This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

3495523

Digitized by Google

0914
.109
1890
th. ser.
v. 8

Library of
Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1890

CXLI[e] ANNÉE

5[e] SÉRIE. — TOME VIII

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C[ie]

18, RUE DES GLACIS, 18

1891

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

Digitized by Google

L'Académie ne prend point la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les Mémoires dont elle vote l'impression.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1890

CXLI^e^ ANNÉE

5^e^ SÉRIE. — TOME VIII

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C^ie^

18, RUE DES GLACIS, 18

1891

Digitized by Google

0914
.109
1890
(5. ser, t. 8)

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 MAI 1891

RAPPORT

SUR LES PRIX DE VERTU

POUR LE

DÉVOUEMENT DES MÈRES DE FAMILLE ET LA PIÉTÉ FILIALE

PAR M. VIANSSON

MESSIEURS,

Le rôle des Académies doit toujours tendre à élever le niveau moral et intellectuel. L'Académie de Stanislas s'est de tout temps efforcée de répondre à cette mission.

Nous la voyons, dès l'origine, cimenter les liens qui unissent la Lorraine à sa nouvelle patrie. Dans ce but, elle appelle à elle les hommes illustres qui peuvent le mieux concourir pour obtenir ce résultat. Plus tard, tout en prenant une part active à ce grand mouvement d'où sortit la Révolution, elle s'efforce, dans sa marche en avant, de concilier les progrès nécessaires avec les traditions d'un glorieux passé.

En 1800, elle devient le plus ferme appui de l'éminent administrateur qui, pendant plusieurs années, s'est appliqué avec tant de mérite à la reconstitution de ce département. La législation, les sciences naturelles, la médecine, l'agriculture, l'économie politique, les différents genres de littérature sont tour à tour l'objet de ses études spéciales.

472024

Digitized by Google

Pendant tout ce temps, l'Académie sert de pépinière toujours prête à fournir les éléments nécessaires à toutes les manifestations de la vie intellectuelle dans notre province.

La Société centrale d'agriculture, les Comices agricoles, la Société d'archéologie lorraine, la Société d'acclimatation, la Société des arts, d'autres encore puisent dans le sein de l'Académie leur formation, leurs cadres, leur organisation.

De nos jours, une question se représente, elle se pose avec une force impérieuse, il faut l'étudier, la suivre, s'appliquer à diriger les esprits vers un ensemble de solutions justes, humaines, raisonnables. Mais, la question sociale n'est pas de celles qui peuvent se résoudre par des discours et par des analyses. Sa solution est dans cette parole des livres saints : Aimez-vous les uns les autres. Il faut donc passer de la théorie à la pratique et aller vers ceux pour qui la solution de cette question est des plus urgentes.

Un de nos confrères a fourni à la Société les ressources nécessaires pour lui permettre de prendre une part active à l'étude du mouvement social. Grâce à ce généreux donateur, l'Académie peut accentuer son rôle dans une sphère où son action ne sera ni moins glorieuse, ni moins utile que celle qu'elle a pu développer jusqu'à présent.

Les récompenses décernées par l'Académie ont pour but d'appeler l'attention sur les deux principes qui doivent servir d'appuis inébranlables à l'œuvre de la reconstitution sociale : le sentiment du devoir et l'organisation de la famille.

Digitized by Google

Si la société est le reflet de la famille, dans la famille, la mère a une action prépondérante. Il est donc juste de chercher à mettre en relief les vertus qui donnent à la mère de famille la force de remplir sa noble tâche.

Quatorze mères de famille ont été désignées aux suffrages de la commission chargée de décerner les prix de vertu. La commission a proposé de partager la somme de 600 fr. allouée pour ces prix entre les trois plus méritantes.

M^me^ veuve Gillet, rue Victor, 17, est originaire de Sarreguemines; son mari, tailleur de limes, chassé par l'annexion, vint s'établir à Nancy, il y a une vingtaine d'années, à la suite de ses patrons. Bon ouvrier, économe, apprécié par ses chefs, il avait une aisance relative, lorsque la maladie en s'abattant sur lui, vint absorber toutes ses ressources. Le sentiment général de ceux qui connaissaient cette famille est tel qu'à trois reprises différentes les ouvriers de l'usine où le père était employé prélevèrent sur leur salaire les sommes nécessaires pour payer l'arriéré et assurer quelque crédit qui lui permît de subsister. Les touchants témoignages d'affection ne purent qu'adoucir les derniers moments de Gillet. Restée veuve avec sept enfants, M^me^ Gillet se trouva dans une situation où bien d'autres se fussent abandonnées au désespoir. Les deux aînés seuls étaient en âge de travailler. Pendant plus de deux ans, leur gain se monte par semaine à environ 21 fr.; c'est avec cette somme qu'il faut nourrir, loger, habiller huit personnes, élever les plus jeunes enfants et payer les dettes. La vaillante mère de famille ne se plaint pas. Aucune privation ne la touche quand il s'agit d'elle-même. Les anciens cama-

Digitized by Google

rades de son mari, les ouvriers de l'usine, s'émeuvent de cette situation, ils vont eux-mêmes solliciter les membres du bureau de bienfaisance, ceux de la Société de Saint-Vincent-de-Paul de venir au secours de cette famille. Les messagers de la charité arrivent, mais ils doivent imposer l'acceptation de leurs dons, la veuve ne les aurait pas reçus pour elle, tant que ses bras lui suffisent; elle cède quand on lui montre les privations de ses enfants.

Les plus dures épreuves sont surmontées, le moment semble arrivé où de meilleurs jours vont commencer pour cette intéressante famille.

Ce n'est pas seulement dans cette lutte où nous voyons M^me^ Gillet faire face à la misère avec un courage et une dignité admirables, sans plaintes, sans découragement, sans murmure, sans laisser soupçonner sa détresse, que nous puisons les sentiments d'admiration que nous inspire la conduite de cette mère de famille. C'est encore et surtout, dans la direction qu'elle a su imprimer autour d'elle. Ses enfants grandissent dans une forte et vigoureuse discipline ; tout leur gain est intégralement employé à l'entretien commun de la famille. Elle a su traverser de pareilles épreuves en maintenant tous ses enfants dans l'ordre, l'amour du travail et l'accomplissement de tous leurs devoirs.

En s'associant aux efforts fraternels de ceux qui, dès le début, ont tendu la main à la pauvre veuve, en remettant un prix de 250 fr. à M^me^ Gillet, l'Académie aidera cette mère de famille dans l'accomplissement matériel de son œuvre, mais surtout, elle mettra en relief cette vertu héroïque qui a su unir les deux principes qui sont la

Digitized by Google

base de notre programme : La famille unie, sauvegardée, constituée par l'accomplissement du devoir.

Un 2e prix de 200 fr., un 3e de 150 fr. sont décernés à Mmes Morlot et Housse.

Mme Morlot (chemin de Villers, 19) est veuve depuis 1887, mais pendant les trois dernières années de sa vie, son mari, atteint d'une maladie de poitrine, a exigé des soins incessants. La mère de famille dont le dévouement ne s'est jamais ralenti a pu, par son travail et par les secours qu'elle a obtenus, lutter contre la misère et élever ses quatre enfants qui ne sauront jamais trop rendre à leur mère tout ce qu'ils lui doivent d'affection et de reconnaissance.

Mme Housse (rue Notre-Dame, 96) est une pauvre femme malade, abandonnée par son mari et presque incapable de travailler. Malgré cela, elle ne se laisse ni abattre, ni décourager, elle a élevé ses trois filles avec un soin parfait. Le témoignage unanime de ceux qui la connaissent est un hommage rendu aux mérites de cette femme si éprouvée et si courageuse.

Les prix destinés à récompenser la piété filiale sont au nombre de six.

Deux premiers prix de 150 fr. à Mlles Royer et Stengel.

Des prix de 100 fr. à Mlles Husson, Mellingre et Cherrier.

Enfin, un accessit de même valeur à Mlle Maria Bernard.

Le dévouement dont a fait preuve Mlle Marie Royer n'a rien d'éclatant, mais il dure depuis plus de 30 ans. Avec son travail, elle a dû suffire à soutenir un père aveugle, une mère infirme, un frère devenu par suite d'accident,

Digitized by Google

incapable de tout travail. Sa mère seule lui reste aujourd'hui, elle continue à l'entourer de soins touchants.

Mlle Anna Stengel a, elle aussi, sacrifié ses espérances, son avenir à son devoir. Partie en 1881 avec sa marraine, femme d'un consul représentant la France dans l'une des résidences de l'Asie mineure, son avenir semblait assuré ; elle apprend que la maladie de sa mère ne lui permet plus aucun travail, que la misère la menace. Sans hésiter, elle revient prendre sa place près de sa mère, et pendant 16 ans consacre tout son temps et le produit de son travail à fournir à la malade ce qui lui est nécessaire.

Mlle Victorine Husson, atteinte dès son enfance de douleurs rhumatismales, aujourd'hui paralysée, confinée par la maladie dans une pauvre petite chambre d'où elle ne sortira qu'à sa mort, est parvenue, malgré ses infirmités, à soutenir dans leur vieillesse son père et sa mère.

Sa mère morte, elle apprend qu'il se trouve dans une chambre voisine une pauvre vieille femme seule comme elle, pauvre comme elle, et de plus, incapable de gagner sa vie. Dans son besoin de dévouement, Victorine Husson trouve la force de se faire garde-malade et de lui rendre les soins les plus rebutants. Aujourd'hui que la mort de cette femme l'a rendue à elle-même, la pauvre fille vit avec le souvenir de ceux qu'elle a aimés et perdus. Elle travaille pliée sur son siège en repassant toutes les misères de sa vie, souvenirs rendus légers par le bien qu'elle a pu semer autour d'elle.

Mlle Anne-Coralie Mellingre s'est dévouée pour soigner son père, paralysé depuis plusieurs années. M. Mellingre, ancien horloger, était hors d'état de travailler, mais il se faisait illusion sur sa situation. Ses filles, pour ne pas

Digitized by Google

l'attrister, entretiennent pieusement autour de lui toutes les apparences du travail; l'atelier d'horlogerie reste ouvert, le père est veillé et entouré de tous les soins imaginables. Cependant le gain journalier est bien minime, les enfants, à force de privations, soignent leur père jusqu'à son dernier jour avec un admirable dévouement.

C'est en quelque sorte par acclamation que les habitants du faubourg de Strasbourg ont attiré l'attention de l'Académie sur les mérites de M^lle^ Léonie Cherrier. — M. Cherrier est mort il y a une trentaine d'années laissant une veuve avec quatre filles; l'aînée se maria et mourut quelque temps après, laissant deux petites filles. Par suite d'une de ces tristes inconséquences de notre législation, sous prétexte de sauvegarder le bien des enfants mineurs, on dut avoir recours à une liquidation judiciaire. Il fallut vendre la maison paternelle, le jardin; tout fut dévoré par les frais de justice. M^lle^ Léonie Cherrier se sacrifia pour pourvoir aux besoins de sa famille. Grâce à elle, sa mère infirme est heureuse. Il n'y a peut-être rien d'éclatant dans ce dévouement obscur au milieu des privations, mais il n'a pas eu l'ombre d'une défaillance et il dure depuis près de 30 ans.

M^lle^ Marie Bernard est la fille d'un brave et honnête ouvrier qui, pendant dix-neuf ans, a été occupé comme peintre à la Manufacture des tabacs.

Depuis six années, M. Bernard, frappé de paralysie à la suite d'une insolation, est complètement à la charge de sa femme et de sa fille.

C'est uniquement avec le salaire de la jeune fille que le ménage peut se suffire, et bien que sa santé soit très délicate, non seulement elle travaille jusqu'à une heure

Digitized by Google

avancée de la soirée, mais encore il lui faut passer une partie des nuits pour veiller le malade, qui a besoin d'une surveillance continuelle.

Mères de famille, enfants dévoués, tous les lauréats de l'Académie n'ont évidemment pas accompli, d'une manière si touchante, leur noble tâche, dans l'espoir d'entendre leur nom retentir dans cette enceinte. Quelques-unes voient dans la somme d'argent qui accompagne ces prix un secours inespéré qui leur permet de continuer, d'améliorer leur œuvre de dévouement. Toutes semblent dire que ce sacrifice de toute leur existence est chose naturelle, qu'en agissant ainsi qu'elles l'ont fait, elles ont seulement accompli leur devoir.

Cela se peut, mais il est bon de rendre un public hommage à de tels dévouements, et de montrer à tous que le meilleur conseiller des résolutions généreuses, c'est certainement le foyer domestique.

Digitized by Google

LA RÉFORME
DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
DANS MEURTHE-ET-MOSELLE

PAR

M. MELLIER

DISCOURS DE RÉCEPTION

Un vieux savant, qui avait moins vécu avec les hommes qu'avec les livres, disait volontiers à ses visiteurs : « En venant me voir, vous me faites beaucoup d'honneur ; et, en ne venant pas, beaucoup de plaisir. »

Tout en blâmant, comme il convient, cet aveu sans artifice, ne me sera-t-il pas permis d'avouer que si l'Académie de Stanislas m'a fait un grand honneur en m'appelant à prendre aujourd'hui la parole devant un public d'élite, j'eusse éprouvé, à entendre quelqu'un de nos distingués confrères, un très vif plaisir. Vous n'avez pas oublié, Messieurs, ces études si complètes et si brillantes qui ont fait revivre tour à tour devant vous l'abbé Janny, le premier président Leclerc, le pasteur Oberlin et Lyonnois, l'historien de la ville de Nancy. J'aurais voulu suivre des exemples si autorisés et continuer une tradition commençante ; j'aurais voulu, cédant à mes goûts, vous

Digitized by Google

retracer l'image d'un des nombreux artistes qui ont illustré la Lorraine; mais j'ai été prévenu par deux de nos confrères les plus regrettés, M. Morey et M. Meaume, et il ne resterait plus qu'à glaner dans le champ moissonné par eux. On pourrait d'ailleurs me reprocher de n'avoir pour l'art qu'un amour platonique et d'en parler en simple amateur : il m'a donc paru plus sage d'aborder un sujet où je risque moins de paraître incompétent, et de vous exposer brièvement les transformations récentes de l'enseignement primaire et sa situation dans Meurthe-et-Moselle. On s'est beaucoup occupé, dans ces derniers temps, de pédagogie et d'hygiène ; les questions scolaires ont passionné les esprits, et si je viens, après tant d'autres, parler d'enseignement, j'ai du moins l'excuse de la profession.

Au lendemain d'une guerre funeste, quand la France affaiblie et profondément ébranlée, eut repris enfin possession d'elle-même, elle comprit que deux grands devoirs s'imposaient à elle : former des soldats, pour parer aux dangers de l'avenir, et, sous le régime du suffrage universel, préparer des citoyens capables d'apporter à l'État leur part légitime de lumière et de sagesse. Pour réussir dans cette double tâche, il fallait faire appel au concours de tous et constituer sur de nouvelles bases plus profondes et plus larges, l'instruction nationale. Nul désormais ne devait être dispensé d'acquérir, pendant l'âge scolaire, les premiers éléments du savoir, et l'obligation de conscience imposée au père de famille de ne pas fermer à la vie intellectuelle et morale l'âme de son enfant devenait une obligation légale.

Mais si l'État considérait ces premiers éléments indis-

Digitized by Google

pensables à l'homme dans toute condition, comme le patrimoine commun de tous les jeunes Français, il ne pouvait plus les faire acheter aux uns par la rétribution scolaire, ni les offrir aux autres comme une aumône: le devoir lui incombait de les donner à tous également, sans distinction de conditions ni de fortune, car, suivant le mot de M. Guizot: « L'école primaire doit être avant tout l'asile de l'égalité. »

Oui, ces enfants, dont les familles ont été diversement traitées par la fortune, vont s'asseoir au même titre, et côte à côte, sur les mêmes bancs, pour y recevoir gratuitement un enseignement commun. Mais alors un caractère de neutralité s'impose à cet enseignement: il faut qu'il respecte chez tous les croyances religieuses et n'entreprenne pas sur la conscience de l'enfant: il faut qu'il soit laïque, comme on l'a appelé, c'est-à-dire indépendant des différents cultes. C'est en dehors de l'école qu'il appartient à l'autorité compétente de donner l'enseignement religieux.

Telles sont, Messieurs, les trois grandes réformes opérées par les deux lois du 16 juin 1881 et du 28 mars 1882.

Elles devaient en entraîner d'autres. Et en effet, à toute cette jeunesse de six à treize ans, appelée à recevoir l'enseignement national, il était nécessaire tout d'abord d'ouvrir des écoles spacieuses, pour éviter l'encombrement, largement pourvues d'air et de lumière, pour en rendre le séjour agréable et sain et transformer en douce habitude une fréquentation obligée. Aussi le Parlement a-t-il voté sans hésitation et avec une rare unanimité, la loi qui instituait une caisse pour la construction des écoles. « Cette institution, dit M. Buisson, qui a pris

Digitized by Google

« une si large part à la rénovation scolaire, cette institu-
« tion spéciale, administrée par la caisse des dépôts et
« consignations, a fonctionné du 1er juin 1878 au 20 juin
« 1885. En ces huit années, la caisse des écoles a fait
« construire près de seize mille écoles ou groupes sco-
« laires ; elle en a fait approprier, restaurer et meubler
« plus de treize mille autres. Elle a distribué aux com-
« munes 178 millions de subventions de l'État ; elle leur
« a prêté, en outre, au taux de 4 0/0 (amortissement com-
« pris) 190 millions. Les départements y ont ajouté
« 13 millions d'allocations, soit pour les écoles normales,
« soit pour les communes les plus pauvres ; les com-
« munes les plus aisées y ont joint encore près de 95 mil-
« lions de contributions volontaires prises sur leurs res-
« sources propres. C'est donc plus de 475 millions que
« le pays a consacrés à la constitution de son réseau sco-
« laire. »

Le département de Meurthe-et-Moselle n'est pas demeuré en dehors de ce mouvement. Plus avancé que bien d'autres, et à l'avant-garde dans l'enseignement comme à la frontière, il a eu moins besoin de construire en peu de temps de nombreuses écoles pour satisfaire aux prescriptions de la loi. En huit années cependant, il a élevé 77 écoles nouvelles, contenant 190 classes : 96 autres, renfermant 155 classes, ont été réparées ou appropriées ; l'amélioration a porté en somme sur 345 classes : c'est plus du quart du chiffre total (1217).

La dépense pour les écoles neuves a été de trois millions et demi, soit une moyenne par maison d'école, de 45,000 francs, et, par classe, de 18,000 francs. Vous voyez, Messieurs, que si l'on a bâti, comme on l'a dit avec

Digitized by Google

emphase, des *palais scolaires,* ils n'ont pas coûté trop cher dans Meurthe-et-Moselle. Avouons-le pourtant, afin de ne pas contrarier quelques esprits chagrins, nos récentes maisons d'école peuvent paraître des *palais,* quand on les compare aux masures obscures et humides qu'elles ont remplacées. Au lieu de se cacher dans l'ombre de maisons voisines, près d'un fumier ou d'une mare, elles se dressent d'ordinaire sur un terrain dominant et dégagé, où elles offrent librement à l'air et au soleil une façade simple et harmonieuse, quelquefois surmontée d'un petit clocheton. C'est là leur seul luxe. Mais peut-on reprocher aux constructeurs de s'être souvenus que l'architecture est un art, et l'architecte parfois un artiste ? Et si, grâce à un heureux choix de proportions, à une habile combinaison de lignes, la maison prend un air de monument, où est l'augmentation de dépense ? N'est-ce pas ainsi qu'une femme de goût porte avec élégance une modeste toilette ? Enfin, l'air monumental des bâtiments scolaires résulte le plus souvent de leur importance même ; ils peuvent comprendre en effet, sans parler de la mairie, un groupe de trois écoles spéciales, et l'on a tenu à faire grand, ou plutôt spacieux, en vue du développement de la population future. Si ce développement est arrêté ou lent dans beaucoup de communes rurales, il est rapide dans les villes, où il dépasse toutes les prévisions. Ne voyons-nous pas, à Nancy même, toute une jeune population qui s'agite dans une rue nommée encore, mais par antiphrase, la rue de Mon-Désert ; et si ce n'est pas une école que tous ces enfants demandent dans leurs cris, ils la font du moins vivement désirer. La municipalité a entendu le vœu des parents et

Digitized by Google

du public, et un groupe scolaire va s'élever dans ce quartier bruyant et déshérité.

Jusqu'ici, Messieurs, nous nous sommes tenus à distance de nos maisons d'école ; nous n'en avons examiné que la position et l'aspect extérieur : le moment est venu d'en franchir le seuil. Après un vestibule, qui sert de vestiaire, voici la salle de classe, haute de quatre mètres. La lumière, entrant par de larges baies, descend à la gauche des écoliers, qu'elle éclaire sans offusquer leurs yeux. Des tables à deux places, munies de bancs à dossier très rapprochés de la table, permettent de s'asseoir commodément sans se pencher pour écrire, sans se renverser pour trouver un appui. La hauteur du mobilier est proportionnée à la taille des enfants : l'hygiéniste a tout prévu pour empêcher la myopie et les déformations du corps. Autour des murs pendent des tableaux noirs, des cartes de géographie et parmi elles, une grande carte de France dressée par un des membres de votre compagnie : c'est la contribution de l'Académie de Stanislas aux études primaires. En face des élèves, une estrade supporte le bureau de l'instituteur, et tout auprès, une armoire vitrée contient dans le haut une bibliothèque scolaire et communale, pendant que sur les rayons inférieurs sont classés des échantillons de plantes et de graines, des minéraux, des silex, quelques monnaies anciennes, tout un musée, rudimentaire sans doute, mais où l'on peut du moins toucher les objets. Enfin, au dehors, une cour de récréation renferme un préau couvert et un gymnase.

Tel est, avec un jardin réservé au maître, et le plus souvent utilisé pour l'enseignement horticole, l'ensemble d'une installation matérielle conforme aux prescriptions

Digitized by Google

des règlements. Nous n'avons pas décrit une école idéale, entrevue et désirée, mais une école-type, réalisée partout où l'on a construit à neuf, ou même transformé profondément d'anciens locaux. Toutes les communes ne possèdent pas cette installation modèle, et il reste bien, ici et là, quelques vieilles écoles pour témoigner, par contraste, des progrès accomplis ailleurs : des préoccupations budgétaires ont parfois retenu les bonnes volontés : néanmoins la rénovation se poursuit, d'un mouvement aujourd'hui ralenti, mais continu.

Ce n'était pas assez, Messieurs, d'avoir amené l'enfant à l'école, de lui en avoir rendu la fréquentation facile et le séjour agréable, l'essentiel était d'y former au bien son esprit et son cœur. Il importait sans doute de renouveler, en le perfectionnant, l'outillage scolaire, mais la transformation des programmes était un devoir plus impérieux encore. Le législateur n'y a pas manqué et, le 28 mars 1882, la même loi qui consacrait le principe de l'obligation, déterminait dans son article 1er les matières constitutives de l'enseignement primaire. Elle enlevait le caractère facultatif laissé par la loi de 1850 à plusieurs parties du programme, et à l'ensemble elle ajoutait encore des matières destinées à l'étendre et à le compléter. Ce n'est pas pourtant qu'on ait prétendu donner à l'enfant un savoir encyclopédique ; mais jusqu'alors l'enseignement tronqué et abstrait s'était adressé surtout à l'intelligence et à la mémoire : on voulut qu'il embrassât l'homme tout entier, qu'il pût en même temps fortifier le corps et l'esprit, former le cœur et le caractère. On se proposa moins d'instruire que d'élever, par un développement normal et rationnel de toutes les facultés. De

Digitized by Google

là vient qu'aux matières anciennes du programme on a ajouté les leçons de choses, qui apprennent à l'enfant à voir et à observer, qui lui font toucher un objet pour l'exciter à en étudier la forme, l'utilité, la provenance, qui éveillent la curiosité de l'esprit et l'alimentent de notions concrètes, pour lui donner la force d'aller plus haut et plus loin. On a ajouté le dessin, ce grand éducateur de l'œil et de la main, qui met l'esprit en rapport avec la nature extérieure, et lui permet de la comprendre et de la traduire. On a ajouté encore les travaux manuels qui fortifient les bras tout en reposant l'esprit, et inspirent le goût et le respect du travail ; la gymnastique, dont les exercices variés développent chez l'adolescent la force et la souplesse, l'agilité et la sûreté des mouvements. Enfin, des évolutions et des marches, souvent accompagnées de chants, complètent l'éducation physique, et dans l'enfant préparent de loin le soldat.

Mais il s'agit de former aussi le futur citoyen. Il ne suffit pas d'ouvrir l'intelligence et d'enrichir la mémoire, il faut apprendre à l'enfant dans quel pays et dans quel temps il vit : on lui enseigne donc la géographie et l'histoire de France ; il faut lui dire comment ce grand pays est gouverné, à quelles lois il obéit, quels sont les droits et les devoirs de chacun des Français. De là vient qu'on a inscrit dans les programmes l'instruction civique, bornée d'ailleurs à quelques notions essentielles qu'il n'est permis à personne d'ignorer.

Enfin, l'enfant n'a pas seulement un corps et une intelligence, il a une âme qu'il faut former, une volonté libre qu'il faut diriger vers le bien. C'est le but de l'instruction morale « destinée, comme on l'a dit, à com-

Digitized by Google

« pléter et à relier, à relever et à ennoblir tous les en-« seignements de l'école. Tandis que les autres études « développent chacune un ordre spécial d'aptitudes et « de connaissances utiles, celle-ci tend à développer « dans l'homme, l'homme lui-même, c'est-à-dire un « cœur, une intelligence, une conscience. »

Tel est, en quelques mots, le triple but visé par nos programmes d'enseignement primaire : éducation physique, éducation intellectuelle, éducation morale. Nos instituteurs sont entrés résolument dans l'esprit de la loi : mais pour les aider dans leur tâche, pour les guider dans des enseignements ou renouvelés, ou nouveaux, il était besoin de livres s'inspirant des méthodes récentes et à la hauteur des progrès de la pédagogie moderne. La transformation des programmes appelait celle des livres classiques. Auteurs et libraires rivalisèrent d'activité, et jamais la production ne fut plus rapide ni plus abondante. Peut-être même quelques auteurs ont-ils été trop pressés d'être utiles ; il en est peut-être qui ont murmuré tout bas, pour s'encourager dans leur tâche, les vers de Boileau :

> Je sais qu'un noble esprit peut, sans honte et sans crime,
> Tirer de son travail un tribut légitime.

Il leur a paru doux de consacrer au public des veilles fructueuses et un dévouement rémunérateur. Mais la plupart ont obéi à un sentiment plus haut, et dans des ouvrages solides et pratiques, ils n'ont songé qu'à faire profiter l'enseignement de leur savoir et de leur expérience. D'ailleurs tous ces livres, ou hâtés ou mûris, ont ce caractère commun, que la science y est présentée,

Digitized by Google

non plus dans une exposition théorique et abstraite, mais sous une forme concrète et vivante : elle saisit d'abord le regard et parle à l'esprit par l'image. Peu ou point de livres qui ne soient semés de vignettes éclairant le texte ou commentées par lui. Jadis les élèves de l'école primaire n'avaient, pour étudier l'histoire nationale, qu'un petit livre où figuraient en buste, dans des cercles, les portraits de nos rois, y compris celui de Pharamond. C'était sur eux seuls que les écoliers de ce temps-là, et ils n'y manquaient pas, pouvaient exercer leur talent d'enlumineurs. Aujourd'hui l'histoire de France a été mise en tableaux : les livres illustrés avec goût surabondent et ne laissent aux maîtres que l'embarras de choisir. Aussi bien le Ministère, pénétré du rôle éducateur de l'image, avait-il institué, dès le 27 mai 1880, « une « commission d'études dont les membres, recrutés parmi « les sommités de l'érudition française et de notre art « national », devaient provoquer la création d'une imagerie scolaire, répondant aux besoins de la pédagogie, tout en possédant une réelle valeur artistique.

De ce côté encore, les résultats ne se sont pas fait attendre.

« Histoire, écrit le rapporteur, M. Havard, géographie, « botanique, zoologie, types provinciaux, costumes ma- « ritimes et militaires, vues de villes et de monuments, « portraits de grands hommes, fables illustrées, événe- « ments politiques considérables, chefs-d'œuvre de la « peinture dans tous les pays et dans tous les temps, tels « sont les principaux motifs qui ont été traités, toujours « avec conscience, et souvent avec talent, par les nom- « breux artistes qui sont venus solliciter l'approbation

Digitized by Google

« ministérielle et demander à la commission la consécra-
« tion officielle de leurs efforts. »

Ainsi a pénétré dans toutes nos écoles, sous les auspices de l'image, un enseignement attrayant et suggestif, éveillant, sans la lasser, la curiosité de l'enfant et formant en lui, à son insu, le goût du beau. Ce n'est pas tout encore : on a voulu, dès ses jeunes années, développer sa personne morale et graver dans son cœur la loi du devoir. Dès qu'il sait écrire, on lui remet un cahier qu'il devra garder durant tout le temps de sa scolarité. Il y trouve inscrites tout d'abord ces graves recommandations :

« Enfant, ce cahier vous est remis pour être le compagnon et le témoin de vos études... faites en sorte de pouvoir un jour regarder cet abrégé de votre vie scolaire sans avoir à en rougir !... Appliquez-vous, enfant !... Faire toujours des efforts afin de faire toujours des progrès, c'est la loi de l'école, parce que c'est la loi de la vie.

« Songez encore à ceci : on ne travaille pas pour soi seul dans le monde, on travaille aussi pour les autres. Les petits enfants eux-mêmes, sans y penser, travaillent pour leur pays. Car les bons écoliers feront les bons citoyens... La France a besoin de travailleurs et de gens de bien ; vous serez un de ceux-là, si vous vous y préparez dès maintenant...

« Si vous traversez quelque moment de faiblesse et de découragement, enfant, ne vous laissez pas abattre, et pour reprendre courage, dites-vous tout bas à vous-même : non, je ne veux pas être un inutile sur la terre, un ingrat envers ma famille, un ingrat envers la France.

Digitized by Google

Je veux travailler, je veux devenir meilleur, non pas seulement parce que c'est mon *intérêt,* mais parce que c'est mon devoir. »

Un tel langage à la fois simple et élevé, ne peut manquer d'être entendu : l'élève s'appliquera à faire passer le meilleur de lui-même dans ces pages où ses parents avec lui pourront mesurer de mois en mois et d'année en année les progrès accomplis : il emportera précieusement de l'école la preuve écrite de ses efforts ; et plus tard lorsque, devenu homme, il retrouvera ce cahier depuis longtemps fermé, quand il tiendra comme résumée dans sa main toute sa vie d'écolier, il verra de ces feuilles jaunies se lever en foule ses souvenirs d'enfance ; il croira entendre à nouveau la voix de son vieux maître, ses encouragements ou ses bienveillants conseils ; ainsi certains coquillages, quand on en approche l'oreille, semblent encore remplis du bruit des vagues et des murmures de la mer.

Nous ne suivrons pas l'enfant dans tout le cours des études dont nous avons tracé le programme : il passe successivement du cours élémentaire au cours moyen, puis au cours supérieur. C'est alors que la Loi offre à ses efforts, comme un but, et à son travail, comme une récompense, un modeste diplôme, délivré à la suite d'un examen public : le certificat d'études primaires. Dès l'âge de onze ans, l'élève studieux ou bien doué peut obtenir ce premier titre, qui le soustrait à l'obligation de fréquenter l'école. Nous ne dirons pas qu'il lui est fait remise du restant de sa peine ; vous avez vu, Messieurs, que l'école n'est pas une prison : disons plutôt que l'enfant a conquis, comme autrefois les communes,

Digitized by Google

sa charte d'affranchissement (l'ignorance n'est-elle pas un servage ?) et s'il continue, comme c'est l'ordinaire, à suivre la classe, c'est volontairement, par raison et par goût.

Notre département, Messieurs, avait devancé la loi de 1882 en instituant, dès 1874, le certificat d'études primaires. Aussi pouvons-nous voir dans un rapport officiel qui suivit la première application de la loi[1] que Meurthe-et-Moselle se plaçait alors au second rang des départements français et que les trois premiers d'entre eux étaient précisément ceux de l'Académie de Nancy.

Le nombre des certificats, délivrés alors dans notre département, était de 1,906 ; il s'est élevé l'an dernier à 3,816 : nous sommes donc autorisés à croire que Meurthe-et-Moselle n'a pas déchu de son rang. Le certificat d'études est de plus en plus recherché, et, dans nos campagnes, une estime particulière s'attache au maître qui y conduit d'une main sûre ses élèves. Plusieurs communes ont même institué, pour leurs lauréats dans ces luttes de canton, des prix spéciaux. C'est ainsi qu'autrefois les villes grecques avaient des récompenses pour

---

1. Il a paru intéressant, dit ce rapport, de connaître les départements dans lesquels l'institution du certificat réussissait le mieux. La seule base de comparaison à peu près certaine est le rapport du nombre des diplômés avec celui des élèves inscrits dans toutes les écoles. Les diplômés des deux sexes réunis donnent une moyenne générale pour la France de 1.36 p. 100.

Les départements qui dépassent le plus sensiblement cette moyenne sont :

1° Les Vosges 3.98 p. 100.
2° Meurthe-et-Moselle 3.40.
3° La Meuse 2.80.
4° L'Aube 2.64, etc.

Digitized by Google

ceux de leurs citoyens qui revenaient vainqueurs de Delphes ou d'Olympie. Encore quelques-uns de ces derniers n'avaient-ils d'autre mérite que d'avoir supporté de vigoureux coups de poing et d'en avoir rendu de plus vigoureux encore.

Le certificat d'études a aussi un autre avantage : il donne accès dans l'enseignement primaire supérieur. Quel est ce nouvel enseignement, superposé au premier, quelle est son origine, sa nature et son but ? Je voudrais l'indiquer brièvement. Créé par M. Guizot en 1833 (loi du 28 juin), omis dans la loi du 15 mars 1850, et supprimé ainsi par prétérition, il fut, en 1881, rétabli et réorganisé par des décrets. On s'est proposé d'offrir à l'enfant, entre les études élémentaires et l'apprentissage d'une profession, un complément de culture intellectuelle ; d'affermir son savoir et de donner à son esprit une trempe plus forte, tout en le préparant de loin à son futur métier. Dans ces conditions, l'enseignement devait être à la fois primaire et professionnel ; aux études générales et désintéressées, il convenait de joindre un commencement d'études spéciales, ici industrielles, ailleurs agricoles, suivant la région ; de telle sorte que l'enfant se trouvât, au sortir de l'école supérieure, non pas retardé, mais fortifié et mieux muni pour entrer dans la carrière de son choix. Le but a été, non de faire des savants, mais de former, comme on l'a dit, des sous-officiers pour l'armée des travailleurs. Aussi, l'enseignement nouveau, loin d'être uniforme, s'est-il prêté à la diversité des besoins qui l'avaient provoqué : tantôt, plus complet, il est donné dans un grand établissement municipal, comme à Nancy, et prépare les jeunes gens aux arts et

Digitized by Google

métiers, au commerce et à l'industrie; tantôt resserré dans un cours complémentaire, comme à Vézelise et à Nomeny, il vise plus particulièrement à former des agriculteurs intelligents et instruits. Il ne les dispense pas de la pratique, mais en donnant à leur esprit plus d'envergure et de force, il les met en état de s'élever bientôt au-dessus de la routine et de tirer profit des progrès constants de la science.

Telles sont, Messieurs, résumées en quelques pages, les principales réformes qui ont renouvelé l'enseignement primaire. Nous avons essayé d'en montrer l'enchaînement, d'en dégager le caractère et l'esprit; nous avons supprimé le détail, pour permettre de mieux saisir l'ensemble. Et maintenant, quel sera le résultat de tant de sacrifices et de tant d'efforts? La génération qui grandit dans nos écoles et qui bientôt arrivera à la vie publique, vaudra-t-elle mieux, vaudra-t-elle moins que la nôtre? L'expérience commence à peine et il serait téméraire de se prononcer. Dans l'installation et l'outillage scolaires, dans le choix et l'application des méthodes d'enseignement, le progrès est incontestable : pourquoi le progrès moral n'y répondrait-il pas? Avoir confiance dans son œuvre est une condition du succès : ayons donc confiance, Messieurs, ayons confiance surtout dans les vertus et le dévouement de notre personnel primaire et croyons qu'il saura former pour la France des âmes dignes d'elle et de ses hautes destinées.

Digitized by Google

RÉPONSE DU PRÉSIDENT

M. PUTON

AU RÉCIPIENDAIRE

Messieurs,

On a dit que les Académies n'étaient plus de notre temps et que ces vieilles assemblées, destinées jadis à rehausser l'éclat d'un trône, étaient appelées à disparaître devant les sociétés scientifiques modernes, libéralement ouvertes à tous.

Je ne saurais méconnaître l'utilité de ces sociétés dont tous les membres jusqu'aux indifférents et aux inoccupés concourent, par leurs cotisations, au travail des plus vaillants. Les recherches s'effectuent et la science progresse par cette heureuse combinaison.

Mais je ne saurais assez protester contre cette étrange opinion que l'on a trop manifestée à l'égard des Académies, les regardant comme démodées, aristocratiques, vaniteuses même.

Ne sont-elles pas démocratiques ces assemblées dont tous les membres acceptent la loi de l'assiduité et du travail et qui, chaque année, renouvellent leur gouverne-

Digitized by Google

ment, président, vice-président et secrétaire, ne conservant que leur secrétaire perpétuel pour en garder les traditions?

Ne sont-elles pas libérales ces Académies qui ont entrevu l'utilité du suffrage universel, de longue date, avant même qu'il en soit question dans nos institutions politiques? Car elles viennent, chaque année, soumettre au public et placer en quelque sorte sous son contrôle, leurs actes et jusqu'à leurs pensées.

Libérales aux jours de l'oppression, car aucun pouvoir n'a de prise sur la pensée, libérales aux jours où la liberté paraît menacer l'horizon par ses licences, libérales toujours et partout, telles vous apparaissent les Académies pour peu qu'avec M. Pfister vous consultiez leur histoire.

Aujourd'hui même, comme il y a plus d'un siècle, l'Académie de Stanislas place ses élus devant le légitime examen de l'opinion populaire. Le discours de M. Mellier que vous venez d'entendre n'est-il pas un hommage à votre sanction et la preuve administrée devant vous du soin que l'Académie a toujours eu de choisir ses membres parmi les plus dignes de notre cité et de notre Lorraine?

Aussi, ce n'est pas pour la vaine satisfaction d'une mutuelle admiration que je suis chargé de lui répondre, mais, croyez-le bien, pour placer devant vous et devant l'opinion publique, les titres sérieux et les mérites, cachés par sa modestie, qui l'ont désigné aux suffrages de l'Académie.

Avant de lui répondre, vous me laisserez rendre hommage aux actes de vertu familiale dont vous venez d'entendre la touchante énumération. A les écouter, à les voir se manifester ainsi, nombreux, modestes, soutenus,

Digitized by Google

fermes d'amour et de devoir, on se sent le cœur réchauffé et confiant dans l'avenir.

On se sent, aussi, reconnaissant envers l'homme de bien dont la constante générosité nous permet de les mettre en lumière. Oui, notre ville est fière de posséder un bienfaiteur comme lui, retrouvant ses forces qui le trahissent pour honorer le mérite caché et le devoir de la vie. Oui, il y a encore de la vertu dans Nancy, vertu vraie, honneur de celui qu'elle touche comme de ceux qui la pratiquent.

Je la salue en votre nom !

MONSIEUR [1],

Vous étiez destiné, par avance, à l'Académie par vos fortes études de 1856 à 1859, dans cette brillante école normale supérieure, berceau de tant d'illustrations.

L'expérience acquise pendant un professorat de quinze années, d'abord au lycée de Bastia, en 1860, ensuite à celui de Nevers en 1862, vous désignait sûrement pour les délicates et importantes fonctions d'Inspecteur d'Académie que vous avez exercées, d'abord à Montauban en 1874, ensuite à Châlons en 1877 et, enfin, dans notre ville en 1878, où vous avez conquis, depuis treize ans, par votre travail, votre urbanité et votre esprit de justice, avec le droit de cité, l'estime de tous.

Mais vous avez compris qu'il faut à l'Académie plus que le devoir de la vie, plus que la distinction de la profession et vous avez eu le bon esprit de vous présenter à

1. M. Mellier, Inspecteur d'académie.

Digitized by Google

elle, comme associé correspondant le 21 mars 1884, uniquement en critique d'art et en artiste fortifié de votre talent littéraire.

L'amour de la jeunesse et la passion de son instruction vous ont bien inspiré quand vous avez cherché dans l'étude de l'art un moyen d'élévation et de culture intellectuelle non encore exploré. Vous étiez dans le vrai quand, dans votre discours à Nevers, en 1868, sur l'utilité d'ajouter l'étude des beaux-arts à celle des belles-lettres, vous disiez :

« L'art ne s'adresse pas seulement à nos yeux pour les charmer ; c'est l'âme humaine qu'il fait parler ! l'éloquence, la poésie sont de puissants moyens pour former le goût, mais l'œuvre de l'artiste contribue aussi à ce but suprême de la haute culture de l'intelligence ! »

Et vous en avez fourni la preuve dans votre *Mémoire sur la vie des grands artistes italiens du* XVIe *siècle ;* œuvre de laborieuse érudition, dans laquelle vous avez montré l'art des Raphaël, des Michel-Ange, des Léonard de Vinci, se fortifiant et s'élevant par l'étude littéraire autant que par l'observation de la nature et l'effort de la pensée.

Vous avez fait plus : car vous avez montré l'exemple des résultats qu'on pouvait obtenir dans cette voie nouvelle et féconde, quand, en 1873 et en 1874, comme secrétaire de la *Société des Amis des arts,* fondée à Nevers en partie par votre initiative, vous avez dressé le premier inventaire des richesses artistiques que le pays paraissait ignorer. Votre courtoisie a rendu la critique à vous plus facile, aux autres plus profitable. Et vous avez bien résumé la part que l'art doit emprunter à la nature : la vie,

Digitized by Google

la souplesse et la variété de ses créations. Mais l'étude si féconde de la nature a ses dangers et il ne faut pas que l'artiste qui s'en inspire se laisse dominer par elle, car l'art, c'est l'homme ajouté à la nature.

Passionné pour l'instruction de l'enfance, vous avez compris que le langage de l'art n'a pas besoin, pour être entendu, de la maturité que l'âge donne à l'esprit. Beaucoup ont encore présent à la mémoire l'entraînant discours que vous avez prononcé en 1887, lorsque, promenant nos enfants à travers les tableaux, les musées et les statues de Nancy, vous leur avez fait sentir, sur l'œuvre même, ici l'élévation de la pensée, là le calme de l'honnêteté, ailleurs la puissance du travail, partout l'amour du pays et le culte de la patrie.

Aujourd'hui, vous complétez les savants et consciencieux rapports que, chaque année, vous offrez aux représentants du pays, sur l'état de l'instruction primaire dans le département, par une magistrale étude sur l'ensemble de l'application, en Meurthe-et-Moselle, de la loi d'instruction publique. Vous complétez heureusement les laborieuses recherches que notre vénéré confrère, M. Maggiolo, a entreprises sur l'état de l'instruction en Lorraine avant la Révolution, œuvre de savant passionné, comme vous, pour le bien et la recherche du vrai. Entre les deux époques, entre le passé aux efforts méritants, mais disséminés et sans vues d'ensemble, et le présent aux idées larges, généreuses et d'application générale, l'impartiale histoire a prononcé.

Je ne saurais vous suivre dans l'étude élevée, pleine de philosophie et en même temps d'expérience professionnelle, dans laquelle vous appréciez nos lois de 1881 et

Digitized by Google

de 1882, car je n'ai point, comme vous, la connaissance des choses que vous administrez depuis dix-sept ans.

Cette longue pratique vous inspire une réflexion que je veux retenir parce qu'elle se fortifie de vos études spéciales et de votre longue expérience. Appréciant le résultat futur de la réforme faite en 1881, de tant de sacrifices et de tant d'efforts faits pour l'instruction primaire, vous concluez qu'il faut avoir confiance dans les générations qui grandissent et qu'elles fourniront au pays des hommes utiles et de meilleurs citoyens.

Permettez-moi d'ajouter, en m'élevant au-dessus des passions du moment, que, par un effet indirect mais non moins certain, ces générations fourniront aussi de meilleurs chrétiens. Loin de moi la pensée d'un mauvais paradoxe! Mais à voir l'État et l'Église rivaliser de zèle pour développer l'un l'instruction, l'autre la religion, à voir celle-ci enseignée maintenant par les ministres du culte eux-mêmes et non plus par des intermédiaires indifférents, on doit être assuré que ces deux forces vitales des sociétés ne manqueront point aux générations futures.

Car rien ne fortifie les institutions civiles et religieuses comme le souffle puissant de la liberté. — Rien n'excite les émulations comme la séparation des attributions que les représentants du pays ont su vouloir pour la France!

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DE L'ANNÉE 1890-1891

PAR

M. Gabriel THOMAS

SECRÉTAIRE ANNUEL

Messieurs,

Votre secrétaire annuel a pour devoir principal dans son compte rendu, de décerner en votre nom un dernier hommage, de consacrer un pieux souvenir aux membres que votre Compagnie a perdus depuis sa dernière séance publique. Après cette tâche douloureuse, il a une mission plus douce, qui est de rappeler les titres et les noms de vos nouveaux élus, en leur souhaitant la bienvenue.

Si nous avons à regretter la perte de deux de vos titulaires, du moins est-ce l'éloignement seul qui nous a privés de leur précieuse collaboration ; le nombre est grand, au contraire, de vos associés correspondants pour lesquels la mort a rompu les liens qui les rattachaient à vos travaux : elle vous a enlevé MM. Briquel, Grad, Gomont, Deligny, Mathieu, de Saint-Vincent, Alexandre, Bellin et Creutzer.

Dès le 20 juin 1890, votre président vous annonçait

Digitized by Google

la mort de M. Briquel, avocat à Lunéville et naturaliste distingué, que vous vous étiez associé le 4 juin 1880. M. Briquel s'était avec zèle livré à l'étude de la zoologie et spécialement à celle de l'ornithologie. Il consacrait son temps à la Bibliothèque et au Musée d'histoire naturelle de Lunéville dont il était conservateur ; son dévouement et son obligeance y furent constamment appréciés.

Vous aviez, le 6 mars 1874, élu associé correspondant français, M. Charles Grad, originaire de Turkheim, et qui pendant douze années représenta courageusement au Reichstag sa chère et malheureuse province. Il tenait encore à la France non seulement par le cœur, mais par une véritable confraternité scientifique qu'affirmaient à la fois ses titres de correspondant de l'Institut, d'associé de votre Compagnie, et son active collaboration à de nombreuses revues savantes, telles que les Comptes rendus de l'Académie des Sciences, la Revue des Deux-Mondes, les Bulletins de la Société géologique, et, pour notre région, les publications de la Société de géographie de l'Est et les Mémoires de la Société d'émulation des Vosges. Citer ces divers noms, c'est découvrir le vaste champ des explorations de votre laborieux correspondant. Ses travaux scientifiques eurent pour objet la géologie, la physique du globe ; d'autres mémoires d'ordre économique eurent un caractère plus spécialement utilitaire. Ajoutons enfin les tendances humoristiques, affectives et poétiques de cette belle intelligence, qu'attestent plusieurs études sur l'Alsace, ses habitants et ses légendes. Cette rapide mention suffit à faire comprendre qu'il nous serait impossible ici de suivre, même

Digitized by Google

de loin, notre regretté confrère dans ses longs voyages et ses nombreuses recherches, où il alliait aux investigations sur le terrain, aux soucis du progrès économique et industriel, la force de généralisation du philosophe. Bornons-nous à rappeler ses belles observations sur les glaciers temporaires des Vosges ; il étudie les transformations de la neige, de l'état de névé à celui de glace compacte, puis, sous forme embryonnaire, la structure, le mouvement de progression et les évolutions internes de ces grandes masses glaciaires qui, dans les Alpes, se manifestent par de si formidables phénomènes. Ainsi, en parcourant les montagnes qui séparent l'Alsace et la Lorraine, M. Charles Grad donnait à la fois satisfaction à son amour du sol natal, à ses goûts studieux, aux soins d'une collaboration constante qui le rattachait si étroitement aux associations scientifiques de la France.

M. Gomont, qui était entré dans votre Compagnie le 21 janvier 1859, a laissé dans vos recueils plusieurs pièces de vers empreintes à la fois des souvenirs de l'antiquité et d'une grâce toute moderne ; puis les fragments d'un travail inédit intitulé : *Rome au temps de Néron* (année 1858, p. 162) ; enfin l'analyse et la traduction partielle du poème indo-américain d'Hiawatha, où Longfellow célèbre les exploits et les souffrances d'un héros légendaire qui civilisa les peuplades du Nord. Il avait, en outre, fait preuve de qualités aussi variées que sérieuses dans les trois ouvrages qui lui avaient ouvert vos portes : son *histoire des Chevaliers romains* depuis l'origine jusqu'à la complète décadence de cet ordre sous Galba ; travail qui n'avait point encore été fait en France; une traduction complète de Salluste ; une étude sur

Digitized by Google

Chaucer. Lorsque M. Gomont quitta Nancy, en 1861, pour aller fixer de nouveau sa résidence à Paris, il vous adressa des adieux de poète et vous laissa le souvenir aimable de son urbanité, de la forme originale de son esprit et du tour si personnel qu'il donnait naturellement à sa pensée.

C'est un représentant érudit de la science médicale que vous vous étiez récemment associé, en nommant, le 29 juin 1888, membre correspondant, M. le docteur Deligny, inspecteur des Bains de Saint-Gervais (Haute-Savoie) et dont vous avez eu le regret d'apprendre la mort dès la reprise de vos travaux. M. Deligny, qui avait fait une partie de ses études à Nancy, fut bientôt lauréat de l'Académie de Médecine, puis il reçut de nombreuses récompenses pour divers travaux intéressant la thérapeutique, l'hygiène et l'économie politique.

La vie si laborieuse de M. Mathieu, toute d'honneur et de dévouement, vous a été exposée par l'un des vôtres qui fut son collègue, et se trouvait ainsi à double titre bien en situation de le comprendre et de l'apprécier. Je ne puis guère, après lui, que vous rappeler quelques traits de cet éloge où il a fait revivre à vos yeux le forestier, le professeur, le savant et surtout l'homme de cœur et de bien. M. Mathieu était votre correspondant depuis le 18 mai 1846. Une description des roches, plusieurs articles des *Annales forestières*, un traité de zoologie, attestaient dès cette époque son activité scientifique. Né à Nancy, M. Mathieu conservait à sa ville une affection toute filiale ; il y revint bientôt, désigné par ses maîtres eux-mêmes, occuper à l'École forestière la chaire d'histoire naturelle et professer, avec une égale et parfaite compétence, la botanique, la géologie et la zoologie.

Digitized by Google

Encore le zèle de ses recherches dépassa-t-il les limites de ce triple enseignement. Ses travaux pratiques, de savantes observations de météorologie forestière, la création et le classement des magnifiques collections de l'École, un ouvrage, devenu classique, de *Flore forestière,* lui assuraient une légitime réputation qui dépassait nos frontières. Mais, en outre, la respectueuse affection qu'il avait inspirée à de nombreuses générations d'élèves prouvait qu'il avait su compléter cette valeur professionnelle des hautes qualités morales qui seules peuvent la rendre vraiment efficace.

Une égale activité à multiplier les œuvres de bienfaisance, à répandre les idées de prévoyance et de patronage est le trait caractéristique de celui que l'on a justement désigné sous le nom d'apôtre de la mutualité. M. de Saint-Vincent vous appartenait depuis le 24 février 1853, date de sa nomination comme titulaire. Il était auparavant, et depuis 1844, membre de l'Académie de Metz ; en 1847, il avait communiqué à cette société savante un remarquable mémoire, sous le titre de *Recherches sur le Paupérisme.* Ce fut là en quelque sorte pour M. de Saint-Vincent le mot d'ordre de sa vie et le programme de ses œuvres. A Metz, dans les Ardennes, à Nancy, chacune des étapes de sa carrière de magistrat fut marquée par la fondation d'une institution philanthropique. Il propageait en même temps ses vues généreuses dans une série de publications et d'opuscules ; par ces écrits divers comme par ses démarches infatigables, il s'efforça de soulager toutes les misères, de relever l'indigence, de faciliter l'épargne, d'encourager l'esprit de famille. Mais, outre ces manifestations d'un si noble dévouement

Digitized by Google

au bien public, M. de Saint-Vincent vous révéla son talent littéraire par son élégant discours de réception sur l'histoire des Académies, et par une étude conservée dans vos Mémoires sur la légende de Maxéville; pour discuter le mystérieux point de départ d'une tradition populaire relative à la prétendue captivité du duc Ferry III, la perspicacité pénétrante de l'historien s'unit à la grâce piquante avec laquelle il cherche à soulever le voile dont Haraucourt voulut peut-être couvrir les noms de ses propres contemporains. Le 9 janvier 1874, M. de Saint-Vincent dut résigner sa qualité de membre titulaire qu'il obtint d'échanger contre celle d'associé correspondant lorrain.

M. Alexandre devint, lui aussi, titulaire le 6 février 1863, après avoir été nommé associé correspondant (7 mars 1862). Le peu de temps qu'il a passé dans votre Académie vous a permis, du moins, d'apprécier l'élévation de son esprit, ses goûts littéraires, son instruction solide. Auteur d'une traduction du *Traité de la Preuve en matière criminelle,* dû au savant Mittermaier, M. Alexandre prononça, comme avocat général près la Cour impériale de Nancy, trois remarquables discours de rentrée : le premier sur *Claude-Ambroise Régnier, duc de Massa ;* le second, sur la *Propriété mobilière et la Loi,* où l'éloquent magistrat touche aux problèmes les plus sérieux de l'économie politique et apprécie l'influence des évolutions et des progrès de la richesse mobilière sur les mœurs publiques ; le troisième enfin est une étude historique et juridique sur l'*Ancien Comté de Dabo et ses usages forestiers,* dissertation d'un intérêt particulièrement vif, bien propre à éclaircir et digne d'enri-

Digitized by Google

chir nos annales lorraines. Ces travaux, une étude sur la littérature anglaise avant Milton, publiée dans la *Revue Française,* furent les titres de M. Alexandre à prendre rang parmi vous. Son discours de réception, intitulé : *Le Caractère de la législation lorraine, sa marche et son histoire,* nous offre les mêmes aperçus philosophiques sur la profonde empreinte que reçoivent des vicissitudes et des grands actes de l'histoire, les monuments législatifs et juridiques. Quand il quitta Nancy pour aller siéger au tribunal de la Seine, puis à la Cour de Paris, votre correspondant poursuivit un travail patient et utile, la traduction de l'*Histoire romaine* de Mommsen ; il y persévéra après la guerre franco-allemande, et sut dédaigner avec calme les abus d'allusion, les saillies insultantes et les apologies trop intéressées qui ont parfois déparé chez l'auteur l'austère majesté et l'impartialité de l'histoire.

M. Antoine-Gaspard Bellin, de Lyon, était votre correspondant depuis le 16 avril 1880. Toute son activité se reporta sur des recherches littéraires, philologiques, juridiques, et particulièrement sur des travaux d'ordre académique. L'histoire et de nombreux comptes rendus annuels de la Société littéraire de Lyon, une œuvre satirique intitulée : *La Silhouette du jour,* un poème en quinze chants consacré à l'Exposition universelle de 1867, furent auprès de vous les principaux titres de M. Bellin, déjà membre d'une vingtaine de corps savants. Malgré cette multiplicité de relations, il n'oublia pas votre Académie ; il lui adressait fréquemment des articles parus dans les journaux de sa ville natale.

Enfin, Messieurs, vous appreniez, il y a quelques jours, la mort de M. Creutzer, inspecteur primaire honoraire

Digitized by Google

de la Seine. Auteur de travaux nombreux et remarqués, destinés à l'instruction publique, M. Creutzer s'était particulièrement appliqué, non sans succès, à propager la connaissance et l'usage de la langue nationale dans les arrondissements de notre ancien département de la Meurthe où l'idiome germanique se perpétuait à la faveur d'une insouciance prolongée. Déjà plusieurs années de lutte avaient notablement réduit le nombre des élèves ignorant le français. Mais il était trop tard : nos désastres de 1870 vinrent interrompre les effets de cette tâche patriotique. Du moins aviez-vous récompensé M. Creutzer en le nommant, le 7 décembre 1877, votre associé correspondant lorrain.

J'aurais terminé cette pénible et trop longue énumération des associés que vous avez perdus, si je ne devais encore vous entretenir des deux membres titulaires qui, s'ils se sont éloignés, nous restent du moins attachés comme correspondants.

Les belles études de M. Debidour sur l'Anjou, et particulièrement sa thèse de doctorat sur la *Fronde Angevine,* couronnée par l'Académie française, travaux où le résultat de patientes recherches est mis en relief par la vigueur de l'exposition, vous avaient montré tout le mérite de votre correspondant que vous nommiez titulaire quelques mois plus tard. Historien, géographe, moraliste même, il excellait dans l'art d'évoquer des documents et des archives les figures auxquelles il savait ensuite donner la vie par sa parole abondante et chaude, soit qu'il vous entretînt de la chevaleresque existence de Fabvier, soit qu'il suivît de Saint-Domingue à Naples et à Oporto, les aventureuses expéditions du général Bigarré. Doyen

Digitized by Google

de la Faculté des lettres de Nancy, M. Debidour vous a quittés pour remplir les fonctions élevées d'Inspecteur général de l'Instruction publique.

Presque en même temps, M. l'abbé Mathieu, nommé curé-doyen à Pont-à-Mousson, passait dans la classe des associés correspondants. Afin d'accomplir le devoir pastoral qu'il était appelé à exercer, votre confrère renonçait à ces séances où vous aviez si souvent apprécié l'étendue et la sûreté de son savoir, son esprit aimable, cette verve, malicieuse parfois, mais toujours courtoise, et qui procède de la bonne santé morale, cette humeur prime-sautière enfin, appuyée sur un fond d'érudition éprouvée. Ai-je à vous rappeler la *Vie de Jean de Vandières, abbé de Gorze;* l'ouvrage sur l'*Ancien Régime dans la province de Lorraine et Barrois,* qui fut honoré du second prix Gobert et valut vos suffrages à M. l'abbé Mathieu ; son discours de réception sur l'abbé Rohrbacher ; puis ses intéressantes lectures sur un prédicateur contemporain, Burke l'Irlandais, qui, dans sa patrie, en Amérique, allait soulevant l'enthousiasme des foules par une éloquence hardie, passionnée, mais loyale et généreuse ; ou sur un *Romancier lorrain du XII*e *siècle,* le moine Jean, auteur presque ignoré d'un petit livre, le *Dolopathos ;* pauvre souffre-douleur, en effet, et qui dut, à peine né, subir l'application du « *Sic vos non vobis* », et passer tout entier dans un poème d'Herbert qui éclipsa l'original ?

Pour remplir les places ainsi laissées vides, vous avez nommé un membre titulaire et six associés correspondants, dont un étranger.

M. le général Hanrion n'était certes pas un inconnu

Digitized by Google

pour vous, lorsqu'il revint dans votre ville se reposer de sa tâche militaire vaillamment accomplie. Ce n'est pas seulement l'éclat de sa carrière dans l'armée, ni l'attrait d'une claire et loyale intelligence qui ont dirigé vos suffrages : ce fut aussi cette haute courtoisie, cette aménité bienveillante et égale qui gagne les cœurs en ajoutant au prestige du rang le charme de la bonté. De famille lorraine, M. le général Hanrion est doublement attaché à notre ville, où précédemment il avait conquis ses plus hauts grades, et qu'il fait sienne aujourd'hui. Soldat de la France en Afrique, en Crimée, en Italie, à Metz, il a, comme divisionnaire et commandant en chef, contribué pour sa large part à reconstituer l'armée, joignant à l'exemple le conseil et le précepte dans une suite d'écrits didactiques, dont l'aperçu, que vous a récemment donné avec compétence le rapporteur de la candidature, vous a mis à même de juger la valeur. Il vous signalait en outre les discours éloquents prononcés par le général Hanrion aux funérailles d'officiers généraux dont il louait les mérites, la patriotique carrière, en un langage mâle, simple et touchant. Enfin, montrant aussi que le devoir professionnel n'excluait pas de son esprit les aptitudes ni les préoccupations littéraires, votre nouveau confrère adressait aux lycéens de Nancy, de Rennes, aux élèves du Prytanée de la Flèche, plusieurs allocutions dans lesquelles les plus salutaires conseils, donnés avec une grâce aimable et persuasive, rappelaient à l'auditoire les joies saines du travail, et ces devoirs quotidiens dont l'accomplissement fait la dignité et le bonheur de la vie.

Vous avez toujours tenu, Messieurs, vous inspirant de la pensée qui a présidé à votre origine, à ne négliger

Digitized by Google

aucune forme de l'activité intellectuelle. Aussi êtes-vous heureux d'appeler à vous les artistes qui honorent votre ville. En accueillant M. Émile Gallé comme associé correspondant, vous avez reconnu surtout la rare originalité de son talent, et cette méthode scientifique et toute personnelle à laquelle l'art français doit de nouvelles et précieuses richesses. Pour en suivre la genèse, nous dirons d'abord que M. Émile Gallé est un naturaliste, qui a consigné ses intéressantes observations dans le Bulletin de la Société horticole de Nancy. Initié à la botanique par les cours et les excursions de M. Godron, il étudie la géographie des plantes, il aborde les hautes Vosges, pousse à travers la Suisse jusqu'aux versants méridionaux des Alpes, aux belles rives de Pallanza ; il admire dans les riants jardins des îles Borromées un abrégé de la flore universelle. Reliant dans sa pensée l'étude de la plante à celle du climat et des mœurs, il y voit pour l'art industriel moderne une mine féconde de renseignements sur le style des formes dans ses rapports avec la flore ornementale. Afin de poursuivre cette recherche de motifs de décoration exacts et nouveaux, il explore un champ plus vaste encore, et, après cette moisson des plantes actuelles, il emprunte aux fossiles des sujets inédits d'application à son art. Alors les cycadées du terrain jurassique, les fougères de la période houillière fournissent les supports et les pendentifs de ces œuvres plastiques où viennent détacher leurs formes étranges, parées d'un éclat tout exotique, les fleurs de la Chine et du Turkestan, celles des régions inconnues de l'Afrique ou de l'Océanie, les grandes clématites, les chrysanthèmes dont il écrivait l'apologie dans le Bulletin de 1887. C'est

Digitized by Google

par cette élaboration patiente, mais éclairée d'un goût sûr et délicat, échauffée par l'ardeur inspiratrice de l'imagination, que s'est préparée la floraison si riche dont l'Exposition universelle de 1889 vit l'épanouissement, triomphe de l'art lorrain.

M. Gallé nous a dit sa pensée sur les destinées actuelles de son art dans une suite d'articles que publia, en 1882, le *Moniteur de la Céramique et de la Verrerie,* il étudie, pour ces deux industries, les causes du malaise dont a souffert le commerce d'exportation ; il gourmande la faveur accordée au dessin d'imitation ; il montre le progrès de l'art décoratif dans la substitution d'un sentiment nouveau, moderne et français, à la copie servile des styles anciens ou étrangers.

M. Émile Gallé, nous le savons, Messieurs, a donné cette impulsion : son initiative sera féconde, et son honneur sera d'avoir ajouté celle-ci aux initiatives que comptent déjà Nancy et la Lorraine. Et je le dis, parce que notre nouveau confrère aime sa ville d'un amour tout filial ; on le voit, on le sent dans cette page où, tout en comprenant les légitimes exigences du présent, il adresse un regret pieux aux vieilles pierres pittoresques, aux recoins herbeux et solitaires, aux paisibles retraites que notre génération a vus disparaître à jamais. Reportant ma pensée vers le Nancy d'autrefois, je me suis rappelé que, il y a longtemps, j'avais entendu souvent à nos carrefours, pendant les brumeuses après-midi d'hiver, un vieux mendiant à la voix mélancolique, qui chantait, en s'accompagnant de son orgue :

> En vérité, l'on saurait bien des choses,
> Si le Bon Dieu faisait parler les fleurs.

Digitized by Google

Permettez-moi d'évoquer ce lointain souvenir ; le vœu de l'ancienne chanson s'est presque réalisé, puisque M. Gallé a su faire conter aux fleurs de si merveilleuses histoires.

Nous retrouvons, Messieurs, ce culte du pays natal chez M. Labourasse. Patient chercheur, il s'est livré à des travaux variés de linguistique, de topographie, de statistique et d'histoire, sous forme de glossaire, de notices et de biographies. Originaire de la Meuse, il en a soigneusement étudié les patois sur le point de disparaître. Il a consacré à Vouthon-Haut, sa petite patrie, une monographie, où la topographie et la statistique du bourg se complètent par l'histoire de la famille seigneuriale, les des Salles. Une brochure sur les hommes illustres de la Lorraine et du Barrois, dans laquelle M. Labourasse nous dit l'existence pénible de trois savants inventeurs, le P. Levrechon, mathématicien, Vayringe et Cugnot ; quelques pages d'histoire et d'archéologie religieuses sur saint Baussange, apôtre de la Champagne ; la biographie élégamment composée de François de Guise, où les traits de cette glorieuse figure sont judicieusement mis en relief, achèvent l'œuvre estimable de votre nouveau correspondant.

Une vie entière consacrée avec zèle à l'éducation de la jeunesse, puis à la direction d'une importante institution de notre ville, l'exercice de l'éloquence religieuse, enfin divers écrits ont attiré vos suffrages sur M. l'abbé Demange. Son travail le plus considérable est un livre sur l'abus des plaisirs dans l'éducation contemporaine, où l'auteur s'élève avec autant d'autorité que de vigueur contre l'amollissement funeste de l'amour paternel. Cette

Digitized by Google

faiblesse et cette imprudence aveugles qui initient l'enfant à une mondanité précoce, à des plaisirs prématurés, portent la plus dangereuse atteinte au caractère des jeunes gens, à leur conscience morale, au bonheur et, trop souvent, à l'honneur même des familles. M. l'abbé Demange a conservé dans un petit volume le souvenir d'une cérémonie pieuse de son village natal ; il a soutenu la cause de la liberté de l'enseignement dans un discours en vers ; enfin un poème intitulé : *la France au tribunal de Dieu,* composé au lendemain des désastres de 1870, défend avec une conviction ardente et pathétique la malheureuse nation, qui fut autrefois et doit demeurer dans le monde l'héroïque instrument de la Providence céleste.

De l'Isère vous est parvenue la demande d'un Lorrain, M. Charaux, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Grenoble, que vous avez accueilli avec le sympathique empressement et l'estime qu'il méritait. La seule énumération de ses œuvres dépasserait les limites qui me sont assignées. Elles vous ont d'ailleurs été naguère savamment analysées. Les études de M. Charaux l'ont toutes dirigé vers les sentiers ardus de la philosophie, depuis sa thèse de doctorat sur la *Méthode morale, ou de l'Amour,* travail remarqué dans lequel il conviait à la fois toutes les facultés de l'âme à concourir ensemble avec la raison à la recherche de la vérité, jusqu'aux dialogues et récits récemment publiés sous le titre de *la Cité Chrétienne.* Disciple de Socrate, M. Charaux estime justement que la science à laquelle il a voué son enseignement et les instantes préoccupations de son esprit, ne doit pas demeurer stérile et spéculative, mais

Digitized by Google

éclairer les routes de la vie et servir à notre progrès moral. Et, pour le démontrer, il n'emprunte pas seulement au maître de Platon les principes et la méthode, mais les procédés mêmes d'exposition, une forme dialoguée, une dialectique aimable et capricieuse. Il éclaire en outre l'enseignement antique des vues nouvelles ouvertes par le spiritualisme chrétien, et, pour en faire la patrie de son âme, il ajoute au domaine métaphysique des philosophes grecs, le monde divin de l'Évangile. Tel est le sujet de ces méditations sur le *Temps et l'Unité de temps,* sur l'*Espace et la Matière,* sur la *Joie et la Tristesse,* sur le *Plaisir et la Douleur,* etc., qui trouvent leur synthèse dans le *Traité de la Cité Chrétienne.*

Il y a une trentaine d'années, dans la chambre d'un lettré, quelques hommes épris des choses de la pensée se réunirent pour créer une société littéraire qui prospéra, vous emprunta le nom de votre fondateur, que vous avez même encouragée et soutenue en écoutant certains de ses travaux, en accueillant plusieurs de ses membres. Bien des œuvres charmantes y virent le jour, bien des idées ingénieuses, nouvelles, paradoxales quelquefois, y furent débattues avec une verve toujours en éveil. On y entendit tour à tour, pour ne citer que les noms de ceux qui ont disparu, Ch. Pierson, Hubert Zæpffel, Narcisse Michaut qui soutint contre M. Francisque Sarcey une si plaisante polémique, où l'on vit un critique expérimenté, dupe, à sa grande surprise, de sa méfiance trop subtile, et mystifié par un débutant de province; Raymond Audiat, qui fit lecture de délicates poésies. Il serait intéressant de conter la trop courte existence de la conférence Stanislas, et peut-être ne serait-

Digitized by Google

ce pas l'un des moins piquants chapitres de notre histoire littéraire. Plusieurs de ses membres ont pris rang parmi vous ; il me suffira de vous rappeler MM. Auguste Digot, Lacroix, de Metz-Noblat, Lucien Adam. Vous avez cette année reçu l'un de ceux qui guidèrent les premiers pas de cette société, M. Ernest Masson. Il redisait, dans une notice nécrologique sur M. Guerrier de Dumast, l'action féconde de ce groupe d'hommes distingués qui, dans le recueil de *Varia,* constituèrent l'*École de Nancy ;* l'ardeur merveilleuse, l'énergique ténacité que dut mettre en œuvre ce promoteur doublé d'un poète, pour raviver nos institutions locales et rendre à notre ville son rang de métropole intellectuelle. Le souffle de cette époque militante respire encore dans les deux ouvrages de votre nouveau correspondant ; l'un sur la *Nature et le Naturalisme,* où il censure sévèrement, à juste titre, cette littérature qui ne cherche qu'à frapper les sens par la minutie réaliste des descriptions et de l'analyse ; l'autre, intitulé *Paraphronime,* où, sous le voile d'allégories et de scènes fantaisistes, se cache une satire mordante des tendances, des aspirations, du trouble intellectuel de notre époque.

Vous vous êtes enfin associé au titre de correspondant étranger, M. Adolf Langstœd, inspecteur de collège à Copenhague. M. Langstœd connaît la France ; il l'aime et s'efforce de répandre dans son pays la même sympathie pour les idées et la littérature françaises. C'est dans cette pensée qu'il a publié de nombreuses brochures sur des biographies de nos grands hommes, des traductions, reconnues fidèles, extraites de nos classiques ou de quelques auteurs modernes, Michelet, Coppée, Théodore de

Digitized by Google

Banville. Des œuvres originales, enfin, telles qu'une tragédie, *Charles de Valois,* un poème religieux et romantique, témoignent du zèle infatigable et de l'utile initiative que vous avez voulu récompenser en faisant un accueil favorable à la candidature de M. Langstœd.

Ma tâche, Messieurs, serait achevée, si je ne croyais nécessaire de vous rappeler, dans le compte rendu de cette année, la participation que vous avez pensé devoir prendre au grand mouvement d'opinion, aux efforts de notre ville et de la Lorraine entière pour obtenir le rétablissement de notre vieille Université.

Déjà, en 1854, pour les Facultés des lettres et des sciences et, dix ans plus tard, pour la Faculté de droit, celui qui fut votre vénéré président d'honneur, M. Guerrier de Dumast, a supporté, presque seul au début, le poids de cette œuvre vraiment patriotique, afin de ramener à Nancy les institutions d'enseignement supérieur. Combien glorieux pour lui et précieux pour notre pays fut son complet triomphe, ce serait presque faire injure à la fidélité de votre souvenir que de vous le redire.

Aujourd'hui, si la France crée les Universités régionales, les mêmes considérations historiques, les mêmes et les plus hautes raisons d'équité et d'utilité politique s'imposent à l'attention des pouvoirs publics. C'est un monument diplomatique, le traité de Vienne, qui stipule le maintien de l'Université lorraine : c'est l'Université de Strasbourg, dont l'esprit et l'enseignement sont ici ; la France en pourrait-elle abdiquer l'héritage au profit d'un établissement non pas, certes, alsacien, mais germanique, et qui, pour occuper le foyer, n'en a pas retenu la flamme. C'est un lien à conserver entre la science

Digitized by Google

française et celle de l'étranger ; c'est une porte à ouvrir sur l'Allemagne et l'Orient. Voudrait-on au contraire reculer encore notre frontière intellectuelle, comme si notre région, elle aussi, ne devait plus être qu'un glacis sur un sol menacé? Telles sont les raisons que des voix autorisées ont fait valoir avec vigueur.

Non seulement vous aussi avez exprimé votre conviction profonde, mais l'un des vôtres a entrepris une tâche aussi méritoire que déjà féconde en résultats. Des conférences au dehors, un infatigable prosélytisme, des cours suivis avec le plus vif empressement et professés sur l'histoire de votre Compagnie, sur les institutions d'enseignement supérieur de l'ancienne Lorraine, sur l'Université de Pont-à-Mousson et son transfert à Nancy, sur le collège royal de Médecine ; enfin et surtout un magistral discours à la rentrée solennelle des Facultés en 1891, discours qui fut un manifeste éloquent[1] ; tel est, Messieurs, le résumé trop succinct de la mission que s'est réservée votre confrère, M. Pfister.

Puissent ces généreux efforts ne pas demeurer stériles : puisse un jour l'Académie de Stanislas applaudir à la résurrection de notre antique Université et voir de nouveau se grouper dans l'enceinte de notre métropole ces trois institutions sœurs, l'Université, la Bibliothèque, l'Académie de Stanislas. Je ne saurais, Messieurs, mieux terminer qu'en formulant un tel vœu !

1. Rappelons aussi le beau discours qu'à cette même séance a prononcé M. le recteur Mourin, membre titulaire de l'Académie.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES

ÉCOLES AVANT ET APRÈS 1789

DANS

LA MEURTHE, LA MEUSE, LA MOSELLE ET LES VOSGES

PAR M. MAGGIOLO

TROISIÈME PARTIE

1802-1890

CHAPITRE Ier.

LÉGISLATION (1802-1830).

I. — Le problème de l'éducation nationale s'est imposé à l'attention des hommes d'État sous tous les gouvernements ; la législation, l'histoire, la statistique, le prouvent avec évidence.

Au sortir de l'anarchie, au milieu des ruines, en présence des partis hostiles, la loi du 11 floréal an X (1er mai 1802) reconstitue l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire; elle fait entrevoir l'établissement des écoles d'enseignement supérieur. Inspirée par le génie du premier Consul, cette loi réparatrice est votée au Corps législatif par 251 voix sur 278 [1].

1. Un adversaire du projet, Duchesne, voulait l'instruction obligatoire, Siméon la repousse : « Comment forcer les pères de famille à envoyer

Digitized by Google

An XI. — Les lois des 19 ventôse et 11 germinal règlent l'exercice de la médecine et de la pharmacie. Trois arrêtés (19 et 30 frimaire, 21 prairial) organisent les études, la discipline, la surveillance, la comptabilité dans les lycées et les écoles secondaires.

An XII. 22 ventôse. — Loi relative aux écoles de droit. 23 nivôse, loi relative aux séminaires métropolitains; c'est l'une des conséquences du concordat du 26 messidor an IX et de la loi du 18 germinal an X, qui règlent les rapports de l'État avec l'Église[1]. — An XIII, le 3 floréal, l'Empereur prescrit une inspection générale des lycées; il ordonne de préparer et de lui soumettre un travail sur l'organisation d'un corps enseignant; « il n'y a pas d'état politique fixe sans un corps enseignant avec des principes fixes. » Le projet est aux Archives nationales ainsi que les rapports des inspecteurs sur les études, la discipline, la tenue, la pratique des devoirs religieux, la comptabilité des lycées.

1806. 10 mai. — La loi relative à la formation d'une Université impériale établit, en trois articles, l'unité de vues et de gouvernement dans l'instruction publique; l'Université aura le droit exclusif d'enseigner. — 1807, 10 février : circulaire aux archevêques et évêques pour les prier de visiter les lycées, les collèges, les écoles de leur diocèse; 30 février : décret relatif aux bourses dans

---

leurs enfants à l'École ? Le culte des lettres ne se commande pas plus que celui de la religion. Tout y est libre, tout y doit être de sentiment et de persuasion. »

1. La lutte entre l'État et l'Église a produit de cruels déchirements; l'accord de la foi chrétienne avec l'esprit nouveau rétablit la paix; la société laïque respecte la liberté de conscience.

Digitized by Google

les séminaires. — 1808, 17 mars. Le décret portant organisation de l'Université n'est que la mise en œuvre des principes consacrés par la loi de 1806. Le plan est simple, vaste, complet : il y aura 26 académies[1] ; — des facultés de théologie, de droit, de médecine, de sciences, de lettres pour l'enseignement supérieur et la collation des grades ; — des lycées, des collèges, des institutions, des pensions pour l'enseignement secondaire ; — des écoles pour l'enseignement primaire, qui n'a pas été oublié, comme on l'a souvent répété. Le décret pose en principe la création d'écoles normales pour l'instruction des instituteurs et le perfectionnement des méthodes ; il rend, à l'institut des Frères de la doctrine chrétienne et aux Congrégations enseignantes de femmes, la capacité légale, que la Révolution leur a enlevée.

Représentant de la société laïque, Napoléon, pour refaire l'œuvre des siècles, réclame le concours de l'élément religieux ; les écoles de l'Université *prendront pour base de leur enseignement les préceptes de la religion catholique, la fidélité à l'Empereur et à sa dynastie, conservatrice de toutes les idées libérales proclamées par les constitutions*. Les décrets des 24 mars et 11 décembre assurent la dotation de l'Université ; elle aura la propriété des biens restés disponibles des anciens établissements d'instruction. — 1809. 30 janvier. Le grand maître demande aux évêques de s'associer à une œuvre digne de tout leur intérêt ; il les prie d'inviter MM. les curés à leur envoyer des notes détaillées sur les maîtres

1. Le décret donne au mot académie une acception nouvelle et administrative.

Digitized by Google

d'école de leurs paroisses... « Vous voudrez bien me les adresser avec vos observations, je confirmerai l'instituteur qui aura mérité votre suffrage » ; le même jour, il écrit aux préfets: « Les lois fondamentales de l'Université prescrivant une éducation civile à la fois et religieuse, j'ai invité les évêques à me fournir *les renseignements qui dépendent de la nature de leurs fonctions ;* je ne doute pas qu'ils ne se rencontrent avec vous, dans tout ce qui peut contribuer à répandre les principes de la religion et de l'ordre social. » Il leur rappelle « que l'enseignement public appartient exclusivement à l'Université; aucune école ne peut s'ouvrir sans une autorisation *expresse* du grand maître ». Ils lui adresseront, *dans un très court délai,* un tableau comprenant le nombre des écoles, le nom, l'âge, l'état, le traitement des instituteurs, leur opinion sur chacun d'eux ; *il y a urgence, car les instituteurs attendent avec inquiétude leurs diplômes.* Respectueux de la liberté des cultes, le grand-maître avait aussi demandé à MM. les Présidents des consistoires des notes détaillées sur les instituteurs protestants et israélites, « afin de pouvoir, en connaissance de cause, leur délivrer ou leur refuser le diplôme ».

Un décret du 10 mars confirme le choix des recteurs; l'Empereur ajournait leur nomination, Fontanes insista : « Le recteur sera l'âme et le centre de son ressort, il rendra plus rapide et plus efficace l'action du grand maître. » De 1809 à 1814, 34 instructions et 41 circulaires du grand maître expliquent aux recteurs les lois, les décrets, les statuts et dirigent leur zèle pour l'organisation financière, le maintien de la discipline, le perfectionnement des méthodes, l'amélioration du sort des maîtres. —

Digitized by Google

1811. Les décrets des 5 février et 11 novembre confirment l'autorité absolue de l'État sur les écoles secondaires ecclésiastiques et les séminaires ; tous les élèves de ces établissements seront tenus de suivre les cours des lycées ou collèges de la ville où ils sont placés ; ils paieront la rétribution universitaire [1]. — 1812. 10 janvier. Une instruction prescrit l'inspection des écoles primaires et l'organisation de classes normales ; une circulaire du 31 août rappelle aux chefs d'institutions qu'il leur est interdit de recevoir des internes au-dessous de l'âge de neuf ans, *si le nombre d'internes, que peut admettre le lycée ou le collège, n'est pas complet.* — 1813. L'Université exerce sur les hommes et les choses de l'enseignement une autorité absolue ; voici en quels termes l'instituteur est nommé : « François Cuvier, inspecteur de l'Académie de Paris à M. J. B. Mauchant : Son Excellence le grand maître, par sa décision du 24 mai, vous autorise provisoirement à exercer les fonctions d'instituteur dans la commune de Forges. En vous adressant cette autorisation, je crois devoir vous rappeler les principales règles que vous aurez à suivre dans la tenue de votre école et les principaux devoirs que vous impose votre titre d'instituteur. »

II. *Première Restauration.* — 1814. 9 avril. Un arrêté du gouvernement provisoire invite le grand maître à continuer ses fonctions ; une ordonnance royale (22 juin) maintient dans son régime actuel l'Université, qui représente la France nouvelle, la France du concordat ; l'Em-

1. Un arrêt de la cour de Paris (août 1779) enjoignait aux chefs d'institutions d'envoyer leurs élèves au collège, à partir de la classe de cinquième.

Digitized by Google

pire a rétabli le droit régalien, la Restauration ne le détruira pas.

Fontanes conserve les fonctions de grand maître, il en informe les recteurs : « Sous le règne pacifique et religieux des Bourbons, l'Université pourra tout perfectionner dans ses établissements. »

Une ordonnance royale du 5 octobre rend aux petits séminaires une certaine liberté ; le ministre en informe les recteurs et il ajoute : « La faveur accordée aux études cléricales ne doit pas nuire à l'Université ; dépositaire de la confiance du plus grand nombre des familles, elle reste chargée de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse. » Le 17 décembre, il demande aux recteurs de lui adresser « *un double tableau de l'état où l'Université a trouvé l'instruction en 1809 et de l'état où elle l'a mise, à la fin de 1814, à travers tant d'obstacles; ce simple exposé des faits fera taire beaucoup de calomnies* ».

III. *Les Cent-Jours.* — 1815. 27 mars. Chargé provisoirement de l'administration de l'Université, Arnault informe les recteurs qu'à dater de ce jour « tous les établissements d'instruction seront réglés ainsi qu'ils l'étaient au mois de mars 1814 » ; il laisse *à leur prudence* le soin d'effectuer *les modifications graduellement, sans secousses, sans porter préjudice aux intérêts des établissements*. Le 27 avril, le ministre Carnot, dans un rapport à l'Empereur, expose avec une grande sagesse de vues un plan général d'instruction populaire.

IV. *Seconde Restauration.* — Sous le Roi comme sous l'Empereur, l'Université conserve son esprit et sa forme;

Digitized by Google

une ordonnance du 15 août maintient l'existence des académies; une commission exercera les pouvoirs attribués au grand maître et au conseil de l'Université. — 1816. Les ordonnances des 29 février et 15 mars organisent le service de l'instruction primaire sur des bases libérales et pratiques. Toute commune doit pourvoir à l'instruction. Un comité, en chaque canton, veillera à l'amélioration des locaux et du sort des maîtres; il sera fait un fonds annuel de 50,000 fr. pour l'instruction primaire. Le roi, c'est Cuvier qui l'affirme, ajouta de sa main cette allocation au projet qu'il allait signer. — 1817. Royer-Collard, à la Chambre des députés, démontre l'utilité et la nécessité de l'Université royale: « Chargée de la fonction publique de l'enseignement, elle n'est autre chose que le gouvernement[1] appliqué à la direction universelle de l'instruction publique, aux institutions particulières comme aux collèges, aux écoles de campagne comme aux facultés. — 1819. 3 juin. Le comte Decaze, ministre de l'intérieur, rappelle aux préfets les dispositions de l'ordonnance du 29 février qui sont applicables aux écoles de filles. — De 1820 à 1828, l'Université est soumise à de rudes épreuves, c'est l'époque de la lutte; les membres de la commission, Royer-Collard, Cuvier, Sylvestre de Sacy, Guéneau de Mussy, Nicole, Rendu, Poirson, veillent avec sollicitude aux intérêts de l'instruction; leurs actes et leur mémoire honorée n'ont rien à redouter des imputations injustes de ceux qui veulent aujourd'hui réhabiliter les théories de l'époque révolu-

1. Pour les hommes d'État, la France moderne, fille légitime de la France ancienne, hérite de tous ses titres de gloire. 89 n'est pas seulement une révolution, c'est le couronnement d'un labeur de mille ans.

Digitized by Google

tionnaire. — 1821. 19 janvier. Le ministre établit les deux règles essentielles de la juridiction universitaire : « Nul ne sera condamné sans avoir été entendu ; toute accusation doit être éclaircie à charge ou à décharge. » — 1822. Le chef de l'Université reprend le titre de grand maître. — 1824. Création d'un ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique. Une ordonnance fixe à 1,825,000 fr. la subvention affectée aux collèges royaux et à l'instruction primaire, à 1,200,000 francs la somme affectée aux bourses des séminaires. — 1828. L'instruction publique distraite du ministère des cultes est dirigée par un ministre qui exerce les fonctions de grand maître. 5 février. M. de Vatimesnil informe les recteurs de sa nomination. La religion et la morale sont les premières bases de toute bonne éducation ; il appelle tout particulièrement leur attention sur l'instruction populaire. 21 avril. Une ordonnance rend à l'Université d'importantes attributions ; elle concilie tout à la fois les droits de l'autorité civile avec les intérêts de la religion ; les comités secondent l'action du pouvoir pour assurer l'instruction des classes pauvres. 12 mai. Le ministre adresse aux préfets une circulaire sur l'exécution de l'ordonnance du 21 avril. Le même jour, il écrit aux archevêques et évêques : « Votre concours avec l'autorité universitaire sera un véritable bienfait ; le chef du corps enseignant s'estimera heureux d'avoir à vous offrir, au nom de ce corps, un tribut de reconnaissance. » 16 juin. Une ordonnance soumet huit écoles secondaires ecclésiastiques au régime de l'Université ; elle porte que *nul ne pourra donner l'enseignement dans les établissements universitaires ou ecclésiastiques, s'il n'a affirmé par écrit*

Digitized by Google

qu'il n'appartient à aucune congrégation religieuse non légalement établie en France[1]. — 1829. 31 janvier. Instruction aux recteurs relative au perfectionnement de l'instruction primaire, au choix des méthodes, aux brevets de capacité, aux conférences, aux comités. Ils fourniront un état nominatif des communes qui sont encore dépourvues d'écoles. — 1830. 16 février. Une ordonnance prescrit d'établir au moins une école normale par académie; les conseils municipaux, dans la session de mai, voteront les sommes nécessaires à son entretien. Cette ordonnance peu connue fait honneur au ministre qui l'a provoquée; elle contient, en germe, la plupart des heureuses réformes accomplies par la monarchie de Juillet.

CHAPITRE II.

HISTORIQUE.

I. *Séminaires* (*grands et petits*). — Le concordat et la loi du 18 germinal an X ont réglé les rapports de l'Église avec l'État. — An X. Le diocèse de Nancy comprend la Meurthe, la Meuse, les Vosges. Le 8 thermidor, le receveur des domaines fait remise à l'évêque de la maison dite des Missions pour servir de grand séminaire. — 1804. Rentrée des élèves. — 1806, 26 juin. Le conseil général vote une subvention de 2,310 fr. — De 1807 à 1814, le

1. Le 6 mai 1830, j'ai obtenu un brevet de maître d'études et de répétiteur, et j'ai dû faire la déclaration prescrite par l'ordonnance, qui restait en vigueur, *même* sous le ministère Polignac.

Digitized by Google

montant annuel des bourses varie de 15,000 à 17,000 fr. — 1810. Les séminaristes suivent les classes d'humanités, de rhétorique, de philosophie, de mathématiques du lycée. Ils sont tenus de subir les examens du baccalauréat ès lettres. Je lis sur le palmarès, de 1810 à 1814, leurs noms parmi les meilleurs; on les désigne sous le titre de *clericus*. — De 1815 à 1830, le séminaire reçoit une subvention de 12,000 fr. Le chiffre des élèves varie de 285 à 300 jusqu'à la création des évêchés de Verdun et de Saint-Dié; il est de 169 au 31 juillet 1830, jour où le séminaire est envahi par l'émeute; la garde nationale, réunie à la hâte, l'occupe pour empêcher l'incendie.

II. — 1817. Une ordonnance du 31 janvier met à la disposition de l'évêque de Nancy l'ancienne abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson, pour y établir une école secondaire ecclésiastique. Le petit séminaire mérita bientôt la confiance des familles; le personnel comprenait un supérieur, un directeur, un économe, 10 professeurs, 4 maîtres d'études. — Des internes en grand nombre, 136 en 1817, 245 en 1822, 282 en 1830, y viennent chercher, à bon marché, l'instruction classique des collèges. — Le 1er août 1830, l'établissement est fermé.

III. *Verdun*. — 1823. 6 janvier. Mgr d'Arbou prend possession du siège épiscopal; il installe un grand séminaire dans les dépendances de son palais. L'inauguration solennelle a lieu le 21 novembre. Il y a un supérieur, 1 économe, 4 professeurs, 80 élèves. L'évêque de Nancy, en 1812, avait autorisé le curé de la cathédrale de Verdun à établir une école secondaire ecclésiastique

Digitized by Google

dans les bâtiments de la cathédrale. Les élèves suivent les classes du collège jusqu'en 1815. L'ordonnance du 30 juin 1828 fixe à 190 le chiffre maximum des élèves à admettre. — 1830, la rentrée des deux séminaires n'a pas lieu.

IV. *Saint-Dié.* — 1823[1]. L'abbé Jacquemin, docteur en théologie et en lettres, professeur de philosophie au lycée de Nancy, est nommé évêque. Il établit un grand séminaire ; les institutions de Senaïde, de Châtel, continuent à préparer les élèves destinés au sacerdoce.

V. — Le diocèse de Metz comprend la Moselle et les Ardennes. — 1804. 16 août. Ouverture du grand séminaire dans les anciens bâtiments qui servaient d'hôpital. L'organisation est la même qu'à Nancy, les séminaristes suivent les classes supérieures du lycée. — 1812. L'école cléricale de Sainte-Glossinde reçoit de nombreux élèves. — 1824. L'évêque établit le petit séminaire de Saint-Louis.

VI. *Académies, facultés.* — 1804. 15 mars. La ville de Nancy adresse au citoyen Conseiller d'État chargé de la direction de l'instruction publique une requête pour obtenir la restitution du foyer d'études que la tempête de 1793 lui a enlevé[2]. — Le décret du 17 mars 1808 subs-

1. Les évêchés de Verdun et de Saint-Dié, supprimés en 1801, conformément au concordat du 15 juillet, sont rétablis, en principe par le concordat de 1817, en fait par la loi du 4 juillet 1821.

2. 1810 Marie-Louise passe à Nancy, la municipalité lui remet un placet qui rappelle les largesses de ses illustres aïeux en faveur des écoles.

Digitized by Google

titue aux anciennes universités un système d'enseignement se rattachant à une même pensée, à une même direction. Nancy, siège d'une haute cour, obtient une académie qui comprend les départements de la Meurthe, de la Meuse et des Vosges. Un recteur, assisté de deux inspecteurs et d'un secrétaire, a la haute direction des études; il signe les diplômes, il a autorité sur les facultés, les lycées, les collèges, les institutions libres et les écoles primaires. La faculté des lettres annexée au lycée compte trois professeurs chargés de l'enseignement supérieur et de la collation des grades. Le programme du baccalauréat est simple, rationnel : « *Les candidats répondront sur tout ce que l'on enseigne dans les hautes classes du lycée.* » Les écoliers en philosophie soutiennent en public, dans la grande cour du lycée, des thèses, que le recteur envoie au grand maître « *Has theses præside Jacobo Jacquemin, doctore et professore, propugnabunt latino vel gallico sermone ad nutum, in facultate litterarum auditores, anno 1811, die veneris, 30 augusti, hora tertia, in aula majore lycœi Nanceiensis.* » Aux termes du décret de 1808 (art. 13), l'Académie devait avoir aussi une faculté des sciences; on ne jugea pas à propos de l'établir[1].

Nancy vit continuer, par le zèle et le dévouement des médecins, l'œuvre de son ancienne faculté de médecine. — Le 4 septembre 1813, le recteur préside la distribution des prix du lycée impérial. — Le 31 août 1814, le

1. Personnel de la faculté des lettres : Le recteur a le titre de doyen, il professe la philosophie ; le professeur de rhétorique est chargé de la littérature latine et française ; l'histoire seule a un professeur spécial, M. Mollevaut, ancien député, jurisconsulte et savant distingué.

Digitized by Google

même recteur préside la distribution des prix du collège royal; le personnel est le même. On ne pratiquait pas alors le système de *l'épuration*. — En 1815, Nancy perd sa faculté; un décret réduit de 23 à 6 le nombre des facultés des lettres. Une commission spéciale est chargée de la collation des grades; j'ai subi devant elle les épreuves du baccalauréat ès lettres, le 16 août 1830. Nous ne considérions pas alors cet examen comme *une quittance générale et définitive envers les lettres et les sciences,* nous ne connaissions pas les terreurs qu'il cause, depuis vingt ans surtout, par son appareil encyclopédique; nous venions au collège pour nous former l'esprit, pour y apprendre à apprendre, la véritable instruction venait plus tard.

1809. L'Académie de Metz, organisée comme celle de Nancy, comprend la Moselle et les Ardennes. Le 1er mai, le recteur installe la faculté des sciences; le premier professeur de mathématiques du lycée en fait partie; on y ajoute un professeur de mathématiques, un professeur d'histoire naturelle, un professeur de physique et de chimie. Les facultés du premier Empire n'ont pas été, comme on l'a dit, des *ombres coûteuses,* les maîtres (recteurs, proviseurs ou professeurs) ne recevaient de l'État aucune subvention spéciale. — 1818. Le recteur approuve un règlement, en 22 articles, arrêté le 12 mars par une société qui a pour but d'encourager l'établissement des écoles, de propager les meilleures méthodes, de procurer aux instituteurs les moyens d'instruction. « Pour servir notre province et suivre les intentions du roi, les soussignés se réunissent en une société d'encouragement pour l'instruction primaire. » — En 1819, cette société,

Digitized by Google

qui a rendu les plus grands services, compte 155 membres; les hommes les plus distingués, le comte de Tocqueville, le baron Dufour, MM. de Vendel, font partie du conseil d'administration.

VII. *Lycées et collèges royaux.* — An X. 16 germinal (1803, 21 juin). Un arrêté du Gouvernement porte création d'un lycée à Nancy[1]. Installé dans les anciens couvents de la Visitation et des Minimes, le lycée remplace avantageusement l'école centrale; on revient aux traditions nationales; le latin et les mathématiques sont la base de l'enseignement. Personnel : un proviseur, un censeur, un aumônier, un économe, douze professeurs. Un bureau d'administration, composé des chefs de la magistrature, du clergé, de l'administration, veille à l'exécution des règlements. Le lycée reçoit des boursiers, des internes, des demi-pensionnaires, des externes. — A partir de 1805, un palmarès imprimé donne le nom des lauréats et les programmes des exercices publics ; du 1er août au 14 septembre, les élèves d'élite, en présence des autorités et des familles, analysent et expliquent les auteurs

1. Dans le projet de loi arrêté par le comité d'instruction publique et présenté à l'Assemblée législative les 20 et 21 avril 1792, Nancy est sacrifié; il n'aura, comme Metz, Verdun et Épinal, que l'un de ces 110 instituts qui doivent remplacer les collèges. L'article 12 du titre V porte: « Il y aura en France neuf lycées : lycée du Nord à Douai, du Nord-Est à Strasbourg, de l'Est à Dijon, du Sud-Est à Montpellier, du Sud-Ouest à Toulouse, de l'Ouest à Poitiers, du Nord-Ouest à Rennes, du Centre à Clermont-Ferrand, de Paris. En 1806, Fourcroy compte 29 lycées, 370 écoles secondaires. Nous avons mieux que le plan de Condorcet. En 1814, il y a 36 lycées avec 9,000 élèves, 368 collèges avec 28,000 élèves; 41 petits séminaires; 1,255 pensions ou institutions privées.

Digitized by Google

français, latins et grecs. — En 1806, les rhétoriciens lisent des essais littéraires et oratoires de leur composition, ils récitent l'*Art poétique* d'Horace et l'*Art poétique* de Boileau; 36 élèves sont interrogés sur les mathématiques, la physique et la chimie. — En 1807, 147 élèves prennent part aux exercices publics. — En 1809, le lycée compte 251 élèves; je lis sur le palmarès : « Une application soutenue, des succès distingués, une sagesse constante, pendant cinq années de séjour au lycée, assurent le premier prix d'excellence à l'élève Caresme, de Pont-à-Mousson. » Le lycée fournit aux écoles spéciales un grand nombre de sujets distingués. La moyenne des élèves de 1809 à 1815 est de 270, celle de 1815 à 1830 de 307.

Lycée de Metz. — 1803. Installation du lycée dans l'ancienne abbaye de Saint-Vincent. — 1804. Un prospectus fait connaître aux familles les conditions d'admission et les avantages du nouvel établissement, *auguste monument de la munificence du souverain.* Tout est organisé selon les statuts, le bureau d'administration, le personnel, l'internat, la discipline, les études. — En 1810, il y a 17 professeurs, 9 maîtres d'études, 396 élèves dont 210 internes. On lit sur le palmarès: « L'élève Hector Varaigne, quoique jeune, est nommé maître d'études avec traitement, place de confiance méritée par sa conduite, son travail et ses succès. » A la distribution des prix, les élèves jouent une pièce intitulée: *Metz sauvée.* — En 1815, il n'y a pas de réaction, le personnel est le même; la cloche remplace le tambour, les élèves sont divisés par études et non par compagnies,

Digitized by Google

leur costume n'a plus les formes militaires, mais l'instruction classique reste fondée sur les anciennes traditions; les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome, les auteurs du grand siècle en sont la base. A Metz comme à Nancy, les professeurs instruits, laborieux, honorés, vieillissent dans leurs fonctions; la stabilité du personnel enseignant est l'une des conditions essentielles du succès des études. Moyenne des élèves de 1809 à 1815, 445; de 1815 à 1830, 394: le chiffre des boursiers a baissé de 100 à 24.

VIII. *Écoles secondaires. Collèges communaux.* — 1803. L'État concède aux villes des locaux pour établir des écoles secondaires communales, où « trois professeurs au moins enseignent les éléments des langues anciennes et les premiers principes de l'histoire et des sciences » ; il ne leur accorde aucune subvention, il réserve les faveurs du budget à ses lycées. Chacun des 17 collèges, dont je constate l'existence en 1830, a ses archives et son histoire, ses programmes, ses règlements, son bureau d'administration, son budget, ses principaux, ses professeurs instruits, modestes, dévoués, et aussi ses écoliers d'élite, qui, dans les lycées et les écoles spéciales, se distinguent par leur travail et leur intelligence.

Académie de Nancy (*Meurthe*). — *Toul.* — 1802. Une souscription de 1,000 fr. permet d'établir une école secondaire dans le collège fermé en l'an IV; les trois professeurs de latinité y sont logés, leur traitement est de 400 fr.; un conseiller municipal fait gratuitement le cours de mathématiques. — 52 élèves en 1803, 60 en

Digitized by Google

1808. M. Gouvion fonde des bourses; il y a 5 professeurs; leur traitement est porté à 720 fr.; les frais de la distribution des prix s'élèvent à 43 fr. 50 c.[1]. — 1812. Le député affecte une partie de son indemnité au collège. — 1815. La subvention de la ville est de 2,000 fr., les rétributions produisent 2,240 fr. — 1816. Le recteur installe le bureau d'administration, on dresse le budget en sa présence; les recettes sont de 3,912 fr. dont 3,112 fournis par la ville. — 1817. Le recteur approuve un règlement, en 22 articles, arrêté par le bureau; il est affiché dans les classes et dans les salles d'études. — 1827. Le collège est prospère, il compte 90 élèves, le budget porte en recettes 8,642 fr., dont 3,600 fr. payés par les familles. — 1830. Les classes spéciales de français et l'école normale donnent au collège une grande importance: le chiffre des élèves dépasse 150; le principal, en 1830, est nommé proviseur du lycée de Nancy.

Lunéville. — 1805. La ville subventionne une école secondaire établie dans la maison des chanoines réguliers. Le personnel est composé de prêtres, professeurs ou élèves de l'ancien collège. — L'abbé Gérome, régent de logique en 1794, fonde une bourse de 600 fr. qui doit être donnée pour trois ans à un élève choisi par les professeurs.

Phalsbourg. — 1804. L'école secondaire transformée en collège est très fréquentée, on vient y étudier le fran-

1. V. dans mon Pouillé de Toul le catalogue des livres et une notice sur le collège.

Digitized by Google

çais; l'internat est nombreux. — A partir de 1820, le collège perd de son importance, le chiffre des élèves tombe à 42 dont 15 internes.

Blamont. — An XI. Le conseil demande que la classe de l'abbé Fidrit soit, comme en 1789, convertie en école secondaire. — 1810. L'école prend le nom de collège. — 1816. La subvention est de 1,500 fr.; le conseil vote un crédit pour la distribution des prix: « On donnera aux élèves des ouvrages de choix, ou des gravures représentant S. M. le roi, les princes et princesses de son auguste famille. » — En 1820, une institution libre ecclésiastique remplace le collège.

Dieuze. — 1808. L'école secondaire est transformée en collège. — 1820. La ville vote une subvention de 2,790 fr. Il y a 32 élèves, dont 8 internes.

Pont-à-Mousson. — 1802. Inaugurée au son des cloches et au bruit du canon, le 13 brumaire an VIII, l'école secondaire est renommée par le mérite de ses professeurs; 5 élèves, en 1810, sont admis à l'École polytechnique. Les subventions de la ville et la confiance des familles soutiennent le collège, malgré la concurrence du petit séminaire. — 1822. 98 élèves, dont 47 internes. Subvention, 7,690 fr.

Meuse. Bar-le-Duc. — 1802. Placée dans l'ancien collège Gilles de Trèves, l'école secondaire a des classes de latinité, de rhétorique, de mathématiques, de physique. — 1807. Le préfet préside la distribution solennelle, il

Digitized by Google

offre un prix d'honneur. — 1808. Le collège est prospère, les exercices publics ont lieu en présence des autorités, de l'élite de la société et des familles : « Les élèves interrogés ont parfaitement satisfait à l'attente des auditeurs. » Il y a des prix *de dictature,* de diligence, d'ordre, de sagesse, de français, de latin, de grec, de sciences, de mémoire ; on compose chaque semaine ; le prix *de dictature* est réservé à l'élève qui a été vingt et une fois premier. — 1814. « Les études ont été contrariées par l'envahissement du pays et le tumulte des armes ; » la rentrée a lieu le 2 octobre : « L'avenir sourit aux muses, la jeunesse ne sera plus enlevée aux études par la guerre. » — 1816. Les troupes alliées occupent le collège, la distribution a lieu dans une église, sous la présidence du préfet. — De 1816 à 1830, le collège est prospère, le personnel intelligent est dévoué, les élèves nombreux ; le bureau d'administration veille à la discipline et aux études, avec une sollicitude attestée par le registre de ses délibérations.

Verdun. — 1803. L'école centrale ferme ses cours, l'école secondaire ouvre les siens ; les classes de grammaire, d'humanités, de rhétorique, de sciences attirent un grand nombre d'internes et d'externes, le personnel est complet, un principal, un aumônier, sept professeurs, une moyenne de 175 élèves. La ville tient à honneur de soutenir son collège à la hauteur de celui de Bar. — 1813. Le préfet, M. de Saint-Aulaire, chambellan de l'Empereur, préside la distribution des prix ; il proclame les noms des boursiers du département, qui ont obtenu des succès aux lycées de Metz et de Nancy. Les palma-

Digitized by Google

rès signalent les élèves d'élite qui, interrogés dans les exercices publics, ont mérité les prix de dictature et de compositions. Les documents conservés et classés aux archives de la ville permettent d'établir la situation matérielle et intellectuelle du collège, de 1803 à 1890. Il y a des collèges à Ligny, à Clermont, de 1804 à 1815 ; à Commercy, le collège est prospère ; il y a des exercices publics ; à la distribution des prix (1806), le principal fait l'éloge de Rollin ; un rhétoricien lit un discours sur la marche triomphale de nos armées. A Saint-Mihiel, la moyenne des élèves est de 90 ; le bureau d'administration et la municipalité soutiennent le collège de cette antique cité parlementaire.

Moselle. — 1802 à 1815. Thionville, Sarreguemines, Sarralbe, Gorze, Briey ont des écoles secondaires d'abord et ensuite des collèges. — De 1815 à 1830, les collèges de Thionville et Sarreguemines restent seuls, ils ont une sérieuse importance. — 1817. Un élève de l'école normale supérieure professe la rhétorique à Thionville ; il y a un principal, 6 professeurs, 150 élèves dont 90 internes. La même année, à Sarreguemines, le collège compte un principal, 6 professeurs, 97 élèves, dont 50 internes.

Vosges. Épinal. — 1803. Une école secondaire, autorisée par le Gouvernement, remplace l'école centrale ; elle compte bientôt de nombreux élèves. — 1808 à 1830. Le collège, soutenu par les libéralités de la ville, par le mérite des professeurs, par l'intelligence des membres du bureau d'administration, jouit de la confiance des familles.

Digitized by Google

Neufchâteau. — 1804. L'abbé Hennequin tient des pensionnaires *proche la maison de charité ;* le prix est de 160 fr., 3 résaux de blé, 12 fr. pour blanchissage, 50 fr. pour frais divers. — 1808. Le collège a un principal, 3 professeurs. — De 1815 à 1830, une moyenne de 95 élèves et de 6 professeurs.

Remiremont. — 1802. La ville installe une école secondaire dans une partie de l'abbaye. L'abbé Janny, principal, y réunit 100 élèves. — En 1808, la subvention est de 4,000 fr. — De 1820 à 1830, le collège a une renommée bien justifiée par le succès des études et la valeur des maîtres.

A Saint-Dié en 1807, à Mirecourt en 1819, l'école latine est transformée en collège.

IX. — De 1802 à 1810, les institutions et les pensions privées sont nombreuses, quelques-unes florissantes, partout les municipalités les encouragent et souvent les subventionnent. En l'an X, j'en compte 10 dans la Meurthe ; à Nancy, on y fait des examens publics, des distributions de prix ; à Lunéville, les exercices et la distribution ont lieu à la salle des trophées ; on y donne en prix les *Lettres persanes* en 2 volumes. Il y a des institutions à Bar, à Verdun, à Vaucouleurs, à Varennes, à Stenay, à Moirey, dans un grand nombre de presbytères. A Metz, en l'an X, l'abbé Remy tient une école secondaire à côté des Bénédictins ; il a 42 élèves, dont 19 internes ; M. Schmit en reçoit 90 ; on enseigne le latin et les mathématiques dans les institutions de Sierck, de Faulquemont, de Boulay, de Forbach, de Guesling, de Longwy. A Char-

Digitized by Google

mes, dans les Vosges, la ville accorde une subvention et un local à l'abbé Gérard ; on ouvre des pensions à Lamarche, à Senaïde, à Châtel, à Autrey.

Le succès des établissements libres varie selon la valeur des chefs qui les dirigent ; en 1809, ils font une rude concurrence aux lycées et aux collèges ; une législation impitoyable leur interdit les exercices publics, les distributions de prix; elle leur impose l'autorisation préalable, l'inspection, la rétribution du vingtième. Le procureur impérial, à la requête du recteur, doit faire fermer d'office les écoles tenues sans autorisation ; les recteurs de Nancy et de Metz montrent une grande modération ; je ne trouve qu'une seule intervention de l'autorité. En 1813, le curé de Gérardmer écrit à l'ancien évêque de Blois *qu'il a eu le bonheur de recevoir dans son presbytère :* « Je prépare quelques pauvres enfants pour le sacerdoce ; j'ai été dénoncé au recteur, qui m'a fait écrire par le procureur impérial. J'espère, grâces à votre puissante intervention, n'être pas troublé dans une œuvre si charitable. » Le curé de Gérardmer, comme ses confrères, continua son œuvre charitable ; le procureur impérial et le recteur, au lieu de fermer d'office, se bornent à avertir.

X. *Instruction primaire.* — 1802-1830. Le concordat rétablit l'alliance séculaire entre l'État et l'Église ; l'école fermée s'ouvre partout ; l'instituteur, comme avant 1789, est l'auxiliaire du pasteur. La loi rend à la commune son initiative : elle choisit son instituteur, l'école est une affaire communale ; le préfet approuve les traités, il provoque les améliorations ; le sous-préfet est obligé, chaque

Digitized by Google

mois, de rendre compte au préfet de l'état matériel des écoles et des progrès réalisés. — De 1802 à 1808, le zèle des préfets, leurs instructions, leurs arrêtés aident le Gouvernement à réparer les ruines entassées par la Terreur.

Meurthe. — Le citoyen Marquis, préfet le 1er germinal an VIII, déploie une admirable activité ; il adresse aux maires (21 brumaire an X) une circulaire : « Le ministre, pour s'occuper avec avantage de l'instruction publique, a besoin de savoir d'abord ce qui existe ; j'attends avec la plus vive impatience une réponse aux questions que je vous ai posées. Apportez, citoyens, la plus grande célérité à la faire parvenir à vos sous-préfets. » — 1807. 31 mars. Nouvelle circulaire : « Veuillez transmettre immédiatement à votre sous-préfet une réponse aux questions suivantes : Y a-t-il dans votre commune une ou plusieurs écoles ? En existe-t-il pour les garçons exclusivement et aussi pour les filles ? Combien y a-t-il de garçons et de filles dans les écoles ? Y a-t-il d'anciens frères qui dirigent des écoles privées ? Y a-t-il des écoles dirigées par des dames réunies en communauté ? Sous quel nom est cette communauté ? Y a-t-il une ou plusieurs écoles dotées ; en quoi consistent les dotations ? Quel est le sort dont jouissent actuellement l'instituteur et l'institutrice de chacune des écoles ? en indemnité de la commune, en produit de la rétribution des familles ? Quels sont les objets de l'enseignement ? Y a-t-il lieu d'être satisfait de la capacité et de la méthode de l'instituteur, de l'institutrice, et des progrès des élèves ? J'examinerai avec le plus grand intérêt toutes les observations que vous

Digitized by Google

ferez pour améliorer les écoles et en écarter les abus. » Il en coûte peu pour créer une école; le préfet, dans une instruction du 13 août, répète aux maires que la commune ne doit à l'instituteur qu'un logement, ou une indemnité, et une rétribution réglée par le conseil; on pourra, si c'est l'avis du conseil, confier à l'instituteur d'autres services, la sonnerie, l'horloge... mais la dépense affectée à chaque service fera l'objet d'un article séparé et sera rappelée dans le traité passé avec l'instituteur. — 1808. 18 octobre. Le préfet prescrit aux maires d'ouvrir un registre destiné à contenir les déclarations des agents de l'instruction, en exécution du décret du 17 septembre. Ce registre, coté et paraphé, portera en tête la formule suivante: « Êtes-vous dans l'intention de faire partie de l'Université impériale et de contracter les obligations imposées à ses membres? » Le registre contiendra deux colonnes, *oui* et *non*, dans l'une desquelles chaque agent apposera sa signature avec son nom, ses prénoms, son âge, ses qualités. « Aussitôt les déclarations reçues, vous clorez le registre et l'adresserez à votre sous-préfet, pour m'être transmis le 1er novembre. » Les archives prouvent que l'appel a été entendu; partout on ouvre les écoles fermées depuis 1795.

Crépey. — An X. 26 pluviôse. Le maire et le conseil nomment Lefèvre; il sera chantre, sonneur, greffier; il recevra 200 fr. pour ces fonctions, 50 fr. pour indemnité de logement, 2 fr. par écrivain, 1 fr. 50 c. par abécédaire. — 1806. Achat d'une maison. — 1826. Traitement fixe 340 fr., plus la rétribution.

Saint-Clément et Laronxe. — An X. 9 floréal. Les

Digitized by Google

maires des deux communes traitent avec Dervaux. Il aura 15 sols par habitant. — An XI. Le traitement est élevé à 206 fr. — 1809. Le garde champêtre, par ordre des maires, signifie à Dervaux la cessation de son bail; il lui enjoint d'avoir à quitter immédiatement la maison. — 1816. 1er septembre. Création d'une école spéciale de filles. — 1818. Le conseil attribue gratuitement une portion affouagère au curé, à l'instituteur et à la sœur; il accorde 110 fr. à l'instituteur pour compenser la perte des écolages de filles.

Heillecourt. — An XI. Le conseil, vu que le citoyen Gand a rempli *gratuitement* ses fonctions pendant la Révolution, arrête qu'il continuera de servir la commune comme par le passé. — An XII. Le traitement est porté de 120 fr. à 230 fr. — 1824. La classe aura lieu toute l'année de 7 à 11 heures le matin, de 1 à 5 heures le soir. — 1830. Rétribution par écrivain, 12 fr.; par abécédaire, 10 fr.; indemnité de logement, 60 fr.

Saint-Baussant. — An X. 26 pluviôse. Après une longue interruption, le conseil traite avec François, qui s'engage à servir la commune aux conditions d'un traité rendu exécutoire par l'administration du district, le 23 mars 1792. — 1807. 7 mai. Traité conforme au modèle annexé à la circulaire de M. le sous-préfet. Le percepteur payera 50 fr. pour le logement, 50 fr. pour la sonnerie civile; la rétribution sera de 2 fr. 50 c. par élève. — 1811. Le conseil, vu les instructions de M. le préfet, vu le traité du 20 mars 1809 approuvé par le préfet le 20 janvier 1810, vu que ce traité expire le 1er novembre et que, dans l'intérêt public, il ne doit y avoir

Digitized by Google

aucun chômage..., arrête, de concert avec François, les conditions ci-après : l'instituteur sera tenu d'exercer jusqu'à démission, révocation ou décès ; il enseignera la lecture, l'écriture, la grammaire, le calcul décimal, le catéchisme adopté pour l'Empire ; il recevra 75 fr. pour logement, 75 fr. pour l'horloge et la sonnerie civile, une rétribution de 2 fr. 75 c. et de 2 fr. 50 c. payables sur un rôle rendu exécutoire par le sous-préfet ; il jouira, comme un habitant, des avantages et émoluments communaux. — 1826. 13 novembre. L'instituteur donne sa démission. Le conseil convoqué extraordinairement, vu l'urgence de ne pas laisser chômer l'instruction, nomme Hénot, qui a présenté son brevet de capacité, ainsi que l'autorisation de M. l'évêque. Le traitement fixe est élevé à 300 fr. ; l'instituteur jouira de la maison commune, à l'exception d'une chambre réservée pour les assemblées du conseil.

Sécheprey. — 1806. 3 juin. Le maire, vu le choix fait par le conseil et par lui, passe traité avec l'instituteur. L'école sera ouverte de 6 à 11 heures le matin, de 1 à 5 heures le soir, excepté les jeudis, les jours de fêtes religieuses et civiles et les vacances, dont l'ouverture sera réglée par nous. Il enseignera la lecture, l'écriture, la grammaire, le calcul décimal et le catéchisme ; il jouira de la maison de tout temps consacrée à cet usage, de la rétribution, 2 fr. par élève, des avantages et émoluments communaux. — 1813. 13 mai. Le conseil, vu les instructions de M. le préfet sur l'éducation (avril 1809 et 1811), prenant en considération d'y pourvoir, choisit Fonde, sous la réserve de la confirmation de S. Exc.

Digitized by Google

le grand maître de l'Université impériale. — Le 8 août, le préfet, vu la délibération et le traité y joint, ensemble l'avis du sous-préfet, arrête : 1° le sieur Fonde sera continué indéfiniment par l'autorité compétente, à charge par lui de se pourvoir d'une autorisation de M. le recteur et de faire enregistrer cette autorisation à la mairie ; 2° le maire délivrera une expédition du présent arrêté à l'instituteur, dont le traitement, fixé à 150 fr. indépendamment du logement et des écolages, sera acquitté sur la caisse du percepteur, conformément à l'arrêté du 6 mai 1806.

Vilcey-s.-Trey. — 1810. J. Bouchon, choisi par le maire et le conseil, s'oblige à tenir l'école jusqu'à la veille de la fenaison, à entretenir l'église de son mieux, à servir M. le curé dans ses fonctions ; il recevra 40 sous par habitant pour tout le sonnage, 1 fr. 50 c. par écrivain, 1 fr. 25 c. par A B C. — 1812. Le recteur délivre à Bouchon l'autorisation d'exercer. — 1814. 25 septembre. Le conseil envoie l'appariteur demander à Bouchon s'il veut continuer ses fonctions ; la femme Bouchon répond à l'appariteur *que son mari serait bien fâché de servir davantage la commune* et qu'il donne sa démission. Le maire et le conseil, *pour ne pas voir les enfants sans instruction,* traitent avec Pernet, aux conditions de coutume. Pernet est pourvu d'un brevet de capacité et d'une autorisation définitive à lui délivrée par le recteur.

Dombasle. — An XIII. Traité avec Fr. Maire. Il tiendra école toute l'année, il enseignera suivant le mode adopté par le conseil dans sa délibération du

Digitized by Google

29 vendémiaire an XI; il prendra à ses frais un clerc pour l'aider du 1er brumaire au 1er germinal; il jouira de la maison, du jardin et des rétributions; il aura 50 fr. pour l'horloge. — 1818. Le conseil, vu la moralité et l'aptitude de Fr. Maire, le nombre de ses élèves qui se porte à près de 200, du 1er novembre au 1er mars, améliore sa position : 120 fr. pour l'horloge et la sonnerie. — 1824. 26 mars. Le préfet renvoie au maire une pétition qu'il a reçue de différents individus qui demandent pour l'instruction un frère de la congrégation de Vézelise; le conseil convoqué extraordinairement, vu l'état des ressources financières, vu les conditions portées au traité de Fr. Maire, considérant que la commune a besoin que l'instituteur puisse être en mesure de chanter et assister le curé en ses fonctions, nettoyer l'église, blanchir les linges, enlever les neiges, diriger l'horloge et la sonnerie...; considérant qu'un frère de la Doctrine ne pourrait s'occuper de ces détails, délibère qu'un instituteur marié est préférable et convient mieux à la commune. L'autorité du conseil est souveraine, la pétition n'a pas de suite.

Cirey. — An X. 15 pluviôse. Le conseil, mis en demeure de choisir un instituteur, confie l'école à celui qui exerçait en 1790; il lui alloue 300 fr. de traitement. Je copie sur le registre (15 août 1812) l'autorisation accordée à l'instituteur. « Université impériale. Académie de Nancy. La Ruelle (Jean-François) est autorisé provisoirement à exercer les fonctions d'instituteur primaire dans la commune de Cirey. Nancy, 30 décembre 1811. Le recteur, D'régel. » — 1818. Le conseil, vu l'ordon-

Digitized by Google

nance royale du 29 février 1816, décide la création d'une école de filles confiée à une sœur des associations du département. — 1830. Le conseil porte à 600 fr., plus 80 fr. de chauffage, le traitement de deux sœurs de la Doctrine. — 1832. Le conseil réduit de moitié le prix de la rétribution; l'instituteur touchera 1,200 fr. au lieu de 1,500 fr.; *ce qui est suffisant,* dit la délibération, *car il n'est pas d'instituteur du voisinage qui en reçoive autant.* La situation dépend absolument de la volonté et du bon plaisir des conseils municipaux.

Foug. — 1826. L'Université n'a plus la direction exclusive des écoles, l'évêque doit délivrer l'autorisation aux candidats munis d'un brevet; je n'ai trouvé aucun règlement spécial publié par les évêques de Nancy, de Metz, de Verdun et de Saint-Dié; mon enquête, en 1877, n'en signale qu'un seul, celui de l'évêque de Versailles. Le 8 avril, l'instituteur est révoqué, le conseil demande une enquête; le curé et le maire font venir deux frères de l'institut de Vézelise. Le conseil leur refuse la maison d'école; ils prennent domicile à la cure. Les gendarmes procèdent à leur installation; le 1er février 1831, ils sont forcés de quitter la commune. Je n'ai trouvé aux archives de Foug ni l'acte de révocation, ni le procès-verbal de la gendarmerie, le dossier de cette affaire a disparu, mais le fait m'a été attesté par des anciens; c'est d'ailleurs la seule commune où le conseil municipal n'a pu faire prévaloir sa volonté.

Réméréville. — 1806. Traitement fixe et horloge, 125 fr.; rétribution, 3 fr. par écrivain; 2 fr. par ABC. —

Digitized by Google

1811. Le conseil choisit Thomas, « à défaut d'autres; ses mœurs sont meilleures que sa science ». — 1813. Traité avec Humbert. « Il ne pourra être révoqué que pour cause de mauvaise conduite, négligence et défaut de moralité, et sera ladite révocation faite par les autorités, sous la réserve de sa confirmation par S. Exc. le grand maître de l'Université impériale; il enseignera la lecture, l'écriture, la grammaire, le calcul décimal, le catéchisme autorisé par le Gouvernement; eût-il même des élèves d'une autre secte, il sera tenu de leur expliquer le quatrième commandement de Dieu. Il lui est interdit d'employer la fustigation, punition trop humiliante pour celui qui l'inflige et trop honteuse pour celui qui la reçoit; il se concertera avec le maire pour établir, pour chaque espèce de fautes, le genre de punition convenable. Pendant l'hiver, il aura soin d'ouvrir les fenêtres de la classe dix minutes avant la sortie, pour empêcher les effets du contraste subit du chaud au froid; il sera tenu, lorsqu'il en sera requis, d'accompagner le tambour pour promulguer les arrêtés et les lois. » — 1830. 5 janvier. Le conseil consent à acheter, pour la somme de 1,750 fr., une maison destinée à l'école.

De 1810 à 1830, les recteurs et les inspecteurs d'académie prennent une large part à la direction des écoles, ils les visitent, ils stimulent le zèle des comités, ils signalent les mesures à prendre; j'en cite un exemple entre cent. — 1821. 14 mai. Le recteur réunit à Lunéville les deux comités cantonaux; il se plaint que l'instruction primaire n'a pas fait encore dans cet arrondissement tous les progrès que l'on était en droit d'espérer; il témoigne le désir de voir les comités établir partout

Digitized by Google

l'enseignement simultané et inspirer aux maîtres une juste idée de l'importance de leurs fonctions, des devoirs qui y sont attachés, de la considération qui doit en être la récompense. Les comités arrêtent qu'une commission composée du sous-préfet, du procureur du roi, du principal du collège, de MM. Renard, premier vicaire, et Guibal, notaire, rédigera un projet de règlement. Le 2 juin, la commission soumet aux deux comités un projet qui est adopté après une sérieuse discussion; on envoie à chaque instituteur des copies imprimées de ce règlement[1], que je regrette de ne pouvoir transcrire *in extenso;* il a produit de bons résultats constatés dans l'enquête de 1834, à laquelle j'eus l'honneur de prendre part dans cet arrondissement. Chapitre Ier : Devoirs du maître. Chapitre II : Division des élèves. Chapitre III : Division du temps. Chapitre IV : Des livres. Chapitre V : Mode de travail de chaque section. Dispositions générales. « MM. les instituteurs auront le plus grand respect pour MM. les surveillants spéciaux qui visiteront leurs écoles; ils se conformeront aux observations et aux avis qu'ils jugeront à propos de leur donner. »

Meuse. Sampigny. — An IX. 15 pluviôse. En vertu de l'arrêté du préfet, le conseil nomme le citoyen Pernot; il aura 125 fr. de fixe, sans préjudice de l'écolage; une gerbe de blé et une d'avoine par habitant pour la sonnerie, 50 fr. pour le greffe, 20 fr. pour l'horloge; il jouira de la maison établie de temps immémorial. — 1815. Le traitement s'élève au moins à 600 fr.: écolages,

---

1. Fascicule in-4°, chez Guibal, imprimeur, où l'on trouve les livres imprimés approuvés par les comités.

Digitized by Google

100 fr.; gerbes levées, 100 fr.; casuel, 100 fr.; redevances des ménages et des veuves, 150 fr.; le fixe, l'horloge et le greffe, 195 fr. — 1809. 29 septembre. Vu l'extrait d'une délibération en date du 12 mai dernier, la congrégation de la Doctrine s'engage à fournir une sœur, sous les conditions d'un traité qui ne sera mis à exécution que s'il est approuvé par le préfet. La sœur aura un traitement annuel de 300 fr.; on lui fournira les objets et les meubles ci-après : 1 lit complet, 3 paires de draps, 4 nappes, 6 serviettes, 6 tabliers de cuisine, 6 essuie-mains, 4 taies d'oreiller, 4 chaises, 1 table, 1 petite batterie de cuisine, le logement, la salle d'instruction et une portion de bois. Je cite ces détails pour montrer avec quelle sollicitude et quelle modération les congrégations religieuses stipulaient les conditions d'existence de leurs filles. — 1821. Nouveau traité avec la congrégation. Il y aura deux sœurs en état de bien instruire; l'école sera ouverte toute l'année; elles enseigneront le tricot, la couture, la broderie et autres petits ouvrages, une heure le matin et une heure le soir. Elles pourront, quand leurs occupations le permettront, donner des soins aux malades pauvres. Dans le cas où les sœurs ou l'une d'elles ne conviendraient pas, les supérieurs les changeront sur la demande faite conjointement par le curé et par le maire. Le 2 octobre, le préfet, vu le traité ci-contre, vu l'acte passé entre l'association de la Doctrine chrétienne et la commune, vu la délibération du conseil et l'obligation pareillement ci-jointe consentie par les pères de famille, et l'avis du sous-préfet, approuve et homologue le traité pour être exécuté selon sa teneur. — 1829. Traité entre le maire et Fr. Simon, breveté.

Digitized by Google

« Art. 1er. Simon s'engage à instruire les élèves suivant les règles de la méthode mutuelle approuvée par la commission de l'instruction publique. — Art. 2. Il leur enseignera les préceptes de la religion catholique, apostolique et romaine. — Art. 3. Il les élèvera dans les principes monarchiques. — Art. 4. Il leur enseignera par principes la grammaire, l'arithmétique, des notions de géographie, de dessin linéaire et d'autres connaissances utiles. — Art. 5. Les classes commenceront et finiront par une prière, le *Veni Creator,* le *Domine salvum.* — Art. 6. Hors le temps des classes, il surveillera les élèves et les fera surveiller par ses moniteurs. — Art. 7. Il sera logé, il aura un fixe de 400 fr. et le prix des écolages. » Le préfet approuve la délibération.

Saint-Jean-lès-Buzy. — An IX. Sous le bon plaisir du citoyen préfet, le conseil fait choix d'un instituteur. Les conditions sont les mêmes qu'en 1789 : greffe, 40 fr.; sonnerie, 24 fr.; écolages, 45 cent. par écolier et par mois. 1803. La place est vacante, *il est urgent,* dit le maire, *de se procurer un instituteur et un chantre, rien n'est plus intéressant à la jeunesse que l'éducation.* Le traité est envoyé à M. le sous-préfet *pour qu'il l'approuve, s'il le juge à propos.*

Beaufort. — An X. Le Conseil, vu la lettre du cit. sous-préfet portant que les conseils sont chargés à l'avenir de traiter, sauf son approbation, avec les maîtres d'école, arrête le taux des rétributions; il choisit pour instituteur le citoyen Plentin, défenseur de la patrie, chasseur à cheval, en congé dans la commune. — 1811. Traité entre le

Digitized by Google

Maire et le Sr Scribeaux ; le conseil ratifie le traité sur lequel on lit : « le curé desservant agrée le traité ci-dessus ».

Vacon. — 1810. Le Conseil réuni extraordinairement *au sujet de louer* un maître d'école, *vu l'urgence d'instruire la jeunesse,* le maire nomme Toussaint, qui s'engage à chanter, à sonner, à dire la prière à l'église, à distribuer l'eau bénite... il enseignera, de la Toussaint à Pâques, la lecture, l'écriture, le calcul décimal, la grammaire, le catéchisme ; il aura pour salaire de chaque habitant 7 litres et $^1/_2$ de blé, autant d'orge, et 1 fr. par année ; 60 c. par écrivain, 40 c. par A B C ; il jouira de la maison avec ses aisances et dépendances, 20 fr. pour le greffe ; il fournira le papier, l'encre et les plumes ; il sera exempt de toutes charges, l'exécution du traité sera suspendue jusqu'à l'approbation de M. le Préfet.

Mangienne. — 1807. Le maire expose au Conseil les démarches qu'il a faites pour examiner la valeur des candidats qui sollicitent la place d'instituteur ; Joublin a réuni tous les suffrages, il s'engage *à accomplir gratuitement le cantoral,* se contentant du casuel qui pourra échoir.

Sivry-la-Perche. — 1821. Le Conseil continue dans ses fonctions Chouilly, pourvu d'un brevet de capacité et d'une autorisation spéciale du Recteur ; il connaît son aptitude et son zèle pour donner aux élèves de bons principes moraux, civils et religieux, il assistera gratuitement aux services solennels ou funèbres pour le Roi et les Princes ; il recevra un fixe de 273 fr. plus les éco-

Digitized by Google

lages et le casuel fixé par le tarif. Le traité sera présenté à l'agrément de M. le Curé et soumis à l'approbation de M. le Sous-préfet.

Hennemont. — 1830. Le conseil, sur la proposition du maire, en vertu de l'ordonnance du 14 février, de la circulaire du préfet du 12 avril, de celle du recteur du 15 avril, décide que l'instituteur jouira de toute la maison, dont le pâtre occupe une partie, qu'on complétera le mobilier par l'achat de tables, de tableaux, d'un buste du Roi, d'un crucifix, que le traitement sera porté de 120 fr. à 225 fr., sans parler de la rétribution ; il y a 50 garçons en hiver, 30 en été. L'école de filles est installée dans une maison achetée par la commune ; traitement 300 fr. ; tous ces votes, conformément à l'ordonnance du 14 février vaudront pour cinq ans.

Vaudoncourt. — 1816. Le conseil traite avec Charpentier, chantre, sonneur, greffier : il recevra 2 fr. par habitant, 60 c. par mois par écrivain, 40 par A B C ; il entrera dans la maison d'instruction, que le berger quittera immédiatement. — *Senoncourt.* 1817. Le préfet approuve le traité par lequel Geoffroy s'engage *à servir la commune* pendant 3 ans, au prix de 225 fr. plus la rétribution et le casuel. La plupart des maires mettent à la charge de l'instituteur, sans que la commune en soit tenue, les frais d'enregistrement ; en moyenne 24 fr. 80 c.

Les Comités cantonaux déploient une intelligente activité, j'en trouve la preuve sur les registres des délibérations : à Étain, 1817, 26 octobre, le comité réuni, en vertu d'une instruction du préfet, et d'une lettre du

Digitized by Google

recteur, prend un arrêté en 13 articles pour faire exécuter l'ordonnance du 16 février 1816. L'instituteur devra se pourvoir d'un brevet de capacité, d'une autorisation du recteur et de l'approbation du préfet. Les maires et les curés veilleront à ce que les écoles mixtes ne soient pas un danger pour la moralité ; il y aura en chaque école un buste du roi, une image de la Vierge, un crucifix. Le comité enverra aux instituteurs des tableaux de lecture et d'écriture et des livres élémentaires. A Vigneulles, 1822, 16 octobre, le comité publie un règlement pour la tenue des écoles et le mode d'enseignement. « Les instituteurs étant surtout chargés de l'instruction tiendront les écoles ouvertes toute l'année, quand même il n'y aurait qu'un seul élève et cela *sous peine de révocation*. Le mode simultané sera partout adopté. La commune fournira à l'école des tableaux imprimés, *qui économisent les livres*. Les maires et autres surveillants spéciaux rendront compte, au comité, une fois par mois, de la tenue des écoles, de la conduite des maîtres, des progrès des élèves. Chaque instituteur, tous les trois mois, adressera au comité une pièce d'écriture, des règles d'arithmétique et une dictée faites par les dix élèves les plus avancés de sa classe ; une expédition du présent arrêté transcrit sur le registre de chaque commune sera placardé à l'endroit le plus apparent de l'école ; MM. les desservants seront invités à en donner lecture au prône le dimanche qui suivra la réception du présent règlement. »

Moselle. — Le relèvement intellectuel et moral n'est pas moins sensible dans la Moselle ; il y a surtout un

Digitized by Google

développement remarquable des institutions de filles. De 1802 à 1830, les religieuses de Saint-Vincent-de-Paul, celles de Saint-Charles, les Dames de Sainte-Sophie, celles de la Visitation, du Sacré-Cœur, les sœurs Vatelotes, celles de la Providence de Portieux, de Forbach, la congrégation de Sainte-Chrétienne surtout, ont à Metz et dans le département des écoles bien dirigées; je n'ai trouvé nulle part un plus grand nombre de pensions et d'écoles spéciales[1]. — 1817. A Metz, 15 pensions ou écoles de filles religieuses ou laïques; les Dames du Sacré-Cœur, dont l'internat peut contenir cent internes, reçoivent gratuitement 160 filles dans leur école annexe. Les religieuses de Sainte-Chrétienne y ont trois écoles gratuites et deux pensions. Il y a 1,400 élèves dans les 14 classes des frères de la Doctrine chrétienne. — 1818. La Société pour l'encouragement de l'instruction primaire fonde une école mutuelle au n° 49 de la rue de l'Abreuvoir, elle compte 350 élèves. — 1819. La Ville entretient un cours d'adultes, des cours gratuits de dessin et de commerce. — 1822. La Société royale organise les premiers cours industriels à l'usage des ouvriers, elle leur décerne des prix et des diplômes de capacité. — 1829. Le Conseil municipal vote un crédit de 1,500 fr. pour former une bibliothèque industrielle et un conservatoire des arts et métiers. — *Thionville,* 1802. Les sœurs de Saint-Charles ouvrent deux écoles, dont l'une est gratuite. A Thury, hameau de Woippy, le desservant et les habitants, en 1811, remplacent l'instituteur décédé : *la*

1. La statistique constate les services rendus par les congrégations de filles aux malades, aux orphelins surtout; nous considérions leur dévouement comme un bienfait et non comme un péril pour la société.

Digitized by Google

moindre lenteur ne pourrait que nuire et préjudicier à la jeunesse; ils choisissent Mathieu, *dont ils connaissent la bonne conduite, la régularité de mœurs, la parfaite connaissance en l'art d'enseigner... il instruira la jeunesse de son mieux et conformément à l'Université impériale.* L'acte est signé par 17 habitants. — *Entrange* et *Œntrange,* 1826. Le Conseil refuse de payer une indemnité de logement, parce qu'il y a une chambre pour l'école; l'instituteur jouira du casuel, de la rétribution; le fixe sera, comme par le passé, payé en nature de blé, 7 maldres[1], 2 bichets, 3 fosses. Les comités de canton, en 1816, les comités d'arrondissement, en 1828, veillent avec sollicitude au maintien de la discipline, ils font établir des écoles partout où il n'y en a pas.

Vosges. Plombières. — An XII. Le Conseil nomme Mathieu instituteur, il aura 15 c. par semaine, par élève, un fixe de 150 fr. — 1809. Le traitement est porté à 300 fr.; on achète une maison d'école au prix de 4,000 francs. — 1812. Le recteur autorise Haumonté à exercer les fonctions d'instituteur. — 1818. Le Conseil, après lecture des lettres du sous-préfet et du préfet, décide que l'école sera dirigée par le mode mutuel. — 1830. Sur l'invitation formelle du recteur, le Conseil fixe pour cinq ans le traitement à 300 fr. et la rétribution à 75 c. par mois, sans préjudice des casualités comme chantre, etc.; il fournit à l'école des tableaux de la nouvelle méthode dite de citolégie.

Ruaux. — An XII. En vertu de la circulaire du

1. Le maldre valait 210 litres.

Digitized by Google

citoyen préfet, le Conseil nomme un instituteur. — *Chamagne,* 1806. *En suite d'annonces faites à son de caisse,* M. Boucher se présente au Conseil, réuni au domicile du maire ; il est accepté, sous l'agrément de M. le desservant ; il se soumettra aux lois et règlements, il prendra un sous-maître du 1er novembre au 1er mars ; les conditions sont celles des traités de 1789. — *Martigny,* 1806. Le Conseil qui, en 1804, a révoqué l'instituteur Salmon, *souvent surpris de vin,* fait notifier par l'appariteur, à Hennequin, d'avoir à cesser ses fonctions à la Saint-Georges. — 1817. Le Conseil, vu l'article 32 de l'ordonnance de février, autorise le maire à traiter avec la congrégation de la Doctrine pour obtenir une sœur ; elle aura 300 fr., *de même que cela a lieu dans les autres communes.* — *Réhaupal,* 1817. Nomination d'Huet comme instituteur, chantre et sacristain ; il a exhibé un brevet de capacité que le recteur lui a donné, après examen du principal d'Épinal. — 1824. J.-B. Lotin, muni *des attestations flatteuses* de MM. les curés et maires des communes où il a été sous-maître, remplace Huet ; il se soumet à aller passer l'examen devant le principal de Saint-Dié. — *Pargny,* 1809. Sur l'ordre du préfet, le Conseil nomme un instituteur, dont il améliore la situation en 1810.

Granges, 1817. Le Conseil accorde une indemnité de 60 fr. à une sœur de Portieux, qui *à présent donne des leçons de sagesse, de religion, de bonne conduite au sexe féminin.* — *Bazoilles,* 1821. Vu le peu de ressources de la commune, les notables s'engagent solidairement à fournir à une sœur de la Providence, un logement et

Digitized by Google

vingt sous par mois pour les filles qui travaillent la dentelle, et 10 sous pour celles de 4 à 7 ans. « Nous nous engageons à ces clauses et conditions pour les enfants féminins que nous avons, et pour ceux que nous aurons, et cela quand même ils n'iraient pas à l'école, ou que la sœur les expulserait pour inconduite ou indocilité manifeste. » — *Vrécourt,* 1829. Le préfet, à la requête du Conseil, approuve un traité signé par le maire et par le supérieur de la Doctrine chrétienne. La sœur enseignera, d'après les méthodes de la congrégation, la lecture, l'écriture, l'orthographe, le calcul, le catéchisme, le tricot et la couture. On lui fournira, outre les tables, bancs, chaises, tableaux nécessaires à l'école, un petit mobilier qu'elle devra entretenir. Le 31 octobre, le maire, stipulant pour et au nom de la commune, choisit pour instituteur Jean Casquat, pourvu d'un brevet du 2e degré à lui délivré par le recteur. L'école sera ouverte pendant dix mois au moins, cinq heures le matin et autant le soir; il enseignera d'après une méthode analogue à celle des Frères; au cas où il ne remplirait pas les conditions du traité, il cesserait ses fonctions sur l'injonction du curé, du maire et du Conseil. Traitement fixe, 345 fr. en plus la rétribution, 40 c. par écrivain, 30 c. par A B C; en moyenne 80 écoliers, dont 50 écrivains; il occupera gratis un logement, qui comprend une salle d'école, un poêle à côté, une chambre servant de cuisine, un grenier, une bûcherie, sans pouvoir prétendre à autres dépendances de ladite maison occupée pour le surplus par le desservant et par l'institutrice. Le préfet approuve le traité, la commune prend à sa charge les frais de timbre et d'enregistrement.

Digitized by Google

Écoles mutuelles. — De 1815 à 1830, l'enseignement mutuel, vanté par Carnot sous l'Empire, favorisé sous la Restauration par des ministres libéraux : Lainé, Decazes et Siméon, est adopté avec faveur. Il n'est pas dans nos Académies de Nancy et de Metz une machine de guerre; il ne menace ni le trône ni l'autel; les recteurs veillent à ce que l'instruction religieuse n'y soit pas négligée. Les premières écoles et les meilleures sont à Roville, où M. Berthier donne une maison, sous la condition expresse que l'école sera dirigée par le mode mutuel; à Écrouves, à Toul, à Nancy, à Saint-Quirin, à Bar, à Verdun, à Gondrecourt, à Metz, à Thionville, à Sarreguemines, à Forbach, à Morhange, à Bitche, à Mirecourt, à Épinal, à Darney, à Plombières. En 1820, il y en a 30 dans la Meurthe, 13 dans la Meuse, 22 dans la Moselle, 15 dans les Vosges. — De 1821 à 1828, les ministres de Corbière et de Fraysinous sont peu favorables aux écoles mutuelles; leur nombre, en France, tombe de 1,500 à 600. M. de Gérando, dans un rapport à l'assemblée générale de la Société pour l'instruction élémentaire, déplore les obstacles suscités au développement des écoles, *une sorte d'hiver sombre nous a enveloppés de toute part;* en 1828, la confiance renaît, *la morte-saison,* comme l'appelait M. de Jouvencel, *est terminée*. Dans nos régions de l'Est les écoles mutuelles, bien dirigées, n'ont pas subi de diminution; elles ont même augmenté dans les Vosges : 29 au lieu de 15.

Le 20 avril 1828, M. de Gérando, à l'assemblée générale, donne, pour chaque Académie, le rapport du nombre des élèves à la population; Metz et Nancy occupent le premier rang.

Digitized by Google

La correspondance de la Société élémentaire de Paris contient de curieux détails sur nos écoles : à Lunéville (1822), le curé a distribué des livres de piété pour étrennes à douze élèves de l'école mutuelle, comme témoignage de satisfaction pour leur conduite morale et religieuse. La morale religieuse, l'exactitude à faire réciter les prières des classes, l'étude du catéchisme, la surveillance des élèves *conduits régulièrement* aux exercices des paroisses, tel est le fond de l'instruction dans nos écoles mutuelles, comme dans toutes les écoles chrétiennes.

Le mode mutuel a rendu des services, surtout dans les villes ; il a suppléé au manque d'instituteurs, il a popularisé l'enseignement ; sous la direction d'un seul maître, des centaines d'enfants, grâce à des moniteurs, recevaient les uns des autres les notions élémentaires ; peu à peu l'enseignement simultané a remplacé avec avantage le mode mutuel.

XI. *Préparation des instituteurs.* — L'ordonnance du 14 février 1830 prescrit d'établir une école normale en chaque Académie ; l'Académie de Nancy en possédait trois : la première, établie à Bar-le-Duc en 1820, transférée en 1823 à Commercy, dans l'antique abbaye des Bénédictins ; la seconde, annexée en 1828 au collège de Mirecourt ; la troisième, la plus importante, placée à Toul, dans les bâtiments du collège Saint-Léon. Le recteur approuve les plans, les devis, les règlements ; il nomme les professeurs. Le budget porte en recettes : 9,160 fr. (30 pensionnaires à 300 fr., 20 externes à 40 fr.) ; dépenses du personnel, 2,820 fr. ; de la nourri-

Digitized by Google

ture, 6,000 fr. La commission administrative détermine ainsi qu'il suit le régime alimentaire : lundi, mardi, mercredi et jeudi : dîner, soupe grasse, lard, légumes; souper : bouilli, légumes ou salade; vendredi et samedi : dîner : soupe, un hareng ou un œuf, fromage des Vosges; souper : un œuf, légumes ou fromage; dimanche : dîner : soupe, bouilli, légumes; souper : rôti et salade; un demi-litre de vin par jour par élève, une livre de lard pour 8, une livre de viande pour 3.

Académie de Metz. — 1820. Le Conseil général fonde, au château d'Helfedange, une école normale où l'on prépare les jeunes maîtres à enseigner le français et l'allemand. Le Préfet, M. de Tocqueville, et le Recteur, M. de Lespin, montrent un grand zèle pour cette institution.

CHAPITRE III.

STATISTIQUE. (1804-1830).

I. *Enseignement supérieur.* — 1808-1815. Académie de Metz. Faculté des sciences : 3 professeurs, 1 suppléant. Académie de Nancy. Faculté des lettres : 3 professeurs, 1 suppléant. Les recteurs, doyens des facultés, professent, à Metz, la physique; à Nancy, la philosophie. Les thèses imprimées sont adressées au grand maître, avec les procès-verbaux des examens.

Enseignement secondaire de la médecine. — 1804. 4 professeurs. — 1809. 6 professeurs nommés par le ministre. Traitement : le produit des inscriptions. — 1822. Un vote du conseil municipal assure le traitement.

Grands séminaires. — 1804 à 1823. Metz et Nancy. En moyenne : 6 professeurs, 290 élèves. — 1823-1830. 6 professeurs, 152 élèves. — Verdun et Saint-Dié. 1823-1830. 5 professeurs, 140 élèves.

II. *Enseignement secondaire* .	1804	1809	1814	1821	1830
Lycée de Metz. Élèves . .	250	396	445	303	394
Lycée de Nancy. Élèves .	230	251	329	247	293

Digitized by Google

En 1814 on compte, en France, 36 lycées avec 9,068 élèves; en 1830, 38 lycées, 14,920 élèves. Notre moyenne : 387 en 1814, 343 en 1830, est supérieure à la moyenne générale.

	1809	1814	1830[1]
	—	—	—
Meurthe (Collèges et élèves) .	5 — 325	6 — 402	6 — 371
Moselle — .	2 — 178	2 — 201	2 — 230
Meuse — .	7 — 335	7 — 336	5 — 363
Vosges — .	3 — 235	4 — 313	5 — 395

Petits séminaires. — Pont-à-Mousson. Moyenne, 221; Metz, 180; Verdun, 150; Senaïde et Châtel, 130.

III. *Enseignement primaire*[2]. — 1° Un édit de Lunéville, juin 1751, divise les duchés de Lorraine et de Bar en 36 bailliages et 1,909 communautés. Mon enquête est complète dans 29 bailliages. Le premier chiffre indique le nombre des communautés; le second, le nombre de celles où j'ai constaté l'existence *d'une école au moins.* — Bailliages : Nancy. 85 communes, 83 écoles. Lunéville, 109-106. Blâmont, 24-24. Rosières, 32-32. Vézelise, 76-73. Nomeny, 15-15. Pont-à-Mousson, 55-54. Dieuze, 70-68. Château-Salins, 31-31. Fénétrange, 19-19. Lixheim, 23-23. Bourmont, 40-37. Mirecourt, 51-50. Neufchâteau, 63-61. Saint-Dié, 71-69. Épinal, 23-21. Bruyères, 54-52. Remiremont, 53-52. Charmes, 21-20. Châtel, 24-22. Darney, 69-68. Commercy, 32-32. Saint-Mihiel, 62-62. Thiaucourt, 20-20. Étain, 52-52. Briey, 82-79. Longuyon, 28-26. Bar-le-Duc, 176-173. La Marche, 68-66. 1,520 communautés recensées, 1,480 ont une école; moyenne, 97,4. Je n'ai pu étudier la situation de 389 communes des bailliages de Sarreguemines, Bitche, Boulay, Bouzonville, Sargaw, Villers-la-Montagne, qui dépendaient des évêchés de Metz, de Mayence, de Trèves surtout, où l'instruction était obligatoire; l'école, sans doute, était partout à côté de l'église, du temple, de la synagogue.

2° En 1770, les évêchés de Toul, de Metz, de Verdun comptent 1,896 paroisses ou annexes; j'ai résumé leur situation scolaire : Toul, 1,036 paroisses ou annexes; 996 ont une école au moins; moyenne, 95,84. Metz, 320-312; moyenne, 97,8. Verdun, 264-260; moyenne, 98. Total : 1,620 paroisses ou annexes; 1,678 écoles; moyenne, 97,4.

3° En 1790, la Lorraine et le Barrois forment les départements de la

1. En France. 1814. 233 collèges, 19,320 élèves; 1830. 322 collèges, 27,308 élèves. Notre moyenne est supérieure en 1814, inférieure en 1830, en raison du nombre des institutions libres dont la moyenne, de 1802 à 1830, est : Meurthe, 18; Moselle, 15; Meuse, 12; Vosges, 7.

2. Tableaux annoncés dans la 2e partie, p. 73.

Digitized by Google

Meurthe, de la Meuse, de la Moselle, des Vosges : 35 districts; chacun de ces districts, en 1790, adresse au Directoire du département un état numérique des écoles pour chaque commune du canton. Ces documents, conservés aux archives, indiquent le chiffre des écoles et des élèves; ils confirment les moyennes des bailliages et des doyennés; j'en ai publié un grand nombre[1]; je me borne à résumer les tableaux des districts de Lunéville et de Blâmont.

Lunéville. — 7 cantons, 99 communes; population, 41,906. Écoles de garçons, 18; de filles, 18; mixtes, 83. Garçons, 2,884; filles, 2,852; 101 écoles pour 99 communes. — An II. 29 messidor. Le Directoire de Lunéville adresse au département un tableau récapitulatif des notices fournies par les municipalités : 30 écoles en activité, 5,897 enfants d'âge scolaire. Les municipalités *se préparent à commencer leur instruction le premier vendémiaire.* — An III. 3 pluviôse. Le président, les administrateurs et l'agent national arrêtent, en séance publique, un tableau des communes fixées pour résidence aux instituteurs; le district, partagé en trois sections, aura 28 écoles. District de Blâmont. 1790. 7 cantons, 69 communes, 4 écoles de garçons, 4 de filles, 64 mixtes. — An II. 24 floréal. 59 mixtes, 4 de garçons, 4 de filles. — An III. 20 nivôse. — 23 centres d'école, 46 communes privées.

4° An IX. Les préfets de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle, des Vosges ne peuvent répondre aux neuf questions de l'enquête du ministre Chaptal; ils constatent la ruine des écoles, ils déplorent l'état *des quelques écoles de village, la plupart sans écoliers*[2]. — 1814. L'action combinée des sous-préfets, des préfets, des inspecteurs, des recteurs d'académie et leur zèle ont rétabli les écoles; les pièces d'archives, fournies par les instituteurs, permettent de déterminer le nombre des communes qui, à la fin du premier Empire, ont au moins une école. Meurthe : 714 communes, 694 écoles. Meuse : 587 communes, 571 écoles. Moselle : 629 communes, 620 écoles. Vosges : 548 communes, 520 écoles. — 1817. Meurthe. Population : 403,088 habitants, 716 écoles communales. Meuse : 306,339 habitants, 602 écoles. Moselle : 410,000 habitants, 706 écoles. Vosges : 357,727 habitants, 524 écoles. — 1821. Meurthe, 729 écoles. Meuse, 603. Moselle, 695. Vosges, 549. Nombre d'écoles de toute nature par 10 communes. Meurthe, 10,2. Meuse, 10,3. Moselle, 11,4. Vosges, 10,1. Un état dressé à Nancy, en 1821, rectifie et complète pour la Meurthe les chiffres

1. V. mes Pouillés de Toul, Metz et Verdun.
2. V. 2e partie.

ci-dessus extraits de l'almanach de l'Université. Arrondissement de Nancy : 191 écoles garçons et mixtes, 59 filles : 8,259 garçons, 7,500 filles. Arrondissement de Lunéville : 161 écoles garçons et mixtes, 31 filles : 6,003 garçons, 5,496 filles. Arrondissement de Toul : 129 écoles garçons et mixtes, 23 filles : 4,155 garçons, 3,803 filles. Arrondissement de Château-Salins : 151 écoles garçons et mixtes, 27 filles : 5,092 garçons, 4,758 filles. Arrondissement de Sarrebourg : 165 écoles garçons et mixtes, 11 filles : 5,101 garçons, 4,908 filles. Total : 797 écoles garçons et mixtes, 151 écoles filles : 28,612 garçons, 26,465 filles. En 1824, 47,807 enfants sont inscrits dans les écoles de la Moselle.

1829. Nombre d'écoles. Meurthe, 716 : 40,417 élèves en hiver, 8,599 en été. Meuse, 602 écoles : 31,695 élèves en hiver, 6,130 en été. Moselle, 706 écoles : 32,355 élèves en hiver, 5,735 en été. Vosges, 524 écoles : 32,842 élèves en hiver, 6,880 en été. La différence entre les chiffres de l'état de 1821 et ceux de la statistique de 1829 tient à ce que la statistique officielle n'a considéré comme écoles que celles qui figurent au budget.

Résumé et conclusion. — Les lois, les décrets, les ordonnances, les faits, les chiffres que j'ai cités[1], prouvent avec évidence l'injustice des accusations d'indifférence ou de mauvais vouloir portées contre le premier Empire et la Restauration en ce qui touche l'éducation nationale. De 1804 à 1830, au milieu des préoccupations et des luttes, ils ont relevé et consolidé l'édifice tombé en ruines, ils ont organisé le service de l'instruction primaire, secondaire, supérieure. « L'enseignement de la Sorbonne a été, avec MM. Guizot, Cousin et Villemain, une des manifestations les plus retentissantes de l'esprit français[2]. »

1. V. mes Pouillés scolaires des diocèses de Toul, Metz et Verdun.
2. M. Liard, *Revue des Deux-Mondes*.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

LÉGISLATION (1830-1870).

I. — La monarchie de Juillet continue et améliore l'œuvre commencée : elle généralise le bienfait de l'instruction, elle assure aux écoles et aux maîtres des ressources positives. La loi du 28 juin 1833 répartit entre la commune, le département et l'État les dépenses nécessaires à l'entretien de l'école ; l'instruction populaire, classée parmi les grands services publics, a son budget, ses impositions spéciales. Nommé par le comité d'arrondissement, institué par le ministre, l'instituteur a un traitement fixe. La commune pauvre ou parcimonieuse perd son initiative, une partie de son indépendance ; ses délibérations désormais se borneront à émettre des vœux, à enregistrer les décisions de l'autorité supérieure. Le projet de loi consacrait aux écoles spéciales de filles un titre V, on l'ajourna ; on craignit d'imposer aux communes des dépenses excessives ; on conserva provisoirement l'ancienne législation. Les mémoires de l'illustre auteur de cette loi nous donnent son opinion motivée sur l'obligation, sur la gratuité, sur la neutralité de l'école : « La fière susceptibilité des peuples libres et la forte indépendance mutuelle du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel s'accommoderaient mal de cette action coercitive de l'État dans l'intérieur des familles... C'est le caractère et l'honneur des peuples libres, de compter sur l'empire de la raison éclairée, de l'intérêt bien entendu et de savoir en attendre les effets. La gratuité absolue était le

Digitized by Google

rêve de généreux esprits... L'État doit offrir l'instruction primaire à toutes les familles et la donner à celles qui ne peuvent la payer. » Il insiste surtout sur la nécessité *de fonder l'instruction populaire sur l'action unie et prépondérante de l'État et de l'Église...* « Il faut, pour que cette instruction se répande et s'établisse solidement, pour qu'elle soit vraiment bonne et socialement utile, qu'elle soit profondément religieuse... L'influence religieuse doit être habituellement présente; si le prêtre se méfie ou s'isole de l'instituteur, si l'instituteur se regarde comme le rival indépendant et non comme l'auxiliaire fidèle du prêtre, *la valeur morale de l'école est perdue et elle est près de devenir un danger.* » Un statut de 1834, en 34 articles, porte (art. 4): Dans toutes les divisions, l'instruction morale et religieuse tiendra le premier rang: des prières commenceront et termineront les classes, des versets de l'Écriture sainte seront appris tous les jours; tous les samedis, l'évangile du dimanche suivant sera récité. Les dimanches et fêtes, les élèves seront conduits aux offices divins. — 1835. 26 février. Une ordonnance place au chef-lieu de chaque département un inspecteur spécial de l'instruction primaire: il veillera à l'application des règlements, des méthodes, il stimulera le zèle des comités et des municipalités, il sera l'agent essentiel de l'autorité centrale. — En 1837, on crée 65 sous-inspecteurs primaires; en 1848, il y en a un dans chaque arrondissement; deux inspecteurs primaires supérieurs impriment au service une forte impulsion. — 1836. 23 juin. Une ordonnance applique aux écoles de filles les dispositions essentielles de la loi de 1833. Un arrêté du 28 juin rend plus complet le programme

Digitized by Google

d'examen ; il évite, avec raison, d'imposer aux aspirantes des études scientifiques.

Les ordonnances de 1837 (7 décembre), de 1845 (18 novembre), de 1846 (1er novembre), améliorent le traitement des instituteurs ; elles leur assurent un avancement hiérarchique, une retraite à la fin de leur carrière, des récompenses honorifiques ; elles leur réservent le tiers des places vacantes dans l'inspection primaire. En 1848, on compte 14 inspecteurs et 67 sous-inspecteurs choisis dans les rangs des instituteurs primaires.

1837. 22 décembre. — Une ordonnance transforme en établissements charitables d'instruction les refuges de la première enfance ; elle fixe les programmes, les conditions d'aptitude des directrices, les mesures nécessaires pour assurer aux enfants des deux sexes, jusqu'à 6 ans, les soins de surveillance maternelle que leur âge réclame. La salle d'asile constitue un système spécial de première éducation : elle fortifie le corps, elle développe l'intelligence et la moralité.

1839. 29 janvier. — Une ordonnance relative aux collèges communaux confirme les dispositions de l'arrêté de septembre 1826 et de l'ordonnance de mars 1829, elle fixe le minimum des traitements. — 1841. L'ordonnance du 21 juin annexe aux collèges des écoles d'enseignement primaire supérieur, celle du 18 novembre 1845 établit des écoles normales secondaires pour fournir *des éducateurs,* des maîtres d'études, des maîtres élémentaires aux collèges royaux, des régents aux collèges communaux. — En 1844, l'article 25 d'un projet de loi demande d'interdire l'enseignement des langues anciennes au delà de la quatrième dans les collèges com-

Digitized by Google

munaux ; on s'émeut dans les Vosges, on proteste ; à Saint-Dié, 210 électeurs, le maire et le pasteur en tête ; à Neufchâteau, 53 électeurs adressent des pétitions à la Chambre. De bons esprits aussi voudraient deux éducations classiques, l'une supérieure, l'autre de moindre étendue ; il semble peu rationnel que l'on enseigne au collège de Sainte-Menehould ce que l'on enseigne à Louis-le-Grand. — 1847. 31 mars. Le ministre présente aux Chambres un projet de loi qui assure à l'instituteur un traitement suffisant pour le temps de son activité, une retraite pour sa vieillesse. Le budget de l'instruction publique s'élève à 19,262,438 fr. dont 2,959,537 fr. sont affectés à l'enseignement primaire.

II. *Seconde République.* — 1848. Le ministre nommé le 24 février, M. Carnot, a la sagesse de ne pas toucher à l'Université ; il repousse avec courage les systèmes radicaux. « Il a fallu, disait-il plus tard, quelque fermeté pour résister à des plans de réformes prématurées, qui surgissaient de toutes parts. » Le 5 juillet, M. Carnot se retire ; on lit dans l'exposé des actes de son ministère ces paroles qui l'honorent et que l'on semble trop oublier : « Le ministre de la religion et le maître d'école sont à nos yeux les colonnes sur lesquelles doit s'appuyer l'édifice républicain. »

1850. La loi du 15 mars donne enfin la liberté de l'enseignement promise par la charte de 1830, par la constitution de 1848. Juste en son principe, elle est, on l'a dit avec raison, un pacte de famille, un traité d'alliance entre deux puissances qui veulent marcher de concert vers un même but. — Les journées de Juin ont effrayé

Digitized by Google

les esprits ; la situation est pleine de périls ; la société menacée demande à la liberté d'enseignement un remède contre le retour offensif des principes, des théories, des doctrines de 1793, qui ont apporté dans les questions d'éducation le despotisme et la violence. Dans la commission chargée de préparer la loi, M. Thiers, le champion de l'Université, donne la main à M. de Montalembert, l'apôtre de la liberté. Un maître en l'art de penser et d'écrire, M. Gaston Boissier, a apprécié avec une haute impartialité, le caractère et la portée de cette loi[1]. Je regrette qu'un professeur de talent, dans un livre qui se trouve aujourd'hui dans toutes les bibliothèques cantonales d'instituteurs[2], nous en ait fait un résumé exclusif, injuste, intolérant ; il semble oublier que notre société, essentiellement laïque depuis la charte de 1830, autorise la diversité des opinions et des croyances ; il met en cause ce qu'il appelle le parti catholique, ultramontain : il attribue, sans preuves, *à l'évêque Dupanloup* des articles de journaux, un mémoire, qui n'ont exercé aucune influence sur les hommes politiques[3] qui ont voté *cette fameuse loi,* qui ne mérite pas la *mauvaise réputation qu'on lui a faite.* En réalité, la loi ne détruit pas l'Université, elle infirme le principe sur lequel elle repose ; elle organise l'enseignement privé à côté de l'enseignement de l'État ; l'Université de 1808, créée tout d'une pièce par le génie de l'Empereur, cesse

1. *Revue des Deux-Mondes,* août 1869.

2. *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire,* art. France, 1049 à 1091.

3. Barthélemy Saint-Hilaire, de Broglie, Buffet, Casimir Périer, Thiers, de Vatimesnil, etc.

Digitized by Google

d'exister légalement. *Les associations* laïques ou religieuses, les particuliers pourront fonder des collèges et des institutions; les instituteurs communaux sont nommés par le conseil municipal de chaque commune, l'institution est donnée par le ministre. Elle oblige les communes à fournir à l'instituteur un local convenable, un mobilier scolaire, un traitement fixe qui ne peut être inférieur à 200 fr.; un supplément à ceux dont le traitement joint à la rétribution scolaire n'atteint pas 600 fr.; toute commune de 800 âmes est tenue d'avoir une école de filles.

1852. 11 avril. — Un décret rend obligatoire un plan d'études adopté par le conseil supérieur de l'instruction publique. L'économie habile de ce plan nouveau séduisit d'abord beaucoup de bons esprits; la bifurcation reposait sur un principe juste et très simple, elle organisait deux séries d'études parallèles, qui devaient conduire au but final de l'éducation publique, elle appropriait les études à l'état de nos mœurs, elle divisait l'enseignement en deux branches, l'une littéraire, l'autre scientifique. Nous dirons les conséquences de ce plan dans notre académie, où il fut appliqué avec de sages tempéraments.

III. *Second Empire.* — 1853. Le Coup d'État avait failli supprimer l'Université; l'orage passa, l'enseignement officiel fut sauvé, on revint aux traditions du premier Empire. La loi du 14 juin 1854, dont les décrets du 22 août assurent l'exécution, institue seize académies administrées par un recteur assisté d'autant d'inspecteurs qu'il y a de départements dans la circonscription. Elle concentre l'administration de l'instruction publique dans les mains d'un petit nombre de délégués de l'autorité souveraine, afin

Digitized by Google

de donner un plus vaste champ à leur activité et à leur dévouement. Elle veut lutter contre le préjugé funeste qui prive les provinces de toute vie intellectuelle et fait refluer à Paris l'énergie vitale de la nation. La loi, comme le statut de 1811, confie au préfet la partie politique et administrative du vaste service de l'instruction primaire ; elle réserve au recteur la partie pédagogique et vraiment scolaire ; en 1854 comme en 1809, le recteur dirige l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire ; il doit travailler sans relâche à entretenir le foyer de lumière remis à sa garde.

De 1863 à 1869, un homme de cœur, un ministre vraiment libéral, V. Duruy, imprime à toutes les parties du service une vive et féconde impulsion; ses circulaires, ses instructions, ses arrêtés, ses rapports à l'Empereur provoquent un mouvement d'opinion, une marche en avant dont la statistique permet de constater l'importance. — 1865. Une loi du 21 juin organise l'enseignement secondaire spécial, vaguement ébauché en 1827 et en 1846. Le plan est simple, pratique, d'une exécution facile; les programmes déterminent les matières à enseigner dans les cinq classes; un conseil de perfectionnement, présidé par le maire, est institué près de chaque collège; à la fin du cours, les élèves sont admis à subir un examen à la suite duquel ils peuvent obtenir un diplôme. Une école normale, fondée dans l'antique abbaye de Cluny, réunit, à la suite d'un concours, une élite de jeunes maîtres[1]; elle formera des professeurs

1. 3 élèves de la Meurthe sont aux premiers rangs de cette première promotion que l'inspection générale signale comme une promotion exceptionnelle. Cluny compte, en 1868, 170 élèves-maîtres, 24 can-

Digitized by Google

habiles, intelligents, exercés en tout ce qui concerne l'agriculture, le commerce, l'industrie. Les circulaires du ministre, son discours à l'inauguration du lycée de Mont-de-Marsan (15 octobre 1866), précisent et affirment le but, le caractère, la portée de la loi. Sans rien enlever aux études classiques, l'Université fait des concessions légitimes aux exigences de la société nouvelle : *l'instruction, sans déclasser personne, élèvera tout le monde dans sa profession : l'ouvrier des champs et de la ville, par l'enseignement primaire ;* l'industriel, le négociant, l'agriculteur, par l'enseignement spécial ; le magistrat, le savant, le lettré, par le lycée classique et les écoles supérieures. En 1868, on compte 18,463 élèves spéciaux : 7,034 dans les lycées, 11,429 dans les colléges. Un heureux mouvement de l'opinion publique pousse les écoles vers l'instruction professionnelle qui procurera au pays une élite de travailleurs pour l'agriculture, le commerce, l'industrie.

1867. La grande loi du 10 avril crée, par milliers, des écoles de filles, des écoles de hameaux ; elle améliore les traitements, elle institue une caisse des écoles destinée à distribuer des récompenses aux élèves assidus, des secours aux indigents ; elle ajoute aux matières obligatoires, *les éléments* de l'histoire et de la géographie de la France.

1867. Un arrêté fixe le programme de l'enseignement agricole dans les écoles rurales et les écoles normales.

1868. 9 mai. Une circulaire aux préfets recommande

---

didats à l'agrégation, 300 élèves au collège annexé ; 132 aspirants obtiennent le certificat d'études, 16 le brevet de capacité, 9 le titre d'agrégé.

Digitized by Google

les expositions scolaires; elles donneront une impulsion féconde à l'instruction populaire.

1869. 3 février. Un décret rend la gymnastique obligatoire dans tous les établissements primaires et secondaires.

1869. 6 juillet. Circulaire relative au recrutement des institutrices.

1870. 16 juillet. Un décret élève le traitement des instituteurs et des institutrices; on inscrit au budget de 1871 une allocation de 1,500,000 fr. pour assurer une amélioration aux plus faibles traitements. Un fait qu'il importe de signaler : à la veille de leur chute, le premier et le second Empire, la Restauration et la Monarchie de Juillet ont attesté, par des actes officiels, leur sollicitude pour l'enseignement primaire.

CHAPITRE V.

HISTORIQUE (1830-1870).

I. — Les recteurs de l'Académie de Nancy, le vénéré M. de Caumont et ses successeurs[1], veillent avec une activité intelligente à tous les intérêts du service; secondés par des inspecteurs d'académie et des inspecteurs primaires, ils assurent le succès des établissements secondaires et primaires. Le 1er septembre 1850, le recteur de Nancy a perdu la Meuse et les Vosges; il y a un recteur à Bar-le-Duc et à Épinal; chaque année, ils adressent au conseil général et au ministre un exposé de la situation de l'enseignement. Depuis cette époque, les délibérations des

1. MM. Magin et Caresme.

Digitized by Google

conseils généraux, leurs rapports, leurs votes, leurs vœux attestent une intelligence éclairée des besoins de l'instruction publique; la statistique nous montrera les progrès obtenus chaque année.

Académie de Metz. — 1830-1848. La direction active, paternelle, intelligente du recteur, M. Mezières, réalise des améliorations importantes; ses rapports le prouvent, le nombre des établissements scolaires augmente : 877 en 1838, 849 en 1839, 960 en 1841, 975 en 1842, 1,010 en 1844, 1,026 en 1845. La ville de Metz offre, dans l'ensemble de ses écoles et de ses cours, le type d'une organisation parfaite. « Je ne connais pas de ville, disait le duc d'Orléans en 1838, où l'on ait autant et aussi bien fait qu'à Metz pour l'instruction publique. » Le prince dote les écoles d'une somme de 3,000 fr. pour être distribués en livrets aux élèves d'élite. En 1845, la situation est brillante; la distribution solennelle a lieu au théâtre, en présence des ducs de Nemours et de Montpensier, qui offrent des prix d'excellence. — 1850. Le recteur départemental, l'honorable M. Percin, continue l'œuvre commencée. Dans la comparaison officielle du nombre total des élèves avec la population, nos départements figurent parmi les dix qui tiennent la tête. En 1832 : Moselle, 1,22; Meurthe, 1,39; Meuse, 1,48. En 1850 : Vosges, 1,55; Meurthe, 1,56; Meuse, 1,65.

1854. 14 juin. L'Académie de Nancy comprend la Meurthe, la Meuse, la Moselle, les Vosges. Le 10 décembre, dans le grand salon de l'hôtel de ville, le recteur, M. Faye, de l'Institut, inaugure la faculté des sciences et la faculté des lettres, provisoirement abritées sous le toit de l'ancienne Université. Comment la ville de Nancy

Digitized by Google

a-t-elle obtenu la restitution de son Université, dont l'existence était garantie par les traités? L'histoire en est instructive, je la résume en quelques lignes. En avril 1852, on apprend que le Gouvernement se propose d'établir quinze grandes académies. La Meurthe, la Meuse, la Moselle seront réunies à l'Académie de Strasbourg; les Vosges à l'Académie de Besançon. L'émotion fut vive et profonde; le conseil municipal décida que trois de ses membres partiraient immédiatement pour Paris; M. de Dumast, prié de se joindre à la commission, rédigea *un mémoire relatif à l'omission de Nancy sur la liste des quinze rectorats et à l'évidente nécessité d'en placer là un seizième.* Le péril était grand, l'entreprise difficile; le ministre voulait, sur nos frontières de l'Est, une seule et vaste académie, dont Strasbourg serait la tête. La cause semblait perdue, lorsque les délégués de Nancy obtinrent une audience du Président de la République. Dans un exposé rapide, précis, lumineux, M. de Dumast exposa nos anciens droits *moralement imprescriptibles.* Le jour même, par ordre du futur César, le ministre informa le Conseil d'État que le Gouvernement faisait droit aux vœux de la ville de Nancy; la création d'une seizième académie fut admise en principe. *Tandem jura valent,* m'a souvent répété l'excellent et vaillant M. de Dumast, qui aimait à raconter, avec une patriotique émotion, les incidents de cette négociation heureuse[1].

1. Une délibération du conseil municipal de Nancy (8 juin 1852) exprime à M. de Dumast, « l'homme de toutes les hautes et fécondes initiatives pour notre Lorraine, *sa profonde et vive reconnaissance; il a rempli, avec son talent et son ardeur de conviction et de patriotisme si remarquables,* la tâche qu'il avait acceptée ».

Digitized by Google

1862. 26 mars. Le ministre de l'instruction publique vient installer les facultés dans le palais dont la première pierre a été posée le 18 juin 1859. « Nous voici, dit M. Rouland, dans ce palais des facultés courageusement entrepris, rapidement terminé, qui atteste, par sa vaste et belle ordonnance, que les sacrifices n'arrêtent pas votre énergie, quand il s'agit d'honorer les lettres et les sciences, et de leur ouvrir un asile digne d'une grande et généreuse cité. »

1864. Le 9 novembre, un décret crée une faculté de droit à Nancy. La Lorraine a bien mérité cette faveur par l'énergie, la passion qu'elle a déployées pendant soixante années pour le rétablissement de sa vieille et illustre école de 1582. L'installation solennelle a lieu le 25 novembre ; accueillie avec faveur par la magistrature et le barreau, soutenue par le concours fraternel des autres facultés, honorée de l'appui des familles, forte des libéralités de la ville de Nancy, des conseils généraux, et surtout de la valeur de ses maîtres, la faculté nouvelle obtient, dès son début, les plus beaux succès.

II. — L'histoire de nos facultés est écrite dans les rapports présentés au conseil académique par les doyens, MM. Jalabert, Godron et Benoit, qui les ont dirigées jusqu'en 1870, avec autant de sagesse que de succès. J'aime à penser que l'honorable M. Liard aurait été plus juste dans ses appréciations sur les facultés du second Empire, s'il avait lu les rapports de nos doyens ; il n'aurait pas dit, par exemple : « ...que de cet enseignement il ne sort pas d'élèves, *pas d'apprentis savants...* ; que la parole, une fois évaporée, il n'en resterait rien si parfois les leçons ne se condensaient en des livres remarquables ; le

Digitized by Google

livre à faire est *le but secret de l'enseignement,* et le but du livre est de venir à Paris. Ceux qui restent en province finissent par *se désintéresser, s'alanguir, se stériliser;* l'esprit universitaire s'est éteint partout. » Les faits, Dieu merci, protestent contre une appréciation si peu justifiée; notre Académie de Nancy a fait mieux que des *apprentis savants;* nos jeunes professeurs de 1890, dans le droit, dans les sciences, dans les lettres, affirmeraient au besoin ce qu'ils doivent aux maîtres vaillants et aimés qui ont dirigé leurs premiers pas dans la carrière!

En 1869, l'Académie de Nancy est un véritable foyer scientifique pour le droit comme pour les sciences, les lettres et la médecine. De 1866 à 1870, la moyenne des étudiants en droit est de 163. 21 aspirants au doctorat prennent des inscriptions; c'est la première fois que, hors Paris, on trouve un enseignement complet de doctorat.

La faculté des sciences a un cours de chimie et de physique agricoles, un cours de géologie et de minéralogie, des conférences spéciales pour la préparation aux divers ordres de licence. Ses amphithéâtres sont ouverts à différentes catégories d'auditeurs; il y a des manipulations et des cours pour les ouvriers, pour les étudiants libres prenant des inscriptions; la faculté est en relations suivies avec les professeurs du ressort académique.

A la faculté des lettres, la préparation à la licence se fait dans les meilleures conditions; en 1868, 10 candidats sont admis sur 19; la commission chargée, au ministère, d'apprécier la valeur des épreuves, déclare que « Nancy occupe une place honorable, tant par le nombre des

Digitized by Google

candidats jugés dignes du grade que par le mérite réel de quelques-uns d'entre eux[1] ». Un cours de philologie supérieure, créé en vue de l'agrégation et du doctorat, offre aux maîtres déjà licenciés de précieuses ressources; ils y viennent, le jeudi, des villes les plus éloignées du ressort. Paris seul avait une chaire de géographie; la faculté des lettres inaugura, en 1868, un cours consacré à cette science. Le jeune docteur auquel il fut confié, M. Pingaut, est aujourd'hui l'un des professeurs les plus distingués de la faculté des lettres de Besançon.

L'école de médecine et de pharmacie, fondée à Pont-à-Mousson en 1592, supprimée en 1793, fut remplacée, à Nancy, par un enseignement médical qui resta, en 1815, l'unique et énergique représentant de l'enseignement supérieur en Lorraine. Son histoire présente des phases distinctes: de 1802 à 1822, le professorat est volontaire, le traitement formé par les rétributions; de 1822 à 1841, les professeurs sont nommés par le ministre; les votes du conseil municipal et du conseil général assurent un traitement auquel s'ajoute le produit des inscriptions. La création des facultés, en 1854, permet le développement de plusieurs cours; les étudiants profitent de la fusion de l'enseignement médical avec l'enseignement de la faculté des sciences; le nombre des professeurs est porté de 10 à 15, le budget s'élève de 13,000 à 24,000 fr. Secondé par des professeurs dévoués, le directeur, le

1. En 1888, la note est triste : l'honorable doyen, M. Debidour, déclare dans son rapport que les candidats à la licence se ressentent de la décadence des études latines et grecques. « Il faut péniblement leur apprendre ce que savaient et n'oubliaient pas, *il y a vingt ans*, les bons élèves de rhétorique. »

Digitized by Google

docteur Simonin, donne à l'école une renommée légitime. « L'école de Nancy, écrit l'inspecteur général en 1870, mérite d'être placée au même rang que les deux facultés de province où l'enseignement médical est le plus en honneur. »

III. *Lycées et collèges.* — J'ai établi, en une série de tableaux, la situation comparative des lycées, de 1830 à 1890 ; l'internat, après 1830 et après 1850, subit à Nancy, comme à Metz, une diminution assez sensible ; les révolutions ne sont pas favorables à la prospérité des grands établissements d'instruction secondaire ; il leur fallut, en 1850, soutenir le premier feu de la concurrence. A partir de 1854, le nombre des internes augmente ; les lycées offrent aux familles les garanties d'ordre, de discipline, de travail, de moralité, qu'elles ont le droit d'exiger.

La bifurcation ne nuit ni aux études, ni à la prospérité de nos lycées ; les professeurs chargés de l'appliquer n'avaient pas tous foi dans le système nouveau, mais tous avaient le respect de la discipline ; ils exposaient leurs doutes à leurs chefs, qui apportaient dans l'exécution de la réforme de sages et ingénieux tempéraments. Aussi dans les lettres comme dans les sciences, les résultats sont satisfaisants ; on fait des vers et des discours latins, les élèves se distinguent dans les examens du baccalauréat, dans l'admission aux écoles spéciales, dans les concours académiques. Une sage économie préside aux actes de l'administration ; chaque année, on réalise d'importantes améliorations matérielles ; en 1867, la fortune du lycée de Metz s'élève à 188,259 fr. 02 c., celle du lycée de Nancy à 126,284 fr. 26 c. ; les deux

Digitized by Google

lycées reçoivent de l'État, des départements, des communes une subvention de 43,256 fr.; leurs recettes sur les familles sont de 510,520 fr. 50 c.; la dépense nette d'un interne est de 920 fr. De 1847 à 1850, les lycées ont perdu 4,000 élèves ; de 1852 à 1867, leur population s'est relevée de 20,000 à 36,000.

Les 19 collèges communaux, dont je résume la situation dans la partie statistique, ont eu, de 1830 à 1870, leurs bons et leurs mauvais jours ; leur plus ou moins de prospérité dépend du chef qui les dirige. Les municipalités apprécient les services rendus par leurs collèges, l'autorité universitaire s'efforce d'améliorer les traitements, dont la déplorable modicité, avant 1839 surtout, ne rend que plus méritoires et plus admirables le courage et le zèle des professeurs.

En 1852, les exigences du nouveau plan d'études ferment 52 collèges ; ceux de l'Académie de Nancy résistent, plusieurs font de généreux efforts et supportent vaillamment la crise ; les autres, mieux inspirés, se bornent aux classes de grammaire et à un enseignement professionnel plus complètement constitués. En 1865, nos intelligentes contrées, agricoles et industrielles, accueillent avec faveur l'enseignement secondaire spécial ; les villes profitent habilement du personnel, des locaux, des ressources de leur collège, pour édifier un mode d'instruction qui, allant plus haut que l'école supérieure et moins haut que le collège, convient à l'enfant qui ne peut disposer d'un gros capital de temps et d'argent. En 1869, il y a partout, sous la présidence du maire, un conseil de perfectionnement distinct du bureau d'administration. Le chiffre des élèves est de 1,243 en 1868, de 1,270 en 1869.

Digitized by Google

IV. *Enseignement secondaire libre.* — En 1860, il y a dans l'Académie 26 établissements libres : 10 dans la Meurthe, 5 dans la Meuse, 7 dans la Moselle, 4 dans les Vosges. Le chiffre de leurs élèves, 2,592, n'est pas de beaucoup inférieur à celui des établissements publics, qui en comptent 3,329. — En 1869, leur situation est à peu près la même, 2,575 élèves ; les 4 petits séminaires figurent dans ce chiffre pour 736 élèves, tous internes. 6 de ces établissements libres sont dirigés par des laïques ; ils n'ont ni prestige ni importance, ils réunissent ensemble 198 élèves, dont 123 externes. L'Université pratique loyalement la liberté d'enseignement, elle accepte vaillamment la lutte ; les évêques siègent dans les conseils académiques ; ils participent d'une manière assidue à leurs travaux ; les établissements libres, comme ceux de l'État, sont soumis à l'autorité tutélaire de la magistrature, du clergé, de l'administration. Une émulation féconde profite à la discipline et aux fortes études ; au petit séminaire de Pont-à-Mousson en 1861, les rhétoriciens jouent, en grec, l'*Électre* de Sophocle, avec un vif sentiment de la beauté de cette œuvre et du génie antique.

V. *Instruction primaire.* — 1830 à 1870. L'action directe, active, prépondérante des comités locaux et des comités d'arrondissement, que la loi de 1833 a substitués aux comités de la Restauration, a exercé dans les académies de Nancy et de Metz la plus heureuse influence sur les progrès de l'enseignement primaire. Les registres de délibérations des comités d'arrondissement surtout, où siègent de droit le sous-préfet et le procu-

Digitized by Google

reur du roi, un juge de paix, un curé, un ministre des cultes reconnus, montrent leur intelligence, leur dévouement, leur zèle pour les intérêts que la société leur a confiés. Ils nomment les instituteurs sur la présentation des conseils municipaux, ils procèdent à leur installation, ils reçoivent leur serment, ils inspectent leurs écoles. En cas de négligence ou de fautes graves, ils mandent l'inculpé, qui n'est réprimandé, suspendu ou révoqué qu'après avoir présenté ses moyens de défense. Chaque année, ils adressent au préfet et au ministre un état de situation de toutes les écoles ; ils provoquent des améliorations; des réformes, ils entretiennent avec l'autorité universitaire les relations les plus cordiales ; la société de l'instruction élémentaire de Paris, dans ses annales, fait souvent mention des résultats obtenus par l'utile coopération de ces comités dans les académies de Metz et de Nancy.

De 1850 à 1854, les rapports adressés par les recteurs de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges au conseil général et au ministre, sur la situation de l'enseignement secondaire et primaire, fournissent, pour chaque département, les éléments essentiels d'une statistique complète; ils indiquent avec précision : le nombre des écoles, des asiles, des institutions publiques et privées ; le chiffre des élèves, le rang attribué à chaque arrondissement au point de vue des écoles plus ou moins bien dirigées ; les dépenses jugées nécessaires ou effectuées pour la construction et la réparation des bâtiments scolaires.

A partir de 1854, un inspecteur d'académie, en résidence au chef-lieu de chaque département, dirige, sous

Digitized by Google

l'autorité du recteur, l'administration des lycées et des collèges; sous l'autorité du préfet, il instruit les affaires de l'instruction primaire. Les rapports annuels des inspecteurs, lus et discutés au conseil académique de 1854 à 1870, marquent les étapes parcourues, les difficultés vaincues, les résultats obtenus. Les chiffres de ma statistique résument la situation des écoles normales, des écoles supérieures et primaires, des asiles, des ouvroirs, des cours d'adultes, des bibliothèques; je me borne à signaler quelques améliorations, dont l'initiative revient à l'Académie de Nancy.

I. Les conférences pédagogiques au chef-lieu du canton. Dans ces réunions de famille, les inspecteurs d'académie confèrent avec les instituteurs sur les questions de discipline, de méthode, de pédagogie. Le recteur a souvent présidé ces conférences, l'évêque de Nancy, Mgr Lavigerie, à Fénétrange, à Saint-Louis, au centre de l'agglomération allemande, encourage nos maîtres par sa parole affectueuse et éloquente[1].

II. L'organisation des délégations cantonales, leur utile et discrète intervention, leur autorité morale, ont prévenu bien des écarts, éloigné bien des conflits.

III. L'œuvre des ouvroirs constituée en fait, dans les écoles mixtes, avant que la loi de 1867 la rendît obligatoire.

IV. L'installation, en 1855, dans les quatre écoles normales, des appareils et des instruments nécessaires aux observations météorologiques.

V. Le succès relatif des cours d'enseignement se-

1. V. le rapport de l'inspecteur d'académie de la Meurthe au conseil académique (1864).

Digitized by Google

condaire des jeunes filles qui, en 1869, comptent 368 élèves dans 14 villes de l'Académie. Les débuts sont difficiles, il y a des préventions. Le talent et la sagesse des professeurs qui se partagent cet enseignement donnent aux familles les garanties désirables. Dans ses rapports au ministre, le recteur insiste pour que ces cours ne subissent pas de *réglementation officielle,* qu'ils restent *une association locale* destinée à aider les institutions laïques et congréganistes à élever le niveau de leur enseignement. Le but fut atteint, tout faisait espérer, pour 1870, une moisson plus complète. A Toul, à Épinal, on vote, en 1869, une modique subvention; la rétribution des élèves est en moyenne de 18 fr. par trimestre.

VI. — L'institut agricole d'Insming, fondé par la générosité d'un homme de bien, légalement constitué en 1867, a été une école modèle pour les contrées, où l'on parlait presque exclusivement la langue allemande; son orphéon, sa bibliothèque, son cercle agricole, son gymnase, son jardin, sa pépinière, son rucher, son étable, ont été l'objet de rapports très favorables de l'autorité universitaire. La commission départementale, en 1867, a envoyé à l'Exposition universelle les plans de l'institut et les travaux de ses élèves.

VII. *Concours cantonaux. Examens des adultes. Certificats d'études. Distributions de prix.* — Avant même la lettre ministérielle du 20 août 1866, il y avait dans l'Académie de Nancy des distributions de prix, au village aussi bien qu'à la ville; on décernait, au sortir de l'école, un certificat d'études aux élèves qui l'avaient mérité.

Digitized by Google

Dans la Meurthe, en 1866, 1,065 adultes sont venus, au chef-lieu de leur canton, disputer les prix offerts par l'empereur, le prince impérial et de généreux citoyens; du 1er au 15 mars, 3,500 adultes se sont présentés devant un jury constitué pour constater leur assiduité et leurs progrès; 2,305 ont été jugés dignes d'un certificat d'honneur.

VIII. *Sociétés de secours mutuels entre les instituteurs et les institutrices.* — Organisées par *l'initiative privée* dans les Vosges en 1864, dans la Meurthe en 1865, dans la Moselle, en 1867, elles ont un véritable succès. Les hommes les plus considérables tiennent à en faire partie à titre de membres honoraires.

IX. *L'orientalisme en Lorraine.* — Tout était préparé, en 1870, pour l'installation à la faculté des lettres d'une chaire de langues orientales; les travaux de MM. Émile Burnouf, Guerrier de Dumast, Leupol et Adam attiraient l'attention du monde savant. On imprimait, on publiait au chef-lieu de l'Académie, des grammaires, des lexiques, des livres en langue sanscrite; le cercle littéraire de Constantinople décernait à Nancy le titre bien mérité de l'Athènes du Nord-Est.

X. *L'énergie persévérante des communautés religieuses de filles pour élever le niveau des études des sœurs vouées à l'enseignement.* — En 1863, Mgr Darboy réforme la congrégation de Saint-Jean-de-Bassel; en 1864, Mgr Lavigerie institue, pour toutes les communautés, un titre

épiscopal et un examen sérieux à la sortie du noviciat[1]. En 1867, Mgr Foulon va plus loin : il exhorte les religieuses à se présenter devant les jurys d'examen, avec la confiance que justifie une préparation sérieuse et intelligente. Grâce au concours des évêques, notre ressort a compté, plus que les autres, un grand nombre d'institutrices congréganistes pourvues du brevet de capacité.

XI. *Propagation de la langue française dans les communes de race et de langue germanique.* — Le mal était grand; la question avait tout à la fois un intérêt d'unité politique, un intérêt de cohésion sociale, un intérêt d'équité. Des préjugés séculaires avaient empêché la propagation du français dans 362 communes de la Meurthe et de la Moselle[2].

La campagne ouverte en 1856 et menée avec une ardeur patriotique sous le ministère Duruy eut des résultats considérables. Grâce à l'intelligence, au zèle,

1. Je cite deux articles de l'ordonnance qui en font bien saisir la portée : Art. VIII. Les titres de capacité porteront le nom de titre épiscopal; ils n'auront point de valeur légale d'aucune sorte mais seulement une valeur ecclésiastique, et celle que nous leur attribuerons en vertu de nos droits de supérieur majeur de la communauté. — Art. X. Nous défendons qu'aucune des sœurs, sorties du noviciat postérieurement au mois d'août 1865, puisse être nommée dans le diocèse supérieure d'un pensionnat, si elle n'est pourvue du titre épiscopal du 1er degré ; supérieure d'un externat où se trouvent plusieurs religieuses, si elle n'est pourvue du titre épiscopal du 2e degré; directrice de la plus humble école, si elle n'est pourvue du titre épiscopal au moins du 3e degré. La sagesse de l'évêque, dans le silence de la loi, ajoutait librement à la lettre d'obédience un titre beaucoup plus sérieux.

2. 200,000 individus des deux sexes, dans 245 communes de la Moselle, ne parlaient pas français; 29,028 enfants et 55,444 adultes dans l'arrondissement de Sarreguemines ne parlaient qu'allemand.

Digitized by Google

aux fatigues des inspecteurs d'académie, des inspecteurs primaires, des instituteurs; grâce au loyal concours du conseil académique, des conseils généraux, des évêques de Metz et de Nancy, du directoire de la Confession d'Ausbourg, la victoire semblait assurée, lorsqu'une effroyable tempête nous enleva ces contrées si françaises par le cœur. De 1862 à 1869, la proportion des enfants qui parlaient le français s'éleva de 14 à 78 p. 100!

XII. — Les expositions scolaires à Épinal (1868), à Metz, à Nancy, dans le palais académique (1869), ont réuni par milliers des cahiers de devoirs journaliers, de devoirs exceptionnels, des dessins graphiques, des plans, des cartes, des herbiers agricoles, une grande variété de travaux à l'aiguille. L'enseignement populaire a eu, lui aussi, ses grands jours et ses solennités; à l'Exposition universelle de 1867, les Vosges ont obtenu la médaille collective pour les travaux des élèves; la Meurthe a mérité le premier rang dans le concours ouvert entre toutes les écoles de l'Empire.

La statistique établit d'une manière précise la situation générale de l'Académie de Nancy en 1870; cependant je crois utile de mettre en pleine lumière des faits, des vérités que l'on ne saisit pas toujours clairement et de prime abord, à travers une multitude de chiffres. Depuis douze ans, en effet, on fait à l'Université l'injure de répéter qu'elle a tout à apprendre, tout à refaire, tout à créer, et on la pousse témérairement dans une voie de réformes à outrance, qui n'est pas moins funeste aux progrès des études qu'à la fortune publique. Or, en 1870, de la base au sommet de l'édifice un souffle libéral

anime, fortifie, féconde l'énergie des maîtres et des élèves; les asiles, les écoles, les cours d'adultes sont nombreux et fréquentés; la population scolaire s'élève à 17 p. 100, elle est de 11 p. 100 en France; la moyenne des enfants privés d'instruction tombe à 0,7 p. 100, elle est de 11 p. 100 en France. Partout les autorités civiles et religieuses, les familles, les bons citoyens font à l'ignorance une rude et bonne guerre; la moyenne des conjoints illettrés s'abaisse à 2,98, celle des conscrits à 2,02; 31 cantons du ressort sur 114 ne comptent pas un seul conscrit qui ne sache lire et écrire. La subvention de l'État par tête d'élève primaire est de 33 centimes dans la Meurthe et les Vosges, de 11 dans la Meuse ; elle dépasse aujourd'hui 20 fr. 85 c. Les 3 lycées, les 19 collèges comptent 3,963 élèves, une mieux-value de 202 sur 1868, de 965 sur 1858; chaque année, au concours général, l'Académie remporte un ou plusieurs de ces prix d'honneur que se dispute l'élite de la jeunesse française; il y a progrès dans le résultat des examens du baccalauréat, 307 candidats se présentent; 184 sont admis, une moyenne de 59,9 p. 100; 123 des lycées sur 191 ; 61 des collèges sur 125. Cette même année, l'Académie fournit aux écoles spéciales de vaillantes recrues, 8 à l'École polytechnique, 2 à l'École normale supérieure, 10 à l'École forestière, 21 à l'École Saint-Cyr, 2 à l'École navale.

Le souci légitime du bien-être matériel et de la santé n'a rien enlevé à la force et au progrès des études ; à Metz, à Nancy, les lycées entreprennent et paient, *sur leurs économies,* des constructions vastes et commodes; notre jeunesse ne manque ni d'air, ni d'espace, ni de

Digitized by Google

soleil, ni de récréations; on s'efforce de résoudre en sa faveur le problème, dont la sagesse antique a indiqué la solution, *mens sana in corpore sano*.

CHAPITRE VI.

STATISTIQUE (1830-1870).

Enseignement supérieur.

I. ***Faculté de droit.*** — Décret de création, 9 janvier 1864. Inauguration, 25 novembre 1864.

	1865-66	1867-68	1869-70
	—	—	—
Nombre des professeurs.	5	6	6
— des agrégés et suppléants. .	3	2	2
— des étudiants.	175	189	232
— certificats de capacité . . .	8	10	6
Baccalauréat. 1er examen	55	56	41
— 2e examen	41	41	36
Licence. 1er examen	21	27	35
— 2e examen.	17	30	28
Thèses de doctorat.	0	1	5

Nombre des étudiants ayant dans le cours de l'année scolaire pris des inscriptions ou passé des examens : 154 en 1865, 175 en 1866, 204 en 1867, 182 en 1868, 189 en 1869, 232 en 1870. Moyenne de 1864 à 1870, 189,33. Relevé général des résultats des examens de 1864 à 1870 : 1,189 examens, 1,064 admissions. Moyenne annuelle des admissions, 89,45. — 1867. Produit des inscriptions, 18,630 fr.; des examens, 16,590 fr.; total des recettes, 53,940 fr.; des dépenses, 55,875 fr.; excédent des dépenses sur les recettes, 1,935 fr. 97 c.

II. *Faculté des sciences.* — 1869. Professeurs, 4; agrégés ou suppléants, 3; étudiants, 56; auditeurs, 300.

Digitized by Google

Baccalauréat restreint : 30 admis sur 48 présentés ; baccalauréat complet : 111 admis sur 249 ; licence : 5 admis sur 12 ; produit des inscriptions (1867), 5,670 fr. ; total des recettes : 19,680 fr. ; des dépenses : 37,880 fr. 25 c. ; excédent des dépenses sur les recettes : 18,200 fr. 25 c. ; moyenne des bacheliers : 53 en 1867, 50 en 1868, 47 en 1869 ; 38 bacheliers ès sciences étaient munis déjà du baccalauréat ès lettres. — 1856. 101 bacheliers sur 252. — 1858. 120 sur 274. — 1860. 101 sur 211. — 1862. 234 sur 414. — 1864. 163 sur 362.

III. *Faculté des lettres.* — 1869. Professeurs, 5 ; suppléant, 1 ; étudiants, 100 ; auditeurs, 800. Baccalauréat (1re et 2e partie) : 215 admis sur 403 ; licence : 9 admis sur 19 ; total des recettes (1867), 31,130 fr. ; des dépenses, 32,794 fr. 65 c. ; excédent des dépenses sur les recettes : 1,664 fr. 65 c. ; 193 bacheliers sur 360 candidats. Moyenne 1867 à 1869, 53,4. — 1856. 48 bacheliers sur 105. — 1858. 60 sur 115. — 1860. 77 sur 125. — 1862. 165 sur 275. — 1864. 148 sur 307.

IV. *École préparatoire de médecine et de pharmacie.* — De 1830 à 1870, le nombre des professeurs s'élève de 6 à 15, celui des étudiants de 40 à 61, sans compter les auditeurs bénévoles. — 1869. Chiffre des inscriptions, 212 ; une mieux-value de 42 sur 1867 ; 5 diplômes de pharmacien ; 31 certificats d'aptitude aux élèves sages-femmes de la maternité de Nancy. Budget, 24,000 fr.

Enseignement secondaire.

ACADÉMIE DE METZ. *Collège royal.* — 1833. Personnel, 36 ; élèves, 439. — 1842. Personnel, 40 ; élèves, 445.

Digitized by Google

—1853. Personnel, 50; élèves, 452. — *Collèges*. 1842. Thionville : personnel, 10; élèves, 112; subvention, 8,360 fr.; produit de la rétribution, 2,640 fr. — Sarreguemines : personnel, 7; élèves, 42; subvention, 5,175 fr.; rétribution, 2,238 fr.; dépense totale : 288,661 fr., soit 20,025 fr. à la charge de l'Etat pour le lycée, 16,136 fr. des communes, 252,500 fr. des familles. — *Institutions libres*. 1842, 10; 1847, 15; 1853, 7. — L'institution Saint-Augustin, fondée à Metz en 1833, compte 190 élèves, dont 80 internes; celle de Sierck, 72 dont 40 internes. Total des élèves dans l'Académie de Metz, 1,032 dont 433 des institutions privées, soit 1 élève par 59 habitants.

ACADÉMIE DE NANCY. *Collège royal.* — 1833. Personnel, 36; élèves, 329. — 1841. Personnel, 38; élèves, 404. — 1854. Personnel, 44; élèves, 386. — De 1840 à 1842, le collège présente 50 candidats au baccalauréat, 37 admis, moyenne 70 p. 100; moyenne des 6 collèges de la Meurthe, 65,9.

Tableau des collèges communaux de l'Académie en 1842 *et* 1853.

	Personnel	Internes.	Externes.	Subventions.	Rétribution.	Internes.	Externes.
Château-Salins	4	10	36	1,992	1,440	Supprimé.	
Dieuze	4	8	22	4,050	1,000	0	52
Lunéville	13	106	94	9,295	2,790	70	132
Phalsbourg	6	28	45	6,415	300	17	27
Pont-à-Mousson	12	40	46	6,450	1,500	70	46
Toul	12	19	54	8,220	800	53	79
Bar-le-Duc	13	53	48	7,479	4,480	76	82
Commercy	5	0	29	2,860	1,080	13	38
Étain	5	11	32	2,300	2,440	7	39
Saint-Mihiel	9	42	50	3,475	3,920	40	64
Verdun	13	75	55	12,201 15	3,586	64	107

Digitized by Google

Épinal	12	22	74	14,070	1,500	49	170
Mirecourt	7	17	16	4,855	950	67	28
Neufchâteau	7	27	27	3,375	2,400	62	47
Rambervillers	6	16	22	2,690	2,310	19	40
Remiremont	11	70	47	9,920	4,000	49	88
Saint-Dié	7	11	29	5,580	1,312	10	89

Institutions libres.	1833	1842	1853
Meurthe.	12	8	10
Meuse	9	5	5
Vosges	2	5	4

Total des élèves secondaires dans l'Académie de Nancy, 1,158, dont 322 des institutions privées, soit 1 par 63 habitants.

1862. Lycées.	Metz.	Nancy.	Bar.
Nombre moyen. Boursiers . .	33,5	40,75	44,3
— Pension. libres.	179,8	255,20	119,8
— Demi-pension .	47,95	61,30	22,25
— Externes . . .	191,95	256,95	53,15
Total des recettes	254,941,96	322,262,09	128,896,08
— des dépenses	236,269,35	290,240,87	157,199,08
Boni en fin d'exercice	22,029,07	50,159,99	D. 28,303
Subvention de l'État	Néant.	Néant.	30,000
Traitements fixes, éventuels, indemnité.	107,474,47	133,638	73,790,51
1868. Boursiers	42,15	35,3	42,3
Total des élèves	478,4	587,75	224,9
— des recettes	271,609,19	389,672,54	141,981,32
— des dépenses	264,944,19	372,320,59	146,770,21
Boni	18,672,61	32,021,22	D. 4,788,89

En 1868, les recettes sur le Trésor, le département, la commune s'élèvent à 24,446 fr. à Metz, à 18,810 fr. à Nancy, à 53,772 fr. 50 c. à Bar; les recettes sur les familles à 233,244 fr. 10 c. à Metz, à 277,276 fr. à Nancy, à 85,378 fr. 15 c. à Bar; effectif des élèves des lycées et des collèges, 3,002 en 1858, 3,765 en 1868, 3,967 en 1869. Enseignement secondaire spécial. 1869 : Metz, 113 élèves; Nancy, 23; Bar, 78; ensemble, 214.

Digitized by Google

Moyenne des élèves admis au baccalauréat ès sciences (1869) : 60 p. 100 dans les lycées, 51 dans les collèges. Moyenne du baccalauréat ès lettres, 67,6 lycées, 65,5 collèges. Dépense nette par interne (1869) : à Metz, 762 fr. 89 c. ; à Nancy, 920 fr. 20 c. ; à Bar, 852 fr. 54 c. — Au 31 décembre 1867, la richesse du lycée de Metz s'élève à 188,250 fr. 02 c. ; celle du lycée de Nancy à 126,284 fr. 26 c.

Enseignement primaire.

1834. La Meurthe possède 418 maisons d'école, la Meuse 367, la Moselle 453, les Vosges 408. Dépenses faites pour locaux scolaires : Meurthe, 326,502 fr. ; Meuse, 160,315 fr. ; Moselle, 175,926 fr. ; Vosges, 416,482 fr. 20 c. En 1840, la Meurthe a 800 locaux, la Meuse 537, la Moselle 569, les Vosges 525. Les écoles renferment le 6e de la population dans la Meurthe, la Meuse, les Vosges, le 7e dans la Moselle. Nos départements figurent dans les 20 où l'on compte le plus de bonnes écoles publiques et libres.

1836. La Meuse a 564 écoles : arrondissement de Bar, 123 ; Commercy, 170 ; Montmédy, 129 ; Verdun, 142. Les 155 écoles de filles comptent 12,000 élèves.

Nombre d'écoles publiques.	1837.		1850.		1863.		1870.	
Meurthe	685g.	254f.	730g.	328f.	741g.	377f.	745g.	411f.
Meuse	569	205	585	245	587	297	589	300
Moselle	681	196	757	226	765	306	765	437
Vosges	512	156	570	243	682	305	682	339

Élèves des écoles publiques. — 1837, Meurthe, 63,015 ; Meuse, 52,128 ; Moselle, 56,379 ; Vosges, 54,152. —

Digitized by Google

1850. Meurthe, 63,530; Meuse, 51,032; Moselle, 63,506; Vosges, 55,152. En 1863, l'Académie comprend 227,087 élèves des écoles publiques et libres; en 1870, 298,050.

Écoles libres.	1837.		1850.		1867.		1870.	
Meurthe.	60 g.	53 f.	51 g.	64 f.	26 g.	67 f.	25 g.	64 f.
Meuse	31	14	20	27	13	41	14	44
Moselle	62	31	45	33	32	46	35	52
Vosges	9	3	»	»	21	25	28	29

Élèves des écoles libres. — 1837. Meurthe, 9,741; Meuse, 2,261; Moselle, 2,937; Vosges, 185. — 1850. Meurthe, 6,103; Meuse, 3,008; Moselle, 6,510. — 1867. 20,081 élèves libres. — 1870, 22,948.

Élèves gratuits des écoles publiques en rapport avec le total des écoles.

	1837.	1850.	1867.
Meurthe	19,2	17	33,1
Meuse	16,2	19,8	22,9
Moselle.	15,1	21,7	28,7
Vosges	24,7	30	37,4

1842. *Meuse.* État de l'instruction : 7 écoles supérieures, 220 de garçons, 218 de filles, 355 mixtes, 7 asiles, 300 cours d'adultes, 48 écoles libres, dont 28 filles, 60,035 élèves dont 10,768 gratuits.

1844. *Moselle.* État de l'instruction : 3 écoles supérieures, 332 garçons, 229 filles, 544 mixtes, 18 asiles. Le progrès s'affirme : 877 établissements en 1838, 894 en 1839, 960 en 1841, 975 en 1842, 1,010 en 1843, 1,126 en 1844. 49 écoles libres dont 16 à Metz ; 64,709 élèves dont 29,850 filles ; asiles, 1,539. La fréquentation s'améliore en été, 12,421 garçons, 11,914 filles ; un rapport officiel classe les écoles : 165 bien, 196 assez

Digitized by Google

bien, 229 passable, 330 médiocre, 88 mal. Mode mutuel, 27 ; mixte, 181 ; simultané, 794 ; individuel, 6. Maisons d'école : suffisantes, 717 ; mauvaises, 66 ; 165 prêtées ou louées. De 1834 à 1844 le département en a acquis 264.

1852. *Vosges*. Le rapport du recteur constate l'existence de 1,056 écoles primaires comptant 66,288 élèves ; de 11 écoles supérieures, avec 303 élèves ; de 44 asiles, 2,980 enfants. Rapport entre le nombre des élèves et la population (427,409 habitants), 1 sur 5 pour les arrondissements d'Épinal, de Mirecourt, de Neufchâteau, de Saint-Dié ; de 1 sur 7 pour Remiremont. Rang attribué à chaque arrondissement sous le rapport des écoles bien dirigées : Épinal, 53 ; Mirecourt, 47 ; Neufchâteau, 45 ; Saint-Dié, 44 ; Remiremont, 41. Le conseil académique évalue à 473,958 fr. la dépense à faire pour réparations et constructions de maisons. En 1837, 34 communes sont dépourvues d'école ; en 1850 il en reste 3.

Meuse. 1852.	Bar.	Commercy.	Montmédy.	Verdun.
Écoles de garçons. . .	67	78	61	59
— de filles	61	70	59	55
— mixtes	63	108	69	92
Asiles	8	3	6	7
Cours d'adultes. . . .	49	42	53	52
Écoles publiques. Élèves	7,567	10,386	7,697	9,347
Asiles	748	240	411	614
Écoles privées	997	482	165	1.252
Maisons convenables. .	97	126	92	118
— mal	30	47	36	28
— louées ou prêtées	3	7	6	5
Produit de la rétribution.	37,928,10	34,202,35	26,021,97	27,585
Dépenses, traitem., etc.	89,121,52	113,974,53	83,002,54	92,487,64
Recettes, départ. et État.	12,047,60	11,939,24	7,351,54	8,133,59

1856. L'Académie compte 4,335 écoles ou asiles

Digitized by Google

publics ou libres, 246,119 élèves. En 1860, elle a 4,491 écoles ou asiles, 261,119 élèves.

1864. *Situation scolaire.* — *Meurthe.* 384 écoles de garçons, 382 de filles, 357 mixtes, 28 écoles libres de garçons, 65 de filles, 89 asiles publics, 13 libres, 29 ouvroirs, 277 cours d'adultes. De 1852 à 1864 les écoles mixtes diminuent : 357 au lieu de 392 ; 79,095 élèves. 688 enfants privés d'instruction : 25 par la distance, 45 par infirmités, 594 par misère ou incurie des familles. 678 maisons sur 1,122 convenables sous le rapport de la classe, 142 mal ; on évalue à 1,800,000 fr. la somme nécessaire aux améliorations ; les communes en moyenne y consacrent 200,000 fr. par an ; il faut compter avec le temps.

Meuse. Toutes les communes ont au moins une école. Les écoles de filles augmentent : 245 en 1852, 297 en 1864 ; 71 sont dirigées par des laïques. 140 maisons exigent des réparations ; 252 bibliothèques.

Moselle. De 1855 à 1864, les écoles mixtes tombent de 508 à 450. 289 écoles de filles congréganistes sur 306. 9 instituteurs congréganistes sur 765 ; moyenne des traitements, 753 fr. 36 maisons louées, 292 exigent des réparations pour la classe.

Vosges. 3 communes sans école. 16 réunies, 63 écoles de hameaux. Le conseil départemental en 1855 rédige un règlement pour ces écoles si utiles dans la montagne. — 2 écoles publiques et 3 écoles libres dirigées par des congréganistes. 53 écoles de filles par des laïques. 164 enfants privés d'instruction, 23 par distance, 18 par infirmités, 34 par l'incurie. — 652 maisons sont convenables, 104 ne le sont pas. On estime la dépense à faire

Digitized by Google

pour les maisons et pour le mobilier à 1,364,365 fr. De 1854 à 1864, on a dépensé plus d'un million.

1866. État comparatif.	Population.	Communes.	Écoles de garçons.	Écoles de filles.	Mixtes.	Élèves.
Meurthe	428,387	714	390	397	335	58,685
Meuse	301,653	587	302	301	281	42,226
Moselle.	452,157	629	311	315	409	60,448
Vosges	418,998	548	313	268	355	66,332

Écoles libres. — Meurthe, 18 garçons, 62 filles, 5,655 élèves. Meuse, 16 garçons, 33 filles, 4,556 élèves. Moselle, 38 garçons, 49 filles, 6,510 élèves. Vosges, 29 garçons, 25 filles, 3,360 élèves. Enfants privés d'instruction : Meurthe, 324 ; Meuse, 88 ; Moselle, 266 ; Vosges, 470.

1868. Au 1er janvier, l'Académie compte 4,854 écoles ou asiles publiques et libres, 278 ouvroirs, 2,972 cours d'adultes, 8,104 établissements consacrés à l'instruction primaire, 248,101 élèves dans les écoles publiques et libres, 36,899 dans les asiles, 69,168 adultes ; total, 354,168 élèves ; le rapport entre la population de l'empire et la population scolaire est en moyenne de 12 p. 100, il s'élève dans notre académie à 17 p. 100 ; 1,176 enfants privés d'instruction, moyenne 7 p. 100 ; elle était en France de 11 p. 100 en 1865.

Personnel : 2,777 instituteurs publics, dont 90 congréganistes ; 1,353 institutrices, dont 1,153 congréganistes ; un maître pour 55 élèves ; il y a des adjoints partout où il en est besoin. Moyenne des traitements : 927 pour les instituteurs, 458 pour les institutrices. Bibliothèques, 1,613 : Meurthe, 401 ; Meuse, 350 ; Moselle, 372 ; Vosges, 401. Moyenne des conscrits illettrés, 2,17 ;

Digitized by Google

une mieux-value de 2,73 en 3 ans. Moyenne des conjoints illettrés, 3,5; elle est de 33,45 pour la France.

1869. 5,018 écoles et asiles publics et libres; 72 de plus qu'en 1867, savoir: Meurthe, 1,262; Moselle, 1,194; Vosges, 1,070; Meuse, 1,036. Enseignement public: 1,374 écoles de garçons, 1,359 de filles, 1,412 mixtes, 30 pensionnats primaires, 398 asiles, 439 ouvroirs, 2,888 cours d'adultes. Enseignement libre: 103 écoles de garçons, 182 de filles, 62 pensionnats, 58 asiles, 19 ouvroirs. Le nombre des écoles mixtes a diminué de 17 en 1868. Personnel des maîtres : 3,007 instituteurs ou adjoints; 1,648 institutrices ou adjointes; 453 directrices ou sous-directrices. Vosges 1,392 maîtres ou maîtresses; Moselle, 1,292; Meurthe, 1,262; Meuse, 1,162. Moyenne des traitements : instituteurs, 987 fr. 50 c.; institutrices, 462 fr. 50 c. Personnel des élèves : écoles publiques de garçons et mixtes, 131,018; de filles, 122,124; des asiles, 38,046; ouvroirs, 6,868; cours d'adultes, 65,068; total, 298,056. Enseignement libre : 22,948 élèves. Au point de vue pédagogique, sur 4,606 écoles inspectées, 2,768 ont mérité la note bien, 1,576 la note *assez bien*, la note *mal* a été infligée à 262. — Vosges. 1854. L'inspection classe les écoles, 650 bien, 328 passable, 43 mal; en 1867, 681 bien, 371 passable, 37 mal. Cette classification n'a pas une valeur mathématique ; le contrôle de l'inspecteur, le degré de sévérité ne sont pas partout les mêmes; un moyen plus efficace de juger l'école, c'est de constater le degré d'instruction de ceux qui la quittent pour ne plus y entrer. En 1869, 13,885 élèves sortent des écoles de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges, 401 ne savent ni lire ni écrire, 8,899 élèves lisent, écrivent

Digitized by Google

et comptent; 4,585 possèdent des matières facultatives[1]. La moyenne des traitements est pour le ressort de 982 fr. pour les instituteurs, de 451 fr.25 c. pour les institutrices; soit: Meurthe, 400 fr.; Vosges, 458 fr.; Meuse, 473 fr.; Moselle, 475 fr. Maisons d'école : Vosges, 763 bien, 225 passable, 96 mal. L'Académie compte 4,606 maisons, 2,710 sont cotées bien, 1,362 passable, 634 mal, en ce qui concerne la classe et le logement. La dépense en 1868 a été de 855,000 fr. Une enquête ouverte par le recteur, en 1870, signale l'existence de 2,796 jardins ou champs d'expériences : Vosges, 650; Meurthe, 846; Meuse, 620; Moselle, 680. La contenance totale n'est pas inférieure à 150 hectares. La proportion des conscrits illettrés s'abaisse, 1,91 dans les Vosges, 1,81 dans la Meuse, 0,98 dans la Meurthe. Bibliothèques, 1,649. Volumes, 145,000. Prêts, 211,000.

Je réserve pour la 3e partie de la statistique les chiffres relatifs aux salles d'asile, à la préparation du personnel, aux institutions auxiliaires, mais je tiens à établir pour chacun des arrondissements de la Moselle et de la Meurthe la situation des institutions primaires, avant les désastres de la guerre.

1868. Moselle.	Écoles publiques.					Écoles libres.		
—	Garçons.	Filles.	Mixtes.	Asiles	Adultes.	Garçons.	Filles.	Asiles.
	—	—	—	—	—	—	—	—
Briey	41	41	112	12	147	2	12	1
Metz	113	110	143	40	243	22	53	13
Sarreguemines	112	109	91	24	279	11	14	0
Thionville	68	65	96	17	125	2	6	0

1. Dans la Meurthe, en 1866, 6,349 élèves quittent l'école : 37 ne savent rien, 172 ne savent que lire, 549 lire et écrire, 3,488 lire, écrire et compter, 2,103 possèdent plusieurs matières facultatives. La comparaison de ces chiffres avec ceux de 1865 indique un progrès; le cours d'adultes développe et complète l'instruction de l'élève; les illettrés disparaissent.

Digitized by Google

Nombre d'élèves.	Écoles publiques.				Écoles libres.		
—	Garçons.	Filles.	Asiles.	Adultes.	Garçons.	Filles.	Asiles.
Briey	6,178	4,277	916	2,662	30	112	68
Metz	10,769	8,983	3,917	5,430	1,939	3,483	498
Sarreguemines	10,200	8,771	2,793	7,861	446	647	105
Thionville	7,259	6,299	1,692	3,118	260	272	0

Personnel : 809 instituteurs, dont 44 congréganistes ; 374 institutrices, dont 302 congréganistes ; 109 directrices, dont 81 congréganistes. 12 ouvroirs. Produit de la rétribution, 274,263 fr. ; traitements moyens des instituteurs, 1,048 fr. ; institutrices, 475 fr. ; directrices, 477. Enfants privés d'instruction, 459.

1868. Meurthe.	Écoles publiques.					Écoles libres.			
—	Garçons.	Filles.	Mixtes.	Asiles	Adultes.	Garçons.	Filles.	Asiles	Ouvroirs.
Château-Salins	74	73	71	16	188	2	8	2	43
Lunéville	73	70	73	20	188	5	21	4	48
Nancy	119	125	78	50	292	19	61	7	40
Sarrebourg	80	80	58	9	188	4	6	1	26
Toul	56	57	63	11	177	2	4	1	46

	Élèves.				Écoles libres.				
	Garçons.	Filles.	Asiles.	Adultes.	Garçons.	Filles.	Asiles.	Adultes.	Ouvroirs.
Château-Salins	4,805	4,152	1,112	3,965	0	333	148	14	525
Lunéville	6,150	5,330	1,844	4,446	274	572	229	25	819
Nancy	8,772	8,355	4,379	7,388	1,659	2,577	135	64	468
Sarrebourg	5,588	5,028	915	4,195	58	232	33	81	430
Toul	5,021	4,663	1,012	3,277	94	281	45	18	708

	Produit de la rétribution.	Élèves gratuits.	Classes		Logement		Mobilier		Moyenne des traitements.
	—	—	bien.	mal.	bien.	mal.	bien.	mal.	
Château-Salins	45,703f 18	3,447	147	18	139	23	125	26	946f
Lunéville	47,752 36	5,660	171	10	151	27	146	20	957 85
Nancy	79,506 20	7,182	233	5	229	5	236	11	1,020 74
Sarrebourg	41,960 69	5,293	153	26	123	32	106	36	899
Toul	47,672 15	3,478	143	5	133	8	126	9	944

Digitized by Google

Produit de la rétribution : 1862 à 1869, 1,986,115 fr. 82 c. ; moyenne, 248,264 fr. 47 c. Dépenses pour le matériel : 1862 à 1869, 1,080,044 fr. 37 c. ; moyenne, 135,005 fr. 54 c. Chiffre des élèves privés d'instruction : garçons, 202 ; filles, 225.

La moyenne des traitements, de 1861 à 1869, s'élève de 765 à 953 fr. 51 c., une mieux-value de 188 fr. 51 c. ; la réparation est plus complète en ce qui concerne les institutrices ; une loi de justice et d'humanité assure leur avenir, le minimum des traitements est de 430 fr.

Résumé et conclusion. — De 1854 à 1870, l'Académie de Nancy a le droit d'être fière des succès de son enseignement supérieur. Paris lui enlève ses maîtres, sans l'appauvrir; nous les retrouvons dans ses facultés, à l'École des hautes études, à l'Institut, à l'Académie française. La prospérité de ses lycées et de ses collèges s'affirme chaque année par la discipline, la force des études, le chiffre de ses élèves : 1,431 en 1853, 3,002 en 1858, 3,967 en 1869. L'Université pratique loyalement la liberté de l'enseignement, les institutions libres sont en progrès : 1,355 élèves en 1853, 2,592 en 1869. Au point de vue de l'enseignement primaire, elle mène le chœur dans cette campagne brillante et féconde qui, de 1863 à 1870 surtout, sans grever le budget, sans blesser les consciences, réalise, dans l'éducation populaire en France, des améliorations qu'il importe de rappeler. La fréquentation scolaire s'augmente de plus de 1,200,000 enfants; plus de 800,000 adultes suivent les cours si généreusement ouverts par nos instituteurs. Les écoles de filles, les écoles de hameaux, les bibliothèques se

Digitized by Google

multiplient et se développent; on construit plus de 2,000 maisons; on améliore le traitement des inspecteurs et des instituteurs; on assure une pension de retraite aux invalides et aux vieux soldats de l'instruction primaire.

CHAPITRE VII

LÉGISLATION (1870-1890).

I. La troisième République a prodigué les ressources à l'enseignement à tous les degrés; le décret du 20 janvier 1873 améliore les traitements; la loi du 19 mars 1873 conserve au conseil supérieur de l'instruction publique, avec quatre archevêques et évêques élus par leurs collègues, des membres de l'Église réformée et du consistoire central; celle du 12 juillet 1875 assure la liberté de l'enseignement supérieur; celle du 1er juin 1878 institue une caisse des écoles; celle du 7 août 1879 oblige tout département à entretenir une école normale de garçons et une école normale de filles.

En réalité, rien d'essentiel n'est changé dans la législation scolaire; l'Université affirme et défend les principes sur lesquels repose la société. Le 24 avril 1871, à la lueur sinistre des incendies de la Commune, M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique, écrit aux recteurs : « C'est une erreur des plus graves de croire que le maître, en déposant sa robe au vestiaire, cesse en quelque sorte d'appartenir à l'Université... Celui qui parle au nom de la société et qui remplace le père de famille est tenu de donner à ses élèves la leçon et l'exemple... Une surveillance de tous les instants devient urgente; *l'Université a besoin de sentir qu'elle est gou-*

Digitized by Google

vernée... je vous prie de multiplier vos rapports avec moi, *de me renseigner sur tout le personnel*... j'ai besoin de savoir *tout ce qui se passe dans la maison*. Je n'aurai pas la conscience en repos tant que je ne verrai pas l'Université *uniquement occupée* de préparer pour notre pays une génération *qui sache souffrir et obéir*. » Le 4 mai 1872, le même ministre adresse aux recteurs les nouveaux programmes des écoles normales : « Je suis persuadé que vous trouverez partout, dans les aumôniers de nos écoles normales, de *zélés et précieux collaborateurs*... je n'ai pas d'autre prière à vous faire à leur égard que de les laisser libres dans leur enseignement *et de les entourer de respect*. »

Voilà, certes, un beau et ferme langage ; MM. de Fontanes en 1808, de Falloux en 1850, n'ont pas adressé aux recteurs des instructions plus précises, plus nécessaires, plus patriotiques. En 1873, l'exposé des motifs du projet de loi présenté à l'Assemblée nationale au nom de M. Thiers, président de la République, n'est pas moins remarquable : « Après avoir rétabli l'ordre matériel, vous voudrez assurer l'avenir par une bonne loi sur l'éducation et répandre, avec les lumières, la morale et la liberté. Le programme des matières obligatoires est bien fait, *il est suffisant*... le conseil supérieur et le ministre trouveront le moyen d'améliorer et de généraliser l'étude de la géographie[1] et de l'histoire, et de faire passer dans les habitudes nationales les exer-

1. Un rapport de MM. Levasseur, de l'Institut, et Himly (3 septembre 1871) comprend les propositions les plus pratiques et les meilleures pour améliorer le matériel et les méthodes dans les écoles normales et les écoles primaires.

Digitized by Google

cices de la gymnastique. Il n'y aura pas *dans les écoles d'enseignement dogmatique de la morale,* mais les maîtres enseigneront à nos enfants, *chaque jour et dans chacun des exercices,* la nécessité de remplir son devoir *envers les hommes, envers la patrie, envers Dieu.*

En 1880, une orientation nouvelle nous ramène à ce que l'on appelle les doctrines de la Révolution; on veut créer une France nouvelle par des lois, des décrets, sans tenir compte ni des traditions, ni des habitudes, ni des mœurs. Du 27 janvier au 21 décembre 1880, je ne compte pas moins de 6 lois et de 14 décrets; on se croirait en pays conquis, tout est à réorganiser, à reconstituer. La loi du 27 février abroge la loi du 19 mars 1873, elle exclut du conseil supérieur et des conseils académiques les évêques et les ministres des cultes reconnus. Celle du 18 mars abroge les dispositions libérales de la loi de 1875; les étudiants des écoles supérieures libres subiront l'examen devant les facultés de l'État. Le décret du 29 mars porte dissolution de la Compagnie de Jésus; il enjoint aux congrégations non autorisées de demander la reconnaissance légale dans un délai de trois mois. La loi du 21 décembre institue l'enseignement secondaire des jeunes filles; on veut détruire la prospérité des congrégations enseignantes de filles, on prépare la ruine des pensionnats laïques. La loi du 16 juin 1881 impose la gratuité absolue; sans rien ajouter à la fréquentation des écoles, elle prive l'État des 22 millions que payaient les familles aisées pour l'instruction de leurs enfants[1]. — Le même jour, une loi, en

---

1. Une circulaire du ministre (2 janv. 1870) constate que si 300,000 enfants environ sont encore privés d'instruction, la moyenne de pro-

Digitized by Google

4 articles, supprime les équivalences de l'article 25 de la loi de 1850. « Nul ne pourra exercer les fonctions d'instituteur ou d'institutrice titulaire, dans une école publique ou libre, sans être pourvu d'un brevet de capacité. » Une loi du 28 mars 1882 abroge l'article 23 de la loi de 1850; elle élargit considérablement les programmes; elle oublie la condition essentielle de l'instruction primaire qui, pour être accessible à tous, doit être renfermée en de sévères limites; trop étendue, trop élevée, elle perd en solidité ce qu'elle gagne en étendue ; tout manque quand on arrive à la pratique. — L'article 3 enlève aux ministres des cultes *le droit d'inspection, de surveillance et de direction* dans les écoles publiques et privées et dans les salles d'asile ; elle détruit l'alliance séculaire et féconde de l'État et de l'Église. — L'article 4 rend l'instruction obligatoire pour les enfants des deux sexes de 6 à 13 ans. Une commission municipale scolaire, en chaque commune, surveillera et encouragera la fréquentation des écoles. La loi sanctionne l'institution des certificats d'études primaires ; elle établit un examen pour les enfants instruits dans la famille ; elle rend obligatoire la caisse des écoles instituée par la loi de 1867.

1882. 6 juillet. Décret sur l'organisation de l'instruction militaire dans les écoles primaires. 27 et 28 juillet. Deux arrêtés sur l'organisation pédagogique des écoles

---

gression dans la fréquentation des élèves à l'école n'a pas été moindre de 50,000 par année, depuis 1866. Elle rappelle aux préfets que *la volonté la plus absolue du Gouvernement est que l'école soit toujours gratuitement ouverte à tout enfant dont le père ne peut payer une rétribution.* Elle recommande d'établir des bureaux scolaires et une caisse des écoles, soit par l'initiative privée, soit dans les conditions indiquées par l'article 15 de la loi de 1867.

Digitized by Google

primaires et maternelles, règlements, programmes, emploi du temps.

1883. La loi du 3 mars augmente le fonds de subvention et d'avances mis à la disposition de la caisse des lycées, collèges et écoles primaires ; le titre I^{er} fixe le mode de répartition ; le titre II oblige les communes à construire des maisons d'école. Sans nul souci des finances de l'État et des communes, on veut faire grand et faire vite ; c'est un double danger : du 1er juin 1878 au 20 juin 1885, les dépenses effectuées pour réparations ou constructions de maisons ou groupes scolaires s'élèvent au chiffre effrayant de 457,078,470 fr. 28 c. ! Les communes ont fourni 267,546,281 fr. 50 c. ; l'État, 178,332,140 fr. 75 c ; les départements, 11,200,048 fr.

1884. 30 décembre. Décret relatif aux titres de capacité, brevets élémentaire et supérieur, certificats d'aptitude pédagogique ; conditions d'admission, épreuves.

1885. La loi du 20 juin règle le mode de répartition des secours de l'État ; elle établit des chiffres maximum pour le montant des devis présentés pour obtenir une subvention ; les secours seront proportionnés aux charges municipales et à l'importance des devis. Un décret du 9 juillet fixe la proportionnalité suivant laquelle les subventions seront accordées.

1886. La grande loi du 30 octobre touche à toutes les parties du service ; le titre I^{er} classe les établissements scolaires et détermine les attributions des autorités chargées de l'inspection.

Le titre II établi *la laïcité :* « Le personnel enseignant des écoles publiques est laïque » ; il impose l'obligation du certificat d'aptitude pédagogique, il interdit à l'ins-

Digitized by Google

tituteur *le chant de l'église, quand la loi aura reçu sa pleine application financière.* Le ministre nomme les professeurs des écoles supérieures, le préfet les titulaires des écoles primaires, l'inspecteur d'académie les stagiaires. Le titre III, relatif à l'enseignement privé, soumet les écoles libres à l'inspection officielle. Le titre IV modifie la composition des conseils départementaux, des commissions scolaires et la procédure établie par la loi de 1882.

1887. 18 janvier. Un décret en 195 articles règle l'organisation du système administratif et pédagogique des écoles normales et des écoles primaires. Le même jour, un arrêté en 192 articles doit éclairer et compléter le décret et la loi. — 1888. Le décret du 27 mai attribue au conseil départemental le classement des écoles publiques; une circulaire autorise *la suppression de certaines écoles à effectif réduit.* — 1889. La loi du 19 juillet modifie complètement la législation antérieure sur les dépenses de l'instruction primaire; le personnel est divisé en 5 classes, l'État payera tous les traitements. — 1890. 29 juin. Un décret porte règlement d'administration publique sur le matériel obligatoire et enseignant, les livres, les registres, etc.

En résumé, nous avons aujourd'hui *la gratuité, l'obligation, la laïcité;* on a tout dit et tout écrit pour et contre la fameuse trilogie consacrée par la loi, je me borne à résumer en quelques lignes ce qui me paraît le plus sensé, le plus juste, le plus vrai dans les opinions émises. La gratuité absolue fait payer au contribuable le plus pauvre les frais d'études de l'enfant riche; le pauvre payera pour le riche, disait M. de Vatiménil, dans la

Digitized by Google

discussion de la loi de 1850. En fait, depuis 1865 surtout, le droit à l'instruction était accepté par tous ; l'indigent n'est pas le pauvre, le mendiant, c'est le père de famille qui ne peut payer sans de cruelles privations. Lorsqu'il s'agit d'assurer la gratuité à l'enfant, les préfets, selon l'énergique expression de M. Duruy, devaient « *substituer une question d'humanité à une question d'arithmétique* ».

En principe, la société ne peut rester désarmée contre le crime du père, qui refuse l'instruction à son fils, l'obligation n'a rien d'excessif, elle a existé sous l'ancien régime ; en fait, la loi est impuissante, *telum imbelle,* les pénalités des articles 12, 13, 14 n'ont pas d'influence sur le petit nombre de réfractaires, dont le mauvais vouloir et la cupidité éloignent l'enfant de l'école. Sans recourir à des mesures extrêmes, inefficaces et irritantes, l'action bienfaisante, l'intervention personnelle des maires, des curés, des délégués, le zèle des instituteurs surtout, voilà ce qui, depuis cinquante ans, a diminué le nombre des enfants privés de l'éducation, qui seule forme les hommes et donne au pays des ouvriers habiles et de bons citoyens.

La laïcité repousse des écoles publiques des maîtres et des maîtresses capables et dévoués ; elle les force à ouvrir des écoles privées. Le père de famille veut que l'école prépare ses enfants à la première communion ; or, l'instituteur ne peut plus ni enseigner le catéchisme, ni conduire ses élèves à l'église ; il se trouve, par le fait de la loi, dans une infériorité réelle à l'égard de l'instituteur privé, qui ajoute l'instruction religieuse aux autres matières du programme officiel. *L'avenir,* un avenir pro-

Digitized by Google

chain, dira si les lois nouvelles ne créent pas des dépenses excessives, si les programmes ne sont pas trop chargés, si la suppression de l'enseignement religieux n'est pas un péril pour la moralité[1]. Ce qui est triste et incontestable, c'est que ces lois ont produit une agitation regrettable, inquiété les consciences et divisé le Parlement et le pays en deux camps opposés.

II. *Historique. 1870-1890.* — La guerre à jamais déplorable de 1870 a enlevé à l'Académie 764 communes, un lycée, six collèges, une école normale, 1.433 écoles ou asiles publics[2]. Le recteur, en ces jours néfastes, a fait respecter par le vainqueur les droits et l'indépendance de l'Université ; il n'a pas quitté le palais académique, il est resté en relations continuelles avec le personnel dont il a sauvegardé les intérêts. Ses dépêches, ses rapports au ministre, rendent un hommage mérité au dévouement, à l'énergie, au patriotisme des élèves et des maîtres. Son exposé au conseil académique, en juin 1871, signale, avec un sentiment de tristesse profonde, les efforts tentés pour relever les études, le zèle des municipalités pour réparer les ruines matérielles, assainir les maisons contaminées, faire dis-

1. De 1808 à 1875, l'Université, par la bouche de ses ministres les plus éclairés, a proclamé la nécessité de l'instruction morale et religieuse, elle la place en tête de ses programmes ; l'éducation morale seule peut faire des hommes et des citoyens, *il n'y a pas d'éducation morale sans religion*. Le 20 février 1792, à la 37e séance du comité d'instruction publique, on discute l'article 6. Un membre déclare que « si les parents ne trouvent pas dans les petites écoles la continuation de l'enseignement religieux donné dans la maison paternelle, ils regarderont les dispositions de l'article comme insuffisantes. »

2. V. Appendice. État des pertes.

Digitized by Google

paraître les derniers vestiges d'un passage odieux. — En novembre 1870, nos collèges et nos trois lycées, même celui de Metz, ouvrent leurs cours; en avril 1871, la faculté de droit reprend ses leçons, cinq étudiants manquent à l'appel, ils sont morts noblement au service de la France. A partir de cette époque, ma statistique donne, pour chaque département, des chiffres officiels sur les moyens d'instruction supérieure, secondaire et primaire; voici, en quelques lignes, la situation scolaire en 1889.

Faculté de droit. — 13 professeurs dont 3 agrégés; moyenne des étudiants, 125; 49 bacheliers pour la première partie, 46 pour la seconde, 65 licenciés, 6 docteurs.

Faculté de médecine. — En 1875, une ère nouvelle s'ouvre pour la faculté; le définitif remplace le provisoire. 16 professeurs titulaires, 3 suppléants, 12 agrégés en exercice, 14 auxiliaires nommés au concours. L'enseignement comprend 18 chaires, 5 cliniques magistrales, 1 cours complémentaire, 10 catégories d'exercices pratiques, 9 conférences; 141 étudiants, dont 110 en cours d'inscription, 31 en cours d'examen.

École supérieure de pharmacie. — 4 professeurs, 3 chargés de cours, 49 étudiants; 25 diplômes conférés, dont 17 de 1re classe.

Faculté des sciences. — 9 professeurs, 8 chargés de cours, 101 élèves, dont 18 boursiers; 5 maîtres aux-

Digitized by Google

liaires, 19 maîtres répétiteurs, 30 élèves de l'école d'agriculture, 29 élèves libres. Licence (1866), 37 candidats, 12 admis; moyenne, 32,5. — (1887), 40 candidats, 16 admis; moyenne, 40 p. 100. — (1888), 39 candidats, 15 admis; moyenne, 38 p. 100. — Baccalauréat ès sciences complet (1886), 406 candidats, 156 admis; moyenne, 38,4. — (1888), 379 candidats, 139 admis; moyenne, 37,3. — Baccalauréat restreint (1886), 20 admis sur 34; moyenne, 58,8. — (1888), 25 admis sur 35; moyenne, 71,42.

Faculté des lettres. — 6 professeurs, 8 chargés de cours; 124 étudiants, soit 30 boursiers, 10 maîtres répétiteurs, 40 professeurs, 10 maîtres de l'enseignement primaire, 35 élèves libres. — 1888. 20 candidats seulement se présentent à l'examen de licence, 12 admis; moyenne, 60 p. 100; Baccalauréat, 1re partie, 315 candidats, 132 admis; moyenne, 44 p. 100. Elle était de 32 en 1886. Deuxième partie, 166 candidats, 72 admis; moyenne, 43; elle était de 45 en 1886.

Les auditeurs des facultés des sciences et des lettres sont assidus, réguliers; mais ce sont des candidats et non des étudiants; ils aspirent à la licence, à l'agrégation, au doctorat. La moyenne de ces grades, en 1870, était en proportion avec les places à donner; en 1877, y compris les élèves de l'école normale, on comptait 60 licenciés ès sciences, 80 ès lettres, 10 docteurs ès sciences, 10 ès lettres. Depuis cette époque, il y a eu, en certaines années, 360 licenciés ès sciences, 300 ès lettres, 30 docteurs ès sciences, autant ès lettres. L'abondance de cette moisson m'effraie; le nombre des chaires est limité; où placera-

Digitized by Google

t-on les candidats heureux, sans parler du nombre très considérable de ceux qui ont échoué? Au collège, au lycée, à la faculté, ils ont vécu pour la plupart de la générosité de l'État; le grade obtenu leur enlève leur moyen d'existence. L'Université souffre de pléthore et je répète avec tristesse, au sujet de la licence, ce que M. Albert de Broglie disait il y a longtemps : « Le diplôme de bachelier est une lettre de change souscrite par la société; elle doit être payée en fonctions publiques; si elle n'est pas payée à l'échéance, nous avons cette contrainte par corps qu'on appelle une révolution. » L'abus des bourses est un péril social; l'intérêt du budget, l'intérêt de notre dignité exigent une prompte réforme. On a prétendu que l'idée des bourses remonte aux assemblées de la Révolution; c'est une erreur: avant 1789, les 7,000 bourses fondées par les libéralités de plusieurs siècles, n'étaient ni une charge pour l'État, ni un péril pour la société. En 1877, on crée 300 bourses de licence; en 1881, 200 bourses d'agrégation; elles figurent au budget de 1889 pour 670,000 fr. Un décret du 28 décembre 1885 accorde aux facultés la personnalité civile, une sorte d'autonomie; leurs conseils généraux donnent des avis, formulent des vœux; leurs attributions sont d'ordre administratif, disciplinaire, scientifique; elles vivent toutes sur un même pied d'émoluments, de dignité, d'honneur; les villes dépensent beaucoup d'argent pour améliorer le matériel, multiplier les chaires et les bourses, et voilà qu'une loi présentée au Sénat vient jeter le trouble dans les esprits. En 1870, une haute commission, présidée par M. Guizot, indiqua les principales améliorations réclamées par l'enseignement supérieur; on n'en tint aucun compte; je

Digitized by Google

souhaite que la grande commission qui poursuit ses travaux au ministère, apporte enfin un remède efficace à une situation qui, après un siècle, n'a rien de stable et de définitif; *on travaille à former un plan*[1].

III. *Lycées.* — 1889. 1,270 élèves, dont 511 pensionnaires, 119 demi-pensionnaires, 640 externes; recettes sur les familles, 560,841 fr. 70 c. Dépenses de toute nature, 804,442 fr. 91 c.; subvention de l'État, des départements, des villes, 192,841 fr. 65 c., dont 88,695 fr. 83 c. pour le lycée de Bar. La population des lycées et des collèges diminue : 89,607 en 1887, 84,745 en 1889. A la clôture de l'exercice 1886, le déficit est de 213,949 fr. 55 c.; en 1889, le découvert s'élève à 804,543 fr. 50 c., ce qui explique le crédit supplémentaire de 1,300,000 fr. demandé à la Chambre en 1890.

Collèges communaux. — Les 14 collèges, en 1889, comptent 1,999 élèves, dont 949 spéciaux. L'enseignement spécial n'a pas réellement une clientèle sérieuse; le chiffre des élèves tombe d'une chute rapide du 3e au 6e cours. Dans la Meuse, les collèges perdent en moyenne, depuis 1885, 42 élèves par année. Dans les Vosges, la population des collèges s'élève de 340, en 1841, à 596, en 1846, à 978 en 1870; elle s'abaisse à 914 en 1887. Il y a 50 professeurs en 1854, 100 en 1889; moyenne des traitements : 1,560 fr. en 1868, 2,260 fr. en 1889. La subvention s'élève de 44,805 fr., en 1841, à 109,795 fr. en 1870, à 175,571 fr. en 1889. Subventions de l'État

1. Discours du ministre, 29 août 1889.

Digitized by Google

et des départements : 145,579 fr. 40 c. ; les villes font des sacrifices considérables ; le personnel est partout complet, pourvu de grades, intelligent et bien rétribué. Moyenne générale : 2,250 fr. ; une mieux-value de 710 fr. sur 1869. L'ensemble des études est satisfaisant, la moyenne des bacheliers ne le cède pas à celle des lycées ; elle est merveilleuse dans les Vosges en 1887 : 80 pour les sciences, 55 pour les lettres. Cependant on constate l'affaiblissement des études secondaires ; elles manquent de solidité et de sincérité ; un maître, dont l'expérience et la sagesse font honneur à l'Université, M. Gréard, en signale la cause : en grammaire, en littérature, la philologie ; en histoire, l'érudition ; en philosophie, le criticisme, ont pris un développement qui n'est en rapport *ni avec l'âge des enfants, ni avec le caractère des études du lycée. L'enseignement secondaire est un enseignement de résultats et non de recherches, de principes et non de controverse, la jeunesse a besoin d'affirmations ; le luxe des programmes ne produit que l'appauvrissement des esprits.* Le ministre le disait avec raison, dans un rapport de 1852 : « Les discussions historiques et philosophiques conviennent peu à des enfants. Ces recherches intempestives ne produisent que la vanité et le doute ; il est temps de couper dans sa racine un mal qui a compromis l'enseignement public et excité les justes alarmes des familles. » C'est aux facultés qu'il convient de développer les belles et hautes études d'érudition et de critique philologique, historique, artistique ou philosophique.

IV. *Établissements secondaires libres.* — En 1889, il n'y a plus d'institutions dirigées par des laïques ; l'effectif

Digitized by Google

des petits séminaires a peu varié, 586 élèves, tous internes. La prospérité des 5 institutions ecclésiastiques s'est affirmée, chaque année, par une installation très convenable, par le succès dans les examens, par le nombre des élèves. La Malgrange, Saint-Sigisbert, Saint-Léopold, comptent 624 élèves, une mieux-value de 331 sur 1869. Le Père-Fourier, à Lunéville, 280 élèves au lieu de 127 ; l'école Fénelon, à Bar-le-Duc, 152 élèves, 27 de plus qu'en 1888; l'institution Saint-Joseph, transférée de Rambervillers à Épinal, 189 élèves, une mieux-value de 103 sur 1869. La loi de 1850 a été fatale à l'initiative individuelle ; de 1854 à 1865, 168 institutions libres laïques, sur un total de 825, ferment leur porte ; de 1861 à 1876, il en disparaît encore 163, il n'y a plus en réalité que l'Université et le clergé; de 1882 à 1889, le chiffre des élèves des établissements ecclésiastiques monte de 35,000 à 46,000; joignez-y les 3,000 élèves des petits séminaires, vous aurez un total de 76,000 élèves, à peu près le nombre des élèves des 248 collèges et des 87 lycées de l'État.

V. *Établissements primaires.* — En 1886, les 1,713 communes de l'Académie comptent 3,316 écoles primaires ou maternelles publiques et 291 libres; c'est une mieux-value sur 1876 de 144 institutions publiques et de 34 libres. Les lois des 16 juin 1881 et 30 octobre 1886 mettent à la charge des communes la dépense des écoles de filles établies, en grand nombre, dans les localités de moins de 400 habitants; la commune obérée annexe à l'école des garçons, qui devient mixte, l'école de filles transformée en classe enfantine; de ce chef il se produit,

Digitized by Google

chaque année, une diminution dans le chiffre des écoles spéciales de filles; de 1881 à 1890, dans l'arrondissement de Toul, leur nombre s'abaisse de 60 à 50; le chiffre des écoles mixtes s'élève de 58 à 68. On comptait, en 1887, 1,282 écoles de filles dans les communes de moins de 400 habitants; il en reste 1,078 en 1889; c'est une nécessité peut-être, mais ce n'est pas un progrès. Le personnel comprend, en 1887, 2,481 instituteurs ou chargés de classe, 2,031 institutrices, 591 directrices ou sous-directrices d'écoles maternelles; ensemble, 5,103. Le nombre des enfants de 2 à 16 ans inscrits dans nos écoles est de 228,400; la population d'âge scolaire diminue d'une manière inquiétante : 313,466 en 1850; 284,350 en 1869; 177,760 en 1876. Un recensement de 1885 donne aux 3 départements du ressort 138,051 enfants de 7 à 13 ans, ce qui réduit à 12,05 pour cent habitants nos moyennes de 16 en 1877, de 23 en 1821.

Le 4 décembre 1886, on relève, dans les écoles de France, le chiffre des élèves inscrits et celui des élèves présents: 162,131 sont inscrits dans l'Académie, 148,927 présents; le 4 juin 1887, on répète l'expérience : 160,775 inscrits, 144,656 présents. La gratuité et la contrainte scolaire n'ont pas augmenté l'effectif de nos écoles; il y a beaucoup d'absences, même en hiver.

VI. *Enseignement secondaire des jeunes filles.* — Les 14 cours secondaires de 1869 ont disparu; en 1889, il en reste 2 : Saint-Dié, 53 élèves gratuites; Remiremont, 22. Cependant une loi de 1881 a improvisé à grands frais un enseignement nouveau. Comparez les circulaires des ministres en 1867 et en 1881, et vous comprendrez

Digitized by Google

pourquoi nos municipalités de l'Est, si bien disposées en 1869, refusent, depuis 10 ans, de créer des collèges et des lycées de filles. En 1867, M. V. Duruy écrit aux recteurs : « L'organisation que j'ai en vue est si simple, si peu coûteuse, et peut donner de tels résultats, que je n'hésite pas à vous charger d'en préparer le succès... il n'y aurait besoin ni *de bâtir de nombreuses maisons, ni de créer un nouveau personnel, ni de construire un matériel scientifique*... Nous n'avons rien à entreprendre *par nous-mêmes*, c'est *une œuvre de persuasion* à poursuivre auprès des autorités municipales et des familles. » Voilà le langage d'un homme d'État; les améliorations durables sont celles que l'on fait pénétrer dans les habitudes et les mœurs, avant de les inscrire dans les lois. En 1882, M. Paul Bert dispose de 10 millions pour subventions, de 10 millions pour avances aux communes, il écrit : « Nos établissements doivent être *des types, des modèles d'un enseignement nouveau* et chacun d'eux doit répandre en quelque sorte *la lumière* sur toute une région. »

Nos intelligentes municipalités ont pensé que la lumière était faite, dans notre région, où l'éducation des jeunes filles est en honneur et en progrès; elles nous ont épargné de folles et inutiles dépenses. La statistique, en 1887, constate l'existence de 20 lycées et de 23 collèges : personnel, 350 maîtresses, 93 professeurs, 3,330 élèves. La dépense moyenne de construction et ameublement est de 900,000 fr. par lycée d'internes et d'externes, de 650,000 fr. par externat. La subvention de l'État s'élève à 905,860 fr. sans compter 250,000 fr. au moins pour bourses et dégrèvements. Nous avions des boursiers, nous avons aujourd'hui des boursières, 456 dans les ly-

Digitized by Google

cées, 332 dans les collèges! En fait, la création des lycées de filles a été une œuvre de parti; l'initiative en est venue non pas de l'Université, mais de quelques hommes politiques, qui ont conçu le chimérique projet de *refaire la femme par la science et de l'enlever à la religion.* Un professeur de l'Université[1], M. Goumy, l'a dit avec raison : « Cette entreprise de la création de la femme moderne démocratique, irreligieuse et scientifique a l'air d'une chose tout à fait contre nature. »

VII. *Établissements primaires libres.* — La statistique impitoyable prouve que *la laïcisation* a sérieusement grandi l'éducation libre. En Meurthe-et-Moselle, de 1870 à 1890, les écoles et les asiles libres ont augmenté : 140 au lieu de 89; le chiffre des élèves a presque doublé : 11,740 au lieu de 6,217. Trois grands établissements de garçons, un laïque, l'école professionnelle de l'Est : 420 élèves en 1888, dont 229 internes; 395 en 1889, dont 214 internes; 335 en 1890, dont 204 internes; deux con-

1. L'élite de ses professeurs dans la presse, dans les livres, dans les assemblées, proteste contre la nouvelle législation. « Ce pays, écrit M. Albert Duruy, était resté catholique en dépit de son scepticisme apparent; il semble que l'on ait pris à tâche de froisser toutes ses traditions, et qu'on ne légifère qu'en vue d'une infime minorité de libres penseurs et d'athées. » — « Non, dit M. Beaussire, l'Université n'a pas mérité le reproche de chasser Dieu de l'école, mais les pouvoirs publics ont certainement compromis l'éducation nationale dans l'ordre moral et religieux... une telle exclusion se couvre en vain du nom de neutralité, elle n'est qu'un acte de guerre. » M. Compayré, recteur d'académie, termine par ces graves paroles, qui méritent d'être rappelées, un livre couronné par l'Académie française : « Nous ne croyons pas que l'instruction du peuple doive jamais se séparer de la religion..., la religion apporte avec elle des secours extérieurs dont la faiblesse humaine ne peut se passer. »

Digitized by Google

gréganistes : un pensionnat de frères transféré, en 1872, de Beauregard à Longuyon, 250 élèves, dont 240 internes; une moyenne de 370 à l'institution Saint-Joseph, fondée à Nancy, en 1874. Les écoles de frères de la Doctrine chrétienne, à Nancy, sont en progrès : 850 élèves en 1850; 950 en 1870, 1,525 en 1890. Nous comptons, dans le ressort académique, un nombre considérable d'institutions de jeunes filles, laïques et surtout congréganistes[1], qui, malgré l'incroyable difficulté de la lutte, n'ont jamais été plus florissantes; d'où l'on peut conclure que *la laïcisation* a été à l'encontre de l'opinion publique ; elle a froissé et violenté la conscience des familles, sans profit pour les écoles de l'État.

VIII. *Préparation des instituteurs et des institutrices.* — Les 3 écoles normales d'instituteurs, à Nancy, à Commercy, à Mirecourt, comptent 204 élèves-maîtres. La dépense totale, en 1887, a été de 188,660 fr. 83 c., ce qui représente, par élève, une dépense nette de 925 fr. ; cette dépense était de 804 en 1877, de 546 en 1870, de 431 en 1837.

Les 3 écoles normales d'institutrices à Nancy, à Bar, à Épinal, renferment 130 élèves ; le personnel est considérable, une moyenne de 9,6 maîtresses ou professeurs; la dépense totale, 120,614 fr. 26 c., donne par tête une moyenne de 927 fr. 80 c. Le conseil général de Meurthe-et-Moselle, en 1890, a voté 90,000 fr. pour l'école nor-

1. Dans les Vosges, en 1890, il n'y a pas un seul établissement laïque de garçons; on en compte 4 congréganistes, 5 institutions laïques de filles, 25 congréganistes.

Digitized by Google

male d'institutrices, qui manquait des conditions désirables *de salubrité et de commodité*.

Les écoles normales de France ont coûté, en 1889, 9,176,794 fr. 50 c.; elles ont compté 4,376 élèves-maîtres, 3,662 élèves-maîtresses; la dépense par tête a été de 1,141 fr. 69 c.; 3 écoles n'ont pas 20 élèves, 20 n'en ont pas 30 ! En 1869, le recteur, dans un rapport au ministre, loue le bon esprit qui anime les 245 élèves des quatre écoles normales du ressort et le zèle de leurs maîtres. « La religion y est honorée et pratiquée, les études y sont dirigées avec intelligence, nos futurs instituteurs y contractent, avec l'amour du devoir, les habitudes de simplicité, de travail, de moralité, qui honorent la vie austère et modeste des maîtres de l'enfance. » Je souhaite que le recteur, en 1890, puisse rendre un semblable témoignage aux maîtres et aux élèves de nos trois écoles normales dont l'installation matérielle a entraîné, depuis 10 ans, de si grandes dépenses.

IX. *Maisons d'école.* — De 1830 à 1870, la statistique le prouve, on a dépensé des millions pour la construction et la réparation des maisons d'école, mais on a agi avec une sage mesure, on n'a pas forcé les communes à contracter des dettes, on a ménagé les ressources de l'État; en 1869, la moyenne des logements et des salles de classe notés *mal* est de 8,5 p. 100. En 1887, cette moyenne est encore de 5,2 p. 100. La statistique officielle, en 1887, signale pour notre Académie 71 maisons louées ou prêtées et 354 pour lesquelles on demande une amélioration; cette même année, nos départements ont dépensé pour entretien des locaux et du mobilier,

Digitized by Google

fournitures classiques, distributions de prix, cours d'adultes, caisses des écoles, etc. : Meurthe-et-Moselle, 309,023 fr. 90 c.; Meuse, 173,841 fr. 30 c.; Vosges, 195,774 fr. Les améliorations matérielles sont utiles, nécessaires, mais ce qui est indispensable, ce qui est la vie même des écoles, c'est, il ne faut pas l'oublier, leur amélioration religieuse et morale, leur bonne discipline, l'éducation saine et forte qu'on y reçoit.

X. *Institutions auxiliaires.* — *Cours d'adultes.* — La loi de 1867 leur donne une place dans l'organisation scolaire ; l'Académie de Nancy est au premier rang, 2,972 cours et 69,168 élèves en 1867. La moyenne des cours, qui est de 363 par département, s'élève à 743 pour la Meurthe, la Meuse, la Moselle et les Vosges; en 1887, il n'y a plus que 496 cours et 9,093 élèves.

XI. *Bibliothèques.* — La bibliothèque est devenue une annexe de l'école ; elle n'est pas moins utile aux maîtres qu'aux élèves. Nous en comptons 887 en 1863 avec 5,124 volumes; les souscriptions et les dons volontaires s'élèvent à 12,914 fr. En 1869, il y en a 1,762 ; 230,000 volumes, 250,000 prêts. En 1888, 1,838 bibliothèques, 309,912 volumes, 453,729 prêts. En 1889, 1,966 bibliothèques, 338,736 volumes, 460,152 prêts. — La proportion est constante et parallèle ; nous espérons que le choix scrupuleux des livres rendra le mouvement aussi moral qu'il a été rapide.

XII. *Caisses des écoles.* — L'Académie en possédait un certain nombre avant la loi de 1882, qui les rend obligatoires et promet une subvention aux communes dont le

Digitized by Google

centime n'excède pas 30 fr. En 1884, l'État ne peut fournir le subside promis. En 1886, le chiffre total descend pour la France de 17,774 à 16,954. Nous en comptions 1,282 en 1887 ; recettes, 201,958 fr., dépenses, 121,866 fr., il n'en reste que 1,136 en 1889 ; recettes, 174,988 fr. ; dépenses, 117,838 fr.

Caisses d'épargne scolaires. — 1889. L'Académie en compte 1,423 avec 22,202 livrets ; les sommes inscrites s'élèvent à 512,178 fr. — De 1883 à 1889, en Meurthe-et-Moselle, le nombre des caisses a diminué de 70 ; le montant des dépôts s'est abaissé de 236,611 fr. en 1883, à 151,678 fr. en 1887, à 130,429 fr. en 1889.

Sociétés de secours mutuels. — Le nombre des sociétaires, des membres honoraires surtout, diminue : 287 dans la Meurthe en 1890 au lieu de 770 en 1870. L'avenir de l'instituteur semble mieux assuré, il n'a plus à craindre la misère, si des infirmités précoces l'éloignent avant l'âge de fonctions qui exigent impérieusement la vigueur de l'esprit et la santé du corps. Notre société moderne, et ce sera l'une de ses gloires, s'efforce de résoudre le problème de l'association fraternelle et de supprimer l'isolement qui sépare les intérêts et qui désunit les cœurs.

XIII. *Résultats de l'enseignement.* — Le certificat d'études adopté en 1866 fournit une indication importante ; l'initiative en est due à l'Académie de Nancy et au département des Vosges surtout. — 1874. 3,182 élèves subissent l'examen, 2,335 obtiennent le certificat. — 1882. 7,694 examens, 6,281 certificats. — 1887. 9,562 exa-

Digitized by Google

mens, 8,113 certificats. — Le nombre des certificats obtenus, en 1887, par cent élèves recensés de 11 à 16 ans est de 9,7 en Meurthe-et-Moselle, de 9 dans les Vosges, de 6,5 dans la Meuse. La moyenne pour la France est de 4,4 p. 100; elle s'élève pour notre Académie à 8,4.

XIV. *Certificat d'études supérieures.* — Le nombre des écoles primaires supérieures de plein exercice est très faible; le décret du 28 octobre 1882 reste lettre morte; la majorité des élèves, au village comme à la ville, ne peut donner à l'étude que les années de l'enfance; le programme doit être essentiellement élémentaire et primaire. — En 1883, 57 candidats, 28 certificats; en 1887, 79 candidats, 64 admis.

XV. *Instruction des conscrits.* — De 1827 à 1888, nos départements figurent en tête du classement. 1867 : 1er rang, Meurthe, moyenne, 2,24; 3e rang, Vosges, 2,84; 4e rang, Meuse, 3,04; 6e rang, Moselle, 3,51. La moyenne générale pour l'Académie est de 2,90. La Meurthe est au 1er rang, en 1869, avec une moyenne de 1,3 p. 100; en 1876 avec une moyenne de 0,9. La moyenne de 1886, 1,9, comparée à celle de 1836, 13,1, réalise un progrès de 11,2. — 1869. Moyenne de l'Académie, 2,05; de la France, 31,4. — 1888. Moyenne de l'Académie, 1,5; de la France, 9,3.

XVI. *Instruction des conjoints.* — En 1865, le ministre, M. Duruy, demandant la lumière à des documents de la nature la plus diverse, fait rechercher, dans les registres de l'état civil, le nombre des conjoints qui, depuis 1854,

Digitized by Google

ont signé leur acte de mariage; la moyenne générale en 1854 est de 59,9 pour toute la France, de 90,9 pour notre Académie. Elle s'élève à 96,97 en 1866, à 98,63 en 1876, à 99 en 1886.

En 1866, on classe les départements d'après l'ensemble des tableaux relatifs à l'instruction des conscrits et des conjoints; la Meuse occupe le 2e rang, les Vosges le 3e, la Meurthe le 4e, la Moselle le 7e. La moyenne générale, 2,93, donne le premier rang à l'Académie de Nancy.

XVII. *Ressources appliquées aux dépenses de l'instruction primaire.* — Je suis de ceux qui déplorent la situation religieuse, pédagogique et financière, que des lois, empruntées à l'époque révolutionnaire, imposent depuis 12 ans à notre éducation primaire; mais je ne veux ici formuler aucun jugement, je me borne à résumer quelques-uns des chiffres de ma statistique; ils sont plus éloquents que des paroles.

En 1869, l'État donne aux départements de l'Académie une subvention de 213,769 fr. 37 c.; le produit de la rétribution scolaire s'élève à 826,251 fr. 85 c. La dépense moyenne par tête est, en 1863, de 8,70 (Meurthe, 8,37; Moselle, 8,05; Meuse, 13,05; Vosges, 5,36). La moyenne des dépenses par habitant ne dépasse pas 1,11 en 1855, 1,67 en 1868, 2,39 en 1876. La dépense totale s'élève à 1,213,845 fr. 54 c. en 1855; à 2,585,299 fr. 46 c. en 1870; à 2,600,731 fr. en 1876; à 3,591,151 fr. en 1886; à 3,673,778 fr. 91 c. en 1889.

La subvention de l'État est de 120,383 fr. 79 c. en 1876, de 3,136,070 fr. en 1886.

Digitized by Google

En 1876, sur une dépense de 2,407,108 fr. la part des communes est 2,194,407 fr., celle des départements 127,743 fr., celle de l'État 84,958 fr. — Dix ans plus tard, l'État s'est fait le pourvoyeur général, il a pris à sa charge 3,136,080 fr. sur un total de 3,722,885 fr.; les communes paient 514,323 fr., les départements 72,482 fr. — La quotité par tête est, en 1882, de 25,5 dont 21,28 fournis par l'État. — En 1886, la quotité moyenne pour la France est de 23,98, pour l'Académie de 24,66: 25,66 pour Meurthe-et-Moselle, 27,84 pour la Meuse, 20,42 pour les Vosges.

STATISTIQUE

I.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. 1870-1890.

I. — *Faculté de droit :*

	1876.	1887.	1889.
Nombre de professeurs. . .	6	10	10
— agrégés ou suppléants	4	3	3
— étudiants	213	170	154
Certificats de capacité . . .	7	12	15
Bacheliers admis	(1)	21	29
Licenciés —	»	»	»
Docteurs —	5	»	»
Moyenne des inscriptions. .	141,75	124,25	111,25
Produit des inscriptions . .	16,590f	gratuité	9,930f
— des examens et thèses.	14,580	19,160	11,620
Total des recettes	50,002 50	34,752 50 (2)	32,315
— des dépenses	74,081 36	109,249 67	113,674 51
Excédent des dépenses sur les recettes	24,078 86	74,497 17	81,359 51

1. En 1876, 1er examen du baccalauréat, 44; 2e examen, 39. 1er examen de licence, 29; 2e examen, 35.

2. Ce total comprend les droits de bibliothèque : 1,367 fr. 30 c. Les examens et thèses, 19,160 fr.; certificats d'aptitude, 7,400 fr.; diplômes et visas, 6,826 fr.

Digitized by Google

Moyenne des inscriptions de 1870 à 1880, 145,2; de 1884 à 1887, 163,33; de 1887 à 1889, 125,41; de 1870 à 1880, 2,301 examens, 1,858 admissions. Moyenne annuelle des admissions, 84,48; 1888, 168 candidats ont subi 266 épreuves, 208 admissions; moyenne, 78,19. 1889, 220 épreuves, 180 admissions; moyenne, 81,82.

II. — *Faculté de médecine* transférée de Strasbourg à Nancy, en 1872:

	1876.	1889.
Nombre de professeurs	17	15
— Agrégés, chargés de cours.	16	14
— Étudiants	225	165 (1)
Inscriptions : 595 p. doct., 131, p. officier de santé.	726	391 dont 10 p. off.
Examens	138	265 dont 7 p. off.
Thèses	16	20
Officiers de santé	1	1
Sages-femmes	34	14
Total des recettes (année financière).	42,857f 50	7,477f 50
— des dépenses	242,358 26	286,597 48
Excédent de dépenses	199,500 76	279,119 98

III. — *Faculté des sciences :*

	1876.	1886.	1889.
Nombre de professeurs . . .	8	8	8
— d'agrégés ou chargés de cours	4	9	10
— d'étudiants.	60	101	72
— d'auditeurs.	220	240	240
Baccalauréat restreint, admis.	18 sur 55	25 sur 35	18 sur 27
Baccalauréat complet, admis .	108 sur 263	139 sur 372	130 sur 325
Licence, admis	2 sur 11	16 sur 40	21 sur 46
Doctorat	0	0	0
Produit des inscriptions . . .	5,150	gratuité	180
Recettes (total)	19,957f	29,670f	26,720f
Dépenses.	78,371 13	138,850	157,250
Excédent des dépenses . . .	58,414 13	109,180	130,530

1. En 1886, le chiffre des étudiants est tombé à 118.

Digitized by Google

IV. — *Faculté des lettres :*

	1876.	1886.	1889.
	—	—	—
Nombre de professeurs . . .	7	7	7
— d'agrégés ou chargés de cours	2	6	7
— d'étudiants.	»	124	137
— d'auditeurs.	»	702	780
Baccalauréat. 1re et 2e parties.	306 sur 561	215 sur 481	235 sur 461
Licence	4 sur 8	12 sur 20	14 sur 22
Doctorat	1	»	»
Produit des inscriptions . . .	»	gratuites	480
Recettes (total)	31,745f	24,360f	21,850f
Dépenses.	60,297 68	84,540	100,140
Excédent de dépenses. . . .	28,552 68	60,180	78,290

V. — L'*École supérieure de pharmacie* reprend son autonomie en 1875; elle entre en possession des locaux qui lui sont affectés.

	1887.	1888.	1889.
	—	—	—
Nombre de professeurs . . .	4	4	5
— d'agrégés ou chargés de cours	3	3	3
— d'étudiants.	60	49	49
Diplômes conférés	15	25	17
Nature des recettes. Inscriptions	3,930	4,320	4,830
Droits de bibliothèque . . .	500	435	435
Travaux pratiques	5,320	4,670	4,725
Examens et thèses	8,470	9,520	9,145
Certificats d'aptitude, diplômes, visa	3,780	4,250	3,590
Duplicata, dispenses de grades.	715	5	3,235
Recettes (total)	22,715f	23,200f	25,960f
Dépenses.	92,583 03	90,928 04	89,835 27
Excédent des dépenses . . .	69,868 03	67,728 04	63,875 37

En 1875 on compte 28 étudiants en cours d'inscriptions, 11 en cours d'examens, 16 auditeurs bénévoles.

De 1880 à 1887, l'École a délivré 185 diplômes dont 5 d'herboristes. Les étudiants militaires et civils étaient, en 1886, au nombre de 102.

Digitized by Google

II.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. 1870-1890.

I. — *Lycées :*

	1876.		1888.	
	Nancy.	Bar.	Nancy.	Bar.
Boursiers	31	39	105,9	39
Pension. libres . .	306	194	240,1	126
Demi-pensionnaires	30	30	97	22
Externes	399	157	497	143
Recettes (total) . .	453,586f 38	222,823f 61	514,459f 42	134,216f 95
Dépenses	420,308 98	214,542 38	544,156 78	251,286 18
Subventions . . .	67,019 42	54,758 90	100,645 84	87,195 83

Le chiffre de 100,645 fr. 84 c. se décompose ainsi : l'État, dépenses fixes, 20,000 fr.; agrégés, 15,997 fr. 22 c.; bourses, 56,215 fr. 62 c. Le département, bourses, 1,582 fr. 50 c.; élèves subventionnés, 922 fr. 50 c. La ville, 5,928 fr., prix, bourses. En 1889, les 2 lycées comptent 144,9 boursiers, 366,1 pensionnaires, 119 demi-pensionnaires, 640 externes; ensemble, 1,270 élèves. Prix moyen de la pension : 1876, Nancy, 850 fr.; Bar, 650 fr. 1889, Nancy, 1,108 fr. 99 c. par interne, 340 fr. par externe.

II. — *État numérique des élèves des collèges. — Subventions des villes.*

	1877		1889	
Bruyères	168	5,636f	41	5,900f
Commercy	157	6,943 55	84	15,256 80
Epinal	349	4,309 56	261	39,848
Étain	67	4,528	45	7,004 40
Longwy (1885)	135	»	86	»
Lunéville	261	12,639 70	221	13,541 84

Digitized by Google

		1877		1889
		—		—
Mirecourt	91	8,616 93	90	9,566
Neufchâteau	106	6,360	132	12,704
Pont-à-Mousson	252	14,981 50	172	18,431 79
Remiremont	137	13,985	167	25,580
Saint-Dié	126	14,936 50	161	22,113
Saint-Mihiel	97	6,211 75	99	13,468 57
Toul	164	15,200	161	21,604
Verdun	302	13,111 84	224	33,355 47

En 1876, l'État accorde 6,000 fr. aux 3 collèges de Meurthe-et-Moselle, 3,200 fr. aux 4 collèges de la Meuse, 8,750 fr. aux 6 collèges des Vosges; en 1888, la Meurthe reçoit 32,057 fr. 70 c.; la Meuse, 39,317 fr.; les Vosges, 67,206 fr. 71 c.

Total des lycées, 1,270; des collèges, 1,354; ensemble, 2,624.

III. — *Institutions secondaires libres.*

	1876	Élèves.	1888	Élèves.
	—	—	—	—
Meurthe-et-Moselle	3	838	3	1,106
Meuse	3	292	3	374
Vosges	3	301	3	401

En 1876, il n'y a plus dans le ressort une seule institution laïque; en 1888, le chiffre des élèves des petits séminaires a peu varié, 627; celui des 5 institutions ecclésiastiques s'est élevé de 1,431 à 1,881. — Comparaison des frais de pension, en 1876, par élève dans les lycées, collèges, institutions ecclésiastiques : lycée de Nancy, 850 p. internes, 160 p. externes; Bar, 650, 90; collèges, moyenne, 525,26, 80,6 ; institutions ecclésiastiques, 671,16, 156,6.

Digitized by Google

III.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. 1870-1890.

I. — 1876. Meurthe-et-Moselle, population, 404,609 habitants, 80,768 enfants de 4 à 16 ans, 46,756 de 7 à 13 ans. Meuse, 294,054 habitants, 55,308, 31,873. Vosges, 407,082 habitants, 91,381, 53,520. Décroissance des enfants de 5 à 15 ans. L'Académie en compte 313,466 en 1850, 286,821 en 1863, 284,350 en 1867, 177,766 en 1877.

1876.	Écoles publiques.				Écoles libres.			
—	Garçons.	Filles.	Mixtes.	Asiles.	Garçons.	Filles.	Mixtes.	Asiles.
Meurthe-et-Moselle . . .	317	308	316	120	21	66	9	12
Meuse	318	311	291	148	13	49	0	10
Vosges	342	339	311	51	10	36	23	8

ÉLÈVES.	Écoles publiques.			Écoles libres.		
—	Garçons.	Filles.	Asiles.	Garçons.	Filles.	Asiles.
Meurthe-et-Moselle . .	25,271	22,339	10,552	3,073	4,692	728
Meuse	19,368	17,511	8,271	1,757	2,705	370
Vosges	31,476	29,461	7,194	1,157	2,794	455

Nombre d'élèves présents comparé au nombre d'enfants vivants par 10,000 habitants : Meurthe-et-Moselle, 1,082; Meuse, 1,101; Vosges, 1,263. Départements classés d'après le nombre des enfants de 6 à 13 ans inscrits sur 100 enfants recensés de 6 à 13 ans : Meurthe-et-Moselle, 3e rang, moyenne 99; Meuse, 5e rang, 98,9; Vosges, 18e rang, 95,2. Sur 100 enfants recensés, combien dans un établissement scolaire quelconque : Meurthe-et-Moselle, 99; Meuse, 98,9; Vosges, 95,2.

Digitized by Google

PERSONNEL PUBLIC.	Instituteurs.	Adjoints.	Institutrices.	Adjointes.	Directrices.	Sous-directrices.
Meurthe-et-Moselle . . .	629	96	309	107	132	52
Meuse	585	58	316	67	149	30
Vosges	589	182	343	150	69	15

Meurthe-et-Moselle, 77 instituteurs libres, 222 institutrices; Meuse, 66, 167; Vosges, 41, 115. Maisons dont l'installation matérielle laisse à désirer : Meurthe-et-Moselle, 269; Meuse, 437; Vosges, 491. Nombre de jardins : Meurthe-et-Moselle, 737; Meuse, 544; Vosges, 458[1].

II.	Dépenses obligatoires.	Facultatives.	Rétribution.	Subvention de l'État.
Meurthe-et-Moselle .	850,759f 40	12,800f	166,699f 20	Néant.
Meuse	731,292 17	12,700	164,116 50	20,681f 43
Vosges	877,681 45	15,510	170,257 90	64,277

1886. Le recensement de 1885 donne aux 3 départements 138,051 enfants de 6 à 13 ans.

	Écoles publiques				Écoles libres.			
	Garçons.	Filles.	Mixtes.	Maternelles.	Garçons.	Filles.	Mixtes.	Maternelles.
Meurthe-et-Moselle.	328	319	315	157	30	72	8	24
Meuse	326	323	271	150	12	41	4	20
Vosges	348	353	355	71	8	45	10	17

Population des écoles publiques et libres : Meurthe-et-Moselle, 60,908; Meuse, 40,737; Vosges, 67,039; des écoles maternelles : Meurthe-et-Moselle, 18,351; Meuse, 10,702 ; Vosges, 10,683.

1. Ce chiffre, emprunté à la Statistique officielle, n'est pas exact; il y en avait 400, d'une contenance de 17 h. 72 c. en 1867. L'enquête de 1870 en compte 650, environ 60 hectares.

ÉLÈVES DES ÉCOLES PRIMAIRES et maternelles.	4 décembre 1886.		4 juin 1887.	
	Inscrits.	Présents.	Inscrits.	Présents.
Meurthe-et-Moselle . . .	59,371	53,959	59,118	52,276
Meuse	40,582	36,901	40,107	35,475
Vosges	62,178	58,067	61,550	56,905

Moyenne des enfants de 6 à 13 ans inscrits sur 100 recensés du même âge : Meurthe-et-Moselle, 12,02 ; Meuse, 11,28 ; Vosges, 12,86.

Écoles de moins de 20 élèves présents au 4 décembre 1886 : Meurthe-et-Moselle, 105 ; Meuse, 151 ; Vosges, 92. Combien d'écoles publiques ou libres par myriamètre carré : Meurthe-et-Moselle, 20,4 ; Meuse, 15,62 ; Vosges, 19,01. Combien d'écoles pour 10,000 habitants : Meurthe-et-Moselle, 24,7 ; Meuse, 33,32 ; Vosges, 26,2 ; France, 20,99.

PERSONNEL.	Instituteurs publics.	Institutrices.	Directrices.	Instituteurs libres.	Institutrices.	Directrices.
Meurthe-et-Moselle . . .	629	328	157	23	87	24
Meuse	589	327	150	13	44	20
Vosges	681	366	71	16	56	17

L'Académie compte 1,893 instituteurs publics laïques, 6 congréganistes, 437 institutrices laïques, 584 congréganistes. Directrices laïques, 83 ; congréganistes, 295. Instituteurs libres laïques, 19 ; congréganistes, 33 ; institutrices laïques, 45 ; congréganistes, 142. Directrices laïques, 7 ; congréganistes, 54. Rapport du nombre d'instituteurs publics au nombre de garçons de 6 à 13 ans : Meurthe-et-Moselle, 1 p. 34 ; Meuse, 1 p. 25 ; Vosges, 1 p. 31 ; — d'institutrices : Meurthe-et-Moselle, 1 p. 56 ; Meuse, 1 p. 56 ; Vosges, 1 p. 48. Combien d'instituteurs pour 10,000 habitants : Meurthe-et-Moselle, 17,8 ;

Digitized by Google

Meuse, 22,7; Vosges, 20,9; — d'institutrices : Meurthe-et-Moselle, 10,6; Meuse, 13,2; Vosges, 8,3.

III. — SITUATION MATÉRIELLE.	Maisons.	Louées.	A améliorer.	Jardins.	Gymnases.
—	—	—	—	—	—
Meurthe-et-Moselle	875	21	110	840	114
Meuse	783	21	152	870	72
Vosges	898	29	92	947	187

Dépenses faites de 1878 à 1885 dans les arrondissements de Briey, 367,640 fr. dont 119,000 fr. fournis par l'État. Lunéville, 632,380 fr. dont 238,711 fr. de l'État. Nancy, 2,706,681 fr. dont 956,01 fr. de l'État. Toul, 225,183 fr. dont 59,250 fr. de l'État.

IV. — Enseignement primaire privé : 1876, 227 écoles; 1886, 238; 1889, 263. Élèves, 16,178 en 1876, 19,761 en 1889.

SALLES D'ASILE. Écoles maternelles.	1837.	1850.	1863.	1870.	1877.	1889.
—	—	—	—	—	—	—
Meurthe.	3	49	102	131	132	115
Moselle	6	51	89	112	»	»
Meuse	1	24	128	143	158	92
Vosges	2	12	59	72	59	81

V. — En 1866, les 411 asiles comptent 35,275 enfants : Meurthe, 10,063; Moselle, 9,180; Meuse, 8,255; Vosges, 7,777. — En 1870, les 458 asiles, dont 45 libres, comptent 40,624 enfants : Meurthe, 11,768; Moselle, 10,403; Meuse, 9,257; Vosges, 9,196.

En 1889, il n'y a plus que 282 asiles dont 66 libres transformés en écoles maternelles; les asiles pour la plupart sont convertis en *classes* enfantines annexées aux écoles publiques; 30,911 enfants : Meurthe-et-Moselle, 13,999; Meuse, 6,282; Vosges, 10,630; *en réalité,* le

Digitized by Google

nombre des écoles spéciales diminue d'une manière sensible ; en voici deux exemples entre cent.

ARRONDISSEMENT DE TOUL.	1855.	1868.	1881.	1890.
Écoles spéciales. Garçons	49	56	60	50
— Filles	46	57	60	50
— mixtes.	71	63	58	68
Asiles. Écoles maternelles	7	12	21	4
Écoles et asiles libres	9	4	10	11
Elèves des écoles publiques . . .	10,460	10,696	9,029	10,160
— des écoles libres	590	420	703	1,083

La congrégation de la Doctrine chrétienne compte, en 1890, 703 écoles publiques et 162 écoles libres. Depuis 1886, elle a perdu 10 écoles publiques supprimées, 44 laïcisées. Dans 10 autres, un seul poste a été laïcisé.

VI. — Préparation des instituteurs et des institutrices, écoles normales, cours normaux :

	NOMBRE D'ÉLÈVES.	1837.	1850.	1870.	1877.	1887.	1889.
Meurthe. . . .	1,828	57	66	75	60	70	72
Moselle. . . .	1,820	39	50	57	—	—	—
Meuse	1,823	47	55	63	63	60	63
Vosges	1,828	33	36	60	60	74	65

Dépense moyenne par élève : 1837, Nancy, 463 fr. ; Metz, 428 fr. ; Commercy, 455 fr. ; Mirecourt, 384 fr. — 1850, Nancy, 570 fr. 10 c. ; Metz, 516 fr. 20 c. ; Commercy, 550 fr. 50 c. ; Mirecourt, 506 fr. 90 c. — 1863, Nancy, 561 fr. ; Metz, 546 fr. ; Commercy, 558 fr. 80 c. ; Mirecourt, 517 fr. 80 c. De 1872 à 1877, 271 élèves-maîtres sortent des écoles ; les dépenses s'élèvent à 648,130 fr., la moyenne à 728 fr. 77 c., soit 772 fr. 51 c. à Nancy ; 723 fr. 98 c. à Commercy ; 689 fr. 83 c. à Mirecourt. — 1887. Dépense totale, 188,660 fr. 85 c. ; moyenne, 925 fr. par élève. — 1887. Personnel à Nancy

Digitized by Google

et à Commercy, 12 maîtres; 13 à Mirecourt. De 1882 à 1887, 316 élèves-maîtres ont quitté les écoles, 187 avec le brevet supérieur, 129 avec le brevet élémentaire.

Préparation des institutrices: de 1872 à 1877, 120 élèves sortent du cours normal de Nancy, 116 de celui d'Épinal, toutes ont le brevet. La dépense annuelle est faible: 1,500 fr. à Nancy, 3,000 fr. à Épinal. Écoles normales de filles fondées: à Nancy en 1879, à Bar en 1885, à Épinal en 1881.

1887.	Personnel.	Élèves.	Dépenses.	Moyenne par élève.
Nancy	10	52	47,813f66	919f49
Bar	9	20	23,401 70	1,170
Épinal	10	58	49,399	851 70

1889. Dépense pour les 6 écoles normales du ressort, 288,388 fr.

VII. — *Institutions auxiliaires.* — *Cours d'adultes.*

NOMBRE.	1837.	1850.	1863.	1869.	1876.	1889.
Meurthe	31	48	270	983	564	113
Moselle	239	117	96	702	—	—
Meuse	4	249	72	365	368	227
Vosges	2	28	34	630	406	120
Meurthe (élèves)	501	752	4,986	18,681	9,697	3,025
Moselle	2,534	1,331	1,714	16,775	—	—
Meuse	225	4,074	1,225	6,970	5,868	3,402
Vosges	50	689	1,164	12,412	6,033	2,661

Dépenses des cours: Meurthe, 31,158 fr. en 1866; 38,979 fr. 35 c. en 1868; 37,042 fr. en 1877, dont *15,000 fr. à la charge de l'État.* — Moselle, 6,400 fr. en 1850; 21,811 fr. 40 c. en 1869. — Meuse, 3,615 fr. en 1850; 20,085 fr. 87 c. en 1866; 17,737 fr. 90 c. en 1869; *30,951 fr. en 1877, dont 9,895 fr. de l'État.* — Vosges, 25,544 fr. fr. en 1866; 31,150 fr. en 1869; *28,633 fr. en 1877, dont 11,100 fr. de l'État.* — 1867,

Digitized by Google

2,342 cours d'hommes, 630 de femmes; 69,168 élèves. — En 1868, la Meurthe a 1,025 cours, 23,811 élèves.

VIII. — BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES.	1863.	1870.	1877.	1887	1889.
Meurthe	250	576	492	586	658
Moselle	266	432	—	—	—
Meuse	252	339	374	549	570
Vosges	119	415	478	703	738

1868. Nombre de volumes, 175,399; de prêts, 160,263. — 1889. 338,736 volumes, 460,152 prêts. De 1863 à 1870, l'État n'accorde rien. En 1867, les Vosges occupent le 2e rang pour le nombre des prêts, le 4e rang pour les volumes; les prêts s'élèvent de 250,000 en 1869 à 460,152 en 1889.

IX.	1887.			1889.		
CAISSES DES ÉCOLES.	Nombre.	Recettes.	Dépenses.	Nombre.	Recettes.	Dépenses.
Meurthe-et-Moselle	363	57,649	26,690	341	43,114	28,644
Meuse	409	39,515	23,585	312	35,450	23,021
Vosges	510	104,794	71,611	483	96,424	66,173

	1887.			1889.		
CAISSES D'ÉPARGNE scolaires.	Nombre.	Livrets.	Dépôts.	Nombre.	Livrets.	Dépôts.
Meurthe-et-Moselle	413	5,685	151,678	385	4,198	122,552
Meuse	345	7,194	151,550	378	7,993	190,969
Vosges	665	9,323	208,950	596	7,570	189,407

Sociétés de secours mutuels : Meurthe, fondée en 1865; 770 sociétaires en 1867, actif 11,000 fr.; en 1889, 287 sociétaires, 70,400 fr. — Meuse, fondée en 1866; 198 sociétaires, 45,221 fr. en 1870; 355 sociétaires, 104,970 fr. en 1889. — Vosges, fondée en 1864; 694 sociétaires, 85,315 fr. en 1889.

Digitized by Google

X. — CERTIFICATS D'ÉTUDES.	1873.	1877.	1887.	1889.
Meurthe-et-Moselle	349	1,158	3,405	3,486
Meuse	1,008	671	1,442	1,841
Vosges	704	1,575	3,266	3,049

Nombre de certificats par 100 enfants de 11 à 16 ans : Meurthe-et-Moselle, 9,9 ; Meuse, 8,3 ; Vosges, 8,4, en 1887. De 1872 à 1884, 18,853 garçons, 11,230 filles subissent l'examen dans les Vosges ; 14,855 garçons, 9,225 filles obtiennent le certificat. La proportion des enfants en âge de concourir est de 8,9 pour toute la France, de 31,3 pour les Vosges, qui occupent le premier rang.

CERTIFICATS D'ÉTUDES primaires supérieures.	1887.	1889.
Meurthe-et-Moselle . . .	48	81
Meuse	3	6
Vosges	13	18

XI. INSTRUCTION DES CONSCRITS.	1827-29.	1831-33.	1841-45.	1869.	1876.	1886.	1888.
Meurthe.	68	78,4	90,5	98,7	99,1	98,3	98,5
Moselle	60,2	77,1	88,4	97,1	—	—	—
Meuse	78,2	88,5	93,5	97,4	98	98,1	98,7
Vosges	67	77	94,4	97,7	98,2	97,9	98,4
France	44,8	52,6	60	78,6	84,4	89,7	90,7

1867. 1er rang, Meurthe ; 3e, Meuse ; 4e, Vosges ; 7e, Moselle. — 1870. Un état dressé le 16 mars conformément à une circulaire de 1869 indique pour chaque canton la proportion des illettrés : 7 cantons des Vosges en ont moins d'un pour cent ; 9 moins de 2. 1er rang, Bruyères, 0,60 ; 2e, Saales, 0,73 ; 3e, Schirmeck, 0,74. — 1868. Meurthe, 11 cantons n'ont pas un seul illettré ; moyenne, 1,52. — 1877. 1er rang, Meurthe-et-Moselle ; 4e, Vosges ; 5e, Meuse. — 1888. 4e rang, Meuse ; 5e, Meurthe-et-Moselle ; 7e, Vosges.

Digitized by Google

INSTRUCTION DES CONJOINTS.	1855.	1866.	1876.	1886.
Meurthe	94,4	97,2	98,7	98,9
Moselle	90,5	95,5	—	—
Meuse	84,8	98,1	98,3	99
Vosges	92,8	97,1	98,9	99

1866. Départements classés d'après le nombre des conjoints : 2e rang, Meuse ; 3e, Meurthe ; 5e, Vosges ; 7e, Moselle. Moyenne pour l'Académie, 96,97 en 1866, 99 en 1886. Départements classés d'après la proportion des femmes ayant signé en 1886 : 2e rang, Vosges ; 3e, Meuse ; 4e, Meurthe-et-Moselle. — 1866. Départements classés d'après le degré d'instruction des conscrits et des conjoints : 2e rang, Meuse ; 3e, Vosges ; 4e, Meurthe ; 7e, Moselle.

XII. — Dépenses de l'instruction primaire dans l'Académie :

	1855.	1870.	1876.	1886.	1888.
Meurthe.	350,810f	767,039f	863,539f[1]	1,306,876f	1,295,450f04
Moselle.	272,013	682,946	—	—	—
Meuse.	346,063 01	551,281	743,992	1,014,711	1,053,348 94
Vosges.	244,958 53	584,024 46	893,200	1,269,564	1,324,980

Total des ressources appliquées aux dépenses de l'instruction primaire de l'Académie[1] par :

	LES COMMUNES.	LES DÉPARTEMENTS.	L'ÉTAT.	TOTAL.
1876[2]	2,194,407f	127,743f	84,958f	2,407,108f
1886	514,323	72,482	3,136,080	3,722,885
1888	524,191	113,441	3,017,880	3,655,512

1. Vosges. Total des ressources : 1855, 368,938 fr. 69 c. ; 1870, 733,618 fr. 96 c. ; 1875, 904,099 fr. 70 c. ; 1885, 1,462,052 fr. 53 c. ; 1886, 1,256,305 fr. 39 c. ; 1887, 1,272,674 fr. 83 c. Participation de l'État dans les dépenses : 1870, 68,752 fr. 95 c. ; 1884, 1,166,382 francs ; 1885, 1,161,364 fr. 05 c. ; 1886, 1,136,693 fr. 28 c. ; 1887, 1,110,902 fr. 40 c.

2. Dépenses facultatives comprises.

Digitized by Google

La rétribution scolaire a produit 431,297 fr. 77 c. en 1855, 826,255 fr. 85 c. en 1870, 501,022 fr. en 1876. Rapport des élèves gratuits avec le total des élèves : Vosges, 19,5 en 1833, 27,1 en 1850, 31,5 en 1863, 37,6 en 1867, 49,1 en 1869, 48,1 en 1872.

SUBVENTION de l'État.	Meurthe.	Moselle.	Meuse.	Vosges.
—	—	—	—	—
1855. . .	66,756f	81,646f	Néant.	65,915f69
1860. . .	17,186	58,607	10,880f75	58,060 68
1870. . .	43,311	121,888	4,689	44,227 37
1876. . .	Néant.	—	6,085 89	114,297 88
1886. . .	1,061,232	—	813,787	1,261,151
1888. . .	1,016,813 34	—	843,251 42	1,157,816 84

En 1863, la Meurthe et les Vosges reçoivent de l'État 33 cent. par tête d'écolier, la Meuse 11 cent. Subvention totale pour la France, 2,906,154 fr. 29 c. en 1863, 69,221,744 fr. 96 c. en 1882, 76,338,164 fr. 35 c. en 1887, 75,313,494 fr. 80 c. en 1888.

QUOTITÉ DE LA DÉPENSE par élève.	1863.	1876.	1882.	1886.
—	—	—	—	—
Meurthe	8,37	17,87	24,96	25,66
Moselle	8,05	—	—	—
Meuse	13,09	19,83	29,60	27,84
Vosges.	5,36	14,70	18,61	20,42
France.	9,47	17,85	21,77	23,98

Résumé et conclusion. — Avant et après 1789, les départements de l'Académie de Nancy se sont distingués, entre tous, par l'ancienneté, par le nombre, par la valeur de leurs institutions scolaires; ils ont conquis et conservé une place d'honneur dans les statistiques de l'instruction publique, en 1789, en 1831, en 1867, en 1876, en 1889. C'est un fait que je constate avec bon-

Digitized by Google

heur; mais, un siècle après la Révolution, avons-nous mieux que nos pères résolu le problème d'une éducation nationale? Je ne le crois pas. Depuis dix ans surtout une activité irréfléchie, fiévreuse, modifie et bouleverse nos règlements, nos programmes, nos lois; on soulève toutes les questions à la fois, on réforme en 1886, en 1890, les réformes de 1880; on copie mal à propos tantôt l'Allemagne, tantôt l'Angleterre; on sape dans ses fondements séculaires notre vieil édifice, qui menace ruine; on semble oublier que notre ancien système d'enseignement a fait, de notre patrie, la nation la plus lettrée, la plus humaine du monde et que notre législation universitaire, malgré ses contradictions plus apparentes que réelles, a donné et conservé à la France son génie, son activité intellectuelle, sa grandeur morale. Sans méconnaître les progrès réalisés, j'ai signalé les dangers qui menacent l'avenir; le mal, hélas! gagne en étendue et en précocité surtout; la moralité de l'enfance n'est pas efficacement protégée[1]. Est-ce à dire que je désespère de l'avenir? Non certainement; le bon sens des pères de famille, le dévouement du corps enseignant, le patriotisme, l'intérêt supérieur de la République, apporteront des tempéraments, des modifications, des réformes dans l'application des lois, qui blessent nos traditions nationales. Aussi, comme le poète romain, dans son chant séculaire, je prie Dieu de donner à notre jeunesse des mœurs pures,

1. Au moment où j'écris ces lignes (fév. 1891), les élèves des lycées de Paris, réunis en monôme, parcourent les rues et les boulevards aux cris de : *Conspuez Lozé,* le préfet de police, *conspuez Bourgeois,* le ministre de l'instruction publique! Il y a péril pour une nation lorsque l'enfant ne sait ni obéir, ni garder le respect, — *caveant consules!*

Digitized by Google

un cœur docile, *mores probos docili juventæ,* à notre France la puissance, une race nombreuse, tous les genres de gloire, *remque prolemque et decus omne,* et de prolonger ses glorieuses destinées dans un siècle nouveau et meilleur, *felix alterum in lustrum meliusque semper proroget ævum.*

APPENDICE

Du 7 août 1870 au 26 février 1871, les départements de l'Académie ont supporté le poids des désastres les plus douloureux et des plus lourdes charges. Sous peine d'emprisonnement, de pillage, d'incendie, de fusillade, on a exigé le payement immédiat de réquisitions, d'amendes, de contributions, dont M. Passy, dans un travail remarquable, nous a donné le détail effrayant : 72,113,605 fr. 59 c., savoir : Meurthe-et-Moselle, 31,446,201 fr 18 c.; Meuse 30,184,256 fr. 83 c.; Vosges, 10,483,147 fr. 48 c. — Nous avons perdu un lycée, six collèges, une école normale, quatorze cent trente-trois écoles ou asiles publics.

1° Lycée de Metz. — Recteur de l'Académie, je me rends à Metz, le 2 août 1870, je licencie les élèves; 16 août : investissement de la ville; ambulance établie au lycée; 23 octobre : capitulation; du 25 octobre au 26 février 1871, une correspondance dérobée à la vigilance de l'ennemi me permet de veiller aux intérêts des établissements scolaires. — Le 2 mai j'écris au ministre : « Faut-il licencier les externes, dont le chiffre varie de 175 à 200 ? Le proviseur et l'économe peuvent-ils continuer à percevoir les rétributions, sous leur responsabilité et mon contrôle ? Puis-je remplacer par des maîtres sans emploi les professeurs rappelés en France ? A quelle époque le lycée sera-t-il fermé ? A

qui devrai-je confier la direction, quand le proviseur et l'économe seront pourvus d'une position nouvelle ? — La situation est chaque jour plus critique, le conseil municipal va être remplacé par une commission administrative, il y a péril dans la demeure, j'ai le devoir de vous en informer. » Le même jour, j'adresse au ministre un état de propositions pour l'inspecteur d'Académie et pour les 31 fonctionnaires du lycée ; leur dévouement a été admirable ; je réclame pour eux une indemnité en rapport avec leurs titres, leur position de famille, leurs souffrances imméritées. — 26 mai. La maison est fermée ; chargé de négocier avec l'autorité prussienne, j'ai réussi à conserver à la France la fortune du lycée qui s'élevait à 200,000 fr. environ.

Aujourd'hui (1891) un *kaiserliches Lyceum* est installé dans une partie de l'ancien lycée; on a agrandi les cours et construit un gymnase. Personnel : 1 directeur, 1 inspecteur d'internat, 1 économe, 5 professeurs internes chargés de faire les études, 3 prof. élémentaires, 3 prof. ordinaires, 6 prof. supérieurs, 4 prof. de sciences, 6 prof. d'histoire, de géographie, d'allemand, d'anglais. Le grec est facultatif, on peut le remplacer par l'anglais. Le chiffre des élèves est de 500, dont 40 internes. Une *Realschule* occupe une aile de notre vieux lycée, nos magnifiques laboratoires terminés en 1870 et les bâtiments situés sur les rues Saint-Georges et Goussaud ; un gymnase et une salle de plaisirs (salle de récréation et de jeux) s'élèvent sur l'emplacement de la chapelle et de la cour des moyens. — Personnel : 1 directeur, 7 prof. supérieurs, 9 ordinaires, 3 auxiliaires, 5 instituteurs. — Les maîtres, jeunes et non mariés, quel que soit leur rang, sont chargés des études. — Le chiffre des élèves est de 480, dont 460 externes. La Réale, dont l'enseignement est professionnel et pratique, ne le cède en rien au *Lyceum* ; son directeur est conseiller d'empire, celui du *Lyceum* ne l'est pas.

2° Nos six collèges, en 1870, étaient en pleine prospérité ; on y venait du pays allemand suivre les cours d'enseignement spécial : Thionville, 220 élèves ; Sarreguemines, 157 ; Forbach, de nouvelle origine, 75 ; Phalsbourg, 80 ; Sarrebourg, 46 ; Dieuze, 55. — 1891. Des *Realschulen* remplacent nos collèges, — le personnel se compose d'un directeur, de 2 ou 3 prof. ordinaires, de 2 ou 3 auxiliaires ; le chiffre des élèves varie selon l'importance et le nombre des régiments. — Arrachée à la France, en 1871, l'Alsace-Lorraine, malgré son titre de terre d'em-

Digitized by Google

pire (*Reichsland*), est soumise à une sorte de dictature militaire; hérissée de forteresses, elle a de fortes garnisons ; les officiers, les sous-officiers, les gens d'armes ont un grand nombre d'enfants; c'est pour l'État comme pour les établissements scolaires, un élément de prospérité.

3° L'école normale de Metz se distinguait par la prospérité de son école annexe, par le succès des élèves dans l'étude de l'allemand, de la musique, de l'agriculture. Ses programmes, ses règlements étaient supérieurs aux *Regulative* de la Prusse, aux *Normative* de la Bavière ; elle n'avait rien à envier aux *Seminarien* de l'Allemagne. Le 2 août 1870, je licencie les élèves-maîtres, qui tous, aux cris de: Vive la France, vive l'Empereur ! se mettent à la disposition de l'autorité militaire comme interprètes ou comme volontaires. — 16 février 1871, je refuse de rappeler les élèves-maîtres ; j'autorise le directeur à continuer l'école annexe, *à la condition expresse* qu'il ne recevra aucune injonction de l'inspecteur allemand. Le 6 mai, le directeur retire une somme de 6,000 fr. de la Caisse des dépôts et consignations; il solde les dettes arriérées et il paie le traitement des fonctionnaires et employés jusqu'au 1er juillet. — Le 17 juin, un conseiller de la régence délégué du commissaire civil de Strasbourg, un délégué du préfet de Lorraine et un inspecteur des écoles prennent possession des bâtiments, du mobilier, de la bibliothèque, des instruments de physique, de tout ce qui appartient au département. « Nous avons, dit le procès-verbal dressé et signé par les parties et par le directeur français, procédé à la vérification de la caisse qui contenait : 1° 10,200 fr. en récépissés de la Caisse des dépôts et consignations, que nous avons remis à l'inspecteur primaire à charge par ce fonctionnaire de les remettre à la caisse départementale ; 2° 296 fr. 75 c., qui ont été laissés pour payer les dettes courantes, qui ont été contractées avant aujourd'hui. » Le 20 juillet, l'inspecteur s'installe à l'école ; les 26, 27, 28, il procède avec le directeur au récolement du mobilier ; on constate qu'un titre de rente 3 p. 100 de 7,645 fr. a été emporté par le trésorier-payeur général, au moment où il a quitté Metz.

1871. — Un séminaire d'instituteurs remplace l'école ; il compte aujourd'hui 75 élèves-maîtres de 17 à 20 ans. — Le recrutement se fait mal dans les provinces annexées, on établit une école préparatoire dans la maison de Saint-Augustin ; on y réunit 50 élèves, de 14 à 17 ans, en majorité des Westphaliens, des Rhénans

Digitized by Google

et Vieux-Allemands. *Les instituteurs,* disait M. de Bismarck, doivent être *mes fidèles compagnons d'armes.*

4° 1870. — Notre cours normal d'institutrices laïques, notre belle école supérieure de filles, les classes élevées des pensionnats congréganistes suffisaient au recrutement des institutrices ; en 1873, l'expulsion des institutrices congréganistes, dont les maisons-mères se trouvaient en France, nécessita la création d'un séminaire d'institutrices (*Lehrerinnen-Seminare*) installé à Beauregard, près Metz ; il compte, en 1891, 75 élèves, non compris les 50 des deux années préparatoires.

Il y a aussi, à Phalsbourg, une annexe du séminaire d'instituteurs et, à Sarrebourg, une annexe du séminaire d'institutrices.

L'Académie de Nancy a perdu 1,433 écoles ou asiles: Meurthe, 278 sur 1,288 ; Moselle, 1,090 sur 1,214 ; Vosges, 65 sur 1,093. Chargé par le ministre d'opérer le rapatriement du personnel enseignant, j'ai eu la douleur de conseiller à la plupart des braves instituteurs qui parlaient l'allemand, de rester à leur poste, afin de conserver à leur famille le pain que la France ne pouvait leur assurer. De mai 1871 à mai 1872, 442 instituteurs et 19 institutrices[1] ont été replacés en France ; 46 seulement en Meurthe-et-Moselle. Bien souvent, de 1872 à 1882, j'ai visité mes chères écoles des pays envahis et j'ai constaté l'exagération de cette légende faite témérairement au maître d'école prussien. Les 22 directeurs de cercles qui, en 1871, remplacent nos 11 inspecteurs primaires, ont rendu justice au dévouement, à l'intelligence, au savoir de nos instituteurs. Un mois avant le traité de mai, on ordonne que l'enseignement soit exclusivement en allemand, excepté dans les districts frontières, où le français est la langue usuelle, mais on ne change rien d'essentiel ni à nos programmes ni à nos méthodes. Nous avions, depuis 1860 surtout, introduit et appliqué dans nos écoles frontières tout ce qu'il y avait d'utile et de pratique dans la pédagogie d'outre-Rhin. Nos bâtiments scolaires, dans les arrondissements de Sarrebourg et de Sarreguemines, exigeaient des améliorations ; cependant on les a trouvés suffisants et on ne les condamne pas. — L'État n'accorde de subventions aux communes qu'en raison des sacrifices qu'elles s'imposent volontairement. — J'ai admiré, en 1867, la maison d'école de village exposée par la

1. Ces chiffres comprennent aussi les instituteurs du Haut et du Bas-Rhin, qui comptaient 2,565 écoles.

Digitized by Google

Prusse, mais en réalité ses établissements scolaires laissaient plus à désirer que les nôtres. — Un décret impérial du 4 janvier 1872 fait aux instituteurs annexés une position exceptionnelle ; leur traitement est porté de 900 fr. à 1,000 fr. avec un accroissement quinquennal de 100 fr. ; leur pension de retraite à 487 fr. 50 c. après 20 ans de services, à 937 fr. 50 c. après 40 ans et à 1,125 fr. après 50 ans. — En Prusse, le traitement du maître d'école varie encore de 375 à 750 fr. Le maître d'école en Alsace-Lorraine a plus d'indépendance qu'en France ; il a plus d'autorité sur les élèves ; il n'a rien à redouter des influences politiques. A la veille de nos désastres, en avril 1870, j'ai visité alternativement un certain nombre d'écoles allemandes et d'écoles françaises de Sarreguemines à Sarrelouis, et j'ai exposé dans un rapport au ministre, ce qu'il y avait de fort et de faible dans les unes et dans les autres. — Je termine par quelques extraits d'une lettre publiée, le 11 juin 1871, dans un grand journal d'outre-Rhin : L'*Allgemeine deutsche Lehrer-Zeitung*, que j'ai fait reproduire le 1er septembre dans le *Bulletin de l'instruction primaire* de la Meurthe.

« Un juge de paix prussien nous transmet d'un village de la Haute-« Marne, ses impressions sur les écoles rurales françaises. Voilà « quinze jours que nous nous trouvons dans ce pauvre village. « La mairie, un joli bâtiment, est située vis-à-vis de ma maison ; « la salle d'école est transformée en corps de garde... dans tous « les villages de France que nous avons traversés, la mairie et « l'école se trouvent dans le même bâtiment et l'instituteur est « secrétaire du maire... J'ai porté tout particulièrement mon at-« tention sur les maisons d'école et autant que possible sur *l'é-« cole,* sur le *maître,* sur le *degré d'instruction des enfants* « et *des paysans.* Je dois reconnaître que, d'après ces observa-« tions, mon opinion sur l'école primaire française *n'est plus celle* « *que je m'étais faite* d'après ce que *j'en avais lu* jusqu'ici... « Nos maisons d'école de village ne peuvent absolument pas ri-« valiser avec la plus grande partie des locaux scolaires que « j'ai vus jusqu'ici en France, où le plus petit village possède sa « maison d'école bien bâtie, très suffisante. Quant aux instituteurs « ruraux, ils supportent parfaitement la comparaison avec les nô-« tres ; ce sont des hommes alertes, vigoureux, instruits, qui « jouent un rôle dans leurs communes... Nous avons trouvé par-« tout les enfants des écoles courageux, éveillés, polis et habiles

Digitized by Google

« dans l'expression de leurs pensées, de beaucoup supérieurs à « nos petits campagnards. A Trampot[1], dans le département des « Vosges, j'ai vu les cahiers de devoirs ; il me semble que nos « écoles en général n'arrivent pas aux mêmes résultats; moi-même, « pendant quelques années le premier dans mon école, je n'au- « rais pas su faire aussi bien une composition, ni écrire une let- « tre aussi habilement, avec autant de facilité, de style et aussi « correctement. A Hautes-Saulnes, dans le département de la Mo- « selle, j'ai lu la lettre d'un fils de paysan prisonnier chez nous. « Cette lettre répondait complètement à ce que j'avais vu à Tram- « pot, dans le cahier des élèves. »

Cet hommage rendu à la vérité par un ennemi a consolé mon patriotisme indigné des reproches injustes adressés à nos écoles par des hommes, qui ne les connaissaient pas.

---

1. Trampot, 375 habitants, 2 écoles : 46 garçons, 39 filles ; canton de Neufchâteau.

Digitized by Google

ÉDUCATION ET JEUNESSE

DE

GASTON D'ORLÉANS

PAR M. H. DRUON

CHAPITRE Ier

Sa naissance. — Mme de Montglat, gouvernante. — M. de Brèves, gouverneur. — Auxiliaires que se donne M. de Brèves pour l'éducation du prince. — Plan de cette éducation. — Soin et succès avec lesquels M. de Brèves s'acquitte de sa charge.

Gaston-Jean-Baptiste n'était que le troisième fils de Henri IV et de Marie de Médicis. Mais le second, qu'on appelait le duc d'Orléans, mourut à Saint-Germain en novembre 1611, âgé de quatre ans et demi, laissant ainsi son jeune frère plus près du trône.

Saint Louis était né un 25 avril ; c'est le 25 avril 1608 que Gaston vint au monde à Fontainebleau. On vit dans ce rapprochement de dates un heureux présage, et on se plut à concevoir des espérances qui ne devaient guère se réaliser. Son horoscope, que l'on tira suivant l'usage, lui prédisait des malheurs et des disgrâces pendant une partie de sa vie ; mais dans ces disgrâces, qu'il dut surtout à lui-même, il ne montra rien du caractère de saint Louis, pas plus qu'il ne rappela l'intrépidité de ce

Digitized by Google

valeureux prince de la maison de Foix, en souvenir de qui Henri IV voulut le nommer Gaston, comme s'il y avait eu dans ce nom une promesse de courage. Le nom de Jean-Baptiste fut une concession faite à la reine, qui croyait mettre ainsi son fils sous la protection spéciale du saint patron de Florence[1].

Siri prétend que le roi avait eu d'abord l'intention de donner ce jeune prince à l'Église et de le faire appeler le *cardinal de France*. Nous avons peine à le croire : Henri IV tenait trop à ce que la couronne restât assurée à sa postérité directe, pour avoir pu songer à supprimer en quelque sorte l'un de ses héritiers. Lui surtout, qui n'était arrivé au trône que par la mort des quatre fils d'Henri II, devait savoir qu'une famille royale n'est jamais si nombreuse qu'elle ne puisse s'éteindre. A supposer qu'il ait eu un instant l'idée que lui attribue Siri, elle ne fit sans doute que traverser son esprit.

La reine désirait que l'on donnât à ce fils le titre de prince de Navarre ; le roi semblait d'abord y consentir : c'était ainsi que lui-même s'était appelé dans sa jeunesse. Mais il réfléchit que cette qualification paraîtrait désigner un héritier présomptif du royaume de Navarre, et autoriserait peut-être un jour des prétentions nuisibles au bien de l'État[2]. Pour ne laisser aucun prétexte au cadet de disputer à l'aîné une part de l'héritage (et si l'on songe à tous les troubles que Gaston excita plus tard par ses menées ambitieuses, on ne peut nier qu'en cette cir-

1. *Collection des Mémoires sur l'histoire de France* (Michaud et Poujoulat). Fontenay-Mareuil, II, v, 77.

2. Malherbe, *Lettre à Peiresc, 25 mai* 1608.

Digitized by Google

constance Henri IV ait fait preuve de sa prudence ordinaire), il chercha quel autre titre il pourrait donner; et il s'arrêta à celui de duc d'Anjou, qui rappelait cette célèbre maison dont les princes prenaient la qualité de rois de Jérusalem et de Sicile. Ce n'est qu'en 1626, après son mariage avec M^lle^ de Montpensier, que Gaston échangea son titre de duc d'Anjou contre celui de duc d'Orléans, sous lequel il est surtout connu dans l'histoire et qu'avait porté son second frère. Mais dès la mort de ce frère, c'est-à-dire depuis 1611, d'ordinaire on l'appelait tout simplement Monsieur[1].

M^me^ de Montglat était la gouvernante de tous les enfants d'Henri IV. Gaston fut donc confié à ses soins. Il est probable qu'elle apporta dans cette partie de sa tâche les mêmes qualités et les mêmes défauts que dans l'éducation de Louis XIII. Mais nous n'avons que peu de détails sur cette première enfance de Gaston. Nous savons seulement qu'il était beau, avec des yeux bleus, des cheveux noirs, vif, éveillé, plein de gentillesse; il montrait les plus heureuses dispositions; mais, disait M^me^ de Montglat, il est mobile. Elle l'avait bien jugé. Gaston devait en effet changer plus tard d'idées et de desseins avec une incroyable facilité.

Remarquons que le duc d'Anjou, qui avait sept ans de moins que le dauphin, ne fut point élevé avec lui. Le

1. C'est à partir du XVI^e^ siècle que *Monsieur,* pris comme une sorte de nom propre, désignait le frère du roi, ou l'aîné des frères, si le roi en avait plusieurs. Les princes qui l'ont porté sont: sous Charles IX, le duc d'Anjou, depuis Henri III; sous Henri III, le duc d'Alençon; sous Louis XIII, Gaston; sous Louis XIV, Philippe d'Orléans; sous Louis XVI, le comte de Provence, depuis Louis XVIII; et sous Louis XVIII, le comte d'Artois, depuis Charles X.

Digitized by Google

dauphin, peu de mois après la naissance de Gaston, sortit des mains des femmes. Ils n'eurent donc aucun souvenir commun d'enfance. Devenu roi deux ans plus tard, Louis XIII dut voir dans Gaston moins un frère que le premier de ses sujets. On peut comprendre déjà qu'il n'y eut jamais entre les deux frères ni réelle intimité ni bien vive affection.

Henri IV avait choisi longtemps d'avance les gouverneurs qu'auraient ses fils les ducs d'Orléans et d'Anjou. Quand le duc d'Orléans mourut, tous les officiers qui avaient été désignés pour faire partie de sa maison, voulurent passer en la même qualité dans celle du duc d'Anjou. La plupart d'entre eux firent accueillir leur demande par la régente. Mais M. de Béthune, auquel avaient été réservées les fonctions de gouverneur, ne fut pas aussi heureux dans ses prétentions. D'abord il avait le tort d'être le frère de Sully, tombé en disgrâce ; ensuite M. de Brèves, élu par le feu roi pour diriger l'éducation de Gaston, était parent du ministre Villeroi ; il avait d'ailleurs pour lui Concini, tout-puissant sur l'esprit de la reine mère : il fut donc préféré et maintenu pour la charge qui lui était destinée de longue date[1].

François Savary de Brèves, marquis de Maulevrier, était né en 1560. Il avait déjà fait de fortes études, quand il suivit, en 1582, son oncle, Savary de Lancosme, qui était envoyé comme ambassadeur à Constantinople. Il le seconda si utilement dans ses fonctions, et donna de telles preuves de capacité, qu'à la mort de cet oncle,

1. *Collection des Mémoires.* Maréchal d'Estrées, II, vi, 392 ; Richelieu, II, vii, 45 ; Gaston d'Orléans, II, ix, 563.

Digitized by Google

en 1592, il fut nommé pour le remplacer. Après vingt-deux ans de séjour en Orient, il fut rappelé en 1605 par Henri IV, qui le destinait à un emploi encore plus important. Conseiller d'État à son retour, il obtint en 1608 l'ambassade de Rome, et il n'en revint que pour être gouverneur du duc d'Anjou. Il s'était toujours montré habile diplomate[1]; mais il avait eu surtout l'adresse, pendant qu'il était à Rome, de servir Concini et sa femme comme solliciteur pour toutes les affaires qu'ils pouvaient avoir en cette cour, et s'était ainsi assuré leur appui.

M. de Brèves avait cinquante-cinq ans quand il prit possession de sa nouvelle charge, le 19 juillet 1615. S'il avait sollicité ces fonctions, c'était avec la ferme résolution de s'en acquitter dignement, et il mérite d'être compté parmi les gouverneurs qui ont le mieux compris leurs devoirs. Il avait peut-être trop les allures d'un pédagogue un peu solennel; on sourit, par exemple, quand on voit qu'il avait l'habitude de porter des verges à sa ceinture, pour que son élève ne perdît pas un seul instant la crainte salutaire du châtiment. Mais si l'on songe aux mœurs de ce temps, on ne sera pas trop choqué de ce détail. Les verges d'ailleurs servaient plutôt à effrayer qu'à châtier réellement: en trois années M. de Brèves n'usa pas plus de trois fois de ce moyen de correction; un signe des yeux ou la force de la raison suffisait pour ramener l'enfant dans la droite voie quand il s'en était écarté. Du reste, cette faiblesse de caractère avec la-

1. Si l'on veut avoir plus de détails sur M. de Brèves et sur les curieux incidents qui signalèrent ses deux ambassades, on peut consulter l'abbé d'Artigny, *Mémoires d'histoire et de littérature* (1751), vol. 4, art. LXIX.

Digitized by Google

quelle Gaston subit, jusque dans son âge mûr, l'influence de toutes les personnes de son entourage, devait faire de lui un élève soumis et docile.

M. de Brèves a raconté lui-même ce qu'il avait fait comme gouverneur[1]. Gaston, dans ses Mémoires, parle aussi avec assez de détails de l'éducation qu'il avait reçue. Les deux récits concordent ; on peut donc les accepter avec confiance.

Deux sous-gouverneurs furent adjoints à M. de Brèves : M. de Mansan, capitaine au régiment des gardes, et M. de Puy-Laurens. Ils n'étaient pas, dit Gaston, « en es- « time de grands personnages, mais c'étaient gens dont « on était bien assuré, et auxquels le gouverneur lais- « sait peu de chose à faire auprès de son maître ». Parmi les pages d'honneur qui furent placés auprès du prince, signalons deux jeunes gens qui eurent plus tard sur lui beaucoup d'empire, Puy-Laurens, le fils du sous-gouverneur, et Bois d'Annemets[2].

Le précepteur fut M. du Pont, qu'on avait recommandé à la reine, à cause de ses mœurs sans reproche et de son esprit doux et gracieux. Il avait d'ailleurs, à ce qu'il paraît, une bonne méthode d'enseignement, bien appropriée à l'humeur de son élève. C'est à peu près tout ce que nous savons sur le précepteur. Mais comme

---

1. *Discours véritable, fait par M. de Brèves, du procédé qui fut tenu lorsqu'il remit entre les mains du roi la personne de Monseigneur le duc d'Anjou, frère unique de Sa Majesté,* dans les mémoires, plus haut cités, de l'abbé d'Artigny, vol. 4, art. LXX.

2. Bois d'Annemets a écrit des mémoires sous le titre de *Mémoires d'un favori de S. A. R. M. le duc d'Orléans*. Ces mémoires ont été publiés dans les *Archives curieuses de l'histoire de France,* par Danjou, 2e série, vol. 3.

Digitized by Google

Gaston (tous ses contemporains le reconnaissent) eut l'esprit cultivé, il est probable en effet qu'en prenant M. du Pont la reine avait eu la main heureuse.

La confiance que l'on avait en M. de Brèves fit qu'on lui laissa le choix de la plupart des personnes qui devaient composer la maison du duc d'Anjou. Il n'avait point la faiblesse de vouloir, par ses seuls efforts, mener à bien cette éducation. Tout en s'occupant du prince avec le même zèle et la même assiduité que s'il avait été seul à l'élever, il l'entoura de gens aussi capables que s'ils avaient dû suppléer à l'insuffisance du gouverneur. — « Comme il connaissait Monsieur d'un esprit prompt, « actif, et qui prenait plaisir à l'entretien des habiles « gens sur toutes sortes de sujets qui se pouvaient pré- « senter, il eut un soin particulier de lui trouver des « personnes qui pussent satisfaire à cette louable curio- « sité, et lui remplissent en même temps l'esprit de cho- « ses bonnes et dignes d'un grand prince.

« Il commença par la charge d'aumônier ordinaire, « de laquelle il fit pourvoir le sieur de Passart, gentil- « homme de Picardie, très savant et d'une conversation « divertissante, homme de bien, et qui avait de bons sen- « timents de la religion. Sitôt que Monsieur était éveillé, « c'était lui qui commençait de l'entretenir, selon que « l'occasion s'en offrait, et ne manquait pas de faire tou- « jours tomber le discours sur quelque moralité tirée « de l'Écriture sainte, ou de quelque autre bon livre, et « cela avec tant d'adresse qu'il ne se rendait jamais « ennuyeux.

« Le sieur de Brèves donna en même temps quatre « gentilshommes ordinaires de sa main, qu'il avait choi-

« sis pour être toujours près de la personne de Monsieur, « savoir: le sieur de Machault, le sieur de Poysieux, le « sieur Gédoyn et le sieur du Plessis de Bièvre. Le sieur « de Machault était de Paris, fort universel en toutes sor« tes de sciences, surtout à la carte et aux mathémati« ques, qui s'en savait servir à propos et avec jugement, « personnage, au reste, fort sage et fort civil. Le sieur « de Poysieux, Dauphinois, n'était pas de cette force « d'esprit, mais fort sensé, et d'une humeur un peu re« tenue. Le sieur Gédoyn avait beaucoup d'esprit et « grande connaissance des choses du monde ; bien qu'il « fût en estime d'être un peu libertin[1], il ne le faisait pas « paraître, et sa façon d'agir et de parler était toujours « fort composée et fort accorte, s'accommodant au gré « de ceux avec lesquels il s'entretenait. Le sieur du Ples« sis de Bièvre était d'une humeur joviale, qui avait tou« jours mille contes à faire, et rencontrait heureusement « de quoi que ce soit que l'on parlât ; mais avec cela ses « discours n'avaient rien de bas ni de mauvais exemple. « Ils se rendaient tous assidus aux heures qui leur étaient « ordonnées, et connaissant que leur maître se plaisait à « leur entretien, ils ne recevaient pas moins de satisfac« tion de le voir avancer de jour en jour, et parler per« tinemment de toutes choses en l'âge où il était[2]. »

M. de Brèves, on le voit, avait établi un ordre tel que les heures qui n'étaient pas données au travail pussent se passer, pour l'enfant, d'une manière aussi utile qu'a-

1. Libertin, dans le sens où l'on prenait ordinairement ce mot : qui a des opinions assez libres en matière de religion.

2. *Coll. des Mém.* Gaston d'Orléans, II, IX, 564.

gréable : de la sorte les récréations même devenaient instructives. Il avait imaginé une façon assez singulière de graver dans l'esprit de son élève certaines notions historiques. Les enfants qui approchaient du prince étaient partagés en deux camps ; les chefs portaient des noms de consuls, d'empereurs ; on se livrait des batailles, et le vainqueur recevait les honneurs du triomphe, honneurs plus ou moins grands selon que la victoire avait été plus ou moins éclatante. Ce jeu plut tellement au duc d'Anjou qu'il devint promptement bien plus savant qu'on ne l'est à son âge, assure Bois d'Annemetz [1].

Pour rendre l'étude plus attrayante, M. de Brèves, non content d'avoir réuni dans la salle où Gaston recevait ses leçons les chefs-d'œuvre des diverses langues, en avait orné les murs de cartes de géographie, d'images d'hommes illustres, et de tableaux représentant quelques grands faits de l'histoire.

Mais là ne se bornaient pas les soins du gouverneur : il ne croyait pas que pour s'être donné de bons auxiliaires il eût réduit sa tâche personnelle. Au précepteur et aux gentilshommes ordinaires était dévolu surtout l'office d'instruire le prince, de cultiver son esprit : former son cœur, lui inspirer les sentiments qui convenaient au frère du roi, tel était le rôle que s'était réservé M. de Brèves, et pour le remplir il ne s'épargnait aucune peine. « Durant le temps, dit-il, que j'ai eu l'honneur d'être « proche de sa personne, il n'est jamais sorti de son lit « sans prier Dieu, et n'y est point entré sans le louer et « le remercier. Il a aussi l'usage tous les jours de faire

1. *Mémoires d'un favori*, 265.

Digitized by Google

« son examen de conscience.... Le plus puissant moyen « dont je me suis servi pour le gagner a été la sujétion « que j'ai rendue près de sa personne, qui a été bien telle « que l'on ne m'a vu que fort rarement manger à la ta- « ble qui est servie pour son gouverneur, ayant cru très « à propos, voire nécessaire, de me trouver à son dîner « et à son souper, pour l'obliger à la civilité. Cette sujé- « tion n'a pas été inutile : elle a ôté le moyen aux gens « de basse étoffe de l'entretenir ; et pour l'accoutumer « aux discours relevés et dignes d'un prince de sa nais- « sance, je lui fais faire de belles et relevées questions « durant qu'il est à table : ainsi insensiblement il se sub- « tilise l'esprit. La nuit, pour ne pas le laisser à la dis- « crétion de ceux qui dorment dans sa chambre et pro- « che de son lit, encore qu'il soit permis aux gouver- « neurs des enfants de France d'en faire tendre un pour « leur usage, j'ai voulu coucher auprès du sien sur une « paillasse, pour empêcher, s'il se réveillait, qu'aucuns « de ceux qui couchent dans sa chambre ne prissent l'oc- « casion de familiariser avec lui. Après son coucher, il est « entretenu au moins une heure de discours utiles[1]. »

M. de Brèves ne le dit pas, mais il avait sans doute bien pénétré le caractère de l'enfant ; il avait deviné ses dispositions à se livrer sans choix et sans résistance au premier qui saurait flatter ses caprices et ses penchants. Aussi quelle vigilance pour qu'il ne voie, pour qu'il n'entende rien qui soit de nature à laisser dans son esprit de fâcheuses impressions !

Il ne voulait tolérer en lui rien de vulgaire ; il estimait

---

1. *Discours véritable,* 400. 401, 402.

Digitized by Google

que le prince devait avoir le sentiment de sa dignité, mais il s'attachait en même temps à le corriger de son humeur naturellement hautaine. Ce n'était point par de longs discours ni par des punitions qu'il essayait de l'amender, mais par ce qu'il appelle des leçons pratiques. Gaston lui-même en rapporte un exemple : « Monsieur « ayant dit un jour, sans y penser, quelque parole fâ« cheuse à l'un de ses gentilshommes qui le servaient à « table, le sieur de Brèves ne voulut pas lui en faire sur« le-champ la réprimande telle qu'il le méritait, et se « contenta de lui marquer la chasse, comme l'on dit. « Mais le temps de souper étant venu, le sieur de Brèves « fait venir les galopins de cuisine pour le servir ; de « quoi Monsieur se trouva surpris et voulut en savoir la « raison. Le sieur de Brèves lui dit que, puisqu'il traitait « mal les gentilshommes, il ne lui fallait que ces sortes « de gens pour le servir ; ce qui lui fut une correction « bien douce en apparence, mais qui ne laissait pas de « le toucher sensiblement, et lui fit comprendre le cas « qu'il devait faire de la noblesse[1]. »

M. de Brèves déplorait les maux dont le pays avait trop souffert par suite de l'ambition des grands, jaloux d'accroître leur influence et leur pouvoir aux dépens de l'autorité royale. Il tâchait d'inspirer à Gaston grande pitié des misères de ce pauvre peuple, et de le mettre ainsi en garde contre les suggestions auxquelles il ne pourrait manquer plus tard d'être exposé. Dans un voyage que le prince fit en Normandie, à la suite du roi[2], comme

1. *Collection des Mémoires*. Gaston d'Orléans, II, IX, 565.

2. C'est sans doute dans ce voyage, en 1617, que Gaston présida l'assemblée des notables qui fut tenue à Rouen. Il était assisté du car-

Digitized by Google

on traversait des villages dont les habitants n'étaient vêtus que de lambeaux, avec des visages qui représentaient l'idée de la mort, M. de Brèves appela l'attention de son élève sur ce triste spectacle. Gaston demanda la cause de tant de misère. « Monsieur, lui dit le gouver-
« neur, vous pouvez juger qu'un corps couvert de sang-
« sues est bientôt privé de sang, et qu'il ne lui reste
« qu'une chair morte, collée sur les os : telle est la con-
« dition de ce malheureux peuple. — Mais quelles sont
« donc les sangsues qui l'ont ainsi épuisé ? — Les guerres
« civiles, qui ont presque bouleversé cette monarchie, ont
« contraint nos rois à lever toutes sortes d'impôts pour
« entretenir leurs armées. La licence effrénée des gens de
« guerre achève de ruiner le peuple en lui ravissant toute
« sa subsistance, et le force d'aller errant dans les campa-
« gnes, vivant d'herbes comme les bêtes brutes. — Eh !
« quels sont les premiers auteurs de tant de calamités?
« — Des grands, des princes, qui, sous prétexte de bien
« public, et ne cherchant en réalité que leur intérêt, ont
« suscité des troubles dans l'État. Mais vous verrez
« dans l'histoire que tous ceux qui ont desservi les rois
« n'ont eu, quel que fût leur rang, qu'une fin misérable.

« — S'ils avaient eu les mêmes exemples que moi, dit
« l'enfant, ils se seraient mieux conduits. N'ai-je pas
« déjà vu le maréchal d'Ancre périr, et le prince de Condé,
« mon cousin, aller en prison, pour s'être mal compor-
« tés envers le roi ?

---

dinal du Perron, du cardinal de La Rochefoucauld, du duc de Montbazon et du cardinal de Brissac. On peut voir, sur le rôle qu'on fit jouer au petit prince dans cette assemblée, le *Mercure français*, vol. 2, p. 252 et suiv.

Digitized by Google

« — L'exemple du maréchal d'Ancre, reprit M. de « Brèves, ne vous regarde pas, car votre naissance dif- « fère trop de la sienne ; mais vous pouvez faire votre « profit de ce qui est arrivé aux princes du sang pour « leur mauvaise conduite. Mais voulez-vous un moyen « sûr pour vous garder de leurs fautes et de leurs mal- « heurs? Quand vous serez en âge de porter les armes, « que le premier qui osera vous induire à prendre parti « contre le service du roi soit, sur l'heure même, mené « par vous devant Sa Majesté, et là faites connaître tous « les discours que l'on aura osé vous tenir. Ainsi vous « vous assurerez la pleine confiance du roi ; vous vous « délivrerez de l'artifice des méchants, et acquerrez l'af- « fection des gens de bien, qui ne respireront que votre « gloire et votre prospérité[1]. »

Tout ému, le prince promit qu'il n'aurait jamais d'autre envie que de servir fidèlement le roi. A cet âge on est sincère ; Gaston aurait acquis sans doute la force nécessaire pour tenir ses promesses, s'il n'avait pas été privé trop tôt des excellentes leçons de son gouverneur ; mais on devait bientôt l'enlever à cette sage direction.

Si l'on ne songeait à toutes les intrigues des cours, on ne s'expliquerait pas comment des fonctions auxquelles M. de Brèves convenait si bien, lui furent retirées. Il avait bien saisi le fort et le faible de son élève, condition indispensable pour le prémunir contre les écarts où il pouvait tomber un jour : il ne se dissimulait point le peu de consistance de cet esprit léger et prompt, facile à tous les entraînements, si on ne lui donnait le lest de soli-

1. *Discours véritable,* 404-407.

Digitized by Google

des principes. C'est ainsi que constatant, tout le premier, qu'il y avait plus d'apparence que de fond dans la piété de l'enfant, il s'efforçait de lui inculquer de véritables sentiments religieux. Mais, à tout prendre, il avait le droit d'être satisfait des résultats obtenus. Gaston avait fait dans ses études de sensibles progrès ; ses connaissances étaient déjà assez avancées pour son âge ; ses inclinations semblaient le porter vers les choses relevées ; et l'on voit par les mémoires du temps que l'on augurait beaucoup de bien de son intelligence et de son caractère.

CHAPITRE II

Disgrâce de M. de Brèves. — Du Lude, gouverneur. — Sa fâcheuse influence sur Gaston.

Est-ce l'idée même que l'on se faisait déjà des qualités de Gaston qui aurait amené l'éloignement de M. de Brèves ? Le gouverneur aurait-il été puni pour avoir trop bien réussi dans l'accomplissement de sa tâche ? Le mérite naissant du jeune prince aurait-il excité la jalousie de Louis XIII ? Aurait-on regardé comme un danger pour le roi que son frère fût trop bien élevé ? On l'a dit quelquefois ; on a prétendu que le cadet aurait ainsi été sacrifié à l'aîné, et que Marie de Médicis elle-même se serait prêtée à ce sacrifice. Il nous est impossible d'en rien croire. On sait que Marie de Médicis eut toujours une préférence assez marquée pour Gaston[1] ; d'ailleurs,

1. Cette préférence même, s'il faut en croire Richelieu (*Collection*

Digitized by Google

elle voyait, à l'époque où nous sommes arrivés, son crédit déjà singulièrement amoindri ; si elle nuisit à M. de Brèves, ce fut surtout (et M. de Brèves ne s'y trompa point, comme nous le verrons tout à l'heure) parce qu'il passait pour être fort en faveur auprès de la reine-mère.

Que Louis XIII soit devenu plus tard jaloux de Gaston, parvenu à l'âge adulte, nous le comprenons ; mais au moment dont nous parlons, le duc d'Anjou n'avait que dix ans ; le roi avait presque le double de son âge : il est bien difficile d'admettre qu'aucune comparaison un peu sérieuse ait pu s'établir alors sur les mérites respectifs des deux frères.

Quelle fut donc la véritable raison de la disgrâce de M. de Brèves ? Gaston lui-même nous la donne : « Le « sieur de Luynes voulut s'assurer de bonne heure de « l'esprit de Monsieur, et le mettre entre les mains d'une « personne de ses amis [1]. » Disposant alors entièrement des volontés du roi, il se défiait de tous ceux qui avaient été affectionnés à Marie de Médicis et au maréchal d'Ancre. M. de Brèves lui parut un de ceux dont il fallait se défaire. De Luynes, dans son intérêt, enleva donc au prince un maître éprouvé. Toute l'éducation de Gaston en fut compromise. C'était une faute grave, qu'il faut mettre à la charge du favori, sans croire pourtant qu'il ait voulu de propos délibéré étouffer les heureuses dispositions qui se remarquaient chez le frère du roi.

---

des *Mémoires,* II, VII, 153), n'aurait pas été étrangère à la résolution qui fut prise de faire tuer le maréchal d'Ancre : « De Luynes excite Louis XIII contre Concini en lui faisant remarquer que l'Italien incline le cœur de la reine-mère vers Gaston plus que vers lui ; qu'il consulte sur sa vie les astrologues et les devins. »

1. *Coll. des Mém.,* II, IX, 565.

Digitized by Google

Il n'y avait pas encore trois ans que M. de Brèves remplissait les fonctions de gouverneur, quand il fut averti secrètement, le 19 avril 1618, qu'on songeait à lui retirer cette charge[1]. Cette nouvelle l'émut grandement. Ne sachant de quoi on pouvait l'accuser, il prépara tout de suite une justification de toute sa vie. Le 23, vers sept heures du matin, un huissier du Conseil vint le prévenir qu'il eût à se trouver à neuf heures chez le chancelier, pour chose qui importait au service du roi. Il ne douta pas de la communication qu'on allait lui faire. Rentrant dans la chambre de Gaston qui venait de s'éveiller, il appela l'aumônier, et annonça à son élève qu'il allait le quitter. « On ne me juge plus digne de vous diriger, lui « dit-il ; on m'inflige ainsi le plus sanglant déplaisir que « jamais gentilhomme de ma naissance ait éprouvé. »

Gaston s'était fort attaché à son gouverneur ; il fut tout saisi : « Mais pourquoi vous renvoie-t-on ? s'écria« t-il. — Vous en êtes sans doute la cause, reprit M. de « Brèves ; on ne voit pas dans vos études assez de pro« grès. Le roi, qui vous aime chèrement, et qui veut « que vous ayez une bonne éducation, trouve que je vous « néglige ; et voilà pourquoi il a résolu de vous remettre « en d'autres mains. »

L'enfant avait le visage couvert de larmes ; si vive était son émotion qu'il pouvait à peine respirer. Enfin, se remettant un peu de son trouble : « Monsieur de Brèves, « dit-il, si je ne me suis pas bien conduit, pourquoi ne « m'avez-vous pas repris davantage ? Je suis content que

1. Tous les détails relatifs au renvoi de M. de Brèves sont longuement racontés dans le *Discours véritable*.

Digitized by Google

« vous me donniez cinq cents fois le fouet, pourvu que « vous ne me quittiez pas; je donnerais plutôt un bras « pour que vous restiez. Je vais aller trouver le roi; je « me jetterai à ses pieds, pour le prier de vous laisser « avec moi.

« — N'en faites rien, dit M. de Brèves; Sa Majesté « croirait, avec raison, que c'est moi qui vous pousse, et « s'en offenserait. »

Gaston s'adressant alors à l'aumônier: « Mais si M. de « Brèves, s'écria-t-il, n'était pas bon pour être mon gou- « verneur, pourquoi me l'a-t-on donné? Et s'il est bon, « pourquoi me l'ôter? »

Comme il continuait de pleurer et de gémir, M. de Brèves lui représenta qu'il devait en toutes choses obéir au roi sans murmurer; il lui rappela ses devoirs de frère et de sujet. « C'est la dernière instruction que je vous « laisse du meilleur de mon cœur, non pas dans mon « intérêt, mais dans le vôtre, et pour l'obligation que « j'ai au service du roi, de son État, de votre personne « et de votre prospérité. »

Pendant ce temps, M. de Puy-Laurens, le sous-gouverneur, était entré dans la chambre. « Si Sa Majesté a pour « agréable, reprit M. de Brèves, que M. de Puy-Laurens « demeure auprès de vous, je vous prie de le croire et « de l'aimer; et comme c'est un sage gentilhomme, il « vous rendra tant de services, il sera si dévoué à votre « personne, qu'il ne vous semblera pas que je suis ab- « sent. » Et, laissant au sous-gouverneur le soin de faire lever le prince, il se retira pour aller chez le chancelier.

L'enfant avait raison de se désoler. Quand on songe à ce qu'une mauvaise éducation fit d'un prince qui avait

Digitized by Google

donné tant d'espérances, on est touché de cette naïve exclamation : J'aimerais mieux recevoir cinq cents coups de fouet ! Le plus grand mal qui pût en effet lui arriver, c'était la perte d'un tel gouverneur.

En arrivant chez le chancelier, Brulart de Sillery, M. de Brèves trouva, réunis avec lui, le garde des sceaux Guillaume du Vair et le président Jeannin. Le chancelier prit la parole : « Nous sommes tous les trois ici pour « vous dire que nous avons remarqué depuis quelques « jours que le roi a volonté de vous retirer d'auprès de « Monsieur, son frère. Nous avons jugé à propos de vous « conseiller de prévenir Sa Majesté. Vous pourrez lui « dire que vous avez appris de nous son désir, que vous « regrettez de n'avoir pu le servir à son gré, et que vous « êtes prêt à lui remettre la charge qu'elle vous avait « confiée. Voilà l'avis que nous avons cru devoir vous « donner. » Comme on n'avait point de motif avouable pour congédier M. de Brèves, on hésitait par un dernier scrupule (cela se sent dans le discours du chancelier) à lui signifier nettement son renvoi ; on aurait désiré qu'il prît les devants.

Comme il savait depuis trois jours ce qui l'attendait, il avait pu préparer d'avance ce qu'il voulait dire : « Mes« sieurs, répondit-il, je serais peu sage si je ne suivais « le conseil de seigneurs prudents, comme vous l'êtes. « Le roi peut m'ôter la charge qu'il m'a confiée, mais « non l'honneur, ni l'envie de continuer à le servir fidè« lement comme je l'ai fait jusqu'ici. » Revenant alors sur sa vie tout entière, il rappela en détail les services de toute nature qu'il avait rendus dans ses deux ambassades de Constantinople et de Rome. Cet exposé est très

Digitized by Google

long; il tient près de vingt pages dans le *Véritable discours*. Le récit est curieux sans doute, mais on ne voit pas trop ce qu'il vient faire ici : personne ne songeait à mettre en cause l'ancien ambassadeur. Avec toutes ses qualités, le digne M. de Brèves saisit assez volontiers, comme Nestor, l'occasion de faire une harangue et de parler de lui-même. Puis, venant à l'éducation de Monsieur, il dit quel avait été son zèle, son assiduité comme gouverneur, tout ce qu'il avait fait pour former l'esprit et le cœur de son élève, non sans succès, comme on pouvait le voir. Et pour que cette partie de sa justification frappât mieux ses juges, il l'avait résumée dans un écrit qu'il pria le chancelier de lire tout haut. Cette lecture achevée : « Il me semble, Messieurs, ajouta-t-il, que « je ne méritais pas un aussi mauvais traitement que « celui que vous m'annoncez. Si tel est le prix des plus « fidèles services, à quoi chacun ne devra-t-il pas s'atten- « dre ? Songez-y pour vous-mêmes, Messieurs. Quelle « faute ai-je commise ? Qu'on me l'apprenne. »

Bien qu'on ne voulût pas lui dire la véritable cause de sa disgrâce, M. de Brèves la devinait, car il reprit : « Si « c'est péché mortel d'honorer et de révérer la reine, « mère du roi, et d'être son serviteur très humble, je « suis coupable, je l'avoue ; mais pourtant je dois la ré- « vérer comme mère de mon roi, et j'y suis d'autant « plus obligé qu'elle a toujours été pour moi une bonne « maîtresse ; et je serais ingrat si je l'oubliais. Mais que « mon respect pour la reine m'ait donné moins d'envie « de rendre au roi ce que je lui dois, non, jamais ! Dieu « m'en est témoin.

« Maintenant, dit M. de Brèves en finissant, je de-

Digitized by Google

« mande qu'on me fasse mon procès, que l'on examine « ma vie tout entière. Je m'en vais de ce pas à la Con« ciergerie pour m'y constituer prisonnier. — Gardez« vous-en bien, s'écria le chancelier ; vous offenseriez « grandement le roi. — Soit, je m'en abstiendrai, puis« que vous ne le trouvez pas à propos. Mais donnez-moi, « s'il vous plaît, votre parole que vous redirez à Sa Ma« jesté tout ce que je viens de dire. » Ils le promirent, et M. de Brèves se retira.

Il avait eu soin de reprendre le mémoire qu'il avait communiqué au chancelier. Revenu auprès du duc d'Anjou, il lui lut le même écrit, et le pria d'attester que tout ce qui s'y trouvait consigné était bien exact. Gaston l'attesta par quelques mots qu'il mit au bas du mémoire.

Le surlendemain, c'est-à-dire le 25 avril (c'était juste le jour anniversaire de la naissance de Gaston), M. de Brèves fut mandé dans le cabinet du roi. Outre le garde des sceaux et le président Jeannin, qu'il y retrouvait, il voyait en face de lui, à côté du roi, son véritable ennemi, M. de Luynes, et le frère de M. de Luynes, M. de Cadenet. M. de Brèves dut comprendre immédiatement que la résolution contre lui était bien prise. « Sire, dit« il en s'avançant vers le roi, vos ministres m'ont déjà « fait connaître votre intention : me voici tout prêt à y « satisfaire comme un sujet obéissant. Mais que Votre « Majesté permette que je me rende à la Conciergerie; « car je n'ai jamais commis de faute ni de crime qui « m'ait forcé à vous demander ni grâce ni abolition, et « je désire qu'on me juge. Ou si Votre Majesté en décide « autrement, qu'elle me prescrive ce que je dois faire : « faut-il me retirer chez moi ?

Digitized by Google

« — Vous resterez à la cour, lui répondit le roi. « M. le garde des sceaux va vous dire mes volontés. »

De Luynes était surtout jaloux de l'influence que le gouverneur pouvait prendre sur son élève. A traiter trop mal un homme si justement considéré, on pouvait exciter trop de murmures: pourvu qu'il sortît de fonctions, M. de Luynes voulait bien que cette sortie fût honorable. Le garde des sceaux déclara donc à M. de Brèves que, si on lui ôtait le dépôt qui lui avait été confié, c'était pour certaines considérations qu'on ne pouvait lui faire connaître ; mais que le roi restait content de ses services, et qu'en témoignage de sa satisfaction il allait lui faire donner cinquante mille écus pris sur les deniers de son épargne, et délivrer un brevet de six mille livres de pension. « En outre, ajouta-t-il, Sa Ma- « jesté assure à vos deux fils la survivance de votre « charge de maître de la garde-robe de Monsieur. »

Après avoir remercié le roi : « Maintenant, Sire, dit « M. de Brèves, je vais vous amener Monsieur, votre « frère. » Et l'allant chercher dans un petit cabinet où il l'avait laissé, il le conduisit devant Louis XIII. « Sire, « voilà Monsieur, votre frère, que je vous rends, sain de « corps comme d'esprit, et bientôt en âge de vous ren- « dre de grands et signalés services. » Et se tournant vers Gaston : « Monsieur, vous vous souviendrez, s'il « vous plaît, des préceptes que je vous ai donnés, qui « vous obligent d'aimer et de craindre Dieu sur toutes « choses, de servir le roi et de lui obéir. » Puis, faisant un pas vers le roi, il lui demanda la permission de lui baiser la main, fit ensuite une grande révérence, et sortit. Ainsi prirent fin ses fonctions de gouverneur.

Digitized by Google

M. de Brèves écrivit à la reine-mère qu'il n'était plus au poste où elle l'avait placé. La reine, en lui répondant, crut, ou plutôt feignit de croire qu'on avait voulu le soulager, « en son âge caduc », d'une peine et d'une sujétion trop grande. Mais, comme nous l'avons vu, ce prétexte ne fut même pas allégué quand on remercia M. de Brèves. On se contenta de lui dire que c'était pour des motifs dont le roi n'était pas tenu de rendre compte. « Il « est vrai, remarque Richelieu, que les rois ne sont pas « toujours obligés de dire les causes des résolutions « qu'ils prennent ; mais en ce temps on se servait gran- « dement de ce privilège, d'autant qu'ils avaient ou de « mauvaises raisons de ce qui se faisait, ou qu'ils n'en « avaient point du tout[1]. »

Richelieu déclare nettement que si l'on ne voulut plus de M. de Brèves, c'est parce qu'il avait trop d'affection pour la reine-mère[2]. Le favori ne pouvait tolérer, dans tous les postes, que des gens qui fussent ses créatures. A sa mort, quand Marie de Médicis reprit son ancienne influence, il y eut un retour de faveur pour M. de Brèves. Il fut nommé premier écuyer de la reine-mère en 1623, et fait chevalier de l'ordre en 1625. Il mourut en 1628. Mais nous ne voyons pas que jamais il fût question de lui rendre la charge qu'il avait si bien remplie.

Le comte du Lude fut choisi pour remplacer M. de Brèves. De Luynes, à une époque où personne n'aurait même osé soupçonner quelle incroyable fortune il ferait

1. *Collection des Mémoires,* II, VII, 175.

2. Fontenay-Mareuil dit la même chose. *Collection des Mémoires,* II, V, 121.

Digitized by Google

un jour, avait été le protégé de M. du Lude; il avait même fait partie de sa maison [1]. Pour s'acquitter envers son ancien patron, il le fit nommer gouverneur de Gaston. La dette de reconnaissance contractée par de Luynes était le seul titre de M. du Lude à cette charge. On n'aurait pu faire un plus triste choix. Le comte était tout à fait incapable : plus occupé de ses plaisirs que de ses devoirs, paresseux, débauché, il néglige son élève. Puy-Laurens, le sous-gouverneur, avait partagé la disgrâce de M. de Brèves. M. du Lude fait mettre à sa place « un « nommé Contade, qui était homme de peu, rustique et « grossier en toutes ses façons de faire. Le comte du « Lude se reposait le plus souvent de la conduite du « prince sur Contade, qui effaça bientôt les bonnes im- « pressions données à Monsieur, et lui communiqua ce « qu'il avait de vicieux, qui était le jurement [2]. »

Ce n'est pas tout : de Luynes fit placer auprès du duc d'Anjou, comme secrétaire des commandements, un sieur de Chazan, digne en tous points du gouverneur et du sous-gouverneur. Ce qui valait à M. de Chazan cette faveur, c'est qu'il avait servi certaines intrigues amoureuses de M. de Luynes. On peut juger de ce que devint bientôt le jeune prince entre ces trois hommes. Un enfant, même doué d'énergie et de volonté pour le bien, n'aurait pu échapper longtemps à l'influence des mauvais exemples ; une nature, comme celle de Gaston, devait encore offrir moins de résistance. Il prit vite toutes les détestables habitudes des personnages qui l'entouraient. Les leçons

1. *Collection des Mémoires*. Fontenay-Mareuil, II, v, 121.
2. *Collection des Mémoires*. Gaston d'Orléans, II, ix, 566 ; voir encore *Mémoires d'un favori*, 267-8.

Digitized by Google

de M. de Brèves étaient oubliées ; le fils de France n'était plus qu'un assez mauvais sujet.

Il redevenait en même temps hautain : à mesure qu'il méritait moins de respect, il en exigeait davantage. C'est à cette époque sans doute que se rapporte un trait qui montre combien insupportable et ridicule était sa vanité. A Fontainebleau, un gentilhomme ne lui avait pas à son gré témoigné assez de vénération ; il le fait jeter dans le canal. La chose fit du bruit : on trouva que cette fois toutes les bornes étaient dépassées ; on lui ordonna de faire des excuses au gentilhomme ; il s'y refusa longtemps, et ne céda que devant la menace du fouet [1].

M. du Lude vint à mourir : c'était à peu près le seul service qu'il pût rendre au prince. Il avait été gouverneur pendant dix-sept mois. Sa mort, arrivée en septembre 1619, fut causée surtout, paraît-il, par le dépit de n'être point fait duc comme il l'avait espéré.

Le roi était en voyage quand la nouvelle inattendue de cette mort vint le surprendre. Avant même que la charge devenue vacante pût être briguée, le successeur de M. du Lude fut nommé ; et cette fois de Luynes faisait choix d'un homme dont tous reconnaissaient l'incontestable mérite.

---

1. Tallemant des Réaux, art. *Gaston d'Orléans.*

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Du Lude, mort, est remplacé par d'Ornano. — L'action du nouveau gouverneur s'exerce d'abord heureusement. — Arnaud d'Andilly concourt à l'éducation de Gaston. — D'Ornano se laisse aller à des idées ambitieuses et favorise les écarts de son élève. — D'Ornano est disgracié. — Colère de Gaston. — Retour de d'Ornano. — Il pousse Gaston dans l'opposition à Richelieu. — Il est mis à Vincennes où il meurt. — Fureur de Gaston, qui se soumet ensuite et abandonne ses amis.

Le nouveau gouverneur, Jean-Baptiste d'Ornano, était le petit-fils du célèbre capitaine corse San-Pietro, connu pour sa lutte acharnée contre les Génois, et pour la cruelle vengeance qu'il tira de sa femme, Vanina d'Ornano : comme elle avait imploré pour lui le Sénat de Gênes, elle était coupable à ses yeux, et il l'étrangla. Alphonse, son fils, prit le nom de sa mère : élevé à la cour d'Henri II, il servit successivement avec la plus grande fidélité Charles IX, Henri III et Henri IV, fut colonel-général des Corses et maréchal de France. Jean-Baptiste, qui lui succéda dans sa charge de colonel-général, soutint dignement l'honneur que s'était acquis le père, et il était un des personnages les plus estimés de la cour.

Il ne faut pas croire cependant que si d'Ornano fut appelé à remplacer du Lude, ce fut à cause de ses qualités, et parce que l'on sentait la nécessité de réparer le mal déjà fait par une déplorable éducation. De Luynes, en cette circonstance, ne consulta encore que son intérêt personnel. Le colonel des Corses, qui était en même temps gouverneur du Pont-Saint-Esprit et lieutenant-général du roi en Normandie, était un homme assez con-

Digitized by Google

sidérable pour qu'on dût compter avec lui. De Luynes, d'ailleurs, lui avait quelques obligations particulières; car dans l'entreprise contre le maréchal d'Ancre, d'Ornano avait été l'un des plus résolus. Depuis quelque temps cependant il croyait avoir des sujets de mécontentement, et il avait quitté brusquement la cour. De Luynes désirait qu'il revînt. On fit entendre au favori que, s'il ne voulait rompre entièrement avec le colonel, il devait lui donner des marques effectives de son amitié ; et comme le gouverneur de Monsieur mourut sur ces entrefaites, de Luynes, pour se raccommoder avec d'Ornano, disposa tout de suite en sa faveur d'une charge si enviée. Les provisions en furent dressées à Chartres, où le roi se trouvait de passage en ce moment. On écrivit au colonel, sans lui dire pourquoi, de se hâter de rejoindre la cour. Il obéit; et c'est en chemin que, rencontrant un de ses amis, Arnauld d'Andilly, il s'entendit, avec autant de surprise que de plaisir, saluer par lui du titre de gouverneur de Monsieur[1].

Quoi qu'il en soit des motifs qui avaient décidé de Luynes, on dut reconnaître bientôt qu'il avait eu la main heureuse. D'Ornano prit à cœur ses nouvelles fonctions : il ne voulait point tolérer ces fâcheuses habitudes que le prince avait contractées avec du Lude et de Contade ; il s'efforçait de lui inculquer des sentiments dignes de sa naissance; il exigeait qu'il s'appliquât à ses études, et au besoin il savait se montrer sévère.

Les verges avaient reparu ; mais d'Ornano eut rarement à s'en servir. Il était secondé dans sa tâche et, pour

1. *Coll. des Mém.*, Arnauld d'Andilly, II, IX, 433-434.

Digitized by Google

ainsi dire, complété par sa femme, Maria de Raymond, qui se faisait appeler marquise de Montlaur. C'était une personne adroite, gracieuse et spirituelle. Quand l'élève s'était mis dans le cas d'encourir une punition un peu rigoureuse, « Madame la colonelle » intervenait à propos ; elle détournait le châtiment que son mari semblait vouloir infliger. Elle s'emparait ainsi du cœur de l'enfant, et obtenait beaucoup de lui par la persuasion.

Avec une nature aussi flexible que celle de Gaston, facile à tourner vers le bien comme vers le mal, ce mélange de fermeté et de douceur dans l'éducation ne pouvait manquer de produire d'heureux effets. En concertant leurs efforts, les deux époux eurent bientôt « remis Monsieur dans le bon train ». Ils prirent sur lui beaucoup d'empire : on n'avait plus à regretter M. de Brèves. On peut même croire que M^me^ de Montlaur, par les agréments de sa conversation, contribua, plus que ne l'aurait fait M. de Brèves avec sa gravité toujours un peu solennelle, à donner à Gaston ce tour aisé et poli, cette facilité d'expression, ce goût pour les choses de l'esprit qu'il conserva toute sa vie.

S'il faut en croire Bois d'Annemets, les progrès du duc d'Anjou furent merveilleux. « On ne saurait s'imaginer « quel profit il fit en peu de temps dans l'histoire. Il n'a- « vait pas encore onze ans qu'il entendait mieux les for- « tifications qu'homme du royaume. Il n'y avait point de « pilote qui ne fût confus de l'entendre parler de la ma- « rine et des vents ; il n'y avait point d'homme qui eût « voyagé qui ne fût étonné de voir à son retour ce jeune « prince lui dire exactement les villes par où il avait « passé, les rivières qu'il avait traversées et les habitu-

Digitized by Google

« des des pays qu'il avait vus[1]. » Il y a là évidemment de l'exagération; mais on ne peut douter cependant que le prince répondît parfaitement aux soins dont il était l'objet.

Les exercices du corps n'étaient point négligés ; Gaston montait bien à cheval ; il était fort adroit à courir la bague. Il avait formé une compagnie de jeunes seigneurs qu'il réunissait trois fois par semaine, pour se familiariser avec eux au maniement des armes et aux évolutions militaires[2].

Parmi ceux qui furent mêlés à cette éducation nous ne pouvons oublier Arnauld d'Andilly, celui qui, plus tard, se retira à Port-Royal, et qui fut le père du ministre Pomponne. Fort considéré à la cour pour son caractère aussi bien que pour ses talents, et regardé par tous comme un homme de bien, il était depuis longtemps l'intime ami du colonel. D'Ornano le fit connaître particulièrement à Gaston, qui se prit tout de suite pour lui d'affection. Il se plaisait à ses entretiens. D'Andilly, de son côté, quoique sans titre officiel, s'attachait à ce jeune prince, dans lequel il croyait démêler le germe de rares qualités : il cherchait à lui inspirer les idées et les sentiments qui convenaient à sa grandeur et à sa gloire future. Il rapporte lui-même de quels sujets il l'entretenait : « Comme j'avais été nourri dans la conversation des per« sonnes du siècle les plus habiles, il ne m'était pas dif« ficile de l'informer de plusieurs choses qu'il n'aurait « pu apprendre que par une longue expérience, et que

1. *Mémoires d'un favori,* 268-269.
2. *Mémoires d'un favori,* 271.

Digitized by Google

« la dissimulation et la flatterie qui régnaient dans la « cour des grands auraient pu même l'empêcher d'ap- « prendre jamais. Les désordres que le temps fait insen- « siblement glisser dans les États et les remèdes qu'on « y pouvait apporter n'étaient pas oubliés; et comme « j'avais pris soin toute ma vie de m'informer des ac- « tions et des services des personnes les plus considé- « rables, et que je connaissais particulièrement toute la « cour, je l'informais des emplois qu'ils avaient eus, des « occasions où ils s'étaient signalés dans la guerre, de « leurs bonnes qualités, et de l'estime qu'il devait faire « de leur mérite; ce qui était, à proprement parler, « l'histoire du temps. Il s'y joignait aussi des histoires « anciennes, et Son Altesse Royale me commandait « même de lui dire des choses qu'elle prenait plaisir « d'entendre[1]. »

Pour mieux jouir de ces entretiens qu'il aimait à prolonger jusqu'à une heure avancée de la nuit, Gaston s'enfermait avec d'Ornano et d'Andilly, ou avec d'Andilly tout seul, si d'Ornano était retenu ailleurs. Cette espèce d'enseignement dura plusieurs années. « Monsieur s'en « servait admirablement. Les personnes de mérite étaient « ravies de voir qu'il ne prenait pas seulement plaisir à « les entretenir, mais leur témoignait de savoir les bon- « nes actions qu'elles avaient faites. Les dames n'étaient « pas moins contentes de sa civilité ; et il agissait en tou- « tes choses avec tant de noblesse et tant d'esprit qu'il « gagnait le cœur de tout le monde. Le bruit s'en répan- « dit de telle sorte par toute la France que l'on ne par-

1. *Coll. des Mém.*, Arnauld d'Andilly, II, IX, 446.

Digitized by Google

« lait d'autre chose, et il y avait presse à obtenir des « charges dans sa maison[1]. »

Ces réflexions se rapportent à l'année 1625, c'est-à-dire à l'époque où Gaston atteignait sa dix-septième année. Il semble que les promesses données à cet âge sont de celles sur lesquelles on peut déjà compter. Mais c'est à ce moment même que toutes les espérances allaient être déçues.

Comment tout le fruit de l'éducation antérieure fut-il perdu, et perdu, disons-le tout de suite, par la faute du gouverneur lui-même? Car c'est à d'Ornano surtout qu'il faut imputer les écarts dans lesquels le prince va désormais tomber. Expliquons pourquoi le même homme finit si mal l'œuvre qu'il avait si bien commencée.

Quand d'Ornano était entré en fonctions, il ne voyait encore dans le duc d'Anjou que le frère du roi, destiné sans doute à s'asseoir tout près du trône, mais toujours au-dessous du trône : Monsieur ne sera que le premier de tous les sujets. Les années s'écoulent : Louis XIII, marié déjà depuis longtemps, n'a point d'enfants ; on commence à croire qu'il n'en aura jamais ; sa santé d'ailleurs est assez débile ; il mourra jeune, c'est fort probable : Gaston sera roi. D'Ornano eut cette pensée comme tout le monde : avec toutes ses qualités, il était ambitieux ; sa femme l'était encore plus que lui. Il se savait le maître absolu de l'esprit de son élève : dès lors il ne songea plus qu'au rôle considérable qui lui serait dévolu dans les affaires de l'État.

Si l'éducation d'un dauphin est chose difficile, celle

---

1. *Coll. des Mém.*, Arnauld d'Andilly, II, IX, 448.

Digitized by Google

d'un prince dans la situation de Gaston l'est plus encore. On sait que le dauphin est appelé à régner : on l'instruit uniquement en vue de sa royauté future. Mais à élever Gaston la tâche était moins simple ; on avait à se proposer un double objet : il fallait le préparer à occuper dignement la première place que le sort semblait lui réserver, et le préparer cependant, car elle pouvait lui échapper, à n'être toujours dans la seconde que le plus fidèle serviteur du roi ; en un mot, on devait tout à la fois former en lui un souverain et un sujet.

M. de Brèves serait peut-être sorti de cette difficulté à son honneur, lui qui, tout en s'efforçant de donner au prince de justes idées de grandeur et de lui élever le cœur, ne cessait de lui recommander l'obéissance au roi comme le plus essentiel de ses devoirs. Mais, du moment où d'Ornano ne vit plus dans Gaston que le prochain héritier du trône, le roi dont lui-même ne pouvait manquer d'être le premier ministre, il songea à entretenir Monsieur de ses devoirs bien moins que de ses droits. A l'âge où le duc d'Anjou aurait eu besoin plus que jamais d'une sage et ferme direction, d'Ornano lâche la bride ; le gouverneur devient le flatteur et le complaisant de son élève.

Il eut sans doute la maladresse de ne pas assez bien dissimuler ses visées ambitieuses ; il entendait d'ailleurs se montrer indépendant à l'égard des ministres. La Vieuville, qui avait alors la principale autorité dans le conseil, prit ombrage, et au mois de juin 1624 il fit décider que Monsieur, vu son âge, n'avait plus besoin de gouverneur. Mais ce n'était qu'un prétexte pour éloigner d'Ornano ; car on pouvait au moins, ses fonctions finissant, le lais-

Digitized by Google

ser à la cour. On lui commanda de se retirer dans son gouvernement du Pont-Saint-Esprit. Le colonel, plutôt que d'obéir, aima mieux se faire arrêter ; il fut mis à la Bastille, et bientôt après envoyé au château de Caen. Mais il avait fait ce calcul que, s'il allait dans son gouvernement, il serait bientôt oublié de Gaston, et ruinerait ainsi sa fortune ; tandis que cette prison, qui ne serait sans doute que temporaire, exciterait certainement en sa faveur la colère et l'affection du prince. Il ne se trompait pas, car Gaston en voulut mortellement à La Vieuville. Au mois d'août, apprenant que le ministre allait à son tour tomber en disgrâce, il eut soin de lui marquer sa rancune par une incartade qui fit scandale : il lui donna à Saint-Germain, où toute la cour se trouvait alors réunie, un grand charivari avec les marmitons des cuisines.

En renvoyant le colonel, La Vieuville avait fait placer près de Gaston un homme tout à sa dévotion, de Préaux, l'ancien sous-gouverneur du roi. Mais de Préaux n'eut pas le temps de se faire bien venir du prince, qui réclamait toujours d'Ornano. Richelieu, dont le pouvoir devenait prépondérant, fut d'avis que l'on contentât Monsieur. Il le voyait disposé à se livrer à des jeunes gens, à des compagnons de plaisir, dont l'influence se faisait déjà trop sentir : ils pourraient le détourner de tous ses devoirs et le porter à des cabales préjudiciables à l'État. Le colonel, selon toute apparence, le maintiendrait dans le bon chemin[1]. Le roi se rendit à ces raisons. D'Ornano fut mis en liberté, et rétabli dans toutes ses charges,

1. *Coll. des Mém.*, Richelieu, II, VII, 304.

Digitized by Google

excepté celle de gouverneur qui restait supprimée. Il rentrait dans la maison du duc d'Anjou en qualité de premier gentilhomme de la chambre et de surintendant général.

Richelieu avait espéré qu'en faisant revenir d'Ornano il allait s'attirer sa reconnaissance et son dévouement. Mais il se trompait dans ses prévisions. Le colonel « fut « reçu à la cour comme en triomphe, parce qu'on vit les « preuves extraordinaires que Monsieur lui avait données « d'une amitié si constante. On considérait qu'il rentrait « glorieusement dans ses charges, auprès d'un prince « dont il était tant aimé, et que chacun regardait alors « comme l'héritier présomptif de la couronne[1] ». Une telle rentrée était de nature à lui enfler le cœur. Il crut qu'en le rappelant Richelieu avait subi une nécessité politique, et qu'appuyé sur Gaston il pourrait désormais, lui, d'Ornano, traiter de pair avec le ministre.

L'essentiel pour lui c'était que l'affection du prince ne vînt jamais à lui manquer. Comme il avait perdu, avec le titre de gouverneur, le droit de commander, il se fit surtout le serviteur et le courtisan de Gaston. Il fermait tout au moins les yeux sur ses désordres, si même il ne les favorisait point[2]. Pour le tenir sous sa domination exclusive, il chercha à détruire toute influence qui n'était pas la sienne. L'ambition rend ingrat : d'Andilly lui-même, cet ancien et fidèle ami, après tant de services

1. *Coll. des Mém.*, Arnauld d'Andilly, II, IX, 444.

2. Richelieu (*Coll. des Mém.*, II, VII, 376) accuse formellement d'Ornano d'avoir adhéré « à toutes les débauches et saletés » de Gaston, et il donne à cet égard certains détails que nous ne pouvons reproduire ici.

Digitized by Google

rendus, n'échappa point à la jalousie du colonel, qui lui fit perdre à la fin la confiance de Gaston.

D'Ornano était surtout poussé par sa femme. Quoiqu'elle prétendît « avoir plus de pouvoir sur l'esprit de « Monsieur que qui que ce fût, sans excepter même son « mari[1] », comme, après tout, ses intérêts étaient inséparables de ceux de son mari, elle conduisait les intrigues qui s'agitaient autour du prince.

Gaston allait atteindre ses dix-sept ans. Marie de Médicis désirait vivement le voir marier, et elle voulait lui faire épouser Mlle de Montpensier, la plus riche héritière qu'il y eût alors en France. C'était du reste reprendre l'un des projets d'Henri IV, qui, dès 1608, destinait cette princesse à l'un de ses fils. Richelieu pensait à cet égard comme Marie de Médicis; et le roi, après quelque hésitation, avait fini par se ranger aux idées de la reine-mère et du ministre. Mais ce mariage, pour des motifs divers, contrariait les vues particulières de la plupart des grands. Les uns ambitionnaient pour eux-mêmes la main de Mlle de Montpensier; d'autres, pour se procurer un appui extérieur, se faisaient les meneurs d'un projet d'union du duc d'Anjou avec une princesse étrangère. Une cabale puissante se forma. D'Ornano, flatté, caressé par les opposants, semblait se mettre de leur côté. Richelieu voulut le gagner. Le colonel désirait vivement le bâton de maréchal de France: il l'avait déjà sollicité, mais inutilement. Richelieu se décida à lui faire accorder cette faveur; et le 8 janvier 1626, d'Ornano reçut le bâton tant souhaité. Ses démonstrations de joie et de re-

1. *Coll. des Mém.*, Arnauld d'Andilly, II, IX, 447.

Digitized by Google

connaissance furent grandes; mais il laissa voir bientôt qu'il ne servirait pas plus que par le passé les desseins du ministre. Quand on le pressa d'user de son influence pour amener Gaston au mariage que voulait le roi, il répondit que le mariage était une de ces choses qu'on devait faire le plus librement et où il fallait le plus chercher à se contenter: il laisserait donc agir Monsieur et ne s'en mêlerait en aucune façon. Ce n'était là qu'une défaite : au fond d'Ornano aurait été fâché que l'on crût Gaston capable de se décider sans ses avis; car il aimait à répéter: « Si jamais Monsieur faisait mal, c'est à moi « qu'il faudrait s'en prendre; car il a en moi une entière « créance et je réponds de ses comportements[1]. » D'ailleurs, en même temps qu'il déclarait ne vouloir se mêler en rien de mariage, il poursuivait avec la cour de Savoie de secrètes négociations, afin que le duc d'Anjou, en épousant la princesse de Mantoue, se rendît plus indépendant du roi.

D'Ornano subissait complètement l'influence des belles dames qui étaient entrées dans la cabale; il se croyait leur favori et ne voyait plus que par leurs yeux: « Je vis, « dit Fontenay-Mareuil, un jour qu'il gardait le lit, pour « un petit ressentiment de colique qu'il avait eu, toutes « ces dames autour de lui, et lui parler de telle sorte « que, s'il n'eût été vieux et le plus laid homme du « monde, il eût semblé qu'elles avaient de la bonne vo-« lonté pour lui et pensaient à le séduire: ce qui char-« mait tellement ce bon homme qu'il ne leur pouvait « rien refuser[2]. »

1. *Coll. des Mém.,* Richelieu, II, VII, 377.
2. *Coll. des Mém.,* Fontenay-Mareuil, II, V, 177.

Digitized by Google

La cabale cependant grossissait tous les jours; bientôt elle devint une véritable conjuration. En poussant Gaston à ne pas obéir à son frère et à faire un parti dans l'État, beaucoup de seigneurs espéraient profiter de l'affaiblissement de l'autorité royale. Mais il fallait d'abord se débarrasser de Richelieu: d'Ornano comptait bien lui succéder. Poussé par le maréchal, le duc d'Anjou réclama, comme une sorte de droit qu'il tenait de sa naissance, l'entrée au Conseil. Après un premier refus, cette faveur lui fut concédée (2 mai 1626). Mais d'Ornano ne fut pas encore content; il se plaignit qu'on eût fait la chose sans le prévenir, et qu'on ne l'eût pas appelé, lui aussi, au Conseil.

Cette fois c'était trop. Richelieu décida Louis XIII à faire acte d'autorité. Deux jours après (4 mai), le maréchal était arrêté, le soir, au château de Fontainebleau, et conduit ensuite à Vincennes. On se saisit en même temps de ses frères et de quelques-uns de ses amis, et la maréchale fut reléguée en Dauphiné [1].

A cette nouvelle, Gaston entra dans une extrême colère. Il courut chez le roi pour protester. La première personne qu'il vit fut le chancelier d'Aligre, auquel il demanda brusquement si c'était lui qui avait conseillé ces mesures. Le chancelier, surpris, répondit que non, qu'on ne lui en avait même pas parlé. Il disait vrai; mais Richelieu n'admettait point qu'un ministre n'appuyât pas fortement tout ce qui avait été ordonné, même à son

---

1. Voir, sur cette seconde disgrâce du maréchal, dans la *Coll. des Mém.,* Richelieu, II, VII, 376-383; Arnauld d'Andilly, II, IX, 450; Fontenay-Mareuil, II, V, 176-179; duc de Rohan, II, V, 555, 556; M^me^ de Motteville, II, X, 21.

Digitized by Google

insu, et se couvrît en quelque sorte de son ignorance comme d'une défense contre le ressentiment du prince. Quelques jours après, d'Aligre était puni de sa faiblesse : les sceaux lui étaient retirés.

Le chancelier s'était à peine éloigné, que le duc d'Anjou rencontra Richelieu. Il lui fit la même question. Mais le cardinal n'était pas aussi facile à intimider. « Oui, « Monsieur, dit-il, j'ai été d'avis que l'on emprisonnât « M. d'Ornano. » Cette réponse, faite d'un ton ferme, étonna tellement Gaston, qu'il se retira sans ajouter une seule parole. Mais il se rendit ensuite chez le roi, où il se répandit en injures et en menaces contre le ministre.

Ces menaces étaient plus sérieuses que ne le pensait sans doute Louis XIII. Les partisans de Gaston formèrent le projet d'assassiner le cardinal. On peut lire dans les mémoires du temps les détails du complot. Mais la vigilance et la vigueur de Richelieu déjouèrent tous ces desseins. Gaston d'ailleurs n'avait pas assez de force pour persévérer longtemps dans les mêmes résolutions. Effrayé des factions qu'il avait suscitées, dès le 31 mai il faisait amende honorable ; il donnait sa parole par écrit et jurait sur les saints Évangiles qu'il serait désormais le serviteur fidèle et soumis du roi. Ces promesses à peine données, il ourdissait déjà de nouvelles intrigues et se mettait en tête d'obtenir un apanage considérable. Mais, déconcerté et troublé par l'arrestation de Chalais, l'un de ses confidents, il se hâta de rentrer en grâce. Pour contenter le roi et le cardinal, il se résout au mariage qu'il avait repoussé si longtemps. « D'une extrémité se jetant dans l'autre, il « épouse promptement et à petit bruit la princesse de

Digitized by Google

« Montpensier, il l'aime, la caresse et ne peut vivre sans « elle[1]. »

D'amples revenus et une forte pension lui furent constitués[2]: c'était le prix de son obéissance. En même temps, et c'est ce qui le flatta le plus, il échangea son titre de duc d'Anjou contre celui de duc d'Orléans, qu'il porta depuis.

Mais c'étaient là des faveurs toutes personnelles : le prince n'obtenait rien pour ses amis, pas même leur grâce. Du reste, après les premiers éclats d'une douleur et d'une colère bientôt calmées, il ne s'inquiéta plus beaucoup de ceux qui s'étaient compromis pour lui. Le jour même où il épousait à Nantes M^lle de Montpensier, le 5 août 1626, le parlement de Rennes, sur l'ordre du roi, enregistrait des lettres patentes contenant l'érection d'une chambre criminelle pour faire le procès aux factieux. Comme pour mieux faire ressortir à tous les yeux l'inconsistance de caractère de Gaston, c'est dans la ville même où s'était accompli le mariage que le procès devait s'instruire et se juger. Le prince, qui aurait pu être interrogé comme accusé, fut appelé à déposer comme témoin. Après quelques hésitations, il déclara tout ce qu'on voulait lui faire dire. Pensait-il se purger par là de toute complicité ? Chalais, ainsi abandonné et dénoncé par celui qu'il avait voulu servir, fut condamné à mort. Ce pauvre gentilhomme, comme l'appelle Riche-

---

1. *Coll des Mém.*, duc de Rohan, II, v, 558.

2. Dans les Mémoires de Gaston on trouve le détail des avantages qui lui furent faits. Il pouvait compter sur un revenu annuel de plus d'un million de livres, sans parler de la fortune de sa femme. (*Coll. des Mém.*, II, IX, 570.)

Digitized by Google

lieu lui-même, payait bien cher la confiance qu'il avait mise dans un maître égoïste et inconsidéré.

Chalais venait à peine d'être décapité, que d'Ornano mourut à Vincennes (2 septembre). Parmi les contemporains quelques-uns supposèrent que le cardinal l'avait fait empoisonner. Croire que Richelieu pouvait recourir à d'aussi lâches moyens, c'était le calomnier. Il ne reculait point devant des exécutions parfois cruelles ; mais il voulait surtout frapper au grand jour, avec tout l'appareil de la justice. Dans ses Mémoires il exprime le regret que d'Ornano ait échappé au jugement qui l'attendait, et « qui « eût justifié à toute la France sa détention[1] ». D'Ornano était déjà souffrant quand il entra en prison : la colère, l'ambition trompée, l'idée surtout que le prince, dont il croyait gouverner à son gré toutes les volontés, désertait et désavouait les projets qu'ils avaient formés ensemble, durent aigrir son mal et hâter sa fin. En dehors de la maladie, si quelqu'un tua d'Ornano, ce fut Gaston. Il ne parut pas trop ému de la mort du maréchal. Comme le remarque Rohan, « on vit le duc d'Orléans se consoler « entre les bras de sa nouvelle femme des pertes et « malheurs arrivés à ses serviteurs[2] ». Il oubliait vite les amis qui étaient morts pour lui. Il ne souffrait même pas volontiers qu'on les rappelât à son souvenir. Un gentilhomme, de la maison de Bracqueville, eut la maladresse de lui dire que sans doute il devait avoir quelque ressentiment de la punition infligée à Chalais et à d'Ornano : Gaston s'irrita et le fit mettre à la Bastille[3].

1. *Coll. des Mém.*, II, VII, 399.
2. *Coll. des Mém*,, II, V, 558.
3. « Monsieur n'avait qu'une bonté de facilité, mais il n'était pas

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Vice de l'éducation de Gaston. — Sa faiblesse et sa légèreté de caractère. — Son égoïsme. — Ses irrésolutions et ses peurs. — Ses amusements grossiers. — Inconstance de ses affections. — Son instruction; son éloquence naturelle.

Nous avons suivi Gaston au delà de l'époque fixée pour la fin de l'éducation. C'est qu'en réalité cette éducation se continua jusqu'au jour où mourut d'Ornano : d'Ornano, tant qu'il vécut, resta en fait le gouverneur du prince.

Voyons maintenant comment les leçons qu'avait reçues le duc d'Orléans l'avaient préparé à la vie. Nous savons qu'enfant on le trouvait fort bien doué du côté de l'esprit; il avait l'intelligence prompte, facile; mais le caractère pouvait faire craindre trop de légèreté et de faiblesse. L'objet de l'éducation c'est de fortifier en nous ce qu'il y a de bon, de réformer ce qu'il y a de mauvais, de greffer en quelque sorte sur les qualités naturelles des qualités acquises. Pour fixer Gaston dans le bien, pour lui donner de la fermeté, il aurait surtout fallu lui mettre constamment sous les yeux les obligations que lui imposait sa naissance, le pénétrer du sentiment de ses devoirs, le munir de solides principes d'après lesquels il se fût habitué à régler sa conduite. Est-ce là ce qui fut fait?

Le premier malheur de cette éducation, c'est que Gaston eut successivement trois gouverneurs : eussent-

« tendre », dit le cardinal de Retz (*Coll. des Mém.*, III, I, 405). Tout ce qu'on sait du duc d'Orléans permet de croire en effet qu'il n'avait rien gardé de la sensibilité de ses premières années.

Digitized by Google

ils été tous les trois animés des meilleures intentions, ces changements auraient encore été regrettables ; car c'est surtout avec des natures mobiles, comme celle du jeune prince qu'il s'agissait d'élever, qu'une direction régulière, suivie, constante, est nécessaire. Mais comme ces gouverneurs se ressemblent peu ! Le premier, homme grave, austère, vertueux, convient à sa tâche : on peut espérer qu'avec lui l'élève sera un jour digne du maître. Mais voici qu'une intrigue de cour fait renvoyer M. de Brèves : il est remplacé par un vieux débauché qui semble prendre plaisir à dépraver l'enfant. La dépravation n'est pas encore incurable quand arrive d'Ornano ; car Gaston est aussi flexible que la cire ; il se prête à tout ce qu'on veut de lui, docile pour le bien comme pour le mal. D'Ornano commence comme M. de Brèves pour finir comme le comte du Lude. Mais il fait plus de mal que le comte du Lude : d'abord parce que le prince est plus âgé, ensuite parce qu'il lui apprend à ne plus croire à la vertu. Les pires exemples ne viennent pas toujours des gens franchement vicieux ; on peut se dire qu'il est d'autres hommes vraiment honnêtes. Mais que celui dont on s'était habitué à estimer, à révérer les mœurs, la probité, la loyauté, dont on écoutait les leçons avec respect, se révèle tout à coup comme un ambitieux, comme un corrompu, voilà pour un jeune homme le plus dangereux spectacle : il en arrive à croire que le monde est aux habiles et aux intéressés, et que la vertu n'est qu'un masque bon à prendre ou à rejeter selon les circonstances.

Une fois que cette idée fut entrée dans l'esprit du duc d'Orléans, elle n'en sortit plus. Le maréchal d'Ornano,

Digitized by Google

démentant tout son passé, avait été, pour le prince, un triste exemple et une triste leçon : de cette précoce et incomplète expérience il conclut que tous les hommes devaient ressembler plus ou moins à d'Ornano, et qu'en réalité, quoique par des moyens divers, chacun ne cherche que ses propres avantages. Il s'enfonça dans cette persuasion. « Monsieur », dit le cardinal de Retz qui l'avait beaucoup connu et pratiqué, « était l'homme du « monde le plus éloigné de croire que l'on fût capable « de parler sans intérêt[1]. » Mais si l'intérêt est l'unique mobile des actions humaines, pourquoi lui, prince, agirait-il autrement que tous les autres ? Dès que des promesses et des engagements peuvent nuire, ce serait duperie que de s'y tenir. On est étonné de voir avec quelle facilité Gaston donne et reprend sa parole : les protestations, les serments ne lui coûtent point, parce qu'ils ne l'obligeront en rien[2].

Malgré ses manquements de foi si nombreux, on ne peut dire pourtant qu'il soit fourbe et dissimulé. La vraie dissimulation s'allie souvent à beaucoup d'habileté ; elle a un plan suivi. Gaston ne fait point de si profonds calculs: inconsidéré, étourdi, il se décide par caprice, par goût d'intrigues ; il se laisse entraîner dans toutes les aventures, pour déserter ensuite, sans scrupule, ses complices, si l'aventure tourne mal. Sa conduite s'expli-

---

1. *Coll des Mém.,* de Retz, III, I, 325.

2. Richelieu (II, VII, 385) donne le texte de la déclaration par laquelle Gaston s'engageait à rester fidèle au roi. On y lit : « Je jure sur « les saints Évangiles. » Cette déclaration à peine signée, Gaston n'en tient plus aucun compte. Plus tard, il conspire encore, il conclut des traités avec les ennemis du roi ; puis il nie hardiment, ou rejette la responsabilité sur ses serviteurs (Richelieu, VIII, 415, 518).

Digitized by Google

que aussi bien par l'inconsistance du caractère que par l'absence de moralité. S'il entre aisément dans toutes les conspirations, c'est qu'il sait bien que, quelle qu'en soit l'issue, ce n'est pas à lui qu'elle sera fatale : son rang de fils de France le mettra toujours à l'abri du châtiment. Naïvement égoïste, il a soin de faire remarquer à ceux qui se sont associés à ses entreprises qu'il n'y a de danger que pour eux. Au moment où Montmorency va livrer la bataille où il sera vaincu et fait prisonnier, Gaston lui dit, pour l'encourager sans doute à bien se battre : « Quant à moi, je veux que vous sachiez que je saurai « toujours bien faire ma paix et me retirer[1]. » Il n'a de crainte que pour lui-même. C'est, dit un de ses anciens serviteurs qui s'était souvent gravement compromis pour lui, « la seule qu'il m'a paru qu'il ait eue tout le temps « que je l'ai servi, ne lui en ayant jamais vu pour aucun « des siens, en quelque péril qu'ils fussent exposés pour « lui[2] ». Ses partisans une fois vaincus, il les abandonne ; il ne sera pas difficile de lui arracher contre eux des témoignages : il les charge, pour se faire mieux absoudre[3]. C'est ainsi que par faiblesse, et tout en désirant les sauver, il livre à l'échafaud Chalais ; après Chalais, Montmorency ; après Montmorency, Cinq-Mars. Entrant « dans toutes les « affaires, parce qu'il n'avait pas la force de résister à ceux « qui l'y entraînaient, il n'en sortit jamais qu'avec honte, « parce qu'il n'avait pas le courage de les soutenir[4] ».

---

1. *Coll. des Mém.*, Pontis, II, vi, 373.
2. *Coll. des Mém.*, Montrésor, III, iii, 214.
3. Goulas, ce serviteur dévoué, avoue, dans ses Mémoires (I, 391), cette lâche faiblesse de son maître : « Il se prostitua, il faut ainsi dire, « et donna de quoi convaincre et condamner les prisonniers. »
4. *Coll. des Mém.*, de Retz, III, i, 95.

Digitized by Google

Enfant, il avait été fort aisé à diriger; homme fait, il ne sut jamais agir par lui-même; il avait souvent des fantaisies, rarement une volonté propre. Qu'on le prenne à quelque époque que ce soit de sa vie, on lui voit toujours un favori, et c'est ce favori qui le mène. Tour à tour, Puy-Laurens, Lecoigneux, l'abbé de la Rivière, Paul de Gondy, se serviront de lui comme d'un instrument. Comme font d'ordinaire les gens faibles qui veulent paraître d'autant plus libres qu'ils sont plus soumis, il avait l'air parfois de résister, mais il finissait toujours par céder. « La faveur de M. le duc d'Orléans, dit le « cardinal de Retz, ne s'acquérait pas, mais elle se con« quérait. Comme il savait qu'il était toujours gouverné, « il affectait toujours d'éviter de l'être, ou plutôt de « paraître l'éviter; et jusqu'à ce qu'il fût dompté, il « donnait des saccades[1]. » Comme il ne manque pas de lumières, il discerne les inconvénients et les avantages des divers partis à prendre; mais il ne sait pas se décider; il est irrésolu, perplexe; il siffle, c'est assez son habitude. « Il pensait tout et il ne voulait rien; et quand, par « hasard, il voulait quelque chose, il fallait le pousser en « même temps, ou plutôt le jeter, pour le lui faire exé« cuter[2]. — Il était l'homme du monde qui aimait le « mieux à se donner à lui-même des raisons qui l'empê« chaient de se résoudre... Frémont (le conseiller au « parlement) l'appelait l'interlocutoire incarné[3]. » Un matin, sa femme disait de lui, après qu'il avait été plusieurs heures comme en travail d'une résolution : « Mon-

1. *Coll. des Mém.,* de Retz, III, I, 210.
2. *Coll. des Mém.,* de Retz, III, I, 23.
3. *Coll. des Mém.,* de Retz, III, I, 317.

Digitized by Google

« sieur a toute la nuit accouché bien plus douloureuse-
« ment que je n'ai jamais accouché de tous mes enfants[1]. »

De Retz, fort mêlé à la vie du duc d'Orléans pendant les troubles de la Fronde, nous explique que « dans sa « faiblesse il y avait bien des étages. Il y avait très loin « de la velléité à la volonté, de la volonté à la résolution, « de la résolution au choix des moyens, du choix des « moyens à l'application. Mais ce qui était de plus extra-« ordinaire, il arrivait même assez souvent qu'il demeu-« rait tout court au milieu de l'application[2] ».

La peur entrait pour une grande part dans ses incertitudes. Il n'était pas bien courageux, ce fils d'Henri IV. A la guerre il évitait avec grand soin de s'exposer. « Il « saigne du nez », disait de lui Montmorency. Pendant la Fronde, pour peu qu'il redoute un de ces mouvements populaires dont il est souvent l'instigateur, il ne vient pas au Parlement ; il fait dire que s'il n'assiste pas à la séance, c'est qu'il a la colique. A plusieurs reprises il donna cette singulière excuse[3].

Même quand il n'y a aucun péril pour la vie, Gaston est pusillanime devant tous ceux qui parlent haut et ferme. Personne n'ose moins que lui résister à un ministre décidé et résolu. « Tant que Monsieur, dit Mont-« glat, ne voyait point de sujet de crainte, il faisait le

1. *Coll. des Mém.,* de Retz, III, I, 235.

2. *Coll. des Mém.,* de Retz, III, I, 228. On peut encore voir, sur son irrésolution et sa timidité, même *Collection,* de Retz, 95, 218, 227, 270, 278, 325, 348, 396 ; Arnauld d'Andilly, II, IX, 452 ; M^me de Motteville, II, X, 364, 365 ; La Rochefoucauld, III, V, 396.

3. L'on appelait cela les accès de colique de S. A. R. De Retz, III, I, 190.

Digitized by Google

« mauvais; mais comme il était naturellement timide, la « peur lui faisait faire tout ce qu'on voulait[1]. »

Ce n'est pas que Gaston n'ait point l'orgueil de sa naissance, au contraire; cette humeur hautaine que nous lui avons vue enfant, il la conservera toute sa vie. Ce glorieux trouve qu'on ne peut rendre trop d'honneur à son rang. Il n'entend pas que, dans son carrosse, les hommes aient le droit de se couvrir; souvent même il veut que les dames restent debout en sa présence[2]. Louis XIII est moins exigeant et en use d'une tout autre manière; mais il a beau se moquer de son frère: Gaston ne tolère point les libertés que le roi laisse prendre[3].

Si du moins cette idée exagérée de sa dignité lui inspirait le respect de lui-même, le sentiment des bienséances. Mais non: le charivari donné à M. de La Vieuville n'était qu'une première escapade, qui pouvait être mise sur le compte de la jeunesse. Mais, plus tard, Gaston, déjà marié, ne se plaisait, pendant longtemps, qu'à des tours d'écolier en goguette. « Il a toujours l'esprit un « peu page », dit Tallemant des Réaux, qui conte à ce sujet une historiette assez graveleuse. Nous ne pouvons la rap-

1. *Coll. des Mém.*, III, v, 51. Il redoute même les favoris des ministres. Il avait pour chancelier Chavigny, créature de Richelieu. Un jour, Chavigny lui arracha un bouton du pourpoint, en lui disant: « Je veux « que vous sachiez que M. le cardinal vous fera sauter, quand il le voudra, « comme je fais sauter ce bouton. » (De Retz, III, I, 252.) Le prince en conçut un vif ressentiment, mais il n'osa le manifester que plus tard.

2. *Coll. des Mém.*, La Porte, III, VIII, 23; M^me^ de Motteville, II, x, 118. — Tallemant des Réaux, art. *Gaston d'Orléans*.

3. Même à l'église, le duc d'Orléans veut être le premier. On peut lire dans les *Mémoires* du cardinal de Retz (III, I, 47-48) le récit d'une querelle que le prince eut avec le coadjuteur, auquel il disputait la préséance à Notre-Dame, le jour de Pâques.

Digitized by Google

porter ici ; mais disons que souvent le duc d'Orléans, avec une bande de jeunes fous, va dans les cabarets[1] ; à certains jours il tient une assemblée qu'il appelle le *conseil de vauriennerie,* et où l'on traite de choses fort libres ; la nuit il court les rues, arrête les passants pour les détrousser, met le feu à des auvents de savetier, bat le guet. Une fois même il fait une équipée qui dépasse toutes les bornes et qui aurait pu lui coûter fort cher, à lui et à d'autres. Pontis était de garde au Louvre. Gaston, rentrant fort tard à pied, s'avise de vouloir surprendre le poste. On s'empare de la sentinelle, restée sans défiance ; on la bâillonne ; puis le prince et toute sa troupe se précipitent sur le corps de garde en criant : « Tue ! tue ! » Les soldats courent précipitamment à leurs armes et se mettent en défense. L'affaire aurait pu tourner au tragique. Heureusement personne ne fut tué. Gaston fut fait prisonnier ; il courait risque d'être fort maltraité dans la bagarre, quand il s'écrie : Je suis le duc d'Orléans. « Tels jeux, dit « Pontis, ne devraient jamais se tenter, et sont indignes, « je ne dis pas d'un grand prince, mais du moindre gen- « tilhomme[2]. »

Ajoutons encore que Gaston est joueur, passion qui ne fera que s'accroître avec l'âge : c'est par le jeu que Mazarin le tiendra pendant les premières années de son

---

1. Dans une débauche, un de ses compagnons lui chanta une chanson où étaient ces deux vers :

Gaston qui savez mieux que nous
Tous les secrets de la taverne.

(Tallemant des Réaux, art. *Gaston d'Orléans*).

2. *Coll. des Mém.*, Pontis, II, VI, 358-359. On peut encore voir ce que rapporte Goulas des amusements et des courses nocturnes de Gaston, I, 10, 23-24.

Digitized by Google

ministère. « Le cardinal fournissait abondamment aux « pertes excessives que ce prince faisait dans le jeu[1]. » Mais s'il est prodigue de son argent pour satisfaire ses caprices, il en est fort ménager quand il s'agit de donner. Veut-on savoir jusqu'où vont son avarice et son insensibilité? Écoutons de Retz. Le roi d'Angleterre, Charles II, vient d'arriver à Paris, fugitif, misérable, sans chemises. « Monsieur l'alla voir aussitôt qu'il fut arrivé ; mais il « ne fut pas en mon pouvoir de l'obliger à offrir un sou « au roi, son neveu, parce que, disait-il, peu n'est pas « digne de lui, et beaucoup m'engagerait à trop pour « l'avenir[2]. »

Nul ne peut compter sur la constance de ses affections. Il abandonne successivement tous ceux qu'il a semblé aimer. S'il n'a pas laissé rompre son mariage avec Marguerite de Lorraine, sa seconde femme, de combien peu s'en est-il fallu ! Pour se réconcilier avec le roi, il offre un moment de consentir à la nullité de ce mariage[3]. La négociation n'aboutit pas, il est vrai ; mais si Gaston reste fidèle à Marguerite, c'est moins par la persistance de sa volonté que par le hasard des circonstances.

Il est dans toute la maturité de l'âge quand éclate la Fronde ; il y joue un rôle plus bruyant que réel. Sait-il vraiment ce qu'il veut? A-t-il un dessein? Selon que ses fantaisies le poussent, il erre d'un parti à l'autre, sans jamais s'arrêter dans une résolution un peu ferme. Il finit par y perdre tout crédit, toute autorité, il ne sera plus compté pour rien ; et après tant de vaines intrigues

1. *Coll. des Mém.*, La Rochefoucauld, III, v, 396.
2. *Coll. des Mém.*, de Retz, III, I, 210.
3. *Coll. des Mém.*, Richelieu, II, VIII, 518.

Digitized by Google

et de stériles agitations, ce premier prince du sang, cet oncle du roi, qui pouvait tenir une si grande place dans le royaume, ira, comme un courtisan disgracié, et déjà presque oublié de son vivant, finir obscurément ses jours à Blois, dans la retraite, ou plutôt dans l'exil.

Les qualités de l'esprit, quand elles ne sont pas soutenues par celles de l'âme, restent le plus souvent inutiles. Le duc d'Orléans en fut la preuve. On put dire de lui qu'il était grand dans les petites choses, et petit dans les grandes[1]. Il était instruit, il savait bien l'histoire; il avait le goût des belles-lettres; il aimait les sciences naturelles, connaissait les noms et les propriétés de la plupart des simples, et avait créé, à Blois, un jardin des Plantes[2]. Assez versé dans la numismatique, il avait réuni une belle collection de médailles. Ce qui vaut mieux pour un prince, il savait s'exprimer avec facilité, avec distinction: en cela du moins il ressemblait à Henri IV. Le cardinal de Retz, qui était lui-même si habile discoureur, atteste souvent ce talent de Gaston. « Monsieur, dit-il, parlait « toujours bien en public... avec ce torrent d'éloquence « qui lui était naturel toutes les fois qu'il parlait sans « préparation[3]. » Guy-Joly, qui n'aimait pas le duc d'Orléans, lui rend cependant le même témoignage; et après avoir rapporté une harangue de ce prince dans le par-

1. *Coll. des Mém.*, abbé de Choisy, III, VI, 645.

2. Il en avait confié la direction à Brunyer, son premier médecin. Or, voici comment le médecin jugeait son maître. Un jour que Gaston lui contait, dans le jardin, quelque chose qu'il avait fait d'assez peu raisonnable, Brunyer lui dit naïvement : « Monsieur, les aliziers font les « alizes, comme les sottisiers font les sottises. » (Tallemant des Réaux, *Gaston d'Orléans*.)

3. *Coll. des Mém.*, de Retz, III, I, 244, 330.

Digitized by Google

lement, il ajoute : « Ce discours, quoique sans prépara- « tion, fut prononcé par S. A. R. avec tant de facilité, de « majesté, et d'un air si digne de sa naissance, qu'il fut « suivi d'un applaudissement général[1]. » Seulement les actes ne répondaient pas aux paroles ; le public savait à quoi s'en tenir, et pendant la Fronde on fit ce couplet satirique :

Beaufort brille par les combats,
Gaston brille par la harangue.
Ah ! que Beaufort n'a-t-il sa langue !
Ah ! que Gaston n'a-t-il son bras !

L'intelligence du duc d'Orléans est un grief de plus que nous devons relever à sa charge. Voilà un prince qui donnait de belles espérances et qui devient ce que nous avons vu ; il semblait destiné à occuper dans l'histoire une place honorable, et il ne laisse qu'une triste réputation. S'il a manqué aux promesses de ses premières années, la faute en est surtout, nous pouvons le dire, à la manière dont il fut élevé. Gaston est un des plus frappants exemples de ce que peut l'éducation, soit en bien, soit en mal. Sous la main de ses gouverneurs, il se transforme ; il passe par divers états : malheureusement le dernier, car l'âge d'homme arrivait, le définitif, n'était pas le bon. Toutes les misères morales de Gaston peuvent être imputées, pour une grande part, à d'Ornano, d'autant plus coupable qu'il avait d'abord compris son devoir : le maître, en se gâtant, gâta l'élève du même coup, et à tout jamais.

1. *Coll. des Mém.*, Guy-Joly, III, II, 43.

Digitized by Google

LE CARDINAL

DE LATTIER DE BAYANE

D'APRÈS SES SOUVENIRS INÉDITS

1739-1818

Par F. DES ROBERT

INTRODUCTION

On nous a communiqué dernièrement, avec une extrême complaisance, les *Souvenirs* inédits du cardinal de Lattier de Bayane (Alphonse-Hubert) qui fut légat de Pie VII, à Paris, en 1807, et joua un rôle important, auprès de ce pape, à Savone et à Fontainebleau.

Ces *Souvenirs* sont écrits avec bonhomie, sans prétentions. L'auteur passe d'un sujet à l'autre sans transitions. Dépourvu de toute affectation dans son langage, il se met à son aise, prend le ton de la conversation et parle à ses lecteurs avec esprit, comme on savait parler au XVIII^e siècle et au commencement du nôtre. Emporté par le grand nombre de faits qui se présentent à sa mémoire, M. de Bayane se laisse entraîner souvent par eux à des digressions. Tantôt il suit naturellement le cours des événements, et tantôt il le remonte par de brusques

Digitized by Google

soubresauts. Sa simplicité toutefois fait contrepoids à ce manque de suite et constitue le principal mérite de ses *Souvenirs*. Nous n'en dirons pas autant de son amour de la vérité et de la sincérité de ses jugements; mais les préjugés et les préventions sont l'essence de la nature humaine. Nul, pas même le prêtre, n'en est exempt. Quoi qu'il en soit, on devine chez M. de Bayane, un esprit très fin, caustique parfois, éminemment observateur et enjoué. C'est le Français du XVIII^e^ siècle, doublé d'un Italien. M. de Bayane, qui fit ses études à Paris sous le règne de la Pompadour, qui pendant près d'un demi-siècle habita Rome et fut l'élève, l'ami et le coadjuteur diplomatique du cardinal de Bernis, semble plutôt avoir été élevé à l'école d'Horace qu'à celle de la Sorbonne. Il est bien de son époque. Poète et philosophe avant tout, quoique prêtre, magistrat et diplomate, s'il aime à se mettre en scène, Bayane ne montre pas cependant un trop grand amour de lui-même et n'a de haine pour personne, pas même pour les révolutionnaires de Paris et de Rome qui l'ont dépouillé de ses riches bénéfices et de tous ses biens. Avant d'écrire, comme Faust, il s'enivre d'un breuvage magique et, quoique vieux et accablé par les infirmités, au moment où il écrit ses *Souvenirs*, il a toute la gaieté, tout l'entrain, toute la verve d'un jeune homme.

Ce fut à la fin de 1811 et au commencement de 1812, à Savone, où l'empereur l'avait envoyé pour décider Pie VII à souscrire aux décrets du Concile national et à renoncer au pouvoir temporel, que le cardinal de Bayane écrivit ses *Souvenirs*.

Il nous y fait connaître les impressions qu'il ressentit

Digitized by Google

au cours des événements auxquels il assista à Rome pendant trente-neuf ans (1769-1808). Malheureusement M. de Bayane s'arrête dans son récit à l'année 1802, époque à laquelle il fut nommé cardinal. Aussi ne nous donne-t-il aucuns détails sur les négociations importantes auxquelles il coopéra de 1807 à 1813 à Paris, à Savone et à Fontainebleau.

Il avait eu l'intention, nous dit-il, si son séjour s'était prolongé à Savone, de raconter les événements auxquels il se trouva mêlé sous le règne de Pie VII, mais le temps lui manqua, si nous l'en croyons, pour l'accomplissement de cette tâche, ou plutôt il lui répugna de rappeler la part qu'il avait prise à l'acquiescement momentané de Pie VII aux exigences de Napoléon et, du consentement de ce pape, il brûla tous les documents qu'il possédait sur cette époque néfaste pour la papauté.

Digitized by Google

CHAPITRE I.

1739-1775

Jeunesse de Bayane. — Il est nommé auditeur de Rote. — Reçoit une mission secrète du duc d'Aiguillon. — Suppression de l'ordre des jésuites. — Mort de Clément XIV.

Issu d'une des familles les plus anciennes du Dauphiné, Alphonse-Hubert de Lattier de Bayane fut baptisé à Valence le 1er octobre 1739[1], dans la paroisse de Saint-Apollinaire et eut pour parrain Messire Pierre Éléonor de Lattier de Bayane et pour marraine Adélaïde de Lattier de Bayane « qui n'ont pu signer à cause de leur bas âge ». Il fit ses études ecclésiastiques à Paris et y fut reçu docteur en Sorbonne. Il se lia avec tous les hommes de lettres en vue et fut l'ami de Voltaire et de J.-J. Rousseau.

---

1. Certains biographes font naître le cardinal de Bayane le 30 octobre 1739, ce qui est impossible, puisque nous avons sous les yeux son acte de baptême daté du 1er octobre 1739.

Il était fils de Louis de Lattier, marquis de Bayane, seigneur d'Orcinas, Divajeu, Combres et autres lieux, page en la grande écurie, capitaine d'infanterie, lieutenant des maréchaux de France, et de Catherine de Sineud (l'acte de naissance du cardinal de Bayane porte le nom de Seriol), qui se marièrent en 1727. Il avait pour frères 1° Alexandre-Louis, appelé le marquis de Lattier, capitaine de cavalerie, ensuite gouverneur des ville et citadelle de Die, colonel du régiment de Valence depuis 1770, colonel du régiment des grenadiers royaux du Dauphiné, qui épousa Mlle de la Porte et hérita du comte de Chabo, grand louvetier de Lorraine, son parent et son ami, du château et de la terre de Frouard en Lorraine. Le 29 février 1788, il fut nommé par Louis XVI président des assemblées du district des duchés de Lorraine et de Bar « siégeant momentanément à Pont-à-Mousson ». Né en 1730, il mourut au château-bas de Maxéville, près de Nancy, le 10 octobre 1799, après avoir

Digitized by Google

Ce fut le cardinal de Luynes qui l'ordonna prêtre, le 17 mars 1760, à Sens, dans sa chapelle archiépiscopale.

En 1769, Bayane était chanoine de la cathédrale de Saint-Apollinaire de Valence et vicaire général de Coutances. Il obtint successivement les abbayes de Saint-Guilhem-le-Désert (Ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Lodève [1]), de Brocquebeuf, de Notre-Dame-du-Vœu,

---

été incarcéré sous la Terreur. Sa fille a épousé le comte Amédée de Rochefort d'Ailly dont la postérité est éteinte (*a*); 2° Armand, chevalier de Malte comme son frère le cardinal, d'abord enseigne de vaisseau, puis major du régiment provincial de Valence.

(*a*) Notre ami et confrère, M. Léon Germain, a relevé son épitaphe :

D. O. M.
Ci-gît Messire
Alexandre Louis
Marquis de Lattier
Bayane, décédé
le 10 octobre 1799
âgé de 69....
Requiescat in pace

On remarquait sur sa tombe, dit M. Germain, un écusson portant *d'azur à trois frettes, au chef d'argent,* orné d'une couronne ducale. Au dessous, sous un listel, on lisait la devise : *La Foi, le Roi, la Loi*, et une banderole voltigeant sur l'écu offrait les mots : *Pour trois.*

Les armes primitives de la maison de Lattier étaient : Trois lacs d'amour sur un fond d'azur. Devise : Pour trois. Depuis environ deux siècles ces lacs d'amour ont été remplacés par trois frettes pour la brisure des branches cadettes.

C'est vers 1794 que M. de Coulon vendit à M. de Lattier le château-bas de Maxéville. Sa fille, Mme de Rochefort, en hérita. Il appartient actuellement à Mme O'Kerrins-Hyde qui a eu l'extrême complaisance de nous communiquer les *Souvenirs* du cardinal de Bayane.

1. En 1777, il fut autorisé à porter la croix de Malte. Les abbayes de Notre-Dame-du-Vœu de Cherbourg, de Boheries et d'Hautvillers lui rapportaient 70,000 livres. Cette fortune ne lui suffisait pas. Il demanda encore une pension sur les économats. Son traitement de 9,000 livres sur les affaires étrangères fut supprimé en 1790. (V. *Le Cardinal de Bernis,* par Masson, p. 476, note.)

Nous avons eu entre les mains un bail passé le 27 mai 1781 entre

Digitized by Google

près Cherbourg, de Boheries et de Saint-Pierre-d'Hautvillers en Champagne.

Après la mort de Clément XIII, l'abbé de Bayane assista au conclave de 1769, en qualité de conclaviste du cardinal de Luynes[1], archevêque de Sens, qui, neuf ans auparavant, lui avait conféré le sacrement de l'ordre. On sait que, grâce à la pression de l'Espagne, ce fut le cordelier Ganganelli qui fut élu pape.

Le jeune conclaviste nous trace, dans ses mémoires inédits, un portrait quelque peu grotesque du vénérable

---

le fondé de pouvoir de Mgr Alphonse-Hubert de Lattier de Bayane, prélat romain, auditeur de Rote pour la France, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Pierre d'Hautvillers. Par ce bail, Mgr de Bayane laisse à titre de loyer et prix d'argent pour neuf années, au sieur Nicolas Humbert, marchand, demeurant à Chouilly, et Marie Élisabeth Genesse, sa femme, de lui autorisée, le quart des grosses dîmes tant en grains qu'en vin du terroir de Chouilly, avec les deux tiers des dîmes en grains et en foins dans la prairie dudit Chouilly et de la contrée nommée Doridet, avec la dîme des agneaux et des oies pour ce qui en appartient à ladite abbaye, et une pièce de terre, autrefois en prés, sise au terroir dudit Chouilly, lieu dit la vieille Chaume, contenant environ quatre fauchées la pièce comme elle se comporte. — Les preneurs étaient chargés des menues réparations de l'église de Chouilly « pour ce qui est à la charge de l'abbaye de Hautvillers ». — Indépendamment des prix, clauses et conditions du présent bail, les preneurs devaient fournir chaque année deux oies vives en plumes et un agneau gras, et sans diminution.

La procuration de Mgr de Bayane avait été donnée devant Me Marat, chancelier du Consulat de France à Rome, le 6 décembre 1780, et légaisée par M. Digne, conseiller du Roi, consul de France à Rome.

1. Paul d'Albert de Luynes, né à Versailles, le 5 janvier 1703, servit quelque temps dans l'armée, fut nommé évêque de Bayeux en 1729, archevêque de Sens en août 1753, cardinal (à la nomination du chevalier de Saint-Georges) le 5 avril 1756, et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit en 1758. Il mourut le 22 janvier 1788.

Ce fut chez lui que se réunirent les 58 évêques consultés par Louis XV au sujet de la suppression des jésuites. Luynes leur fut favorable (1761). On sait que 45 évêques l'imitèrent.

Digitized by Google

cardinal de Luynes, vieillard de 66 ans encore fort ingambe. Ce prélat fut un homme remarquable par ses vertus et se distingua par son indépendance envers la marquise de Pompadour et le duc de Choiseul en prenant la défense des jésuites menacés. Mais, paraît-il, son esprit n'était pas à la hauteur de ses vertus.

Membre de l'Académie des sciences, mais physicien médiocre, de Luynes se crut obligé de se révéler au monde savant comme inventeur. Une de ses inventions frise le ridicule et nous ne pourrions y croire, si M. de Bayane ne nous l'apprenait. L'archevêque de Sens avait, dit-il, trouvé le moyen de se dispenser de jarretières, afin d'éviter l'apoplexie. Mais il fallait remplacer les jarretières. Or, voici son procédé. Cela consistait en deux boites d'argent grandes comme des montres ordinaires, dans lesquelles il y avait un ressort de pendule. De chaque boîte sortait un anneau attaché au ressort. Dans cet anneau passait un cordon. A l'extrémité de ce cordon il y avait une agrafe d'argent avec laquelle on pinçait les bas. Les boîtes étaient solidement cousues à la ceinture de la culotte de Son Éminence. Bayane, auquel le membre de l'Académie des sciences avait soumis son invention, se crut obligé d'en admirer l'ingéniosité, car, alors, il n'était que vicaire général de l'évêque de Coutances. Mais son approbation et celle de l'abbé de Beaumont[1], son camarade conclaviste, n'étaient qu'apparentes : les bas rouges de M. de Sens étaient toujours mal tirés et ses

1. Neveu de l'archevêque de Paris de ce nom et prieur de Sorbonne. Il parla un jour 12 heures de suite, à ce que nous apprend Bachaumont dans ses *Mémoires*.

Digitized by Google

boîtes d'argent lui meurtrissaient les hanches. Aussi les jeunes abbés dont la bourse était très plate, mais qui tenaient à avoir le mollet bien dessiné et la jambe fine, se gardèrent bien d'imiter le cardinal.

Un jour qu'ils lui servaient la messe, une aventure plaisante arriva à Luynes. Il rompit,en faisant une génuflexion, l'un des cordons qui tenaient ses bas. Aussitôt le ressort de la boîte correspondante se replia avec un bruit dix fois plus fort qu'un ressort de montre quand on l'a remontée trop fort. Malgré la gravité du lieu, Bayane et son ami ne purent s'empêcher de rire en entendant « une telle pétarade ». Inutile d'ajouter que les jeunes abbés, après la messe, furent réprimandés comme ils le méritaient.

L'abbé de Bayane, qui, comme on le voit, était fort gai dans sa jeunesse et qui aimait à se le rappeler dans sa vieillesse, avait reçu des cardinaux présents au Conclave de 1769 le surnom de chat de conclave, parce qu'on le voyait toujours grimpé au haut des murs dont on avait entouré aux trois quarts les loges du Conclave, pour faire croire qu'on n'avait point de communication avec le dehors. Du haut de son observatoire, le jeune conclaviste respirait un meilleur air que celui qu'on respirait dans des loges cardinalices et voyait ce qui se passait sur la place Saint-Pierre.

Dans ses *Souvenirs*, M. de Bayane, en avouant ces pécadilles, s'excuse d'avoir montré tant de légèreté au milieu de circonstances aussi graves. Oui, les circonstances étaient graves, car les Bourbons de France et d'Espagne, imitant le roi de Portugal, avaient juré la ruine des jésuites et avaient réussi à faire élire un pape qui

Digitized by Google

s'était engagé d'avance, dit-on, à décréter leur suppression.

Mais, avant d'obtenir de Clément XIV l'anéantissement de la célèbre compagnie, naguère si puissante, le duc de Choiseul tomba en disgrâce, fut obligé de quitter le ministère et fut éxilé dans sa terre de Chanteloup (24 décembre 1770). — Maupeou, l'abbé Terray et le duc d'Aiguillon, la bête noire de Choiseul, formèrent une sorte de triumvirat qui dirigea les affaires de la France. D'Aiguillon fut chargé, à partir de 1771, des affaires étrangères. L'abbé de Bayane vint à Paris afin de s'orienter et savoir d'où venait le vent. Il lui tardait d'être pourvu d'une position qui pût mettre en relief ses talents et sa science en droit canon. Par un heureux hasard, il avait connu le duc d'Aiguillon, en Bretagne, lors des démêlés de ce dernier avec La Châlotais. Il se rappela à son souvenir. Un jour qu'il avait dîné chez lui, le ministre le prit à part et lui demanda brusquement s'il voulait devenir ambassadeur. Une telle question était faite pour l'étonner, lui, petit abbé, trop modeste, affirme-t-il, pour vouloir être évêque et, encore moins, ambassadeur. Bientôt, d'Aiguillon, qui avait voulu plaisanter, s'expliqua et parla sérieusement : Pour devenir plus tard ambassadeur, il fallait débuter par une position plus humble, mais qui conduisait à une ambassade. La place d'auditeur de Rote pour la France était vacante par suite de la démission du titulaire, M. de Véry. Bayane désirait-il le remplacer? Le jeune abbé[1] n'hésita pas et accepta les offres du ministre (12-28 mai 1772).

---

1. L'abbé de Bayane succéda comme auditeur de Rote à l'abbé de Véry

« Je trouve, nous dit-il, que le duc parlait comme un ange, et j'achetai et je lus beaucoup de livres diplomatiques. » — « Occupez-vous, lui avait dit d'Aiguillon, beaucoup de politique et fort peu de la Rote. » Mauvais conseils que Bayane devait suivre à la lettre au début de sa carrière.

Avant son départ pour Rome, l'abbé de Bayane reçut de nouvelles instructions du duc d'Aiguillon :

« Il fallait, lui dit le ministre, qu'il travaillât de tout son pouvoir à sauver les jésuites que le pape allait détruire malgré lui, parce que le ministre d'Espagne Moñino [1], aidé du cardinal de Bernis, qui, pour sa fortune particulière, attendait tout de l'Espagne, lui tenait l'épée dans les reins pour l'y forcer, et qu'ils avaient de grands moyens pour cela. Le pape s'y était, dit-on, engagé par écrit devant le Conclave ; je pouvais parler de sa part, et son nom pourrait faire un contrepoids dans la balance, quoiqu'il ne fallût pas encore parler au nom du roi [2]. J'entrevis les dangers de la trop délicate injonction, je balbutiai quelques paroles entre les dents que le duc ne pouvait entendre heureusement, car elles n'avaient point de sens. — « Seriez-vous de ceux, me

(Joseph-Alphonse), qui exerçait cet emploi depuis 1763 et avait succédé à Claude-François de Canilliac, fait cordon bleu et mort à Rome, après avoir été deux fois ministre du roi de France auprès du Saint-Siège.

1. Florida Blanca (Don Jose Moñino, comte de), homme d'État espagnol, né en 1729 à Murcie. Envoyé comme ambassadeur de Charles III auprès de Clément XIV, il le força à supprimer l'ordre des jésuites. Succéda à Grimaldi comme chef du ministère espagnol. Emprisonné en 1792, puis exilé dans ses terres, il mourut en 1808.

2. Giraud, nonce du pape à Paris, écrivait : « Il (le duc d'Aiguillon) a passé et passe encore, non moins que le chancelier (Maupeou), pour être un défenseur des jésuites. » (Theiner, t. II, p. 40). Le Père Croust, jésuite, confesseur de feu M[me] la Dauphine, réfugié à Porrentruy,

Digitized by Google

dit-il, qui ont juré haine aux jésuites? — Non, répondis-je, je n'ai pour eux ni haine ni tendresse. — En ce cas vous m'assurez que vous ferez tout ce que vous pourrez? — Oui, lui dis-je d'un ton assez ferme pour dissimuler mes inquiétudes, et je partis pour Rome. » — Les révélations faites par M. de Bayane sont très importantes, car jusqu'ici cette intervention occulte du duc d'Aiguillon en faveur des jésuites était restée inconnue. Le comte de Saint-Priest, dans son *Histoire de la chute des jésuites,* tout en faisant remarquer l'attachement du duc d'Aiguillon pour les membres de la Société de Jésus auxquels il avait permis de rentrer en France, ne parle point des tentatives qu'il aurait faites, au dire de Bayane, pour les sauver. A l'en croire, le ministre français se serait livré, malgré lui, corps et âme, à la politique de Charles III, roi d'Espagne. — En parlant du rôle joué par le cardinal de Bernis à cette époque, et de sa soumission aveugle aux injonctions de Moñino, le duc d'Aiguillon avait dit la vérité à Bayane. Bernis n'était pas cependant l'ennemi juré des jésuites. Nommé par Choiseul, au lendemain du dernier Conclave, ambassadeur de France à Rome, il s'était vu contraint de suivre

écrivait au duc d'Aiguillon : « Monseigneur, je voudrais être en état de vous exprimer, sur la fin de mes jours, combien je suis frappé des prodiges que vous opérez dans le royaume et que je regardais comme un songe. Lorsque nous revînmes de la table de la Reine et que vous y alliez, en vous faisant mes plaintes de ce que tout le monde nous abandonnait, vous me fîtes entendre que Dieu nous avait conservé des amis et des protecteurs. Je vous répondis que je vous mettais de ce nombre, vous suppliant de ne pas nous oublier dans l'occasion, ce que vous m'avez fait espérer. » (Aff. étr. *France,* série ordinaire, vol. 631. Lettre citée par M. Masson dans son livre *Le Cardinal de Bernis,* p. 176 et 177.)

Digitized by Google

ses instructions, mais, homme prudent et désireux de ne pas se compromettre, prévoyant la chute prochaine du duc de Choiseul, et supposant que cette chute pourrait amener chez Louis XV un changement de politique, il avait usé d'atermoiements, de ménagements et de précautions infinies dans ses rapports fréquents avec Clément XIV dont il avait su capter la confiance. Il n'avait mis aucun empressement, aucun zèle, aucune acrimonie dans les injonctions qu'il avait été contraint de lui adresser au sujet de sa lenteur à décréter la suppression des jésuites. Bernis, connaissant le caractère timoré de Ganganelli, le couvrait de fleurs et, ne montrant pas les exigences et la brusquerie soldatesque de son prédécesseur, le marquis d'Aubeterre, il essayait d'atténuer ce que sa mission à Rome pouvait présenter d'odieux ; il usa dans le principe, de temporisation, faisant preuve de beaucoup de tact, attendant tout du temps et des circonstances. C'était un diplomate rusé, mais courtois, toujours correct, câlin, ennemi de toute brutalité, ami des convenances.

Quant à l'engagement formel pris par Clément XIV, avant le Conclave, de supprimer les jésuites, l'abbé de Bayane n'y croyait pas : « J'avais été enfermé dans le Conclave, écrit-il ; j'avais alors de bons yeux et de bonnes oreilles que je n'ai plus. J'y fis et j'ai fait depuis tout mon possible pour découvrir si cet engagement par écrit était véritable. — D'après toutes mes recherches, j'incline à croire qu'il y eut quelque chose qui embarrassait fort le Pape, mais non pas une obligation [1]. »

1. Les cardinaux de Luynes et de Bernis s'opposèrent à ce qu'on fît

Digitized by Google

Pas plus que Bayane, les historiens sérieux ne croient à cette obligation qui aurait été simoniaque, mais il est certain que d'Aubeterre, ambassadeur de France à Rome et prédécesseur immédiat du cardinal de Bernis, fut l'inspirateur du Conclave, car il avait dit quelques jours avant l'entrée en loges des cardinaux dont les deux tiers étaient favorables aux jésuites : « Toute élection qui n'aura pas été concertée auparavant avec les cours ne sera pas reconnue. » Ne représentait-il pas le chef de la maison de Bourbon, et sa mission ne lui donnait-il pas toute puissance sur les cardinaux des nations hostiles aux jésuites ?

L'abbé de Bayane partit pour Rome ; il emmenait avec lui un de ses frères, Armand de Lattier, chevalier de Malte, qui venait de donner sa démission de capitaine de vaisseau pour le suivre, gardant le grade de major du régiment provincial de Valence [1].

Au cours de son voyage, le nouvel auditeur de Rote se rappela la promesse que le duc d'Aiguillon lui avait faite de le nommer ambassadeur près d'une grande puissance, s'il réussissait dans sa mission secrète. Il ré-

---

d'un engagement écrit à l'avance de supprimer l'ordre des jésuites une des conditions de l'élection du pape. Le cardinal de Solis, confident de Charles III, archevêque de Séville, obtint, dit-on, de Ganganelli un billet adressé au roi d'Espagne, dans lequel Ganganelli « reconnaît au Souverain-Pontife le droit de pouvoir éteindre en conscience la Société de Jésus en observant les règles canoniques ». L'historien espagnol de Charles III, dom Ant. Ferrer, établit que Clément XIV n'avait pas pris, avant son élection, l'engagement de supprimer les jésuites. (*Les Jésuites jugés par les rois, les évêques et les papes,* par Viardot, p. 60-63.)

1. V. Nobiliaire de la Chesnaye des Boys. Armand de Lattier mourut en Italie l'an VIII de la République française. Il écrivit, sous le nom d'Armand, sur les beaux-arts.

Digitized by Google

fléchit aussi aux dangers de cette mission. — « Pourquoi, écrit-il dans ses *Souvenirs*, le duc qui se soucie des jésuites encore moins que moi[1], veut-il les conserver en Italie et en Allemagne? Car, quand même il les aimerait secrètement, c'est ceux de France qu'il aimerait, et, comme il n'est pas fou, il n'espère sûrement pas les rétablir dans le Royaume. Pourquoi ne veut-il pas que je prononce le nom du Roi dans cette affaire? Pourquoi ne me donne-t-il la commission qu'au dernier moment et quand je vais prendre congé? N'est-ce point qu'il veut, par la crainte de voir les jésuites soutenus, ramener ce cabinet d'Espagne qui refuse encore de traiter avec lui, après qu'il a eu l'art de ramener à lui tous les autres cabinets qui lui avaient été aliénes par les intrigues et les profusions du duc de Choiseul sur la fin de son mi-

---

1. Dès son entrée au ministère cependant, d'Aiguillon fit signer à Louis XV un édit qui ouvrait la France aux prêtres exilés en 1756; c'était un rappel déguisé des jésuites exclus par le Parlement de Paris.

Le comte de Saint-Priest, dans son livre *Histoire de la chute des jésuites au XVIII[e] siècle* (1750-1782), prétend que le duc d'Aiguillon était attaché aux jésuites et que leur *cabale* l'avait porté au ministère : « En protégeant la Société, en lui rendant le pouvoir qu'elle avait perdu, M[me] Dubarry, sa protectrice, s'assurait d'ardents défenseurs. Que d'éloges! quels panégyriques! le jésuitisme, comme l'Encyclopédie, allait avoir sa Pompadour. C'était mieux ; grâce à des plumes complaisantes et sacrées, la Pompadour allait devenir une Maintenon (p. 133 de l'édition 1846. Amyot, Paris). » Saint-Priest avoue cependant, comme nous l'avons dit plus haut, que le duc d'Aiguillon se laissa entraîner par l'Espagne, et Crétineau-Joly, dans son *Histoire des jésuites,* et le P. de Ravignan, dans *Clément XIV,* démentent l'alliance de M[me] Dubarry avec les jésuites. Quoi qu'il en soit, les bonnes intentions du duc d'Aiguillon envers eux ne durèrent pas. Il essaya bientôt de rassurer Charles III, roi d'Espagne, qui se méfiait de ses agissements. La politique française était malheureusement, à cette époque, à la remorque de l'Espagne. Il fallut même sa permission pour promettre à Clément XIV la restitution du Comtat-Venaissin, et Dieu sait à quelles conditions.

Digitized by Google

nistère, et serais-je un enfant perdu qu'on envoie faire une extravagance, sauf à le désavouer, à le rappeler et à le faire évêque par la suite, chose dont je ne me souciais point ?

M. de Bayane ne se trompait pas en soupçonnant le duc d'Aiguillon de duplicité. Vraisemblablement, au commencement de son ministère, dès les premiers jours, il avait essayé de sauver les jésuites, sinon en France, du moins en Italie et en Allemagne. Mais, aussitôt que Bernis lui eut appris l'arrivée de Moñino à Rome, en qualité d'ambassadeur d'Espagne, il changea d'allures et se déclara l'âme damnée de l'Espagne. Louis XV n'était-il pas lié à Charles III par le pacte de famille ?

Avant l'arrivée de Moñino, Bernis, d'accord peut-être avec d'Aiguillon, avait essayé de tromper l'Espagne et d'agir librement, en traitant avec le Saint-Père de la grave question, toujours sur le tapis, de la suppression des jésuites. Conciliant, temporisateur par tempérament, comme nous l'avons dit, l'ambassadeur de France, livré à lui-même, épousait, plus que tout autre, l'opinion secrète du pape porté par instinct aux atermoiements, à tous les palliatifs que son imagination pouvait lui suggérer. Quant à Moñino, il avait reçu de son gouvernement des instructions dont la teneur lui interdisait tous ménagements. Si la politique française envers la Société de Jésus était hésitante et souvent contradictoire, celle de l'Espagne était nette et ouvertement hostile.

Grimaldi avait interdit à son ambassadeur toute temporisation et lui avait donné l'ordre de pousser Clément XIV jusqu'à ses derniers retranchements, en lui mettant l'épée aux reins, sans respect pour ses scrupules,

Digitized by Google

sans pitié pour les hésitations de ce vieillard craintif. Non, il ne s'agissait plus à cette heure de promettre sans cesse la dissolution de la Société de Jésus et d'étudier à loisir les moyens d'y procéder. Il fallait renoncer à essayer de réformer l'ordre condamné d'avance par l'Espagne. Ce qu'exigeait Charles III, c'était sa mort immédiate, c'était avec la hache qu'il fallait abattre l'arbre séculaire planté par Ignace de Loyola.

Le duc d'Aiguillon, semblant oublier les instructions secrètes qu'il venait de donner à l'abbé de Bayane, ordonna au cardinal de Bernis de suivre aveuglément les conseils de Moñino et de régler sa conduite sur la sienne (5 mai 1772), et cela, quelques jours seulement après l'envoi de l'auditeur de Rote à Rome. Nous ne savons à quelle époque M. de Bayane arriva dans cette ville. Peut-être retarda-t-il son voyage ou prit-il le chemin des écoliers; mais, si nous songeons à l'époque probable de son entretien avec le ministre de Louis XV, nous avons tout lieu de croire que le jeune abbé arriva à Rome après Moñino. C'est pourquoi nous ne pouvons nous expliquer les contradictions incompréhensibles du duc d'Aiguillon dont les instructions envoyées à Bernis étaient la négation formelle de celles qu'il avait données de vive voix à l'abbé de Bayane. Bernis, surpris au milieu de ses agissements par l'arrivée de Moñino, craignait d'être dénoncé par ce rusé diplomate, sans se douter que le duc d'Aiguillon avait communiqué ses propres dépêches à la cour d'Espagne. L'ambassadeur de France était donc trahi par son chef immédiat.

Le cardinal était joué et dénoncé par celui qui aurait dû le défendre ou du moins l'excuser, mais il tenait à son

Digitized by Google

poste, tout annihilé qu'il était par l'ambassadeur d'Espagne qui prétendait se faire obéir le plus tôt possible par le pape et par les représentants des puissances autres que l'Espagne à la Cour pontificale.

Bayane, diplomate novice, allait remplir à Rome un rôle encore plus ridicule que celui de Bernis. Laissons-lui la parole : « Si mes craintes étaient frivoles, écrit-il, je perdais une occasion unique, en ne parlant en leur faveur, de conserver les jésuites qui, à tout prendre, je croyais plus utiles que nuisibles. Ils étaient admirables pour l'éducation de la jeunesse ; on ne les a point remplacés, on ne les remplacera jamais. Il semble que c'est pour eux que Jésus-Christ disait : « Marthe, Marthe, vous « êtes trop entreprenante et vous vous mêlez de trop de « choses. » Une seule chose était nécessaire aux jésuites, l'éducation des enfants par la religion, sans laquelle on n'aura jamais une bonne éducation. »

Ici nous continuons à laisser parler l'auteur des *Sou-nirs* que nous résumons, tout en faisant certaines réserves sur les opinions qu'il va émettre et qui ne sont pas toujours conformes aux nôtres. Ici nous laissons dire, nous nous contentons d'être l'écho et l'interprète de l'abbé de Bayane, mais nous nous gardons de donner un avis personnel et de critiquer l'auteur que nous citons.

« Si les jésuites s'en étaient tenus à cela seul, poursuit M. de Bayane (il émettait cette opinion en 1811), mais ils envoyaient des confesseurs dans les Cours, des flatteurs chez les grands, des conseillers aux intrigants, des banquiers dans les Indes[1], des prédicateurs au peuple qui

1. Allusion à la banqueroute du P. Lavalette à la Martinique et à la Colombie.

Digitized by Google

parlait français, des missionnaires à celui qui ne savait que son patois. Voulant embrasser tout, ils se sont fait soupçonner d'une ambition trop gigantesque pour être croyable. Celle d'avoir un pape jésuite qui ne ferait cardinaux que des jésuites pour avoir toujours un pape jésuite, qui, aidé de son habile et nombreuse armée, se serait emparé de toute autorité sur terre. Les jésuites, continue M. de Bayane, étaient trop habiles pour méditer un plan si extravagant; ils sentaient bien qu'en faisant un des leurs pape, ils ne feraient qu'accélérer la ruine de la papauté. Tels qu'ils étaient, je me faisais une peine de ne pas les soutenir, puisque je l'avais promis, mais je doutais fort si celui qui me l'avait fait promettre le voulait réellement. J'aurais même parié dix contre un qu'il ne s'en souciait nullement. »

Si le pape résistait plus longtemps, un schisme était à craindre et les *pays d'obédience* pouvaient devenir, dans un laps de temps rapproché, *pays de liberté*. En vain Ganganelli temporisait-il, voulait-il persuader aux ambassadeurs coalisés qu'une menace de dissolution de l'ordre des jésuites suffirait, en vain résistait-il courageusement à la pression qu'on exerçait sur lui et à la menace que les Bourbons lui faisaient de ne pas lui restituer les provinces enlevées au Saint-Siège, les ambassadeurs coalisés lui rappelaient à haute voix et sans pitié les engagements que, prétendait-on, il avait pris au Conclave, et, surtout, parce que celle-ci était réelle, la lettre que Bernis, réveillé cette fois par un vigoureux coup d'éperon du duc d'Aiguillon, accusé lui-même de tiédeur, lui avait fait écrire au roi d'Espagne.

Mais revenons à Bayane et à sa mission secrète.

Digitized by Google

Aussitôt qu'il fut arrivé à Rome, il se fit présenter au pape par le cardinal de Bernis, son chef immédiat. Clément XIV reçut l'ancien conclaviste « à l'italienne, à bras ouverts », en l'appelant le *chat du conclave*. Le vieux cordelier, secouant un instant sa sombre mélancolie, se rappela en riant l'étourderie et l'humeur joyeuse du jeune abbé. A une seconde audience, M. de Bayane fut introduit seul chez le pape. Cette fois il désirait pressentir avec habileté ses résolutions et deviner sa pensée intime. Il chercha à savoir de Ganganelli s'il avait quelque soupçon de la mission secrète que le duc d'Aiguillon lui avait donnée. Le chat du Vatican se faisait renard. Il était, depuis son arrivée à Rome, resté discret, impénétrable, muet même devant les nombreuses interrogations dont prélats et hommes politiques l'avaient harcelé. Il espérait, en se présentant au pape, que celui-ci lui parlerait, le premier, des jésuites, mais Ganganelli se renferma dans un silence prudent.

De guerre lasse, l'auditeur de Rote que Clément XIV n'avait pu prendre au sérieux et chez lequel, malgré toute sa finesse, il n'avait pu découvrir un agent secret du duc d'Aiguillon, alla trouver le cardinal Rezzonico, petit bossu, plein d'esprit, aimant les jésuites autant que le pape son oncle, Clément XIII, les avait aimés, ennemi acharné de Bernis et chef avéré des *zelanti*. C'était le fils d'un banquier vénitien.

Rezzonico faisait partie des 23 cardinaux récusés comme favorables aux jésuites, lors du dernier Conclave, par les ambassadeurs des nations. Bayane lui demanda si les jésuites pourraient résister à la tempête élevée contre eux. Rezzonico fit d'abord quelques difficultés à

Digitized by Google

lui répondre, car l'abbé prenant au sérieux son rôle de diplomate, ne voulait pas faire deviner les motifs de sa curiosité et « ne voulait s'ouvrir aussitôt ni à lui, ni à personne sur sa commission ».

En vain le vieux cardinal, avant de dévoiler sa pensée intime, fit au jeune diplomate mille questions pour le forcer à se découvrir et essayer de voir clair dans son jeu. Bayane tint ses cartes serrées et resta impénétrable. On lui avait recommandé à Paris de ne pas compromettre Louis XV lié avec l'Espagne et les Bourbons d'Italie par le *pacte de famille.* Il obéissait. Aussi, pour donner le change au rusé cardinal, motiva-t-il sa curiosité par les sentiments personnels qu'il professait envers les jésuites dant il voyait avec peine la dispersion. Le vieux cardinal, désarmé par cette franchise apparente, apprit à Bayane que tout était consommé et que Clément XIV n'était plus libre de revenir en arrière. — Mais, répliqua l'auditeur de Rote, stupéfait, ému par une nouvelle aussi grave, si une grande puissance voulait travailler à leur conservation?

C'est de la France que voulait parler Bayane. Malheureusement pour les jésuites, l'impératrice Marie-Thérèse, qui s'était longtemps opposée à la dissolution de la Société de Jésus, obsédée par les instances de la famille de Bourbon, malgré l'exemple d'impartialité que lui donnait le grand Frédéric, venait de finir par céder[1]. C'est ce que le cardinal Rezzonico apprit à son interlocuteur

1. Ce fut le 17 avril 1773 que Marie-Thérèse donna son consentement à ce que le pape voulait faire pour les jésuites, mais elle se réserva la faculté de disposer des biens que les jésuites possédaient dans ses États. (D'Aiguillon à Bernis, 18 avril 1773. Archives Bernis.) [*Le Cardinal de Bernis,* par Masson, p. 218.]

Digitized by Google

(avril 1773). « La chose est désormais impossible », lui dit-il, répondant aux objections de M. de Bayane qui ne faisait « que chercher dans sa tête quelque moyen de sauver les jésuites ». Ce sont ses propres paroles. Philosophe avant tout, enfant d'un siècle sceptique, il se consola vite de sa tristesse passagère et écouta le dernier mot du prince de l'Église avec la même résignation que les anciens entendaient les oracles de la Sibylle de Cumes. Il ne pensa plus aux jésuites et écrivit au duc d'Aiguillon pour lui apprendre l'insuccès de sa mission. Il s'aperçut bientôt, aux allures de Bernis, que le successeur de Choiseul s'était consolé facilement de l'échec de son intervention, si courte et si mystérieuse, en faveur des jésuites, « parce qu'il avait déjà ramené à lui le cabinet d'Espagne par d'autres moyens ». Cette intervention passagère n'avait eu d'autres motifs que celui de faire marchander son concours à la politique de l'Espagne à l'égard de l'Angleterre.

Si l'abbé de Bayane s'était laissé pénétrer, il aurait été, à coup sûr, rappelé en France, à la sollicitation de Moñino, avec sa courte honte dont aucun évêché ne l'aurait consolé.

D'Aiguillon continua à correspondre avec lui et à lui faire espérer une ambassade. — Bayane, enivré d'ambition, s'occupa beaucoup plus de politique que des affaires de la Rote et laissa tout faire à ses employés. Il veilla seulement à ce que « l'argent qui se glisse si facilement partout et la faveur qui ébranle trop souvent la probité, sans qu'elle s'en aperçoive, n'eussent accès dans ses bureaux ». Telle fut sa règle de conduite pendant l'espace de trente ans qu'il fut auditeur de Rote.

Digitized by Google

Bientôt l'abbé de Bayane fut obligé de penser de nouveau aux jésuites, car l'heure de leur dissolution approchait. Laissons-lui la parole : « On fit marcher dans Rome des patrouilles, on mit une garde nombreuse à la porte de chaque maison des jésuites, et, vers le milieu de la nuit, quelques prélats vendus à l'Espagne pour les grandes maisons et d'autres émissaires pour les maisons plus petites entrèrent avec escorte, firent éveiller les jésuites et leur notifièrent le bref de leur destruction (*Dominus ac Redemptor*) qui ne condamne ni leur doctrine, ni leurs mœurs, ni leur discipline.

« Le pape disait (dans ce bref) qu'il était chargé de planter et d'arracher dans le champ du Seigneur. Les Romains, dont le grand nombre était pour les jésuites, disaient que Ganganelli n'était pas chargé d'arracher les arbres qui donnent le plus de fruits. Ils furent arrachés sans la plus petite commotion. » (11 juillet 1773.)

Les impressions ressenties par l'abbé de Bayane, pendant la nuit où les sbires du pape chassèrent maîtres et élèves des maisons des jésuites des États romains méritent d'être rapportées :

« Je fis cette nuit-là, dit l'auditeur de Rote, mes visites de maisons en maisons, selon l'usage de Rome. Je vis du chagrin sur beaucoup de visages, de la joie sur quelques-uns, de la peur ou de l'inquiétude sur aucun. Les jésuites n'avaient ni l'envie ni le pouvoir de résister, et tout cet appareil nocturne eût été inutile si on n'avait pas cru nécessaire de décider un pape fort craintif par la terreur du pouvoir imaginaire des jésuites qui, disait-on, ne lui pardonneraient jamais d'avoir seulement écouté la proposition de s'en défaire ; j'ai toujours pensé que

Digitized by Google

c'était là le levier le plus puissant qu'on ait employé sur un pape soupçonneux et facile à effrayer pour sa sûreté personnelle.

« Le pape, pendant la nuit de l'exécution, était à sa fenêtre, tremblant au moindre bruit et demandant, quand les horloges sonnaient l'heure, si c'était le tocsin, tant il avait l'esprit frappé de la terreur panique (*sic*) des jésuites dont l'Espagne l'avait effarouché. »

Voici ce que pensait, en 1811, le cardinal de Bayane des jésuites. Son jugement est à citer, parce qu'il semble impartial. Il n'était pas leur ennemi, comme il le dit lui-même, et cependant il était gallican ou du moins se montra tel lors des négociations qu'il entama avec Pie VII à Savone :

« Ainsi finit une société qui dans sa courte durée (on sait qu'elle devait renaître plus florissante que jamais) avait jeté un si vif éclat, qu'on n'en trouve pas un autre exemple dans l'histoire. Fit-on bien ? Fit-on mal ? (Le grand Frédéric pensa que l'on fit mal. Choiseul lui-même, avant sa chute, se posait la même question que Bayane.) Je ne saurais avoir un avis ; il y avait du pour et du contre. En Espagne on les avait chassés en leur disant : « Vos institutions étaient bonnes, mais vous ne les « suivez pas. » En France on leur avait dit : « Vos cons- « titutions sont mauvaises et vous les suivez trop. » Il aurait mieux valu leur dire : « Vous vous mêlez de trop « de choses ; on craint que vous ne deveniez trop dan- « gereux[1]. »

1. Au commencement de l'année 1772, après l'arrivée de Moñino, Bernis croyait encore à l'impossibilité de la suppression de l'ordre des jésuites et il espérait que le pape se rabattrait sur une réforme. (Lettre

Digitized by Google

Tout le monde a lu ce que les ennemis des jésuites ont écrit sur la mort de Clément XIV (22 septembre 1774). La légende populaire veut qu'il ait été empoisonné par les jésuites. Bayane, témoin oculaire, affirme le contraire: « Après l'expulsion des jésuites, il (Clément XIV) n'eut plus un moment de repos. Ses remords l'agitaient au point que son esprit *s'aliénait* de jour en jour, et j'ai la certitude, par ceux qui servaient sa messe qu'il disait tous les matins, que plusieurs fois il s'était arrêté en s'écriant: Ah! mon Dieu, je suis damné; vous ne pourrez pas me pardonner. Après quoi, non sans peine, il fallait le remettre sur la voie parce qu'il demandait lui-même où il en était[1].

« Il fit enfermer le général des jésuites (Ricci) au château Saint-Ange, parce qu'on lui dit que dans la nuit même de leur destruction les jésuites avaient brûlé un

---

de Bernis au duc d'Aiguillon, citée dans l'*Histoire du pontificat de Clément XIV,* par le R. P. Theiner, t. II, p. 202.)

1. Le cardinal de Bernis, dans sa dépêche au duc d'Aiguillon, en date du 28 juillet 1773, quelques jours avant la publication du bref (*Dominus ac Redemptor*), écrivait le contraire sur la santé de Clément XIV : « Mais, Dieu merci, le souverain pontife se porte bien et fait espérer un long règne. »

Mais Bernis trompait sciemment d'Aiguillon. Saint Alphonse de Liguori dit dans une de ses lettres, écrite le 21 juin 1773 : « Le pape est dans la plus grande affliction. Il se tient toujours enfermé ; il ne donne audience presqu'à personne... » (*Mémoires sur la vie et la congrégation de saint Liguori,* t. II, livre III, c. LIV.)

Pie VII, prisonnier à Fontainebleau, déclara au cardinal Pacca « qu'il mourrait fou comme Clément XIV. (*Mémoires historiques du cardinal Pacca,* 2[e] partie, p. 297.)

Pie VII raconta en 1805 à l'abbé Proyart, qu'après avoir signé la bulle d'extinction, Clément XIV jeta la plume d'un côté et le papier de l'autre, et qu'il perdit la tête. (Lettre de l'abbé Proyart à la princesse de Hohenlohe.)

Digitized by Google

tas énorme de libelles où son élection était traitée de simonie.

« Les jésuites n'auraient-ils fait imprimer ces libelles que pour avoir le plaisir de les brûler? L'auraient-ils pu sans qu'on n'en sût rien? Car, quoiqu'on ait beaucoup parlé de ces libelles, personne n'en a vu un exemplaire, ni nommé aucun imprimeur. N'était-il pas tout simple que des gens qui dirigeaient presque toutes les consciences eussent beaucoup de papiers à brûler? On n'en trouva que les cendres; *on fit des cendres de libelles,* et Ricci eut beau nier, il resta en prison jusqu'à ce que le nouveau pontificat (celui de Pie VI) obtint à grand'peine des Espagnols la permission de le délivrer, mais il mourut, la veille de sa délivrance, d'un trop de joie, peut-être de sortir d'un triste cachot; car la fièvre le saisit un moment après qu'on lui eut annoncé sa délivrance. Les libelles ne prenant guère croyance, on voulut que les jésuites eussent empoisonné le pape. Cependant, rien ne s'y prêtait. Sa maladie venait de dartres horribles qu'il avait sur la poitrine et qui étaient rentrées [1]. Tout autre en serait mort plutôt que lui, car sa complexion était forte. J'avais vu souvent ces dartres quand il se penchait pour m'embrasser, et, à leur vue, je n'avais point du tout la joie que tant d'honneur aurait dû me causer.

« Tant que dura sa longue maladie, personne ne parla de poison, et toujours dartres rentrées dans le sang. Après sa mort même, personne ne soupçonna le poison. A la dissection du corps, on commença seulement à le

1. Pour combattre cette humeur dartreuse, chaque année, pendant un mois, Clément XIV prenait de l'*aqua acetosa,* eau purgative fort naturelle à Rome. (*Le Cardinal de Bernis,* par Masson, p. 288.)

Digitized by Google

soupçonner et voici comment. Un chirurgien italien, chargé par le Sacré-Collège de faire la dissection, coupait les boyaux dans toute leur longueur. Un affidé de l'Espagne lui dit : « Monsieur, voilà une tache noire. » Le chirurgien prit un linge et enleva très facilement un petit brin d'herbe. La dissection fut continuée et achevée, sans qu'on fît aucune autre remarque, mais le coup était porté. Les assistants dirent que quelqu'un avait pris une feuille d'herbe pour une marque de poison, mais qu'elle avait disparu au premier toucher. C'est ainsi qu'un des témoins me le rapporta.

« Bientôt on dit dans la ville qu'il y avait soupçon de poison. L'on mit les entrailles dans une urne de terre. Elles y restèrent plusieurs jours pendant qu'on faisait les préparatifs pour le convoi funèbre[1]. L'urne de terre se fêla par la longue fermentation, ce qui est assez ordinaire. Nouveaux soupçons de poison, puis poison donné par les jésuites au dire du moins des Espagnols. Mais, disaient ceux qui cherchaient la vérité, ne porte-t-on pas le

---

1. Le pape Clément XIV mourut fou. C'est en vain que Bernis voulut faire croire à la Cour de France qu'il fut empoisonné. (Bernis à Vergennes, 28 septembre 1774.) Son agonie avait commencé le lendemain de son élection. Le grand Frédéric, écrivant à d'Alembert, croyait que Clément XIV était mort « d'un desséchement total des sucs ». Du reste, Bernis, au dire de Becatini, auteur d'une histoire de Pie VI, ne crut pas longtemps à l'empoisonnement (*Storia di Pio VI,* t. I, p. 34). Canceralli et Joseph de Gorani n'y croient pas non plus. Enfin les médecins de Clément XIV, Noël Salicetti et Adnolphi, dans un mémoire remis le 11 décembre 1774, à Archinto, majordome du défunt, concluent en faveur d'une mort naturelle. En somme, Bernis affirme, Moñino nie, l'abbé Roman (*Mém. inédits et historiques*) prétend que le pape a été empoisonné le mercredi saint à la communion, avec de l'*acquettæ* (*sic*).

Le cadavre du pape, dans la nuit du samedi au dimanche, fut transporté, suivant l'usage, à la chapelle Sixtine.

Digitized by Google

poison lui-même dans une fiole de verre très mince ou dans un petit pot de terre? N'importe, répétaient les Espagnols, poison, poison, poison, jésuites, jésuites !....

« Si les jésuites voulaient faire un crime abominable, pourquoi attendre qu'il leur fût infructueux. Plus de six mois avant que le pape opérât leur destruction, ils savaient que le pape la préparait. »

CHAPITRE II.

1774-1790

Élection de Pie VI. — Le tribunal de la Rote. — Bayane brigue le cardinalat. — Relations de Bayane avec Bernis.

Pendant les dix jours qui suivirent la mort de Clément XIV on bâtit le Conclave et bientôt les cardinaux purent s'enfermer dans leurs cellules. Suivant l'usage, tout les prélats allaient faire leur révérence à chaque cardinal (5 octobre 1774-février 1775). Bayane se contenta de dire à tous les cardinaux qu'il rencontrait qu'il désirait leur élection, non pour eux-mêmes, mais pour le bien de l'Église. Il mentait (et nous n'avons pas de peine à le croire), avoue-t-il, au plus grand nombre.

Au Conclave d'où sortit l'élection de Pie VI, Bayane fut chargé de veiller, de l'extérieur, à l'un des tours[1] par

1. Le président de Brosses, dans ses *Lettres sur l'Italie,* t. III, p. 325, nous apprend qu'au Conclave il ne reste pour communiquer au dehors que des roues ou des tours en façon de parloir de religieuses ; ils sont à la garde des auditeurs de Rote (c'est de là que ceux-ci tirent leurs

Digitized by Google

lesquels on faisait passer la nourriture destinée aux membres du Sacré-Collège. Un jour, un secrétaire lui apporta une lettre qui portait sur l'enveloppe le mot magique de Saint-Office (c'est le nom donné à Rome à l'Inquisition). Malgré la menace d'excommunication qui pesait sur tout mortel assez audacieux pour décacheter un pli aussi sacré, l'auditeur de Rote, toujours espiègle, l'ouvrit et tous les efforts faits par le porteur afin de lui reprendre sa missive furent inutiles. Bayane le fit arrêter par des soldats. Ce que la lettre mystérieuse contenait, l'abbé va nous l'apprendre : Le cuisinier d'un cardinal lui demandait ce qu'il voulait pour son dîner du lendemain [1]. L'idée qu'il aurait pu encourir les foudres du Saint-Office le fit rire.

Il paraît du reste que la clôture du Conclave n'était que fictive, car plusieurs fenêtres donnaient sur des cours désertes du Vatican et par là on faisait passer du dedans au dehors ou du dehors au dedans tout ce qu'on voulait. N'alla-t-on pas jusqu'à prétendre que le cardinal de Bernis s'échappa un beau soir pour aller retrouver son amie,

---

noms), du clergé et des conservateurs du peuple romain. Les cardinaux vont recevoir aux tours les visites extérieures qu'on leur fait en présence des assistants de la Rote ; mais la première chose que fait un cardinal, quand il est prisonnier, c'est de se mettre, lui et ses domestiques, à gratter durant l'obscurité les murs fraîchement maçonnés dans le voisinage de sa cellule, jusqu'à ce qu'ils aient fait un trou pour se donner, quand ils peuvent, un peu d'air et de clarté, mais surtout pour pendre par là durant la nuit des ficelles, semblables aux tirelires des pauvres prisonniers, par où les avis vont et viennent du dedans au dehors. Le président de Brosses était à Rome lors de l'élection de Benoit XIV.

1. Les cardinaux font venir chez eux leur dîner en grande pompe et cérémonie...... Ce n'est quelquefois qu'un pauvre poulet maigre qui marche en si grand cortège. (*Idem*, p. 326.)

Digitized by Google

la princesse de Santa-Croce ? Mais ce n'était qu'une calomnie, car la princesse était en ce moment à toute extrémité et Bernis avait soixante ans et était trop gros, dit un de ses historiens[1], pour avoir pu passer par un trou pratiqué dans la clôture du Conclave (vis-à-vis le couloir de Cléopâtre, s'il fallait en croire la *Gazette de Hollande*).

Sans devenir plus sérieux, M. de Bayane nous dévoile, d'une façon fantaisiste et contraire à la vérité, les intrigues qui précédèrent l'élection de Pie VI (Braschi).

Laissons parler M. de Bayane. Nous discuterons après ses allégations :

« Dans le Conclave, écrit-il, après avoir proposé, suivant l'usage et par politesse quelques cardinaux qu'on ne voulait point, on proposa le cardinal Braschi[2]; et, comme on commençait à être las de la cellule, il allait réussir ; mais, sans être un très grand partisan des jésuites, il les trouvait maltraités et leur général mal à propos emprisonné. Les Espagnols n'en voulaient donc pas et le cardinal de Bernis, Espagnol par calcul, comme je l'ai déjà dit, lui donna *l'exclusion de la France,* puisqu'il n'y avait point de cardinal espagnol dans le Conclave pour lui donner celle de l'Espagne. Grand chagrin dans Rome pour ceux qui espéraient quelque chose de Braschi ; grande joie pour le plus grand nombre qui espérait

---

1. V. *Le Cardinal de Bernis,* par Masson, p. 300 et suivantes. M. Masson donne des détails curieux sur le Conclave qui élut Pie VI. Ils complètent et corrigent ceux donnés par M. de Bayane.

2. Jean-Ange Braschi, né à Césène, d'une noble famille, créé cardinal par Clément XIV en 1773. Il lui succéda en 1775. Mort en exil à Valence en 1799. Il avait été, sous Clément XIV, trésorier de la chambre apostolique.

Digitized by Google

quelque chose d'un autre pape. Le cardinal Giraud [1], homme très adroit, surtout pour ses intérêts, comme le dit en plein consistoire Clément XIV en le faisant cardinal, entrevit que de Bernis pouvait avoir hasardé l'exclusion de la France pour plaire à l'Espagne, sans y être autorisé par la Cour. Il connaissait tout le monde à Paris où il avait été nonce. Il écrivit à la duchesse de Nivernais [2], sœur de M. de Maurepas, en la priant de savoir si Braschi était réellement exclu par la France. Réponse vint que la Cour n'avait rien contre lui. Il fut fait pape (15 février 1775) et le cardinal Giraud en eut l'honneur et le profit en se faisant appliquer la place la plus lucrative dont le pape eut à disposer.

« Le cardinal de Bernis, ne pouvant écrire cette fois qu'il avait fait le pape, écrivit qu'il avait bien attrapé les Allemands et qu'il avait prévu et annoncé que Braschi serait pape.

---

1. Giraud, fils d'un banquier de Lyon, avait été auditeur de Rote. Il fut nommé, le 19 mai 1766, nonce du pape à Paris. Quoique très favorable aux jésuites, à la sollicitation de la Cour de France, il fut créé archevêque de Ravenne et cardinal par Clément XIV, et fut secrétaire d'État sous Pie VI. Très lié avec Mme du Barry et Mme Louise, fille de Louis XV, à laquelle il donna le voile par procuration du Saint-Père, il fut nommé par Louis XV abbé de Gorze en 1770. Il était le filleul de la marquise de Créquy. Il mourut subitement pendant un souper offert à la noblesse romaine. Il allait être emprisonné par ordre de Pie VI.

2. Hélène-Angélique-Françoise Phélypeaux, fille de feu Jérôme, comte de Pontchartrain, secrétaire d'État, et d'Hélène-Rosalie-Angélique de l'Aubépine, sa seconde femme, était la demi-sœur du comte de Maurepas. Elle avait épousé à l'hôtel de Mortemart, le 17 décembre 1730, Barbon-Louis-Jules Mancini Mazarini, patrice romain, pair de France, grand d'Espagne, duc de Nevers et de Nivernais, prince de Vergagne et de l'Empire, né le 16 décembre 1716, mort le 15 février 1798. Ancien ambassadeur à Rome, négociateur de la paix de 1763; ministre d'État sous Brienne et sous Necker, il fut membre de l'Académie française.

Digitized by Google

« C'était toujours jeu sûr pour les ambassadeurs à Rome.

« Quand un candidat avait quelque apparence (de réussir), ils ne manquaient pas de prophétiser qu'il serait pape. Chacun avait sa dépêche séparée et, quand le pape était fait, ils renvoyaient à la dépêche qui contenait la prophétie ; en sorte que tous étaient de *fins matois* qui avaient prévu ce qui arrivait. Ce n'est pas tout, il fallait que chacune des grandes puissances eût fait le pape, en attrapant les autres, ce qui paraît difficile, et ce qui était fort aisé. Les ambassadeurs écrivaient de loin qu'ils avaient tout fait. Le pape nouveau, loin de les contredire, leur disait et écrivait à leur Cour qu'il leur avait de grandes obligations, parce que c'était le moyen de se les rendre favorables ; les cardinaux étaient faits à ce manège et s'y prêtaient volontiers pour l'avantage du gouvernement auquel ils avaient part, en sorte que chaque ambassadeur des grandes puissances avait toujours fait le pape de l'aveu des cardinaux italiens qui le faisaient pourtant toujours, ayant l'immense majorité et un bien plus grand intérêt au choix.

« Par suite de cette politique qui me paraît assez simple, et ne suffit pas, à mon avis, pour prouver cette grande habileté des Italiens dont on parle tant et que je n'ai jamais pu voir, le cardinal de Bernis se tira d'affaire avec le pape dont il avait voulu empêcher l'élection.

« Il lui dit que son exclusive avait été une feinte pour que l'ambassadeur d'Espagne (Moñino) n'écrivît pas à sa Cour d'envoyer une lettre fulminante au Conclave, et avoir ainsi le temps de ramener les deux cours à l'élection qu'il avait toujours désirée. Le pape fit semblant de le croire, et fut fort aise de pouvoir en faire semblant. »

Digitized by Google

En voulant dévoiler les intrigues qui précédèrent l'élection de Pie VI, M. de Bayane se trompe et dénature le rôle que le cardinal de Bernis joua au Conclave. Il fut, dès le début, d'accord avec Moñino. N'ayant pu compter assez de voix pour faire nommer un des cardinaux de leur choix, et se trouvant forcé de se rabattre sur un des candidats des *zelanti*, Bernis, toujours de connivence avec Moñino et le cardinal Orsini, ambassadeur de Naples, ne forma son *exclusive* que pour pouvoir attendre l'arrivée des cardinaux étrangers. Louis XV n'avait ordonné aucune exclusion et s'en rapportait à son ambassadeur. Plus tard, Braschi ne fut pas compris par Bernis au nombre des cardinaux exclus. Il fallait conjurer le complot des *zelanti* qui, disait-on, espéraient amener une élection par surprise. Moñino, à cette nouvelle, avait menacé de quitter Rome, et Orsini, qui agissait sous son inspiration au Conclave, menaçait les *zelanti* de l'exclusive de l'Espagne, s'ils procédaient à une élection précipitée. A l'arrivée du cardinal de Luynes (4 novembre), Bernis compte dix-sept voix pour l'exclusive. Il est maître du terrain. C'est alors qu'après avoir composé avec la faction des Albani, il songe à Braschi auquel les *zelanti* avaient pensé dès le 20 octobre. Vergennes approuve ce choix, car Braschi, quoique ami des *zelanti* et favorable aux jésuites, a su conquérir l'amitié de Giraud, nonce à Paris, et celle de Bernis. Il ne déplaît pas à Moñino. C'est celui des *zelanti* que la France, l'Espagne et Naples craignent le moins : il a de l'esprit et du mérite.

Dire que Bernis va faire le pape, c'est trop affirmer, quoiqu'il ait tout le mérite de son élection. Ce n'est qu'avec le consentement de Moñino que Bernis s'est rallié

Digitized by Google

à sa candidature. Celles de Colonna, Boschi sont tombées tour à tour. Les *zelanti* et les Colonna sont terrassés. Bernis triomphe, mais que de luttes encore à soutenir !

Le cardinal de Migazzi, de Trente, d'après l'ordre de sa Cour, soutient la candidature de Visconti, ancien nonce à Vienne, et Moñino et Vergennes n'ont aucune objection à faire contre ce choix. Ce n'est pas tout. Braschi, à la veille de triompher, déjà lié avec Bernis par des engagements secrets, est battu en brèche par Moñino qui vient d'inventer la candidature de Pallavicini, cousin germain du marquis de Grimaldi. Au 1er janvier 1775, rien n'est fait et tout est à recommencer. Les Albani et les Rezzonico ont une conférence, mais ils ne peuvent s'entendre sur le choix d'un candidat. Moñino revient à Braschi, après avoir proposé, d'accord avec Bernis, infidèle un moment, et peut-être malgré lui, à Braschi, Pallavicini qui déclare ne pas vouloir être élu. Enfin, Braschi triomphe[1].

En écrivant à la Cour de France qu'il avait fait le pape, le cardinal de Bernis ne mentait donc pas. Si Braschi ne fut pas dès le principe son candidat, c'est lui qui dans la suite le proposa et réussit à le faire élire. Nous ne comprenons donc pas la nécessité de l'intervention du cardinal Giraud, et, du reste, rien ne la prouve. Il n'y a nulle trace de cette intervention dans la correspondance du cardinal de Bernis avec Vergennes. Les dépêches préparées d'avance semblent un conte et l'on ne peut prétendre sérieusement et sans appuyer ses allégations sur des preuves palpables, que le cardinal de Bernis eut be-

1. Braschi était une créature de Clément XIII et un élève de Benoît XIV.

Digitized by Google

soin de toute sa diplomatie et qu'il usa de mensonge pour « se tirer d'affaire avec le pape ». Nous ne savons pas s'il se vanta d'avoir attrapé le cardinal autrichien qui soutenait, comme nous l'avons dit, la candidature du cardinal Visconti ; mais, à coup sûr, ce n'est point le cardinal Giraud qui eut l'honneur de l'élection de Braschi.

Toute l'Europe, malgré l'opinion contraire de M. de Bayane, fut d'accord pour reconnaître que Bernis avait fait le pape, qu'il l'avait *exécuté,* soutenu envers et contre tous, dit M. Masson, contre l'Autriche qui soutenait un autre candidat, contre l'Espagne même, à qui pourtant il avait ordre de se soumettre. C'est lui « qui l'a ressuscité, alors que chacun le croyait mort » et qui par son habileté a amené tous les partis à se ranger à son opinion.

Pourquoi donc le cardinal Giraud aurait-il eu besoin d'avertir la Cour de France ? Nous ne pouvons nous expliquer les affirmations de M. de Bayane, trop mince personnage pour être dans le secret des dieux. Nous ne comprenons pas non plus qu'il ait pu dire que « le cardinal de Bernis eut fort peu de crédit pendant le pontificat de Pie VI ». On l'appelait cependant le *roi de Rome* et jamais ambassadeur ne fit plus belle figure après l'exaltation de Pie VI. « Mais il eut, ajoute Bayane, des caresses et des cajoleries à travers lesquelles des yeux pénétrants voyaient bien qu'il n'était pas aimé, et, sitôt qu'il eut perdu sa place par la révolution de France, il tomba dans un discrédit si marqué qu'il eut la faiblesse d'en être affecté beaucoup plus que je ne m'y serais attendu d'un homme qui avait autant de raison et d'esprit. »

L'histoire n'a pas confirmé, entièrement du moins, les assertions de Bayane, car Bernis, après avoir perdu sa

Digitized by Google

place d'ambassadeur de France et s'être réfugié dans son évêché d'Albano où il mourut, se fit respecter par tous par la dignité de sa vie et sa résignation chrétienne. Qu'il eut moins de crédit auprès du pape, cela s'explique. Cependant Pie VI se plaisait à l'appeler « mon évêque » et il lui montra jusqu'à la fin les plus grands égards. Mais, après la fuite de Varennes, et surtout après la mort de Louis XVI et l'arrivée du cardinal Maury à Rome, Bernis, devenu l'agent de Monsieur (Louis XVIII)[1], ne put se faire reconnaître en cette qualité par le Saint-Siège. Appeler cet insuccès, motivé par les nécessités politiques, du discrédit, ce n'est pas employer le mot propre. Bernis garda jusqu'à sa mort l'estime de tous les honnêtes gens et rendit des services éclatants aux émigrés français réfugiés à Rome (1789-1794). Il sut mourir en gentilhomme et en chrétien.

Après l'insuccès de son intervention en faveur des jésuites, l'abbé de Bayane s'occupa des affaires de la Rote[2] qu'il avait fort négligées pour s'occuper de politique.

Dans ses *Souvenirs* il nous donne d'amples détails sur les ressorts qui faisaient mouvoir le tribunal dans lequel

---

1. La correspondance du comte de Vaudreuil avec le comte d'Artois, récemment publiée par M. Pingaud, montre le cardinal de Bernis, auquel M. de Vaudreuil donne le surnom de *bonhomme*, sous un jour qui lui est extrêmement favorable. Dès 1789, il donna de sages conseils au comte d'Artois qui avait quitté la France. Ces conseils, malheureusement, ne furent pas écoutés.

2. L'auditeur de Rote ne relevait point de l'ambassade pour les fonctions juridiques qu'il remplissait. Il dépendait cependant du ministère des affaires étrangères et recevait sur les fonds de ce département un traitement de 9,000 fr. Les revenus personnels de l'abbé de Bayane s'élevaient à un peu plus de 100,000 fr. y compris ses abbayes et sa place. — Une rente, paraît-il, était affectée à la Rote.

Digitized by Google

il représentait la France et dont il devint plus tard le doyen.

Il s'opposa, nous dit-il, à toute concussion pendant les trente années qu'il exerca sa charge. Si nous l'en croyons, sauf quelques *âneries* dont aucun corps constitué n'est exempt, tous les arrêts auxquels il prit part furent rendus avec la plus grande impartialité. Ses collègues étaient au nombre de douze. On faisait imprimer et publier les motifs de chaque arrêt avant sa lecture et l'on permettait que la partie perdante « fasse voir votre petit bout d'oreille si elle peut en découvrir ». On répondait à sa réplique en rendant un dernier arrêt qui était imprimé et publié avec ses considérants et ses motifs[1].

1. « Au tribunal de Rote on juge au souverain les causes qui s'élèvent entre les ecclésiastiques de tous les pays papistes, autres que la France. Cependant il y a un auditeur de Rote français, parce qu'il peut y avoir un procès dans lequel un national français serait demandeur contre un étranger justiciable de la Rote et en ce cas *Actor sequitur forum rei.* — C'est la règle commune. Les auditeurs ou conseillers sont au nombre de douze : un Français, un Allemand, deux Espagnols, trois Romains, un Bolonais, un Ferrarais, un Milanais, un Vénitien. On ne m'a point dit qu'il y eût de Napolitain, il faut que j'en demande la raison. Leur forme de juger est bien différente de la nôtre. Des douze auditeurs il n'y en a que quatre qui jugent, et cela par tour. Selon une règle qu'ils ont entre eux, un cinquième rapporte, et n'a pas de voix délibérative. Une des parties donne ses mémoires un jour ; le lendemain l'autre partie ses réponses, et le lendemain sans faute, on rapporte et on juge, mais ce n'est pas fait. Ce premier jugement n'est qu'une décision motivée, et les parties peuvent fournir des griefs contre le motif de la décision. Là-dessus nouvelle décision motivée de la part des juges, et nouveaux griefs de la part des parties. Enfin, pour la troisième fois, arrêt pour tout de bon; celui-ci est définitif, à moins que la partie condamnée n'obtienne de faire revoir son procès par le pape même à la signature de grâce. » (*Lettres sur l'Italie* par le président de Brosses, à Paris, chez Ponthieu, an VII, tome II, p. 247 et suivantes.) L'abbé de Bayane aurait désiré que les tribunaux français (en 1811) se modelassent sur le tribunal de Rote.

Depuis 1870, la Rote a cessé d'être la Cour suprême des États pon-

Digitized by Google

L'abbé de Bayane, contrairement à ce que faisait un de ses prédécesseurs, avait soin de ne jamais imposer sa volonté à ses collègues. Mais, avant chaque audience, il prenait à part les plus influents, les endoctrinait sans qu'ils s'en aperçussent et leur exposait les motifs de son avis sur chaque affaire pendante. Il les amenait ainsi à décider les autres auditeurs à épouser sa manière de voir. C'est ainsi qu'il était sûr du succès, en laissant tout l'honneur « de son idée à celui en qui il l'avait fait naître et germer ». C'était le système de Socrate. On voit que

---

tificaux et de toute la catholicité. Elle juge seulement en dernier ressort les procès ecclésiastiques qui sont dévolus par le pape à son tribunal. Elle se compose présentement de douze juges ou auditeurs desquels huit sont Italiens et nommés par le Saint-Père ; deux sont Espagnols, un Autrichien et un Français ; ces quatre étrangers doivent être présentés par leur gouvernement respectif et, après informations canoniques. agréés par le Vatican et par le tribunal de la Rote. On dit à chacun, en le recevant : *Esto auditor*. Une fois reçu, l'auditeur est inamovible, sauf jugement rendu contre lui par ses pairs. Ces quatre auditeurs nationaux ont de plus la coutume d'intervenir en qualité de conseillers officieux dans les affaires traitées entre la cour romaine et le gouvernement de leur pays. Autrefois les États catholiques n'employaient la plupart du temps que des ambassadeurs de circonstance auprès du Saint-Siège. L'auditeur national était le chargé d'affaires attitré dans les longs intérims. Aujourd'hui ces auditeurs continuent leurs services officieux d'accord avec leurs ambassadeurs respectifs, même depuis 1870. La coutume et le rang élevé de leur prélature les placent immédiatement après le Sacré-Collège, d'où le nom de cardinaux noirs et de sous-diacres apostoliques donné à tous les auditeurs de la Rote. La République a supprimé le traitement de 20,000 fr. affecté depuis 1801 à la fonction d'auditeur pour la France.

Dupaty, dans ses *Lettres sur l'Italie,* donne son appréciation sur le tribunal de la Rote. Il le qualifie de *respectable*.

Cependant il prétend que ses décisions n'ont point de terme et qu'on peut revenir sans cesse contre elles : « Il ne faut qu'un mot du pape. Ce mot s'obtient ou s'achète. » Inutile de faire remarquer que le jugement de Dupaty est sujet à caution, car, dans ses *Lettres sur l'Italie,* il se montre peu favorable aux institutions pontificales.

Digitized by Google

l'abbé de Bayane faisait honneur à sa patrie par son zèle, son travail assidu et son impartialité.

Quatre ans avant d'être auditeur de Rote, en 1770, il avait déjà montré son amour passionné pour la France en refusant, le jeudi saint, de lire, à Saint-Pierre de Rome, la bulle *In Cœna Domini* qui excommuniait le duc de Parme, parent et allié de Louis XV. Clément XIV approuva son refus, et l'attitude prise par l'abbé de Bayane décida le Saint-Père à supprimer, dès ce jour, la lecture publique d'une bulle qui flétrissait la maison de Bourbon. Ce fut aussi pour faire honneur à ce pape que Bayane, suivant en ceci l'exemple du cardinal de Bernis, monta sa maison sur le plus grand pied. Il ouvrit ses salons à toute la noblesse romaine et son luxe fut tel qu'on crut qu'il dépensait deux cent mille francs par an.

Il donnait des concerts où l'on entendait les meilleurs chanteurs et les meilleures cantatrices de l'Italie. De plus, trois fois par semaine, il réunissait autour de sa table vingt, trente et quelquefois quarante invités.

Outre ces dîners habituels, M^gr de Bayane, dix ou douze fois par an, comme le faisait le cardinal de Bernis « pendant les grandes marées d'étrangers », ouvrait ses salons à tout venant. Lors de ces réceptions ouvertes, on faisait de la musique et il y avait *converzatione*. L'auditeur de Rote, à la fin de la soirée, retenait à souper « deux cents bons amis ». Mais auparavant on distribuait des rafraîchissements en telle quantité que les valets qui circulaient dans les antichambres et les cochers qui attendaient leurs maîtres dans la cour de l'hôtel se gorgeaient de glaces. M^gr de Bayane estimait qu'il fallait faire la con-

Digitized by Google

quête des gens de livrée si l'on voulait qu'ils fissent votre éloge à leurs maîtres.

Son intendant lui présentait de temps en temps ses comptes, mais le prélat faisait semblant de les examiner et payait sans discuter, se résignant d'avance aux abus et se contentant de ne pas dépasser le chiffre de dépenses qu'il s'était fixé à l'avance. Le total seul le préoccupait, il négligeait les détails. C'est un conseil que donne Montaigne.

Pour revenir aux relations mondaines de Mgr de Bayane, ne croyez pas qu'il invitait et visitait lui-même « ces bons amis » dont, pour la moitié, il ignorait les noms. Son secrétaire ou plutôt son maître de chambre, suivant l'étiquette romaine, le remplaçait dans cette corvée[1].

M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, félicita M. de Bayane de sa manière de recevoir. Il l'encouragea et lui en sut gré lorsque l'occasion se présenta de lui montrer sa sympathie.

C'était en 1779. Notre abbé venait d'avoir quarante ans. C'est l'âge de l'ambition, dit-on. A ses yeux, un évêché semblait bon pour le fretin. Il aspirait à devenir cardinal d'emblée. Les services qu'il avait rendus à la France et à l'Église motivaient cette ambition enhardie par l'assurance que lui donnaient l'ancienneté de sa famille et l'éclat de ses alliances.

Il sollicita donc le chapeau par l'intermédiaire du prince Poniatowski qu'il avait connu et reçu à Rome. Ce

1. V. dans *Le Cardinal de Bernis*, par M. Masson, p. 130 et suivantes, des détails fort intéressants sur les réceptions du cardinal de Bernis à cette époque. V. aussi les *Lettres sur l'Italie*, par le président de Brosses, tome III, p. 59 et suivantes.

Digitized by Google

prince était le neveu de Stanislas-Auguste, roi de Pologne, qui, à l'instar de tous les princes catholiques de l'Europe, jouissait, au XVIII[e] siècle, du droit de nomination à un chapeau de cardinal. Bayane fut déçu dans ses espérances. Ce fut le marquis d'Antici[1], chargé d'affaires du roi de Pologne, qui fut revêtu de la pourpre, à la sollicitation du souverain qu'il représentait à Rome.

Sans se décourager, l'abbé de Bayane se remit sur les rangs et attendit la première vacance, ce qui devait le faire attendre dix ou douze ans, mais les concurrents étaient si nombreux qu'il fallait prendre les devants. Diogène disait à Platon : « Si tu savais vivre de pelures d'oignons, tu n'irais pas faire la cour aux rois. » Platon lui répondit : « Si tu savais parler aux rois, tu ne te nourrirais pas de pelures d'oignons. » C'est ce que pensait M. de Bayane. Il partit immédiatement pour Paris afin de demander une audience à Louis XVI, ce qui le dispensait de lui écrire. Il fallait son autorisation avant de briguer le cardinalat. S'il la lui avait demandée par lettre, de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, alors tout-puissant sur l'esprit de Marie-Antoinette, aurait été averti de sa demande, croyait-il, et il aurait pu lui nuire, par jalousie ou pour toute autre cause, auprès du roi et de la reine (1780). « C'était alors, dit le comte de Ségur dans ses *Mémoires*, la bonne compagnie qui

1. Le marquis d'Antici (Thomas), né en 1731, cardinal du 30 mars 1779, d'abord ministre de Pologne, prince-évêque de Liège et de l'Electeur palatin à Rome ; ensuite (1790) ministre de Bavière dans cette ville, mort vers 1800. A cette époque (1779), M. de Maurepas, chef du Conseil du roi, sollicitait un chapeau extraordinaire, en dehors de la promotion des couronnes, pour son cousin Georges-Louis Phélypeaux, archevêque de Bourges.

Digitized by Google

faisait les réputations et distribuait les grandes places. » L'abbé de Bayane, vivant à l'étranger, avait peu de protecteurs. Cependant il ne perdit pas courage et, dès son arrivée à Paris, il courut chez M. de Vergennes qui l'aimait et le protégeait : « Courez chez M. de Maurepas, lui dit le ministre, et priez-le d'aller de suite chez le roi. Il faut qu'il y devance M. de Brienne. Si celui-ci est prévenu de votre démarche, vous êtes perdu. »

On sait que M. de Maurepas, qui avait été exilé, pendant 25 ans, pour une chanson qu'il aurait, disait-on à tort, faite dans sa jeunesse contre M^me^ de Pompadour, était, après la mort de Louis XV, rentré en France et était devenu le conseiller préféré de Louis XVI. Fidèle aux conseils de M. de Vergennes, M. de Bayane força la porte du ministre octogénaire[1] : « Je joue une grande fortune (*sic*) ou vous allez me faire jeter par la fenêtre. Vous êtes en droit et en pouvoir de faire l'un ou l'autre. Je vais voir si vous êtes plus indulgent que je ne suis fou. » M. de Maurepas se mit à rire. Bayane tira bon augure de la gaieté du vieillard, « sachant que, pour le gagner, un moyen sûr était de le faire rire ». Il lui exposa bientôt l'objet de sa visite. M. de Maurepas le plaisanta longtemps « sur l'envie qu'il avait, suivant lui, de devenir pape et le congédia en l'assurant que dans un quart d'heure il l'aurait mis sur la voie ».

Le soir, M. de Bayane revint à l'hôtel Maurepas, impatient de connaître la réponse du roi. Lous XVI avait bien ri quand M. de Maurepas lui avait dit que son auditeur

1. M. de Maurepas habitait l'hôtel de Phélypeaux, rue de Grenelle, dont les fenêtres, d'après ses ordres, restèrent ouvertes pendant les vingt-cinq années de son exil.

Digitized by Google

de Rote briguait la tiare. Il lui permettait d'accepter le chapeau de Pologne.

Lorsque Brienne et plusieurs autres membres du haut clergé, que Bayane qualifie de « matadors », apprirent la promotion de l'abbé de Bayane, qui n'était pas même évêque, leur mine s'allongea, mais la chose était faite.

Une promotion des couronnes eut lieu. Hélas! ce n'était pas encore le tour de l'abbé de Bayane. Il fallut attendre. Lorsque son tour arriva, le pape, sous divers prétextes, ajourna sa nomination (1787).

Les événements avaient marché en France depuis la mort de Lous XV. La propagande faite par les Encyclopédistes avait porté ses fruits. L'émancipation des esprits amena la revendication des libertés politiques dont les jeunes gentilshommes revenus d'Amérique avaient, les premiers, conçu l'espérance. Les louables intentions du roi et de Marie-Antoinette, encouragées au début par la popularité dont ils jouissaient, se heurtèrent contre l'appauvrissement des finances. Des réformes étaient nécessaires, mais elles devaient être progressives et sagement appliquées. Celles qui furent demandées à l'assemblée des notables par Calonne soulevèrent le mécontentement d'une partie du clergé et de la noblesse. Quelques jours avant la convocation de cette assemblée, M. de Vergennes mourut, malheureusement pour M. de Bayane qui dut regretter son protecteur. L'entrée aux affaires de M. de Brienne, successeur de Calonne, n'était pas faite pour le consoler et lui promettre la réalisation de ses espérances. Nous avons dit combien M. de Maurepas croyait l'archevêque de Toulouse hostile à l'abbé de Bayane.

Digitized by Google

Heureusement pour l'auditeur de Rote, on ne l'oubliait pas à la Cour où son frère aîné, le marquis de Bayane, avait su mettre en jeu de hautes influences.

Parmi les hommes politiques à l'intervention desquels les deux frères eurent recours, se trouvait le dernier héritier du nom de Mazarin. C'était le duc de Nivernais[1], lieutenant-général, ancien ambassadeur à Rome, à Berlin et à Londres, membre de l'Académie française, diplomate et poète, homme d'esprit avant tout. Il faisait partie du nouveau ministère, quoique vieux et infirme.

Cet homme de cour, qui avait été un des hommes les plus en vogue de son temps, après avoir perdu sa première femme, Hélène de Pontchartrain, demi-sœur de Maurepas, las d'un long veuvage, avait épousé, sur le tard, à l'âge de 65 ans, une femme que, depuis sa jeunesse et même pendant sa première union, il avait fort aimée, mais avec respect. C'était Marie-Thérèse de Brancas[2], fille du duc de ce nom, veuve du comte de Rochefort, une des célébrités de la cour de Louis XV, aussi connue par sa beauté que par les charmes de son esprit,

1. Le livre de M. Percy, *Le Dernier des Mazarin,* donne de curieux détails sur la jeunesse du duc de Nivernais; malheureusement l'auteur n'a pas achevé son étude.

2. Toujours modeste et bienveillante et soigneusement polie, elle était habituellement silencieuse, mais, pour peu qu'elle fût émue, elle parlait avec effusion, ce qui ne manquait pas d'arriver sur toutes les choses de cœur et de générosité; c'était alors un Démosthène en paniers, un Cicéron femelle. (Mémoires de M^{me} de Créquy.)

Elle fut veuve, à 20 ans, de son premier mari, Anne-Vincent de Larlan de Kercadio du Liscouet, comte de Rochefort en Penthièvre et de Lignioc, fils d'un président à mortier au Parlement de Rennes. Il ne disait pas quatre mots en vingt-quatre heures.

La comtesse de Rochefort, depuis duchesse de Nivernais, mourut le 4 décembre 1782.

Digitized by Google

l'égalité de son caractère, sa modestie et son bon cœur. Malheureusement l'union contractée en 1782 par le duc de Nivernais avec l'objet de son culte ne dura que 25 jours. La mort enleva la nouvelle duchesse.

A une des lettres que lui adressa le marquis de Bayane, le duc de Nivernais répondit, le 29 juillet 1788, c'est-à-dire quelque temps après la nomination de Brienne au poste de premier ministre :

« Le bon Kalio a répondu pour moi à votre première lettre, mon cher marquis, parce que j'étais assez languissant et fort occupé. C'est encore la même chose, car mes nerfs et mes entrailles ne veulent pas se raccommoder non plus que les affaires. N'allez pas croire pourtant que je sois malade et ne vous inquiétez pas plus de moy que je ne fais moy-même. Je prends patience sur ma santé comme sur le reste.

« M. votre frère a une bonne lorgnette et je ne crois pas que ce soit un microscope. Il voit aussi bien de Rome où il est que s'il était à Versailles. Ce qu'il craint est en effet ce qu'il y a à craindre et ce que je crains moy-même, car je vois que toutes les affaires du genre de celles qui l'intéressent dépendent de la personne dont il se défie plus que tout autre ; j'ay eu dernièrement une occasion de toucher cela du doigt.

« Vous pouvés compter que M. l'archevêque de Sens[1] est très bien disposé pour M. votre frère, surtout pour vous qu'il estime beaucoup. Il ne m'a point parlé de la lettre que vous luy avé écrite, mais il m'a parlé de vous

1. M. de Brienne venait d'échanger l'archevêché de Toulouse contre celui de Sens.

Digitized by Google

d'une manière dont je suis content et dont par conséquent vous pouvé l'être, car j'y regarde d'aussi près que vous pourriés faire. Je m'entretiendray donc avec luy de tous les objets relatifs à M. votre frère, et sans m'écarter des intentions que je trouve exprimées dans sa lettre.

« Je crois en effet que nous aurons des États généraux au printemps de l'année prochaine ; et je ne les aurais pas désirés si accélérés, mais il paraît que cette accélération fâcheuse est nécessaire dans les circonstances présentes. Reste que la convocation soit bien faite, que l'organisation soit bonne et que le résultat soit profitable. Ces trois points ne me laissent pas sans inquiétude comme vous pouvés croire.

« Je ne suis pas plus tranquille du côté des affaires étrangères qui sont les seules dont je me mesle, car je ne vais plus ni au Conseil des dépêches ny à celuy des finances et le Roy veut bien m'en dispenser à cause de ma mauvaise santé. Dieu veuille que la défaite de la flotte turque dans la mer noire rende les Turcs accessibles à une conciliation qui serait une grande épine arrachée de notre pied. Il ne resterait plus que le Nord et la Ligue qui s'y est formée. — C'en seroit bien assés, car les nuages grossissent furieusement de ce côté-là.

« Je suis fâché que ce soit deux Français (M. de Nassau[1]

1. Charles-Henri-Nicolas-Othon, prince de Nassau-Siegen, détruisit, à la tête de l'escadre russe, dans la mer Noire, la marine turque (1788). Dans sa jeunesse il accompagna Bougainville dans son voyage en Amérique (1766-1769). A son retour, il entra au service de France, passa ensuite en Espagne où il reçut la grandesse et le grade de général. En 1787, il alla en Russie, fut nommé chef d'escadra et chargé de diverses missions diplomatiques à Vienne, Versailles et Madrid. Vice-amiral en

Digitized by Google

et M. de Damas[1]) qui ayent eu tant de part à cette défaite des Turcs. Je crains que cela ne nous nuise à Constantinople où, malgré les intrigues de Berlin et de Stockholm, on marque jusqu'à présent beaucoup de considération et de confiance à notre ambassadeur qui se conduit à merveille.

« Adieu, mon cher marquis, présentes mes tendres respects à votre secrétaire, faites souvenir quelquefois Aminte[2] du bon vieillard de Saint-Ouen[3], et agrées l'assurance bien sincère des tendres sentiments que je vous ay voués pour ma vie. »

M. de Brienne, au lieu d'aider l'abbé de Bayane à devenir cardinal, se réserva le chapeau pour lui-même et Louis XVI le fit nommer cardinal le 15 décembre 1788.

Maintenant, nous sommes arrivés à l'année 1789, à l'aurore de cette révolution que plusieurs voient luire avec joie, mais que beaucoup envisagent avec terreur, comme le prélude d'un incendie qui va embraser l'Europe entière.

Nous avons sous les yeux une lettre adressée de Pa-

1790, il fut battu par le roi Gustave III. Il rentra alors dans la vie privée; vint à Paris en 1802 et mourut en 1809.

1. Damas (Roger, comte de), qui monta le premier à l'assaut d'Ismaïl, 1790, sous les ordres de Souvaroff, lutta contre la République française dans l'armée de Condé, puis dans celle de Naples. Il ne put, à Lyon, en 1815, arrêter l'élan des troupes vers Napoléon et mourut en 1823.

2. Aminte est un surnom donné à la fille du marquis de Bayane, qui épousa le comte de Rochefort d'Ailly.

3. Le duc de Nivernais habitait Saint-Ouen. C'est là que M[me] Vigée-Lebrun fit son portrait.

La fille que le duc de Nivernais avait eue de sa première femme épousa le comte de Gisors, fils du duc de Belle-Isle.

Le duc de Nivernais ne voulut pas émigrer. Il fut emprisonné pendant la Terreur, fut délivré au 9 thermidor et mourut en 1798.

Digitized by Google

ris par le duc de Nivernais au marquis de Lattier de Bayane, à la fin de l'année 1789. Nous croyons devoir reproduire entièrement cette seconde lettre, car les impressions qu'elle traduit sont celles du moment et, par suite, ont toute la saveur de l'actualité. On s'aperçoit que le correspondant du marquis de Bayane avait conservé encore bien des illusions sur l'avenir. Il n'était pas le seul.

« Le 20 décembre 1789.

« J'ai reçu dans son tems, mon cher marquis, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire le 5 de ce mois. Vous trouverez sans doute que j'ai bien tardé à vous répondre, mais j'attendois pour cela que l'Assemblée nationale eût pris quelque parti relativement au désordre actuel des finances. C'est ce qu'elle a fait hier. Des arrangements ont été pris avec la Caisse d'Escompte, ainsi que vous le verrez dans les papiers publics, et il sera vendu pour 400 millions de biens du Domaine et du Clergé[1].

« Comme il doit bientôt émaner un décret relativement aux ordres religieux, qui autorisera ceux qui voudront quitter le froc à rentrer dans le monde, et qui rassemblera dans des maisons qui leur seront assignées ceux qui aimeront mieux continuer de vivre sous la règle de leur ordre, il y a apparence que la première vente sera celle des maisons religieuses et de leurs biens ; on croit aussi qu'on aura égard aux possesseurs actuels des bénéfices, et qu'on ne poussera pas la dureté et l'injustice

1. Les décrets sur la Caisse d'escompte et sur la vente des biens du clergé furent rendus le 18 décembre et non le 19 décembre 1789.

Digitized by Google

jusqu'à les dépouiller. — Cela me fait espérer que la ruine de M. votre frère ne sera pas aussi complette que vous paraissez le craindre....

« Quant à vous, mon cher marquis, je crois sans peine que la rentrée de vos revenus doit être dérangée ; mais ils vous seront à la fin payés : car enfin le payement des Dixmes et autres droits féodaux ne peut cesser qu'autant qu'ils seront rachetés et cette opération ne se fera pas sans de grandes difficultés, si tant est qu'elle se fasse jamais. Cette considération fait que je ne désespère pas de vous voir icy. Je n'ay que faire de vous dire tout le plaisir que j'auray d'y voir votre aimable secrétaire [1]. Dites-lui, je vous prie, mille choses tendres et respectueuses de ma part.

« Notre Assemblée nationale va son train, détruisant tout ce qu'elle rencontre dans son chemin, sans trop songer à ce qu'elle mettra à sa place et aux inconvénients qui peuvent s'en suivre. Elle ne ressemble pas mal à des personnes à qui leur élévation tourne la tête ou à des écoliers qui croient que la liberté consiste à faire toutes les sottises qui leur passent par la tête. Aussi n'épargne-t-on pas les sarcasmes tant au sujet de l'Assemblée en général qu'au sujet des individus et il n'est pas de jour qu'il ne paraisse trois ou quatre pamphlets où on leur dit des vérités peu agréables. Il faut prendre patience. Il faut espérer que cet esprit de vertige passera, et que nous cesserons de donner à rire à nos voisins.

« Le Roi et la famille royale sont toujours aux Tuileries, d'où Leurs Majestés ne sortent que pour faire triste-

1. M^lle de Bayane, fille du marquis.

Digitized by Google

ment quelques tours dans le jardin. Si j'étais à leur place, je me croirais au moins captif. Je suis toujours en possession de votre argent, non en billets de caisse, mais en bonnes espèces sonnantes. J'en disposerai suivant les ordres que vous me donnerez. J'ay aussi votre tabac, votre épée, votre chapeau, le sac et le dé de votre secrétaire. Je voudrais bien que vous vinssiez chercher tout cela.

« Si je n'étois pas aussi vieux que je suis[1], j'aurois été vous trouver à Frouard dés l'an dernier. J'aurois fui cette ville excécrable où des bourgeois aussi bêtes que crédules et une populace atroce se sont signalés par des forfaits inouïs. Mais à mon âge ce n'est pas la peine de changer de place. Il faut se tenir où le hazard nous a jetté et y attendre sa fin sans la désirer ny la craindre. Le duc d'Orléans est toujours à Londres aussi méprisé qu'il est méprisable[2].

« Adieu, très cher marquis, portés vous bien, ainsi que votre excellente compagne, et comptez toujours

1. Voici ce que Mme de Genlis, dans ses *Souvenirs,* dit du duc de Nivernais : « Le duc de Nivernais habitait Saint-Ouen, était petit, fort maigre, plein de vivacité, même dans sa vieillesse, aimait passionnément la poésie et faisait des vers charmants. On le citait pour sa grâce et son esprit, il avait des manières nobles et douces sans aucune afféterie. Il se distinguait surtout par son extrême galanterie avec les femmes de tout âge. » (*Souvenirs de Mme de Genlis,* t. I, p. 158 et 159. Paris, Fournier, 1835.) Mme Vigée-Lebrun parle aussi du duc de Nivernais dans ses *Mémoires*. Elle était fort liée avec lui.

2. Le duc d'Orléans, accusé d'avoir été mêlé aux événements des 5 et 6 octobre 1789, malgré les instances de Mirabeau, partit pour l'Angleterre avec une mission fictive. Lorsque le Châtelet eut ouvert une enquête sur les journées des 5 et 6 octobre, le duc d'Orléans revint subitement à Paris. Le 14 août suivant, l'Assemblée, saisie par le Châtelet de la mise en accusation du prince, n'autorisa pas les poursuites.

Digitized by Google

sur les sentiments que je vous ay voués à l'un et à l'autre.

« Embrassez, je vous prie, Aminte de ma part. J'imagine que cette coquine a bien grandi.

« J'allois oublié de vous dire des nouvelles de M. le D. Il se porte bien, quoique très peu satisfait de tout ce qui se passe. Il me charge de vous dire mille choses ainsi qu'à Madame. »

CHAPITRE III.

Rapports de M. de Bayane avec Pie VI. — La constitution civile du clergé et le cardinal de Bernis. — *La Religion vengée.* — Bayane poète.

M. l'abbé de Bayane par son application continue aux occupations de son état et sa science en droit canon s'était fait une grande situation à Rome. Pie VI qui l'aimait beaucoup, bien qu'il ne lui ait accordé aucune faveur, l'écoutait avec plaisir, à ce qu'il nous apprend. Il lui accordait deux audiences par semaine. Bayane avait de graves entretiens avec le Saint-Père et ne craignit pas de lui donner des conseils, lorsque celui-ci, influencé par deux cardinaux « qui n'étaient pas des anges de paix et connaissaient mal les prélats français », condamna, par un bref envoyé à quelques évêques de notre pays, les propositions du clergé de France de 1682. Bayane avait reçu les confidences de M. de Talleyrand [1], ar-

1. Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims depuis 1777. Il émigra et devint grand aumônier de Louis XVIII (1808),

Digitized by Google

chevêque de Reims, qui blâmait la conduite du Saint-Père.

L'auditeur de Rote représenta à Pie VI qu'il lui semblait inopportun de soulever une telle question et de la soumettre aux évêques français pour avoir leur approbation, lorsque ceux-ci étaient en exil et n'étaient libres ni de leurs jugements ni de leurs actes, « ruinés, fugitifs, à la merci de la tiare et des couronnes qui rejetaient les quatre articles ».

Pie VI, convaincu par les arguments du prélat français, cessa de soumettre son bref aux évêques de France. Ainsi Bayane par ses conseils prudents prévint, nous dit-il, une lutte « où il n'y aurait que des coups à gagner, tant pour le pape que pour les évêques ». Nous aurions voulu, comme lui, connaître les réponses des évêques qui reçurent le bref pontifical. M. de Bayane, dans ses *Souvenirs,* ne nous dit rien ou presque rien des événements qui se passèrent à Rome au commencement du pontificat de Pie VI. Nous aurions désiré qu'il nous parlât des rapports entretenus à cette époque par le Saint-Père avec la France ainsi que des agitations intérieures de l'Italie dont le cardinal Orsini rêvait de faire une ligue fédérative.

En 1789, malgré les excitations nombreuses venant de l'étranger et surtout de la France, Rome resta calme. L'Assemblée nationale protesta de sa volonté de rester unie au Saint-Père comme chef de l'Église, et ses caresses touchèrent Pie VI. Mais, lorsqu'à l'Assemblée natio-

---

cardinal en 1817; il mourut archevêque de Paris. Le fameux Talleyrand, évêque d'Autun, était son neveu.

Digitized by Google

nale eurent succédé l'Assemblée législative et plus tard la Convention, la colère du pape éclata. C'est alors qu'il fulmina des interdits contre les auteurs d'innovations qu'il trouvait dangereuses et des anathèmes contre les doctrines émises par la Révolution, et qu'il s'allia aux puissances coalisées contre la France.

La loi votée sur les biens du clergé ruinait Mgr de Bayane, mais il gardait sa place d'auditeur de Rote, et le cardinal de Bernis, son ami et son protecteur, était toujours ambassadeur de France à Rome. Cet état de choses ne devait pas durer et Bayane prévoyait la gravité des événements qui allaient survenir. C'est le 23 décembre 1790 que le cardinal de Bernis et lui reçurent de M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères, l'ordre de prêter serment à la constitution civile du clergé. La formule de ce serment leur fut envoyée par le même courrier.

Le rôle qu'avait joué le cardinal de Bernis en cette circonstance n'aurait pas été aussi honorable que l'histoire le rapporte, si nous en croyons l'auteur des *Souvenirs*. Suivant M. de Bayane, l'ambassadeur de France, afin de tranquilliser sa conscience et celle de l'auditeur de Rote, lui aurait proposé d'avoir recours, ainsi que lui, à un expédient qui rappelle les procédés d'Escobar.

Il se serait agi d'apposer, chacun, au-dessous de leur signature réciproque, placée immédiatement après la formule du serment, une apostille contenant l'affirmation de leur attachement à la religion catholique, apostolique et romaine. Mais, aurait fait observer M. de Bayane au cardinal de Bernis, à Paris on pourra couper votre

Digitized by Google

apostille et prétendre que vous avez prêté le serment civique sans restriction ou refuser d'accepter ce serment qui vous aura compromis inutilement auprès du Saint-Père. Ces observations eussent été logiques, si l'on admet que le cardinal de Bernis ait voulu user d'un procédé aussi hypocrite. Or, l'ambassadeur de France à Rome, malgré la réputation de légèreté que lui avaient faite ses inconséquences de jeunesse et, surtout, ses poésies anacréontiques, était doué de beaucoup de bon sens en même temps que de beaucoup d'esprit. Il avait fait preuve de l'un et de l'autre au ministère des affaires étrangères, à Venise et surtout à Rome, où bien souvent il s'était trouvé acculé à des difficultés et à des obstacles difficiles à surmonter et à franchir. En 1790, il connaissait trop (mieux que personne peut-être), renseigné par les Français émigrés à Rome, les sentiments intimes de Louis XVI, pour craindre, en refusant de prêter le serment civique, d'encourir la colère du roi, comme semble le croire l'abbé de Bayane. Il n'ignorait pas que le pieux monarque était forcé par ses ministres et par les circonstances à parler et à agir contre sa conscience. Le cardinal de Bernis n'avait-il pas, quelques jours auparavant, conseillé à Pie VI de ne pas donner son approbation à la constitution civile du clergé? Évidemment, s'il avait agi ainsi et montré une telle indépendance d'opinions, ce n'était pas pour, quelques jours plus tard, faire acte de soumission au ministère français et à l'Assemblée nationale.

Aussi récusons-nous la véracité des assertions de M. de Bayane et sommes-nous étonné de sa facilité à dénaturer les faits, lorsqu'il affirme que l'ambassadeur de

Digitized by Google

France persista, malgré ses observations, dans son intention d'user de compromission et de subterfuge.

Non seulement, peut-être trompé par ses souvenirs, M. de Bayane émet légèrement, et sans les appuyer d'aucune preuve, ses accusations contre le cardinal ; mais il affirme encore que Bernis alla porter la formule du serment au pape en alléguant, pour s'excuser auprès du Saint-Père, que, comme ambassadeur de France, il obéissait au roi et que, comme archevêque, il protestait de son attachement à l'Église.

Et c'est ce qui est plus surprenant, afin que nous ne doutions pas de la fidélité de sa mémoire, M[gr] de Bayane ne craint pas de rapporter la réponse que le Saint-Père aurait faite au cardinal de Bernis :

« Cette séparation d'archevêque et d'ambassadeur est trop subtile, aurait répondu Pie VI. Je ne l'entends pas » (décembre 1790). Les faits contredisent les affirmations de M. de Bayane qui écrivait ses *Souvenirs* vingt et un ans plus tard. Ou bien faut-il supposer que devant les objections du Saint-Père Bernis changea d'avis et renonça à ses restrictions ? Ce qui est certain, et les archives du ministère des affaires étrangères en font foi, c'est que, le 24 décembre 1790, c'est-à-dire le lendemain du jour où il reçut de M. de Montmorin, son chef immédiat, la formule du serment qu'on lui ordonnait de signer, Bernis, s'inspirant de l'exemple des évêques français qui, après le décret de l'Assemblée nationale du 4 novembre 1790, avaient arrêté une autre formule leur permettant de satisfaire à la loi tout en maintenant les droits de leur conscience, envoya à M. de Montmorin son serment ainsi formulé :

Digitized by Google

« En conséquence de la signification qui m'a été faite, au nom du Roi, par le ministre des affaires étrangères, en date du 6 décembre courant, et en conformité du décret de l'Assemblée nationale du 17 novembre dernier, sanctionné par le Roi, *sans manquer à ce que je dois à Dieu et à la Religion,* en ma qualité de ministre d'État et de Sa Majesté auprès du Saint-Siège, je jure d'être fidèle à la nation, à la loi et au Roi, de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roi, et de défendre, auprès de la cour de Rome, ses ministres et ses agents, les Français qui se trouvent dans ses États.

A Rome, le 24 décembre 1790.

Signé : Le cardinal DE BERNIS[1]. »

Le cardinal de Bernis ne pouvait se tirer plus adroitement de la situation éminemment critique où la loi votée par l'Assemblée nationale le plaçait. Il ne pouvait également mieux concilier ce qu'il devait au roi et à la religion catholique. Malheureusement, l'Assemblée nationale, dans sa séance du 4 janvier 1791, n'admit aucune restriction au serment qu'elle avait exigé du clergé de France. La majorité de ce clergé refusa d'obéir aux ordres du roi[2].

L'histoire a réhabilité la mémoire du cardinal de Bernis qui s'écriait en 1790 : « Oui, on supporte tout en dehors de la honte. » Mais, malgré sa conduite irréprochable à l'heure néfaste de la Révolution française et les conseils remplis de sagesse qu'il donna aux frères de

1. Ministère des affaires étrangères.
2. Pie VI condamna la Constitution et interdit le serment (brefs du 10 mars et du 13 avril 1791).

Digitized by Google

Louis XVI au commencement de l'émigration, il encourut le blâme de plusieurs et entre autres celui de son neveu, le comte de Narbonne-Fritzlar[1], qui habitait chez lui.

« Nous avons fait, vous et moi, dit M. de Narbonne à M. de Bayane, ce que nous avons pu pour sauver le cardinal qui, après avoir vécu avec honneur, veut mourir dans le mépris. » « Ce dernier mot était trop fort, lui fit observer l'abbé de Bayane, celui de discrédit était le véritable. — Le cardinal était trop estimable pour que sa mémoire ne fût pas en vénération parmi ceux qui le connurent. *Il fit une grande faute,* quoi qu'on ait pu dire pour l'en détourner. Quel homme d'esprit n'en fit jamais ? » Le jugement porté par l'abbé de Bayane, quoique plus impartial que celui de M. de Narbonne, est pétri, comme on peut en juger, de fiel et de miel. Aussi bien le cardinal de Bernis ne put rétracter son serment et ses restrictions ne lui profitèrent pas. Il n'eut pas même le mérite, aux yeux des émigrés, de son indépendance relative et encourut le mécontentement du ministère qui le cassa aux gages. Trois mois plus tard, un courrier lui apporta l'acceptation de sa démission (22 mars 1791).

On ne put forcer M^{gr} de Bayane à se démettre de son poste, car il était inamovible, mais on lui supprima son

---

1. Jules de Narbonne, lieutenant-général et cordon rouge, commanda en Corse vers 1774. Il épousa M^lle de Narbonne-Pelet, nièce du cardinal de Bernis, et en eut un fils mort en 1788. M. de Vaudreuil, pendant l'émigration, le recommanda au comte d'Artois, pour un grand commandement, au cas d'un soulèvement monarchiste dans le Midi. Il avait été, croyons-nous, gouverneur du Dauphiné.

Digitized by Google

traitement, ce qui ajouta à sa gêne, déjà fort grande, puisqu'il ne pouvait plus compter sur ses revenus de France.

C'est en vain que le cardinal de Bernis intercéda en faveur de Bayane pour le maintien de son traitement d'auditeur de Rote. M. de Montmorin resta inflexible. Dans ses *Souvenirs,* M. de Bayane, que nous serions tenté d'accuser d'ingratitude, oublie de rappeler la conduite généreuse de l'ancien ambassadeur de France, qui ne voulut pas entraîner son ami dans sa disgrâce. En nous parlant de la mort de son bienfaiteur, qui suivit de près sa chute, Bayane ne trouve dans son cœur que ces paroles empreintes de sécheresse : « Le serment prêté par Bernis impressionna ses dernières années, et sa manie de ruminer des arguments de séminaire et de les retoucher sans relâche pendant plus de soixante ans l'empêcha de prendre place au Parnasse à côté de Tibulle et au-dessus de tous les poètes français. Il sut mourir avec dignité. » Avouons qu'il y avait mieux à dire du cardinal de Bernis pour lequel la poésie ne fut qu'une distraction, à partir du jour où il reçut la prêtrise [1]. En parlant des arguments de séminaire ruminés par l'évêque d'Albi, Bayane fait allusion à son poème intitulé : *La Religion vengée.* Cette œuvre avait pour but de montrer la religion triomphant de l'orgueil. Il avait commencé à travailler à ce poème

1. Si nous en croyons Dupaty, auteur de *Lettres sur l'Italie,* publiées en 1796, avant son voyage à Rome, il avait ouï dire que Bernis n'aimait pas qu'on lui rappelât ses vers. Cela pouvait être vrai, dit Dupaty, avant qu'il fût cardinal. Pour moi, je suis témoin qu'il ne fait cette injure ni aux muses ni à la postérité. J'ai entendu le cardinal de B... parler de l'auteur des *Quatre saisons* et de l'abbé de Bernis de très bonne grâce et même avec connaissance. (Lettre LXXXVIII.)

Digitized by Google

dès l'âge de vingt-trois ans, mais la publication de la *Religion* de Louis Racine l'avait décidé à le retirer des mains de l'imprimeur. Il ne cessa d'y travailler pendant toute sa vie et surtout pendant sa vieillesse. Bayane, et nous sommes de son avis, trouve l'œuvre dernière du cardinal bien mauvaise. C'était cependant celle que Bernis préférait. Il en lisait souvent des lambeaux à son ami, lorsque celui-ci allait le voir au palais Simonetti ou dans sa villa d'Albano. Malgré tout le respect qu'inspirait le cardinal de Bernis à l'auditeur de Rote, il ne pouvait lui dissimuler ce qu'il pensait de ses vers. Il lui rappelait l'exemple de Gentil-Bernard qui aurait perdu ses ailes s'il avait voulu imiter Pindare, et il aurait voulu qu'il occupât ses loisirs à traduire Horace. Les vers de la *Religion vengée,* estimait Bayane, sentaient l'huile et dénotaient le travail de la lime. Contrairement au précepte de Boileau, à force d'être remis sur le métier, ils avaient perdu de leur originalité et de leur mérite. « Le cardinal Gerdil[1], disait Pie VI à Bayane, a fort bien prouvé que le cardinal de Bernis s'est souvent contredit dans son poème *La Religion vengée* et que, sur les mêmes articles, tantôt il était orthodoxe, tantôt il ne l'était pas. » Le cardinal Gerdil n'avait trouvé d'autre secret pour excuser certains endroits du poème que d'en rapprocher d'autres diamétralement opposés.

Bayane s'occupait lui-même de poésie. Il a laissé des odes anacréontiques et d'autres pièces de vers fort mé-

---

1. Gerdil (Hyacinthe-Sigismond), théologien et cardinal, né dans le Faucigny (1718-1802), cardinal en 1777, après avoir été précepteur du prince de Piémont. Il publia une édition de la *Religion vengée* du cardinal de Bernis.

Digitized by Google

diocres. Pendant son séjour à Florence il s'essaya à traduire l'ode d'Horace à Pyrrha: *Quis multa gracilis:*

Dans ce boudoir où tu reposes,
Quel est celui de tes amants
Qui jouit, parfumé de roses,
Pyrrha, de tes embrassements?

Nous ne citons qu'un fragment de ces vers légers que M. de Bayane envoya à une Française. Cette dame faisait, elle aussi, des vers et avait la prétention d'imiter Mme Deshoulières, déjà bien démodée à cette époque. M. de Bayane, comme de Bernis dans sa jeunesse, oubliait qu'il était prêtre lorsqu'il entrait en relations avec la Muse. Nous avons trouvé de lui d'autres vers, non licencieux, mais aussi légers. N'oublions pas de rappeler que tel était le travers de plusieurs abbés, même les plus réguliers dans leur conduite, au XVIIIe siècle.

Et M. de Bayane avait-il embrassé l'état ecclésiastique, entraîné par une vocation sérieuse ? On en douterait en lisant ces vers :

J'ai cru que sans témérité
Je pourrais chercher la sagesse,
Suivre la froide vérité
Et surtout bannir la tendresse.

J'ai trouvé sagesse et raison,
Même un peu de philosophie.
Je suis docile à leur leçon,
Je lis, je pense et je m'ennuie.

Digitized by Google

J'ai voulu donner tout mon cœur
A l'amitié tendre et chérie ;
Je lui confiai mon bonheur;
Elle est constante et je m'ennuie.

Pour mieux tromper mes vains désirs,
Des arts la touchante magie
Devait remplir tous mes loisirs;
Je les cultive et je m'ennuie.

J'aimais les différents appas
De Melpomène et de Thalie,
J'aimais, à la fin des repas,
Les jeux, les ris et la folie.

J'aimais, au déclin du jour,
Une innocente rêverie,
J'aimais tout; excepté l'amour,
Excepté l'amour, tout m'ennuie.

Est-ce là une confession ou un simple jeu poétique? Nous sommes tenté de croire que Bayane, en écrivant de pareils vers, sacrifiait à la mode de son temps. Lui, homme d'étude, doyen de la Rote, préfet de la Pénitencerie, il aimait à se récréer, à se délasser[1] en composant de petits vers galants, comme ceux-ci encore qu'il adressait à la princesse de Santa-Croce, amie de Bernis[2], qui

1. Je n'ai jamais, disait-il, regardé les vers que comme un badinage et un amusement.

2. On a beaucoup médit des relations d'amitié qui existèrent, à Rome, entre le cardinal de Bernis et la princesse de Santa-Croce. Voici ce qu'en dit M. de Bayane : « Les Français qui venaient à Rome riaient beaucoup de cette intimité et les Français auraient eu tort, si l'on avait tort de rire sans un juste sujet, car on rirait trop rarement... Chacun, à Rome, a sa chacune, et cette chacune est absolument nécessaire à celui qui représente, et qui n'a point de femme ; parce que les dames romaines

Digitized by Google

s'apprêtait à partir pour Florence. Ce fut l'ambassadeur de France qui se chargea de les remettre à leur destinataire (1788), comme s'il en était l'auteur :

Que Vénus pour toi fasse luire
L'étoile soumise à ses lois,
Heureux vaisseau qui vas conduire
Iris au rivage génois,
Qu'Éole de son vaste empire
Ne laisse échapper que Zéphire
Pour te conduire jusqu'au port ;
Tu renfermes tout ce que j'aime,
Tu tiens la moitié de moi-même,
Mes jours dépendent de ton sort, etc...

C'est une imitation de l'ode d'Horace : *Sic te diva potens Cypri.*

M. de Bayane s'exerçait aussi quelquefois à la poésie sérieuse et écrivait des tragédies et des comédies. Il a laissé dans ses *Souvenirs* une ode *sur la Révolution* composée en 1799. Nous avons trouvé dans ses papiers une comédie très médiocre, en un acte et en vers, intitulée : *l'École des vieillards; Manfred,* extravagance dramatique en trois actes, enfin *Édoline,* conte de fées, en prose, et

---

ont l'habitude et par conséquent la prétention d'être accueillies, en entrant, par une autre dame, et qu'elle leur fasse les honneurs de la maison ; et sans une amitié constante et des soins soutenus, une grande dame, qui a toutes ses commodités chez elle, ne se sacrifierait point journellement à aller faire chez un autre des révérences à tout venant. D'ailleurs, quand un pauvre homme a passé toute la journée à écrire ses lettres, et à faire des courbettes et des compliments, il a besoin de trouver le soir une maison où il soit en liberté et où il puisse, en entrant, placer son chapeau sur une table, se jeter dans un grand fauteuil et babiller à son aise sans cette circonspection perpétuelle, aussi fatigante que nécessaire à un ambassadeur. »

Digitized by Google

beaucoup de pièces de vers dont nous ne pouvons lui attribuer avec certitude la paternité.

M. de Bayane ne publia qu'un seul livre en italien. Il a pour titre: *Discorso sopra la mal'aria e le malattie che cagionnano principalmente in varie spaggie d'Italia. — Roma, 1793.*

Bayane dans cet ouvrage, devenu très rare, attribue la malaria aux exhalaisons de la terre.

Nous avons retrouvé aussi dans ses archives un traité inédit de diplomatie ; mais nous ne savons pas s'il en est l'auteur.

Si nous en jugeons par les nombreuses pièces de vers que M. de Bayane a laissées, nous préférons ses odes anacréontiques à ses compositions sérieuses. Du reste, il ne se faisait aucune illusion sur son talent poétique et aimait mieux être auditeur de Rote, nous dit-il, « qu'un pauvre poète crotté ».

Bernis, qu'il consultait souvent au sujet de ses essais poétiques, ne l'encourageait guère : « S'il s'y était pris plus jeune, lui disait le cardinal, il aurait pu faire quelque chose. — Appliquez-vous, travaillez, et si vous ne faites pas bien, vous ne ferez pas très mal[1]. »

---

1. « Il (Bernis) était un peu moqueur et même brusque pour ceux avec qui il vivait familièrement », écrivait Mgr de Bayane.

Voici ce qu'écrivait Dupaty, à son retour d'un voyage qu'il fit en Italie en 1785 :

« Le cardinal de B... a l'accueil le plus facile, le commerce le plus uni. Il conte beaucoup, mais vite ; et il ne croit jamais avoir fait les mots heureux qu'il redit.

« On a dit que son esprit a baissé un peu, ou du moins qu'il a pâli ; je ne le crois pas, je pense qu'il use seulement quelquefois du privilège que donne la réputation méritée d'avoir de l'esprit ; qu'il se dispense de la peine, ou de la vanité, ou du ridicule d'en montrer, à peu près comme

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

1790-1804

La Révolution à Rome. — Exil de M. de Bayane à Florence. — Son retour à Rome. — Il y réorganise le tribunal de la Rote. — Son avis sur le Concordat. — Il est créé cardinal *in petto*. — Il est reconnu comme cardinal par le premier Consul.

M. de Bayane ne nous parle pas des huit années qu'il passa à Rome de 1790 à 1798, sinon pour déplorer les maux de la Révolution, accuser Necker de concussions, pardonner aux jacobins leurs excès, comme ministre de Dieu, et plaindre les victimes de la Terreur. Ses parents et ses amis étaient morts sur l'échafaud ou avaient été dispersés par l'exil. Son frère aîné, malgré les efforts de sa femme dévouée, avait été incarcéré à Nancy, quoique vieux et infirme. Quant à lui, il jouit d'un repos relatif pendant quelques années. Mais, après la conquête de l'Italie par Bonaparte, Bayane, prévoyant l'entrée prochaine de l'armée française à Rome, vendit sa vaisselle plate et tout ce qui lui devenait inutile, et convertit une partie de ce qu'il possédait en rente viagère sur le trésor

---

ces braves qui, après avoir fait leurs preuves, refusent souvent de se battre.

« Il paraît n'avoir aucun préjugé, et il ne montre aucune prétention : sa naissance, ses succès, son chapeau semblent n'être à ses regards que de la fortune. Il est difficile d'être plus chéri à Rome, quoique singulièrement estimé. Tout ce qui l'approche se retire content ; il est si juste ! Tout ce qui l'environne est heureux ; il est si bon ! » (*Lettres sur l'Italie,* par Dupaty, tome II, pages 87 et 88, édition 1831. Paris, chez Lebigre.)

Digitized by Google

pontifical. Cela fait, il lui resta une trentaine de mille francs disponibles avec lesquels il acheta, aux portes de Florence, en prévision de l'avenir, une petite maison de campagne, entourée d'un bois. Cette villa se nommait la villa de Sainte-Marie-le-Vieux[1]. C'est dans ce délicieux cottage, lorsqu'il fut obligé de quitter Rome, qu'il se réfugia et qu'il passa les plus beaux jours de sa vie.

Après la défaite de l'armée pontificale sur les rives du Senio, la prise de Faenza, Césène, Rimini, Pesaro, Fano, Sinigaglia et Ancône, la soumission aux armes françaises de la Marche, du duché d'Urbin, sauf la ville de ce nom, et de toute l'Ombrie, et le pillage de l'église de Lorette, Rome fut menacée : Bonaparte semblait un nouvel Attila.

Mais, grâce à la médiation du cardinal Mattei et celle d'Azara[2], ambassadeur d'Espagne à Rome, la paix fut

---

1. Testament de M. de Bayane.

2. Bayane, dans ses *Souvenirs,* se plaint beaucoup des procédés de Don Guiseppe Nicolas d'Azara, ambassadeur d'Espagne à Rome depuis 1760. Azara vint à Paris en 1798. Il était né en 1731 et mourut en 1804. Ce personnage était l'ami intime du cardinal de Bernis qui, après sa démission d'ambassadeur, le chargea des intérêts français. Il en fit son légataire universel. Azara lui succéda dans le cœur de la princesse de Santa-Croce, qui fit les honneurs de ses salons, comme elle avait fait ceux des salons du cardinal de Bernis. Bayane eut avec lui, dit-il, de nombreux démêlés qui firent grand bruit à Rome. Il lui résista. Il l'accuse d'avoir eu des relations intimes avec les meneurs de la République française et avec Bonaparte et d'avoir fait tout trembler « jusqu'à son roi qu'il forçait à faire la paix avec les Jacobins et de s'allier avec eux contre les princes de son nom ». Dans sa fureur, écrit l'abbé de Bayane, il ordonna à ses affidés d'invectiver hautement contre moi et, au lieu de me nuire, il s'éleva en ma faveur un cri si général que j'en serais encore trop vain si je ne songeais pas que c'est à l'évidente bonté de la cause que je défendais qu'on entendait rendre justice en m'élevant aux nues. Au reste, quand l'armée française entra dans Rome, je fus fort aise de

Digitized by Google

signée à Tolentino entre Pie VI et la France (19 février 1797). Le Directoire envoya comme ambassadeur auprès du pape Joseph Bonaparte en remplacement de M. Cacault, en même temps que les généraux Duphot et Scherlock « avec l'ordre de révolutionner Rome, en soulevant, à force d'argent et de promesses, la canaille contre le pape, les nobles et les prêtres, écrit M. de Bayane. » Duphot[1] fut tué à la tête de deux ou trois cents lazarones déguenillés qui se dispersèrent aussitôt. Le palais Corsini, où habitait Joseph Bonaparte, avait été violé par les troupes pontificales, après avoir été envahi par les émeutiers, et la balle qui avait frappé Duphot était partie du fusil d'un dragon du pape. — Ce meurtre regrettable rappelait celui de Basseville (28 décembre 1797). On sait qu'après la mort de Duphot, Joseph Bonaparte quitta Rome et alla à Paris demander vengeance. Le Directoire fit marcher sur Rome une petite armée commandée par le général Berthier[2] qui y entra triomphalement le

voir retourner à la France ce que j'avais fait tous mes efforts pour lui conserver, mais je me tins à l'écart de tout ce qui se fit à ce sujet, car j'aimais la France avec cette passion qu'on éprouve lorsqu'on en est éloigné, mais je n'aimais pas son gouvernement jacobin au nom duquel on fit rendre gorge à Azara avec les ménagements dus à son zèle partisan du jacobinisme. »

Azara, malgré les assertions de Bayane à son sujet, essaya cependant de faire reconnaître par Pie VI la régence de Monsieur (le comte de Provence) après la mort de Louis XVI, en 1793. Le cardinal de Bernis devint, à Rome, l'agent de Monsieur. M. de Bayane, après la mort du cardinal, lui succéda dans cette charge jusqu'à son départ pour la France.

1. Duphot, né à Lyon en 1770, était sous-officier en 1789.

2. Berthier (Alexandre), ancien compagnon d'armes de La Fayette et de Rochambeau en Amérique, colonel et major général de la garde nationale de Versailles en 1789, chef d'état-major de Bonaparte en Italie en 1796, fit la campagne d'Égypte et devint maréchal de France et prince de Neuchâtel et de Wagram ; signa, en 1814, l'acte de déchéance. Mort assassiné à Bamberg en 1815.

Digitized by Google

10 février 1798, sans avoir tiré un coup de canon, après un accord intervenu entre lui et le pape, par l'intermédiaire d'Azara.

Le pape, dit Bayane, au lieu de se défendre, envoya du pain aux soldats, des pâtés et des jambons aux officiers et du jambon à tous. Après quelques jours d'une apparente modération, on voulut forcer le pape et les cardinaux à chanter un *Te Deum* pour célébrer l'arrivée des Français. Pie VI refusa d'y assister, mais les cardinaux obéirent. Bayane, quoique fonctionnaire français, puisque la République n'avait pas répondu à l'envoi de sa démission, resta chez lui. Les démocrates romains s'agitèrent et plantèrent un arbre de liberté en face du Capitole. Mille voix s'écrièrent : Liberté, Liberté ! Cinq notaires mandés à cet effet rédigèrent l'acte par lequel le peuple romain *ressaisissait tous ses droits,* se déclarait libre et souverain, renonçait au gouvernement du pape, se constituait en république et prétendait vivre et mourir libre. Berthier fit une seconde entrée triomphale à Rome. A la porte du Peuple, on lui présenta une couronne au nom du peuple romain. Il monta au Capitole, y proclama solennellement la république romaine et appela les Romains fils des Brutus et des Scipion. « Le pape fut mal payé du vin et du jambon qu'il avait envoyés à la petite armée, qui venait, disait-elle, pour ériger un monument à Duphot et non pour changer son gouvernement ou lui faire aucun mal. » Pie VI, enfermé au Vatican, conservait un semblant de liberté. Cela ne dura pas. On fit prisonniers quelques cardinaux, et la garde suisse fut remplacée, aux portes du Vatican, par les soldats français. Berthier intima l'ordre au Saint-Père de renoncer

Digitized by Google

au pouvoir temporel. Sur son refus, on saisit, sous ses yeux, dans sa chambre et sur sa table, tout ce qui lui appartenait et on le conduisit à Sienne dans un mauvais carrosse. On le logea dans le couvent des Augustins et on lui donna pour geôliers des soldats français qu'on appela sa garde d'honneur. Un tremblement de terre ayant ébranlé ce couvent jusque dans ses fondements, on transporta Pie VI à Florence où il résida à la Chartreuse. De là, on le dirigea, quelques mois après, sur Valence. Il devait y mourir sans revoir Rome (1799).

M. de Bayane nous apprend qu'il aurait besoin des pinceaux de Callot pour décrire tout ce qui se passa dans Rome de grotesque et d'extravagant après le départ du pape. Quoique déjà assez compromis comme gentilhomme et comme prélat, l'auditeur de Rote aurait désiré accompagner le pape dans son exil.

Ce furent, avec quelques domestiques, Mgr Inico Caracciolo de Mortina, son chambellan, l'abbé Marotti, professeur de rhétorique au Collège romain et son secrétaire intime, qui eurent cet honneur.

M. de Bayane ne céda pas aux sollicitations de ses collègues, saisis de panique, et refusa de cacher l'argenterie de la Rote et sa chapelle[1], mais il brûla tous ses papiers, ce que nous regrettons, car ils auraient offert un grand intérêt.

Les jours d'exil vont commencer pour M. de Bayane[2].

---

1. Cette chapelle, très simple, existe encore et a été donnée par Mme O'Kerrins à un prêtre du diocèse de Nancy.

2. Avant la Révolution, M. de Bayane était très riche. Il touchait 70,000 livres rien que de ses abbayes. Ce qui ne l'empêcha pas de demander une pension de 20,000 livres sur les économats. Pendant

Digitized by Google

Pendant que son frère aîné, seigneur de Frouard (Lorraine), est arrêté et incarcéré, lui, devenu suspect à Rome et traité d'émigré, quoique étant resté à son poste, est insulté par ses domestiques ameutés contre lui par un subalterne qu'il a congédié et auquel la république romaine a donné une de ses meilleures sinécures. Grâce au sang-froid de M. de Bayane, tout s'apaise et ses domestiques lui demandent pardon. Il pourrait rester à Rome, en qualité de régent de la Pénitencerie, et reprendre sa charge d'auditeur de Rote, puisque cette charge est inamovible, mais l'exil du pape, la vue des excès de tout genre commis par la lie du peuple, l'élévation subite de tous les hommes tarés et les insolences grossières de cette *canailloterie*, suivant son mot expressif, l'écœurent et lui font prendre Rome en dégoût (1798).

Il congédie ses domestiques en leur faisant donner à chacun six mois de gages par la commune romaine et, se faisant passer pour le secrétaire d'un officier français qui a obtenu un congé, il se dirige vers Florence. En passant par Sienne, il demande à voir le pape prisonnier. On lui refuse cette faveur, ainsi que celle de s'entretenir avec les prélats de la suite de Pie VI. Alors il se décide à se

---

toute la Révolution, il ne cessa d'adresser des suppliques à l'Assemblée nationale, à la Législative, à la Convention, au Directoire. En marge d'une de ses lettres datée du 2 vendémiaire an V, Charles Delacroix écrit : « Je ne sais ce que c'est, je ne suis pas plus sage que l'Assemblée nationale. Demandez des renseignements au citoyen Cacault. Du reste *son poste* lui donne le moyen de se soutenir : aussi rien de pressé. » (Ministère des affaires étrangères.) Il s'agit évidemment de *son poste* à la Pénitencerie, puisque ses appointements d'auditeur de Rote avaient été supprimés. (*Le Cardinal de Bernis,* par Masson.)

Digitized by Google

fixer dans sa petite villa de Saint-Marc-le-Vieux, qu'il a achetée naguère dans les environs de Florence en prévision de l'avenir.

Là, celui que sa livrée accusait d'être un aristocrate, renonce à revêtir ses vêtements ecclésiastiques. Ruiné, dépouillé de tout ce qu'il avait laissé à Rome, apprenant que la villa qu'il possédait à Albano[1] avait été saccagée et qu'il avait été porté sur la liste des émigrés, il renonce forcément, il est vrai, mais avec philosophie, à toutes les satisfactions de l'amour-propre et du luxe. Lui, amateur du *farniente* et disciple d'Horace dont il a emporté les œuvres qu'il relit sans cesse, il se fait humble, pauvre, vit de la vie des paysans. On le voit faire son ménage, piocher, ensemencer et sarcler son petit domaine qu'il a affermé à moitié. Il va lui-même au marché, cuit ses aliments et voisine avec les cultivateurs et les vignerons des environs.

Estimé par eux, l'ancien auditeur de Rote leur rend la justice et observe qu'il est plus difficile de réconcilier deux paysans pour un cent de fagots que des seigneurs qui se disputent cent mille écus. On l'aime cependant: « Chaque jour augmente la confiance, l'amitié et le plaisir de se rendre de petits services. Plus de soucis, plus de vains souhaits. » Il n'aurait pas changé son sort pour

1. L'abbé de Bayane, avant de quitter Rome, avait fait ériger dans le jardin de sa villa d'Albano un piédestal sur lequel on lisait cette inscription :

Ludovicus XVI	Paucos juvat sola bonitas
Regum indulgentissimus	Omnibus ac sibi consulit
Infelicissimus	Amat amaturque princeps
Hæc posteros admonet.	Qui æquo ac forti regit imperio.

A. Cardinalis de Lattier Bayane p. anno 1796.

celui d'un prince, d'un ministre, encore moins d'un académicien — tous mécontents. Il passe l'hiver à Florence chez de petites gens, se faisant humble et petit comme eux. Au printemps, avec quel charme il retrouve sa villa! Là, le soir, assis sous sa tonnelle de jasmin, il admire le beau soleil toscan qui se couche au-dessus de Florence, et dont les derniers rayons se reflètent dans l'Arno. Il rêve au Dante et au Tasse. Il se rappelle alors son passé, son enfance qui s'est écoulée au sein d'une famille occupant le premier rang parmi la noblesse du Dauphiné, son adolescence et sa jeunesse, passées à Paris au milieu du monde élégant, raffiné, sous le règne de la Pompadour, sa liaison avec Voltaire et Rousseau[1], puis son premier voyage à Rome comme conclaviste, ses relations secrètes avec le duc d'Aiguillon, son entrée dans la carrière diplomatique, enfin tous les événements importants auxquels il a été mêlé à Rome et à Paris.

Alors, élevant les mains vers le Créateur, les yeux dirigés, nous dit-il, vers le palais Pitti où se débattent des ministres rongés par les soucis, il remercie Dieu d'avoir permis qu'il comprît enfin que la vanité est incompatible avec le bonheur.

Cette idylle devait bientôt finir.

Pie VI mourut à Valence, le 29 août 1799. C'était dans cette ville que, soixante ans auparavant, était né l'abbé de Bayane.

Le Conclave se réunit à Venise (mars 1800). Le devoir du régent de la Pénitencerie eût été de s'y rendre pour

1. Il déclare, dans une petite note intitulée *De l'Insouciance* et qui suit ses *Souvenirs,* qu'il fut estimé par eux, mais qu'il a ri de leurs *grossiers débats*.

Digitized by Google

y garder l'entrée d'un des tours du conclave. Mais l'argent lui manquait ; aussi écrivit-il aux cardinaux, en leur demandant de lui accorder des dispenses.

Aussitôt que Pie VII fut élu, M. de Bayane lui envoya sa démission de régent de la Pénitencerie. Connaissant sa grande expérience des affaires, le pape cependant le pria de venir à Rome rétablir le tribunal de la Rote dont il avait fait partie si longtemps et dont il s'était retiré comme doyen, après son refus de prêter serment à la Constitution civile du clergé.

Malgré les instances de son frère[1], le chevalier de Malte, qui ne l'avait pas quitté depuis trente ans, mais qui, au lendemain de la révolution romaine, avait été se fixer à Ferentino, à quinze lieues de Rome, il crut de son devoir d'accepter la mission difficile que le Saint-Père assignait à son zèle et à son dévouement. Il quitta sa villa chérie, dit adieu aux paysans ses amis et prit le chemin de Rome (1800).

L'abbé de Bayane, dès son arrivée, écrivit à ses confrères dispersés, en les invitant à venir rejoindre leur poste. Tout était désorganisé dans leur tribunal un mo-

1. Cet ancien officier de marine passa trente-neuf ans en Italie. Il y vivait simplement, vêtu comme un pauvre. Son plaisir était de soutenir des artistes dans le besoin. Les deux frères s'adoraient. Avant la Révolution, le chevalier de Bayane possédait de 11,000 à 12,000 fr. de rente. Il fut ruiné. Ayant été insulté, dépouillé de ses habits par des soldats polonais au service de France, sur la place publique de Ferentino, il quitta cette ville et retourna à Rome.

M^me^ O'Kerrins-Hyde possède une jolie miniature du chevalier de Bayane. Elle possède également celle du cardinal en robe rouge et en étole. Ses traits sont réguliers, accentués et expressifs et dénotent un esprit fin, caustique et observateur. Il est maigre, déjà vieux et sa figure respire un grand air de distinction.

Digitized by Google

ment supprimé. Plusieurs employés subalternes et un grand nombre d'avocats et de procureurs attachés à la Rote avaient embrassé les idées nouvelles.

Après avoir tout remis en ordre, Mgr de Bayane alla trouver Pie VII et lui offrit de nouveau sa démission. Au cours de cette audience, le Saint-Père lui demanda ce qu'il pensait de sa négociation avec le premier Consul. Il s'agissait du concordat intervenu entre Bonaparte et le Saint-Siège (1801). Bayane lui répondit qu'il en croyait la conclusion nécessaire pour l'extinction du schisme. Il fallait, suivant lui, que le pape se fît « une manche bien large et prête à sacrifier la discipline, même générale, à la conservation de l'unité de la foi ».

« On ne peut pas, dit-il au Saint-Père, biaiser sur les articles de la foi, et le premier Consul, s'il n'est pas un imprudent, ne voudra pas y toucher. Pour la discipline, toute résistance serait bien dangereuse avec celui qui peut d'un mot qu'il dirait à son ministre de la guerre envahir en huit jours vos États de Rome. »

On voit que l'abbé de Bayane était opportuniste et était d'avis qu'il fallait céder à la force. La sincérité de ses avis ne déplut pas au pape. Loin de là. — Il lui annonça *ex abrupto* qu'il venait de le nommer cardinal *in petto*[1]. Le prélat romain ne montra aucune joie à cette nou-

---

1. *In petto* veut dire secrètement. Le Saint-Père a parfois des raisons personnelles, administratives ou politiques de conserver plus longtemps dans telle ou telle charge, incompatible avec le cardinalat, un personnage qu'il juge digne de la pourpre. Sa Sainteté déclare alors au Consistoire qu'il crée un cardinal dont il taira jusqu'à nouvel ordre le nom mis sous scellés dans ses archives particulières.

Si, dans un Consistoire subséquent, le pape juge le moment venu de proclamer la nomination restée secrète, le nouveau cardinal prend rang

Digitized by Google

velle. Les épreuves de l'exil, les réflexions, l'âge, surtout, avaient, prétend-il, banni de son âme toute ambition.

Il voulut refuser un si grand honneur. Son frère le lui conseillait, semblant prévoir l'immense responsabilité que l'élévation subite de l'abbé allait lui faire encourir sous peu.

Les instances de Pie VII vinrent à bout de l'humilité de Bayane qui ne persévéra pas dans son abnégation et dans son dédain des grandeurs. Ce qui l'effrayait à cette heure, c'était sa pauvreté relative. On lui avait rendu, il est vrai, tout ce qui ne lui avait pas été confisqué, mais il devait rester le plus pauvre des cardinaux.

Pour se consoler il pensa qu'on pouvait être aussi heureux avec le chapeau rouge qu'avec les guêtres du villageois.

Bientôt le premier Consul confirma la nomination faite par le pape et lui alloua un traitement de 30,000 fr. (9 août 1802). Bayane attendit deux ans le paiement de cette somme, ce qui le força à réduire son train. En 1804, le cardinal Fesch, cet ancien fournisseur des armées, qui, après une vie accidentée, s'était rappelé tout à coup qu'il avait été archidiacre d'Ajaccio, était entré au séminaire de Saint-Sulpice, sous la direction de l'abbé Emmery, et avait été, au lendemain du concordat, bombardé

---

parmi ses collègues du jour de sa création *in petto,* ayant le pas et le droit d'ancienneté sur toutes les Éminences créées depuis.

Si le Souverain-Pontife meurt avant d'avoir proclamé les nominations cardinalices ainsi réservées, un des premiers actes du Sacré-Collège est l'ouverture des plis qui les contiennent et leur promulgation avec les avantages précités. Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. le chanoine Lapérinne d'Hautpoul, secrétaire de M^gr^ Mourey, actuellement auditeur de Rote pour la France.

Digitized by Google

cardinal par Bonaparte, son neveu, arriva à Rome en qualité d'ambassadeur.

Pie VII était revenu de Paris où il avait sacré Napoléon.

Malgré ses allures hautaines, il paraît que le cardinal Fesch plut au cardinal de Bayane, qui avait été lui rappeler la promesse de l'Empereur. Il lui trouva de l'esprit, de la courtoisie et du naturel. Nous ne sommes pas étonné de ce jugement flatteur porté par le nouveau cardinal sur son collègue dont il sollicitait, dit-il, d'une façon pleine de réserve, l'intervention : le traitement promis arriva courrier par courrier.

Ici s'arrêtent les *Souvenirs* du cardinal de Bayane.

Malheureusement, son récit se termine au moment même où il va prendre une part active aux démêlés de Napoléon avec le Saint-Siège et servir d'intermédiaire entre l'Empereur et Pie VII.

Des documents inédits, quelques ouvrages et, surtout, le livre de M. le comte d'Haussonville : *l'Église romaine et le premier Empire,* nous ont permis de continuer la biographie du cardinal de Bayane.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

1805-1818

Mission du cardinal de Bayane à Paris. — Il est rappelé à Rome. — Napoléon l'envoie à Savone. — Sa mission Fontainebleau. — Il est nommé sénateur. — Il est créé pair de France par Louis XVIII. — Sa défection aux Cent-Jours. — Il rentre en grâce auprès de Louis XVIII. — Sa mort.

Voyant échouer ses projets de descente en Angleterre, Napoléon retourna ses armes contre l'Allemagne. Couronné à Milan, où il plaça sur son front la couronne de fer, il rêva dès lors de devenir *l'empereur de Rome.* Après le traité d'Ulm, la victoire d'Austerlitz et le traité de Presbourg, il se trouva maître de Venise, de Trieste et du royaume de Naples. L'enclave des États pontificaux le gênait dans ses mouvements. Envahir le royaume du pape, sans prétexte, aurait pu sembler odieux à l'Europe. Afin d'arriver à ses fins, celui qui se disait le successeur de Charlemagne résolut d'amener Pie VII, par ses exigences et ses récriminations, à une cession du territoire pontifical. Le Saint-Père protesta hautement, par la voix de Consalvi, son secrétaire d'État, contre les injonctions incessantes et souvent injurieuses de Napoléon, qui donna l'ordre à Gouvion-Saint-Cyr de s'emparer d'Ancône (6 novembre 1805).

Le cardinal Fesch jura le renversement de Consalvi et rêva même, dit-on, de le remplacer. Bientôt Napoléon exigea du Saint-Père qu'il expulsât de ses États les Russes,

Digitized by Google

les Suédois et les Anglais et leur interdît l'entrée de ses ports (2 mars 1806). Pie VII consulta les cardinaux en consistoire secret. Un seul, nous apprend Consalvi dans ses *Mémoires,* fut d'avis d'aquiescer aux désirs exprimés par l'Empereur. Ce fut Bayane.

En se séparant ainsi de ses collègues, l'ancien auditeur de Rote songeait-il à se ménager la reconnaissance de l'Empereur ? En tout cas, ce que nous pouvons affirmer, Bayane craignait qu'un refus de la part du Saint-Père n'amenât de funestes résultats. Deux cardinaux finirent par émettre la même opinion. Le cardinal Fesch fut rappelé en France et Consalvi démissionna. Le cardinal Casoni lui succéda.

Napoléon, poursuivi par cette pensée qui l'obsédait, de faire du pape un évêque de Rome, donna Bénévent à Talleyrand, Ponte-Corvo à Bernadotte ; les Deux-Siciles échurent à son frère Joseph qui secoua la suzeraineté séculaire du pape. Lucques et Piombino furent attribués à Bacciochi. Le passage continuel des troupes françaises ruinait le trésor pontifical auquel Napoléon venait d'enlever une partie de ses revenus. Le désir formel exprimé par l'Empereur était que Pie VII consentît à faire partie de l'alliance fédérative organisée contre les ennemis de l'empire, s'il ne voulait perdre ses États. N'ayant pu le fasciner ni par ses flatteries ni par l'éclat de sa puissance, il usa de menaces envers lui (juillet 1806). Un ultimatum est envoyé à Rome. Il est expressément ordonné au Saint-Père de fermer ses ports aux Anglais. Il ne peut y consentir. La guerre déclarée par Napoléon à la Prusse le distrait pendant quelque temps de ses projets de vengeance contre celui qu'il persiste à appeler *son meilleur*

Digitized by Google

ami et qui, dans ses lettres réitérées, essaie d'attendrir l'aigle ravisseur. M. Alquier avait remplacé le cardinal Fesch à Rome. Après la paix de Tilsitt, la colère de Napoléon éclate. Le Saint-Père consent à fermer ses ports aux Anglais, mais il refuse de se déclarer l'ennemi des puissances catholiques de l'Europe en guerre avec la France. Les exigences de Napoléon, interprétées par M. de Champagny, qui succéda à Talleyrand, s'accentuèrent jusqu'à vouloir faire des États pontificaux une province française et obliger le Saint-Père à ne jamais protester contre les libertés gallicanes. Afin d'intimider Pie VII, il confisqua quelques villes de ses États. Enfin, il lui fit demander de lui envoyer un légat à Paris. Le Souverain-Pontife proposa le cardinal Litta. — Mais ce cardinal ne fut pas agréé par l'Empereur, qui exigea l'envoi du cardinal de Bayane, « le seul qui de tous les membres du Sacré-Collège avait toujours été d'avis de donner satisfaction en tout à l'empereur ». De son côté, le pape, dit M. d'Haussonville, avait en somme toute confiance dans l'honnêteté du cardinal de Bayane, fort dévoué, il est vrai, à l'Empereur, très porté à toute condescendance envers lui, mais incapable d'enfreindre les instructions qui lui seraient données[1]. Le cardinal de Bayane partit pour Paris en qualité de légat (29 septembre 1807)[2]. Il était autorisé à faire toutes les concessions compatibles avec la conscience du Saint-Père et il était

1. *L'Empire et la Papauté,* par M. le comte d'Haussonville, t. II, p. 340 et 341. Dépêches du cardinal de Bayane au cardinal Casoni, 31 octobre et 1er novembre 1807.

2. Les commissions délivrées au cardinal de Bayane par S. S. Pie VII ont datées du 19 septembre et du 22 octobre 1807 (Archives Bayane).

Digitized by Google

chargé par celui-ci d'inviter l'Empereur à venir à Rome et à accepter l'hospitalité du Vatican.

C'était répondre généreusement et noblement aux injures du nouveau César qui prétendait, dans une lettre adressée au prince Eugène, *faire ses affaires sans pape*[1].

A peine arrivé à Turin, le cardinal de Bayane apprit qu'un accommodement du pape avec l'Empereur n'était plus à espérer, si Pie VII ne consentait pas d'avance à une accession complète à la politique française. Le prince Eugène fit venir Bayane à Milan (20 octobre 1807) et lui demanda s'il avait reçu des pouvoirs illimités du Saint-Père[2]. Bayane répondit qu'il n'était pas autorisé à consentir à tout ce qu'on lui demandait et il expédia un courrier à Rome pour y demander de nouvelles instructions. Entre temps, Pie VII, apprenant les dernières exigences de l'Empereur et l'occupation par les troupes françaises des provinces de Macerata, Fermo et d'Urbin, voulut rappeler M. de Bayane, mais il était trop tard (9 novembre 1807)[3]. Le cardinal venait d'arriver à Paris et avait déjà eu une conférence avec M. de Champagny qui lui avait lu un projet de traité élaboré par Napoléon. Le refus de signer ce traité devait entraîner

---

1. V. *Lettre de Napoléon au prince Eugène,* Dresde, 2 juillet 1807. Cette lettre fut envoyée au pape par le prince Eugène.

2. « Pouvez-vous, lui dit-il, me donner votre parole de cardinal que vous avez reçu des pouvoirs illimités pour conclure le traité proposé dans la dernière note de M. de Champagny, car, autrement, il serait inutile de poursuivre votre voyage, et l'Empereur ferait prendre possession des provinces d'Urbin, de la Marche, de Macerata et d'Ancône? » (*Mémoires du cardinal Pacca,* t. I, p. 47.)

3. V. la lettre du pape au cardinal de Bayane, datée du 9 novembre 1807. Elle est reproduite par le cardinal Pacca dans ses *Mémoires.*

Digitized by Google

l'occupation de tous les États pontificaux et de Rome elle-même.

Sollicité par l'ambassadeur de France, Pie VII autorisa son légat à continuer les négociations. D'accord avec le cardinal Fesch, Bayane envoya à Rome le projet de traité qu'on lui avait soumis. Les exigences contenues dans ce projet étaient si révoltantes que le Saint-Père manifesta une grande irritation et se déclara las de toutes concessions. Le cardinal de Bayane fut rappelé (2 décembre 1807), mais il n'était pas encore de retour à Rome au mois d'octobre 1808. Les événements se précipitaient. Le 2 février 1808, l'armée française, commandée par le général Miollis, fit son entrée à Rome par la porte Saint-Ange, et les États pontificaux furent réunis à la France. Trois ans plus tard, le fils de Napoléon reçut le titre de roi de Rome, qui ne lui porta pas bonheur.

Usant de ses armes spirituelles, le pape excommunia Napoléon.

Le voyage du cardinal de Bayane lui avait coûté la somme de 7,200 écus, dépense dont il rendit compte au trésorier du Saint-Père. Il avait déboursé 796 écus pour aller de Milan à Turin. A Milan, ses dépenses, du 4 au 20 octobre 1807, s'élevèrent à 448 écus. Enfin, son voyage de Milan à Fontainebleau lui coûta 699 écus et celui de Fontainebleau à Paris 56 écus 20 deniers, sans compter ses menues dépenses et celles de son courrier Lirio qui, « étant chargé des autres » déboursa la somme de 62 écus 40 deniers. — A Paris, M. de Bayane se fit confectionner deux livrées nobles « avec manteaux et chapeaux de gala pour la somme de 233 écus. Au cours de son long voyage, le carrosse du cardinal se brisa plus d'une fois. Il fut

Digitized by Google

obligé d'en acheter un autre pour la somme de 771 écus 20 deniers, mais il eut soin de ramener l'ancien à Rome où il espérait pouvoir le revendre 600 écus. Homme consciencieux, il défalqua cette somme de la somme totale de ses dépenses, ce qui réduisit les frais de sa mission diplomatique à 6,600 écus. L'avocat Isola, Mgr Della Genga et Don Juan Pongo l'avaient acccompagné à Paris. Le trésorier de la cour pontificale soumit à Pie VII le compte des dépenses faites par le cardinal de Bayane, et le Saint-Père l'approuva « dans toutes ses parties[1] ».

Bientôt après, Pie VII fut arrêté par le général Radet et conduit à Grenoble sous escorte et de là à Savone où il fut incarcéré au palais épiscopal[2]. Tous les cardinaux français qui se trouvaient à Rome reçurent l'ordre de venir se fixer à Paris (29 novembre 1809).

Napoléon persista dans ses exigences envers le pape prisonnier et convoqua un concile national sous la présidence du cardinal Fesch. On sait que la majorité des évêques français réunis approuvèrent les demandes formulées par l'Empereur[3].

---

1. Notes manuscrites du cardinal de Bayane. Lettre du trésorier de la cour pontificale au cardinal de Bayane.

2. Voici ce que le cardinal de Bayane dit de Pie VII dans ses *Souvenirs :* « J'ai aimé Pie VI, j'aime beaucoup Pie VII. Je ne dois rien à Pie VI ; je dois beaucoup de reconnaissance à Pie VII. Fidèle au vrai, je dirai ses fautes, suite d'un singulier mélange de fermeté et d'irrésolution. Est-ce l'esprit qui lui manque ? Non assurément. Est-ce le jugement ? Encore moins. Quel est le mot de l'énigme ? Je ne l'ai point trouvé. Les hommes quelquefois sont inexplicables. Ce qui est bien certain, c'est qu'il possède au suprême degré les deux grandes vertus des souverains, l'équité et la bonté, sans que cette bonté, quoiqu'elle soit grande, porte altération à la justice. »

3. Ils avaient été triés sur le volet, dit le cardinal Pacca dans ses *Mémoires*.

Digitized by Google

Il s'agissait d'enlever au Souverain-Pontife sa puissance temporelle et de permettre aux évêques nommés par Napoléon d'exercer leurs pouvoirs spirituels si dans les six mois qui devaient suivre leur nomination ils n'avaient pas reçu l'institution canonique. Le métropolitain aurait eu alors le droit de la conférer, se substituant ainsi au Saint-Père. Napoléon réussit à faire promettre au pape son approbation des décrets promulgués par le Concile national.

Le pape céda quant à l'institution canonique des évêques. On ne lui parlait pas encore du désir qu'avait l'Empereur de le voir renoncer au pouvoir temporel.

Mais il fallait maintenant, après avoir pressenti les intentions du Saint-Père, obtenir de lui l'approbation officielle des décrets du Concile national.

Cinq cardinaux accompagnèrent les évêques délégués à cet effet par le Concile, avec mission de former le conseil du pape. — Ces cinq cardinaux, qui offrirent spontanément leur intervention, furent Joseph Doria[1], A. Dugnani[2], Aurèle Roverella, Fabrice Ruffo[3] et de Bayane, auxquels s'adjoignit Mgr Bertazzoli, archevêque d'Édesse, camérier secret de Sa Sainteté.

Bayane était à la dévotion de l'Empereur et possédait, de préférence à tout autre, la confiance du Souverain-Pontife à cause de ses capacités et de sa franchise; mais

---

1. Successeur de Giraud, comme nonce à Paris; abbé de Gorze après la mort de Giraud. Cette abbaye rapportait 75,000 livres de rentes, obérées de 15,000 livres de pension.

2. Nonce à Paris en 1789.

3. Trésorier de la chambre pontificale, ancien ministre de la guerre et de la marine.

Digitized by Google

sa surdité l'empêchait de prendre part à toute discussion publique, et il ne pouvait s'entretenir avec le Saint-Père qu'en tête-à-tête. « Pour celui-là, écrit M. de Barral, archevêque de Tours, à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, le 4 septembre 1811, nous n'avons plus besoin de le catéchiser, il est à nous. Il pense juste, il connaît à la fois le terrain de Paris et de Savone. Il sera très utile. Il a une façon de penser tout à fait libérale et gallicane[1]. »

Bayane arriva à Savone le 19 août 1811 avec ses collègues. M. de Chabrol, préfet de Montenotte et geôlier de Pie VII, le jugea immédiatement. Il savait que ce prince de l'Église avait toujours déconseillé les *mesures violentes* et était d'avis que le pape adoptât les délibérations du Concile national. Dès son arrivée à Savone, Bayane entraîna dans son parti M^gr^ Bertazzoli et émut le pape par ses larmes en lui remettant les délibérations du Concile[2]. Après ses premières entrevues avec le Saint-Père, le cardinal de Bayane écrivit au ministre des cultes. Il espérait, disait-il, que le pape consentirait à étendre les décrets du Concile[3] à tous les évêchés de l'empire et de l'Italie. Il espérait également que ses collègues, après

---

1. Voici le jugement porté par le cardinal Pacca sur le cardinal de Bayane : « De Bayane, déjà octogénaire (il le vieillit), influencé par les évêques courtisans de son pays, était à la dévotion du Gouvernement. Il servit d'intermédiaire entre les évêques délégués à Savone et le Saint-Père. »

2. Le comte de Chabrol au ministre des cultes, 30 août 1811.

3. Le cardinal de Bayane au ministre des cultes, 5 septembre 1811. « Ils (les cardinaux romains) ne croient plus être au monde s'ils sont hors des murs de Rome et le pape, qui a aussi sa bonne part de ce sentiment, pourra bien se prêter à leurs instances et faire tout ce que voudra l'Empereur pour revoir la *Cara Roma*. »

Digitized by Google

la confirmation des décrets, feraient leurs efforts pour déterminer le pape à demander la permission de retourner à Rome, moyennant la renonciation au pouvoir temporel[1]. Pie VII ne voulut point céder sur ce point, mais les cardinaux réussirent en partie dans leur mission. Le pape, à force d'insistances, rédigea un bref approbatif des cinq articles des décrets du Concile national (11 septembre 1811).

On sait que Napoléon n'approuva pas le bref du pape et s'opposa à sa publication[2]. Il voulait l'institution canonique des évêques de l'empire immédiate et sans exception. Le pape envoya aussitôt les bulles aux évêques nommés. L'Empereur, de plus en plus courroucé, exigea que les décrets du Concile fussent applicables aux évêques des États pontificaux. Pie VII, privé de ses conseillers et de toute liberté, ne put se résoudre à acquiescer aux désirs de Napoléon, malgré l'insistance des évêques de France et des cardinaux envoyés à Savone (16 novembre 1811). Bayane s'excusa auprès du ministre des

---

1. Le cardinal de Bayane au ministre des cultes, Savone, 5 septembre 1811. Voici ce qu'écrivait M. de Barral à cette date : « Parmi les cardinaux, le cardinal de Bayane est celui en qui le pape a le plus de confiance, soit sous le rapport de la capacité, soit sous celui de la franchise et de la vérité. Il a dans l'esprit du pape une réputation théologique, et en effet, il a infiniment d'instruction avec des formes aimables et engageantes. Le pape se souvient de plus qu'il a employé ce cardinal dans des opérations épineuses, où il ne partageait pas les sentiments qu'on le chargeait de faire valoir et où néanmoins il a suivi religieusement ses instructions, tout en en représentant les inconvénients et les dangers. Comme les résultats ont justifié les façons de penser du cardinal, on ne l'a pas oublié et on n'est que plus disposé à prendre confiance en lui...... » (L'Archevêque de Tours au ministre des cultes, Savone, 5 septembre 1811.)

2. V. Lettre de l'Empereur au ministre des cultes. Flessingue, 28 septembre 1811.

Digitized by Google

cultes de son impuissance[1]. Il avait perdu tout crédit auprès du pape, malgré les éloges que lui décernait M. de Chabrol, louant son tact habile et *son grand attachement des convenances* et affirmant qu'il agissait en *cardinal et en bon Français*[2].

Vers le 17 novembre 1811, Pie VII remit aux cinq cardinaux présents à Savone une réponse à la note qui lui avait été communiquée le 10 novembre par la délégation du clergé. Dans sa réponse, le Saint-Père déclarait qu'il ne pouvait s'engager à l'extension du bref qu'il venait de publier qu'avec l'assistance de conseillers plus nombreux et de quelques secrétaires capables de dresser *un mémoire de représentations*[3].

Malgré son dévouement, Bayane fut désavoué par l'Empereur, ainsi que ses collègues. En vain insistèrent-ils de nouveau auprès du pape et le menacèrent-ils d'une rupture, la conscience du Saint-Père, un moment

1. Voir Lettres du cardinal de Bayane au ministre des cultes, 17 et 23 novembre 1811.

2. Voir, au sujet des démêlés de Pie VII avec Napoléon, les *Mémoires du Prince de Talleyrand,* t. II, p. 50-125.

3. Le 23 novembre 1811, Bayane écrivit au ministre des cultes pour lui apprendre que la réponse du pape à la note des députés du Concile, en date du 10 novembre, n'avait été inspirée ni par lui ni par ses collègues. Il certifiait qu'ils avaient tout fait pour engager le Saint-Père à l'extension du bref à tous les évêchés : « Si nous n'avons pas réussi, il faut s'en prendre à notre peu de crédit et, pour ce qui me concerne, à la nullité du mien depuis que le bref du pape est expédié et que la lettre du pape (à Napoléon) est restée sans réponse, car je suis trop sincère pour ne *pas avouer mes fautes*. Je m'étais trop pressé de croire et de faire espérer à S. S. qu'Elle aurait une réponse obligeante et des marques utiles à l'Eglise et à Elle de la satisfaction de l'Empereur. Au reste, le crédit que j'ai perdu par cette faute était trop peu de chose pour être à regretter. »

Digitized by Google

assoupie, se réveilla (décembre 1811)[1]. De guerre lasse, les cardinaux reprirent le chemin de Paris au mois de février 1812.

Au mois de juin 1812, Pie VII fut conduit à Fontainebleau.

De retour à Paris, après la retraite de Russie, Napoléon voulut arracher au Saint-Père les concessions que, depuis longtemps, il espérait devoir être le résultat de ses obsessions. Il lui envoya en conséquence Mgr Duvoisin, évêque de Nantes, l'archevêque de Tours, les évêques de Trèves et d'Évreux, les cardinaux de Bayane, Dugnani et Ruffo, ainsi que Mgr Bertazzoli. C'est alors qu'eut lieu la lutte lamentable à laquelle Pie VII, épuisé moralement et physiquement, privé de ses conseils, succomba. Qu'exigeait-on de lui? Son adhésion formelle aux demandes formulées, au nom de l'Empereur, par les évêques et les cardinaux envoyés à Savone en 1811.

Le Saint-Père signa à son corps défendant le traité préparé d'avance que l'histoire a appelé le Concordat de Fontainebleau (25 janvier 1813). Le lendemain de la signature de ce concordat, M. de Bayane fut nommé sénateur. Il avait été créé officier de la Légion d'honneur en 1806, ce qui ne l'empêcha pas de voter la déchéance de l'Empereur en 1814.

Louis XVIII le nomma pair de France, le 1er juin 1815[2].

1. Le 26 janvier 1812, le cardinal de Bayane écrit au ministre des cultes pour lui faire part de son découragement et lui apprendre que le pape se refuse à dépasser les concessions qu'il a faites, alléguant qu'aller plus loin serait sembler vouloir acheter sa liberté. (Lettre citée par M. d'Haussonville.)

2. Il fut invité, le 4 octobre 1815, à assister à la messe du Saint-

Digitized by Google

Aux Cent-Jours, Bayane sembla abandonner momentanément la cause de Louis XVIII dont il avait été, pendant l'émigration, l'agent à Rome, après la mort du cardinal de Bernis, et sans l'autorisation duquel il n'avait pas voulu accepter le chapeau de cardinal. Il assista à la messe dite du Champ-de-Mai, célébrée par M. de Barral, archevêque de Tours, après le retour de l'île d'Elbe, en 1815. Louis XVIII, de nouveau installé sur son trône, lui pardonna cette inconséquence et lui rendit son titre de pair de France. En 1816, il fut fait grand-officier de la Légion d'honneur. — Le cardinal de Bayane se récusa lors du procès de Ney, en compagnie de tous les pairs ecclésiastiques. Depuis longtemps infirme, entièrement sourd et presque aveugle, il mourut à Paris le 26 juillet 1818, après avoir reçu le brevet de duc[1]. Il était âgé de 79 ans.

Esprit, à Notre-Dame, le vendredi 6 octobre, et à la séance d'ouverture des deux Chambres qui eut lieu le lendemain samedi 7 octobre. — Le cardinal de Bayane demeurait à cette époque, à Paris, au n° 25 de la rue Saint-Guillaume, dans le faubourg Saint-Germain. (Archives Lattier-Bayane.)

1. Devenu infirme et sourd, M. de Bayane demanda à Louis XVIII la survivance de sa pairie pour M. de Rochefort, son neveu par alliance, et ses descendants (Archives Lattier de Bayane.) : « Sire, déjà comblé des bontés de Votre Majesté qui, pendant sa régence, daigna me permettre d'accepter le chapeau de Cardinal, et qui m'a rétabli au nombre des pairs dont Bonaparte m'avait rayé pour avoir voté sa déchéance, j'implore ses mêmes bontés en attendant la grâce que M. de Rochefort, mari de ma nièce, et leurs descendants me succèdent dans la pairie. Si j'ose, Sire, vous en supplier par écrit, c'est que l'âge m'a rendu trop sourd et trop incommode pour aller à vos pieds vous en supplier de vive voix.

Je suis avec le plus profond respect, Sire,

de V. M.

Très humble, très obéissant, très fidèle serviteur.

Le C. de L. B.

(*Autographe sans date. — Archives Bayane.*)

On l'enterra au cimetière du Père-Lachaise. Le comte Lemercier prononça son éloge à la Chambre des Pairs.

Par un testament déposé entre les mains de Me Irutas, notaire à Paris, et ouvert devant le tribunal civil de la Seine, le 22 juillet 1818, dont copie fut déposée, le 12 novembre de la même année, dans l'étude de Me Nicolas Fratocchi, citoyen romain, notaire public du collège de la Curie Capitoline au siège, à Rome, le cardinal de Bayane laissa pour son héritière universelle usufruitière Adrienne-Joséphine-Élisabeth de la Porte, fille de M. de la Porte, conseiller au Parlement de Grenoble, veuve du marquis de Lattier de Bayane, son frère, et pour son héritière universelle et nue propriétaire la comtesse Catherine-Joséphine de Lattier de Rochefort, sa nièce.

Le rôle peu louable que joua le cardinal de Bayane à Savone et à Fontainebleau, auprès de Pie VII, ne le brouilla pas avec le Saint-Père. Avant sa mort, il en reçut plusieurs brefs.

Dans le premier, en date du 6 janvier 1816, le Saint-Père lui envoie sa bénédiction: « *Jucundissimum nobis accidit officium, quo imminentibus Salvatoris nostri natalibus perfunctus erga nos es.* »

Dans le second, en date du 8 janvier 1817, il lui envoie encore sa bénédiction en échange des vœux de bonne année que lui avait adressés le cardinal de Bayane.

Dans le troisième, en date du 6 janvier 1818, même accusé de réception et même bénédiction.

Dans un bref daté du 4 août 1817, Pie VII avait recommandé au cardinal de Bayane, son cher fils, Constantin Patrizi, son camérier secret, qui venait à Paris apporter la barrette à César-Guillaume de la Luzerne.

Digitized by Google

Le 6 août 1817, le Saint-Père annonçait au cardinal de Bayane la promotion au cardinalat de Alexandre-Angélique de Talleyrand de Périgord, ancien archevêque de Reims, auquel Auguste Brancadar, son camérier, devait apporter la barrette.

Les héritiers du cardinal de Bayane ne laissèrent aucune postérité. — Sa nièce n'eut qu'un fils, mort jeune.

Le cardinal de Bayane avait trois sœurs, toutes trois religieuses au monastère de la Visitation, à Grenoble. L'une d'elles, Eulalie de Lattier de Bayane, lors de la Révolution, se réfugia au monastère de Saint-François-de-Sales, à Naples. Elle écrivit, le 9 juillet 1804, à la comtesse Amédée de Rochefort[1], née de Bayane, qui lui servait une pension. Dans sa lettre, où elle se plaint de la pénurie de ses ressources, elle demande à sa nièce un secours de 25 louis. Son frère le cardinal, disait-elle, pourvoyait à ses plus pressantes nécessités[2].

---

1. Amédée de Rochefort d'Ailly, époux de M[lle] de Bayane, était le fils de Jean-Amédée-Honoré de Rochefort, comte d'Ailly, et de Jeanne-Louise Pavée. Il était né à Paris, le 21 septembre 1773. Son père fut fait maréchal de camp le 7 mars 1788. Il vivait encore en 1793.

2. Archives Bayane. Une partie de ces archives se trouvent à la Bibliothèque municipale de Verdun.

Digitized by Google

APPENDICE

I

BREVET DE PENSION SUR L'ABBAYE DE SAINT-NICOLAS-BLANCHELANDE EN FAVEUR DU S^r^ LATTIER DE BAYANE.

Aujourd'huy trentième du mois de novembre 1766, le Roy étant à Versailles, voulant favorablement traiter led. s^r^ Alphonse-Hubert de Lattier de Bayanne, prêtre du diocèse de Valence et grand-vicaire de Blanchelande, ordre de Prémontré, diocèse de Coutances, qu'elle vient d'accorder au s^r^ Ange-François de Talaru de Chalmazel, évêque de Coutances, de la somme de *dix-huit cent livres* de pension annuelle et viagère, laquelle elle veut lui être dorénavant payée et délivrée franche et quitte de toutes charges et impositions ordinaires et extraordinaires du clergé, tant par led. s^r^ de Talaru de Chalmazel que par ceux qui posséderont après lui lad. Abbaye. Veut encore et ordonne Sa Majesté qu'advenant le décès dudit sieur de Talaru de Chalmazel ou dans le cas où il viendrait à se démettre de lad. Abbaye, lad. pension de dix-huit cent livres continue d'être payée aud. sieur de Bayanne franche et quitte de toute retenue par les successeurs en lad. Abbaye; m'ayant Sa Majesté commandé d'en expédier le présent brevet, qu'elle a, pour assurance de sa volonté, signé de sa main et fait contresigner par moi ministre et secrétaire d'État et de ses commandements et de ses finances.

LOUIS.

PHÉLIPPEAUX.

II

BREVET DE PERMISSION AU S^r^ ABBÉ DE BAYANE.

Aujourd'huy seize février mil sept cent soixante-neuf, le Roy étant à Versailles, ayant égard à la très humble supplication que lui a fait faire le s^r^ abbé de Bayane, grand-vicaire du diocèse de

Digitized by Google

Coutances, de lui permettre d'aller à Rome, Sa Majesté lui a accordé à cet effet le tems d'une année à compter de ce jourd'huy, pendant lequel elle l'a relevé de la rigueur de ses Ordonnances à la charge par led. s[r] abbé de Bayane d'obtenir un bref de la cour de Rome, partant qu'en cas il vint à y décéder pendant led. tems, le droit que Sa Majesté aura sur les bénéfices qu'il possédera pour lors sera conservé, m'ayant au moyen de ce commandé de lui en expédier le présent Brevet que Sa Majesté a pour assurance de sa volonté signé de sa main, et fait contresigner par moi Conseiller d'État et de ses commandemens et finances.

LOUIS.

Le Duc de Choiseul.

III

A NOS SEIGNEURS DU PARLEMENT.

Supplie humblement Messire Alphonse-Hubert de Lattier de Bayanne qu'ayant été nommé au prieuré en commande ou abbaye de S[t] Guilhem le Désert, ordre de S[t] Benoît, au diocèse de Lodève, dont était pourvu cy-devant M[e] Prouvarède, mort paisible possesseur d'icelle, il aurait obtenu des Bulles de la cour de Rome pour led. bénéfice les calendes d'octobre de la présente année. Et comme il importe au supp[t] pour pouvoir jouir de l'effet du contenu auxd. bulles, d'en poursuivre l'authorisation en la cour, Ce considéré, plaira de Vos grâces Nosseigneurs authoriser lesdittes signatures de cour de Rome, Ce faisant, déclarer entendre empêcher que le supp[t] prenne possession dudit prieuré aux formes ordinaires et jouisse de l'effet contenu en icelles suivant leur forme et teneur; auquel effet la présente sera montrée à Monsieur le procureur général pour y donner ses conclusions et feres bien.

Barada.

Sur le repli :

Le procureur général, vu la présente requeste et Bulles de cour de Rome y jointes, conclue n'empescher que les fins soient adjugées au supp[t] le 21 décembre 1770.

Lecomte.

Digitized by Google

IV

Nous lisons dans les *Mémoires du cardinal Maury,* qui viennent de paraître, tome I, page 383 :

« Mgr de Bayane, doyen de la Rote, retiré à Florence, est du très petit nombre des prélats qui ne sont pas encore venus faire leur cour à pape.

« On murmure tout bas qu'il veut donner sa démission, ce qui cause peut-être quelque embarras à Votre Majesté (Louis XVIII) pour le remplacer convenablement. Je le verrai sans doute en passant par Florence et je saurai avec certitude quels sont ses sentiments.

« La plus rigoureuse décence exige qu'un auditeur de Rote jouisse de 10,000 livres de rente.

« Cette place ne mène à rien un Français à Rome et le décanat cesse d'être cardinaliste sur la tête d'un étranger. »

(Lettre de Maury à Monsieur (Louis XVIII), Venise, 5 avril 1800.)

A cette date, Pie VII venait d'être élu pape à Venise. Dans ses *Souvenirs,* Mgr de Bayane prétend qu'il n'alla pas lui rendre ses hommages faute d'argent.

V

Nous trouvons dans les *Mémoires du cardinal Maury* des renseignements précieux sur la remise du chapeau de cardinal à l'abbé de Bayane, qui avait pour concurrent Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, protégé par Louis XVIII et le cardinal Maury, son représentant près du Saint-Père. A la fin de l'année 1800, Maury faisait tous ses efforts pour faire nommer Mgr de Talleyrand, au moins cardinal *in petto.* Mais Pie VII ne voulut rien promettre. « L'abbé de Bayane avait presque la promesse positive d'être cardinal. » Malgré la modestie dont ce dernier prétend avoir fait preuve à cette époque, Maury assure, dans ses *Mémoires,* que le grand argument dont se servait Bayane pour obtenir la pourpre était que les doyens de la Rote l'obtenaient toujours lors d'une promotion générale.

Digitized by Google

Maury allègue qu'il n'y a pas d'exemple de ce fait quand le doyen de la Rote est né Français et il donne pour exemple le prédécesseur de Bayane au décanat de la Rote, l'abbé de Canilliac, doyen de la Rote pendant 12 ans. « Du reste, ajoute-t-il, M. de Bayane s'est fait tellement Italien, il n'est plus qu'Italien, et il me semble que la cour de Rome veut l'adopter pour tel, en le faisant cardinal quand les circonstances seront plus favorables. Le pape paraît bien persuadé de l'impossibilité de le nommer à présent sans la demande du roi, mais il ne s'explique pas clairement pour mieux faire voir sa déférence. Quand mon frère[1] lui dit qu'il se mettrait dans un grand embarras s'il faisait vaquer maintenant une charge d'auditeur de Rote, à laquelle le roi et Bonaparte voulaient nommer en même temps, le Saint-Père lui répondit que si l'abbé de Bayane venait à mourir ou était réduit par sa santé à ne pouvoir plus continuer son service, il faudrait bien le remplacer. — Saint-Père, lui répliqua mon frère, dans la nécessité on fait comme on peut, et hors de la nécessité on ne fait que ce qu'on doit. Rome ne voyait d'abord aucune difficulté à la promotion de Bayane, mais depuis qu'on lui en a montré les dangers, tout le monde répète la phrase de mon frère sans en soupçonner l'auteur. » (*Mémoires du cardinal Maury*. Lettre au comte d'Avaray[2], 5 novembre 1800, tome II, p. 47 et suiv.)

A cette époque, le cardinal Maury était ambassadeur de Monsieur (Louis XVIII) auprès de Pie VII. Murat était à Rome et plusieurs villes des États pontificaux étaient occupées par une garnison française.

VI

Le 15 novembre 1800, Maury écrit de Rome, au comte d'Avaray :

« La peur ne permet en ce moment aucune négociation active avec Rome. C'est beaucoup d'arrêter le pape sans rien obtenir de lui. L'abbé de Bayane ne sera pas fait cardinal ; mais le pape ne veut même pas en convenir, en se laissant pourtant deviner.

---

1. Pierre Maury, né en 1743, fut le grand-vicaire de son frère. Il mourut après lui, le 8 décembre 1821.

2. Avaray (Antoine-Louis d'), colonel du régiment de Boulonnais, maître de la garde-robe de Monsieur (1759-1811).

Digitized by Google

Il ne veut rien promettre pour l'archevêque de Reims, et il dit qu'il n'a jamais fixé l'époque où il le ferait cardinal. Mon frère le serre de près dans ses audiences, il l'empêchera d'agir, et ils s'entendent à merveille, quoiqu'il refuse de recevoir les compliments que mon frère a la malice de lui faire quand il l'a persuadé ou réduit au silence. Il ne se laisse pas entamer sur la nomination aux sièges vacants. On n'oublie pas de lui rappeler l'inutilité de la condescendance de Pie VI et le danger d'abandonner le roi de France, et l'indécence de croire qu'on a satisfait le roi par une simple reconnaissance *in petto* sans lui donner la moindre publicité. » (*Mémoires du cardinal Maury,* tome II, p. 45 et 46.)

VII

Le Saint-Père, le 23 février 1801, après une promotion de 27 cardinaux, s'en était réservé 14 *in petto.*

Le cardinal Maury, qui avait promis à Monsieur (Lous XVIII) de faire obtenir le chapeau à M^{gr} de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, un des aumôniers et un des conseillers du Prétendant, et qui, comme nous l'avons vu plus haut, combattait ouvertement la candidature de M^{gr} de Bayane, doyen de la Rote, sollicita une entrevue du Saint-Père et lui demanda « si l'abbé de Bayane ne se trouvait point par hasard compris parmi ces (cardinaux) *in petto.*

« Il me dit avec un air embarrassé que le décanat de la Rote était une place cardinaliste, et qu'on ne pouvait l'exclure d'une promotion pleine. Je répliquai avec force que jamais aucun Français, doyen de la Rote, n'avait pu obtenir le chapeau, et je citais l'exemple de l'abbé de Canilliac qui occupa cette place pendant 22 ans, sans jamais pouvoir obtenir la pourpre de Benoît XIV. Je lui fis observer que, d'après ce qu'il m'avait dit lui-même au sujet de l'évêque de Châlons-sur-Marne [1], il ne ferait jamais aucun Français cardinal sans l'agrément ou plutôt sans l'assentiment du roi.

1. Anne-Antoine-Jules de Clermont-Tonnerre, né à Paris en 1736, député aux États généraux, depuis pair de France, archevêque de Toulouse en 1820 et cardinal en 1822, mourut en 1830.

Digitized by Google

« Or, non seulement Sa Majesté n'a point sollicité le chapeau pour M. de Bayane, mais elle le demande pour un autre (Mgr de Talleyrand-Périgord) et elle serait certainement très offensée de voir un de ses sujets promu à cette dignité sans son aveu, tandis que son protégé serait mis à l'écart. Le pape, embarrassé, me dit: Comment puis-je dégoûter toute la prélature en faisant cardinal le doyen de la Chambre sans traiter aussi favorablement le doyen de la Rote? Je lui dis que les circonstances seraient son excuse, s'il en avait besoin; que, s'il faisait l'abbé de Bayane cardinal, la place d'auditeur de Rote français serait immédiatement vacante, que le roi et Bonaparte présenteraient aussitôt un sujet pour occuper cette place, et j'allai jusqu'à lui faire entendre que j'avais dans mon portefeuille la nomination du sujet présenté par le roi en lui faisant entrevoir que le choix de Sa Majesté était déjà fixé en faveur de mon neveu [1], chanoine de la basilique de Saint-Pierre. Mais, repris-je, il ne s'agit point ici de mes intérêts, il s'agit uniquement d'épargner à Votre Sainteté un embarras immédiat et terrible pour elle, auquel je suis surpris qu'elle n'ait pas pensé.

« Donnez-moi, me dit-il, un moyen de m'en tirer. — Le voici, lui dis-je, Saint-Père. Je déclare à Votre Sainteté, au nom du roi de France, mon maître, que je m'oppose formellement en son nom à la promotion de M. de Bayane jusqu'à ce que Sa Majesté y ait donné son consentement, sans lequel il ne peut accepter cette dignité. Je lui fis alors l'histoire du cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, et du cardinal de Mailly, archevêque de Reims, qui furent exemplairement punis d'avoir été créés cardinaux sans le consentement de Louis XIV. » (*Lettre du cardinal Maury au comte d'Avaray*. Rome, 28 février 1801. *Passim*, tome II, p. 98 et suivantes.)

VIII

Le 3 juin 1801, le cardinal Maury écrivait de Rome au comte d'Avaray:

« Le public ne s'occupe plus des prétentions de l'abbé de

1. Louis-Sifrein Maury.

Digitized by Google

Bayane; mais celui-ci continue à n'avoir aucune communication avec les Français qui sont à Rome, et sa politique a pour principal objet de passer ici pour un prélat romain. Le pape le traite bien et si bien que je le soupçonne très fort très décidé à ne le point faire cardinal et à vouloir le consoler par de bonnes manières ; car les Romains sont plus froids et réservés que polis et affectueux avec les gens qu'ils veulent avancer. Son plus grand titre pour être promu, et peut-être l'unique, c'est qu'il a déclaré qu'il a conservé 25,000 livres de rente de ses économies et n'avoir rien demandé au pape pour être doté. Or, le pape est si restreint en ce genre qu'il donne des chapeaux à tous les prélats du premier ordre, qui ne lui demandent rien. Voilà le vrai secret de l'intérêt qu'on prend à lui. L'abbé de Bayane s'est démis de la régence de la Pénitencerie qui lui rapportait 600 écus romains par an, et le pape lui a accordé sa jubilation, c'est-à-dire l'équivalent de ce revenu en pension sur le même tribunal. » (*Mémoires du cardinal Maury*, tome II, p. 129.)

IX

Depuis la lettre du cardinal Maury, citée plus haut, le temps a marché et un concordat a été conclu entre Pie VII et Bonaparte.

Malgré les assertions de Mgr de Bayane qui prétend, dans la lettre qu'il adressa à Louis XVIII en 1818, n'avoir accepté la pourpre qu'après son consentement, il est à présumer que l'appui du premier Consul l'aida au couronnement de sa carrière ecclésiastique.

Nous lisons dans les *Mémoires du cardinal Maury*, au sujet de sa promotion au cardinalat, que l'agent de Louis XVIII annonçait, le 20 août 1802, à M. de Chauvernay dans ces termes : « Il y a eu hier matin un consistoire auquel je n'ai voulu assister pour *conserver pure et intacte la virginité de mon royalisme.* Le pape a promu quatre nouveaux cardinaux déjà créés *in petto*, savoir : Mgr de Bayane, doyen de la Rote, le père Caselli, ex-général des Servites, l'un des négociateurs du Saint-Siège à Paris, Mgr di Pietro, secrétaire de la Congrégation des affaires de France, et Mgr Pignatelli, archevêque de Palerme, vice-roi de Sicile. Trois de ces chapeaux ont été donnés par courtoisie pour le consul Bonaparte. » (*Mémoires du cardinal Maury*, tome II, p. 243.)

Digitized by Google

Aussitôt après la signature du Concordat de 1801, Mgr de Bayane était entré en relations avec M. Cacault, qui représentait la France à Rome.

Malgré les sollicitations de Maury, interprète des désirs de Monsieur, Pie VII se refusa à donner la barrette à M. de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, premier aumônier de Monsieur en 1808, qui s'était refusé à donner sa démission après le Concordat, malgré les instances du Saint-Père. Il ne devait être créé cardinal qu'en 1817.

L'état de fortune de Mgr de Bayane contribua, à ce que dit Maury, à son élévation au cardinalat. Car Pie VII exigeait de tout cardinal un revenu d'au moins 25,000 fr. et tel était l'état de fortune de Mgr de Bayane au lendemain de la Révolution. Pour les moines, le pape leur constituait une rente équivalente.

X

Nous avons dit (page 77) que le cardinal de Bayane fut, à la prière de l'Empereur, envoyé à Paris en qualité de légat du pape et qu'il partit de Rome le 29 septembre 1807. Voici ce que le cardinal Maury, écrivant de Paris à son neveu, Louis-Sifrein Maury, chanoine de la basilique de Saint-Pierre de Rome, le 27 septembre 1807, c'est-à-dire deux jours avant le départ du cardinal de Bayane :

« Nous attendons ici M. le cardinal de Bayane vers le 20 du mois prochain. Il vient un peu tard satisfaire le gouvernement spirituel relativement au royaume d'Italie, de la Confédération du Rhin et sans doute aussi du royaume de Westphalie. Rome réduit ici le cardinal Caprara à la juridiction exclusive de la légation en France.

« C'est le moyen de le rendre intéressant à Paris, d'empêcher qu'on ne s'y relâche sur aucun sacrifice et, peut-être même, d'être absolument étranger à cette querelle. Je ne m'en suis point mêlé et très heureusement personne ne m'en a requis. Rome devrait voir que toute l'Europe obéit et qu'on ne gagne rien à céder trop tard. »

On voit par ce qui précède qu'à partir de cette époque le cardinal Maury s'était rallié à Napoléon et en avait épousé les idées despotiques.

Digitized by Google

XI

Nous avons dit (page 78) que Pie VII, apprenant les dernières exigences de l'Empereur et l'occupation par les troupes françaises des provinces de Macerata, Fermo et d'Urbin, voulut rappeler M. de Bayane par une lettre datée du 9 novembre 1807, reproduite dans les *Mémoires du cardinal Pacca*.

Le cardinal Maury, dans ses *Mémoires*, nie que ce rappel fût vrai.

« Il est très faux que le cardinal de Bayane eût reçu du pape l'ordre de retourner à Rome et qu'on lui eût refusé un passeport. C'est Rome elle-même qui se jette par la fenêtre et elle seule pourrait s'en préserver en accordant des choses raisonnables et très supportables qu'on lui demande pour la France, l'Allemagne et le royaume d'Italie..... On a été à Rome d'une injustice extrême pour Caprara, et Bayane pense totalement comme lui. » (*Mémoires du cardinal Maury*, tome II, p. 371.)

Digitized by Google

DE LA
RESTAURATION DES TABLEAUX

PAR

M. CH. DE MEIXMORON DE DOMBASLE

Ouvrons Littré. Nous y voyons que le mot *restauration*, employé dans un sens artistique, est synonyme de réparation, et qu'un restaurateur est l'artiste ou l'ouvrier dont la profession est de réparer les vieux tableaux.

Or, si l'on supputait le nombre de tableaux qui, loin d'être réparés, ont été alourdis, défigurés et souvent perdus par les restaurateurs, on serait tenté de modifier radicalement dans le dictionnaire une acception à laquelle la pratique apporte presque constamment les démentis les plus fâcheux, et de supprimer la restauration de la liste des professions qu'un jeune homme en quête d'une carrière peut adopter pour gagner sa vie.

Quelles sont les causes de détérioration des vieux tableaux? Il en est de deux catégories bien distinctes: les premières d'essence intime et chimique ; les secondes d'ordre extérieur et matériel. Examinons-en rapidement les effets.

A part la période de début de la peinture à l'huile, où les artistes, amis de la sincérité et de la clarté, n'admettaient sur leur palette qu'un petit nombre de couleurs

Digitized by Google

soigneusement choisies, broyées sous leurs yeux et mélangées avec prudence, on peut affirmer que tous les tableaux portent en eux-mêmes des germes d'altérations plus ou moins actifs que les années ne font que développer. Les saines pratiques des primitifs, des Van Eyck, des Jean de Bruges, des Lucas de Leyde, des Holbein, des Albert Dürer, des Clouet et de l'école préraphaélite, ont été bientôt abandonnées, à mesure que le goût de la noble simplicité des novateurs s'est faussé et que l'ingéniosité des fabricants a multiplié la liste des couleurs. La majeure partie des productions du XVII[e] siècle ont été peintes sur des impressions à l'ocre rouge pure, dont les transsudations à la surface ont bruni tous les tons superposés; d'autres fois, des couleurs solides par elles-mêmes, telles que les terres, les bleus et les verts minéraux, les bruns Van Dyck, ont développé par leurs mélanges des réactions qui en ont profondément changé les nuances, en les obscurcissant. L'action de l'air et de la lumière a de son côté exercé son influence sur les couleurs sujettes à se sulfurer, c'est-à-dire à perdre leurs pigments brillants pour virer au noir, comme les couleurs à base d'arsenic, d'antimoine, d'étain, de mercure et de cuivre. Dans d'autres cas, la différence de dilatation des substances employées a donné naissance à des fendillements qui font ressembler beaucoup de peintures à des porcelaines craquelées. Ailleurs, l'abus des huiles et des siccatifs a entraîné à la surface et fondu dans une graisse jaune les couleurs végétales, qui jouent en peinture un rôle si délicat et si harmonieux. Enfin, la découverte du bitume et de la momie, dont les tons, chauds et transparents au moment de leur application,

Digitized by Google

deviennent opaques au bout de quelques mois, a causé l'anéantissement de milliers de tableaux, parmi lesquels on peut citer avec tristesse des centaines de chefs-d'œuvre à jamais perdus pour l'art.

A ces causes d'altérations, que je dois me borner à énumérer, se joint l'action des vernis sur la peinture, action beaucoup plus active qu'on ne serait tenté de le croire. A certaines époques, les artistes mélangeaient directement du vernis à leurs couleurs en peignant, créant ainsi entre les éléments constitutifs de leurs tableaux une solidarité qui, en doublant leurs tendances à noircir, rend à peu près impossible toute restauration, en empêchant l'enlèvement du vernis. Le même effet se produit avec un vernissage sur un tableau insuffisamment sec, toilette hâtive dont, entre parenthèse, on abuse étrangement de nos jours. En supposant même une application opportune de vernis, on n'est pas à l'abri, il s'en faut, de tout danger : cette matière fluide jaunit, elle aussi, à l'air ; on ne songe pas, en en constatant l'heureuse action sur des parties auparavant invisibles, que cet éclairement subit est factice, que ce réveil est passager et que la lumière que semble recéler dans ses flancs le petit flacon magique sera bientôt assombrie, pour devenir terne et rance. On croit y remédier par de nouveaux vernissages, qui ne font qu'accentuer l'œil jaune de la première couche. Il en sera ainsi tant qu'on n'aura pas trouvé un vernis absolument incolore et à l'abri de toute modification dans l'avenir.

Je tiens à ajouter, tout en en étant peu convaincu pour mon compte, que d'après l'avis de chimistes compétents ces dangers d'altérations sont aussi menaçants pour les

Digitized by Google

tableaux qui ne sont pas vernis, suivant une coutume assez répandue aujourd'hui.

On peut incidemment se demander, en tablant sur l'énorme quantité de peintures anciennes compromises par des couleurs suspectes ou par des mélanges maladroits, quel sort attend nos œuvres modernes, où entrent tant de produits industriels voués par leur nature à une décomposition certaine. Il faut, me dira-t-on, laisser de la besogne aux restaurateurs de l'avenir. Je vous promets qu'ils en auront.

Les causes de dégâts matériels sont également fort nombreuses. Si l'on pouvait suivre un tableau dans ses pérégrinations, que de vicissitudes, que d'accidents, que de gloires, et aussi que de misères, depuis le jour où il est sorti tout pimpant de l'atelier du peintre pour être accroché en belle place dans le cabinet de son premier acquéreur ! Ballotté par les hasards des partages, promené par la spéculation sous toutes les latitudes, exalté ou délaissé au gré des caprices du goût et de la mode, il est monté du salon au grenier, pour en redescendre souvent jusqu'à l'étalage d'un brocanteur en plein vent. Les portraits d'ancêtres se sont trouvé de nouvelles postérités ; les grandes compositions, proscrites par l'exiguïté toujours croissante des habitations, ont été déposées dans des corridors ou dans des vestibules humides. Il y a quarante ans à peine que les œuvres de l'école française du siècle dernier ont été exhumées des retraites malsaines où les avait reléguées l'indifférence générale. Au cours de cette vie vagabonde, la trame des toiles, soumise à des distensions perpétuelles que sont venus aggraver les mouillages ou les revernissages des

Digitized by Google

vendeurs désireux de parer leur marchandise, s'est modifiée en entraînant les couleurs dans ses mouvements de resserrement et de dilatation ; les panneaux se sont tourmentés et fendus ; les minces craquelures se sont ouvertes en crevasses profondes, formant des îlots dont une partie s'est écaillée et détachée, montrant la corde à nu ; des ondulations et des boursouflures ont produit sur les surfaces jadis sereines et lisses des vagues moutonneuses; développées par l'humidité, les réactions chimiques ont exalté la disposition des couleurs à noircir. Et je ne parle pas d'accidents plus tangibles encore, tels que les éraflures qui ont strié les peintures, et les déchirures qui les ont labourées de plaies béantes.

Ces dégâts ne sont pas uniquement dévolus aux tableaux errants. Pour ne citer que cet exemple, ne nous a-t-il pas été donné, au printemps dernier, d'assister à l'élargissement temporaire de quelque trois cents tableaux appartenant au musée de Nancy, et condamnés par le défaut de place à séjourner dans les caves ou dans les greniers de l'Hôtel-de-Ville? Nous avons pu constater la désastreuse influence de la privation d'air et de lumière sur ces pauvres prisonniers. Une décision municipale, à laquelle on ne saurait trop applaudir, va leur rendre bientôt la liberté, mais beaucoup porteront à jamais les stigmates de leur dure réclusion.

Donc, les tableaux sont exposés à des détériorations de deux sortes, les unes atteignant leur constitution même, les autres portant atteinte à leur enveloppe extérieure.

Ces dernières sont réparables. Aussi n'ai-je pas l'intention de m'élever contre les procédés dont le but est d'y porter remède. Les consolidations des vieilles pein-

Digitized by Google

tures, leur tension, leur rentoilage sur une trame neuve, au besoin le transport sur toile d'une peinture sur panneau, sont des opérations que la corporation des restaurateurs exécute d'ordinaire avec habileté. J'aurais bien quelques réserves à formuler sur les inconvénients présentés par les fortes pressions au fer chaud dont les toiles boursouflées sont l'objet, parce que je crois qu'en aplatissant la peinture elles enlèvent à la touche de sa liberté et de son caractère, mais il ne faut pas être trop exigeant : avec de bonne colle, de la toile solide, des châssis bien établis, et surtout avec une grande prudence, nos restaurateurs guérissent les plus gros accidents.

Ceci est, si je puis dire, de la chirurgie. Mais si, comme il arrive trop souvent, la maladie est interne, si le sang est décomposé, si les sources de la vie d'un tableau sont atteintes, s'il faut avoir recours au médecin, je déclare les plus habiles praticiens absolument incapables de cette cure.

Prenons un tableau dans la moyenne de ceux que l'on confie à un restaurateur, détendu s'il est sur toile, fendu s'il est sur bois, écaillé par places, craquelé, noirci par les sulfures et recouvert d'un enduit jaune provoqué par les vernissages. Admettons, suivant ma supposition de tout à l'heure, qu'il a été sagement rentoilé, et qu'il est parfaitement bien tendu, sans cloches. Il s'agit maintenant de chercher à lui rendre son aspect limpide et son unité de la première heure.

Artiste ou ouvrier, dit Littré : c'est ouvrier et artiste qu'il aurait dû dire, car nous allons voir successivement entrer en séance la dextérité de l'ouvrier et le talent de l'artiste.

Digitized by Google

L'ouvrier commencera par enlever les vernis. Avec quoi? Avec des mordants, de l'esprit-de-vin, de l'alcali ou de l'essence de térébenthine, substances qui, appliquées avec peu de précaution, attaquent non seulement le vernis, mais la couleur qu'il recouvre et avec laquelle il s'est incorporé. Un frottement de trop dans cette opération, une insistance d'une seconde, voilà une peinture dépouillée de sa fleur et privée des touches suprêmes par lesquelles l'artiste a voulu parachever son œuvre. Voulez-vous une preuve entre mille de cette funeste suite d'un vernissage mal conduit? Entrons dans la salle de l'école française ancienne de notre musée. A droite, entre le Delacroix et la cloison qui le sépare du salon carré, se trouve une composition exquise de Le Moyne, la *Continence de Scipion,* qui valut à son auteur le prix du concours ordonné en 1729 par Louis XV à l'Académie de peinture, et qui nous fut donnée par le Gouvernement lors de la translation des tableaux de Lunéville à Nancy. Il y a une trentaine d'années, cette belle toile était restée une merveille d'élégance et de souplesse : on eut à cette époque la funeste idée de la restaurer, et sous les morsures d'un dévernissage brutal elle nous fut rendue telle qu'on la voit aujourd'hui, desséchée comme une pêche dont on vient d'enlever le duvet. Et c'est pour toujours, soyez-en certains, que cette œuvre jadis excellente, une des plus caractéristiques de l'école française au commencement du siècle dernier, a perdu son charme et ses qualités d'art. Il serait plus facile de ressusciter un mort que de rendre l'aspect de la vie à ce malheureux Le Moyne. Un peu plus loin, le grand panneau décoratif de Boucher, l'*Aurore et Céphale,* a subi la même injure et, sans être aussi mutilé,

Digitized by Google

est devenu méconnaissable pour ceux qui l'ont vu avant qu'il passât par l'atelier du restaurateur. Cette élégante composition, exposée au Salon de 1739 et destinée originairement à l'Hôtel de Soubise, devrait être un des attraits de notre collection municipale, tandis qu'elle n'est plus que quelconque et comme l'imitation crue et criarde d'un Boucher jadis savoureux et délicat. Le praticien qui s'était chargé de ces travaux ne manquait ni d'intelligence de son métier ni d'adresse, mais par un malheur fréquent il n'était pas artiste, et le coton dont il s'est servi pour ses dévernissages s'est changé sous ses doigts en une râpe féroce.

Si, comme le cas se présente souvent, les restaurateurs hésitent à frotter les parties des tableaux où les touches sont légères et les glacis tendres pour réserver leurs efforts sur les empâtements, ces nettoyages partiels forment autant de disparates du plus désagréable effet.

Outre les vernis, qui sont absolument impossibles à enlever quand ils ont été mélangés avec couleurs, ce qui arrive souvent et ce dont on se rend rarement compte, les restaurateurs s'ingénient à faire disparaître les taches qui, pour des causes diverses, recouvrent fréquemment les tableaux. Ici leur imagination a inventé les agents les plus variés : quartiers de pommes de reinette ou d'oignons, oseille triturée, poudre d'alun, cendres, potasse, savon noir, eau de savon. Toute cette alchimie serait acceptable si elle n'avait pas autant d'action sur la peinture que sur les salissures qu'elle est appelée à faire disparaître, et si les nettoyeurs qui l'emploient avaient le tact de s'arrêter à temps.

Quelques-uns, plus sages, dévernissent à sec, par frot-

Digitized by Google

tement ou par pulvérisation, en se servant uniquement de leurs doigts. Le moyen est meilleur, mais il demande aussi beaucoup de ménagements, pour ne pas aller plus loin qu'il ne faut et se borner à agir sur le vernis seul. Il me souvient d'un singulier abus de ce dévernissage par friction, et des curieux effets qu'il avait produits à une vente de tableaux faite à Nancy vers 1855 : les tableaux avaient été tellement frottés par leur propriétaire, qui passait à cette opération plusieurs heures par jour au grand détriment de l'épiderme de ses doigts, que la plupart étaient usés jusqu'au tuf et n'offraient plus que de vagues images semblables aux premières apparences qui se produisent sur une plaque photographique dans le bain révélateur.

Il y a lieu d'observer encore que ces frottements répétés soumettent les peintures sur toile à des distensions qui en détruisent la cohésion et provoquent soit de nouvelles gerçures, soit l'aggravation de celles qui existent déjà.

Les tableaux étant dévernis, et, je le concède, sagement dévernis, le bouchage des craquelures et des parties enlevées est un travail facile à bien exécuter, à la condition que l'opérateur ne prendra, comme on le fait presque toujours, ni du mastic à huile, qui change de teinte avec le temps et décompose la couleur des repeints, ni de la terre glaise, qui s'effrite, ni de la terre d'ombre délayée dans de l'huile de lin, qui noircit, mais un mastic à la colle ou au jaune d'œuf.

Il s'agit de repeindre maintenant. L'ouvrier a fini sa tâche : celle de l'artiste commence.

C'est ici que gisent les plus grandes difficultés et que se cachent les dangers les plus sérieux. La préoccupation de

Digitized by Google

rendre à leurs propriétaires des tableaux bien propres, bien nets, conduit les restaurateurs à de terribles excès de peinture : la faute en est, avouons-le, et pour mon compte je m'en accuse humblement, ayant quelquefois péché, à leur clientèle, c'est-à-dire aux collectionneurs. Beaucoup d'amateurs croiraient indigne d'eux d'accrocher à leurs murs des tableaux où les déprédations des années auraient laissé quelque trace. Ils ont donc encouragé les praticiens dans une voie de repeints à outrance, au lieu de leur imposer le respect de toutes les portions qui ne sont pas notoirement craquelées ou enlevées. Je crois d'ailleurs que sous ce rapport ils n'ont pas de grands efforts à faire pour réveiller l'artiste qui dort chez presque tout restaurateur et qui est impuissant à dominer la tendance à peindre que chaque artiste porte en lui. On commence prudemment, légèrement, mais peu à peu la rage d'aller plus loin vous prend : on entame sur le voisinage des parties endommagées, on invente des ciels, des costumes, des arbres, et par une gravitation insensible on en arrive à tout reprendre. Si encore on le faisait dans le ton et dans la manière de l'auteur du tableau, il n'y aurait que demi-mal. Mais on a un idéal, une manière, une facture, et on n'a ni le courage, ni la possibilité d'en faire abnégation. Si je ne craignais d'abuser de votre patience, je vous conduirais, toujours dans notre musée, devant plusieurs grands paysages hollandais, italiens ou français, datant du XVII[e] siècle, qui, par un anachronisme désastreux quant à ses résultats, portent des ciels à la Michallon ou des arbres d'après la bonne recette de Bertin ou de Bidault. Une vente récente de tableaux anciens à Nancy a mis en évidence

Digitized by Google

les périls de ces restaurations systématiques. Le collectionneur dont la galerie s'est dispersée au vent des enchères avait un goût très délicat, qui lui avait permis de réunir une cinquantaine d'œuvres intéressantes, mais à force de les vouloir bien lustrées et bien polies, il était parvenu à en gâter au moins les trois quarts par des retouches sinon inhabiles, tout au moins discordantes. Les paysages notamment, de quelque nationalité qu'ils provinssent, avaient un air de famille et semblaient, à une certaine distance, sortis de la même main; leur caractéristique était un feuillage opaque tranchant sur un ciel violacé. Vu de près, le spectacle, pour être différent, n'avait rien de plus agréable : les repeints s'accusaient en plaques lourdes où tous les détails étaient noyés, et les couches successives des vernis, décomposées par la lumière, formaient des taches blanchâtres que les mouillages, pour les atténuer un instant, ne faisaient qu'aggraver.

Si le restaurateur n'est pas artiste, les inconvénients ne valent souvent guère mieux. Les tons par lesquels il remplit les intervalles détruits ne sont presque jamais en accord avec leur entourage, et constituent des disparates que les années accentuent. Principalement dans les travaux délicats, comme les chairs, les vêtements, les ciels, ils forment autant de taches lépreuses qui déshonorent les meilleures peintures. A voir, toujours au musée de Nancy, la *Vierge et l'Enfant Jésus* du Pérugin, criblé de taches que les guides attribuent à une restauration malhabile : ce n'est pas malhabile, c'est coupable, c'est criminelle qu'ils devraient dire.

Je cite notre musée parce qu'il offre un lieu d'examen

Digitized by Google

facilement accessible, mais je pourrais citer tous les musées et toutes les collections particulières du monde comme remplis des méfaits inconscients des restaurateurs. Ceux du Louvre même, que l'on avait crus longtemps impeccables sur la foi d'admirations enthousiastes, sont loin d'être à l'abri de tout reproche. Ce n'est pas que les protestations aient fait défaut contre leurs agissements. Dès 1844, M. Frédéric Villot, devenu depuis conservateur de la peinture au Louvre, flétrissait la *main sacrilège* qui a si *honteusement mutilé* deux Chardin et qui a *souillé sans scrupule* les plus admirables peintures ; il dénonçait les *crimes* dont *ces prétendus restaurateurs se sont rendus coupables,* et qui nous font assister à l'*agonie de tant de chefs-d'œuvre,* victimes de *lâches assassinats*. On n'a pas oublié le bruit mené en 1860 autour des restaurations des Rubens de la galerie Médicis. Aux applaudissements hâtifs de quelques critiques succédèrent bientôt les doléances et les protestations de tous les vrais amateurs, désolés de la perte irrémédiable de cette magnifique collection. Il fut démontré par Delécluse, par Edmond About, par Ernest Perrin, que ce traitement avait défiguré l'œuvre de Rubens, en enlevant de ses tableaux toutes les parties peintes par lui pour ne laisser que les travaux des disciples de second ordre qu'il employait comme préparateurs. La *Gazette des Beaux-Arts*, à laquelle j'emprunte ces souvenirs, se fit l'interprète de l'indignation publique et montra que non seulement les Rubens avaient été tués sous des restaurations maladroites, mais que nombre d'œuvres superbes, émanant de Palme le Vieux, de Cima de Conegliano, de Raphaël, du Titien, de Canaletti, de Claude Lorrain et de bien

Digitized by Google

d'autres illustres maîtres avaient éprouvé le même sort. M. Ferdinand de Lasteyrie, qui essaya de défendre ces déprédations, reconnut que certains tableaux n'avaient pas été traités comme ils méritaient de l'être, et assura que dorénavant les restaurateurs redoubleraient de soins et de prudence dans la conduite de leurs travaux. Ces promesses semblant un peu vagues, le ministre d'État prit une mesure par laquelle il fut décidé qu'aucune restauration ne serait plus entreprise sans l'avis préalable d'une commission composée de la section de peinture de l'Institut : je ne vais pas jusqu'à dire que le mal fut conjuré, mais il fut au moins un peu enrayé.

J'ai eu souvent occasion de pénétrer dans les ateliers de restaurateurs et d'y suivre les procédés employés par eux pour exercer leur profession : je n'en suis jamais sorti sans un sentiment d'inquiétude sur les dangers de leurs méthodes. Plusieurs fois j'ai vu des enfants, des jeunes filles, des apprentis, auxquels on n'aurait pas osé confier la peinture d'une porte, chargés de reprendre des arbres, des lointains, des terrains, et s'acquittant de leur tâche avec une bravoure et un sans-gêne dont je suis encore saisi. Et avec quelle palette, juste ciel ! Un ramassis des couleurs les plus vulgaires, les plus foncées et les plus exposées aux sulfurages que le mercantilisme moderne ait pu produire. Déjà plus sombres que les tons avoisinants au moment où ces mains inconscientes les appliquaient, ces touches n'ont certainement fait que pousser au noir, et je me demande ce qu'elles sont devenues.

Il faut conclure.

J'affirmerai tout d'abord, comme axiome, qu'un tableau a d'autant plus de valeur, tant au point de vue de

Digitized by Google

ses qualités propres que sous le rapport pécuniaire, qu'il est moins restauré. On peut en dire autant d'ailleurs de tous les objets de curiosité, meubles, faïences, armes, ivoires, étoffes, si fréquemment abîmés par des raccommodages et des additions inconsidérés.

En supposant qu'il soit indispensable, ce que j'accorde, de remettre en état les dommages extérieurs que les tableaux ont pu subir, tels que des lézardes, des écaillures, des boursouflures ou des trous, il faut exiger des praticiens auxquels on les remet qu'ils n'outrepassent jamais ces réparations spéciales, qu'ils réduisent les inégalités avec la plus grande prudence, et qu'ils bouchent les fissures avec de bon mastic et des couleurs absolument fixes, dans un ton légèrement plus clair que les parties environnantes.

Interdiction absolue de procéder aux dévernissages autrement qu'à sec, et de repeindre les parties simplement fatiguées : les revernissages devront toujours être très légers et opérés avec du vernis de la meilleure qualité.

Bien se garder de mouiller la peinture sous prétexte de la faire revivre momentanément.

L'idéal serait que les amateurs fussent assez familiarisés avec l'art de la peinture pour se charger eux-mêmes des retouches. J'en connais qui à cet égard valent les meilleurs praticiens.

Je voudrais aussi que la restauration fût enseignée, avec tout le développement qu'elle comporte, dans nos écoles régionales de peinture, que les élèves suivissent un cours spécial dans cette branche et qu'un diplôme quelconque leur fût donné après examen pour les accréditer auprès des collectionneurs.

Digitized by Google

Ces différentes mesures nous permettront de mieux conserver nos tableaux, qui renferment en eux-mêmes assez de ferments d'altération pour que nous n'en accroissions pas le nombre.

A moins — c'est une supposition dont je n'entends pas assumer la responsabilité, et que je trouve développée par Paillot de Montabert à la fin de son *Traité* en neuf gros volumes *de la peinture,* — à moins que la fonction des restaurateurs malhabiles n'ait pour but de débarrasser le globe du trop-plein des productions artistiques qui l'encombrent.

« Je viens d'indiquer, dit notre auteur, les moyens de « nettoyer et de conserver les tableaux, mais, en vérité, « il eût été peut-être utile aussi d'indiquer les moyens de « les détruire : car il est évident que l'Europe en est « comme infestée, et qu'en en laissant subsister seule- « ment les deux tiers, il en resterait encore trop. »

Suivent diverses considérations pour développer cette idée. Le clément Montabert n'a pas osé provoquer une croisade contre les peintres, ni donner la recette des supplices variés par lesquels on pourrait en délivrer l'humanité. Louons-le de ne désirer que la mort de leurs œuvres, quelque surprenante que puisse paraître cette cruauté de la part d'un homme qui vient de consacrer plus de six mille pages à la peinture, et terminons en souhaitant la propagation des restaurateurs, sous la réserve formelle que leurs coups ne porteront que sur les mauvais tableaux. Mais alors ne leur en confions jamais de bons.

Digitized by Google

MICHEL-ANGE, POÈTE

ÉTUDE

SUR L'EXPRESSION

DE L'AMOUR PLATONIQUE

DANS LA POÉSIE ITALIENNE

DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE

(XIVe-XVIe SIÈCLES)

PAR M. G. THOMAS

AVANT-PROPOS

Dans ses poésies, Michel-Ange a tour à tour exprimé les sentiments que lui inspirèrent l'amour qu'il éprouva pour Vittoria Colonna, l'art qui fit sa gloire, ses anxiétés de patriote et son découragement suprême, enfin cette tristesse religieuse où, pendant ses dernières années, il chercha l'oubli de son humaine souffrance.

Avant d'atteindre ce refuge, il avait parcouru la voie que lui traçaient d'autres poètes italiens ; il avait chanté l'amour platonique, ce sentiment étrange et complexe, où le langage de la philosophie antique traduit une aspiration spontanée du cœur : où l'âme, ébranlée par des images visibles, cherche plus haut encore la satisfaction de son désir décevant.

Digitized by Google

On ne pourrait donc aisément comprendre le sens des sonnets de Michel-Ange, si l'on ne consultait d'abord la tradition poétique dont il s'est indubitablement pénétré. Loin de moi, certes, la pensée de faire un exposé doctrinal et historique : le sujet serait trop vaste, et peut-être ne tarderait-il pas à sembler fastidieux ; on risquerait de se perdre, à la suite des Alexandrins, ou même des platoniciens de la Renaissance, dans les recherches d'une psychologie trop subtile. Il faut cependant demander aux prédécesseurs les plus illustres de Michel-Ange dans la poésie italienne, comment ils ont été conduits à donner à des sentiments naturels, sincères et vraiment humains, la forme et, pour ainsi dire, la parure de cette particulière émotion de l'âme, l'amour platonique, dont nous nous proposons de suivre le développement dans les poésies de Michel-Ange qui en sont si profondément inspirées. Si l'on parle quelquefois, en effet, de l'amour platonique, à peine le connaît-on, ou du moins on ne le pratique guère.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

THÉORIE CLASSIQUE DE L'AMOUR PLATONIQUE

Ces hautes idées dont Platon eut la gloire de dégager la notion dans l'esprit de l'homme, auxquelles le premier, dans la civilisation antique, il donna une formule et comme un corps par sa divine éloquence, ne cessèrent plus, après lui, de régir l'humanité et de proposer un but aux plus nobles aspirations. Elles avaient pénétré la philosophie grecque : elles traversèrent les générations, exerçant la plus généreuse influence sur les adeptes qui les accueillirent.

L'auteur du *Timée*, de *Gorgias*, de la *République*, plaçait en dehors et au-dessus de l'homme l'idée absolue qui met en action et gouverne son intelligence. Il suscitait ainsi cette manière d'être intellectuelle qui rapporte les pensées et les sentiments, comme les phénomènes extérieurs, à des types supérieurs ou à des principes. Les philosophies se sont éclairées à ce flambeau : la tradition du platonisme s'est prolongée jusqu'à nos jours, perpétuée par l'admiration de la postérité et transmise avec un respect en quelque sorte religieux.

Ces théories en effet ne rehaussaient pas seulement aux yeux de l'homme la dignité de sa raison en la rattachant à une intelligence suprême qu'elles lui offraient comme un guide infaillible. Si la philosophie de Platon s'est propagée comme une religion, c'est qu'elle a su,

Digitized by Google

comme une religion, échauffer les cœurs en même temps qu'elle éclairait les intelligences. Platon a vivifié son enseignement en s'adressant à ce qu'il y a d'intime et de personnel dans le cœur de l'homme. Ses théories ont, pour ainsi dire, pénétré l'homme lui-même, en prenant la haute direction de ces sentiments qui constituent la vie intérieure de chacun de nous. Ainsi elles parlaient à l'intelligence générale de l'humanité, et, tout à la fois, découvrant les plus secrets replis, elles conduisaient à leur vrai but des aspirations jusque-là indécises. De souffrances mal définies, de préoccupations inquiètes, elles ont fait un principe de vigueur morale et d'action, en leur offrant un point d'union dans ce qui est la raison première de tels sentiments.

Parmi ces sentiments, l'un des plus intenses dans les esprits généreux s'efforce de dépasser notre nature terrestre et de combler le vide du ciel qui s'étend sur nos têtes. Ces aspirations vivaces, ardentes, qui dégénèrent parfois chez la jeunesse en la frappant de langueur, comme si elle nourrissait le regret d'un séjour qu'elle viendrait de perdre, sont pourtant, à l'égal de la raison même, le plus noble apanage de l'intelligence humaine et comme la marque de l'ouvrier. On les peut méconnaître ou tourner en dérision ; elles sont indéniables ; et la cause s'en découvre sans doute dans leur objet même. Et si l'on admet une fois la légitimité de notre raison, si l'on ne croit pas que nous vivons entourés d'illusions, ne peut-on pas dire que cet attrait de l'infini démontre par lui-même l'existence de son principe ?

Mais ces hautes tendances, seule source de toute grande pensée ou de toute belle action, se manifesteront

Digitized by Google

différemment selon les influences, les mœurs, les préoccupations qui agiront sur l'homme. Dans une société où les conditions de la vie sont étroites et rigoureuses, nous pourrons reconnaître l'effet de ce principe intérieur dans l'effort vers une situation meilleure : et l'âme ne fait ainsi qu'obéir à un appel, écho lointain et affaibli de la voix divine qui lui ordonne de tendre sans cesse vers quelque chose de meilleur et de plus haut que le monde. Pour ceux au contraire auxquels la vie est plus facile et le ciel plus clément, et qu'une culture supérieure a rendus plus habiles à élever leur esprit, ces nobles aspirations se déploieront sans entraves, et, planant au-dessus des choses humaines, pousseront leur essor vers le mystérieux au delà qui est leur vrai but. Ils voudront, avec les âmes dont parle Platon, traverser l'ensemble des choses visibles, les régions du temps et du mouvement, et, à la suite des dieux, s'élever au plus haut des cieux, en franchir le faîte, atteindre enfin la partie convexe de la voûte céleste, ce lieu qu'aucun poète n'a encore célébré, qu'aucun ne célébrera jamais dignement. (*Phèdre.*)

C'est ainsi que les Grecs cherchaient dans la transparence même de leur ciel une image grossière de l'air plus pur que respiraient les dieux ; ils s'élevaient d'un bond plus rapide et plus facile à la conception de cet au delà atmosphérique ; la beauté de leur climat inspirait les allégories de Platon. Toutefois, dans les pays du Midi, si la lumière limpide et la profondeur des horizons ouvraient carrière aux ailes de l'esprit, le spectacle incessant de contours nets donnait à la pensée une aptitude plastique et la disposait, en précisant ses conceptions, à les réduire en images sensibles. D'autre part, la préoc-

Digitized by Google

cupation constante des Grecs était de fortifier et d'embellir les membres du corps humain. Les exercices du gymnase, l'émulation des jeux, les cérémonies publiques, religieuses ou théâtrales, chœurs et théories, non moins que les institutions militaires, les exigences de guerres fréquentes, la méthode tout individuelle de combattre, donnaient à l'éducation physique une importance nationale, à la fois artistique et religieuse, dont on ne devait plus avoir d'exemple. Dès lors, l'amour du beau, si affiné dans cette race, prit une forme déterminée, et devint le culte de la beauté physique.

Mais, dans la doctrine générale de Platon, cet amour du beau ne pouvait s'arrêter à la seule beauté physique. Si, en effet, l'éducation et les habitudes sociales attiraient vers ceux qui offraient un type vivant de cette beauté l'admiration et le culte qu'encourageaient les mœurs antiques, l'objet de cette admiration devenait l'occasion qui éveillait dans l'âme un sentiment auquel il présentait seulement une image incomplète et fugitive de son véritable aliment.

Rattachant donc à sa théorie générale des Idées ce sentiment qu'il trouvait chez ses concitoyens, Platon s'en emparait pour les conduire à la notion de la « beauté en soi ». Il la proposait à leur sens esthétique au moyen de ce raisonnement philosophique qui, par d'autres voies concurrentes, les introduisait dans ce domaine des idées absolues où il leur montrait l'identité du beau et du bien. (*République,* L. VII. *Gorgias.*) Quand l'âme, dit-il, se trouve en présence d'un bel objet, les émanations de la beauté s'insinuent par les yeux qui sont le chemin de l'âme, et ces parcelles détachées la pénètrent,

Digitized by Google

la nourrissent et éveillent aussitôt en elle un désir, celui d'atteindre cette beauté. (*Phèdre, Lysis.*) Or le désir du beau, comme celui du bien, suppose que l'esprit qui l'éprouve a besoin, c'est-à-dire est privé de ce beau et de ce bien, mais qu'il est assez dégagé du mal pour être encore capable d'une telle aspiration. Dès lors celui qui aime, ou qui désire, n'est plus absolument bon, mais sans être absolument mauvais. C'est la condition à peu près générale de l'humanité. L'amant espère donc trouver dans l'objet qu'il recherche le bien et le beau auquel il tend ; il le considère comme les lui offrant. Ainsi l'amour, qui est cette relation, suppose à la fois le mal et le bien ; et ce caractère, selon que l'un ou l'autre l'emporte, entraîne celui qui aime dans l'une des deux voies qui s'ouvrent devant lui.

Quels sont en effet ce beau et ce bien qui le préoccupent? Si, prenant pour le sentiment de la beauté véritable l'appétit sensuel de la forme, l'amant s'arrête aussitôt à cette image affaiblie où pour lui s'est reflété le beau, il ne tardera pas à éprouver qu'il ne trouve pas dans cet objet la satisfaction entière de son désir. S'il persévère dans son erreur, il s'adresse à un autre objet, qui lui réservera les mêmes déceptions. Et toujours, en présence de ces biens imparfaits, il sentira naître au fond de son cœur une émotion secrète et douloureuse, l'idée confuse d'un bien suprême dont il est privé, qu'il cherche vainement autour de lui et pour lequel il aspire à se dégager de sa nature terrestre.

C'est ici que Platon, voulant expliquer la double impression sensible et intellectuelle qui provoque cet élan de l'âme, dit qu'elle se souvient alors d'un bien qu'elle

Digitized by Google

a perdu, et qu'à l'aspect de la beauté sur la terre, elle sent s'éveiller en elle la réminiscence incertaine des essences qu'elle a contemplées avant cette vie. Mais comme pendant ce voyage à la suite des dieux, elle était impuissante à modérer l'ardeur des coursiers qui l'entraînaient, il n'est pas également facile à toutes les âmes, après leur chute sur cette terre, de se ressouvenir des essences; et c'est pourquoi l'amour, aspirant plus ou moins haut, offre l'un ou l'autre caractère. (*Phèdre.*) Le beau, désormais, n'apparaît plus à l'âme, simple et pur comme dans les sphères célestes, mais engagé dans les corps et perceptible par les yeux mêmes du corps. Aussi, pour l'âme qui a mal vu et qui a presque oublié les essences, l'aspect du bel objet n'éveillera-t-il que les instincts du coursier noir. Un tel sentiment ne prendra plus son appui que dans cette portion du mal qui est à l'origine de l'amour; il ne cherchera la beauté que sous la forme la plus grossière. (*Lysis.*)

Si l'âme, au contraire, a conservé plus distinct le souvenir de l'essence autrefois contemplée, elle comprendra que l'objet placé devant elle n'en est que l'infidèle image. (*Parménide.*) Elle s'inspirera donc surtout de cette pensée, elle nourrira un amour procédant de l'idée pure et s'attachera par une union noble et calme à la plus haute conception de la beauté. Mais alors, comme l'âme aura dégagé de l'objet cette notion abstraite de la beauté, elle se proposera de la rechercher dans les manifestations qui l'en rapprocheront davantage. Et si elle ne peut, à cause de la faiblesse humaine, contempler aussitôt et directement le beau dans son essence, elle y tendra en écoutant les préceptes que Diotime enseignait à Socrate. (*Ban-*

Digitized by Google

quet.) Ainsi l'œil du prisonnier rendu à la liberté s'habitue peu à peu à la lumière du soleil. (*République,* L. VII.) Grâce à la vision devenue plus nette du but suprême, celui qui le recherche saura ne pas s'arrêter à l'objet où il avait d'abord aperçu la beauté, mais il gravira l'échelle des êtres en cherchant une expression de l'essence toujours plus pure et plus sereine.

Il se dira que ce caractère de beauté, découvert en chacune de ces manifestations, ne leur appartient pas en propre, mais n'est que la révélation d'un principe supérieur à ces phénomènes. Il aura désormais appris à dégager le général du particulier, ce qui est éternel et immuable, c'est-à-dire ce qui *est* véritablement, de ce qui ne fait que paraître et varie sans cesse. Il aura enfin saisi la trace du divin modèle dans ce qui en est la copie, et s'élèvera à l'idée absolue du Beau.

Arrivée à ce point, l'âme se trouve bien près du but. Toutefois cette idée du Beau qui dirige l'essor de l'esprit lui apparaît à son tour comme dépourvue d'existence propre. Elle se révèle au sommet des notions esthétiques, comme le Vrai pour les pensées de l'ordre intellectuel et le Bien pour les pensées de l'ordre moral; elle doit, ainsi que ces autres Idées générales et éternelles, au point où aboutissent ces trois grandes voies de l'esprit humain, trouver un sujet d'inhérence qui les unisse, en même temps qu'une Intelligence qui les vivifie. Or Platon n'a-t-il pas à plusieurs reprises, dans le *Timée* notamment et dans la *République,* présenté ces trois Idées comme se confondant en une seule? Et ne montre-t-il pas, aux dernières limites du monde intellectuel, l'Idée du Bien, qu'on ne peut apercevoir, dit-il, sans con-

Digitized by Google

clure qu'elle est la cause de tout ce qu'il y a de beau et de bon, qu'elle anime et éclaire le monde invisible (*Gorgias, République,* L. VII.) ? A la hauteur où nous sommes parvenus, ces notions diverses trouvent leur unité ; elles ont la vie dans le concept du Dieu bon (*Timée*), également défini par notre philosophe ; elles ont toute efficacité dans cette intelligence divine qui est leur cause en même temps que leur substance, et dont elles n'apparaissent plus dès lors que comme le triple rayonnement.

A l'aide de ce raisonnement qui se rattache intimement à sa théorie générale des Idées, Platon, par l'amour comme moteur, par l'idée du Beau comme guide, nous conduit aux conclusions dernières de sa philosophie. Peut-être même, comme il s'adresse ici à une émotion du cœur humain non moins qu'à la raison, qu'il échauffe la science d'une ardeur toute zélatrice et remplit enfin de ce sentiment le vide de l'abstraction philosophique, nous permet-il de monter plus directement et plus vite vers l'absolue vérité, qu'en nous faisant suivre les autres voies ouvertes par sa dialectique à l'esprit humain.

Ainsi, et pour conclure, quel sera cet amour auquel il a donné son nom, dont il cherchait la notion dans le *Lysis*, dont il montre le terme dans le *Phèdre*, dont il dirige la marche dans le *Banquet ?* En quoi consiste-t-il, selon notre philosophe, sinon à prendre l'occasion d'une affection particulière qui, par l'effort d'un perfectionnement réciproque, vivifie l'âme, la stimule et, l'aidant à dégager l'idée générale de l'objet sensible, lui prête des ailes pour tendre vers la Beauté absolue et s'y résoudre ?

Platon, dans ces développements philosophiques qu'il ornait de poétiques allégories, n'a fait sans doute que

Digitized by Google

nous transmettre le dépôt de quelque tradition mystérieuse. Peut-être y devons-nous voir l'une de ces précieuses conquêtes intellectuelles, fonds commun de l'humanité et dont l'esprit des générations recueille successivement l'héritage. Mais si l'éloquent disciple de Socrate, inspiré d'Anaxagore, de Parménide, de Pythagore, interprète des mythes orientaux, a légitimement concentré en lui le prestige que donnait à ces doctrines leur origine immémoriale, il a su les rehausser encore par son génie ; il en a fixé à tout jamais l'expression par la force artistique de ses images, par la finesse attique de sa dialectique et l'ingénieuse simplicité de son style. Il eut la gloire de proposer ces doctrines à la Grèce afin d'éclairer dans les esprits de ses concitoyens la raison secrète de leurs sentiments et de les conduire à la vertu comme au vrai but de sa philosophie et de leurs impressions sensibles. C'est donc à juste titre que cet amour a reçu le nom du philosophe, et que la tradition en a traversé les siècles sous les auspices de ce grand esprit.

Ajoutons que son analyse s'est adressée non pas à une émotion toute factice et que l'étude seule aurait artificiellement nourrie, mais bien à un mouvement instinctif de l'âme et vraiment naturel puisque dans tous les temps il a fait battre le cœur de l'homme. Mais le maître eut la sagesse d'en vivifier le principe par cette théorie du Dieu bon qu'il a formulée dans le *Timée*. Sans ce Dieu bon, l'objet d'un tel amour n'eût été qu'une abstraction philosophique impuissante et vaine. Ni la terreur des divinités écrasantes de l'Orient, ni le culte de ces dieux du paganisme occidental, égoïstes dans leur sérénité, ne

Digitized by Google

pouvait inspirer et soutenir la doctrine platonicienne. Il lui fallait un Dieu intelligent et libre, susceptible d'amour, qui répondît aux élans de la pensée humaine et la soutînt dans son vol pour l'attirer à soi. C'est grâce seulement à cette notion qu'il révéla, notion bien distante des religions contemporaines, que Platon offrit à ses disciples la divinité elle-même comme le terme réel de leur amour et de leurs aspirations. Par elle il éleva son enseignement aux confins qui séparent une froide philosophie d'une doctrine religieuse efficace et vivante. Il pressentait ainsi l'idée chrétienne qui devait apporter à la civilisation occidentale le dogme de la Providence.

Il faut sans doute distinguer avec soin l'amour chrétien, qui s'adresse directement à la providence divine d'un Père tout-puissant, comme le firent par exemple au moyen âge italien les poètes franciscains, de cet amour intellectuel et vraiment philosophique que Platon enseigna. Il est certain pourtant que le christianisme, en suscitant une nouvelle vie morale, a épuré, non moins que les autres sentiments de l'homme, celui dont procède la spéculation intellectuelle que nous étudions.

Quel sera donc, au sein de la société moderne, cet amour que l'on continuera à qualifier de platonique ? Il dépouille désormais la brillante parure des allégories antiques. Il se dégage en même temps des subtilités alexandrines, bien que les néoplatoniciens de la Renaissance s'inspirent des Jamblique et des Plotin. Il trouvera toujours son point de départ dans cette aspiration indestructible du cœur de l'homme qui l'attire vers le beau et le bien idéal, sentiment naturel puisqu'il nous apparaît dans tous les temps et dans tous les pays, et qu'il se

Digitized by Google

reproduit avec des caractères constants. Comme il n'a rien d'artificiel ni de particulier à une époque, mais qu'il est un attribut général et permanent de l'humanité, il constitue vraiment la cause générale et permanente de cet amour. Il aura également sa raison d'être dans cette autre condition commune à tous les temps, que l'esprit, dans sa faiblesse, a besoin d'un idéal prochain. Toutefois il devra différer dans ses caractères extérieurs parce que les circonstances sociales et les mœurs ont changé.

Nous avons indiqué comment Socrate et Platon s'efforcèrent de rehausser la dignité de l'amour et dans quelle voie ils le guidèrent pour l'élever aux notions philosophiques. D'autre part, la femme, chez les anciens, demeurait confinée au foyer domestique. La civilisation née du christianisme et des mœurs du Nord lui rendit son rang. Puis, au moyen âge, par l'effet des institutions féodales, le rôle de la femme s'agrandit encore. Avec la Chevalerie, son triomphe fut consacré. A toute pensée de gloire, à toute entreprise généreuse dut s'associer le nom de la *Dame;* la poésie célébra, au moins comme un idéal, ce lien mystérieux et indestructible. La Provence fut le berceau de cette littérature où l'amour régna presque sans partage. Ainsi l'influence politique et morale de la femme ouvrit une voie nouvelle à l'imagination aussi bien qu'à l'esprit humain. Ce fut vers sa *Dame* que le poète ou le chevalier, trouvant la beauté physique et morale qui éveillait en lui un sentiment respectueux et tendre, dirigea cet amour qui fait entendre à son être une voix jusqu'alors inconnue, et, par une impulsion vraiment créatrice, le renouvelle tout entier.

Digitized by Google

L'homme prend ainsi la beauté dont il voit devant lui l'image, comme guide de ses pensées et comme type de celle à qui il a voué son cœur.

Ne peut-on pas en effet concevoir un idéal de chaque être humain, c'est-à-dire une forme parfaite sous laquelle il apparaîtrait, si, après la destruction de tous ses défauts, chacune de ses qualités était poussée à son plus haut degré? L'amour platonique ne s'adresse donc pas tant à une personne vivante qu'à cet idéal ainsi créé, à ce modèle que devrait, grâce au complet épanouissement de ses qualités, représenter l'objet vivant auquel en apparence il s'adresse. L'amour platonique procède tout autant du type éternel de beauté que conçoit l'esprit délicat et exalté qui aime, que de cette beauté particulière et imparfaite qu'il a pu trouver près de lui. Aussi, pour les autres, l'objet d'un tel amour ne répondra-t-il pas le plus souvent, par le genre ou le degré de ses mérites, à ce sentiment tout subjectif qu'il a inspiré. La beauté n'existera qu'autant que l'esprit l'aura créée par la force qu'il possède d'aimer ce qui lui paraît grand et beau.

Mais à peine ce sentiment symbolique va-t-il tendre plus haut, qu'une émotion s'éveille dans le cœur: la gratitude de celui qui aime envers celle dont l'aspect l'a initié à cette *Vie nouvelle*. Il est facile de comprendre que cette reconnaissance s'attachera plus directement à la personne et différera déjà sensiblement d'une affection toute philosophique. Aussi ouvre-t-elle passage à une impression plus douce et plus exclusivement humaine, qui n'est plus l'amour platonique et que nous n'avons pas à étudier. Celui au contraire qui ne cède pas à l'amour passionnel, après avoir retrouvé en cette femme qui a

Digitized by Google

retenu son regard, le type du beau et du bien idéal, ne s'arrêtera pas à ce premier degré. Il avait d'abord cherché dans l'objet de son amour toutes les beautés et toutes les perfections ; il sera porté par la force de cette émotion à concevoir un modèle plus élevé encore de cette beauté qu'il rêve. Il a aimé en réalité un inconnu divin et céleste que par une sorte d'illusion il a voulu un instant fixer dans un être vivant. Mais il comprendra que la réalité de ce Beau, de ce Bien et de ce Juste dont il porte en son cœur le désir inassouvi, est supérieure à l'image qu'il en avait trouvée.

L'amour platonique n'est pas autre chose que l'aspiration indirecte d'abord, et secondée par un intermédiaire sensible qui stimule l'âme, vers Celui en qui ces notions absolues que nous pressentons, mais supérieures à nous, sans lui flottantes et vaguement abstraites, trouvent leur unité et leur substance.

C'est par là que l'amour platonique est aussi vrai, aussi conforme à notre nature que l'amour humain, parce qu'il répond aux aspirations de la sensibilité philosophique comme le second à la sensibilité du cœur. Telle est enfin la raison d'être et la légitimité de cet amour qui, source de joie pour celui qui l'éprouve, lui permet de sentir et de comprendre ce qu'il y a de vrai et de noble dans cette belle parole de Platon que « ce qui donne du prix à cette vie, c'est le spectacle de la beauté éternelle. » (*Banquet.*)

Digitized by Google

CHAPITRE II

SUR L'EXPRESSION DE L'AMOUR PLATONIQUE CHEZ LES POÈTES PRÉDÉCESSEURS DE MICHEL-ANGE

Les Italiens ne connurent pas dès les premiers temps du moyen âge la doctrine de Platon dans toute sa simple clarté. Mais il en fut de ce philosophe pour la société du XIVe siècle, comme il en avait été des idées chrétiennes chez les plus grands penseurs du paganisme. Platon, guidé par un pressentiment, était allé, pour ainsi dire, au-devant d'elles ; en Italie, certains esprits, dont la foi religieuse éclairait la philosophie ou l'élan poétique, restaurèrent le platonisme par une véritable intuition.

Les Provençaux, il est vrai, prirent l'amour pour thème de leur poésie gracieuse et légère : leurs troubadours le chantèrent longtemps avant de transmettre cette tradition à l'Italie ; mais, à quel point, sur ce terrain nouveau, ne devait-elle pas se modifier et grandir ! Chez les Provençaux, l'idée de l'amour se dégageait au sein d'une vie facile et joyeuse, née elle-même d'un climat heureux et de cette civilisation élégante que protégeaient de pacifiques dynasties indigènes.

Instruits par les relations courtoises et par le commerce littéraire qu'ils entretinrent avec les Arabes d'Espagne, ils inaugurèrent le culte chevaleresque de la femme et, dans leur juvénile enthousiasme, ils le consacrèrent par ces curieuses institutions de la gaie science et des cours

Digitized by Google

d'amour. Le souvenir en a survécu aux sombres événements qui, tout à coup, dès les premières années du XIIIe siècle, s'appesantirent sur ces contrées prospères et vinrent brutalement interrompre le mélodieux concert des troubadours.

On connaît l'influence qu'exercèrent les Provençaux sur la littérature naissante de l'Italie : à peine est-il besoin de rappeler les noms de Frédéric II, de Pierre des Vignes, de Sordello, de Guittone d'Arezzo. Aussi constatons-nous dès l'abord chez les premiers poètes siciliens, toscans ou lombards qui célébrèrent l'amour, un fond commun d'idées et de langage, une certaine stérilité de pensées dans une abondance banale et souvent très obscure de rimes, qui portent la marque évidente d'une tradition déjà ancienne. Mais si les Italiens reçurent ainsi des Provençaux un cadre littéraire, aussitôt que parut un génie vraiment inspiré, qui sût tirer de son âme même et non plus de son érudition, les accents d'une passion haute et sincère, l'amour italien révéla son originalité propre, conforme aux tendances et aux préoccupations morales de cette race.

Ainsi nous aurons, dès les premiers jours et jusqu'au terme même de la carrière littéraire de l'amour platonique, à séparer d'imitateurs monotones, tels que les trop nombreux adeptes de Pétrarque, les nobles esprits qui reçurent le souffle de la vraie vie poétique. Mais au début, tous ces auteurs de sonnets, de canzone et de ballades, qui répondirent docilement à la voix des troubadours et ne firent que chanter sur une lyre accordée et sur un mode dicté par d'autres, ne peuvent mieux se comparer qu'aux peintres de l'école byzantine, esclaves

Digitized by Google

de l'imitation étrangère et qui n'osaient s'écarter de modèles consacrés par le temps et par la foi.

Il serait inutile au surplus de chercher en Italie même les origines de cette tradition littéraire, et de rattacher une inspiration nouvelle et vraiment moderne aux élégies alors perdues ou délaissées des poètes latins. Tout autre d'ailleurs était l'amour qu'ils chantaient, et tout autre surtout en était l'expression. Les Romains ne connurent point l'amour platonique. Certes, ils s'étaient familiarisés, par leurs études et ce goût raffiné des lettres qui honora leurs plus grands citoyens, avec les théories de la philosophie grecque : ils les surent même reproduire dans des ouvrages immortels. Mais, soit que leur tempérament robuste et leurs mœurs plus positives, façonnées pour la suprématie politique et militaire, ne les portassent point vers des spéculations d'un ordre tout intellectuel, soit que, disciples de la philosophie grecque, ils n'en eussent pas cependant pénétré l'esprit même et le sens profond, toujours est-il que l'on ne vit pas chez eux la poésie diriger son char vers ces plaines célestes dont le Phèdre découvre les brillantes perspectives. Ils n'ont exprimé de l'amour que la passion, et, dans la passion, plutôt encore l'emportement des sens que l'élan et la souffrance du cœur. Ils racontent les préoccupations, les intrigues journalières, ruses, colères et flatteries, les débauches mêmes de leurs amours ; mais loin de rechercher d'où procède au fond de l'âme humaine un sentiment si divers dans ses tendances, c'est à peine s'ils consultent leurs cœurs pour en dire les tristesses et pour analyser les nuances des impressions qui s'y reflètent. On devine dans les élégies de Tibulle, lorsqu'il déplore la

Digitized by Google

fuite et la vanité de ses joies, une certaine mélancolie touchante, et comme une trace de cette amertume dont parle Lucrèce, mais qu'il garde ensevelie dans le secret de sa pensée. Ovide, Properce, eurent sans doute l'âme tendre et délicate ; mais il n'est guère donné que de le pressentir, à la lecture de leurs poèmes.

Deux influences vinrent agir non plus sur la forme littéraire, mais sur le fond même de la pensée chez les poètes italiens.

Ce fut d'abord, avons-nous dit, le souvenir lointain de la philosophie grecque, dont les théories réfléchissaient encore un crépuscule et, tout à la fois, précédaient comme une aurore la réapparition soudaine des œuvres mêmes de l'antiquité.

Puis la religion, régulatrice de la vie entière de l'homme, et qui lui proposait, en face d'une réalité trop souvent terrible, son immortelle consolation. Au moyen âge, la pensée était naturellement disposée à donner à ses conceptions propres, et même aux idées qu'elle avait reçues du passé, une certaine figure, modelée sur les institutions et les mœurs, reflétant les souffrances et les déformations du temps. Elle n'atteignait, par exemple, les écrits des anciens, et Platon lui-même, qu'à travers les commentateurs scolastiques qui embarrassaient et dénaturaient l'idée pure du philosophe antique. Ainsi de ces peintres flamands qui représentaient équipés en chevaliers bardés de fer les soldats grecs d'Alexandre. La Bible au contraire demeurait intangible ; et les révélations de son texte sacré brillaient sans nuages : au milieu des misères universelles, des famines, des pestes, des massacres et des proscriptions, la foi ouvrait seule aux âmes un horizon

Digitized by Google

céleste, le chemin de la délivrance. Dans la société du moyen âge, l'influence de ses enseignements ne tarda pas à rendre religieux le sentiment de l'amour, jusqu'au jour où la renaissance de la philosophie grecque, reliant à l'antiquité cette tradition jusque-là toute chrétienne et poétique, lui rendit une conscience philosophique en relevant la pure théorie platonicienne.

Ainsi les exemples littéraires des Provençaux, mais surtout l'immortel désir du cœur humain que guidaient la foi religieuse et le souvenir confus de la philosophie grecque, tels sont les éléments d'où va naître la notion de l'amour platonique italien. Mais comme ils agirent inégalement sur la pensée de chacun des poètes, le sentiment de l'amour, identique dans son principe, inspira des interprètes divers par le ton et la sublimité de leurs chants. Il s'établit en quelque sorte une double tradition d'amour : l'une, où il apparaît gracieux, léger, sachant jouir doucement de la vie; tradition que devaient suivre, par exemple, Boccace dans son *Décaméron* et Arioste ; avec l'autre, nous le verrons plus sérieux, plus profond, et moins une joyeuse expansion de l'être que la passion intime d'une âme philosophique ; tel fut l'amour que célébrèrent Dante, Pétrarque et Michel-Ange.

Mais, dans l'une et l'autre de ces traditions, nous constatons un trait persistant, qui est la marque originale de la race, je veux dire la netteté et la simplicité. Rien de vague, partant rien de fade ou d'affecté dans cette émotion naturelle de l'âme chez les Italiens ; et c'est précisément ce qui en légitime l'étude, parce qu'ici nous sommes en présence d'un mouvement sincère et spontané du

Digitized by Google

cœur humain. Dans l'un comme dans l'autre de ces amours, l'âme, mise en activité par la contemplation d'un beau visage, tend directement, sans effort ni contrainte, mais en suivant la pente de son heureux génie, soit au plaisir de la vie méridionale, lumineuse et sereine, soit à la beauté idéale qu'elle voit reflétée. On comprend aussitôt qu'il ne s'agit point ici d'une émotion artificielle, provoquée par une contention intellectuelle, ni d'une affectation sentimentale et précieuse, telle que l'on se figurerait volontiers en France l'amour platonique ; ni de cette aspiration rêveuse vers un vague au delà, où se berce l'amour allemand ; ni même de la direction ferme, que l'esprit, éclairé par le cœur, donne à l'activité de la vie réelle, comme nous est souvent dépeint l'amour anglais. Rien ici non plus de cette humeur sombre de la jalousie espagnole.

Vigoureux, sincère, mais tenu dans un harmonieux équilibre, l'amour italien rappellerait ces belles madones de Raphaël au visage ferme et doux, au regard franc et profond, plutôt que le sourire énigmatique et subtil de la Joconde, ou que les formes robustes, mais aussi moins idéalement pures des Vierges de Murillo.

Signalons enfin un caractère particulier du génie italien, qui est dépourvu de cette grâce aisée de l'esprit français, grâce familière encore aux poésies provençales, mais qui tient de trop près, peut-être, à la légèreté et à l'ironie. Il a moins de cette gaieté facile mais plus de conviction et de passion vraie. Il est grave, et s'inspire d'un pieux respect. Aussi ne craint-il pas le ridicule, non seulement parce qu'il saurait trouver en lui-même la force de le dédaigner, mais parce que dans le milieu où il s'est dé-

Digitized by Google

veloppé, il fait naître à son tour la déférence et la sympathie.

Appuyé sur cette base toute positive du cœur humain, il s'élance avec Dante vers ces mondes mystérieux qui se dévoilent à nos regards pendant la nuit et semblent renfermer les secrets cachés à notre pensée : les étoiles qui attirent l'âme ébranlée par les émanations de la Beauté deviennent ces champs ouverts dont parlait le philosophe grec. Ne voit-on pas aussitôt les analogies singulières qui d'avance rapprochaient la poésie italienne des théories de Platon ? L'affinité intellectuelle, la similitude des allégories portaient les modernes à pressentir la doctrine antique qu'ils commençaient d'ailleurs à entrevoir.

Dante, sans doute, connut Platon ; mais, bien plus encore, il le comprit : il pénétra l'esprit de ce philosophe, parce que, avec sa foi et son génie pour guides, il conçut les idées mêmes qui avaient inspiré Platon. Mais, à la différence du philosophe, le poète n'énonce plus seulement une doctrine. Il ne se propose pas d'étudier l'amour, humain ou platonique, d'en déduire une théorie ; il chante les émotions qui le charment et le font souffrir : les idées philosophiques s'en dégagent selon l'influence capricieuse des événements quotidiens. Sous l'empire de cet amour qui s'est éveillé, qui a, pour ainsi dire, doublé la force vitale de son intelligence en lui donnant une vision plus étendue et plus nette, les circonstances diverses de la vie réelle, les incidents même futiles ou vulgaires pour tout autre lui apparaissent transfigurés, et son esprit exalté les rattache directement aux choses surhumaines et divines. C'est bien une *Vie nouvelle* qui a commencé pour lui du moment où il a connu l'amour. Il observe sa vie

Digitized by Google

de chaque jour, sa vie psychologique, la pensée intime où retentissent les événements à la fois réels et mystérieux qu'il commente.

Les idées et les sentiments de Dantè naissent de ces faits extérieurs et s'y rattachent dans l'ordre de son poème. Pour en dégager la notion de l'amour qu'il a éprouvé et dépeint, et pour montrer comment chez lui l'amour platonique a procédé d'un sentiment réel et vraiment humain, recherchons rapidement, afin de les coordonner ensuite, les expressions de sa pensée éparses dans ses rimes.

Dante avait neuf ans lorsque, au mois de mai 1274, un jour de fête, il rencontra pour la première fois celle que les commentateurs ont désignée, sans aucune certitude d'ailleurs, du nom de Béatrice Portinari. Elle était plus jeune que lui de quelques mois. Neuf années s'écoulèrent, pendant lesquelles l'image de cette jeune fille se grava profondément dans son esprit[1]. Puis il reçut d'elle ce salut[2], qui lui produisit une si vive impression et provoqua la vision décrite dans le premier sonnet de son poème.

Ce n'était pas tant l'amour qu'il célébrait ainsi que le culte auquel il se vouait avec une sorte de terreur religieuse. A travers tous les incidents de son récit, où se reflète la vie florentine du XIII[e] siècle, réunions de plaisir, rencontres à l'église, promenades, funérailles, le sentiment qu'il nourrit en son cœur s'empare de tout son être : il exalte en même temps et transforme sa pensée :

---

1. La Vita Nuova e il Canzoniere di Dante Allighieri. Firenze. Barbèra. 1863. La Vita Nuova, § II, p. 4. — 2. *Ibid.*, § III, p. 6, 7.

Digitized by Google

« Quand je la voyais paraître, dit-il, dans l'espérance où j'étais de recevoir sa merveilleuse salutation, je n'avais plus d'ennemis ; je sentais au contraire une flamme de charité qui me portait à pardonner à tous ceux dont j'avais reçu quelque offense[1]. »

Il n'est cependant pas toujours maître des mouvements de son cœur ; une émotion déjà plus humaine et peut-être à son insu l'amour passionnel provoque le trouble si violent qui vient l'assaillir en présence de Béatrice, et certains sonnets en renferment l'expression naïve, mais discrète et résignée[2]. On l'interrogea sur le sens de cet amour pour une Dame dont il ne pouvait supporter la présence ; alors, rentrant en lui-même, il compara les souffrances auxquelles il s'était déjà exposé et le noble caractère du sentiment qui en réalité l'inspirait au fond de son cœur : « Je m'éloignai, dit-il, ayant en quelque sorte honte de moi-même[3]. » Et il formule dans une canzone et dans plusieurs sonnets la notion élevée qu'il a conçue :

L'amour et un cœur bien né ne sont qu'un[4].

Il reproduisait ainsi la pensée de son maître Guido Guinicelli, selon lequel l'amour ne peut procéder que de la noblesse du cœur, comme la lumière de l'ardeur du feu. Ainsi l'âme aura par sa vertu propre une aptitude à l'amour qui est le désir de la beauté. Or, poursuit notre poète,

La beauté se manifeste par les traits d'une Dame sage — Qui

1. La Vita Nuova, § XI, p. 23 ; Canzone I, p. 48. Canzoniere, parte prima, Sonetto II, p. 220. — 2. *Ibid.*, §§ XIV, XV, XVI, Sonetti VII, VIII, IX, p. 36, 39, 41. — 3. *Ibid*, § XVIII, p. 45. — 4. *Ibid*, § XX, Sonetto X, p. 53.

Digitized by Google

plaît aux yeux, si bien que dans le cœur — Naît un désir de cet objet agréable; — Et ce désir quelquefois persiste de telle sorte, — Qu'il éveille l'esprit d'amour [1].

Pourquoi cet esprit d'amour s'adresse-t-il à la dame qui l'éveille? C'est parce que, dit-il encore :

Elle possède en elle autant de Bien que la nature en peut produire. — En la regardant, on apprendra à apprécier la Beauté [2].

Il ajoute enfin :

De ses yeux, de quelque côté qu'elle les dirige, — Sortent des esprits d'amour enflammés — Qui frappent les yeux de ceux qui la regardent, — Et ils pénètrent tellement qu'ils parviennent tous jusqu'au cœur [3].

C'est à l'aide de ces termes bientôt consacrés que les poètes italiens déterminent la marche de l'amour platonique. Devons-nous, dans ce langage si spécial, étrangement combiné avec les théories platoniciennes, chercher les traces d'une doctrine philosophique plus générale ? Telle était, par exemple, l'antique hypothèse de Démocrite qui, pour expliquer l'introduction des idées dans l'esprit, les attribuait aux images subtiles des corps, aux formes qui s'en détachent et, par les pores, pénètrent les organes ? Nous verrons en effet que ces « *spirti d'amore* » qui émanent ainsi et s'insinuent par les yeux semblent bien représenter une notion constante et toute systématique adoptée par les poètes de l'amour italien.

Il ne faut pas cependant exagérer la portée doctrinale de ce langage ; car les Italiens furent amenés aussi à rendre les manifestations intellectuelles de cet amour par

1. La Vita Nuova, § XX, Sonetto X, p. 53. — 2. *Ibid,* § XIX, Canzone I, p. 49. — 3. *Ibid.*

Digitized by Google

des formules figuratives dont ils trouvaient chez Platon d'élégants modèles.

Telle est donc, selon Dante, l'idée simple et philosophique qu'il conçoit de son amour; il ne le veut pas voir confondre avec un sentiment plus vulgaire et purement humain.

Ramenant aussitôt sa pensée sur lui-même, il célèbre Béatrice :

> Ma Dame porte Amour dans ses yeux, — Aussi ennoblit-elle tout ce qu'elle regarde [1].

Et ce sonnet n'est que l'expression sentimentale et individuelle du développement philosophique que nous venons de rappeler. Plus loin encore, dans le 16ᵉ sonnet :

> Il voit à découvert toute perfection — Celui qui aperçoit ma Dame au milieu des Dames [2].

le poète cherche à expliquer l'action qu'exercent sur lui et que dans sa pensée doivent exercer sur tous l'aspect et le mérite de sa Dame, dont :

> La beauté non seulement la rend aimable, — Mais réfléchit encore sa vertu sur les autres personnes [3].

Bientôt à cette admiration qui le rendait heureux se mêle un pressentiment de mort qui assombrit l'amour juvénile de Dante et déjà le revêt d'une teinte céleste [4]. « Le père... de la très noble Béatrice, dit-il, sortant de cette vie, s'en alla à la gloire éternelle [5]. » L'esprit encore ébranlé par le spectacle des obsèques, il eut cette vision

1. La Vita Nuova, § XXI, Son. XI, p. 54-5. La Divina Commedia. Paradiso, Cant. XXVI, 15; XXVIII, 12. — 2. La Vita Nuova, § XXVII, Son. XVI. — 3. *Ibid.* — 4. *Ibid.*, § XXIII. Canzoniere, parte prima, Canzone III. — 5. *Ibid.*, § XXII, p. 57.

Digitized by Google

funèbre qu'il reproduit dans la deuxième Canzone[1]. Il semble que Béatrice lui échappe et appartienne à un autre monde :

Et l'on dirait qu'elle est venue — Du ciel sur la terre pour montrer une merveille[2].

Béatrice en effet disparut avant que la fuite du temps ou les vicissitudes de la vie eussent insensiblement affaibli ou modifié l'amour de Dante. Ainsi tant que vécut sa Dame, il conserva cette foi admirative et timide qui voilait à son propre cœur les souffrances nées d'un sentiment moins désintéressé. Quand Béatrice fut montée aux demeures célestes, jeune homme encore et poète, il la suivit de son désir désormais immortel et lui voua son âme.

Ainsi Dante, grâce à sa jeunesse, à sa foi, à la mort même de sa Dame, nous offre le type le plus noble et le plus accompli de l'amour platonique moderne.

Enfin la *Divine Comédie* nous permet d'en déterminer exactement le terme. Au seuil du Paradis, Dante fait l'aveu de ses erreurs et de ses faiblesses : à ce moment,

Vêtue de blanc, le front ceint d'olivier, — Une femme m'apparut. — Et mon esprit. . . . — Sans la reconnaître à l'aide des yeux, — Mais par la vertu mystérieuse qui venait d'elle, — Sentit la grande puissance de l'ancien amour[3].

. . . .

Et je vis la femme qui autrefois m'était apparue — Voilée, au milieu de la fête angélique, — Diriger ses yeux vers moi. . . [4]

---

1. La Vita Nuova, § XXII, Canzone II, p. 67. — 2. *Ibid*, § XXVI, Sonetto XV, p. 81. — 3. La Divina Commedia. Purgat. Cant. XXX, 31-39. — 4. *Ibid.*, 64-66.

Digitized by Google

Béatrice alors lui rappelle quelle fut pour lui l'efficacité de son amour :

Celui-ci, dans sa Vie nouvelle, devint tel — Virtuellement que toute habitude droite — Aurait produit en lui d'admirables effets[1].

Et plus loin :

Quelque temps, je le soutins de mes regards, — En lui montrant mes yeux d'enfant[2].

Je m'efforçai de te maintenir (dit-elle encore) — . . dans ces désirs venus de moi — Qui te menaient à aimer le Bien — Au delà duquel rien n'est plus désirable[3].

Nous retrouvons ici le but sublime qu'avait proposé Platon : Dante y atteignait, poussé par la force d'un sentiment sincère, d'une conviction philosophique, mais avivée par l'enthousiasme.

Il est donc inutile de poursuivre cette rapide exploration des poésies dantesques, en interrogeant les subtilités et les obscures allégories de la seconde partie du Canzoniere[4]. Tenons-nous-en au dernier sonnet de la *Vie nouvelle*[5] : l'âme du poète s'élance au ciel et prépare, par la contemplation d'une Béatrice toute céleste, la transformation de son amour platonique, mais réel et étreignant encore son cœur d'homme. Maintenant se fait place un sentiment nouveau pour la recherche du Vrai : il y apporte cependant toute l'ardeur qui avait animé sa jeunesse : c'est l'amour de la haute science théologique. Il tend directement vers Dieu à travers les sphères de la

1. La Divina Commedia. Purgat. Cant. XXX, 115-117. — 2. *Ibid.*, 121-122. — 3. Purgat. Cant. XXXI, 22-24. — 4. Voyez cependant les beaux développements des idées précédemment exposées, dans les Canzone IX et X de la seconde partie du Canzoniere, p. 273 et 276. — 5. La Vita Nuova, § XLII, Son. XXV, p. 117.

Digitized by Google

Divine Comédie, toujours guidé par le souvenir de son primitif amour qu'il a complètement idéalisé. Il comprend et il déclare que les rimes d'amour sont œuvres de jeunesse[1] et qu'à l'âge mûr appartiennent des inspirations plus fortes et plus austères. Aussi passe-t-il de ses premiers chants aux spéculations du Canzoniere : il y prélude, en célébrant la philosophie, aux révélations de son poème théologique, où il s'élève enfin à la conception pure de l'amour divin.

Interrogé dans le Paradis par l'Aigle du Christ, il explique la progression de sa pensée : il déclare que l'esprit de quiconque voit la vérité doit aspirer à cette essence

. . .dont le privilège est tel, — Que tout bien qui se découvre en dehors d'elle — N'est autre qu'un rayon de sa lumière[2].

Il est devenu docile à la voix qui lui crie :

Garde pour Dieu ton amour suprême[3].

Car le Bien, en tant que Bien, dès qu'on le comprend, — Allume l'amour, et d'autant plus — Qu'il contient en lui plus de Bonté[4].

Nous saisissons ici le caractère propre de l'amour chrétien pour la Divinité elle-même, qui a désormais remplacé chez notre poète l'amour platonique.

La puissante voix de Dante n'éveilla point d'écho. Il ne sait à qui parler de la noble pensée qui avait animé sa jeunesse ; il confie sa plainte à son ami Cino da Pistoïa. Il regrette la pureté et l'élévation des anciennes mœurs

1. Canzoniere, parte seconda, Canzone III et Canzone IV. — 2. Paradiso, Cant. XXVI, 31-3. — 3. *Ibid.,* 48. — 4. *Ibid.,* 28-30.

Digitized by Google

qui soutenaient les affections généreuses et donnaient du prix aux douces rimes d'amour. Il s'écrie :

Dames, vous ne devez plus aimer, — Mais cacher ce que vous avez reçu de beauté, — Puisque la vertu, dont la beauté était le signe, a disparu [1].

Il déplore enfin qu'il n'y ait plus de fidèles d'amour, et que la corruption croissante dégrade les émotions du cœur [2]. Dans le dernier sonnet du Canzoniere il s'adresse à Cino pour lui reprocher son inconstance et la faible idée qu'il conçoit du noble sentiment que Dante lui-même avait autrefois célébré. L'amour, dit-il, ne fait plus le sujet de ses chants ; le cours de la vie l'a porté vers d'autres rives ; mais il revient en arrière pour montrer à son ami le droit chemin de la poésie :

Celui qui s'éprend, comme vous le faites, — Qui se lie et se détache au gré de son caprice, — Montre qu'Amour l'a bien légèrement touché [3].

Nous comprenons à ce blâme que Cino da Pistoïa n'a pas pénétré le principe de l'amour platonique.

Dante avait adressé le premier sonnet de la *Vie nouvelle* :

A toute âme éprise et à tout cœur bien né.

pour saluer les fidèles d'Amour et les prier de lui donner le sens de sa vision [4]. Cino, dans sa réponse, proposait une explication gracieuse et raisonnable, mais qui ne dé-

1. Canzoniere, parte seconda. Canzone V, p. 256. Divina Commedia. Purgat. Cant. XXIV, 79-81. — 2. Canzoniere, parte terza, Sonetto II, in fine, p. 301. — 3. *Ibid.*, Sonetto III. p. 301-2. — 4. La Vita Nuova, § III, sonetto I, p. 9.

Digitized by Google

passait pas la mesure d'un amour naturel[1] : il ne semblait pas saisir la doctrine subtile et mystérieuse que Dante au contraire jugea exactement comprise et commentée avec sagacité par Guido Cavalcanti.

C'est qu'avec Cino da Pistoïa, nous retrouvons l'influence directe des Provençaux dont il est l'interprète au milieu des Toscans. Il ne s'écarte guère de l'expression simple d'un sentiment humain. Il obéit cependant à cette coutume remarquable, dérivée des souvenirs récents encore de Toulouse et d'Avignon, qui propose à la poésie la glorification d'un amour abstrait, tout intellectuel et littéraire, alors que d'autre part cet amour sait s'accommoder parfois des liens et des devoirs de la vie réelle, ou même d'impressions toutes terrestres. C'est ainsi qu'à l'âge de quarante ans, docte jurisconsulte, marié, père de cinq enfants, exilé de Pistoïa où dominaient les Noirs et réfugié dans l'Apennin chez Filippo Vergiolesi, l'un des chefs du parti vaincu, Cino s'éprit de Selvaggia, la fille de son hôte, et lui dédia de nombreux sonnets. De même, après la mort de Béatrice, Dante épousa une Donati dont il eut plusieurs enfants ; et le culte que Pétrarque entretint pour Laure ne le détourna point de ses amours illégitimes.

Mais, si nous signalons de telles contradictions apparentes, et, pour ainsi dire, ce dédoublement du cœur chez les poètes que nous venons de citer, il n'en faudrait pas conclure que le sentiment chanté par eux fut mensonge ou fiction. Sans doute, il procédait d'une sorte

1. Rime di M. Cino da Pistoïa e d'altri del secolo XIV. Firenze, Barbèra, 1862. Sonetto II, p. 4.

Digitized by Google

d'éducation et d'un état intellectuel tout autant peut-être que de joies ou de souffrances sincèrement éprouvées. Mais, en outre, ce sentiment appartenait à une autre catégorie de l'esprit; placé dans une sphère supérieure à la vie réelle, il n'excluait pas les préoccupations ni les actes qui ne s'élèvent pas au-dessus d'elle. L'amour de Dante, d'abord effectif, se modifia pour être ensuite exclusivement intellectuel après la mort de Béatrice. Elle devint alors l'étoile du poète; elle devint sa règle morale. Mais cet amour n'avait plus de réalité terrestre, puisque celle qui en était toujours l'objet n'appartenait plus à cette vie.

Ces considérations, applicables à Dante et à Pétrarque, ne seraient point absolument exactes pour Cino da Pistoïa, car nous avons reconnu qu'il n'avait guère dépassé la mesure d'un amour naturel et gracieux. Et nous pouvons au contraire saisir par là ce qui sépare Dante de Cino; le premier obéissait à une voix surnaturelle et divine, le second modelait plutôt sa poésie sur les mœurs de son temps: tous deux concevaient un amour platonique, mais qui était chez l'un philosophique et religieux, chez l'autre, surtout littéraire et poussé même à la recherche subtile. Sans doute l'idée platonicienne apparaît dans ces vers où Cino, après des lamentations d'un accent beaucoup plus tendre, déplore la perte de Selvaggia:

Hélas, ce cher bonheur et ce beau maintien, — Hélas, ce doux accueil, — Cet esprit de sagesse et ce noble cœur! — Hélas, cette modestie charmante, cette fierté souveraine, — Qui grandissait en moi le désir — De mépriser le mal et de me hausser au bien! [1]

1. Rime di M. Cino da Pistoïa, CII, p. 114.

Digitized by Google

Il ne s'éleva pas, cependant, aux conceptions de la *Vita Nuova,* qu'il rappelle, il est vrai, par quelques formules poétiques. Il s'inspira d'un amour délicat et facile, fait à l'image d'une vie heureuse ; parfois une teinte de mélancolie vient assombrir ses rimes où nous retrouvons la pensée et les expressions mêmes de certains de nos poètes contemporains :

Ce souvenir, Amour, me charme tellement — Et se reflète à ce point dans mon esprit, — Que je vois toujours ce que je vis alors ; — Mais le dire, je ne le pourrais, tant me tient au cœur — L'image du passé, — Que je garde dans ma pensée[1] !

N'entendez-vous pas murmurer en vous la chanson de Fortunio :

Si vous croyez que je vais dire
Qui j'ose aimer,
Je ne saurais, pour un empire,
Vous la nommer.

Mais la haute et vraie théorie platonicienne, la secrète pensée de Dante échappe à Cino : il chante les impressions joyeuses ou attristées, tendres ou plaisantes, mais fugitives toujours, auxquelles il se laisse doucement aller. Clairvoyant et positif, il ramène à la terre, non sans quelque raillerie, tous ces amoureux de haut vol. Quant à ses propres pensées, regrets, plaisirs, deuils ou joies, il les expose en un langage tout prime-sautier, naïf quelquefois ; il dépeint les événements qui l'atteignent, les sentiments qu'il éprouve, avec une spontanéité qui donne un caractère juvénile à sa poésie. Il ne connaît ni la force de généralisation, ni l'ampleur de Dante. Dante n'est pas seulement plus grave, il est en quelque sorte plus mûr. Cino

1. Rime, XII, p. 18.

Digitized by Google

se plaint de la douleur presque comme un enfant, sans la raisonner; c'est par instinct qu'il la fuit ou la gourmande : il s'en prend au fait même qui lui apporte une souffrance; il n'a cure d'en chercher la cause philosophique. Et c'est précisement par cette sensibilité toute vive, et que l'on juge aussitôt sincère, que la poésie de Cino est touchante. N'est-on pas ému en lisant ce récit d'une visite au tombeau de Selvaggia :

J'allai sur la haute et bienheureuse montagne, — Où j'adorai en la baisant la roche sainte, — Et je me suis laissé tomber, hélas! sur cette pierre, — Où l'honneur repose son front[1].

Les vers suivants, adressés à Messer Agaton Drusi, ne sont-ils pas comme une paraphrase anticipée des célèbres stances de Malherbe?

Ce qui procède de chose mortelle — Doit naturellement faire l'épreuve de la mort. — Contre elle rien ne prévaut, — Devant elle sagesse ni beauté n'a de force, — Et jamais on ne peut recouvrer ni par la prière, — Ni par le tourment du deuil ou des lamentations — Ce que dévore cette inébranlable cruelle[2].

Rappelons enfin cette poésie dont le mouvement et la grâce mélancolique se retrouveront au XV^e siècle dans la ballade de Villon sur les Dames du temps jadis et les neiges d'antan :

Hélas, hélas! ces tresses blondes! — Hélas! ce frais visage, — Le beau, le brillant visage! — Hélas! le doux sourire — Qui montrait la blanche neige — Entre les roses toujours vermeilles! — Hélas! pourquoi sans moi, — O Mort, pourquoi l'as-tu ravie de ce monde[3]?

Cette élégance et cette franchise naïve du vers, *la sincérité* de son émotion, tel est, malgré bien des obscurités,

1. Rime, CV, p. 118. — 2. Rime, CVIII, p. 124. — 3. Rime, CII, p. 114.

Digitized by Google

malgré les longueurs, l'affectation ou la monotonie de la pensée et des images, le mérite poétique de Cino. Disciple des Provençaux, il inaugure cette seconde tradition, que nous avons précédemment indiquée, dans l'expression de l'amour italien, et c'est à ce titre que nous nous sommes arrêtés quelques instants à son œuvre.

Après lui, en effet, nous avons à signaler tout un groupe de poètes qui reproduisent les principaux caractères de Cino: à la hauteur du ton et de l'inspiration dantesques, ils préfèrent l'élégance, la recherche, la culture et cette poésie tout intime et personnelle qui déjà semble par moments annoncer Pétrarque, en même temps que se réveille en eux le souvenir des Latins.

Matteo Frescobaldi, Fazio degli Uberti, surtout, nous donnent cette note sensuelle et païenne. Ils font entendre les accents sincères, éloquents parfois, d'un amour bien franchement passionnel. Nous nous sommes éloignés de l'amour platonique : c'est le plein courant provençal dans lequel se reflètent les images d'Ovide et de Tibulle.

En outre, chez ces poètes se dégage, vif et gracieux, le sentiment de la nature. Leurs yeux s'ouvrent au charme des paysages toscans, dont ils détaillent les aspects, pour y trouver tantôt une harmonie et tantôt un contraste avec leurs propres pensées. Fazio degli Uberti a composé de fraîches descriptions du printemps : il se représente avec son désir ou sa souffrance dans ces tableaux champêtres. Il voit, comme Horace :

Sur les plus froids sommets se fondre — Les blanches neiges qui ruissellent vers les plaines[1].

1. Fazio degli Uberti, Rime, § V, p. 296.

Digitized by Google

Il dit ailleurs :

Je regarde l'herbe des prairies — Et j'admire dans la diversité de leurs teintes — Le lys, la violette et mille fleurs — Que la force du soleil fait sortir de terre et attire à lui. — Les collines se recouvrent partout autour de moi — D'une verdure qui rend la joie aux cœurs épris. — . . . .
— Mais le désir qui me guide — Ne cesse pourtant de me consumer — Et ne cessera plus[1]...

Je doute que les littératures du Midi aient jamais adopté la nature pour sujet exclusif ou même principal de leurs œuvres. Elles la prennent comme le cadre dont l'homme occupe le centre. Encore ces poètes n'ont-ils aimé et chanté que le ciel adouci du printemps ; ils redoutent l'éclat intense et les ardeurs dévorantes de l'été. Les peintres du XIVe siècle, dans leurs paysages limpides, ont mieux observé et reproduit plus fidèlement la nature ombrienne ou toscane que n'ont daigné le faire leurs illustres successeurs tout absorbés par l'étude de la figure humaine. Eux aussi ont peint ce tableau des campagnes printanières ; ils s'appliquaient par une étude intime, presque subtile, à faire sortir de leur pinceau ces fleurs délicates émaillant la prairie, ces oiseaux au plumage varié qui traversent un air léger, les jeux du soleil dans la transparence du feuillage, ces horizons lumineux où se détachent les fabriques, les monticules abrupts du pays de Sienne, les reliefs étrusques de Volterra, et tout ce spectacle pittoresque également familier aux poètes de la même époque, qui le décrivaient tous à l'envi en termes presque identiques[2]. Mais tout ce décor aboutissait à

1. Fazio degli Uberti, Rime, § IV, p. 291. — 2. *Ibid.*, I, p. 279. Matteo Frescobaldi, § XII, p. 245 et 255.

Digitized by Google

l'homme; et, par ce rapprochement, qui toujours émeut parce qu'il est bien vrai, peintres et poètes mettaient en présence la nature souriante, régulière dans l'ordre de ses saisons, et l'homme, avec les luttes de son âme et les vicissitudes de sa vie [1].

Ces poètes, Fazio degli Uberti [2] par exemple, se plaisent aussi, tout comme les Florentins Giotto et Orcagna, ou, comme à Sienne, les frères Lorenzetti, aux compositions et aux figures allégoriques : souvent le même souffle pousse sur des voies diverses les esprits du même temps.

Les idées platoniciennes toutefois n'ont pas disparu de la poésie ; mais elles ont subi une déviation. Elles se rapprochent du monde terrestre : d'abord spéculatives, elles prennent corps et s'attachent soit au fait, soit à la religion positive. Elles se retrouvent dans l'ingénieuse flatterie que Roberto di Battifolle adresse à sa maîtresse :

Filippina, si Zeuxis qui a peint — Le visage d'Hélène était encore en vie, — De votre seul visage à l'aspect divin, — Il eût tiré l'œuvre qu'il a dû emprunter à plusieurs [3].

Fazio célèbre en un style tout imprégné de platonisme les Sept Allégresses de Marie [4]. Franco Sacchetti s'inspire aussi de la doctrine antique, mais pour ne lui emprunter guère que des préceptes de morale ou des règles de conduite [5]. Comme la plupart de ses contemporains, il se tient dans un ton moyen et mesuré.

Au nom de Boccace semble attachée l'idée de la volupté

---

1. Marchionne Torrigiani, Rime, p. 420. — 2. Rime, IX-XV, p. 308-313. — 3. Roberto di Battifolle, Rime, § III, p. 426. — 4. Rime, § XVI, p. 314. — 5. Franco Sacchetti, Rime, § I, p. 477.

Digitized by Google

riante et des joies faciles que décrit le *Décaméron;* en réalité son œuvre nous présente une tout autre face, moins connue, mais incomparablement plus noble. Il s'élève aux plus hautes pensées de l'amour platonique. Il sait dépeindre un visage:

Sur lequel resplendit cette beauté — Qui me donne des ailes — Pour le haut vol où m'élève la vertu [1].

Parfois même, il a presque égalé Pétrarque dans l'art d'exprimer les sentiments sublimes que lui inspire la mort de sa Dame :

Tandis que je dormais, il me sembla — Que des ailes me portaient au ciel — Sur les traces de celle dont le beau vêtement mortel — Est fait cendre, quand elle-même est faite sainte.

Et là je la vis si heureuse et si belle — Que je brûlais d'une ardeur nouvelle — Et sentis se fondre la glace — Où m'emprisonne ma douleur.

Et pendant que je la contemplais, l'angélique figure — Me tendit la main, comme si elle voulait — Prendre la mienne, quand je me réveillai.

Oh! quelle fut ma disgrâce, — Puisque, si elle m'avait alors saisi, — Peut-être ne serais-je point retombé ici-bas [2]!

Boccace s'efforce de marcher sur les traces de Dante; il l'admire et invoque son nom :

..... Et puissé-je avec lui — Vivre certain de l'éternel repos, — Admirant les choses que nous ne pouvons comprendre maintenant [3] !

Il a donc parcouru en quelque sorte toutes les saisons du cœur : aux joies fraîches et légères d'un sentiment printanier [4] succèdent les ardeurs passionnées ; puis son

1. Rime di Giovanni Boccacci, § XVII, p. 382. — 2. *Ibid.,* § XIX, p. 383. — 3. *Ibid.,* § XXI, p. 385. Voy. également § XX, p. 384-5 et Prosopopea di Dante, § XXVI, p. 389. Voy. aussi le beau sonnet XXIII, *ibid.,* p. 386-7. — 4. G. Boccacci, Rime, V-VI, p. 368-9; X, p. 376.

Digitized by Google

âme, lassée de la vie et des vains regrets [1], dirige son essor vers les régions où il retrouve celle qu'il pleure au seuil des demeures éternelles [2]. Le développement de son idée poétique est sans doute l'emblème de sa vie qui de son amour pour la Fiammetta le mène aux recueillements des derniers jours ; progression analogue à celle que devait suivre la pensée de Michel-Ange.

Pour nous résumer, disons qu'au moyen âge Dante seul a vraiment atteint l'entière et claire notion, à la fois philosophique et religieuse, de l'amour platonique ; qu'il mérite vraiment l'hommage que lui décernait Cino da Pistoia, lorsqu'il le saluait :

Maître et seigneur de toute rime [3].

Les autres poètes de cette époque se sont pour ainsi dire conformés aux règles d'un rituel où se seraient confondus les mythes antiques, l'élégance provençale et les préceptes de Dante lui-même. Ils se sont appliqués à rendre des impressions tour à tour riantes ou tristes, mais, le plus souvent, purement terrestres. Quelquefois même, ils n'ont fait que dénaturer la pensée de leurs devanciers faute de l'avoir pénétrée. De là cette routine littéraire qui ne tarda pas à fausser, en même temps que le sentiment lui-même, le langage qui devait l'exprimer ; de là toute une phraséologie systématique et froide qu'il serait fastidieux d'analyser. Et cependant si, dans ce groupe de poètes intermédiaires, nous discernons des œuvres de pure imitation la partie vraiment saine et vivante

1. G. Boccacci, Rime, XXII, p. 386 ; XXXI, p. 419 ; XXIV, XXV, p. 387-8. — 2. *Ibid.*, XXIII, p. 386-7. — 3. Cino da Pistoia, CXIII, p. 138.

Digitized by Google

que nous avons cherché à isoler, nous comprenons que ces auteurs nous conduisent de Dante à Pétrarque ; ils préparent cette fusion si harmonieusement accomplie dans ce dernier poète entre les grâces humaines venues de Rome ou d'Avignon et la sublime théologie amoureuse de Dante.

Ce qui distingue aussitôt Pétrarque des autres chantres de l'amour italien, c'est non pas tant l'incomparable multiplicité de ses rimes que la richesse des pensées groupées autour du sentiment inspirateur, et que l'ingénieuse diversité des motifs dont les variations infinies font l'originalité de ce virtuose.

Vous seriez d'abord tenté d'accuser son œuvre de dilettantisme et d'artifice, de juger qu'il n'a pas tant cédé à l'impulsion de son âme ébranlée par une passion vraie qu'à l'intention toute littéraire de consacrer à l'amour, sujet de son choix, ses gracieux poèmes. La sensibilité de Pétrarque, semble-t-il, le laisse libre encore de multiplier au gré de sa fantaisie les développements, les comparaisons, les images ; et la gravité de la pensée qui l'inspire n'est pas telle qu'elle ne lui permette de se livrer capricieusement à cet élégant badinage, aux fictions délicates ou subtiles.

Mais bientôt de cette abondance se dégage une émotion vraie, une chaleur d'âme qu'un amour réel a pu seul exciter, un vif sentiment de la nature dont il serait impossible de méconnaître la sincérité. A mesure que nous avançons, il se forme pour notre esprit comme une impression d'ensemble d'où naît un intérêt qui va grandissant et devient bientôt sympathique. Si le poète a su tellement, et sans fatigue ni monotonie, renouveler les

Digitized by Google

formes de sa pensée, c'est qu'elle le possède vraiment tout entier. La cohérence de l'œuvre rattache entre elles les parties qui paraîtraient inégales ou discordantes, et les obscurités mêmes s'éclairent d'une sorte de lumière diffuse.

Agé de vingt-trois ans, à peine Pétrarque eut-il vu Laure de Noves, dans une église d'Avignon, le lundi saint (6 avril) de l'année 1327, qu'il se sentit relevé à ses propres yeux et porté avec force vers la vertu :

D'elle te vient l'amoureux penser — Qui, tant que tu le suis, te mène au souverain Bien [1].

Comme pour Dante, la salutation de sa Dame

Éveille son cœur à la vertu en enflammant sa volonté [2].

Les yeux de Laure étaient « la douce lumière qui lui montrait la route pour le conduire au ciel et, l'animant au bien, le guidait au but glorieux [3] ».

Aussi se plaignait-il que ses dons naturels fussent impuissants à le rendre digne d'un regard si cher :

Je m'efforce (dit-il) de me conformer — A la haute espérance dont je vis [4].

Il se détache du vulgaire pour suivre d'un pas sûr le chemin qui le conduit à ce but glorieux, et, dans une de ses dernières Canzone, il montre qu'il possédait la pleine conscience de la portée philosophique du sentiment auquel il consacrait ses poèmes. A l'imitation d'un sonnet

1. Le Rime di M. Francesco Petrarca. 2 vol. Milano, Bettoni. 1824. Son. X, t. I, p. 37. — 2. *Ibid.*, Canzone III, p. 68. — 3. Canzone VII, p. 109. — 4. Canzone VII, p. 111.

Digitized by Google

de Cino [1], il imagine qu'il s'est élevé un débat entre lui et, dit-il :

Mon ancien Seigneur, à la fois doux et sans pitié [2].

L'Amour, auquel le poète rappelle sa triste existence, ses longues et pénibles pérégrinations, ses soupirs, ses déceptions et ses erreurs, lui adresse à son tour une vigoureuse remontrance. C'est à lui que l'ingrat est redevable de son renom littéraire ; seul, il l'a préservé de toute action vile, en lui imprimant au cœur sa glorieuse marque afin de le rendre semblable à sa Dame. Puis, élevant encore sa pensée et son langage, l'Amour ajoute :

En outre, et c'est ce qui surpasse tout, — Je lui avais donné des ailes, pour voler au faîte du ciel, — A travers les choses mortelles, — Qui conduisent au Créateur, pour qui sait les apprécier. — Car, si l'on regarde avec attention, que de hautes — Vertus renfermait son noble espoir ! — De l'une à l'autre apparence, — Il pouvait s'élever jusqu'à la sublime cause première, — Et quelquefois il a su le dire dans ses rimes [3].

Ces vers ne nous exposent-ils pas, exactement déduite, toute la doctrine platonicienne du *Banquet ?*

Mais l'amour de Pétrarque n'a pas seulement ce caractère intellectuel et tout idéal que nous venons d'analyser : le poète a peut-être insisté davantage sur les souffrances d'une passion humaine, dont, s'il l'en faut croire, Laure eut à contenir l'ardeur et à réprimer avec douceur les impatiences. Après lui avoir si souvent reproché sa cruauté et sa froideur [4], il comprend, lorsqu'elle n'est plus, la sagesse de sa réserve :

---

1. Rime di Cino, CX, p. 130. — 2. Rime di Fr. Petrarca, t. II, Canzone VI, p. 114. — 3. *Ibid.,* Canz. VI, p. 119. — 4. T. I, Son. XXIX, p. 75 ; XXXVIII, p. 91 ; LXXXIX, p. 185 ; XC, p. 186, etc.

Digitized by Google

Elle a agi pour le mieux..... — En arrêtant du regard en même temps doux et cruel — La fougue de mes volontés juvéniles [1].

Il bénit alors celle qui dirigea sa course vers un meilleur but [2], et :

Ce noble parler, où clairement brillait — Avec la suprême courtoisie l'honnêteté suprême [3].

Toutefois, il ne sut point, à l'exemple de sa Dame, vaincre le sentiment passionnel qui le plus souvent lui dictait ses rimes. Il souffre en approchant d'elle [4] ; il perd de vue cet amour élevé qu'il exalte et dont il se réjouit parfois en si nobles termes ; il déplore tour à tour ses espérances déçues [5], et son amertume mêlée à peu de douceur [6]. Il s'interroge sur ce qu'il éprouve :

Si ce n'est pas l'amour, qu'est-ce donc que je sens? — Mais, si c'est l'amour, pour Dieu, quelle chose est-ce là [7] ?

Et, voulant dépeindre sa misère, il emprunte de bizarres comparaisons aux merveilles légendaires des pays lointains. Comme ce mont d'aimant de la mer des Indes qui, en attirant le fer, démembre les vaisseaux et les coule à fond, Laure a désemparé son âme, l'a brisée et submergée, en la précipitant sur l'écueil avide de son inflexible orgueil [8].

La passion retrace à son imagination les beautés de sa Dame ; il analyse les grâces de son visage ; il dépeint

1. T. II, Son. XXI, p. 36. — 2. Son. XXII, p. 37. — 3. *Ibid.*, Son. LXXXVI, p. 125. — 4. T. I, Son. XV, p. 43 ; XXV, p. 71 ; XXXIII, p. 79 ; XCII, p. 192, etc. — 5. Son. XXXVI, p. 88 ; LIX, p. 132. — 6. Son. XXXVII, p. 89. — 7. Son. LXXXVIII, p. 184. — 8. Canzone XIV, p. 187-8.

Digitized by Google

avec complaisance « les deux tresses blondes [1] », « la « lumière du brillant émail noir et blanc [2] », « son buste « juvénile, cette tour de haute intelligence », « ses mains « blanches et déliées, ses bras charmants, ses gestes « suavement altiers [3] ». Moins discret que ne le fut Dante et que ne le sera Michel-Ange, il énumère ainsi les traits de sa Dame, si bien que l'on pourrait aujourd'hui reconstituer à l'aide de ses rimes toute la physionomie de Laure.

Pourtant son admiration s'énonçait souvent en termes symboliques. Quand Simone de Sienne, l'élève de Duccio, fit à Avignon le portrait de Laure, Pétrarque, exagérant l'expression de sa reconnaissance, compara le peintre à Giotto, et, regrettant que son ami n'eût point donné à son œuvre la voix et l'intelligence, il enviait pour son compte la fortune de Pygmalion [4].

Ailleurs, c'est la théorie même de Platon qui dicte cette strophe :

> Dans quelle région du Ciel, dans quelle Idée — Se trouvait le type auquel la Nature a emprunté — Cette ravissante image où elle a voulu — Montrer ici-bas tout ce qu'elle pouvait là-haut [5].

Le mélange de cette passion humaine qui tour à tour se résigne ou murmure et du sentiment plus élevé que soutenait la réserve même de Laure explique la durée de cet amour dont Pétrarque compte les nombreuses étapes : il déplore la longueur du chemin qui ne le rap-

1. Son. CLXV, p. 278. Ballata I, p. 35. Son. CXLV, CXLVI, p. 248-9. — 2. Son. C, p. 203. Canz. VII, p. 109. — 3. Canz. III, p. 65-8, et voy. Canz. XII, p. 173. Son. CXIV, p. 217; CXL, p. 243; CXLIV, CXLV, CXLVI, p. 247-8-9; CLIX, p. 270; CXCIX, CC, p. 316-7, etc. — 4. Son. XLIX, L, p. 120-1. — 5. Son. CVIII, p. 211.

Digitized by Google

proche pas du terme [1]; il vante cette persévérance qui fait tout à la fois son désespoir et secrètement son orgueil [2].

Une telle disposition de l'esprit résiste à la perte de la beauté corporelle : tel est le commentaire du sonnet où il répond à ceux qui s'étonnaient de sa constance :

Un esprit céleste, un vivant soleil, — Voilà ce que je vis ; et si elle n'est plus telle maintenant, — La blessure ne se guérit pas parce que l'arc s'est affaibli [3].

Mais cette agitation d'âme, ces transports nous font comprendre que l'amour de Pétrarque ne pouvait offrir le caractère désintéressé que nous avons observé dans la *Vie nouvelle.* Dante célèbre avec infiniment plus d'émotion vraie et de respect le salut de sa Dame : Pétrarque s'ingénie trop à l'exalter [4]. Les reproches qu'il adresse à Laure laissent deviner une certaine lassitude. Non seulement il cède plus facilement que Dante aux désirs, aux tristesses passionnelles, mais il va plus loin encore : quelquefois il se détache de sa Dame et plaint son propre sort par un retour tout personnel. Alors il se repent, avoue-t-il, de s'être abandonné à cet amour qui a obsédé sa vie entière [5] : il déplore son esclavage et regrette amèrement sa liberté [6]. S'il chante sa passion, souvent aussi ses aspirations au repos champêtre disent à quel point il est excédé de ce perpétuel effort de son esprit [7].

---

1. Son. LIX, p. 132. — 2. Son. LX, p. 93; LI, p. 122; LXXI, p. 149; LXXXII, p. 160; LXXXIII, p. 162; CLVIII, p. 269. — 3. Son. LXI, p. 134. — 4. Son. LXXII, LXXIII, LXXIV, LXXV, p. 150-1-2-3. — 5. Son. LII, p. 125. — 6. Son. LXV, LXVI, p. 138-9. Sestina VII, p. 294. — 7. Canz. IV, p. 81. Son. XXXV, p. 84.

Digitized by Google

Comme il est moins fidèle que Dante aux tendances du pur amour platonique, il se complait davantage, soit qu'il s'entretienne de sa passion, soit qu'il se lamente sur lui-même, à revenir sur mille détails, débuts ou incidents de son amour [1], circonstances qui donnent à ses vers, par la variété de l'image, la précision, et, par le sentiment, l'intérêt de la vie et de l'action. Un cadeau [2], une maladie de sa Dame [3], les voyages du poète [4], l'absence, un simple badinage [5], lui sont matière à développements ingénieux, dont il ne sait expliquer la fécondité que par la vivacité du sentiment qui l'inspire [6].

Avec plus d'art et de force que ses contemporains, Pétrarque se livre au charme de la nature ; il la prend pour confidente de ses tristesses et de ses rêveries. Il fuit les lieux habités ; il y serait troublé par le vulgaire qu'il abhorre [7]. Il s'enfonce dans la solitude des bois et des collines [8], il aime à s'élever sur les plus hauts sommets :

> De penser en penser, de montagne en montagne, — Amour me conduit [9].

C'est là que l'entraîne un intense désir et qu'il se rapproche de l'objet de son rêve [10].

Absent, il songe aux campagnes où naquit son amour :

> Au delà de ces Alpes, — Là où le ciel s'étend plus serein et plus doux [11].

---

1. Son. III, p. 29; CLVII, p. 268, etc. — 2. Son. VII, VIII, p. 33-4. — 3. Son. XVIII, p. 59; XX, p. 61 ; CXXXII, p. 235. — 4. Son. CXXIV-CXXV, p. 227-8 ; CXXVIII, p. 231 ; CXLII, p. 245 ; CLIV, CLV, p. 265-6. — 5. Son. CXLVII, CXLVIII, CXLIX, p. 250-1-2. — 6. Son. XLVI, p. 117. — 7. Canzone XIII, p. 178. — 8. Son. XXII, p. 63. — 9. Canz. XIII, p. 178. — 10. Son. CLXXXIV, CLXXXV, p. 301-2 ; CCI, p. 318. — 11. Canz. XIII, p. 181.

Digitized by Google

Ou bien il interroge la nature pour y retrouver l'image de sa Dame[1]; il compare l'état de son âme au cours et à l'aspect changeant des saisons[2].

Si, plus heureux, il se trouve rendu aux rives de Vaucluse, il aime à entretenir les témoins de son bonheur passé.

Ici elle chanta doucement; ici elle vint s'asseoir[3].

Il s'adresse à cette fontaine dont le nom revient si souvent dans ses rimes; il fait le récit des journées heureuses où l'Amour parut lui sourire[4]. Pendant ses voyages, au milieu des périls, il emprunte sa force au sentiment qui charme sa vie et le protège, et tour à tour il va chantant à travers la sauvage forêt des Ardennes ou sur les flots impétueux du Rhône[5].

Après la mort de Laure, qui fut enlevée par la terrible peste de 1348 (6 avril), les rimes de Pétrarque prirent un accent plus douloureux, mais sans changer philosophiquement de caractère. Les plaintes dont il multiplie les termes touchants et vraiment poétiques ne dépassent guère le souvenir même de sa Dame:

Hélas! il est devenu poussière, ce beau visage — Qui parmi nous attestait le Ciel — Et les biens de là-haut. — Son invisible forme est dans le Paradis, — Dégagée de ce voile — Qui ombrageait ici la fleur de ses ans, — Mais de nouveau elle s'en revêtira plus tard — Pour ne le plus dépouiller. — Alors nous verrons son âme, — Devenir d'autant plus belle que l'emporte davantage — La beauté éternelle sur la beauté mortelle[6].

---

1. Canz. XII, p. 173. — 2. Sestin. III, p. 97; VIII, p. 297. — 3. Son. LXXVI, p. 154; LXVIII, p. 141. — 4. Canz. XI, p. 169. Son. LXXXI, p. 159. — 5. Son. CXXIV, p. 227; CXXV, p. 228; CXXVIII, p. 231; CLIV, p. 265. — 6. Le Rime di F. Petrarca, parte seconda, t. II. Canzone I, p. 8-9. Son. I, p. 7.

Digitized by Google

Il écoute dans le murmure des eaux la voix de sa Dame :

Sur quelque rive fleurie — Je m'assieds pensif et j'écris : — Celle que le Ciel nous montra et que la terre nous cache, — Je la vois, je l'entends ; et, toujours vivante, — De si loin elle répond à mes soupirs [1].

Il s'adresse aux bois, aux bords de Vaucluse qu'ensemble ils ont parcourus : il implore celle qu'il a perdue :

Regarde le grand rocher d'où la Sorgue jaillit, — Et là tu verras quelqu'un, seul au milieu des herbes et des ondes, — Qui se repaît de ton souvenir et de sa douleur [2].

Il se reporte à l'heure suprême du dernier adieu, il évoque ce regard charmant, doux et chéri, qui une fois encore se reposait sur lui et semblait dire :

Prends de mon aspect tout ce qu'il t'est possible, — Car jamais plus tu ne me reverras ici-bas [3] !

Puis, c'est le regret de n'avoir su pressentir la mort de Laure [4] : le regret de n'avoir pas succombé le premier [5]. Il se dit encore que peut-être aurait-il obtenu, par la faveur de l'âge, une plus douce pitié [6], et cette plus grande intimité dont l'espoir avait été jadis sa consolation [7]. Il invoque sa Dame et, dans ses rêves, il converse avec elle [8].

Instruit par Laure, cependant, il éleva plus haut son regard. Sa pensée l'emporta vers le séjour de celle qu'il ne trouvait plus sur la terre : là, il la revit plus belle et

1. T. II, Son. XI, p. 26. — 2. Son. XXXVII, p. 52 ; XXIII, p. 48 ; LII, LIII, p. 67-8. — 3. Son. LVIII, p. 82. — 4. Son. LVI, LVII, p. 80-1. — 5. Canzone V, p. 83. — 6. Son. XLIX, p. 64 ; XLVII, XLVIII, p. 62-3. — 7. T. I, Son. IX, p. 36. — 8. Son. LXVIII, LXIX, p. 98-9 ; LXXVIII, p. 108. Canz. VI, p. 111.

Digitized by Google

moins altière. Et le sonnet dans lequel il chante cette extase est peut-être l'œuvre culminante de tout le Canzoniere :

Elle me prit par la main et me dit : « Dans cette sphère — Tu seras de nouveau avec moi, si ton désir ne s'égare pas : — Je suis celle qui fus pour toi la cause de tant de combats, — Et qui accomplis ma journée avant le soir.

« Mon bonheur ne peut être compris de l'intelligence humaine, — Je n'attends que toi seul et, avec toi, ce que tu as tant aimé, — Ce qui est resté là-bas, le beau voile qui me couvrait [1]. »

Non seulement l'âme de Laure vint, par son aspect consolateur, faire trêve aux tourments de Pétrarque, mais elle lui enseigna le vrai chemin [2], en dirigeant droit vers le ciel les vœux du poète.

C'est alors qu'il sent le poids des ans [3] : après avoir, durant les longues années de son amour, exprimé plusieurs fois le repentir de tant de souffrances inutiles, de tant d'activité vainement dissipée [4], il se tourne vers Dieu [5], mais sans abjurer le souvenir de Laure, ni renoncer au culte qu'il lui a voué.

Amour, ce n'est pas de ton joug que mon âme s'éloigne, — mais du mal qu'elle en souffre..... [6].

Cet examen, trop long peut-être, bien succinct cependant, nous permet de dire que le jugement auquel s'ar-

---

1. « Levommi il mio pensier... » Son. XXXIV, p. 49. On pourrait le comparer à celui de Boccace, que nous avons cité ci-dessus. Rime di Boccacci, § XIX, p. 383. — 2. Rime di Petrarca, t. II, son. XXXVIII, p. 53; XIII, XIV, p. 28-9; XVII, p. 32. — 3. Son. LXXXI, p. 120. — 4. T. I, sestina V, p. 193; son. LII, p. 125; t. II, son. LXXXIV, p. 123. — 5. Son. LXXXII, LXXXIII, p. 121-2; LXXXV, p. 124. — 6. Son. LXIV, p. 94.

Digitized by Google

rêtent de nombreux critiques, n'est pas absolument exact, lorsqu'ils signalent ce poète comme offrant le type accompli de l'amour platonique.

Si Pétrarque au contraire a célébré dans ses rimes un amour idéaliste, il ne l'a fait qu'avec une certaine modération. Le sentiment que nous découvrons en lui fut moins austère, moins sanctifié, pour ainsi dire, que celui de Dante. Sincère, mais parfois apprêtée, l'idée platonicienne paraît chez Pétrarque comme voulue: il en eut en quelque sorte trop conscience. En outre, elle se meut à travers les désirs et les tristesses passionnelles, d'où il résulte que l'amour est ici d'un caractère philosophique moins élevé. L'œuvre de ce poète est variée, vraiment littéraire, empreinte de platonisme et sensuelle à la fois, gracieuse et touchante dans l'expression de la pensée. On y trouverait avant tout l'équilibre et la mesure dans une passion complexe qui n'atteint pas à la puissance de Dante. L'amour de Pétrarque a bien sa définition dans celle que lui-même a donnée, lorsqu'il le représente comme un enfant paisible et un féroce vieillard[1].

Nous avons suivi ce travail d'interprétation en empruntant le plus souvent possible aux poètes eux-mêmes leurs propres formules. Nous voyons ainsi comment ils concevaient l'amour chanté par eux; et nous comprenons, pour ainsi parler, leur manière d'être intellectuelle. Chez Dante, c'est l'action prédominante de la théologie, de la Bible, de l'inspiration religieuse; Cino da Pistoia

1. Le rime di M. Fr. Petrarca, t. II. Del trionfo d'amore. Capit. primo, vers. 79, p. 144.

Digitized by Google

et ses contemporains obéissent à l'influence des Provençaux et de la nature ; dans Pétrarque enfin, et par un effort conscient de l'esprit, l'idéalisme se combine avec la passion. Ces notions diverses ont encore à se coordonner, à trouver non plus seulement une formule littéraire, mais leur exégèse philosophique.

Laurent de Médicis réalise ce progrès nouveau et détermine théoriquement la doctrine de l'amour platonique italien. Dans son œuvre, mieux que dans celle d'aucun de ses prédécesseurs, la plupart de ces idées poétiques que nous avons successivement reconnues jusqu'ici, se rencontrent pour être enfin intimement confondues ; il s'inspire de l'antiquité classique, qui revit non plus dans les seules images, mais par le mode même de la pensée ; il s'inspire des poètes primitifs qu'il savait si finement apprécier et dont il recueillait soigneusement les ouvrages ; il s'inspire surtout du génie natif de sa patrie toscane, qui le dispose à peindre avec tendresse les paysages, les mœurs qui l'entourent et toute cette vie contemporaine dont lui-même a vécu et sur laquelle il a exercé une si profonde action. Disons enfin que ces influences multiples secondaient un esprit merveilleusement doué, unissant à une imagination vive et souple la plus délicate sensibilité, une élégance exquise, une spontanéité, une simplicité toutes populaires. De là ces poésies portant à la fois l'empreinte d'une culture littéraire raffinée et de mouvements tout prime-sautiers, poésies où l'on voit l'homme, et quelquefois déjà l'homme moderne.

Laurent avait été élevé dans la société des artistes et des savants dont le concours avait permis à son grand-père Côme l'Ancien de fonder sa précieuse bibliothèque

Digitized by Google

et de constituer l'Académie platonicienne. A cette époque, les humanistes découvraient et publiaient à l'envi les manuscrits des anciens. La lecture de ces chefs-d'œuvre retrouvés provoquait un enthousiasme encore tout juvénile, qu'entretenaient les cours publics, les controverses passionnées et de véritables tournois littéraires. Laurent fut donc nourri d'idées philosophiques, qui, s'assimilant ainsi à la propre substance de son esprit, réglèrent bientôt l'ordre de ses pensées et de ses actions journalières. Ce fut en effet l'originalité des humanistes du xv^e siècle : non contents de s'initier par l'étude à la science, à la philosophie de l'antiquité, sous l'empire d'une véritable fascination, ils la transportaient dans toute leur vie, et, sans même que de telles habitudes d'esprit procédassent directement de l'érudition individuelle, ils en arrivaient à conformer leurs mœurs intellectuelles aux idées antiques.

Laurent subissait cet entraînement général. Épris des souvenirs de Rome et de la Grèce, entouré de philosophes, de savants et d'artistes, il avait sous les yeux les marbres, les bronzes, les peintures dont ses aïeux s'étaient appliqués à orner leurs palais et leurs villas. Il lisait assidûment les poètes, les historiens, les orateurs qui, pour la première fois, pouvaient être appréciés dans toute leur saveur primitive. Il n'est donc pas surprenant qu'il ait cherché à mettre ses richesses et bientôt sa puissance au service de ses goûts artistiques. C'est afin de les satisfaire, non moins que pour développer à l'aide de ce spectacle chez ses concitoyens l'instinct du beau, qu'il déploya la pompe de ces théories triomphales menées à travers les rues de Florence, et de ces chœurs de chant

Digitized by Google

ou de danse auxquels il se mêlait, donnant le signal et battant la mesure. Il serait injuste de ne voir dans ces fêtes, tour à tour païennes ou religieuses, qu'un moyen de séduction auquel il aurait eu recours, dans l'intérêt de son principat, afin de distraire le peuple des affaires publiques. Il se proposait sans aucun doute de capter la faveur qui devait affermir son gouvernement, et d'endormir une population turbulente et mobile. Mais il cédait aussi à des préoccupations et à des sympathies plus intimes, à la pensée toute désintéressée d'imiter les anciens, au désir de restaurer artificiellement et de produire au grand jour ces mœurs qu'il admirait dans les chefs-d'œuvre d'autrefois, les concours, les solennités théâtrales, les jeux publics qui, tout en servant sa politique, convenaient à ses propres penchants.

Pour apprécier avec équité le vrai caractère de Laurent, nous devons tenir compte non pas seulement de la primauté qu'il usurpa, mais de l'impulsion généreuse qu'il sut donner à la culture des lettres et des arts, des encouragements prodigués aux savants, aux peintres, aux sculpteurs dont il se plaisait à s'entourer dans les belles villas de Fiesole; enfin de ses œuvres poétiques où il se montrait l'égal des Politien et des Pulci. Il nous est alors permis de dire que Laurent ne fut pas cet homme à l'esprit exclusif et tenace, n'offrant à son activité qu'une tâche nettement déterminée à l'avance et ramenant tout à la secrète préoccupation d'en assurer le succès. Son âme fut plus complexe; son rôle politique ne nous montre pas ce que fut le penseur, ni surtout le rêveur qui se manifeste dans ses œuvres écrites. Il y eut réellement en lui une réflexion profonde et tout intérieure qu'il cachait

Digitized by Google

au vulgaire et même à ses proches, obéissant à la pudeur qui est le propre de ces natures méditatives. Jeune homme, il connut ce sentiment moderne de la mélancolie, c'est-à-dire ces tristesses et ces langueurs de l'esprit qui, sans objet déterminé, le consument lentement; ces aspirations indécises qui parfois l'assiègent si violentes et si pressées qu'elles l'envahissent tout entier, l'énervent et le désespèrent; cet indéfinissable regret du passé irréparablement perdu, regret qui même se porte déjà sur le bonheur présent pour devancer le temps où il ne sera plus; ce sentiment enfin que stimule aussi le spectacle de la nature et de la vie mystérieuse que l'on voit tressaillir dans les bois, les eaux et les montagnes.

Sujet à ces impressions dont on trouve la trace dans ses premières poésies, Laurent était tout préparé pour substituer une passion effective à ses souffrances d'imagination. La mort de Simonetta Cattaneo, qu'avait aimée son frère Julien, fut pour lui l'occasion de ce changement. Il a pris soin de nous retracer ces divers incidents dans son Commentaire où, pour nous expliquer ce qui l'amena à faire des rimes d'amour, et nous donner la raison de ses premiers sonnets, il les intercale dans un récit des événements qui ont dirigé sa pensée.

C'est ainsi qu'aux deux extrémités de la carrière parcourue, nous trouvons une *Vie nouvelle,* chacune inspirée selon la différence des époques et des sentiments. Les deux poètes exposent et analysent l'état de leurs cœurs; mais l'amour qui saisit Dante dès la première salutation de Béatrice va se développant à travers les circonstances humaines, mystérieusement interprétées et véritablement transfigurées par le rayonnement de

Digitized by Google

cette lumière intérieure. Comme il l'a pour ainsi dire surprise, l'amour domine l'âme de ce grand homme et dicte à son génie une œuvre sans modèle, toute de passion craintive, de souffrance ingénue, de vénération et presque de terreur mystiques.

Laurent, au contraire, étudie de propos délibéré la suite de ses réflexions ; il entraîne son imagination et tend à l'amour comme au but qu'il s'est proposé. Prenant pour thème un incident fortuit, un fait sinon indifférent, du moins étranger d'abord à sa vie individuelle, il se crée un amour de tête et dont il pare d'avance l'objet de beautés idéales. Il y a là une part d'émulation littéraire comme aussi de spéculation philosophique. Tel est également, dans une certaine mesure, le platonisme de Laurent. Il se manifeste moins par la portée morale, c'est-à-dire par ce qui est de son essence même, que dans le tour de l'esprit, dans la qualité du style ou le choix des images. Sans cesse l'idée platonicienne reparaît dans l'œuvre poétique ; elle la soutient tout entière et sans que l'auteur, en quelque sorte, y ait pris garde, tant lui-même en est pénétré. Aussi peut-on dire que chez Laurent, c'est l'esprit qui est platonique plus encore que l'amour.

Volontiers, comme le maître antique, il procède par allégories; celles, par exemple, qui font le sujet des deux premiers sonnets. Peu de temps après la mort de Simonetta, se promenant le soir avec un ami, il vit une étoile qui brillait d'un éclat inaccoutumé. Il se dit aussitôt que l'âme de cette dame est allée s'unir à l'astre merveilleux. Épris de cette idée très poétique et bien italienne, il invoque l'étoile et la supplie d'adoucir sa clarté afin que

Digitized by Google

les yeux mortels puissent la contempler et se préparer au spectacle des splendeurs célestes[1].

Voici la fiction du second sonnet. Notre poète errait seul dans une prairie, rêvant au triste sort de Simonetta, quand il aperçut une fleur d'héliotrope tournée vers le soleil qui s'inclinait déjà, prêt à disparaître. Il songe alors que l'aurore du lendemain rendra à la plante l'aspect de l'astre ; mais ceux qui déplorent la mort de cette noble dame n'ont point la même consolation ; ils ne peuvent que tenir la vue fixée vers leur Occident, vers le passé où s'est évanouie celle qu'ils pleurent. Il se dit ensuite qu'il faut aimer les choses mortelles comme simples apparences, éphémères et limitées, et voir dans la mort l'aube du jour nouveau qui nous rendra l'astre dont nous sommes privés. Il reviendra même plus brillant encore, c'est-à-dire que l'âme de cette dame se dévoilera pour la première fois dans toute sa beauté à notre âme, elle-même affranchie des entraves corporelles. Nous pouvons donc, nous aussi, diriger en toute confiance nos regards vers l'Orient et attendre le retour du Bien que nous avons perdu[2].

On voit combien ces aimables allégories s'inspirent des fictions qui rendaient sensibles aux disciples et aux contemporains de Platon les hautes vérités de sa philosophie. Laurent conserve néanmoins dans le développement de l'idée et dans la forme très simple dont il sait la revêtir, toute son originalité personnelle.

Dante n'a point de ces images où se reflètent à la fois

1. Poesie di Lorenzo de' Medici. Firenze, Barbèra, 1859. Dichiarazione de' primi sonetti, sonetto I, p. 38. — 2. Poesie di Lorenzo, *ibid.*, sonetto II, p. 43-4.

Digitized by Google

l'antiquité et la nature. Quelle place auraient-elles trouvée dans cet amour redoutable, que le poète subjugué exhalait en plaintes véhémentes, en accents enthousiastes de douleur ou de joie?

Il disait à Béatrice :

L'Amour, lorsqu'il me trouve si près de vous, — Prend tant d'empire et d'audace, — Qu'il frappe au travers de mes esprits épouvantés, — Tuant les uns, chassant les autres, — Si bien qu'il reste seul à vous regarder[1].

Et plus loin :

Tout ce qui se présente à mon esprit meurt — Du moment que je vous vois, ô mon précieux trésor — . . . .
Et dans l'ivresse de ma terreur — Les pierres mêmes me semblent crier : meurs! meurs[2]!

Car l'amour m'assaille si subitement — Que la vie presque m'abandonne[3].

Et quand cette idée de la mort s'attache à Béatrice elle-même, la violence de sa pensée suscite devant lui ces visions effrayantes où, dans un cataclysme apocalyptique, surgit un homme pâle qui, d'une voix rauque, lui dit :

Que fais-tu? Ignores-tu la grande nouvelle? — Ta Dame, qui était si belle, est morte[4]!

Cette gravité du ton, cette intensité du rêve font défaut à l'amour paisible, gracieux et contemplatif de Laurent. Il y substitue une émotion nouvelle, à la fois moins vive et d'une portée plus générale, je veux dire cette sensibilité assurément généreuse, mais où quelquefois aussi

1. La vita nuova, son. VII, p. 36-7. — 2. *Ibid.*, son. VIII, p. 39. — 3. *Ibid.*, son. IX, p. 41-2. — 4. Vita nuova, canzone II, p. 67-69.

Digitized by Google

l'on se complaît par un certain artifice littéraire, cette sensibilité qui, partant d'une souffrance individuelle, s'étend à toutes les souffrances de cette vie, cherche les côtés déplorables des événements et ces larmes des choses dont parle le poète latin. Cette mélancolie de l'imagination porte Laurent à chérir et à nourrir sa tristesse[1], à fuir toute consolation, à préférer même la douleur à la mort, ce refuge désormais trop doux depuis qu'il est devenu l'asile de la belle Simonetta[2].

La mort de cette Dame lui fit concevoir de l'Amour une notion générale, dont il se fit l'application particulière, lorsqu'il eut découvert et admiré dans une fête Lucrezia Donati.

C'est ce qu'il explique dans la dernière partie de son Commentaire, l'*Innamoramento*. Livré à son chagrin, il désirait sans espoir rencontrer quelque Dame qui fût digne d'un véritable et constant amour; il fuyait les compagnies de jeunes gens, les réunions et les divertissements mondains, pour lesquels d'ailleurs il n'avait jamais éprouvé grand attrait. Ce fut donc vraiment, pensa-t-il, la volonté de son destin qui le mit en présence de la dame dont la beauté physique et morale répondit à son attente.

Ainsi la mort de celle qu'il plaçait dans l'étoile étincelante du soir lui annonça vraiment l'aurore du jour nouveau, et précéda, en accoutumant ses yeux à cette lumière céleste, l'éclat autrement vif du soleil qui allait briller pour lui. Aussitôt qu'il eut trouvé la dame de son amour,

1. Poesie di Lorenzo de' Medici, son. IV, p. 51-2. — 2. *Ibid.*, Dichiarazione de' primi sonetti, p. 45, 46-7, et son. III, p. 47.

Digitized by Google

il ramène sur elle seule ses pensées autrefois errantes et dispersées.

Cette unique beauté satisfait désormais — Mon regard auparavant dirigé sur mille objets [1].

Mais, plus réservé que Pétrarque, Laurent se tait sur les circonstances qui ont fait naître et entretenu sa tendresse; il se tait même sur le nom de celle qu'il a choisie. Comme Cino da Pistoia, il serait impuissant à dire son affabilité, sa douceur et sa dignité [2]. C'est avec cette grâce de jeunesse qu'il célèbre les charmes champêtres des bois ombreux, des rochers et des hautes montagnes où il promène sa rêverie ; qu'il chante dans ses petits poèmes les louanges de sa Dame [3], les fleurs qu'elle a cueillies; fleurs parées d'un éclat nouveau et associées ainsi à son propre cœur qu'elle a ennobli en le prenant [4].

Puis de mélancoliques retours sur la brièveté de la vie, sur l'incertitude du lendemain viennent contraster avec cette joie si franche [5]. C'est le sentiment intime et persistant de la perte irréparable du temps, idée vraiment dominante de toutes ces poésies, et dont le refrain alterne comme un avertissement importun avec les stances où se jouent la verve capricieuse et l'exubérante gaieté des *Canzoni a Ballo* et des *Triomphes carnavalesques* :

Qu'elle est belle, la Jeunesse, — Qui passe et fuit sans cesse ! — Que celui qui veut être joyeux, s'empresse, — Du lendemain personne, hélas ! n'est assuré [6].

1. Poesie di Lorenzo. Selve d'Amore. Stanze I, p. 168. — 2. Poesie di Lorenzo, sonetti e canzoni, § XXXVIII, p. 108. — 3. *Ibid.*, § LIX, p. 124. — 4. *Ibid.*, § XLVII, p. 115. — 5. *Ibid.*, § XII, p. 75 ; §§ XXII, XXIII, p. 88-9, etc. Canzoni a Ballo, § II, p. 396-7. Trionfi e canti carnescialeschi, § I, p. 421-3, etc. — 6. Poesie di Lorenzo. Trionfo di Bacco ed Arianna, p. 421-423.

Digitized by Google

Ne dirait-on pas qu'aux allégresses de la Renaissance se mêle un sombre pressentiment des désastres inouïs qui, trente ans plus tard, devaient fondre sur Florence et sur Rome?

Enfin, Laurent sait renouveler, par des images ingénieuses et familières, les anciennes théories de l'amour platonique, qu'autrefois Guido Cavalcanti cachait sous les obscurités de son langage subtil et le plus souvent incompris de ses contemporains[1].

Savants et poètes se réunissaient à la Badia de Fiesole ou dans les jardins de Careggi, sur les pentes de ces collines fleuries, plantées d'oliviers et de cyprès, d'où l'on découvrait aux bords de l'Arno le dôme de Brunelleschi, que parait alors l'éclat de sa nouveauté, le Campanile de marbre sculpté par Giotto, le beffroi de la Seigneurie, le portique d'Orcagna, et ces mille tourelles dont les créneaux pleins ou échancrés en queue d'aronde conservaient encore le signe distinctif des factions guelfe ou gibeline. Ayant sous les yeux ces témoins toujours debout des jours de liberté, les humanistes de l'Académie platonicienne, que possédaient au contraire le culte enthousiaste, les spéculations abstraites et désintéressées de la philosophie antique, se livraient à l'interprétation, à l'exégèse ardente de Proclus, de Plotin, de Porphyre. Landino composait ses dialogues sur l'Éthique et professait les belles-lettres. Ange Politien collationnait les manuscrits. Pic de la Mirandole discutait publiquement les questions les plus abstruses et commentait en trois livres une Canzone sur

1. Voy. le jugement de Laurent sur Guido Cavalcanti. Della poesia toscana antica, p. 30-31.

Digitized by Google

l'Amour platonique. Marsile Ficin dirigeait ces doctes débats, coordonnait dans sa *Theologia platonica* le système mystique des Alexandrins et la métaphysique judéo-orientale de Philon et des gnostiques : il traduisait en latin les œuvres entières de Platon ; il écrivait enfin sur le *Banquet* de ce philosophe un discours de l'Honnête Amour. Dans ce traité, il reprit, pour les exposer doctrinalement, toutes ces idées répandues et comme diffuses dans la littérature italienne, qui depuis longtemps exerçaient sur les écrivains une secrète influence et leur dictaient tout au moins le langage métaphorique de leurs développements poétiques.

L'amour vulgaire, selon Marsile Ficin, est un ensorcellement du regard ; les *spirti d'amore* s'échappant des yeux, s'introduisent par les yeux qui sont les fenêtres de l'âme. Quant à l'amour platonique, c'est un rayon de la beauté qui, par la même voie, pénètre dans l'âme, et y dégage l'idée de cette beauté. Mais ce qui entre, c'est l'image d'une beauté particulière, celle d'une personne déterminée, tandis que l'image conçue est celle d'une beauté générale. La première origine, la vraie cause de l'amour est donc la splendeur des choses divines, et la seconde, c'est-à-dire l'occasion qui rend sensible cette notion, est la beauté des corps. D'où les expressions, dans le langage métaphorique, de soleil et de rayons, le soleil devant s'entendre de la lumière de Dieu, et les rayons, des formes corporelles. Ainsi s'explique la coexistence des deux amours qui se combattent ; le premier consiste en volupté, le second en contemplation, et, pour chacun d'eux, la fin correspond au point de départ, le premier

Digitized by Google

faisant choir au corps, l'autre rapprochant l'âme de la vision de Dieu.

Imbu de ces doctrines où se trouvaient pour la première fois exposées sous forme de théorie les notions éparses dans les *Rimes,* Laurent sut les interpréter poétiquement avec autant de force que d'agrément. Il comparait aux abeilles excitées par un rayon de soleil qui s'est glissé dans la ruche, les pensées d'amour éveillées dans le cœur par la lumière de deux beaux yeux[1] ; aux fourmis laborieuses et affairées qui s'entre-croisent sur leurs sentiers, chargées de provisions, les esprits d'amour qui circulent de l'un à l'autre regard, et réciproquement s'exaltent[2].

Mais Laurent s'élève encore davantage ; il exprime avec une simplicité parfaite la notion toute philosophique de son amour. Il aime sa Dame, dit-il, parce que seul il a trouvé en elle seule cette haute beauté à laquelle tout cœur aspire[3], cette beauté infinie qui donne vie en ce monde à tout cœur bien né, comme le soleil donne sa lumière aux autres astres[4]. Celui-là seul est admis à la contempler, qui a noblesse de cœur et fidélité ; l'amour alors, afin de lui révéler un tel spectacle, en adoucit l'éclat ; qui l'a vu une fois, ne peut plus en détacher son âme[5]. Et, quelle que soit la souffrance que l'amour impose, on ne l'en doit pas moins considérer comme un grand honneur, car, rendu plus généreux encore par les regards de sa Dame, le cœur que ces

---

1. Poesie di Lorenzo. Sonetti e Canzoni, § XCI, p. 148-9. — 2. *Ibid.*, § XCII, p. 153-5. — 3. Selve d'amore, § I, p. 174. — 4. Sonetti e canzoni, § LXIX, p. 131. — 5. Sonetti e canzoni, § XXXIX *in fine,* p. 109.

Digitized by Google

regards ont frappé chasse toute pensée vile et n'aspire plus qu'à la beauté. Le feu d'abord cuisant de l'amour, après avoir consumé toute la portion la moins noble du cœur, se change en une pure lumière qui brille dans une âme dégagée de tout élément grossier[1].

Toutefois, Laurent expose sa doctrine philosophique moins au cours de ses poésies que dans la première partie de son Commentaire, où il réfute les censeurs qui lui reprochaient le sujet de ses poèmes[2]. Il s'efforce de démontrer que le véritable amour mène à la perfection, qu'il est le stimulant le plus actif et même le stimulant nécessaire pour exciter l'homme non pas seulement à désirer, mais à exercer les vertus accessibles à notre âme. L'amour, en effet, est l'appétit de la beauté. Franchissant les intermédiaires, il conduira l'intelligence à la beauté éternelle qui est Dieu. C'est ainsi que l'amour même d'une créature humaine initie au Bien, s'il présente ses caractères essentiels qui consistent à s'attacher avec constance à une seule personne.

Laurent étudie alors quelles conditions doit à son tour offrir celle qui est aimée. Il lui convient d'être revêtue non seulement de la beauté physique, mais surtout des qualités de l'âme et de l'intelligence qui durent davantage. Ces conditions demeureraient inefficaces, si l'amant n'avait l'esprit assez éclairé pour savoir les discerner; il faut donc aussi qu'il possède ces mérites et que la personne aimée ait appris à les apprécier en lui. Alors chez tous deux pourra naître l'amour vraiment digne de ce nom et qui tous deux les dirigera vers la

1. Selve d'amore, § II, p. 218. — 2. Dello scrivere d'amore, p. 3 et suiv.

Digitized by Google

perfection. Qui aime avec persévérance une seule personne n'a point d'autre souci : il évite ainsi les voluptés et les erreurs qui perdent l'homme : en outre, s'il veut plaire à un esprit généreux, il se proposera nécessairement de nobles actions et tendra à son amélioration morale : pour réussir, il aura toujours présente à l'esprit la pensée de celle qu'il aime, comme d'un témoin et d'un juge. La honte qui réprime le mal, le désir de plaire qui excite au bien, favoriseront à la fois ce progrès vers le but suprême. Tel est l'amour vrai, et par là se vérifie la parole de Dante qu'amour et *gentillesse* sont une seule et même chose[1].

Ainsi, au point où nous sommes parvenus, nous trouvons expliquées et coordonnées théoriquement ces idées de l'amour platonique dont nous avons auparavant recherché l'origine philosophique et suivi la filiation poétique en Italie. Laurent de Médicis, par l'interprétation doctrinale dont il est l'auteur, détermine et fixe dans ses résultats l'œuvre de plusieurs générations de poètes qui avaient eux-mêmes puisé leurs inspirations à des sources diverses.

Remarquons-le, cependant : chez Dante, la conception de l'amour affectait un caractère nettement chrétien. Pétrarque lui-même, bien qu'il eût plus tard exprimé le repentir d'un attachement profane, auquel pourtant il demeurait fidèle, n'en avait pas moins associé à sa pensée poétique l'idée religieuse. Avec Laurent, cette dernière influence a disparu. La sève antique anime seule et vivifie toute sa poésie.

1. Dante, la Vita nuova, p. 53.

Digitized by Google

C'est que, au cours des temps, nous le savons, la théologie du moyen âge et la science des anciens, d'abord harmonieusement unies pour former l'âme de Dante, étaient entrées en antagonisme dès les premiers temps de la Renaissance. Le paganisme ne s'imposait plus seulement aux lettrés comme une occupation de l'esprit, mais il pénétrait les mœurs, les idées et la vie entière de la société italienne. La beauté corporelle, atteignant presque à la perfection, grâce aux exercices, aux habitudes, aux arts plastiques même qui en favorisaient l'épanouissement et le culte, devenait l'objet des suffrages et stimulait l'émulation générale de ces réunions mondaines de dames non moins élégantes qu'instruites et de jeunes gens empressés à leur plaire. Ainsi l'amour platonique pouvait se développer au sein d'une société fort analogue à celle où il s'était déjà manifesté en Grèce. L'esprit humain, plus que jamais épris de la beauté physique, si particulièrement en honneur, s'élevait par elle à des pensées sublimes, à la conception du beau idéal, ce qui est l'amour platonique.

Mais entre ce paganisme débordant et la religion positive, il se produisit nécessairement une rupture, puisque l'humanisme et la foi n'avaient ni les mêmes intérêts ni la même direction. A Florence, Jérôme Savonarole rattache cette lutte aux débats politiques et, tandis que du couvent de Saint-Marc il préparait ses attaques contre le despotisme décevant des Médicis, il s'en prit avec une égale ferveur à la licence mythologique de la littérature et des arts. Il proposait à ses concitoyens l'inspiration chrétienne, il leur montrait les souvenirs du moyen âge italien, la Bible, le christianisme, comme la source vrai-

Digitized by Google

ment féconde, comme un trésor de poésie et d'idées artistiques à la fois nobles et neuves. Quand, sur la place de la Seigneurie, il entassait pour ses fameux auto-da-fé les parures, les parchemins, les livres de Pulci et de Boccace, les portraits des courtisanes et les toiles de Bartolomeo, il se promettait non pas d'anéantir, mais de transformer la culture intellectuelle de son temps. S'il échoua dans cette entreprise, chimérique sans doute, du moins, en imprimant autour de lui ce mouvement de foi, réussit-il, par ses ardentes prédications dans la chaire du Dôme, par ses menaces prophétiques qui se trouvèrent plus tard vérifiées, par le grand spectacle de sa lutte avec Alexandre VI, par les dramatiques péripéties de son supplice, à provoquer dans les esprits de ses concitoyens un ébranlement extraordinaire et qui se prolongea.

Nous ne pouvions terminer cette revue des idées que le génie italien avait successivement agitées à propos de l'amour platonique sans parler aussi de l'œuvre de Savonarole qui s'était donné pour mission la régénération du siècle par le réveil de la pensée chrétienne. Nous constaterons en effet quelle puissante action il exerça sur l'âme de Michel-Ange, et cette action nous expliquera à certains égards la hauteur, la puissante originalité de ses poésies et les traits nouveaux que ce grand homme, vraiment poète parce qu'il fut étranger à toute subtilité littéraire, vint ajouter à la notion de l'amour platonique italien.

Digitized by Google

CHAPITRE III

ESSAI SUR LA PSYCHOLOGIE DES POÉSIES DE MICHEL-ANGE

Nous trouvons dans les poésies de Michel-Ange une preuve intéressante et comme l'illustration des principes que nous avons observés jusqu'ici [1]. Nous y pouvons suivre l'entière évolution, ou plutôt tout le drame de l'amour platonique, avec ses incidents, son développement et ses transformations. Il dégénère en amour passionnel : puis l'aspiration idéaliste, refoulée et déçue, égarée par mille tristesses, se tourne enfin directement vers Dieu sous les auspices de la religion positive. Ce platonisme primitif se retrouve aussi dans les nobles préceptes de l'art que Michel-Ange a poétiquement formulés.

Avant d'aborder cette étude, nous devons rapidement en discuter la légitimité, et préciser l'ordre et la méthode qu'il convient d'adopter.

Les poésies amoureuses de Michel-Ange s'adressent-elles, au moins dans leur ensemble, à la marquise de Pescaire, ou bien ont-elles trait à des incidents divers et successifs, à plusieurs amours dont l'époque et les circonstances seraient demeurées inconnues?

---

1. Nous suivrons pour cette étude la belle édition de M. Cesare Guasti, publiée chez F. Le Monnier, à Florence, 1863. « Le Rime di Michelangelo Buonarroti, pittore, scultore e architetto. » L'œuvre poétique de Michel-Ange se compose de petits poèmes, tels que Madrigaux et Sonnets, pour le plus grand nombre, Capitoli (sorte d'épîtres ou d'élégies), Stances, Canzoni, Épigrammes, Épitaphes, et de nombreux fragments.

Digitized by Google

Aucun doute ne s'était primitivement élevé sur ce point. On ne signalait dans la vie du grand artiste que l'épisode de Vittoria Colonna. Ses deux biographes, Vasari, son concitoyen et son ami, Condivi, son élève et son familier, n'ont parlé que de cette seule liaison; enfin un même souffle semble animer cette œuvre poétique, toujours noble et haute dans ses tons variés.

Plus tard, cependant, divers critiques voulurent y reconnaître la trace d'inspirations différentes, sinon même contradictoires. Certains de ces sonnets et de ces madrigaux expriment en effet un sentiment léger, poétiquement sensuel; d'autres, l'amour profond et grave qui s'adressa, nous le savons, à la marquise de Pescaire[1].

En outre, Michel-Ange écrivit à plusieurs époques de sa longue carrière[2]. Dès le commencement du XVI[e] siècle, lorsque, approchant de sa trentième année, il fit à Florence la statue colossale du David, érigée sur la place de la Seigneurie[3], il s'essaya, nous apprend Condivi[4], à l'imitation des rimeurs toscans.

Disons enfin que les poésies de notre auteur, à de très rares exceptions près, ne sont point datées. Elles ont été, pour un grand nombre, écrites sur des feuilles volantes, sur des revers de lettres ou de dessins; à peine est-il permis d'inférer l'époque où quelques-unes furent compo-

---

1. De Michaele Angelo Bonarrotio carminum scriptore. Thèse pour le doctorat. E. Nageotte, Dijon-Mâcon, 1872, p. 38. — 2. Michel-Ange naquit près d'Arezzo, le 6 mars 1475; il mourut à Rome le 17 février 1564. — 3. Cette statue fut inaugurée le 8 juin 1504, sous le gonfaloniérat de Piero Soderini. — 4. Vita di Michelagnolo Buonarroti, § XXIII, p. 61. Rime e lettere di Michelagnolo Buonarroti. Firenze. Barbèra, 1858.

Digitized by Google

sées des mentions parfois énigmatiques relevées sur ces manuscrits. Aussi les éditeurs les ont-ils plus ou moins arbitrairement classées. Elles se présentent chacune avec un sens et une physionomie qui constituent le seul élément vraiment utile d'appréciation pour le problème qui nous occupe.

Le champ s'ouvrait donc large aux hypothèses ; elles se sont donné carrière.

Pour les uns [1], il faut admettre en réalité autant d'amours différentes que nous rencontrons dans l'œuvre d'expressions variées de ce sentiment. Michel-Ange eut, disent-ils, dans sa jeunesse quelques intrigues faciles qui expliquent le ton enjoué, les traits agréables de certains poèmes : c'est la note de l'amour terrestre ; ailleurs sont les vers consacrés à la femme idéale ; et, à cet égard encore, un commentateur exprime la pensée, sans voir ce qu'il y a de vraiment inconciliable dans cette supposition, que peut-être y eut-il « plus d'une Laure pour ce grand cœur [2] ».

D'autres [3], au contraire, ne croient point aux vers amoureux de la première période ; ils estiment qu'il y eut là une condescendance à la mode littéraire, un simple exercice d'esprit, peu digne, à vrai dire, d'une intelligence de cette trempe : ils ne reconnaissent que l'affection tardive et le souvenir passionné consacrés à Vittoria Colonna.

---

1. E. Nageotte, *loç. cit.*, p. 38-9. — 2. A. Erdan. L'œuvre de Michel-Ange à l'occasion du 4e centenaire de sa naissance. Journal *Le Temps*, n° du 8 septembre 1875 — 3. Ch. Clément. Michel-Ange d'après de nouveaux documents. *Revue des Deux-Mondes*, 1859. Livraison du 1er juillet 1859, p. 60.

Digitized by Google

Edgar Quinet enfin, voulant désigner rapidement l'objet des tendresses et des souffrances de Michel-Ange s'exprime ainsi : « Sa maîtresse Vittoria Colonna ou une fille inconnue de Florence. » On ne saurait certes trancher le débat plus aisément, ni surtout en termes mieux appropriés à la hauteur d'âme des personnages.

De telles contradictions suffisent à démontrer combien est incertaine la base de toutes ces appréciations. Sans informations nouvelles, on ne pourrait sérieusement classer les poésies de Michel-Ange selon ces différentes amours hypothétiques, et dont on ignorerait au surplus la moindre circonstance.

Nous verrons à quel point ces explications répugnent à ce que nous savons de ce grand homme et de la nature de son esprit. Mais n'est-il pas permis de tenter un autre mode de démonstration ? Est-il moins légitime, eu égard à la tradition historique, aux raisons mêmes tirées du cœur humain, d'admettre que dans ces poésies se reflètent simplement les phases successives et diverses d'une seule grande affection qui régna sur près de vingt années. Si Michel-Ange n'a aimé Vittoria Colonna qu'à un âge avancé déjà, leurs relations eurent une assez longue durée : il lui écrivit pour la première fois en 1526 : c'est à partir de 1538 qu'ils se virent souvent à Rome ; Vittoria mourut enfin en 1547, à l'âge de cinquante-sept ans ; son illustre ami en avait alors soixante-douze.

D'autre part, Michel-Ange composa tout au moins le plus grand nombre de ses poésies au cours de cette période ; et la plupart en portent la preuve. Lui-même au surplus nous procure à cet égard un renseignement précieux : dans les stances adressées à Vittoria Colonna,

Digitized by Google

il lui rappelle la vie triste et solitaire qu'il menait avant de l'aimer, et il ajoute :

> Je ne pensais guère alors à chanter en rimes[1].

Nous avons dit déjà qu'un même sentiment plein d'énergie, de réserve et de puissance se dégage de l'œuvre entière et lui donne un caractère singulier de majesté. Quelques rares poèmes diffèrent et semblent dictés par la fantaisie et le caprice.

Ainsi nous avons le droit de rattacher à l'épisode de Vittoria Colonna les poésies consacrées à l'amour platonique, qu'elle seule lui inspira, car l'amour platonique est exclusif; puis nombre de rimes qu'il lui adressa également, mais où s'exhale une passion plus ardente : nous devons évidemment rapporter aux jours de vieillesse tous les poèmes où domine l'idée de la mort, où s'exprime le repentir des erreurs passées, où la pensée enfin se tourne vers Dieu.

En dehors de ce classement, qui comprend presque toute l'œuvre, nous n'avons plus qu'un groupe restreint de vers où se fait entendre un amour simple et tout humain ; vers qui, sans aucune certitude d'ailleurs, auraient trait peut-être à quelque incident demeuré ignoré dans la vie de notre poète.

Pourquoi dès lors étudier, séparément, des pièces éparses, d'un caractère banal, celles sans doute auxquelles faisait allusion Condivi, où nous n'aurions à trouver qu'exercices littéraires et jeux d'esprit. Ne serait-ce pas s'exposer à perdre de vue, à dénaturer même la pensée dominante et intime de Michel-Ange ; car nous vou-

1. Le Rime di M. A. B., éd. Guasti. Stanze II, § 6, p. 332.

Digitized by Google

drions surtout rechercher en lui la progression du sentiment, l'évolution de l'âme.

Et puis, le cœur de l'homme parle-t-il donc toujours le même langage? Est-il nécessaire de supposer que, s'il varie ses accents, c'est parce qu'il s'adresse à un autre objet? Ne serait-il pas étrange que notre poète eût sacrifié dans sa jeunesse, ou durant la période de ses grands travaux artistiques, à des attachements plus frivoles, sans qu'il en fût resté la moindre trace dans ses œuvres, dans sa correspondance, ni même dans les récits de ses biographes?

De telles amours ne recherchent pas à ce point le mystère ; elles ont moins de discrétion et de réserve que les sentiments plus austères. Les rimeurs italiens se plaisent à raconter toutes ces particularités charmantes, fêtes et promenades, attentes anxieuses, déceptions et jours de bonheur : ce sont les mille fleurs dont ils tressent leurs couronnes poétiques. Pourquoi donc Michel-Ange ne les eût-il pas imités, puisqu'il fut, nous dit-on, le disciple littéraire de Pétrarque? Sculpteur et peintre, n'eût-il pas été porté, et plus impérieusement que ses maîtres en rimes, à décrire ses amours, à donner à ses récits, à ses impressions, joyeuses ou tristes, une forme plastique. On connaît dans la vie des poètes et des peintres ces épisodes aimables : légendes tour à tour mélancoliques et gracieuses qui ajoutent encore à l'attrait de leurs noms.

Comment enfin aurait-on ignoré les premières amours d'un homme tel que Michel-Ange?

Élève du Ghirlandajo et dans l'école même rival de son maître, disciple de Politien, protégé favori du Magnifique, admis à la contemplation des chefs-d'œuvre réunis

Digitized by Google

dans les jardins de Saint-Marc, illustre par les succès précoces qui lui valaient la jalousie et les brutalités d'un Torrigiano; appelé dès l'âge de vingt et un ans à Rome, où bientôt des travaux nombreux, le Bacchus et la Pietà de Saint-Pierre, fondaient sa renommée, n'avait-il pas aussitôt fixé sur lui l'attention de ses contemporains? Au surplus, quelle autorité ne faut-il pas attacher au témoignage de ceux qui ont connu et observé le cours de sa carrière? Et ni Vasari, ni Condivi qui parle de la marquise de Pescaire n'ont fait aucune allusion à des attachements antérieurs, incompatibles au contraire avec l'humeur et les habitudes qu'ils attribuent à Michel-Ange. Condivi nous le dépeint comme étant dès sa jeunesse d'une extrême austérité de mœurs, sobre, réservé dans ses propos, d'une timidité presque farouche, méditatif, recherchant la solitude pour vivre tout entier dans le monde de ses pensées[1].

Il serait donc tout au moins démontré que de telles amours, si nous en admettions un instant la réalité contre toute vraisemblance, n'auraient tenu que bien peu de place dans la vie et dans les préoccupations de Michel-Ange pour être demeurées à ce point inaperçues. Elles auraient eu si peu d'influence sur le développement de son âme, que son affection pour Vittoria Colonna présente tous les caractères d'un premier amour, qui se révèle à son esprit pour lui ouvrir une *Vie nouvelle*.

Et d'ailleurs Michel-Ange, sans cesse replié sur lui-même, qui concentrait les élans de son génie, toutes les

1. Condivi. Vita di M. Buonarroti. « Non essendo egli mai....... men solo che quando era solo. » § LXII, p. 144-5 et § LXV, p. 149-151.

Digitized by Google

puissances de son cœur, les souffrances comme les joies, n'était-il pas naturellement plus disposé à suivre au-dedans la progression intime de ses sentiments, qu'à se laisser distraire par la séduction ou la recherche des images extérieures? Nous irions donc jusqu'à dire que si même plusieurs impulsions successives avaient, au cours de sa vie, imprimé et soutenu ce mouvement tout subjectif, nous aurions encore à reconnaître que, dans ses poésies, Michel-Ange nous apparaît constant dans sa direction, et toujours orienté vers la Beauté éternelle.

Ainsi la nature de son esprit légitime notre proposition et nous autorise, pour suivre l'idée maîtresse du poète, à prendre comme cause extérieure d'un sentiment que ses vers nous montrent unique et puissant, l'épisode de sa vie qui a pu seul l'inspirer, son sublime amour pour Vittoria Colonna.

Tel est, croyons-nous, le vrai point de vue pour une étude psychologique des poésies de Michel-Ange. Il répond à ce que nous savons du caractère de ce grand homme, aussi bien qu'aux données de l'histoire.

Cette solution nous indique en même temps la méthode qu'il convient d'adopter. Tandis que l'obscurité des circonstances extérieures nous livrerait à d'inextricables difficultés, si nous cherchions dans un ordre chronologique l'explication et le classement des poésies de Michel-Ange, notre sujet est d'en observer la suite et le lien psychologique, c'est-à-dire de nous attacher surtout au développement et à l'évolution de la pensée inspiratrice.

Sans doute, on ne saurait sérieusement prétendre déterminer à travers ces poésies un cours continu et régulier de sentiments qui, par un enchaînement nécessaire,

Digitized by Google

se seraient succédé comme par étapes, dans l'esprit de notre auteur. L'amour, certes, n'use pas de tant d'apprêt et de logique; l'esprit de l'homme ne procède pas ainsi, par périodes nettement distinctes : il se recueille ou subit des temps d'arrêt; il revient en arrière pour mettre ensuite plus de vigueur dans un nouvel élan. Il obéit à des courants variables, à des émotions fugitives et changeantes que provoquent les circonstances ou des influences toutes subjectives.

Du moins est-il certain que des impressions et des pensées multiples s'engendrant l'une l'autre, ont tour à tour inspiré Michel-Ange et se manifestèrent dans ses poèmes. Ce sont, pour ainsi dire, autant de moments psychologiques, d'états d'âme bien dignes de notre étude et qui nous serviront à caractériser la nature, la portée et sans doute aussi le développement intime de son attachement pour la marquise de Pescaire.

Il serait à peu près impossible de réduire en phases délimitées l'histoire de cet illustre amour; toutefois, les considérations qui précèdent justifient l'examen de sentiments si divers qui se traversent et se poussent alternativement jusqu'au terme, mais selon une progression générale dont nous avons pu déjà, par nos précédentes études, constater la tendance.

Remarquons enfin que les poésies de Michel-Ange présentent les conditions propres à nous guider dans cette analyse. Chacun de ces sonnets, de ces madrigaux, est, pour ainsi dire, une œuvre de raison, a sa portée, recèle son idée. « Il dit des choses, et vous dites des mots », écrivait Berni dans une épître à Sébastien del Piombo. Là, aussi bien que dans ses œuvres de sculpture ou de

Digitized by Google

peinture, Michel-Ange rejette tout vain ornement, méprise toute superfluité frivole. Il trace sa pensée d'un style net et pur. Il va droit à ce qui l'émeut; il l'exprime comme il le sent; il a parlé comme il a travaillé de son art et comme il a vécu, noblement, gravement. Cette force est loin d'exclure le charme et la douceur; une mâle sobriété est le propre de la haute et vraie inspiration poétique; elle marque la valeur de l'homme et la supériorité du génie. Grâce à ce caractère, les rimes de Michel-Ange s'enchaînent et forment un ensemble dont chaque partie ajoute aux autres et en reçoit une valeur, une signification nouvelles: nous y découvrons une passion qui vit et marche au lieu de demeurer stationnaire, faute de durée, comme il arriva pour Dante, ou d'une certaine énergie morale qui manqua peut-être à Pétrarque. Chez Michel-Ange, c'est tout un drame, et il ne saurait être de plus attachant spectacle, qui déroule les aspects multiples d'un amour fort et pur; c'est la vie même et non pas une œuvre littéraire.

Entièrement consacré à l'étude, aux jouissances sévères de son art, Michel-Ange s'était constamment tenu dans l'isolement. Toute compagnie lui était à charge, parce qu'elle le détournait de ses méditations préférées. En outre, les événements de son existence, les ennuis si nombreux et sans cesse renaissants que lui avait attirés l'entreprise du mausolée de Jules II[1]; les attaques des envieux; puis la chute de Savonarole[2], dont la parole ardente vibrait encore dans son souvenir; la ruine des espérances patriotiques qu'il avait fondées sur la rénova-

1. 1505-1537. — 2. 1498.

Digitized by Google

tion politique de Florence ; les défiances et les rigueurs que ne lui ménagea pas Léon X ; enfin la perte de l'indépendance municipale et le triomphe du despotisme des Médicis, vinrent tour à tour et durant de longues années, abreuver sa grande âme généreuse d'amertumes et de douleurs pour l'homme, le citoyen et l'artiste. Au contact de ces malheurs, son génie s'était assombri ; son esprit refoulé et déçu, au sein même de la gloire, s'ouvrait de plus en plus aux conceptions graves et terribles. Il en était arrivé à exagérer encore la sévérité de sa vie presque ascétique, dormant le plus souvent tout habillé, prenant ses repas sans interrompre son travail, dédaigneux des détails matériels et des soins mêmes du corps, pour livrer tous ses instants au culte de la beauté idéale[1] ; semblable à ces hommes de la légende grecque, qui négligèrent, pour le chant, le boire et le manger, et qui furent métamorphosés en cigales par les dieux.

Telles étaient les dispositions morales de Michel-Ange, quand Vittoria Colonna lui apparut.

Les circonstances qui les rapprochèrent sont assez obscures, et l'époque même n'en est pas absolument fixée. Du moins est-il certain que l'un et l'autre avaient dépassé l'âge où un tendre sentiment peut s'éclairer un instant des rayons lumineux de la jeunesse pour s'évanouir ensuite sans laisser une impression durable. Tous deux atteignaient à peu près ce point culminant de la vie d'où l'on voit s'enfoncer dans son passé les brillants horizons, où le chemin va s'incliner pour descendre tout à l'heure par une pente de plus en plus rapide.

1. Condivi. Vita, § LXVI.

Digitized by Google

Fidèle à la mémoire de son mari, Ferdinand François d'Avalos, marquis de Pescaire, le vainqueur de Pavie et mort de ses blessures le 30 novembre 1525, Vittoria Colonna, alors âgée de trente-cinq ans, avait consacré sa retraite rigoureuse de l'île d'Ischia à célébrer son culte enthousiaste pour celui qu'elle pleurait et à exalter la gloire de son héros.

J'écris seulement pour exhaler la douleur intérieure — Dont se repait mon cœur qui ne veut pas d'autre aliment, — Et non pas afin d'ajouter quelque éclat à mon beau soleil, — Qui a laissé à la terre une si glorieuse dépouille.

Son malheur, ses vertus, et bientôt ses talents poétiques attirèrent sur elle l'admiration de toute l'Italie. Elle se vit comparée par les beaux esprits du temps à Porcia, fille de Caton d'Utique et femme de Brutus ; à cette Artémise vantée pour sa piété envers la mémoire de son époux Mausole. « Mais, dit Arioste[1], elle l'emporte autant sur cette reine, que la gloire de ravir un homme à la nuit du tombeau l'emporte sur le mérite de lui en élever un. »

Les poésies de cette Muse n'étaient certes pas exemptes de recherche et d'afféterie. Mais le spectacle d'une grande douleur, que ne parvenaient à affaiblir ni l'éclat du nom, ni la réputation littéraire, la noblesse de cette réserve et de ce deuil sévère, frappèrent l'âme de Michel-Ange et devinrent la première cause des relations qui s'établirent entre eux.

Dès l'année 1526, il adressait une lettre enthousiaste à la marquise de Pescaire qui répondit en exprimant son admiration pour le grand artiste. Toutefois, ce fut en

1. Orlando Furioso. Chant XXVII, st. 18.

Digitized by Google

1538 seulement qu'elle fit à Rome un séjour de courte durée, pendant lequel elle put voir et entretenir Michel-Ange. Elle vécut ensuite à Orviéto et à Viterbe (1541-1543) : de fréquents voyages la ramenaient à Rome où elle s'installa définitivement quelques années avant sa mort.

Aussi Condivi nous apprend-il que Michel-Ange ne vit d'abord la marquise de Pescaire qu'à de rares intervalles; il lui écrivit souvent et lui envoya de très nombreux sonnets[1]. De Viterbe, au contraire, elle vint plusieurs fois à Rome pour visiter son grand ami : enfin, quand elle y résida, leurs rapports se multiplièrent, et Michel-Ange fit pour elle des dessins cités par Vasari comme de merveilleux ouvrages[2].

Ces particularités biographiques confirment la suite que nous croyons reconnaître dans les sentiments qui ont dicté les poésies de Michel-Ange.

De même, la physionomie de Vittoria, telle qu'elle nous a été conservée, contribue à expliquer l'attitude à la fois réservée et sympathique dont elle ne se départit jamais. Le peintre Muziano[3] nous a reproduit ce visage dont l'expression douce et paisible unit à la distinction une grâce subtile : l'égalité ferme et la régularité des traits que caractérisent des lèvres fines, la ligne droite du nez,

1. Condivi. Vita di M. A. Buonarroti, § LXIII, p. 146-147. — 2. Condivi. Vita, *ibid.* — 3. Dans la grande galerie du palais Colonna, à Rome. Les mains sont d'un dessin insuffisant; la taille, assez épaisse, est revêtue d'une robe verte aux plis superbes et très étudiés. Tout le personnage, d'un coloris un peu foncé, ou du moins assombri, est d'une femme jeune encore, mais dépourvue de fraîcheur. Un buste, au musée des Conservateurs, rappelle les traits principaux de l'œuvre de Muziano.

Digitized by Google

un menton court, au modelé fuyant ; la lenteur charmante du regard légèrement voilé et que cependant l'on dirait presque malicieux ; enfin, sous des cheveux châtain très clair, un front large et développé, qui, par cette prédominance de la partie supérieure, siège de la pensée, indique l'intelligence, la droiture et surtout un certain équilibre du cœur : physionomie en somme un peu froide, ce qui est bien l'impression que ressentait Michel-Ange, quand ses plaintes et ses prières devenues passionnées rencontraient l'obstacle de cette persévérance dans une délicate réserve. Il disait que le ciel, pour réaliser une œuvre parfaite, aurait dû savoir unir à la sérénité et à la noblesse du visage la pitié du cœur. « Alors, ajoute-t-il, celui qui une autre fois aimera le nouvel exemplaire de ces beautés aujourd'hui inflexibles, héritant des soupirs et des plaintes que lui-même a exhalés, sera peut-être plus heureux[1]. »

Mais tel ne fut point, sans aucun doute, le ton des premières poésies qu'il adressa à la marquise de Pescaire. Les plaintes auxquelles nous venons de faire allusion dénotent chez qui les formule une audace et comme un droit de l'amour, dont peut seule se prévaloir une affection depuis longtemps offerte et acceptée. Rappelons-nous, d'autre part, les caractères de l'amour platonique et les exemples que nous ont donnés les poètes italiens.

Le premier sentiment exprimé entre ces deux nobles âmes dut être tout idéaliste. Du trouble soulevé par une émotion qui s'ignore elle-même, se dégage d'abord une impression confuse d'impuissance : l'esprit est chargé

1. Le rime di M. A. B., sonetto XXXIII, p. 191-2.

Digitized by Google

d'entraves; il se juge incapable de s'élever à cette notion de beauté et de bonté supérieures qui a pris un corps et une forme visible:

Tu montes sans cesse, et mon courage s'affaisse, — Et l'haleine me manque au milieu du chemin[1].

Un seul soleil fait briller sur l'univers son identique sérénité, et pourtant il rayonne plus ou moins pur et éclatant selon l'aspect des diverses régions.

Ainsi, dans un cœur mieux préparé, s'impriment mieux, — Si je puis le dire, son visage et sa vertu, — Qui deviennent pour lui un guide et un flambeau[2].

Mais il ne peut, dans son humilité, que s'accuser lui-même[3]. Et, s'inspirant de son art, Michel-Ange comprend que sa Dame cache en elle le bien qu'il doit atteindre, comme le bloc de marbre renferme la statue que l'artiste conçoit : mais c'est l'intelligence du sculpteur qui fait jaillir l'œuvre en dirigeant la main[4]. Il devrait savoir goûter les grâces que possède l'âme de sa Dame; il la prie de suppléer à ses forces débiles et de venir à lui.

Mes yeux peuvent bien de près ou de loin — Regarder du côté où apparaît ton beau visage. — Mais il m'est interdit, ma Dame, de me transporter tout entier vers toi. — . . . .
— Notre corps lourd et mortel peut malaisément suivre, — Sans ailes encore, le vol d'un ange; — Le contempler seulement fera sa gloire et son bonheur[5].

Je souhaite ardemment que ta grâce s'abaisse — Jusqu'au seul point où je sois capable de monter[6].

1. Le Rime, *ibid.*, madrigale XXI, p. 46. — 2. Sonetto LXXVIII, p. 247. — 3. Son. XV, p. 173. — 4. Son. XV, p. 173. — 5. Son. XXIII, p. 181. — 6. Madr. XXI, p. 46.

Digitized by Google

Il la prend donc pour guide de sa pensée et de sa vie entière. Elle lui montre le chemin du ciel, comme Béatrice menait Dante à travers les cercles du Paradis. Par elle, les puissances contenues en lui deviendront efficaces, et son amour dégagera les nobles aspirations que comprime l'écorce terrestre[1]. Il était persuadé qu'elle devinait ses défauts, comme lui-même voyait dans le bloc de marbre lorsque, l'attaquant avec une divine ferveur, il déclarait qu'un ange s'y trouvait caché. De même, il savait que cette main ferme et douce saurait pénétrer en son cœur afin d'y rendre l'ange à la liberté. Dante, au milieu du voyage de la vie, sorti du droit chemin, égaré dans une forêt obscure, invoque l'assistance du maître que lui envoie Béatrice; ainsi Michel-Ange, en proie à ses perplexités, l'esprit confus et las,

> Semblable à celui qui ne voit plus la lumière d'en haut — Et qui dans chaque sentier se trompe et se perd[2]

tourne ses regards vers celle qui lui découvre le ciel.

D'abord simple ébauche de lui-même, c'est avec l'aide de Vittoria qu'il renaîtra pour devenir une œuvre plus parfaite, comme les promesses du marteau se réalisent à jamais sur la pierre qui reçoit la vie[3].

N'est-ce pas là toujours cette idée d'une *Vie nouvelle* donnée à ceux qui, par une commotion soudaine, sentent leur âme rajeunir et leur esprit animé d'une vigueur, éclairé d'une lumière jusqu'alors inconnues?

En même temps, nous saisissons aussitôt la preuve d'un sentiment sincère et profond. L'âme de Michel-Ange,

---

1. Madr. XII, p. 37. — 2. Madr. V, p. 30. — 3. Son. XIV, p. 171-2.

Digitized by Google

d'une si puissante gravité, n'eût pas, en un langage factice, prodigué de telles pensées par simple flatterie, ou pour sacrifier à une mode littéraire. Les eût-il seulement manifestées sans l'impulsion d'une force supérieure même à son génie?

Relevé par cette confiance qui le régénère, il ose énoncer l'aveu d'un amour dont il fixe les caractères. Mieux que tout autre, Michel-Ange puise l'idée platonicienne du Beau à sa source la plus élevée :

Pas plus que la chaleur ne peut être séparée du feu, — Ma pensée ne sépare le Beau de l'Éternel[1].

Il atteint d'un bond les notions suprêmes où Platon cherchait à conduire par sa dialectique la raison de ses disciples. Des hauteurs de l'Absolu, il transporte dans l'Art cette idée maîtresse dont il fait le guide de sa pensée et de sa main[2]. L'appliquant avec la même sûreté à son amour, il l'en éclaire et le vivifie :

Si l'âme n'avait pas été créée à l'image de Dieu, — Elle serait satisfaite de cette beauté extérieure — Qui séduit les yeux; mais comme elle la sait vaine et trompeuse, — Elle passe au delà et s'élance jusqu'à la forme universelle[3].

Certes, la traduction ne peut reproduire l'harmonie, le rythme précis, ni surtout la concision sévère et parfois extrême de ces vers; mais jamais la cause et le but de l'amour platonique n'avaient été définis en termes plus nets et plus nobles, plus directement inspirés à la fois des allégories antiques et d'une émotion toute person-

1. Son. XXVIII, p. 186. — 2. Madr. VII, p. 32. — 3. Son. LII, p. 214.

Digitized by Google

nelle. Ainsi, le poète aime parce que son esprit se porte vers le Beau absolu :

La force d'un beau visage m'aiguillonne vers le ciel[1].

Et ce Beau absolu se reflète dans les yeux de celle qu'il aime :

Mes yeux n'ont pas vu chose mortelle, — Quand j'ai trouvé dans les vôtres une paix parfaite : — Mais du plus profond de mon âme qui répudie tout mal, — Mon amour s'est élancé vers son modèle divin[2].

Il dit encore :

Quand la créature s'harmonise si bien avec son Créateur, — Quelle faute me reprocherait la Souveraine Justice, — Si j'aime, si je chéris cette noble femme, — Et si j'honore et vénère en elle le souffle venu d'en haut[3] ?

Cette pensée vraiment inspiratrice de l'amour platonique, qui est la cause profonde et philosophique de cet élan spirituel du cœur, il la reproduit sous mille formes, par maintes images tour à tour majestueuses et hardies. Il montre ainsi à quel point il en était pénétré, combien son âme d'artiste avait toujours présent ce modèle divin dont parle Cicéron[4] et d'où procède toute œuvre vraiment belle :

« Je ne suis né sourd ni aveugle pour ce bel art qui réussit à vaincre la nature ; suis-je donc coupable si je trouve l'objet qui m'embrase et me consume le cœur ? La faute en est à qui, par un tel don, m'a voué à cette flamme[5]. »

---

1. Son. LXXXI, p. 250. — 2. Son. LII, p. 214. — 3. Son. LXXXI, p. 250. — 4. Orator, cap. I. — 5. Son. XVIII, p. 176.

Digitized by Google

C'est que la beauté du visage humain observée ici-bas d'un regard pénétrant ressemble mieux que toute autre chose au principe divin dont nous provenons :

Et Dieu, par sa grâce, ne se manifeste jamais — Mieux que sous quelque gracieux voile mortel : — C'est lui seul que j'aime, puisque c'est là qu'il se reflète [1].

Mais si la forme immortelle du Beau [2], si cette figure modelée au ciel [3] descend dans cette prison terrestre

. . . .comme un ange si rempli de pitié, — Qu'il guérit toute intelligence et fait l'honneur du monde [4],

cette beauté ainsi manifestée devient un premier degré pour élever l'âme au ciel. Et cette grâce de Dieu, qui est le beau désir « *il bel desio* » de Dante, dirige l'élan de l'esprit,

. . . .pour retourner là-haut d'où est descendue — La forme immortelle [5].

Pouvait-on exprimer en plus nobles vers une plus noble pensée? Aussi le résultat d'un tel amour doit-il être la perfection :

. . . .notre amour rend parfaits — Ceux qui s'aiment ici-bas ; et, par la mort, il les rend plus parfaits encore dans les cieux [6].

Enfin nous trouvons ailleurs, résumée avec beaucoup de force, la théorie de cet amour platonique dans toute sa pureté initiale et sa hauteur idéaliste :

Mes yeux épris des belles choses, — Et mon âme en même temps éprise de son salut — N'ont pas d'autre vertu — Pour s'é-

---

1. Son. LVI *in fine,* p. 218; LIV, p. 216; LXXXI, p. 250. — 2. Son. LVI. — 3. Son. XXXIII, p. 191. — 4. Son. LVI. — 5. Son. LVI. — 6. Son. LII *in fine,* p. 214.

Digitized by Google

lever au ciel, que de les contempler. — Des plus hautes étoiles — Descend une splendeur — Qui attire à elle tous les désirs — Et qui s'appelle Amour : — Et rien ne rend amoureux un noble cœur — Et ne l'enflamme et ne l'inspire, — Si ce n'est un visage dans les yeux duquel se reflètent ces hautes étoiles [1].

Ainsi le sentiment de Michel-Ange est tout spirituel; c'est un élan de la pensée; l'intelligence y est pour autant que le cœur. Et lui-même nous le dit par cette parole mystérieuse : « c'est un amour sans cœur ».

La vie de mon amour n'est pas mon cœur, — Car l'amour dont je t'aime est sans cœur : — Là où il n'y a qu'impression humaine, pleine d'erreurs, — Et coupables pensées, il ne peut exister [2].

Michel-Ange, selon nous, a trouvé dans ces vers l'expression extrême de l'amour platonique; d'un mot il a su le définir, en discerner la nature, en montrer la force, mais aussi la faiblesse; dévoiler enfin l'état intellectuel dont il est le symptôme. Ici nous possédons l'idée particulière que concevait le poète, et nous pouvons saisir cette méprise [3] qui confond l'action de l'amour platonique avec celle de la foi religieuse.

Nous avons vu, dans la première partie de cette étude, comment, s'il a subi maintes influences et transformations diverses, l'amour platonique procède des notions philosophiques de l'antiquité, mais soutenues et vivifiées par un sentiment naturel et fort. Sans doute, et c'est un caractère propre de l'amour platonique, il échauffe l'intelligence d'un certain enthousiasme abstrait; il emporte l'âme sur ses ailes d'un vol plus rapide que ne le serait

1. Madr. VIII, p. 33. — 2. Son. XXVIII, p. 186. — 3. Najeotte, *loc. cit.*, p. 48.

Digitized by Google

la marche toute méthodique de la raison ; nous avons pu dire à ce point de vue qu'il est, en quelque sorte, une religion de la philosophie platonicienne ; mais, née tout entière de l'esprit humain, elle ne se rattache aucunement à la religion positive qui impose un dogme précis par la seule force de son autorité. Il y a bien en un mot dans l'amour platonique un sentiment pieux qui porte l'âme vers Dieu, mais qui se meut dans son domaine.

Cette aspiration, néanmoins, est véritablement mystique, et tel était bien aussi le caractère de la philosophie qu'élaboraient les platoniciens de la Renaissance. Aussi leur ardeur les rendit-elle bientôt plus fidèles aux Alexandrins qu'à leur premier maître.

Mais la religion, absolue dans ses dogmes, ne pouvait admettre ni autoriser cette émotion intellectuelle qui l'eût altérée ; et si Marsile Ficin s'était efforcé de bonne foi pour tenter une conciliation entre cette philosophie idéaliste, mais mystique et rêveuse, et les croyances du christianisme, il avait promptement échoué en éveillant les justes susceptibilités des défenseurs du dogme positif.

Aussi verrons-nous Michel-Ange, ramené par l'âge aux idées religieuses, éprouver des scrupules et manifester dans ses dernières poésies son repentir de s'être si longtemps arrêté au charme décevant d'un intermédiaire passager et humain.

Toutefois cette contradiction n'apparut pas à Michel-Ange dès le moment où il cédait à son enthousiasme platonique. L'idée qu'il conçoit de son amour le persuade qu'un tel sentiment ne peut que le diriger dans des voies sublimes, ouvertes à la fois vers ses glorieuses destinées

Digitized by Google

humaines et vers ses destinées célestes. Il croit que sa Dame lui est apparue :

Seulement pour lui donner la foi des choses divines [1],

et

. . . .pour nous montrer — Ce que sera la vie, lorsque aura été dissous le voile corporel [2].

De là vient aussi cette conviction qu'il exprime à plusieurs reprises, de la durée immortelle de son amour : dès le début, il affirme le désir, le besoin de cette durée :

Et puisqu'une âme entre deux objets tend au plus digne, — Je suis forcé, si je veux vivre, de t'aimer toujours [3].

C'est qu'un objet mortel, dit-il encore, ne peut répondre aux espérances de l'homme voué à la vie immortelle; et vainement s'attacherait-on à ce que le temps doit changer [4]. Son amour ne dépend donc pas de l'altération d'un visage [5]; au contraire, cette image de la beauté suprême, image à laquelle il demeure fidèle, en diminuant avec le temps et l'âge, lui imprimera plus fortement encore l'idée de cette autre Beauté que les ans ne peuvent détruire. N'en est-il pas ainsi de ces chefs-d'œuvre antiques, dont les débris, qu'ont à peine épargnés les injures des temps, dégagent peut-être mieux l'éclat de leur type éternel [6] ?

Bien plus encore : pour satisfaire ce désir de durée inhérent au cœur de l'homme, il veut rendre son amour

1. Capitolo IV, p. 305. — 2. *Ibid.,* p. 304. — 3. Madr. LV, p. 92. — 4. Son. LII, p. 214. — 5. Son. LX, p. 224. — 6. Son. LXXXIV, p. 253. —

Digitized by Google

éternel dans le passé : il invoque le lointain souvenir d'une beauté jadis entrevue et qu'il croit retrouver[1].

L'un des curieux effets de cet amour idéaliste est d'éveiller de vagues et inquiètes aspirations qui prennent la forme de telles réminiscences, ardentes ou mélancoliques. Que l'on juge chimérique cet ordre de sentiments; que l'on critique cet état de l'esprit; qu'on le présente même comme une ruse de la Nature qui veut attirer l'homme à ses fins, rien certes n'est plus facile, et déjà Dante da Maiano, répondant au premier sonnet de la *Vie nouvelle,* trop inculte pour comprendre l'âme de son grand homonyme, lui disait : « Pour satisfaire vraiment à ta question, je te réponds : Si ton esprit est ferme et sain, ce que tu as de mieux à faire, c'est de prendre un bain prolongé, afin de dissiper les lubies qui te font débiter des sornettes. »

Peut-être est-il moins aisé de déterminer la nature ou la cause de cette disposition intellectuelle dont on ne saurait au surplus contester la fréquente réalité. Platon avait son hypothèse séduisante : celle du voyage de l'âme avant la vie terrestre, à la suite des dieux. Mais si l'on doit traiter ces récits merveilleux de spéculations poétiques, que de concepts et de phénomènes psychologiques, parmi les plus indécis et les plus intimes à la fois de notre être, demeurent inexpliqués ! A cet égard, l'un des sonnets adressés à Vittoria Colonna est particulièrement digne d'intérêt : il décèle dans l'âme de Michel-Ange une rêverie qui pourrait sembler bien peu compatible avec l'esprit si net, si vigoureusement termpé, de l'homme et de l'ar-

1. Son. XXVIII *in fine,* p. 186.

Digitized by Google

tiste. Le poète s'interroge au sujet de cette force occulte qui le dirige maintenant.

Ceci, ma Dame, m'arrive depuis que je vous ai vue, — Depuis que m'agite un sentiment doux et amer, un oui et un non[1].

Il cherche à définir la cause de cette incertitude mystérieuse:

Ce que je sens, ce que je vois, ce qui me guide — N'est pas en moi : je ne sais bien voir où — Je le puis trouver, et il me semble qu'un autre me le montre[2].

Serait-ce donc un souvenir confus qui reporte l'âme à son premier état?

Je ne sais si du fond de ma mémoire ou de mon esprit — Quelque autre beauté luit en mon cœur, — Ou si dans mon âme resplendit et brille encore — Un ardent rayon de son état antérieur[3].

Souvenir ou rêve. . . . . — Laissant une mystérieuse flamme qui me brûle : — Et c'est là peut-être ce qui m'induit à pleurer[4].

Mais si la beauté a toujours été présente à notre intelligence, si maintenant encore, l'idée que l'homme en conçoit vient du ciel, pourquoi, plutôt que de nous apparaître à travers les objets extérieurs, ne résiderait-elle pas immédiatement dans notre esprit qui ensuite se la refléterait à lui-même au dehors? Ne serait-ce pas, dit-il[5],

. . . . .la lumière conçue par nous, — Émanée de son premier Créateur, que l'âme apercevrait.

C'est ici le côté mystique de l'amour platonique italien;

---

1. Son. XL, p. 199. — 2. *Ibid.* — 3. Son. XL, seconda lezione, p. 200. — 4. Son. XL, prim. lez., p. 199. — 5. Son. XL.

Digitized by Google

Michel-Ange, allant jusqu'aux conséquences extrêmes, interroge l'Amour :

Dis-moi, de grâce, Amour, si mes yeux — Voient vraiment cette beauté à laquelle j'aspire, — Ou si je la possède à ce point que, partout où je regarde, — Je vois son image, et je la vois toujours plus belle[1] ?

Mais il s'arrête dans cette voie : l'Amour le ramène à la véritable doctrine platonicienne qui termine les incertitudes où se débattait le poète :

La beauté que tu vois émane bien de cette femme, — Mais elle grandit ensuite et s'élève à une région supérieure — Si par les yeux mortels elle pénètre dans l'âme.

Là, elle devient divine, pure et glorieuse — Comme il convient à une chose immortelle. — Telle est la beauté, et pas une autre, qui se présente à tes yeux[2].

Michel-Ange est arrivé à la pleine conscience de cet amour auquel il s'était d'abord timidement livré ; il monte à ces hauteurs spirituelles d'où son âme découvre et contemple le chemin parcouru :

L'amour ranime, ébranle, déploie les ailes, — Et ce vol sublime n'est pas un vain emportement, — Mais le premier élan qui, vers son Créateur, — Enlève l'âme, inquiète ici-bas[3].

Parvenu à la connaissance de ce monde intérieur, il croit enfin posséder la paix qu'il a tant souhaitée[4] ; et l'allégresse dont il s'enorgueillit éclate en accents lyriques :

Dans ma noble flamme, je vois doucement reluire — La joie qui dans le ciel sourit éternelle[5].

---

1. Son. XXV, p. 183. — 2. Son. XXV *in fine*, p. 183. — 3. Son. LIII, str. 2, p. 215. — 4. Son. LII. — 5. Rime e lettere. Ed. Barbèra, son. III, *in fine*, p. 219 et son. VI, p. 222.

Digitized by Google

Alors il reporte le mérite de ce bonheur sur celle qu'il aime et dont les yeux ont éclairé ses pas vers le Bien suprême[1].

Nous atteignons un instant critique pour l'âme de l'homme et du poète; transition dont les effets, insensibles d'abord, se développeront bientôt avec force. Jusqu'ici cette admiration qui avait alimenté son amour s'adressait bien à une beauté particulière, mais surtout, et par elle, à la beauté idéale qu'il concevait, la première étant pour lui l'image de la seconde, seule vraie et éternelle.

Dans certains poèmes, également dédiés à la marquise de Pescaire, surgit un sentiment nouveau qui s'adresse plus exclusivement à la personne. La gratitude qu'inspire à Michel-Ange la pensée des bienfaits de sa Dame s'arrête à Vittoria seule, qui devient ainsi le véritable et dernier objet de son amour. Cette gratitude qui se manifeste par l'admiration dont nous parlions tout à l'heure[2] marque le mouvement secret, mais sensible pourtant, après lequel l'amour, bientôt devenu passionnel, va retomber et se fixer sur la personne. Alors enfin interviendront les préoccupations, puis les souffrances du sentiment humain.

Néanmoins ce culte direct de l'objet aimé procède à son tour de l'hommage dû à son premier auteur; et, de même que la puissance divine du beau visage transportait le poète vers le ciel, ainsi, par une réciprocité naturelle, le poète glorifie ce qui descend du ciel et lui res-

1. Son. LXXXI, p. 250. — 2. Voy. son. LXXXI, p. 250; XXVIII, p. 186; Madr. LII, p. 84.

Digitized by Google

semble[1]. Dans cette femme pour laquelle il oublie tout, il admire l'œuvre gracieuse du Créateur :

Ce n'est point grande merveille, — Si je l'aime et l'invoque et l'appelle à toute heure. — Ce n'est certes pas grâce à ma propre vertu — Si je sens dans cet amour ma véritable fin, — Et si, dans la personne de ma Dame, j'honore ici-bas le Souverain Seigneur, — Car il doit aimer le Serviteur, celui qui adore le Maître[2].

C'est encore là un amour idéaliste, car il prend sa source dans ce principe d'où émane aussi le charme divin inhérent à sa Dame[3] ; à peine est-ce encore l'amour platonique, puisqu'un tel sentiment n'échauffe plus une aspiration vers les idées absolues, mais ramène au contraire du ciel sur terre l'esprit du poète.

Nous trouvons aussi un indice de ce passage de l'un à l'autre état dans une certaine inquiétude qui se manifeste en termes déjà plus passionnés. Plusieurs poésies d'un caractère indécis, rattachées cependant à l'épisode de Vittoria Colonna, en portent d'ailleurs dans leur texte une marque non équivoque. Ces poèmes, en effet, à côté de pensées toujours élevées et paisibles, en contiennent d'autres, inspirées d'un sentiment troublé, et, en quelque sorte, plus concret. Il semble qu'un coup mystérieux ait porté aux entrailles mêmes de l'homme : il est surpris, se consulte : ces hésitations, ces incertitudes dont nous avions parlé d'abord, reparaissent, mais revêtues d'une couleur nouvelle, signe du changement que l'âme a subi :

Hélas! Quelle est cette force qui m'entraîne vers toi — Lié et contraint, quand je suis libre et sans entraves[4] ?

---

1. Conf. son. LXXXI et XXVIII. — 2. Madr. XVIII, p. 43. — 3. Son. LX, p. 224. — 4. Madr. LIII, p. 90.

Digitized by Google

Michel-Ange ne se sent plus maître de son amour; il ne dirige plus sa pensée; une puissance inconnue l'étonne; il s'éveille en lui un désir de résistance :

Comment se peut-il que je ne sois plus à moi[1] ?
Qui me défendra contre ton beau visage[2] ?

Expliquera-t-on enfin par le seul amour platonique

Ces plaintes, ces sanglots, ces soupirs[3],

dont il accompagne le départ de sa Dame, sans doute à l'un de ces voyages de Vittoria entre Viterbe et Rome.

Comment aurai-je jamais la force — Loin de vous, ô mon bien, de me soutenir en vie, — Si je ne puis, au départ, implorer votre secours[4].

C'est là, certes, le langage d'une affection toujours réservée, mais plus tendre déjà. L'absence développe la passion par la souffrance de l'éloignement et de la privation.

Séparé de toi, il me semble que tout en moi s'écroule, — Si bien qu'Amour me prive et me dépouille de toute énergie[5].

Et le poète ne laisse-t-il pas deviner sa flamme secrète, lorsque, après avoir parlé de cette beauté idéale qu'il recherche et admire en Vittoria, il pousse ce cri passionné :

Voyant dans tes yeux le Paradis, — Pour retourner là où je t'aimai d'abord, — Je cours tout ardent m'abriter sous tes paupières[6].

Écoutons aussi l'accent pathétique de cette invocation :

Celui qui s'éloigne de vous, — Vous, mes yeux et ma vie, n'a plus de lumière, — Car le ciel n'est plus où vous n'êtes pas[7].

---

1. Madr. XXV, p. 50. — 2. Madr. LIII. — 3. Madr. XXIV, p. 49. — 4. Madr. XXIV, p. 49. — 5. Son. XXVII, p. 185. — 6. Son. XXVIII, p. 186. — 7. Madr. LII, p. 84.

Digitized by Google

C'est encore une consécration de son âme et de sa personne entière :

Dans votre volonté se tient ma volonté, — Mes pensers se forment dans votre cœur, — Dans votre souffle sont mes paroles[1].

Enfin il lutte contre les scrupules qu'éveille dans sa conscience l'apparition de cette émotion nouvelle dont il pressent le caractère plus profane : « Alourdi par l'erreur, je crains de me perdre : parmi tant d'images terrestres, quelle est celle qui ne séduira pas ma pensée par une joie passagère, de manière à me détourner du Ciel[2] ? »

Dans l'une des poésies qui reflètent avec le plus de force cette irrésolution et le combat presque inconscient encore dont l'issue va le livrer bientôt à la passion, Michel-Ange confesse la défaillance qui a surpris son âme, alors qu'il voulait se vouer au seul culte de la beauté. L'amour, afin de le rattacher à la vie, tente de le ramener à ces régions sereines où il l'emportait naguère ; mais, tristement, le poète convient de sa faiblesse :

Je comprends mon impuissance et j'aperçois la vérité : — Le cœur que renferme ma poitrine — Me tue, m'accable, et je m'abandonne à lui[3].

Ce touchant aveu d'un esprit qui se désabuse est plus explicite encore dans quelques autres pièces où se découvre clairement un sentiment passionné. Sans insister dès à présent sur des rimes qui relèvent sans aucun doute d'un tout autre moment intellectuel, peut-on se refuser à reconnaître l'évolution accomplie, quand le poète rentre

1. Son. XXX, p. 188, et stanze III, p. 337. — 2. Son. LVII, p. 220, et LX, p. 224. — 3. Son. XXXIX, p. 198, et LXXXV, p. 254.

Digitized by Google

en lui-même, compare avec chagrin sa vieillesse et sa caducité à l'éclat toujours vif de sa Dame et conclut, douloureusement résigné :

Que l'amour réclame égalité d'état et de jeunesse[1] ?

Si l'on en juge au ton général de ces poésies, adressées à la marquise de Pescaire, on n'hésitera pas à penser que cette tendresse, cette mélancolie, ces anxiétés mêmes dénotent une transition bientôt suivie d'un nouvel état moral.

Soutenir, comme on l'a fait[2], que Michel-Ange ne s'est pas departi envers Vittoria Colonna de ce haut amour idéaliste qu'il décrit d'abord en termes si nobles, c'est évidemment confondre cet amour platonique et le sentiment plus individuel et plus humain dont nous venons de surprendre les premiers indices.

Voudrait-on écarter systématiquement de notre épisode toutes les poésies où parle la passion ? Il suffirait encore qu'on y rapportât, comme on ne peut éviter de le faire, celles où se retrouve si visible l'empreinte d'une affection plus tendre que l'amour platonique. En réalité, on ne doit pas cantonner, pour ainsi dire, l'amour qu'éprouva Michel-Ange, dans le domaine purement idéaliste. Le poète lui-même a distingué, comme il a eu soin de définir, chacune de ces deux émotions du cœur. Lorsque tout à l'orgueil de ses spéculations platoniques, il n'avait pas encore ressenti l'aiguillon de la passion, il disait justement :

Seul il offre un espoir trompeur l'amour qui meurt — Avec la beauté et qui décroît à toute heure[3].

---

1. Madr. LXXIII, *in fine*, p. 116. — 2. Najeotte, *op. cit.*, p. 55-6. — 3. Son. LX, p. 224.

Digitized by Google

Puis il marquait fièrement chacune des deux carrières ouvertes :

L'amour dont je te parle aspire en haut, — .....et il convient mal — A un cœur sage et noble de brûler d'un autre amour[1].

Vous croiriez même qu'il fait allusion au char de Platon lorsqu'il ajoute :

L'un tire au ciel et l'autre vers la terre, — L'un habite dans l'âme, l'autre dans les sens[2].

Et, comme s'il parlait du cheval noir :

C'est la passion sensuelle, un désir sans frein, et non pas l'amour — Qui tue l'âme. . . . . .[3].

Mais quel ton différent, lorsque, ébranlé déjà, du moins il affirme encore la noblesse de ses désirs et le principe sublime de son inspiration :

Si la grâce n'élève pas vers les éternelles et divines — Beautés les bons désirs, les seuls vrais, — Ah ! quelle misère est-ce donc que d'être né[4] !

N'est-ce pas encore un aveu bien humble et dont l'accent résigné nous émeut après la noble confiance, si tôt déçue, qu'il témoignait tout à l'heure ? L'amour, sur cette âme altière, chatoie selon les aspects changeants qu'elle découvre en ses mouvements, comme le soleil varie les teintes d'un lac dont les eaux ondulent sous les souffles du vent. C'est bien le signe de la vie que cette lente transformation du cœur.

Mais si Michel-Ange, cédant à la nature humaine, a

---

1. Son. LIII, p. 215, et LVI, p. 218. — 2. Son. LIII, *in fine*. — 3. Son. LII, *in fine,* p. 214. Voy. aussi son. LVI, str. 2, p. 218. — 4. Son. LVII, p. 220.

Digitized by Google

glissé de l'un à l'autre sentiment, gardons-nous pourtant de les confondre et surtout de n'accorder une réalité à l'amour platonique qu'en l'incarnant dans la passion. Ce serait nier le caractère spécifique et la sincérité d'une émotion affirmée par tant de poètes et que Michel-Ange glorifiait en beaux vers.

Il nous reste à voir comment se sont abaissées les barrières dont lui-même avait si nettement tracé la ligne.

Nous avons indiqué déjà l'un des symptômes qui rendent manifeste dans les poésies de Michel-Ange l'amour humain. C'est à la fois cette pensée que le sentiment qui envahit le cœur lui imposera une servitude et la résolution d'accepter un tel joug, de se courber même avec empressement afin de s'en parer[1]. C'est une pensée d'abnégation et de sacrifice. A ce premier moment, celui qui aime n'exprime aucun vœu : il admire, sans prétendre au moindre retour. Alors aussi il fixe le regard de son esprit sur la personne aimée et ne cherche plus en elle le reflet des idées d'ordre abstrait dont il avait d'abord plus ou moins confusément senti le réveil. Dans cette période de contemplation et d'humilité, le poète s'explique à lui-même, en énumérant les qualités de sa dame, sa propre infériorité qu'il proclame et dont il se réjouit. Ce sentiment de modestie et de réserve marque l'amour *sans vanité,* c'est-à-dire vraiment désintéressé[2]. De cette disposition d'esprit résultent les effets dépeints dans les Stances, dont le style familier et bizarre, burlesque parfois, doit être pris pour un badinage, plaisant

1. Madr. LVII, *in fine,* p. 94, et son. XXX, p. 188. — 2. Madr. LXX, p. 113; son. XIII, p. 169.

Digitized by Google

emblème de cette paix morale si ardemment désirée de Michel-Ange et qu'il goûta si peu [1].

Comme Dante, tout jeune encore, se trouble en présence de Béatrice, tant sa pensée est ardente, ainsi notre poète s'embarrasse et se perd, entravé par la force même de son désir :

Et j'aurais tant à dire, quand elle m'écoute, — Que je dis beaucoup moins que si j'avais moins hâte de parler [2],

Pourtant, lorsqu'il ne peut voir sa dame, nulle part il ne trouve plus la paix [3]. Puis il se rappelle sa vie d'autrefois, et songeant à ce qu'il était avant d'aimer, à cet isolement morose où se consumaient ses journées, il réconforte son âme et se dit que la consolation est plus grande que ne l'était l'affliction. Son cœur lui devient plus précieux depuis qu'il y porte gravé le nom de sa dame [4].

Aussi, quand commence à gronder en lui la souffrance passionnelle, l'accueille-t-il d'abord comme une épreuve qui le rendra plus digne de son amour.

Si pour mon plus grand mal, vous devenez plus belle, — Mon âme n'en aura qu'une plus douce joie [5].

Il chérit cette douleur pour elle-même et se ferait presque scrupule de s'y dérober [6]. Il formule enfin un acte d'abnégation : en aimant Vittoria, il n'est pas heureux comme il l'aurait cru :

Et cependant je me félicite de mon dam, — Car je suis plus moi-même, en étant tout vôtre, — Que si j'étais à moi seul [7].

---

1. Stanze p. 329. Comparez Dante, Vita Nuova, son. VIII, IX, XV. — 2. Stanze §§ XI et XII, p. 335. Comp. Petrarca, son. CXVII et CXVIII. — 3. Stanze § V, p. 331. — 4. Son. XIX, p. 177. — 5. Madr. LIX, p. 97 et XCIX, p. 146; son. XXVI, p. 184; stanze III, p. 337. — 6. Son. XXXI, p. 189. — 7. Stanze III, p. 337.

Digitized by Google

Ce sentiment s'accroît bientôt, et, procédant de ce mysticisme dont nous avons parlé [1], il s'applique à tout ce qui se rattache à l'amour ou à son objet. L'imagination, se livrant à un travail psychologique qu'il est intéressant de signaler, pare la personne aimée de mérites supérieurs, mais analogues cependant à ceux que l'on pourrait constater réellement en elle [2]. Ce n'est pas que cette appréciation soit l'effet d'une illusion pure [3] et d'une vision toute subjective de l'esprit, comme Michel-Ange en exprimait le soupçon dans un sonnet que nous avons déjà cité. Une telle impression est due plutôt à une certaine perspicacité de l'amour qui exalte les pressentiments et stimule les facultés d'observation. L'intelligence aiguisée pénètre le sens profond des qualités apparentes. Sans les dénaturer, elle en isole et absorbe tout le parfum, et, pour ainsi parler, elle les sublime afin d'en recueillir l'essence par une inconsciente opération.

Tel est le résultat des affinités morales qui, plus énergiquement que toute autre influence, rapprochent, par des raisons d'ailleurs incompréhensibles ou indéfinissables, des esprits jusque-là méconnus, à cause, soit de leur propre réserve, soit de l'inattention ou de l'impuissance d'autrui.

Enfin, des théories idéalistes, des considérations spéculatives où se complaisait le poète afin d'illustrer son amour, Michel-Ange redescend peu à peu dans le domaine du monde réel. Alors surgissent et se multiplient ces mille détails de l'amour humain, toutes les préoccu-

---

1. *Suprà* son. XL et XXV. — 2. Madr. LIV, p. 91, et LXIX, p. 108. — 3. Son. XL, p. 199.

Digitized by Google

pations d'une affection non plus tant philosophique que fixée sur une tête devenue chère. Il veut perpétuer le souvenir des traits de sa dame et sollicite la faveur de les reproduire sur la toile ou dans le marbre[1]. Ou bien il regrette que son nouvel amour n'ait pas un plus long passé[2].

Il cherche à combattre les craintes et les pressentiments qui déjà viennent l'assaillir. Ce désir de durée reparaît; mais tandis que le poète proclamait et glorifiait naguère l'immortalité de son amour, il s'émeut maintenant à la pensée que la mort doit détruire une créature si parfaite.

« Quel usage ou quelle loi, quelle cruauté rapide ou lente, défendent en ce monde que la Mort épargne un visage si beau[3]? »

Devons-nous rapporter à Vittoria Colonna ce sonnet où Michel Ange décrit avec une joie ingénue la beauté et les grâces de sa maîtresse; poème où se joue l'expression délicate et fraîche d'un amour qui s'éveille, expression discrète, mais déjà bien tendre, qui cependant ose à peine se dévoiler[4]?

On a classé cette pièce sous le nom de la marquise de Pescaire[5]: mais ce qui permet le doute c'est que le manuscrit original de ces vers semblerait se reporter au sé-

1. Son. XVII, p. 175. — 2. Son. L, p. 211. — 3. Son. XXIV, *in fine*, p. 182; madr. XLIV, p. 74. — 4. Son. XX, p. 178. — 5. Voy. A. Lannau-Rolland, *Michel-Ange et Vittoria Colonna*. Paris, Didier, 1863, p. 251. Voy. aussi dans la *Gazette des Beaux-Arts*, t. XI (janvier 1875, p. 4 à 18), un article de M. Saint-Cyr de Rayssac, avec quelques sonnets de Michel-Ange, traduits en vers, d'après l'édition diamant (Barbèra).

Digitized by Google

jour de Michel-Ange à Bologne (1507), c'est-à-dire à une époque antérieure de sa vie.

Quoi qu'il en soit, le moment vint où notre poète ne se renferma plus dans cette admiration désintéressée dont Vittoria acceptait l'hommage. Quand son cœur sentit l'atteinte d'une passion plus vive, il souhaita que sa dame répondît à sa tendresse : vœu d'abord timide ; ce ne fut guère qu'une plainte :

J'aspire à ce que le ciel m'a promis — Dans ton visage — Et dans tes beaux yeux où je devrais trouver tout mon salut. — Mais bien souvent je comprends, — Lorsqu'en vain je les interroge, — Que les yeux sans le cœur n'ont point cette vertu. — Lumières que l'on n'a jamais assez vues, — Et que l'on ne peut jamais voir autant qu'on le désire ! — Car ne voir que rarement est bien proche de l'oubli [1].

Il va plus loin ; il regrette sa liberté puisque la faveur qui enchaîne son âme l'attriste et l'oppresse [2].

C'est ici que Michel-Ange s'écarte de Dante, dont l'amour est toujours resté purement idéaliste. Dante ressent maintes angoisses de cœur ou d'imagination, mais il est loin de songer à les reprocher à Béatrice ; il ne dépasse pas l'époque de l'admiration désintéressée. Le moment vint, au contraire, où l'amour de Michel-Ange, mal satisfait, sollicita du retour et se manifesta plutôt par des plaintes que par des accents de bonheur. Il est facile de suivre cette progression. Après le premier aveu de la souffrance passionnelle [3], s'il atteste d'abord que la joie d'aimer soutient son âme [4], s'adressant à sa dame, il emploie la prière et son vers respire quelque espoir :

1. Madr. XXX, p. 57. — 2. Madr. XCIII, p. 138. — 3. Son. XXXV, p. 194, et XLVII, p. 208. — 4. Madr. XCIX, p. 146.

Digitized by Google

Peut-être ton esprit avec plus de foi — Que je ne le pense, regarde-t-il la noble flamme — Qui me consume et aura-t-il de moi une pitié plus prompte; — Car la grâce afflue vers qui sait l'implorer.

O jour heureux, si mon espoir n'est pas vain[1] !

Il semble un instant comprendre et admirer l'attitude de Vittoria : lui aussi, il veut dompter l'emportement de son cœur et le contenir dans les bornes d'une ferme vertu :

Je ne peux me retenir et je ne le veux, Amour, — Puisque croît ta fureur, — De te le dire et de te l'attester, — Plus tu deviens âpre et cruel, — Et plus tu excites et stimules mon âme vers la vertu[2].

Mais il ne garde pas longtemps cette illusion d'un enthousiasme éphémère. Enlacé peu à peu, comme un autre Laocoon, dans les inextricables nœuds du serpent par lequel il s'est laissé surprendre, il est impuissant à lui échapper. Quand cède ce généreux transport qui ranimait le souvenir d'un état antérieur de l'âme, la passion se découvre, telle qu'elle va s'imposer désormais, sans ménagement ni pitié. Alors éclate, coup de tonnerre dans un ciel presque pur encore, ce cri d'alarme et de douleur :

Amants, fuyez l'Amour, fuyez cette flamme, — Son incendie est âpre, et la plaie est mortelle. — Contre son premier assaut ne peuvent plus rien, — Ni force, ni raison, ni départ.

Fuyez, que l'exemple ne soit point inutile — Du trait aiguisé lancé par un bras cruel : — Lisez sur mon visage quel sera votre mal, — Quel sera ce jeu impie et sans pitié :

Fuyez, et sans délai, au premier regard : — Moi, qui pensai pouvoir toujours en user à mon gré, — Je le sens maintenant, et vous voyez comme je brûle[3].

---

1. Son. XXII, p. 180. — 2. Madr. LX, p. 99. — 3. Son. LXXX, p. 249.

Digitized by Google

Qu'il y a loin de cette détresse et de cette révolte au ton paisiblement philosophique des poésies que nous avons analysées d'abord ! Il n'est plus question d'aspiration vers le beau absolu ; à la contemplation de la lumière idéale réflétée dans deux beaux yeux succède la passion, la souffrance humaine, vive et ardente. Une fois parvenu à ce point culminant de son amour, Michel-Ange ne doit plus exprimer que les stériles agitations de son âme. Nous avons pu suivre dans ses poésies les caractères et le développement d'un amour platonique accompli ; nous en avons observé l'insensible transformation : elles ont encore à nous montrer la marche progressive puis rétrograde d'un amour passionnel et humain.

Mais, comme ce nouveau sentiment est contenu par la noblesse de cœur et le respect de Michel-Ange, par la réserve et bientôt par la mort même de Vittoria, nous y retrouvons sans cesse le reflet de ce platonisme qui l'avait d'abord exclusivement guidé.

L'Épître (*capitolo*) adressée à la marquise de Pescaire renferme une prière pressante où à la résignation le dispute déjà un accent moins timide de reproche [1]. Et c'est dans ce poème qu'il rappelle à Vittoria le rôle de la Beauté sur cette terre. Elle lui était donnée pour guider vers le ciel l'âme qui la contemple, tandis que par sa cruauté elle sème le désespoir [2]. Toutefois il s'efforce encore de fléchir cette rigueur, il invoque sa pitié et sa justice.

Il serait difficile de suivre dans leurs manifestations

---

1. Capitolo IV, p. 303. — 2. Voy. aussi son. XXXVIII, p. 197 ; madr. XLIX, p. 81.

Digitized by Google

diverses ces plaintes de la passion, plaintes multipliées et serrant de plus près la vie réelle. Aussi comprendrons-nous que l'expression en est à la fois moins sobre et moins achevée. C'est l'accent spontané du cœur ; le poète dépeint son tourment plutôt qu'il ne cherche à préciser en termes choisis une idée générale. Ses souffrances mêmes varient suivant l'heure ou l'occasion, et l'homme s'écrie au moment où il souffre. Lés poésies de cette période psychologique sont plus nombreuses et plus verbeuses que les précédentes ; elles sacrifient davantage, et beaucoup trop, au jargon amoureux de l'époque. De là souvent des images peu attrayantes, un style parfois affecté, qui rappelle les imitateurs des Provençaux et nous inclinerait presque à juger que Michel-Ange perd alors sa sobre et mâle originalité, qu'il force son génie pour revêtir de mille formes une même pensée, si nous ne savions qu'il empruntait le langage du temps et que, contraint par une impulsion violente, il n'avait plus le loisir de châtier son œuvre [1]. Sans doute il aurait pu, avec plus de sincérité que ne le fit Pétrarque [2], attribuer la négligence d'une improvisation hâtive et sans artifice, à l'oubli de la renommée, à la conviction que ses vers seraient à peine connus de Vittoria, et connus d'elle seule.

Comme Pétrarque aussi [3], Michel-Ange prend pitié de sa propre misère et gémit sur son triste destin. Ce retour tout personnel dénote une lassitude qui est la fin de

1. Voy. son. XXXIV, p. 193; XXXV, p. 194; XLVII, p. 208; madr. LXXXVII, p. 132, etc. — 2. Petrarca. Le rime. Parte seconda. Son. XXV, t. II, p. 40. — 3. *Ibid.,* son. LXV-LXVI, t. I, p. 138-9.

Digitized by Google

l'enthousiasme. L'accent du vers se montre plus âpre et plus pressant que chez le chantre de Vaucluse. L'éloignement, la variété des événements auxquels il prit part ou qu'il suivait d'un œil curieux, le caractère même de Pétrarque ne le rendait point susceptible d'une passion aussi grave, ni aussi profondément enracinée.

Puis les plaintes de notre poète deviennent plus amères : il ne trouve plus que le bien de son amour en compense le mal[1]. Dante suppliait humblement Béatrice, lorsqu'elle le voyait éperdu en sa présence, de le rassurer par un peu de compassion[2]. Michel-Ange déplore l'apparente pitié de sa dame qui, au fond du cœur dure et cruelle, se joue de lui[3] ; mais il déclare que sa faute et son malheur furent de lui donner sa foi[4].

Ailleurs il compare son visage flétri par la vieillesse, contracté par l'appréhension, aux traits que réfléchit le miroir de Vittoria,

Cette femme indomptable et sauvage[5],

Et tandis que Pétrarque[6] maudit ce trop fidèle témoin de la beauté de Laure, et qui le perd en la rendant inaccessible et superbe, Michel-Ange, fatigué, déjà vaincu, se résigne et s'estime heureux encore si sa propre disgrâce rend plus éclatante la beauté de sa dame[7].

On peut se demander, à la lecture de ces doléances, quelle était la pensée de la marquise de Pescaire, qui recevait l'hommage d'un amour dont elle n'acceptait déjà

1. Le Rime di M. A. Buonarroti. Voy. madr. XXXIX, p. 68; XLII, p. 72; XLIII, *in fine,* p. 73; LXXVI, p. 120, etc. — 2. Vita Nuova, son. VII et VIII. — 3. Madr. XCII, p. 137. — 4. Madr. XXVII, p. 54. — 5. Madr. XCII. — 6. Petrarca. Le Rime., son. XXX, XXXI, t. I, p. 76-77. — 7. Le Rime di M. A. Buonarroti, madr. XCII, p. 137.

Digitized by Google

plus le caractère. Comment a-t-elle ainsi persévéré à l'encourager pour lui tenir rigueur, agréant la dévotion de ce grand cœur pour ne faire que la tolérer? S'il en faut croire les poésies de Michel-Ange, elle n'a pas été seulement froide pour lui, mais quelquefois amère et railleuse [1]. Et pourtant nous le voyons vivre fidèle à cette affection qui lui fut parfois si rude, l'entretenir jusqu'à la mort de sa dame, et, longtemps après, en conserver encore le pieux souvenir. Il est donc vraisemblable qu'il pénétrait le sens de cette attitude, dont en réalité la noblesse plaisait secrètement à la fierté de son âme.

Chercherons-nous, comme on l'a fait, à expliquer la réserve de Vittoria par cette simple et vulgaire circonstance que les soixante ans de Michel-Ange ne la devaient pas disposer à aimer ce grand homme [2]? Sans doute, dans ses poésies, il insistait tristement sur une telle disparité ; il mettait en relief le contraste de leurs visages [3]. Mais est-ce à dire que ce motif, qui affligeait le poète et, détruisant son espoir, lui conseillait la résignation, ait déterminé les résistances de Vittoria? Faut-il donc accommoder à cette chétive mesure les sentiments de deux nobles âmes? Nous le pensons d'autant moins d'ailleurs que, Vittoria étant de quinze ans plus jeune que Michel-Ange, on n'a pas pu sans exagération la présenter comme florissante encore de jeunesse au moment où son ami atteignait déjà la vieillesse [4]. Et si l'on fait même remonter à 1533 environ les débuts de leur liaison, la marquise de Pescaire était alors âgée de quarante-trois

1. Madr. XXVII, p. 54, et XCII, p. 137. — 2. Nageotte, loc. cit., p. 60, 61. — 3. Madr. LXXIII, p. 116; XCII, p. 137. — 4. Nageotte, p. 60.

Digitized by Google

ans et Michel-Ange de cinquante-huit[1]. Pour tous deux enfin, les épreuves de la vie avaient commencé de bonne heure : le labeur artistique auquel l'un se livra, les incitations et les ardeurs de son génie impérieux, les atteintes de l'envie ; pour l'autre, les vicissitudes d'une illustre carrière, un deuil prématuré, avaient promptement dissipé les rêves juvéniles.

Nous savons au contraire que Vittoria Colonna, loin de se railler d'une vieillesse si glorieuse, recherchait Michel-Ange, lui prodiguait les témoignages d'attention et de respect[2]. Et rien, ni dans le caractère, ni dans les actes de cette noble femme, ne permet d'attribuer à cette cause futile une attitude qui, rigoureuse peut-être, se conformait du moins à l'honneur de son deuil.

Nous ne l'attribuerons pas davantage à la résolution qu'elle eût prise de ne point s'écarter des inspirations d'un mysticisme pédant[3].

Désireuse de mettre en pratique les théories de l'amour platonique que vantaient à l'envi les savants philosophes et les pétrarquistes raffinés, élèves de Molza, nourrie des doctrines subtiles que Bembo avait développées naguère dans ses *Asolani*[4], exaltée par la correspondance poétique qu'elle entretenait avec son amie Veronica Gambara, encouragée peut-être aussi par sa propre réputation de bel esprit, aurait-elle recherché à dessein le plaisir exquis de goûter, grâce à une expé-

---

1. Elle était née en 1490 : Michel-Ange en 1475. — 2. Condivi, Vita, § LXIII. — 3. A. Lannau-Rolland, *Michel-Ange et Vittoria Colonna*, p. 106-107. — 4. Dialogues sur l'amour, écrits au château d'Asolo, vers l'an 1505.

Digitized by Google

rience raisonnée et suivie, la quintessence d'un sentiment si rarement vérifié dans la réalité de la vie?

Cette conjecture pourrait se justifier par un trait persistant des plaintes de notre poète qui sans cesse signale chez sa dame l'impassibilité du cœur et la sérénité du regard ; car, selon lui, c'était bien la pitié et la grâce compatissante qui faisaient défaut en elle[1].

Il serait, croyons-nous, une interprétation plus équitable, et qui s'accorderait mieux avec ce que nous savons de la vie de Vittoria, avec les sentiments alambiqués, prétentieux, mais certainement sincères, manifestés dans ses poésies. Si elle agréait l'hommage d'un amour idéaliste et désintéressé, admirant le caractère et la gloire de Michel-Ange, elle entendait cependant ne point oublier le souvenir de Ferdinand d'Avalos, ni renoncer à cette passion posthume à laquelle son nom se trouvait indissolublement uni. L'amour platonique que Michel-Ange lui avait d'abord proposé, rapprochait deux nobles âmes dans un commun transport vers le Beau. Mais lorsqu'elle s'aperçut que cet amour modifiait sa voie chez Michel-Ange et glissait sur la pente des sentiments humains, prudente et fidèle au respect d'une mémoire toujours chère, elle s'abstint de le suivre, et observa le rôle que lui dictaient peut-être une froideur native, mais à coup sûr sa droiture et sa fière délicatesse. Elle parle ainsi dans le premier sonnet de ses poésies :

Que ma pure fidélité, que mon ardeur, ma peine intense — M'excusent auprès de tous ; peine si grande, — Que ni la raison, ni le temps jamais ne l'apaiseront.

---

1. Madr. XXXIX, p. 68; XLIX, p. 81 ; son. XXXIII, p. 191, etc.

Digitized by Google

Telle fut sans doute la véritable cause de sa conduite au cours de ces relations, qui coûtèrent à Michel-Ange de vives souffrances, mais où l'austère maîtresse du grand artiste sut respecter la dignité même de celui qu'elle honorait de son amour.

Michel-Ange comprit cette pensée ; mais il ne la sut point toujours accepter, ni se soumettre à la loi que Vittoria s'imposait à elle-même. Nous retrouvons dans ses poésies la trace de ces moments de crise. Après la révolte, il voit sa faute et invoque, pour excuser une heure d'emportement, la constance et la profondeur du vrai sentiment qui l'anime :

S'il est un chaste amour, une piété suprême, — Une fortune égale entre deux amants ; — Si le sort cruel de l'un éveille la compassion de l'autre, — Si un seul esprit, si une seule volonté gouverne deux cœurs,

Si une âme est faite éternelle en deux corps, — Tous deux s'élevant au ciel d'un vol égal, — Si l'Amour d'un même coup, d'un même illustre trait — Embrase et transperce profondément deux poitrines,

Si l'on s'aime l'un l'autre, et jamais soi-même — D'une même tendresse et d'une même joie, dont tout le prix — Est que l'un et l'autre s'unissent en une seule volonté,

Si mille et mille de ces choses ne feraient pas comprendre au centième — La force d'un tel nœud d'amour et d'une telle foi, — Est-ce qu'un instant de courroux pourra le rompre et le détruire[1] ?

On ne saurait se défendre d'admirer l'ampleur majestueuse de ces périodes qui se déroulent lentement, se succèdent et s'accumulent, pour donner à cette expression du regret que veut manifester le poète, un indéniable caractère de tristesse et de grandeur. Mais Michel-

1. Son. XXXII, p. 190.

Digitized by Google

Ange gardait avec un soin jaloux le mystère de ces orages intérieurs ; et, lorsqu'il avait à s'adresser au vulgaire, il parlait un fier langage, digne de ses hautes aspirations platoniques[1]. Parfois même, voulant s'expliquer l'état d'esprit où il est tombé, il se dit que l'Amour lui a tendu un piège, et, pour le surprendre, ne l'a point d'abord frappé au cœur de l'âpre blessure dont il souffre maintenant :

Si le premier coup fut mortel pour moi, — En même temps vint un messager de l'Amour — Qui me dit : « Aime, consume-toi; car celui qui meurt, — Pour se tourner vers le ciel n'a point d'autres ailes.

Je suis celui qui dans tes premières années — Ai dirigé tes yeux infirmes vers cette beauté — Qui conduit vivant de la terre au ciel[2]. »

C'est bien l'inspiration première qui reparaît dans les agitations de la passion humaine, mais fugitive désormais et telle déjà qu'un souvenir. Il cherche avec peine à se dégager de ses tourments pour relever son âme et s'interroger sur ce changement :

Pourquoi vient-il si tard, et pourquoi si rarement — Avec une ferme confiance, cet amour éternel — Qui me soulève de terre et porte mon cœur — Là où il ne lui est pas accordé d'aller par sa seule vertu[3] ?

Sa poésie n'a plus cette transparence, cette fraîcheur des premières années de son amour. Il a dépassé son printemps pour atteindre la saison des orages et des abattements. L'expression devient plus lourde sinon encore découragée ; on sent l'effort de la lutte et bientôt une lassitude. Au milieu de ces troubles se présente parfois

1. Son. X, p. 165. — 2. Son. LXXIX, p. 248. — 3. Son. LXXXVII, p. 256.

Digitized by Google

un moment de calme : il semble que l'âme se retrouve libre, mais défaillante et perdue dans le vide. Ainsi, quand souffle par rafales un vent impétueux, s'il s'arrête tout à coup, la respiration demeure suspendue et l'on suffoque. Michel-Ange alors discutait son amour ; loin d'éprouver quelque joie, il ressentait comme une honte :

Et maintenant, hélas, vient m'assaillir — Après un doux penser, un sentiment âpre et fort — De honte et de mort, — Et pourtant l'amour ne le cède pas à la crainte de ce tourment, — Car un jour ne détruit pas l'habitude de tant d'années [1].

Ou bien il regrette ses pleurs et ses tristesses ; il redemande ses vains soupirs et ses prières perdues :

Afin que je puisse une autre fois sur une autre beauté — Reporter mon amour, si tu ne l'accueilles pas [2].

Ailleurs il avoue que s'il devait recommencer sa vie, il éviterait cette passion qui fait son mal [3]. Quel aveu ! Et comme une telle pensée contraste avec son ardeur, quand il chérissait sa souffrance et regrettait de n'avoir pas connu plus tôt sa dame [4]. N'était-ce là qu'une boutade passagère à l'époque de son plus grand enthousiasme ? On ne peut le croire, car dans le même madrigal [5] il parle de sa triste vieillesse et fait allusion au sort douloureux qu'il doit désormais accepter.

Cette résignation suprême [6], née d'une lassitude morale, familiarise insensiblement le poète avec l'idée de la

---

1. Madr. LXXXV, p. 130. — 2. Son. XXXVIII, *in fine*, p. 197. — 3. Madr. LXXXVIII, p. 133. — 4. Son. L, p. 211. — 5. Madr. LXXXV, p. 130. — 6. Madr. XX, p. 45 ; XXXIII, p. 61 ; XXXV, p. 63 ; LXX. p. 113.

Digitized by Google

mort. Il s'adresse aux élus et leur demande s'ils jouissent au ciel du prix des larmes

. . . .dont le monde ne console pas. — L'amour vous fait-il encore violence — Ou par la mort en êtes-vous affranchis ?

Et lorsqu'ils lui répondent qu'ils goûtent la paix dans l'amour, il s'écrie :

C'est donc pour mon mal que je vis, — Puisque c'est pour le supplice d'aimer et d'être esclave[1] !

Déjà cette idée de la mort s'était manifestée dans ses vers, mais comme jeu poétique[2] et prétexte à métaphores. Il se comparait au phénix ; il badinait en composant ses variations sur le feu qui assouplit le fer, épure l'or et dégagera son âme s'il lui arrive de mourir en brûlant. Maintenant, au contraire, elle surgit âpre et pressante ; elle s'exhale non plus en *concetti,* mais avec l'accent d'une conviction douloureuse. Sa tendresse pourtant lui est toujours chère et l'emporte d'abord sur ces sombres pensées[3] :

Cet amour qui redoute et vénère — Ce que l'œil ne voit pas, — Comme d'une chose périlleuse et séduisante — M'éloigne, ma dame, de ton beau visage. — Mais l'autre amour, qui ne se rend pas à la vérité, — De nouveau remplit mon cœur — De feu et d'espoir, et il me dit que ce n'est pas une chose humaine — Que j'aime en t'aimant[4].

Le combat que se livrent ces deux sentiments ne nous montre-t-il pas une fois de plus l'évidence de cette transformation qui, de platonique, rend humain l'amour de Michel-Ange ? Cette noble affection qui lui paraissait un

1. Madr. XV, p. 40. — 2. Son. LIX, p. 223. — 3. Madr. LXXXV, p. 130. — 4. Madr. CI, p. 148.

Digitized by Google

point d'appui et comme le premier degré pour s'élever au ciel[1], lui est presque maintenant un obstacle, et trouble les réflexions qui conviennent au moment suprême[2]. Entre l'amour et la mort, son âme, assaillie de craintes, hésite et frémit : lutte dramatique dont nous suivons les péripéties dans sa poésie douloureuse et vibrante[3]. Il avait appelé la mort comme une protectrice contre ses souffrances passionnelles[4] : lorsqu'elle lui apparaît, il la repousse avec effroi, semblable au bûcheron de la fable, et déplore qu'elle surgisse toujours, envieuse et traîtresse, entre ses yeux affligés et les doux regards de sa dame[5].

Il ne m'est plus permis de la chérir — Que dans ces courts instants où j'oublie le hideux visage[6].

Son âme se révolte comme elle s'était révoltée naguère aux premières atteintes de la passion humaine, obéissant à ce mouvement instinctif qui nous indique l'approche d'un péril inconnu.

Mais dans ce combat, l'amour devait succomber. En vain Michel-Ange s'entretenait-il parfois encore d'illusions dont il ne se cachait même plus la chimère[7], ce pressentiment de la mort monte et grandit en son âme, nuage obscur qui bientôt l'envahit tout entière[8]. Le poète peu à peu désabusé reproche à l'amour ses entreprises sur un vieillard[9].

Déjà, tournant son regard vers le ciel, il avait ardem-

1. Son. LVI, p. 218. — 2. Madr. LXXVII, p. 122; LXXXIV, p. 129. — 3. Madr. XCIV, p. 141; son. LVIII, p. 222. — 4. Madr. XXXVI, p. 64; LXXVI, p. 120; LXXV, p. 119; son. XLIV, p. 205. — 5. Madr. XCVI, p. 143. — 6. *Ibid.* — 7. Madr. LXXXII, p. 127; XCV, p. 142; son. XLVIII, p. 209. — 8. Madr. XVI, p. 41. — 9. Madr. XLII, p. 72.

Digitized by Google

ment aspiré au séjour dans lequel il voyait son père et son frère participer à la paix des bienheureux, et, dans sa foi, il avait imploré leur pitié et leur intercession[1].

Maintenant que le ciel t'a ravi à notre misère — Aie compassion de moi qui suis mort dans la vie, — Puisque le ciel a voulu me faire naître de toi ici-bas.

Tu es mort à la mort et tu es fait divin : — Tu défies maintenant tout changement de vie et de vouloir, — Et quand j'écris ces mots, ce n'est presque pas sans envie[2].

Ce poème respire une fatigue suprême de la vie, et, dans la strophe où Michel-Ange déplore les caprices de la fortune et du temps

. . . .qui apportent — Parmi des joies douteuses d'inévitables deuils,

cette gravité du ton, cette résignation recueillie, rappelle presque l'inspiration biblique et la mélancolique noblesse de la réponse que fit Jacob à Pharaon[3].

Quand mourut Vittoria Colonna[4], la douleur d'une telle perte, la privation de cette intimité délicate, ravivèrent d'abord les sentiments amoureux de Michel-Ange. Il demeura, nous rapporte Condivi, éperdu et comme fou de douleur. Longtemps il se reprocha d'avoir déposé son baiser d'adieu sur la main et non sur le front ou le visage de sa dame inanimée[5].

Ce fut donc sous l'empire exclusif d'un sentiment passionnel que Michel-Ange écrivit les premières poésies qui témoignèrent le deuil de son cœur. Aux réflexions

1. Capitolo III, p. 297. — 2. *Ibid.*, p. 300. — 3. Biblia, Liber Genesis, cap. XLVII. — 4. A l'âge de cinquante-sept ans, au commencement de l'année 1547. Michel-Ange avait alors soixante-douze ans. — 5. Condivi, Vita, § LXIII, p. 117.

Digitized by Google

religieuses sur la mort succèdent des regrets émouvants et tout humains ; c'est le cri spontané mais éloquent de l'amour[1]. Alors il comprend l'inanité des souffrances auxquelles il s'était abandonné ; il se rappelle cette véritable force qu'il puisait d'abord dans sa tendresse :

Ce premier amour qui me donna un but et un repos[2].

Il évoque les souvenirs de cette chère liaison, et, comme Pétrarque, il parcourt les lieux où, dans les premiers temps, il vit et aima Vittoria[3]. Il reproche à la mort de ne les point avoir enlevés tous deux ensemble. Puis il revêt d'une forme poétique un sentiment habituel aux affligés, l'idée que le ciel a voulu rappeler à lui la personne regrettée parce qu'elle était trop accomplie pour la terre. Inspiré de cette pensée, il glorifie Vittoria :

Pour n'avoir pas à ressaisir chez un trop grand nombre de mortels — La beauté dans sa pure essence, beauté que l'on ne verra plus, — Le ciel la donna tout entière sous un voile humain — A une dame noble et vraie... — Et voici qu'en un instant, — D'un seul coup, Dieu — L'a reprise au monde insensé — Et l'a enlevée à nos yeux. — Impitoyable compassion, qui nous montre par là — Que, si le ciel nous avait à chacun réparti les dons que cette femme avait seule reçus, — Il aurait dû, pour les ressaisir par la mort, nous frapper tous[4].

Et pourtant, dans sa douleur même, le poète sent la passion qui le poursuit et envenime ses regrets. Au lieu de trouver la paix dans le dernier et triste refuge de son deuil, il s'y voit encore en butte aux traits de l'amour qui prend son arc cruel pour tirer à vide[5]. Toujours

1. Son. LXII, p. 227 ; LXIV, p. 229. — 2. Son. LXXXVI, p. 255. — 3. Son. LXXXVIII, p. 252. — 4. Madr. VI, p. 31. — 5. Son. LXXXVIII, p. 257.

Digitized by Google

soumis à ce servage, il est impuissant à changer la pénible et ancienne coutume de son cœur qui, à mesure qu'il vieillit, l'accable et le châtie davantage ; il se débat désespérément et appelle l'heure où son âme, rejetant loin d'elle sa dépouille usée par la lime mordante de tant d'années [1], reverra le séjour où elle était auparavant libre et joyeuse [2].

Il adresse à l'Amour une prière ou un défi, et lui demande, puisque cet ennemi veut exercer de nouveau ses forces sur un vieillard épuisé, de lui rendre au moins une ardeur affranchie d'arrière-pensées et de remords [3].

L'âme, qui touche presque à l'autre rive, — Repousse tes traits par des armes plus pieuses ; — Le feu n'a plus rien à dévorer dans un bois déjà consumé [4].

Ici encore nous pouvons mesurer la distance parcourue. Il semblerait que le poète ait oublié cet amour qui le conduisait à la beauté éternelle, puisque le sentiment si profondément modifié dont il se dit la victime écarte désormais sa pensée du ciel. Nous voyons une fois de plus aussi combien ces doctrines qu'il avait longtemps suivies diffèrent de la pure idée religieuse, puisque les voici maintenant en flagrante opposition avec la foi positive.

Le grand âge de Michel-Ange, la tristesse qui l'accable assombrissent cette passion expirante et bientôt même la détruisent pour ne plus laisser place qu'à la désillusion et à la souffrance. Il appelait sans doute la mort comme le plus puissant ennemi de l'amour, mais il ne

1. Madr. XCVII, p. 144. — 2. *Ibid.* — 3. Son. LI, p. 212. — 4. Son. LI, *in fine*.

Digitized by Google

l'appela qu'au moment où déjà dans son esprit, à son insu, l'amour, qu'il n'avait réellement plus à combattre, ne résistait pas à cette idée de la mort. Elle l'envahissait tout entier. Il se produisit moins en son âme une lutte volontaire qu'un nouvel état psychologique ; l'approche du moment suprême obsédait son esprit. Et d'ailleurs, une fois Vittoria disparue, des souvenirs, bientôt douloureux eux-mêmes, demeuraient sans force contre ces pensées funèbres.

Le ton des poésies change une dernière fois. La première Canzone [1] est une sorte d'adieu, et de congé que Michel-Ange donne au passé.

Amour, je te pardonne mes maux d'autrefois, — Et mon cœur lassé méprise et défie tes armes.

Délivré de son pouvoir, sinon déjà de ses atteintes, il le délaisse pour proposer à son âme un nouveau but :

Celui qui a reçu la naissance, la terre l'attend bientôt, — D'heure en heure décroît toute beauté mortelle [2].

Nous avons signalé cette mâle concision qui condense en courtes sentences des idées graves et fortes ; poésie grande par sa simplicité, et d'une puissance singulière parce qu'elle va droit à ce qu'il y a dans le cœur de plus profond et de plus intime.

Enfin Michel-Ange rompt sans retour avec les préoccupations et les angoisses qui le possédaient, pour diriger son âme vers Celui qui ne trompe pas, mais assure la vie éternelle. C'est une abjuration qu'il prononce, quand il parle comme d'une faute de sa passion tyrannique et dé-

1. Canzone I, p. 343. — 2. Canzone II, p. 345-6.

Digitized by Google

cevante. Et cette divergence entre les deux amours, nettement visible, est pleinement comprise du poète lui-même :

Amour, pendant bien des années — J'ai nourri de toi mon âme. . . . . — Mais aujourd'hui, j'élève plus haut ma pensée et je m'excite — Moi-même vers une région plus sûre [1].

Et ailleurs :

Il n'est plus temps, Amour, que tu m'embrases le cœur, — Ni qu'une beauté mortelle me charme ou m'effraye, — Me voici près de l'heure suprême ; — Que le souvenir du temps perdu est lourd à qui voit le temps lui manquer [2] !

Un tel langage nous montre que l'évolution est achevée. Michel-Ange invoquait l'amour platonique pour repousser la passion naissante ; quand elle décline, c'est de la foi religieuse qu'il attend désormais le secours.

L'esprit cependant ne quitte pas sans incertitudes ni déchirement les voies qu'il a si longtemps suivies. Avant de se tourner définitivement vers Dieu, le poète, appesanti par l'âge, livré à l'abandon par la mort de celle qui l'avait soutenu, l'âme grièvement blessée par son ancien amour, succombe à la tristesse qui déjà l'avait parfois assailli.

Cette amertume des derniers jours l'inspire sans cesse. Désabusé des vaines promesses du monde, il se détache de tout ce qui semble faire l'intérêt de la vie ; il connaît vraiment l'erreur et la disgrâce de la race humaine [3].

Placé à cette hauteur de vue et de tristesse, n'ayant

---

1. Son. LXXXII (imperf.), p. 251 ; LXXII, p. 240. — 2. Madr. LXXI, p. 114. — 3. Madr. LXXIX, p. 124.

Digitized by Google

désormais plus à apprendre ni la gloire ni l'infortune, il reste las également de l'une et de l'autre.

Je vois bien que dans la vie — Les heures rapides et courtes sont une faveur — Puisque la mort remédie à nos misères[1].

Que fait le monde sinon d'offrir la promesse d'un bien qu'il ne possède pas[2] ; et si les années doivent se perdre dans cette vaine recherche, dans cette dépense stérile d'efforts et de peines, n'a-t-il pas le meilleur sort celui qui trouve la mort la plus prompte[3] ? La même pensée l'inspirait quand, à propos des fêtes consacrées à célébrer la naissance d'un petit-neveu, il écrivait à Vasari : « Il me semble qu'il n'y a pas lieu de tant se réjouir pour un homme qui vient au monde : mieux vaut garder une telle allégresse pour celui qui meurt après avoir bien vécu [4]. »

Qu'était-ce donc que cet art même auquel il avait voué sa vie et cette fantaisie si chère dont il s'était fait l'esclave, sinon un vain leurre de l'imagination, une chimère bonne seulement à distraire l'homme de sa vraie tâche[5]. Il abdique cette puissance qui fut l'orgueil de sa vie ; il n'y trouve plus d'attrait, tant il est désabusé.

Ni la peinture, ni la sculpture n'auront de charme désormais — Pour l'âme tournée vers cet amour divin — Qui, afin de nous étreindre, ouvrit ses bras sur la croix[6].

Dans ce dépouillement complet du vieil homme, aux approches du rude voyage, du moins il ne renonce pas à

1. Madr. LXXXIII, p. 128. — 2. Madr. LXXIX, p. 124. — 3. Madr. LXXVIII, p. 123. — 4. Rime e lettere di M. A. Buonarroti. Lettera XVI. A Messer Giorgio Vasari, p. 435. — 5. Son. LXV, p. 230. — 6. *Ibid.*, *in fine*. A Messer Giorgio Vasari (anno 1554). Michel-Ange est mort en 1564.

Digitized by Google

cette bonté suprême qui est l'apanage des grands cœurs. Son âme altière maintenait haut et ferme toute sa dignité personnelle et les prérogatives de son art en face des puissants de la terre et des rivaux envieux de son génie. Pour eux, il se retranchait dans un isolement farouche qui lui était secrètement douloureux :

> Notre infortune et nos tourments s'accroissent — Dans la mesure où chacun les ressent. — Et ce qu'ils peuvent sur moi, toi, Seigneur, tu le sais[1].

Mais dans l'intimité de sa vie modeste, il épanchait toute la tendresse de son cœur sur les petits et les faibles qui l'entouraient. A ce moment d'amertume et de désenchantement où le vide s'étendait autour du vieillard méconnu et hautain, la mort vint encore lui enlever son ancien serviteur, le fidèle Urbino[2], qu'il aima jusqu'à le soigner et à le veiller pendant sa maladie. Vasari lui écrivit pour déplorer cette perte, et la lettre par laquelle Michel-Ange, alors âgé de quatre-vingt-deux ans, répondit à son ami, peint en traits touchants la douleur qu'il éprouvait, cette exquise bonté, faite de douceur, de simplicité et de grandeur d'âme, les tristes pensées qui l'assiégeaient sans relâche, mais, en même temps, le recueillement, la résignation et l'espérance. Quelques brèves paroles y disent, mieux que ne le feraient les plus éloquentes amplifications, cette attente d'une âme prête à paraître devant son Créateur, et sur laquelle semble briller déjà comme un reflet céleste. Il pleure son compagnon, qu'il pensait devoir être le repos de sa vieillesse, qu'il avait enrichi, auquel il prodiguait

1. Capit. III, p. 299. — 2. Anno 1556.

Digitized by Google

ses trésors de tendresse comme savent aimer ces rares cœurs où se concentre la flamme ; mais il sent aussi que la moitié de sa vie s'en est allée avec Urbino : cette mort, qui fait à ses côtés un nouveau vide, lui est un appel nouveau du ciel qu'à son tour il va voir bientôt s'ouvrir.

« Il m'est ravi et ne me laisse d'autre espérance que de le rejoindre au Paradis. Dieu m'en donne un gage dans sa mort qui a été très belle ; il regrettait moins de mourir que de me laisser dans ce monde méchant au milieu de tant de maux ; aussi la plus grande partie de moi-même a-t-elle disparu avec lui ; il ne me reste qu'une misère sans bornes. Je me recommande à vous[1]. »

Livré à lui-même, rassasié d'amertumes, comme Dante son héros et son maître, dont le cri avait toujours été la paix, il ne retrouvait plus que dans les ruines abandonnées un aspect conforme à sa pensée. Aussi le voyait-on, les soirs d'hiver, errer dans la neige à travers les débris du Forum, sous les grandes arcades du Colysée. De même, son âme flottait indécise de la crainte au désir de la mort, des épouvantes du jugement aux attraits de la Sérénité céleste :

Hélas, malheureux, je vais, et je ne sais bien où, — Je redoute ce qui m'attend avant que de le découvrir ; le temps passé — Me le fait deviner, et vainement je fermerais les yeux.

. . . .

Je vois, Seigneur, mon châtiment éternel — Dans la vérité que

---

1. Rime e lettere. Lett. XX, p. 440-1. — Et son. LXVIII. Le Rime p. 235. Adressé à Mgr Lodovico Beccadelli, archevêque de Raguse. ann. 1556.

Digitized by Google

j'ai mal comprise et mal pratiquée, — Et j'ignore où doit se diriger mon espoir[1].

Longtemps encore il assista au spectacle de sa descente vers la mort :

Toujours éloigné du Vrai et du Bien, — Je m'en vais, exposé au péril de me perdre[2].

Et pourtant, avec la pudeur des âmes fières, il s'appliquait à cacher ses tourments au vulgaire. A plusieurs reprises, quand le poète se glorifiait d'avoir su discerner en Vittoria la beauté idéale qui devait rendre son amour éternel comme ses œuvres ; ensuite, lorsque cédant à une affection plus tendre, il n'avait qu'indifférence pour les railleries des sots et affirmait hautement que sa passion ne lui en était pas moins chère[3], nous avons mesuré toute la force de ce sentiment qui l'éloignait de la foule curieuse et malveillante. Ainsi, dans cette angoisse des derniers jours, pareil à « cet autre magnanime » de la Divine Comédie, qui, debout au-dessus de sa tombe, se tenait le front haut et superbe, comme s'il eût eu l'Enfer en grand mépris[4], Michel-Ange se redresse et se raidit encore pour jeter à la face du vulgaire son cri de dédain. La multitude ignare et sans pitié ne veut pas entendre les plaintes du cœur qu'elle foule aux pieds ; elle exige, quand elle rit, que la victime étouffe ses pleurs pour ne pas troubler le concert joyeux. Le poète lui renvoie son injure et se glorifie de ce que personne ne comprend ce qui l'assombrit. Nous ne pouvons, à cet égard, nous abstenir de citer les vers suivants, que n'a

1. Canzone III, p. 349. — 2. *Ibid.*, p. 348. — 3. Son. LIV p. 216. — 4. Divine Comédie, Enfer. Chant X, vers 31 et suiv.

Digitized by Google

pas conservés la dernière édition des rimes de Michel-Ange, et bien dignes cependant de lui appartenir :

De ma douleur cet unique effet m'est cher, — Que nul étranger ne voit — Ce qui attriste mon âme et ne comprend son désir. — Je ne crains pas l'envie ; j'apprécie à leur valeur les honneurs et les louanges — Du monde aveugle, qui, manquant de foi, — Prodigue ses faveurs à qui en est lui-même le plus dépourvu ; — Et je chemine seul par les sentiers déserts[1].

Nous touchons ici au problème de cette incurable tristesse qui envahit Michel-Ange dès la force de l'âge pour le suivre sans relâche jusqu'au tombeau. Cette tristesse mystérieuse, à laquelle nous avons déjà fait allusion à diverses reprises est un des caractères essentiels de son existence et se lie intimement au développement psychologique de sa pensée. A ce point de vue, nous devons rechercher quelle relation la peut rattacher aux autres sentiments que nous avons étudiés en ce grand homme.

Assurément bien des causes ont contribué à nourrir cette amertume douloureuse, et nous en avons précé-

---

1. Madr. LIX de l'édit. diamant (Barbèra), p. 348. M. Mézières, dans son étude sur Michel-Ange, poète (*Gazette des Beaux-Arts*, t. XIII, année 1876, p. 201 à 221), fait observer avec raison que M. Cesare Guasti a eu certainement entre les mains tous les manuscrits qui restent de Michel-Ange, mais qu'au moment de l'impression primitive des *Rimes*, quelques manuscrits, feuilles volantes, ont pu être détruits ou disparaître. Pourquoi, dès lors, ne retrouverait-on pas aujourd'hui encore certaines poésies que Michel-Ange a réellement écrites, parmi celles des précédentes éditions et que M. Guasti n'a pas cru devoir conserver, en l'absence du manuscrit original ? C'est ainsi que M. Mézières (p. 219) avoue qu'il ne peut se décider à retrancher de l'œuvre poétique de Michel-Ange les beaux vers « Ahi cruda morte... » du sonnet XXVIII, p. 292, de l'ancienne édition. Nous en citerions volontiers quelques autres, et l'on pourrait dire, à ce point de vue, qu'en réalité les deux éditions se complètent, et, d'une certaine manière, se contrôlent l'une par l'autre.

Digitized by Google

demment indiqué quelques-unes. Les plaintes exhalées dans ses lettres et dans ses poésies nous font voir à quel point l'obsédèrent les intrigues, les rivalités, les attaques de l'envie. Ces persécutions furent d'autant plus douloureuses à son âme qu'elle était au dehors plus impassible et plus inflexible. Il ne lui fut pas même permis de parfaire les chefs-d'œuvre qui devaient assurer sa gloire. Au moment du plein épanouissement de son génie, dès le temps de Jules II, sculpteur, il se voit enlevé à son art par les cabales de ses ennemis qui espèrent surprendre son infériorité comme peintre. Il leur répondit par les grandioses merveilles du plafond de la Sixtine (1508-1512). Plus tard, sa correspondance nous redit tous ces longs débats relatifs au tombeau de Jules II, le pape qui avait le mieux compris l'artiste, et au souvenir duquel Michel-Ange, dans sa reconnaissance, voulait demeurer fidèle.

Il eut à lutter contre le duc d'Urbin, le neveu du pontife, qui réclamait l'exécution du contrat, et contre l'impatience de Clément VII et de Paul III qui tenaient à lui confier d'autres œuvres. Il a soixante-quinze ans, il touche presque au terme de sa carrière artistique, et l'on impose à sa vieillesse, malgré sa résistance et ses protestations, la lourde charge des travaux de Saint-Pierre, qui avaient avant lui épuisé les efforts des plus habiles architectes. Et quand une fois encore, il se consacrait à cette entreprise immense, quand il croyait avoir enfin survécu à ses rivaux, triste privilège de l'âge qui lui faisait regretter Bramante et Raphaël, il eut à subir les perfides critiques des élèves de San Gallo. Vainement Jules III, Paul IV et Pie IV s'appliquent-ils à le défendre contre ces attaques obstinées. Les gens médiocres qu'é-

Digitized by Google

crasait son génie, les fripons qu'effrayait son inflexible intégrité, ne lui laissaient aucun répit, le harcelaient acharnés, prétendant qu'il gâtait l'édifice, le contraignant pour se défendre à subir la honte de justifier ses plans. Après plus de dix années de labeurs, en 1560, au moment où cette œuvre qu'il avait acceptée « *per l'amor di Dio* » va toucher à son terme, il la voit compromise par le défaut de subsides[1]. A quatre-vingt-cinq ans, trois ans avant de mourir, il est tellement excédé, qu'il veut se retirer. Sa lettre au cardinal Ridolfi da Carpi nous retrace ses amertumes et ses dégoûts. « J'ai appris, écrit-il, que votre Seigneurie illustrissime et révérendissime a déclaré que la construction de Saint-Pierre ne pouvait aller plus mal. Comme sans doute mon propre intérêt et ma pénible vieillesse peuvent facilement m'abuser, et partant, à l'encontre de mon intention, faire tort à cette construction, j'entends, dès que je le pourrai, demander mon congé à sa Sainteté. Et même pour gagner du temps, je supplie votre Seigneurie Ill. et Rév. qu'elle veuille bien me délivrer de cette lourde tâche, à laquelle, sur l'ordre des papes, comme vous le savez, je me suis gratuitement consacré depuis dix-sept ans[2]. »

Ainsi Michel-Ange ne fut pas seulement tenu en échec par l'envie et la médiocrité : sans cesse il vit ses aspirations d'artiste refoulées, les œuvres qu'il avait rêvées, écourtées et réduites, ses plans suspendus, ses projets renversés, parce qu'il devait satisfaire à de nouveaux caprices bientôt oubliés eux-mêmes au moment où il

1. Lettera XXII. A M. Giorgio Vasari, p. 443. — 2. Anno 1560. Lett. XXVIII, p. 453-4.

Digitized by Google

commençait à prendre intérêt à leur exécution. Le récit de ses relations avec les princes et les pontifes n'est presque que celui des froissements qu'ils lui infligèrent.

Le patriote ne fut pas plus épargné que l'artiste. Michel-Ange dut, pendant de longues années, assister à la ruine de la Florence républicaine, à la destruction de l'indépendance. Admirateur et disciple de Savonarole, lui qui avait travaillé avec ardeur pour la Seigneurie, sculpté le David, dessiné les Cartons de la guerre de Pise, il put observer les progrès persévérants et le triomphe définitif des Médicis, qui, depuis un siècle, étouffaient lentement dans leur ville toute institution libre. Déjà Léon X, si généreux pour les artistes de son temps, l'avait relégué pendant près de cinq ans (1516-1521) dans les carrières de marbre de Pietra Santa ; il éprouvait pour l'ancien compagnon de sa jeunesse une sorte d'aversion qui paraîtrait inexplicable, si l'on ne songeait que le Souverain Pontife voyait en l'artiste l'adversaire de sa famille et le partisan de ceux qui naguère gouvernaient la République. Ce motif politique se montre avec évidence à l'occasion de la supplique que les Académiciens de Santa Maria Novella adressèrent à Léon X pour lui proposer de faire transporter de Ravenne à Florence les cendres de Dante. Michel-Ange offrit d'exécuter le tombeau du grand poète. La supplique fut rejetée : elle s'inspirait trop clairement de souvenirs républicains et municipaux que les Médicis ne pouvaient favoriser. Puis, en 1527, quand Florence, l'antique champion de l'autonomie guelfe, devint la victime des intrigues combinées de l'Empereur et des Médicis, et fut assaillie par les trou-

Digitized by Google

pes de Charles-Quint aux ordres de Clément VII, Michel-Ange dirigea les travaux de la défense, releva les fortifications délabrées, bastionna San Miniato dont il couvrit de balles de laine le gracieux campanile. Il fut témoin de la trahison des uns, de la démence des autres, et dut se tenir caché après la capitulation[1]. Clément VII, dans son acharnement contre la malheureuse ville, eut la sagesse d'étendre à Michel-Ange son amnistie, qui fut trompeuse pour tant d'autres. Mais si, plus heureux qu'Archimède, cet autre grand homme qui lutta lui aussi pour défendre sa ville aux derniers jours de la liberté, Michel-Ange survécut à cette agonie de la cité républicaine, du moins fut-il profondément atteint dans ses sentiments patriotiques. De là, quand il eut terminé les tombeaux de Saint-Laurent et fut rentré à Rome, en 1532, ce refus étrange de retourner à Florence, refus dans lequel il persévéra non seulement tant qu'il se vit en butte à l'animosité du duc Alexandre, mais plus tard encore, après le crime de Lorenzino, quand il résista aux offres que lui adressa Vasari de la part de Côme Ier[2], et lors même qu'il fut entré directement en correspondance avec le nouveau souverain[3].

Enfin nous ne douterons pas davantage, si nous suivons dans les poésies de Michel-Ange le développement de sa passion, que sa tristesse ne s'explique aussi par l'infortune de son amour traversé. Cette mélancolie vint en effet l'accabler à peu près au moment où les perspectives de son amour platonique s'obscurcirent, où sa pas-

1. 10-12 août 1530. Voy. Condivi. Vita, §§ XLI, XLII, XLIII, XLIV. — 2. Lettera XVIII, p. 437. — 3. Au sujet de l'église de Saint-Jean des Florentins, à Rome. Lett. XXV-XXVI, p. 448-450.

Digitized by Google

sion, sans cesser d'être idéaliste, devint humaine. Il dut alors se convaincre que Vittoria Colonna n'accepterait point cette transformation des sentiments qu'il éprouvait pour elle. Il avançait en âge, et lorsqu'il ne fut plus soutenu par ces aspirations dantesques qui l'avaient exalté d'abord, il retomba et se consuma en vains regrets, ne pouvant méconnaître désormais l'inanité de sa passion.

Que toutes ces circonstances aient exercé leur action directe sur l'âme de Michel-Ange, on ne saurait le contester. Nous croyons cependant que la cause de sa tristesse fut plus profonde et plus intimement psychologique. Ne perdons pas de vue que toujours et dès sa jeunesse, notre poète vécut grave, retiré, livré à sa méditation intérieure. Et si les événements du dehors influaient sans aucun doute sur sa pensée, cette pensée, à son tour, subissait une élaboration toute subjective avant de se dégager, de produire son effet sur l'esprit de Michel-Ange lui-même et de se manifester en actes ou en poèmes. Ce qui l'abattit, ce ne fut pas tant peut-être le spectacle des faits extérieurs, que les déductions désolantes qu'en sut tirer son esprit pénétrant et passionné; ce fut moins l'atteinte immédiate des épreuves successivement subies, qu'un mode général de penser qu'imprima dans son intelligence le refoulement de ses aspirations, de ses espérances, de ses sympathies tour à tour méconnues et violentées.

L'âme magnanime de Michel-Ange respira le souffle qui avait, à travers les siècles, animé les fils héroïques qu'enfanta l'Italie d'autrefois. Lui aussi, il recueillit des grands vaincus et maintint la tradition généreuse de la

Digitized by Google

noble pensée et du beau désir, « *il gran pensier e il bel desio* », qui embrassait dans un même amour la foi religieuse, l'indépendance de la patrie et la liberté politique. Nous n'avons pas à démontrer quelle fut l'enthousiaste admiration de Michel-Ange pour Dante[1]. Il délaissait l'érudition raffinée et païenne de Politien, de Marsile Ficin pour chercher dans la Bible et dans la Divine Comédie l'inspiration primitive et pour y écouter la voix même du christianisme héroïque. Quand il peignit le plafond de la Sixtine, il s'enferma, dit-on, n'emportant avec lui que ses instruments de travail, la Bible et la Divine Comédie.

Si, dans ses poésies, il paraît quelquefois docile aux exemples de Pétrarque, c'est plutôt la forme littéraire de son œuvre qu'il modèle ainsi : quant à l'intime conviction de sa pensée, il la puise directement aux sources vraiment vivifiantes du moyen âge italien. A deux reprises, il célèbre son culte pour cette grande figure nationale, qu'il entrevoyait dans le passé, parée du double éclat de la haute poésie et d'une inique persécution. Comme Dante, Michel-Ange possède intense la notion des choses divines ; et le spectacle des catastrophes de son temps lui révèle plus terribles les perspectives de l'autre monde. Aussi exprime-t-il en vers passionnés son admiration pour cet initiateur qui sut dire par sa poésie sublime ce que lui-même rendait visible avec son pinceau. Et comme tous ces illustres citoyens qui blâmaient leur patrie avec d'autant plus de force et de colère qu'ils la chérissaient davantage, il déplore l'in-

1. Condivi, Vita, § LXIV, p. 148-9.

Digitized by Google

digne exil de Dante : mais fidèle à cette pensée que mieux vaut souffrir, accomplir une grande tâche et laisser un grand nom, que vivre heureux pour mourir obscur, il exalte ce martyre, il envie ce destin et souhaite au même prix une telle persécution :

Il descendit du ciel, et, avec son corps mortel, — Lorsqu'il eut visité la justice infernale et la miséricorde qui châtie, — Il retourna vivant contempler Dieu, — Afin de nous découvrir la vraie lumière de l'Infini.

Étoile brillante, dont les rayons — Illustrèrent, sans qu'elle le méritât, la patrie où je suis né moi-même ; — Le monde entier, monde pervers, n'aurait su le récompenser : — Toi seul, qui l'as créé, pouvais le faire dignement.

Je parle de Dante, dont l'œuvre fut méconnue — Par ce peuple ingrat — Qui ne refuse sa clémence qu'aux justes.

Et pourtant fussé-je tel ! Destiné à pareille fortune, — Pour son âpre exil avec sa grandeur d'âme, — Je donnerais le plus éclatant bonheur sur la terre[1] !

Voici le second sonnet consacré par Michel-Ange au poète de la Divine Comédie :

De Dante on ne peut jamais dire autant qu'on en doit dire, — Car sa splendeur brille trop éclatante pour nos yeux infirmes. — Il est plus facile de blâmer le peuple qui l'offensa — Que de s'efforcer pour atteindre à peine à sa moindre louange.

Il descendit là où s'expient les fautes, — Pour notre enseignement ; puis il monta vers Dieu ; — Alors que le Ciel ne lui avait point disputé ses portes, — La patrie tint les siennes fermées à son juste désir.

Patrie ingrate, certes, et pour son dam — Nourrice de sa propre infortune, ce qui est bien la preuve — Qu'aux plus parfaits abonde le plus de maux.

Et, entre mille autres raisons, je n'en veux qu'une : — Si jamais il n'y eut d'exil immérité égal au sien, — Jamais non plus ne naquit homme plus grand que lui[2].

1. Le Rime. Son. I, p. 153. Ann. 1545. — 2. Son. II, p. 155.

Digitized by Google

Cet éloge magnifique nous révèle aussi quel fut l'état intellectuel de Michel-Ange lui-même. Dans ce style dont la puissante lenteur ne pourrait mieux se comparer qu'aux adagios du grand Beethoven, on sent l'invincible énergie et la conviction profonde d'une pensée qui se développe avec tant d'ampleur et de calme. On devine surtout à ce noble orgueil que le poète reconnaît son âme dans l'âme de ce héros isolé, méconnu et proscrit, qu'il se glorifie d'avoir pour compatriote et dont il se propose de suivre les traces.

Animé de tels sentiments, il avait cru retrouver vivante la tradition d'autrefois dans la vigoureuse parole de Jérôme Savonarole [1]. Le dominicain de Saint-Marc pressentait les tempêtes suscitées par la colère de Dieu : comme Jérémie, il signalait les armées avides et féroces qui allaient s'abattre sur l'Italie : s'adressant à Florence, il la rappelait aux anciens jours de foi, de simplicité, de concorde ; il défiait quant à lui la persécution, le supplice même et provoquait le courroux des rois.

Tout ce passé grandiose s'écroula sous les yeux de Michel-Ange. Cette entreprise audacieuse, digne cependant d'être tentée, qui avait pour objet la réforme non pas religieuse mais morale de la société et qui se proposait de prévenir, non de préparer l'hérésie, de combattre la servitude en assurant à la fois l'indépendance nationale et le triomphe de la démocratie, de ramener l'esprit public à la pensée chrétienne et l'Église à son ancienne discipline ; ces idées, qui furent celles des *Piagnoni,* et répondaient, à certains égards, aux propres tendances

1. Condivi, Vita, § LXV, p. 149.

Digitized by Google

de Michel-Ange, cet effort auquel s'associa un peuple entier, tout avorta, et aboutit au bûcher de Savonarole. Le jour vint, prédit par le moine inspiré, où les Barbares livrèrent Rome au pillage, où Florence se vit arrachée violemment à ses traditions républicaines que Dante avait chantées. Protégés de Charles-Quint, les Médicis enfin vainqueurs asservirent leur patrie. Partout s'étendit le glaive niveleur d'un maître et l'harmonieux édifice du moyen âge italien fut détruit.

Bien plus encore, Michel-Ange survécut même au beau printemps de la Renaissance. Après le sac de Rome et le siège de Florence, il vit s'ouvrir devant lui les jours sombres du despotisme et de la lutte opiniâtre contre la Réforme. Avec le haut Idéal qui l'avait guidé, il vit s'évanouir les nobles préoccupations désintéressées du Beau, la conception pure de l'Antique qui avait inspiré la Renaissance; il vit se tarir enfin les sources du grand art, le seul qu'il avait aimé. Les compagnons de sa route, ses émules et ses rivaux, Léonard, Raphaël, Corrège, Bramante étaient morts. Il disait qu'une fois éteinte la flamme qui l'éclairait, son exemple même ne laisserait après lui que d'indignes élèves. Il savait que les grandes pensées qui alimentaient son génie ne se transmettaient pas comme l'enseignement technique. Aussi put-il constater, au cours de ses dernières années, les rapides progrès de la décadence. Il écrit mélancoliquement à Vasari :

Quand un siècle a rivalisé avec la nature — Pour les belles œuvres, il faut à la fin qu'il cède, — Car toute chose doit aboutir au terme qui lui est prescrit[1].

---

1. Son. XI, p. 167. A Giorgio Vasari. Anno 1550. A l'occasion de

Digitized by Google

A cet âge d'imitations froides et vides, il conservait seul dans sa poésie et dans son amour même la notion idéale et le sens de l'inspiration dantesque. Demeuré le dernier fils des générations vigoureuses et militantes du XVe siècle, citoyen désormais sans patrie, survivant aux énergiques et libres municipalités italiennes, il se trouvait perdu au seuil de cette époque nouvelle où un dilettantisme superficiel allait doucement endormir une population lassée qui n'avait plus à penser ni à combattre.

Ainsi, dans l'art, dans la politique, dans la littérature, il regardait s'éteindre une à une toutes les gloires du siècle précédent. Sa nature altière et droite ne pouvait s'accorder avec l'esprit nouveau, assoupli, façonné à l'obéissance. Enfin et en un mot, il sentit avec force que, pour tout ce qu'il avait aimé et vénéré, il était *le dernier ;* et c'est là, dans ce sentiment intime et poignant des temps qui vont finir, dans cette solitude qu'étendaient autour de lui toutes ces ruines amoncelées, c'est là que nous trouvons la cause vraie de sa profonde, de son irrémédiable tristesse.

Et puis n'y devons-nous pas ajouter l'âpre regret, le tourment de l'Idéal entrevu, de cet insaisissable Idéal que chacun, quelque humble soit-il, porte en son cœur, et que ce grand homme, malgré son œuvre immortelle, n'estimait avoir atteint ni dans l'art ni dans l'amour ? Sous l'empire de cette mélancolie, de cette réflexion douloureuse qui lui révèle à la fois l'imperfection hu-

---

l'ouvrage que Vasari avait composé sur « Les vies des peintres, sculpteurs et architectes les plus célèbres de l'Italie ».

Digitized by Google

maine et le néant de notre vie, il se tourne vers Dieu. Mais sa religion est grave, sombre comme son génie, et la teinte générale de sa pensée s'y reflète, la pensée terrible, aux visions apocalyptiques, de Dante et de Savonarole. Michel-Ange en effet ne s'abandonna point à la sentimentalité fade d'une dévotion faite de mol attendrissement, celle que nous représentent, par exemple, en pleine décadence de la peinture italienne, les toiles languissantes de Carlo Dolci. Il ne connut que la religion pleine de sève, forte et simple de l'Ancien Testament et de l'Évangile. Son œuvre nous le démontre ; il ne songea qu'avec tremblement aux mystères formidables que le passé recèle et que l'avenir réserve.

Et combien différaient du caractère précis de ce dogme austère les théories et les rêves qui naguère inspiraient son amour ! Aussi, dans le premier moment, se livre-t-il aux doutes et aux craintes du remords :

Je vis pour le péché, je vis en mourant à moi-même; — Ma vie n'est pas mienne, mais au péché [1].

Comme le Psalmiste il invoque l'aide du Seigneur contre les passions ennemies qui l'accablent et augmentent son angoisse [2]. Que pourra sa faiblesse sans le secours divin ? A quelles misères n'est-il pas réservé, s'il ne revit dans la pitié de son Dieu !

Chargé d'ans et rempli de péchés, — Fortement enraciné dans l'habitude du mal, — Je me vois proche de l'une et de l'autre mort — Et je me nourris le cœur de poison.

Je n'ai pas en moi-même les forces qui me sont nécessaires — Pour changer de vie, d'amour, de coutume et de sort — Sans ta

1. Son. XC, p. 259. — 2. Son. LXXI, p. 239.

Digitized by Google

divine et lumineuse assistance — Qui mieux que je ne le puis faire, me guide et me refrène[1].

A mesure qu'il approche de la mort, sa plainte devient plus vive, sa prière plus pressante; l'accent du vers est plus douloureux. Ses cris de détresse se multiplient, marquant en quelque sorte chacun de ses pas précipités vers la tombe. La pensée du temps perdu l'obsède:

Hélas, hélas! combien je suis trahi — Par mes jours qui ont fui[2] !...

Hélas, hélas, quand je vais retournant — Sur mon temps passé, je ne trouve pas — Un jour, un seul jour qui ait été à moi. — Les faux espoirs, les vains désirs — Pleurs, amours, ardeurs et soupirs, — Car aucune impression mortelle n'est plus nouvelle pour moi, — M'ont retenu en leur pouvoir, je le sens, je le sais maintenant[3].

Et bientôt déjà va sonner l'heure du rude voyage dont le but est incertain. Alors il demande à Dieu le repentir et la force de prier. Sa voix s'élève avec plus de confiance. Il a triomphé du désespoir: il ose invoquer les mérites de celui qui s'est sacrifié pour l'humanité[4]. Sa foi lui a ouvert les sources des larmes amères de la pénitence; et la grâce qui a fait renaître en lui l'espérance dans l'amour du Seigneur, l'a déchargé du lourd et importun fardeau de ses fautes[5].

Par pitié, Seigneur, par pitié, délivre-moi — De tout souci mondain et séducteur — Que ta grâce me comble le cœur — D'amour, de foi, et d'un zèle ardent — Qui vienne réconforter et rassurer mon âme[6].

---

1. LXX, p. 238. — 2. Canz. III, p. 347. — 3. Canz. III, p. 348. — 4. Son. LXVII, p. 234; LXXVII, p. 246. — 5. Son. LXXIV, p. 242. — 6. Son. LXXIV, p. 243. Sec. Lez.

Digitized by Google

Il supplie Dieu de l'affermir dans cette résolution et de le défendre contre sa propre fragilité.

Car, sans toi, aucun bon vouloir ne dure[1].

La paix enfin respire dans ses poésies, comme le calme renaît après l'orage, et nous trouvons résumés avec force l'esprit sévère et le style imagé des dernières œuvres de Michel-Ange dans ces vers :

Délivré d'un poids pesant et insupportable, — Seigneur bien-aimé, et détaché du monde, — Barque fragile, accablé je reviens vers toi, — Comme au sortir d'une horrible tempête sur une mer rassérénée[2].

Est-il nécessaire de montrer à quel point il est désormais insouciant de la vie et de tout ce qui en avait fait pour lui le charme et la gloire ? Il semble confondre dans le même mépris et le même repentir l'art, la poésie, l'amour, appâts trompeurs, inévitables embûches :

Cette amoureuse fantaisie — Qui m'a fait de l'art une idole et un tyran — Je reconnais bien à quel point elle était chargée d'erreurs. — Comme aussi ces pensées d'amour, auxquelles — Pour son propre mal, tout homme aspire[3].

Et pourtant, sa conscience apaisée, la certitude d'une gloire indestructible si noblement acquise, ne devaient-elles pas alléger le fardeau de sa tristesse? N'avait-il pas souhaité le sort et le grand nom de Dante ? Il a touché le faîte, il est devenu l'égal de son héros ; supérieur à toute louange, il a, lui aussi, ouvert, à l'aide de son art, les yeux du monde sur les secrets éternels ; il a connu la *grâce* et le *beau désir* qui l'ont conduit à la contemplation de la Beauté éternelle ; et cependant il ne semble même

1. *Ibid.* — 2. Son. LXXIII, p. 241. — 3. Son. LXV, p. 230.

pas se rendre compte qu'il a comblé ses vœux et rempli sa mission. N'était-ce donc plus qu'un mirage évanoui pour son âme désabusée et désormais avide seulement de repos? Ou plutôt, l'homme n'a-t-il pas pour destin de n'être jamais satisfait? C'est sa triste prérogative, c'est le signe de sa dignité comme aussi d'une mystérieuse déchéance, qu'il demeure impuissant à réaliser son rêve; il le sent, malgré son labeur, malgré l'admiration même que son œuvre accomplie suscite autour de lui. Lorsqu'il est arrivé à ce point, son esprit découvre de nouveaux horizons intellectuels qu'il doit encore s'efforcer de franchir; et dans cette perspective indéfinie se prolonge le chemin escarpé et douloureux tracé vers son vrai but qui est la perfection suprême.

C'est ainsi que la pensée de Michel-Ange alla s'élevant sans cesse. Que lui importe la gloire, à lui qui n'a plus que la mort devant les yeux, qui d'avance contemple, au delà, cette autre vie dont il atteint le seuil, et qui déjà pressent la vision même de Dieu? Et cependant, l'approche de cette épreuve nouvelle l'épouvante. Lui, qui se dispose à la subir courageusement et qui va triompher, il sacrifie d'abord à la faiblesse humaine; comme Ulysse, lorsque, sur le point d'atterrir à l'île des Phéaciens, il luttait avec énergie contre les flots, Michel-Ange se répand en plaintes et en lamentations, mais, en même temps, il rassemble toutes les forces de son âme pour franchir le redoutable passage. Tel est le sens de ses dernières poésies, et tel est aussi l'enchaînement qui les relie aux précédentes dont elles diffèrent tant au surplus de ton et d'inspiration.

Spectacle émouvant, que celui des grands hommes

Digitized by Google

disparus, des générations qui se poussent et se succèdent, passant sur la terre pour y partager les tristesses et les joies communes à l'humanité tout entière. Puis, ce qui les avait tant ébranlés, devient pour ceux qui les remplacent un objet d'indifférence, parfois de dédain : et ces derniers, pourtant, éprouvent, sous une forme nouvelle, les mêmes passions qui sont à leur tour bientôt méconnues.

Ainsi, grands et petits, la masse entière de l'humanité marche vers un même destin ; elle s'avance à rangs pressés, souvent insouciante, parfois rêveuse et triste. Michel-Ange, dont nous avons pieusement interrogé la pensée, a subi la misère que subit le plus humble et le plus faible des hommes. Son génie ne lui a valu d'autre prérogative que de ressentir une plus pénétrante atteinte, et chez lui, l'intensité de la douleur s'accrut de toute la force de son intelligence. Lui aussi, dans sa gloire, mais avec sa grande âme, il fut homme et souffrit : il nous donne enfin ce témoignage :

Qu'aux meilleurs abonde le plus de maux [1].

---

1. Son. II, p. 155.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

SUR L'EXPRESSION POÉTIQUE DES IDÉES ARTISTIQUES DE MICHEL-ANGE.

Devons-nous, pour compléter cette étude, chercher un lien, une communauté d'inspiration, entre les poésies de Michel-Ange et ses œuvres artistiques? On devinerait aisément la solution d'une telle question. Michel-Ange, au surplus, y répond lui-même. Il nous indique à la fois le guide qu'il se propose de consulter pour le choix de la forme et l'inspiration à laquelle il compte demander la pensée qu'il revêtira de cette forme.

Un artiste excellent ne conçoit rien — Qu'un marbre ne puisse renfermer — Dans son sein, et seule parvient à dégager l'œuvre, — La main qui obéit à l'intelligence[1].

Le sentiment qui respire dans toute la première partie de ses poésies, c'est l'amour de la Beauté, ce culte de la Renaissance entière. Mais il n'y a pas là seulement une sympathie instinctive, une sorte d'adaptation naturelle préparée par les tendances d'une époque et d'une race; c'est un système voulu et réfléchi, une règle étroite d'inspiration dans l'art. Nous en avons vu toute la théorie dans le beau Madrigal VIII, précédemment traduit[2]. Michel-Ange en effet pose avec toute l'autorité du maître la condition absolue et l'immuable maxime du grand art; il remonte à sa première origine, il la montre à cette hauteur d'où la notion du Beau domine toute chose et,

1. Le Rime. Son. XV, p. 173; XXIV, p. 182; madr. VII, p. 32.
2. Voy. ci-dessus, p. 85-86.

Digitized by Google

comme le soleil, éclaire au même moment, de ses rayons, les régions les plus distantes[1]. Ainsi, dans un portrait, les yeux du personnage semblent suivre le spectateur et s'attacher à lui, à mesure qu'il se déplace. Il n'y a rien de beau, soit dans la poésie, soit dans la peinture ou la sculpture, qui ne se ramène à la Beauté absolue, rien de beau qui ne reçoive d'elle un reflet grâce auquel on la peut retrouver et reconnaître.

Pour guide fidèle de ma vocation, — En naissant, je reçus le sens de la Beauté, — Qui pour l'un et l'autre art, m'est un flambeau et un miroir. — Et si quelqu'un pense autrement, il se trompe. — Seule la Beauté porte le regard à cette hauteur — Que je m'efforce d'atteindre, pour sculpter et pour peindre[2].

Qui ne reconnaîtrait dans cette théorie l'idée mère de Platon, celle qui guidait les grands artistes de l'antiquité, celle que Phidias, nous rapporte Cicéron, affirmait être sa loi; celle enfin que, longtemps après et déjà dans la Renaissance italienne, énonçait Raphaël, lorsque, à propos de sa Galatée de la Farnésine, il écrivait au comte Balthazar Castiglione :

« Comme les bons juges et les beaux modèles sont rares, je me sers d'une certaine idée qui me vient dans l'esprit. J'ignore si elle a quelque valeur artistique, mais je sais bien que je m'efforce de lui en donner une. »

Cette certaine idée qui vient dans l'esprit de Raphaël, est celle aussi qui a toujours inspiré le grand art, qui

---

1. « Comme le jour, tout en étant un seul et même jour, est en même temps dans beaucoup de lieux sans être pour cela séparé de lui-même, ainsi chacune des Idées sera en plusieurs choses à la fois, sans cesser d'être une seule et même Idée. » Platon, *Parménide*. Trad. de V. Cousin. Paris, 1839. T. XII, p. 116-117. — 2. Le Rime. Madr. VII, p. 32.

inspirait Michel-Ange, et qu'il appliquait enfin avec la même certitude, comme nous l'avons vu, au sentiment de l'amour.

Condivi nous expose aussi quels étaient la méthode et l'enseignement de Michel-Ange : « Il a, nous dit-il, aimé non seulement la beauté humaine, mais généralement toute chose belle, un beau cheval, un beau chien, un beau paysage, une belle plante..., les admirant avec un merveilleux enthousiasme : il recueillait ainsi le beau dans la nature, comme les abeilles récoltent le miel dans les fleurs, pour l'utiliser ensuite en travaillant ; ce qu'ont toujours fait tous ceux qui ont acquis quelque réputation dans la peinture [1]. »

Cette recherche et ce discernement distinguent la théorie suivie par ces grands artistes de la pure imitation de la nature, système qui ne se propose que de la reproduire dans tout ce qu'elle a fait et non pas seulement dans ses œuvres accomplies et parce qu'elles le sont. Et Platon avait posé le principe en ces termes : « L'artiste qui l'œil toujours fixé sur l'être immuable et se servant d'un pareil modèle en reproduit l'idée et la vertu, ne peut manquer d'enfanter un tout d'une beauté achevée, tandis que celui qui a l'œil fixé sur ce qui passe, avec ce modèle périssable, n'exécutera rien de beau [2]. »

Tel est le choix que doit faire l'artiste et auquel pense Michel-Ange, lorsqu'il parle de la main qui obéit à l'intelligence [3].

Ce sont les esprits téméraires et ignares — Qui rabaissent la

1. Condivi, Vita, § LXV, p. 150, 151. — 2. *Timée*. Trad. V. Cousin. *Œuvres de Platon*, t. XII, p. 116, 117. — 3. Son. XV, p. 173.

Digitized by Google

beauté au niveau des sens, la beauté qui émeut — Et transporte au ciel toute saine intelligence. — Ils ne montent pas des objets mortels aux choses divines. — Les yeux infirmes qui demeurent là d'où, — *Sans la grâce*, ils compteront vainement s'élever plus haut[1].

Et qu'est-ce que cette *grazia,* sinon ce souffle divin qui inspire l'artiste et gonfle son cœur, la lumière surhumaine du génie? Michel-Ange condamne avec sa fierté souveraine ceux qui voulant peindre ou sculpter sans être vraiment artistes ne peuvent concevoir que la tâche de reproduire la réalité. Ils ne peuvent aller plus haut parce qu'ils manquent de cette *grazia* qui est vraiment l'inspiratrice de l'art, le vivifie, et, secondant l'habileté de main et la science technique, marque les œuvres du sceau de l'idéal. C'est conduit par elle que l'artiste, prenant le réel pour point de départ, s'écarte de ce modèle pour atteindre le Vrai artistique; c'est ainsi que dans une copie infidèle il arrive à créer une imitation sublime. Mais une observation rigoureuse et précise était aussi la loi de ces chefs d'école. Ils s'appliquaient à étudier dans la nature et sur le vif la ligne et la couleur, ils analysaient scrupuleusement les modifications de forme que déterminent les impressions morales, ils se tenaient également loin de ce réalisme étroit et de l'idéalisme exsangue et fade que nous avons connus.

Toutefois, si de tels artistes affirment avec tant de sûreté et de précision le véritable objet de leurs efforts, admirons avec quelle retenue et quelle simplicité ils la formulent. Ce n'est pas aux temps où la vraie et grande inspiration dirige le peintre ou le sculpteur, qu'elle lui

1. Madr. VII, p. 32.

Digitized by Google

laisse le loisir de suspendre son œuvre pour analyser sa pensée et en scruter les caractères. C'est quand l'art déchoit, au contraire, que l'esprit de réflexion se développe, que naissent le goût et le talent d'écrire des technologies[1]. Michel-Ange se recueille un instant; il s'encourage en quelque sorte avant de reprendre son vol; il exprime sa pensée non pas dans un traité dogmatique, mais en cédant à une impulsion toute poétique. De même Raphaël dans sa lettre au comte Castiglione, ne subtilise pas. Saisi au fond de l'âme, il ne fait allusion qu'en passant à son idée, il semble presque ne la présenter ingénument que comme un simple procédé propre à seconder l'infirmité de son génie. Il élève sa pensée, dit-il, mais il détermine l'objet de ses recherches par cette autre formule non moins modeste : « trouver les belles formes des monuments de l'antiquité ». Tel est le but, et quant au moyen d'y atteindre, il en donne l'exemple; il n'en dit rien, sinon qu'il y prend beaucoup de peine.

Et l'on juge à ses dessins, comme à ceux de Michel-Ange ou de Léonard, quelles étaient sa patience infinie, sa défiance de l'inspiration première, lorsqu'on voit sur ces feuilles jaunies, précieusement conservées aujourd'hui dans nos collections, les retouches qui se succèdent, les traits se superposer en se rectifiant et la forme définitive n'apparaître qu'après de longs essais. Michel-Ange, de son côté, ne nous dit-il pas que le génie n'est qu'une sublime patience :

Après bien des années, après maintes tentatives, — L'artiste,

1. Il faut cependant faire une exception pour le génie presque universel de Léonard de Vinci.

Digitized by Google

en cherchant, parvient à réaliser le beau qu'il a conçu. — Image vivante — Enfin fixée dans la pierre dure et solide quand lui-même est déjà près de la tombe[1].

Qu'il y a loin de la persévérance et de l'abnégation de ces grands maîtres immortels à la sécurité vaniteuse des artistes qui, prenant le premier jet pour l'effet d'un génie facile, croient racheter de trop visibles négligences par le contraste de quelques traits éclatants; ou bien encore à cette facture banale, à ces productions hâtives que l'on a si justement reprochées au Pérugin, plus tard au Guide, dans leurs derniers ouvrages, et, depuis lors, à tant d'autres!

Mais aussi, grâce à ce sentiment intime du labeur nécessaire, quelle plus grande idée les premiers n'avaient-ils pas de leur art dont ils rehaussaient à ce point la dignité; leur orgueil légitime, loin de ne s'attacher qu'à leur personne ou à leur réputation, était celui de leur vocation même et du noble principe dont ils se sentaient pénétrés:

Aucune autre beauté que la beauté suprême — Ne pouvait m'enflammer; à elle seule j'emprunte — La splendeur qui rendra mes œuvres éternelles.

Et Michel-Ange ajoute, s'adressant à Vittoria Colonna:

Humble, j'ai vu ma noblesse sur ton visage, — Tu étais rare, je t'ai choisie, et je me suis écarté du vulgaire. — Comme mes œuvres, mon amour sera éternel[2].

Il nous le dit: les œuvres établies sur ce solide fondement sont érigées à tout jamais. C'est là seulement que

1. Madr. XI, p. 36. — 2. Son. XXXIX, *in fine*. Rime e lettere. Ed. Barbèra, p. 311.

Digitized by Google

les grands créateurs placent leur noble confiance, celle qui dictait le vers d'Horace :

Exegi monumentum œre perennius,

et qui donnait à Michel-Ange la joie intense, non du succès éphémère mais de l'immortelle durée de son œuvre, idée qui l'exalte et le fait survivre à lui-même par la vertu de son génie à travers les siècles[1].

Comment se peut-il, ma dame, et cependant chacun le voit — Par une ancienne expérience, qu'une plus longue durée est assurée — A l'image vivante sculptée dans la rude pierre — Qu'à son créateur, que les années ramènent à la terre.

La cause décline et le cède à son effet — Et l'art l'emporte ainsi sur la nature. — Je le sais bien, moi qui en ai la preuve par la sculpture ; — Car mon bel art n'est soumis ni au temps ni à la mort[2].

Ainsi Michel-Ange se rendait nettement compte de son principe, il était et voulait être fidèle à cette notion précise de l'idéalisme antique, lorsqu'il avait, selon sa vigoureuse parole, à enfanter l'ébauche d'abord formée d'une humble matière, puis à réaliser sur le marbre les promesses du marteau[3].

Mais il n'est pas moins intéressant de rechercher quelle pensée lui dictait l'expression qu'il donnait à son œuvre. Nous pouvons en effet retrouver dans ses productions artistiques, et en nous aidant de sa propre confidence, cette force subjective que nous avons vue ressortir de ses poésies. C'est là, croyons-nous, un trait profondément original, à peine observé peut-être parmi tant d'interprétations, tour à tour curieuses ou contestables, qu'a

1. Son. VIII, p. 162; XVIII, p. 176; XIV, p. 171; madr. XIII, p. 38. — 2. Son. XVII, p. 175. — 3. Son. XIV, p. 171.

Digitized by Google

suggérées son génie. A toutes ses œuvres, il donne l'empreinte de sa pensée intime, en ce sens que nous devons chercher sur la toile ou dans le marbre, non pas, certes, comme quelques-uns l'ont compris, ce qui serait banalité pure, l'idée que l'artiste s'était faite du sujet traité, mais aussi et surtout l'état même de son âme au moment où il travaillait à cette œuvre, sa disposition morale particulière et toute personnelle.

Que de fois n'arrive-t-il pas que, par une inconsciente exégèse, nous prêtons à ce que nous voyons ou entendons le sens de notre propre pensée? Par une semblable opération intellectuelle, mais avec toute la puissance de son génie créateur, Michel-Ange se représente et se reproduit lui-même dans son ouvrage : il fait de cette image celle de son âme, et son esprit, impuissant à contenir sa force débordante, fait renaître dans un marbre immortel, non pas seulement l'idée d'abord conçue par lui, mais sa personnalité même. Il nous l'apprend, et c'est en ce sens que nous devons entendre les vers où, implorant la pitié de Vittoria Colonna dont il désirait reproduire les traits, il lui dit:

L'artiste se représente lui-même — Quand il dessine l'image de sa dame ; et quel visage — Lui pourra-t-il donner si elle le tient dans le désespoir? — Ainsi tous deux nous y trouverons avantage, — Si je puis te peindre avec un cœur joyeux et un visage sans larmes — Je te peindrai belle, n'étant pas moi-même défiguré par la douleur[1].

Ce qui n'est pas moins curieux, c'est la force que Michel-Ange attribue lui-même à cette tendance de son

1. Madr. IX, p. 34.

génie. Il semble qu'il ne puisse vraiment pas s'y soustraire :

Puisqu'elle me consume et me méprise, — Je ne saurais reproduire autre chose que mes traits affligés; — Et comme la mémoire de la beauté est conservée — Par l'art pour l'avenir, si ma dame veut durer, — Qu'elle me rende heureux et je la ferai belle[1].

Nous devons en effet comprendre que Michel-Ange, comme les grands artistes de la Renaissance, donnait naturellement une forme plastique à ses conceptions, obéissant véritablement ainsi à un mode artistique et non pas littéraire. Leurs écrits et, par exemple, la lettre de Raphaël, nous révèlent assurément des esprits très cultivés et nous font pressentir une réelle profondeur d'âme. Mais c'est par le moyen des couleurs et des lignes qu'ils avaient coutume de rendre leurs pensées et leurs émotions. Or nous savons déjà quelles étaient les préoccupations intimes de Michel-Ange. Si, comme Italien du XVIe siècle, il était porté au culte du Beau idéal, s'il était imbu des doctrines platoniciennes, d'autre part et du fond de son être, ainsi que nous l'avons vu, il était un chrétien des anciens jours ; une pensée religieuse grave et rigide inspirait ses actions ; enfin il vivait dans la retraite et souffrait de cet isolement. Son humeur à la fois rude et très impressionnable, défiante et timide, le fit mal comprendre ; il passa, et de nos jours encore, pour hautain, intraitable et quinteux, prompt au sarcasme et cependant ombrageux à l'excès ; avare même, comme si la tendresse délicate qu'il témoigna souvent, ses libéra-

1. Madr. X, p. 35.

Digitized by Google

lités envers ses parents, les nécessiteux, les jeunes artistes[1], le désintéressement de toute sa vie et notamment à l'occasion de l'entreprise de Saint-Pierre, ne démentaient pas une telle imputation. Il était riche et vécut comme s'il était pauvre[2], mais afin de se livrer tout entier à son rêve d'idéal.

Tels furent les éléments qui constituaient son génie, et telles, en outre, les sources d'inspiration de sa pensée artistique.

On conçoit que dans cette variété infinie des dispositions morales et des sentiments qui dirigent l'âme humaine, l'interprétation de ces dispositions et de ces sentiments dut elle-même être complexe et diverse, et, grâce à ce choix éclairé de la beauté qu'enseignait la doctrine platonicienne, s'adapter, en se modifiant, à la fois au sujet traité dans l'œuvre et à l'âme même de l'artiste.

Il en résulta nécessairement ce caractère individuel et particulier qui est le propre de l'art moderne, dont Michel-Ange est l'un des fondateurs. Tandis que l'art antique tendait plutôt à toujours représenter le type, général et impersonnel, l'art moderne recherche l'exacte conformité des traits du visage et de l'attitude avec la situation morale actuelle, ce qui est l'expression. N'est-ce pas la théorie qui se dégage des vers que nous venons de citer? Il y a plus encore: Léonard, comme nous le montrent ses dessins, scrutait l'expression au point de l'étudier dans les difformités du visage. De même Michel-Ange qui nous parlait tout à l'heure de ses traits altérés

1. Condivi, § LXVI, p. 151, 152. — 2. *Ibid.*, § LXVII, p. 153, 154.

par la douleur, se plaît à donner de lui un portrait burlesque dans ce sonnet adressé à Jean de Pistoïa, où il détaille, en ricanant, la caricature que le travail de la Sixtine a faite de son corps[1]. Hâtons-nous de le dire ; ce n'est là qu'une exception. Et comme Michel-Ange concevait en même temps un type de beauté et de convenance supérieur à l'individu ou au modèle à reproduire, il savait tout en réalisant la pensée antique, la respecter et la maintenir, c'est-à-dire marquer son œuvre du sceau de l'idée générale. Il la revêt ainsi de la majesté singulière, parfois surhumaine qui apparaît quel que soit le sujet représenté. Cette méthode du génie lui permettait, en même temps qu'il restait fidèle au plan ou au programme qu'il avait reçu, de reproduire, précisément comme il nous le dit, sa propre pensée, c'est-à-dire la souffrance, la joie, la colère ou l'enthousiasme que recélait son âme.

En appliquant ce procédé d'exégèse, dont lui-même nous indique la légitimité, on pourrait reconstituer trois stades de sa pensée ; il suffirait d'étudier trois des œuvres capitales de sa carrière artistique.

Quand il eut atteint la plénitude de sa puissance créatrice, il mit toute la fierté de son âme dominatrice et de sa solitude inspirée, dans cette figure prodigieuse du *Moïse,* destinée au mausolée de Jules II. Assis, la jambe repliée, le prophète est prêt à se redresser de toute sa hauteur ; le torse étroitement drapé, les bras robustes aux veines saillantes, le poignet droit soutenu par les tables de la Loi et la main perdue sous les ondes d'une

1. Son. V, p. 158.

Digitized by Google

barbe qui se répand sur la poitrine, la tête au geste altier, rejetée presque en arrière et légèrement tournée, le front découvert sous les cornes symboliques, froncé par une contraction des arcades sourcilières, le visage aux traits accentués, la bouche proéminente, tout dénote l'homme d'action qui commande par la force de l'intelligence et l'énergie du caractère. Mais surtout le regard haut et ferme, dirigé vers un but lointain nous révèle le chef social et religieux, le vrai pasteur d'un peuple qui lui obéit sans le comprendre, le fondateur d'une nation, mais qui façonne encore la race, la pétrit comme un limon; c'est, en un mot, le prophète souverain, interprète de Jéhovah qu'il a vu face à face.

Après cette ardeur d'expansion héroïque, l'âme de Michel-Ange dut se replier sur elle-même. Méconnu par Léon X, presque exilé à Serravezza, il se consacre pendant de longues années à des travaux indignes de son génie; il extrait et choisit des marbres, il termine à Florence la façade de Saint-Laurent. Période d'un découragement tel qu'il parut un instant renoncer à la sculpture. Quelques années plus tard, il vit sa patrie se débattre éperdue sous une implacable contrainte.

De ce recueillement douloureux, l'âme de Michel-Ange sortit plus grande encore et plus accomplie: toujours sombre et tragique, elle dépouilla de son âpreté et conçut la pitié sublime; elle parut comme adoucie. Les statues des mausolées de Saint-Laurent nous semblent donner la parfaite expression de cette disposition morale.

Il avait plus de cinquante ans quand il eut à sculpter le tombeau de Laurent, duc d'Urbin, petit-fils du Magni-

Digitized by Google

fique, homme aussi lâche qu'ambitieux, et celui de Julien, frère du pape Léon X, esprit plus généreux, mais instrument docile du despotisme dynastique. Pindare ou Simonide, lorsqu'ils devaient célébrer un triomphe peu glorieux ou le courage équivoque d'un Grec opulent, savaient aussitôt prendre essor, et, partant de ce sujet ingrat, le perdre bientôt de vue et consacrer leurs chants aux exploits légendaires, sous l'invocation des dieux. Pour exprimer la pensée funèbre dictée par la mort des deux princes, Michel-Ange effaça leurs noms de son esprit. Sous ce vêtement héroïque, dont l'aspect solennel pouvait flatter une vanité peu perspicace, mais qui, en réalité, était l'indéniable signe de l'idée générale, que voulut donc représenter l'artiste dans ce *Penseur* à l'attitude si méditative et si noble, mais en quelque sorte détendue et fixée dans le repos ? Le guerrier s'est laissé tomber sur son siège comme cédant à une grande fatigue. Il a conservé le casque, symbole de la vie active et de la lutte, devenue inutile. Le front penché et sillonné, l'œil désolé expriment plus qu'une intense réflexion : c'est le sentiment de beaux efforts qui n'ont point abouti ; c'est le désespoir, mais un désespoir clairvoyant, qui comprend et qui juge.

Œuvre de la grande douleur publique, qui se reflète aussi dans le géant renversé sur le sarcophage, image du citoyen vaincu et qui semble unir son affliction à celle de cette matrone étendue près de lui, fille de la cité réduite.

Au tombeau de Julien, la statue de l'homme accoudé se retourne à demi pour voir qui l'importune : il veut le silence et l'immobilité jusqu'au jour qui le délivrera.

Digitized by Google

De ces attitudes diverses se dégage une commune impression d'accablement et d'attente. Rien ne consolera plus ces grandes figures, sinon ce qui doit venir par la loi même des événements qui les ont abattues.

C'est à satiété que l'on a discuté sur la signification de ces statues symboliques. Mais qui nous donne l'explication de ces monuments ? C'est l'artiste lui-même dans le quatrain si connu, inséparable de l'œuvre sculpturale. Jean Strozzi, imitant les vers antiques qu'avait inspirés le satyre ciselé par Diodore sur un vase d'argent[1], écrivit sous l'une des statues du mausolée de Julien :

La Nuit que tu vois si doucement dormir — Fut sculptée par un ange — Dans ce marbre, et puisqu'elle dort, elle a la vie. — Éveille-la, si tu ne le crois pas, et elle te parlera.

C'était sous le règne honteux d'Alexandre, ce duc sans honneur. Michel-Ange, depuis le siège de 1530, n'avait plus revu Florence. Il répondit :

Le sommeil m'est cher, et j'aime mieux encore être de pierre, — Tant que l'injustice et la honte dureront ; — Ne point voir, ne point sentir me sont heureuse fortune ; — Ne m'éveille donc pas, de grâce, parle bas[2] !

Comment douterions-nous un instant, puisque c'est Michel-Ange qui commente son œuvre ? Et ne trouvons-nous pas ici la justification de notre théorie, dont ce grand homme, à la fois artiste et poete, nous donne les éléments ?

Il avait enfin soixante-six ans, quand il termina la fresque du Jugement dernier, dans cette Sixtine sur les voû-

1. « Ce satyre a été endormi et non sculpté par Diodore : si tu le touches, tu l'éveilleras ; l'argent est assoupi. » — 2. Le Rime. Epigrammi ed epitaffi. I, p. 3.

Digitized by Google

tes de laquelle il avait auparavant figuré les mystères bibliques, tout le drame de l'humanité, les prophètes et les sibylles lui annonçant ses destins. Déjà sa pensée, toujours plus assombrie, avait cédé à la terreur religieuse dont ses vers nous ont dit le supplice. Nous la retrouvons dans l'image formidable du Christ : avec l'impétuosité d'une jeunesse éternelle, inflexible, il prononce la sentence et déjà l'exécute d'un geste implacable, qui semble lancer un trait mortel aux damnés. Il impose silence à toute intercession et se détourne de sa mère qui, derrière lui, tente une vaine prière. C'est bien le grand jour de colère ; et l'aspect de ces gigantesques figures, aux attitudes tourmentées, qu'emportent autour du tout-puissant moteur ces deux évolutions inverses, dont l'une enlève au ciel les élus et l'autre précipite les réprouvés, cet ensemble grandiose, ces groupes nettement détachés dans un bleu si pur encore et si aérien, marquent le caractère idéal et universel de cette scène effrayante où le siècle s'abîme.

Nous ne pouvons nous arrêter plus longtemps à l'interprétation de ces chefs-d'œuvre ; il faut résister au désir d'apporter sa note au concert des pensées qu'ils ont suscitées depuis leur apparition. Disons seulement, pour conclure sur ce point, que Michel-Ange, plus peut-être que tout autre artiste, subissait dans son travail l'influence d'un état psychologique, qu'il obéissait à une certaine pensée toute personnelle, inspiratrice de son ébauchoir ou de son pinceau, et qui l'enthousiasmait tout autant que son art.

De là cet emportement dont parlent les contemporains, cette fougue avec laquelle il faisait voler les éclats du

Digitized by Google

marbre qui, disait-il, tremblait devant lui, pour en extraire cette image cachée qu'il y voyait déjà[1]; de là chez Michel-Ange plus aussi que chez aucun de ses émules, si ce n'est Léonard, cette force, cette intensité de l'expression; dans le Brutus, par exemple, qui tourne sa tête énergique d'un mouvement si vigoureux et si brusque; dans ce bas-relief du Bargello, où le Christ enfant montre une confiance si paisible en s'appuyant du coude sur les genoux de sa mère: dans le Christ de la Minerve, au visage si beau, empreint d'une commisération souveraine et qui semble pardonner à ses bourreaux qui ne savent ce qu'ils font: statue qui, par sa physionomie résignée, rappelle cette fresque du Sodoma, à Sienne, représentant le Christ à la colonne.

C'est parfois dans les moins importantes de ses œuvres que l'on surprend cette sensibilité exquise de Michel-Ange, d'autant plus vive qu'elle était mieux cachée sous une apparente dureté. Nous savons que sa tendresse se répandait secrètement sur les humbles. Et parce qu'il la dérobait aux yeux de la foule, cette réserve altière lui aliéna, non moins à cause de cette antipathie d'humeur que par animosité politique, l'esprit de Léon X, auquel plaisait davantage l'âme heureuse et expansive de Raphaël.

Avec ce caractère si profondément subjectif du sentiment artistique, il n'est pas étonnant que Michel-Ange ait surtout envisagé l'homme dans son œuvre. Les grands artistes de son temps n'avaient pas reçu des anciens l'amour de la nature pour elle-même; ils ne la virent guère

1. Madr. XII, p. 37.

Digitized by Google

qu'à titre d'accessoire à l'homme. Aussi n'est-il pas exact de dire que Michel-Ange sut comprendre et exprimer la nature mieux que Dante ou Pétrarque. Le poète de Vaucluse en parle dans ses vers avec un sentiment presque moderne, et c'est alors même qu'il se montre peut-être le plus spontané et le plus libre de toute affectation. Michel-Ange au contraire ne recherche qu'incidemment les tableaux champêtres ; s'il éprouve grand plaisir à parcourir les montagnes et les bois, c'est parce qu'il y retrouve la paix et se sent alors plus près de lui-même qu'au milieu des hommes. Il l'écrit à Vasari à propos d'une excursion qu'il fit en 1556 dans le pays de Spolète[1].

Tel est le sentiment qui respire dans ses Stances sur la vie rurale[2]. Il place l'homme au sein de la nature ; comme Virgile, il célèbre les laboureurs et le bonheur tranquille des champs auquel il aspire. On devine avant tout dans ce poème le désir du repos, le vœu de l'esprit lassé des luttes de la vie urbaine ; il montre le paysan, grâce à sa pauvreté et à sa simplicité, tout proche du vrai et n'ayant pas l'œil de l'âme obscurci par la science ni par les richesses.

Le Doute ni le Peut-être, le Comment ni le Pourquoi — Ne le peuvent rendre mauvais : ils n'existent pas pour lui ; — Car avec une foi simple il adore et prie — Dieu et le ciel, il se concilie l'un et fléchit l'autre[3].

Vous voyez à ces vers que c'est plutôt un Éden rêvé qu'un tableau pastoral.

---

1. Lett. XXI, p. 442. — 2. Le Rime. Stanze I, p. 317. — 3. Stanze *ibid.*, § 9, p. 321.

Digitized by Google

Sans doute, les deux premières strophes, par leurs détails précis et pittoresques rendent vraiment l'aspect vif et gracieux d'un paysage agreste, et tel que plus tard Claude Gelée les représenta, baignés d'une idéale lumière : mais ces strophes mêmes n'ont pour objet que de conduire l'esprit à l'homme ; Michel-Ange le fait intervenir aussitôt, afin d'en arriver à tirer de sa description une conclusion toute psychologique.

A part même cette courte échappée de son regard sur la nature, on peut dire qu'il n'y songea point : ni dans ses poésies, ni dans ses œuvres artistiques, il ne témoigne pour elle d'un sentiment vraiment caractérisé. Il le reconnaît d'ailleurs et nous en donne la raison. C'est que la beauté suprême dont son œil est épris ne se révèle selon lui jamais mieux à l'homme que par la noblesse et le charme de la figure humaine :

Dieu par sa grâce ne se montre jamais — Mieux que par un gracieux voile mortel, — Dieu, que j'aime en cette image où je le contemple[1].

Il revient à plusieurs reprises sur cette pensée maîtresse de ses œuvres :

La force d'un beau visage m'aiguillonne vers le ciel — Il n'est rien au monde qui me ravisse davantage[2].

Si Michel-Ange mettait ainsi toute son âme dans ses œuvres artistiques et dans ses poésies, par un effet réciproque, il transportait dans ses vers ses préoccupations artistiques. C'était la source intarissable d'une inspiration poétique très originale. De là des comparaisons et des

1. Son. LVI, p. 218. — 2. Son. LXXXI, p. 250. Voy. aussi Son. LIV, p. 216; madr. XII, p. 37.

Digitized by Google

vues toutes nouvelles, des images empruntées à la peinture ou à l'art du sculpteur, cet art qu'il aimait, dit-il, par-dessus tous les autres, auquel aussi il dut sa plus grande gloire.

Nous ne pouvons revenir sur tous ces poèmes pour en passer une seconde fois en revue les figures ingénieuses, hardies, saisissantes, où tour à tour il compare son âme renouvelée par l'amour à l'ébauche, formée d'une humble matière, qui reparaît, devenue œuvre illustre, dans un marbre impérissable [1]; où il assimile l'amour au feu, sans lequel l'orfèvre ne peut assouplir le métal au gré de son caprice artistique [2]. Il montre enfin, par une pensée profondément juste, la main de Vittoria dégageant en lui les nobles œuvres de l'écorce grossière, comme la figure vivante naît du bloc informe par la puissance de l'idée créatrice [3].

Aussi pouvait-il bien déprécier lui-même son talent poétique, dénoncer son ignorance et son inexpérience littéraire [4]. Cette humilité était-elle feinte ? L'opposait-il, par une sorte d'ironie socratique, à l'impertinence de ces gens, vaniteux de ce dont ils font inintelligemment métier, et qui daignaient complaisamment approuver ses essais poétiques. L'Arétin avait bien prétendu, avec cette outrecuidance qui lui était familière, tracer à Michel-Ange le plan de son Jugement dernier. Si, au contraire, cette modestie fut réelle, il serait permis de lui répondre qu'il découvrit mieux que des comparaisons

1. Son. XIV, p. 171. — 2. Son. LIX, p. 223. — 3. Madr. XII, p. 37. Voy. aussi Son. XV, p. 173; XVII, p. 175; XIX, p. 177; LXXXIV, p. 253, etc. — 4. Condivi, Vita, § LXIV.

Digitized by Google

d'école et qu'habitué à rendre sa pensée par le marbre et les couleurs plutôt qu'avec la parole, il trouva cependant, lorsqu'il eut à écrire, de ces expressions laconiques et profondes, vigoureusement nettes, comme les traits de son dessin ou les entailles creusées par son ciseau.

Enfin, cette influence réciproque de son art ne s'exerça pas seulement sur sa poésie : elle rejaillit sur sa vie et ses sentiments mêmes.

Ce n'est pas inutilement que l'on contemple face à face la beauté pure, qu'on la traduise dans les œuvres ou qu'on la conçoive seulement au fond de la pensée ; et l'on peut rappeler à cet égard ce que dit Michel-Ange, que si l'œuvre venait à disparaître, du moins la pensée de l'artiste n'aurait pas été ébranlée en vain[1]. Il cherchait non pas à flatter la vue, mais à élever l'âme en s'appliquant à reproduire cette beauté

... qui fait l'ornement du ciel — Et est offerte à nos yeux sur la terre par l'artiste éternel[2].

Il vivait continuellement tendu vers cette perfection idéale. Son esprit, à la suite de Platon, s'efforçait de parvenir à la Beauté absolue, comme son âme, qu'éclairait la foi chrétienne, au Bien suprême et à la Vérité divine.

C'est par là que la notion élevée et philosophique de son art fut conforme à sa pensée religieuse : c'est grâce à cette portée morale de son génie qu'en lui s'opéra une fusion harmonieuse et puissante des influences complexes que nous avons cherché à déterminer. C'est grâce

1. Son. LXXXIV, p. 253. — 2. Son. V, éd. Barbèra, p. 221.

Digitized by Google

à cette force d'impulsion qu'artiste et poète il n'alla pas moins loin vers l'infinie perfection que le plus grand philosophe livré à la recherche et à l'étude du Bien. Sa foi lui apprenait que ce Beau dont il avait la notion intense était ce Dieu même auquel il aspirait. Il aboutissait ainsi à cette conclusion de Platon que le Beau c'est le Bien, et Michel-Ange encore résume sa vie entière quand il nous indique quels furent les guides de sa pensée dans cette ascension intellectuelle :

Mes yeux épris des belles choses — Et mon âme en même temps éprise de son salut — N'ont d'autre vertu — Pour s'élever au ciel que de se fixer sur elles[1].

1. Madr. VIII, p. 33.

Digitized by Google

CONCLUSION

I. — Comme Dante, à l'entrée de cette carrière poétique que nous avons parcourue, Michel-Ange, à l'autre extrémité, nous offre un exemple parfait de l'amour platonique [1]. Nous trouvons réunis dans sa pensée les éléments que Laurent de Médicis avait dit être les conditions d'un tel sentiment. Michel-Ange éprouva pour la marquise de Pescaire un amour exclusif, unique et constant. Vittoria en était digne par sa grâce sévère. Enfin, cet amour, toujours pur, sincère et dont il eut pleine conscience, le conduisait par une pente naturelle au but suprême de l'amour platonique qui est la Beauté idéale.

Et cependant nous avons vu que cette affection, si accomplie dans ses caractères, ne tarda pas à se modifier chez les deux poètes.

Après la mort de Béatrice, Dante, à peine âgé de vingt-cinq ans, conserva le ressort et la force d'expan-

1. Tous deux en donnent, à l'aide de termes analogues, une même définition, que nous avons précédemment commentée. Voy. Dante, La Vita Nuova, § XX, Son. X, p. 53. — Et Michel-Ange, Le Rime. Epigrammi ed Epitaffi, X, p. 4 :

> Amore è un concetto di bellezza
> Immaginata, cui sta dentro al core,
> Amica di virtute e gentilezza.

Digitized by Google

sion de son génie. Mais sa passion idéaliste, arrêtée dans son développement, fut transformée par la douleur en un enthousiasme théologique : sa maîtresse montée au ciel, fut la lumière de son divin poème.

Michel-Ange, au contraire, aima tardivement et quand l'œuvre de sa vie était avancée déjà. Lorsqu'il descendit des hauteurs où l'avaient conduit Dante et Platon, son amour, toujours austère et grave, devint douloureusement passionné. Puis, à la mort de Vittoria, les aspirations de Michel-Ange ne trouvèrent plus d'aliment que dans le culte direct de Dieu, dont il était proche.

Les poésies de Laurent de Médicis ont un accent particulier. Il était jeune lorsqu'il déplorait la mort de Simonetta et se livrait à la mélancolie alanguissante et douce, mystérieux regret, s'il en faut croire Platon, du séjour que l'âme vient de quitter. Mais dans sa jeunesse même, Laurent, toujours gracieux et de bonne foi, trouva le point d'appui d'une inspiration nouvelle qui lui fit chanter cette mélancolie et célébrer tout à la fois l'expansion joyeuse de la vie méridionale.

Que devons-nous conclure de ces exemples ? C'est que, si l'amour platonique nous paraît bien dans ses manifestations premières, un sentiment naturel au cœur de l'homme, et qui en offre, avec sa spontanéité et sa permanence à travers les siècles, tous les caractères, il doit cependant, par la loi de son essence, subir une métamorphose, s'il ne va pas se dissiper en vaines subtilités philosophiques. Pour rester naturel, s'il n'est pas, selon le mot du philosophe antique, un premier échelon vers la Beauté éternelle, le sentiment qui paraissait devoir élever notre esprit toujours plus haut, l'arrête, et de-

Digitized by Google

vient vraiment, nous avoue Michel-Ange, qui en fit l'expérience :

.... un périlleux obstacle — Que l'homme le plus sage risque de ne point franchir [1].

II. — Pour ce qui est de la forme littéraire et du ton poétique, Dante, parce qu'il perdit prématurément Béatrice, maintint son chant sur un mode uniforme et constant. Chez Pétrarque, l'intensité du sentiment ne semble pas avoir comblé la mesure des conceptions philosophiques ; un certain charme mondain a peut-être affaibli une émotion cependant sincère.

Michel-Ange nous présente dans ses poésies, grâce au cycle psychologique que sa pensée a parcouru, grâce à la gravité et à la précision du style, le développement achevé et, en quelque sorte, une évolution normale de l'amour platonique, avec un sentiment presque moderne, parce qu'il nous apparaît toujours vrai.

Nous pouvons attribuer ce caractère à la fusion accomplie en son œuvre de ces deux courants que nous avons signalés dans la poésie italienne.

Raphaël, dans l'art, marque ce point unique et culminant de la Renaissance, où la beauté antique se régénère dans l'idée chrétienne, en lui empruntant la grâce moderne et l'expression : ainsi Michel-Ange dans ses poésies, unit parfaitement aux exemples de Pétrarque, à la tradition antique que lui avaient transmise les enseignements de Laurent de Médicis, le sens profond des choses divines que Dante lui avait communiqué, et l'ardente conviction qu'il puisait directement dans la Bible et qu'il

1. Le Rime, Canzone I, p. 343, 344, et son. LXXXVI, p. 255.

Digitized by Google

demandait aux impressions austères du christianisme primitif.

En lui également nous observons ce phénomène très particulier du mélange qui se produit entre un sentiment réel, spontané, et une tradition littéraire qui s'impose à l'esprit avec une force vraiment suggestive.

Voilà pourquoi nous estimons, à l'encontre de certains critiques, que l'œuvre littéraire de Michel-Ange, sans atteindre assurément à la hauteur incomparable de son œuvre artistique, est pourtant originale. Il n'a pas seulement occupé ses loisirs et suivi, comme par délassement, une tradition littéraire; il sentit avec force ce qu'il exprima. Cette inspiration individuelle et franche, il trouva pour la traduire un langage que rendaient neuf ses préoccupations artistiques, un style sobre, mais énergique et vivant, caractère propre d'un élan sincère. Sans doute, son expression n'est pas d'une infinie fécondité. Il arrive que ses images se heurtent, se confondent, qu'elles sont bizarres ou se répètent. Mais comme l'idée se détache vigoureuse! Que d'accents inattendus et pathétiques! Il dit simplement ce qu'il pense, mais il revêt de fortes images une noble pensée : quoi de plus poétique?

C'est par là, croyons-nous, au contraire, qu'il procède directement de Platon, qu'il fait entendre une note assurément nouvelle, qu'il atteint à la haute et vraie poésie, dont s'inspiraient les anciens : il leur ressemble mieux ainsi que s'il avait voulu chercher à imiter leurs œuvres. Supprimez par la pensée les poèmes de Michel-Ange, le platonisme italien de la Renaissance demeurera privé de son dernier et peut-être de son plus grand interprète.

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1890.

ARMSTRONG (Thomas de Saint-Georges d'). — Principes généraux du droit international public. — De l'utilité de l'arbitrage; tome 1er; Paris, 1890, 1 vol. in-8°.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des conférences de la Meuse à Benoite-Vaux, du 22 mai 1890; Nancy, 1890, 1 br. in-8°.

ALBERT BABEAU. — Claude Molé, son château de Villemereuil et sa bibliothèque; Troyes, 1890, 1 br. in-8°.

E. BADEL. — Jeanne d'Arc à Nancy; Nancy, 1890, 1 vol. gr. in-8°.

H. BARDY. — Les institutions du vieux Saint-Dié; Saint-Dié, 1890, 1 br. in-12.

F. BARTHÉLEMY. — Répertoire des découvertes préhistoriques dans le département de la Meurthe (Congrès de Paris 1889); Paris, 1890, 1 br. in-8°.

Dr R. BARTHÉLEMY. — Syphilis et santé publique; Paris, 1890, 1 vol. in-12. — Étiologie et traitement de l'acné; Paris, 1889, 1 br. in-8°. — Notes cliniques sur la grippe épidémique de 1889-1890 et principalement sur les éruptions symptomatiques ou rash de la grippe; Paris, 1890, 1 br. in-8°. — Crâne de Nicolo Ferry, nain de Stanislas, duc de Lorraine — 1739-1764. — 1 planche photographique in-4°.

Digitized by Google

C. Bernhardt. — Les peuples préhistoriques en Lorraine ; Nancy, 1890, 1 vol. in-8°.

Blavier (La famille de M.). — Notice sur la carrière administrative et les travaux scientifiques de M. Blavier ; Paris, 1890, 1 vol. in-8°.

Dr Bleicher. — Sur la nature des phosphates du massif du Dekma (département de Constantine) ; 1 plaq. in-4°.

V. Bouton. — A propos de Jeanne d'Arc. — Pierre Cauchon, recteur de l'Université de Paris, vidame de l'Église de Reims, évêque temporel et non spirituel de Beauvais et de Lisieux. — Son origine et ses armoiries. Paris, 1890, 1 br. in-8°.

Félix Bouvier. — Biographie générale vosgienne ; Épinal, 1888, 1 vol. in-8°.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France. — Bibl. Mazarine, t. III ; Bibl. de l'Arsenal, t. V ; départements, t. IX (Chartres) ; Paris, 1889, 3 vol. in-8°.

C. C. Charaux. — La cité chrétienne ; Paris, 1890, 1 vol. in-12.

Dr Collignon. — Contribution à l'étiologie de la fièvre typhoïde à Cherbourg ; Cherbourg, 1890, 1 br. in-8°. — L'indice céphalique des populations françaises ; Paris, 1890, 1 br. in-8°.

De Colnet d'Huart. — Essai d'une théorie mathématique de la lumière, de la chaleur, de l'émission et de l'absorption des radiations calorifiques et lumineuses ; Luxembourg, 1890, 1 br. in-8°.

Congrès archéologique de la France, 44e session, Soissons et Laon en 1887 ; Paris, 1888, 1 vol. in-8°.

Congrès des sociétés savantes. — Discours prononcés à la séance générale le samedi 31 mai par M. Maunoir et M. Léon Bourgeois, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts ; Paris, 1890, 1 br. in-8°.

Digitized by Google

Charles Cousin. — Racontars illustrés d'un vieux collectionneur; Paris, 1887, 1 vol. gr. in-4° (avec chromo-lithographies).

E. Coyecque. — L'Hôtel-Dieu de Paris au moyen âge. — Histoire et documents, t. II; Paris, 1889, 1 vol. in-8°.

Dr L. Darapski. — Las Aguas minerales del Chile; Valparaiso, 1890, 1 vol. in-8°.

E. Delaurier. — Remarques sur certaines théories chimiques; Mémoire manuscrit, in-f°.

Abbé Demange. — La France au tribunal de Dieu; Paris, 1874, 1 br. in-8°. — L'enfant de chœur; Paris, 1875, 1 plaq. in-12. — La liberté de l'enseignement chrétien; Nancy, 1879, 1 br. in-8°. — De l'abus des plaisirs dans l'éducation contemporaine; Nancy, 1883, 1 vol. in-12. — Un pèlerinage en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes dans un village du Toulois; Nancy, 1885, vol. in-12, rel. ang.

J. Dépierre. — Traité de la teinture et de l'impression des matières colorantes artificielles. — 1re partie. — Les couleurs d'aniline; Paris, 1891, 1 vol. in-8°, rel. ang.

M. J. Drapier. — Table générale des travaux de la Revue britannique depuis sa fondation en 1825 jusqu'en 1880; Paris, 1881, 1 vol. in-8°.

Julien Duchâteau. — Considérations générales sur les études dites secrètes de la médecine chinoise, japonaise, indo-chinoise, etc.; Vienne, 1889, 1 br. in-8°.

Julien Duchesne. — Association artistique de Bretagne. — Première conférence de la section littéraire; Rennes, 1890, 1 br. in-8°. — Étude historique et littéraire sur Jeanne d'Arc. Poème de M. Raoul de la Grasserie; Rennes, 1890, 1 br. in-8°.

Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur, t. XXX, XXXI, XXXII; Paris, 1889, 3 vol. in-8°.

Digitized by Google

ÉPHÉMÉRIDES lyonnaises publiées par l'indicateur Henry, avec la collaboration de M. Gaspard Bellin; Lyon, 1 br. in-8°.

CHARLES-FRÉDÉRIC FAUDEL. — (Extrait des biographies alsaciennes); Colmar, 1890, 1 br. in-8°.

J. FAVIER. — Jean Appier et J. Appier dit Hanzelet, graveurs lorrains du XVIIe siècle; Nancy, 1890, 1 br. in-8°.

P. FLICHE. — Sur les bois silicifiés d'Algérie; 1 plaq. in-4°. — Notes sur la flore de la Corse; Paris, 1889, 1 br. in-8°. — Recherches chimiques et physiologiques sur la famille des Éricinées (Extrait de la *Revue des eaux et forêts*); Paris, 1889, 1 plaq. in-8°. — Les tumuli de Montzéville (Extrait du journal de la Société d'archéologie lorraine), janvier 1890; 1 br. in-8°.

ÉMILE GALLÉ. — Union centrale des arts décoratifs, 8e exposition. Notice sur le verre, la céramique; 2 plaquettes in-4°, 1884. — Exposition universelle de 1889. Notice remise au jury sur la fabrication du verre et des cristaux de luxe; Nancy, 1889, 1 plaq. in-4°. — Exposition universelle de 1889. Notice remise au jury sur la fabrication de la fayence d'art (fayencerie de Nancy); Nancy, 1889, 1 plaq. in-4°. — Exposition universelle de 1889. Notes remises au jury sur sa production et catalogue de son envoi; Nancy, 1889. 1 plaq. in-4°. — Cinq photographies représentant des objets d'art (consoles, vases, meubles, etc.); in-4°, cart.

LÉON GERMAIN. — Mélanges historiques sur la Lorraine; Nancy, 1888, un vol. in-8°. — Bainville-sur-Madon (canton de Toul-Sud); Nancy, 1890, 1 br. in-8°. — Notice sur deux tableaux concernant la famille de Beauvau; Nancy, 1890, 1 br. gr. in-8°. — Chevert, lieutenant-général des armées du roi (1695-1769), par Mlle Madeleine Buvignier-Clouet. Compte rendu critique; Montmédy,

Digitized by Google

1890, 1 plaq. in-8°. — Les anciennes cloches de Saugues (Haute-Loire) refondues en Lorraine. Étude d'épigraphie campanaire; Nancy, 1890, 1 br. in-8°. — La famille de Bombelles en Lorraine; Nancy, 1890, 1 br. in-8°. — La maison de Tonnoy de l'ancienne chevalerie lorraine, XIIIe-XVe siècles; Nancy, 1890, 1 br. in-8°.

ABBÉ GIRARD. — La charité à Nancy; Nancy, 1890, 1 vol. in-8°.

GOBAT et HUNZIKER. — Exposition universelle de 1889. — Rapports sur l'instruction publique (classes 6, 7, 8); Bienne, 1890, 1 vol. in-12.

GABRIEL GRAVIER. — Le Sénégal. — La France dans l'Afrique occidentale et le général Faidherbe; Rouen, 1889, 1 br. in-8°. — L'abbé Petitot chez les grands Esquimaux; Rouen, 1888, 1 br. in-8°. — L'abbé Petitot sous le cercle polaire; Rouen, 1889, 1 br. in-8°. — Notice sur le général Faidherbe; Rouen, 1889, 1 br. in-8°.

JEAN GRAVIER. — Le Ravennate et son exposé cosmographique avec une notice biographique et bibliographique par Gabriel Gravier; Rouen, 1888, 1 vol. in-8°.

R. P. JEAN-NICOLAS GROU. — L'école de Jésus-Christ (avec une introduction du P. Doyotte); Paris, 1890, 2 vol. in-12.

CH. GUYOT. — M. Louis Lallement, obsèques, bibliographie; Nancy, 1890, 1 br. in-8°. — Un épisode de l'histoire de de Flabémont (XVIIe siècle); Épinal, 1890, 1 br. in-8°. — Les agrandissements de l'hôtel de ville de Nancy à propos de la démolition de l'hôtel de Rouergue; Nancy, 1890, 1 br. in-8°.

INAUGURATION du buste du baron P. Guerrier de Dumast au Musée lorrain, Nancy; 1890, 1 br. in-8°.

ALBERT JACQUOT. — Un bas-relief ignoré; Paris, 1889. 1 br. in-8°. — Les graveurs lorrains; Paris, 1889, 1 br. in-8°.

Digitized by Google

— Réponse à des observations faites par M. Lucien Wiéner sur un mémoire intitulé : Les graveurs lorrains; Nancy, 1890, 1 br. in-8°.

F. Jacquot. — Le véritable almanach lorrain de Saint-Joseph pour 1891 ; Nancy, in-4° br.

Jacques de Jouard. — Échec et Mat, nouvelle; Paris, 1 vol. in-32.

Louis Jouve. — Biographie générale des Vosges; Woeiriot; Les Briot-Fratel; Paris, 1890, 1 vol. in-12.

E. Krantz. — Alfred de Musset. — Ouverture du cours 1889-1890; Nancy, 1890, 1 br. in-8°.

H. Labourasse. — Saint-Baussange (Balsémius), apôtre d'Arcis; sa vie, ses reliques et son culte; Troyes, 1889, 1 br. in-8°. — Vouthon-Haut et ses seigneurs; Bar-le-Duc, 1890, 1 vol. in-8°. — Les hommes illustres de la Lorraine et du Barrois. — François de Guise, 1519-1563; Nancy, 1 br. in-8°.

La Ménardière (de). — De l'unité du développement historique du droit en Occident et de l'influence de la France; Poitiers, 1889, 1 br. in-8°.

Adolf Langsted. — Socrates og hans hustru Lystspil i i akt af Téodori de Banville; Kjobenhavn, 1886. 1 vol. in-12. — Mesterstykket skuespil i en akt af François Coppée; Kristiania, 1890, 1 vol. in-16. — Korstogene 1095-1270. En historisk skildring for don Modnere ungdom af Jules Michelet ; Kjobenhavn, 1890, 1 vol. in-12. — Saint-Amand, Kvindetyper. Historiske livsbilleder; Kjobenhavn, 1 vol. in-16. — Racine: Esther, tragédie i tre Akter paa rimede Vers; Kjobenhavn, 1 vol. in-16.

E. Lederlin. — Rapport sur la situation et les travaux de la Faculté de droit de Nancy; Nancy, 1890, 1 br. in-8°. — Réponse du président aux récipiendaires (Extrait des mémoires de l'Académie de Stanislas 1888); Nancy,

Digitized by Google

1889, 1 br. in-8°. — Discours sur les travaux de la Faculté de droit, année scolaire 1888-89; Nancy, 1890 1 br. in-8°.

Ernest Lehr. — Éléments du droit civil russe (Russie, Pologne, Provinces Baltiques), t. II; Paris, 1890, 1 vol. in-8°.

R. P. Le Moyne. — La dévotion aisée (avec une introduction du P. Doyotte); Paris, 1884, 1 vol. in-12.

Em Levasseur. — Discours prononcé aux funérailles de V. A. Malte-Brun, le jeudi 18 avril 1889; Rouen, 1889, 1 br. in-8°.

A. Longnon. — Polyptique de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, 2e partie, tables; Paris, 1889, 1 vol. in-8°.

Dr Lorin. — L'hygiène, la santé et l'économie. Conférences faites aux sous-officiers du 20e bataillon de chasseurs à pied; Paris, 1891, 1 vol. in-8°.

P. J. F. Louw. — De Derde Javaansche successie Oorlog (1746-1788); Batavia, 1889, 1 vol. in-8°.

Cte de Ludre. — Socialiste américain et positivistes anglais (extrait du *Correspondant*); Paris, 1890, 1 br. in-8°.

Paul Marichal. — Note sur le lieu de naissance de René II, duc de Lorraine; Nancy, 1890, 1 br. in-8°.

Meaume et Ballon. — Montesquieu et l'Académie de Stanislas; Nancy, 1889, 1 br. in-8°.

H. Mengin. — Me Louis Lallement. Notice nécrologique; Nancy, 1890, 1 br. in-8°.

Mieg-Bleicher-Fliche. — Contribution à l'étude du terrain tertiaire d'Alsace et des environs de Mulhouse (extrait du Bulletin de la Société géologique de France); Paris, 1890, 1 br. in-8°.

C. Millot. — Marche apparente et trajectoire vraie des orages sur l'horizon; Nancy, 1890, 1 br. in-8°. — Ob-

Digitized by Google

servations météorologiques de la commission de Meurthe-et-Moselle (1889); Nancy, 1890, 1 br. in-8°.

L. DE MILLOUÉ. — Histoire des religions de l'Inde; Paris, 1890, 1 vol. in-12.

E. NŒLTING. — Histoire scientifique et industrielle du noir d'aniline; Mulhouse, 1889, 1 vol. in-8°. — Recherches sur les matières colorantes dérivées du triphénylméthane (Extrait du Bulletin de la Société chimique de Paris); 1 br. in-8°.

PAILLOT. — Un procès littéraire en 1830 (Discours à l'audience solennelle de rentrée de la cour); Nancy, 1890, 1 br. in-8°.

FRÉDÉRIC PASSY. — Du devoir social. (Discours prononcé à l'assemblée générale de la Société pour le patronage des libérés, séance du 8 mai 1890); Paris, 1890, 1 plaq. in-8°. — L'École de la liberté (Conférence faite à Genève le 9 avril 1890); Paris, 1890, 1 vol. in-12.

CH. PFISTER. — Éloge de Jean-Jacques Lionnois. — Discours de réception à l'Académie de Stanislas; Nancy, 1890, 1 br. in-8°.

A. PUTON. — Traité d'économie forestière. — Aménagement; Paris, 1890, 1 br. in-8°.

C^{te} DE PUYMAIGRE. — Jeanne d'Arc au théâtre, 1439-1890; Paris, 1890, 1 vol. in-12.

D^r QUESNEVILLE. — Moniteur scientifique, journal mensuel, (article de M. E. Nœlting); Paris, 1889, 1 vol. in-8°.

L. QUINTARD. — Jetons de l'Hôtel de ville de Nancy aux XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles; Nancy, 1890, 1 plaq. in-4°.

G. RAYET. — Observations pluviométriques et thermométriques faites dans le département de la Gironde (années 1887-1888 et 1888-1889); Bordeaux, 1888-1889, 2 br. in-8°.

F. REVERDIN et E. NŒLTING. — Sur la constitution de la

naphtaline et de ses dérivés; Mulhouse, 1888, 1 vol. in-8°.

VICTOR RISTON. — Du retrait d'indivision; Paris, 1890, 1 br. in-8°. — Les dunes mouvantes d'Aïn-Sefra (Sud-Oranais); Paris, 1890, 1 br. in-8°.

LÉON DE ROSNY. — Étude d'archéologie américaine comparée; Paris, 1864, 1 br. in-8°. — Fa-Tsien « Les billets doux », poème cantonais du VIII^e des Esaï-Tsze modernes; Paris, 1876, 1 br. in-8°. — Les distiques populaires du Nippon (Extraits du Gi-Retu Hyakis-nin is-syu); traduit pour la première fois du japonais.

D^r J. ROUVIER. — Identité de la dengue et de la grippe-influenza; Paris, 1890, 1 br. in-8°.

D^r J. ROUVIER. — Revue internationale de bibliographie médicale, pharmaceutique et vétérinaire (n° spécimen).

D^r SAINT-LAGER. — La priorité des noms de plantes; Paris, 1890, 1 br. in-8°.

GASTON SAVE. — Vautrin Lud et le gymnase vosgien (avec 18 gravures); Saint-Dié, 1890, 1 br. in-8°.

A. TARDIEU. — De Paris au Sahara; Batna, 1890, 1 br. in-18.

TERRIEN DE LACOUPERIE. — Une monnaie bactro-chinoise. Bilingue du premier siècle avant notre ère; Paris, 1890, 1 br. in-8°.

TISSERANT. — Compte rendu sommaire de la situation financière et des travaux de l'année 1889-1890 de la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle; Nancy, 1890, 1 br. in-8°.

D^r PAUL TOPINARD. — A la mémoire de Broca. La société, l'école, le laboratoire et le musée Broca; Paris, 1890, 1 br. in-8°.

RENÉ D'UBEXI. — Essai sur l'exécution des peines et le régime pénitentiaire; Sedan, 1874, 1 br. in-8°.

Digitized by Google

ABBÉ VACANT. — Renseignements inédits sur l'auteur du problème ecclésiastique publié en 1698 contre Mgr de Noailles, archevêque de Paris; Paris, 1890, 1 br. in-8°.

R. VAGNER. — *Le postillon lorrain,* almanach pour 1891. — Compte rendu de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, 1890.

VAN DER CHIJS. — Neerlandsch-Indisch Plakaatbook (1602-1811); Batavia, 1889, 1 br. in-8°.

VUE de la porte de la Craffe à Nancy, face ouest. (Don de la Société régionale des architectes de l'Est de la France.)

LUCIEN WIÉNER. — Observations sur un mémoire intitulé : « Les graveurs lorrains »; Nancy, 1890, 1 br. in-8°.

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

EN RAPPORT AVEC L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1889-1890

ABBEVILLE. — Société d'émulation.
AIX. — Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.
AMIENS. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.
AMIENS. — Société des antiquaires de Picardie.
AMIENS. — Société linnéenne du nord de la France.
AMSTERDAM. — Koninklijke Academie.
ANGERS. — Société académique de Maine-et-Loire.
ANGERS. — Société nationale d'agriculture, sciences et arts.
ANGERS. — Société industrielle et agricole.
ANVERS. — Académie d'archéologie de Belgique.
AUXERRE. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
BAR-LE-DUC. — Société des lettres, sciences et arts.
BATAVIA. — Académie des sciences.

Digitized by Google

BELFORT. — Société belfortaine d'émulation

BERLIN. — Académie des sciences.

BERNE. — Société des sciences naturelles.

BESANÇON. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

BÉZIERS. — Société archéologique, scientifique et littéraire.

BLOIS. — Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.

BORDEAUX. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

BORDEAUX. — Société linnéenne.

BORDEAUX. — Société des sciences physiques et naturelles.

BOULOGNE-SUR-MER. — Société d'agriculture.

BRÊME. — Société des sciences naturelles.

BRESLAU. — Société des sciences et de l'agriculture.

BREST. — Société académique.

BRUNSWICK. — Verein für Naturwissenschaft.

BRUXELLES. — Académie royale de médecine de Belgique.

BRUXELLES. — Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts.

BRUXELLES. — Société royale malacologique de Belgique.

CAEN. — Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.

CAEN. — Société des antiquaires de Normandie.

CAEN. — Société des beaux-arts.

CAHORS. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.

CAIRE. — Institut égyptien.

CAMBRAI. — Société d'émulation.

CARCASSONNE. — Société des arts et sciences.

CHÂLONS-SUR-MARNE. — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.

CHALON-SUR-SAÔNE. — Société d'histoire et d'archéologie.

CHARTRES. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Digitized by Google

CHERBOURG — Société nationale des sciences naturelles et mathématiques.

CHRISTIANIA. — Académie royale.

CLERMONT-FERRAND. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

COLMAR. — Société d'histoire naturelle.

COMPIÈGNE. — Société d'agriculture.

CONSTANTINE. — Société archéologique.

CORDOBA. — Academia nacional de ciencias de la Republica Argentina.

CRACOVIE. — Académie des sciences.

DIJON. — Académie des sciences, arts et belles-lettres.

DRONTHEIM. — Académie royale des sciences de Norwège.

DUBLIN. — Académie royale d'Irlande.

DUNKERQUE. — Société dunkerquoise.

DÜRKHEIM. — Société des sciences naturelles.

ELBEUF. — Société industrielle.

ÉPINAL. — Société d'émulation du département des Vosges.

ÉVREUX. — Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure.

FLORENCE. — Reale Accademia della Crusca.

GÊNES. — Reale Accademia medica.

GENÈVE. — Société biblique.

GENÈVE. — Société de physique et d'histoire naturelle.

GIESSEN. — Société des sciences naturelles et médicales.

GRENOBLE. — Académie delphinale.

HALLE. — Academiæ Cæsareæ Leopoldino- Carolinæ Germanicæ naturæ Curiosorum, etc.

HARLEM. — Archives du musée Teyler.

HARLEM. — Société hollandaise des sciences.

HEIDELBERG. — Société historique philosophique.

KIEL. — Société historique du Sleswig-Holstein.

KIEW. — Société des naturalistes.

Digitized by Google

Königsberg. — Société des sciences physiques et économiques.

Laon. — Société académique.

Lausanne. — Société vaudoise des sciences naturelles.

Le Havre. — Société nationale havraise d'études diverses.

Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine.

Le Mans. — Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Liège. — Institut archéologique liégeois.

Liège. — Société géologique de Belgique.

Lille. — Société régionale des architectes du Nord de la France.

Limoges. — Société archéologique et historique du Limousin.

Londres. — Geological Society.

Lons-le-Saulnier. — Société d'émulation du Jura.

Louvain. — Cercle archéologique d'Enghien.

Luxembourg. — Institut royal grand-ducal.

Luxembourg. — Société botanique.

Lyon. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

Lyon. — Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles.

Lyon. — Société littéraire, historique et archéologique.

Mâcon. — Académie des sciences, arts et belles-lettres.

Marseille. — Académie des sciences, lettres et arts.

Marseille. — Société de statistique.

Mende. — Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.

Meriden, Conn. — Scientific association.

Metz. — Académie.

Metz. — Société d'histoire naturelle.

Mexico. — Sociedad cientifica « Antonio alzate ».

Modène. — Reale Accademia di scienze, littere ed arti.

Mons. — Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

Digitized by Google

MONTAUBAN. — Académie des sciences, belles-lettres et arts du département de Tarn-et-Garonne.

MONTBÉLIARD. — Société d'émulation.

MONTPELLIER. — Académie des sciences et lettres.

MOSCOU. — Société impériale des naturalistes.

MOULINS. — Société d'émulation du département de l'Allier.

MULHOUSE. — Société industrielle.

MUNICH. — Académie royale des sciences.

NANCY. — Club alpin français, section vosgienne.

NANCY. — Société centrale d'agriculture.

NANCY. — Société d'archéologie lorraine et du Musée lorrain.

NANCY. — Société lorraine des architectes de l'Est de la France.

NANCY. — Société régionale des architectes de l'Est de la France.

NANCY. — Société de géographie de l'Est.

NANCY. — Société de médecine.

NANCY. — Société des sciences.

NANTES. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

NEW-HAVEN. — Connecticut Academy of arts and sciences.

NEW-YORK. — Academy of sciences.

NICE. — Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.

NÎMES. — Académie.

ORLÉANS. — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts.

ORLÉANS. — Société archéologique et historique de l'Orléanais.

PARIS. — Académie de médecine.

PARIS. — Association pour l'encouragement des études grecques.

PARIS. — Club alpin français.

Digitized by Google

PARIS. — Comité des travaux historiques et scientifiques.

PARIS. — Société d'anthropologie.

PARIS. — Société nationale des antiquaires de France.

PARIS. — Société de biologie.

PARIS. — Société de botanique de France.

PARIS. — Société d'ethnographie.

PARIS. — Société des études historiques.

PARIS. — Société géologique de France.

PARIS. — Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.

PARIS. — Société académique indo-chinoise de France.

PARIS. — Société de médecine légale de France.

PARIS. — Société française de numismatique et d'archéologie.

PARIS. — Société philomathique.

PARIS. — Société philotechnique.

PERPIGNAN. — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

PHILADELPHIE. — Geological Survey of Pensylvania.

REIMS. — Académie nationale.

RIO-DE-JANEIRO. — Instituto historico.

ROCHESTER. — Academy of sciences.

ROME. — Reale Accademia dei Lincei.

ROME. — Accademia pontificia dei nuovi Lincei.

ROUEN. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

SAINT-DIÉ. — Société philomathique vosgienne.

SAINT-DIZIER. — Société des lettres, des sciences, des arts, de l'agriculture et de l'industrie.

SAINT-ÉTIENNE. — Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

SAINT-OMER. — Société des antiquaires de la Morinie.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Académie des sciences.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Acta horti Petropolitani.

Digitized by Google

SAINT-QUENTIN. — Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie.

SAINT-QUENTIN. — Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne.

SAINTES. — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

SAN-FRANCISCO. — California Academy of sciences.

STOCKHOLM. — Académie royale des sciences.

STRASBOURG. — Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.

TOULOUSE. — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.

TOULOUSE. — Société de médecine, chirurgie et pharmacie.

TOULOUSE. — Société des sciences physiques et naturelles.

TOULOUSE. — Société d'histoire naturelle.

TOULOUSE. — Société académique franco-hispano-portugaise.

TOURNAI. — Société historique et littéraire.

TRIESTE. — Società adriatica di scienze naturali.

TROYES. — Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

TURIN. — Académie royale des sciences.

VALENCIENNES. — Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes.

VANNES. — Société polymathique du Morbihan.

VERDUN. — Société philomathique.

VERSAILLES. — Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise.

VERSAILLES. — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.

VIENNE. — K. Akademie der Wissenschaften (Philosophisch-historische Classe.)

VIENNE. — Institut impérial et royal de géologie.

Digitized by Google

VIENNE. — Société impériale et royale de géographie.
VIENNE. — Société impériale et royale de zoologie.
VITRY-LE-FRANÇOIS. — Société des sciences et arts.
WASHINGTON. — Smithsonian Institution.
WASHINGTON. — National Academy of sciences.
WASHINGTON. — United states Geological Survey.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

ADRESSÉES A L'ACADÉMIE

CLAUSENBOURG. — Université royale des sciences hongroises de François-Joseph.

FLORENCE. — Bibliothèque nationale centrale. Bolletino delle publicazione Italiane.

KIEL. — Université royale.

LA PLATA. — Revista Argentina de Historia natural.

PARIS. — École des Chartes (Bibliothèque de l').

PARIS. — École polytechnique (Journal de l').

PARIS. — Journal d'oculistique et de chirurgie.

PARIS. — Journal des savants.

PARIS. — Revue de l'histoire des religions. — Musée Guimet.

RIO-DE-JANEIRO. — Archivos do Museum nacional.

ROME. — Bolletino delle opere moderne straniere della Bibliotheca centrale de Victor-Emmanuel di Roma.

TURIN. — Osservatorio della regia Universita.

VALENCE. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers.

VIENNE. — Annalen des K. K naturhistorischen Hofmuseums.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU DES MEMBRES

COMPOSANT

L'ACADÉMIE DE STANISLAS (1)

SUIVANT L'ORDRE DE RÉCEPTION

—

Juin 1891.

BUREAU.

—

Président : M. AUDIAT.
Vice-Président : M. GUYOT.
Secrétaire perpétuel : M. LEJEUNE (Jules).
Bibliothécaire-Archiviste : M. FAVIER.
Questeur : M. MILLOT.
Secrétaire annuel : M. VACANT.

I.

MEMBRES HONORAIRES.

1868. 20 Nov. M. le comte DE WARREN, Homme de lettres. Associé le 18 mai 1846, Membre titulaire le 1er février 1849, 20, rue Saint-Michel, à Nancy.

(1) L'Académie de STANISLAS, fondée à Nancy le 28 décembre 1750 par le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, a été reconnue institution d'utilité publique par décret impérial du 21 juin 1864.

Le titre de *membre de l'Académie* est exclusivement réservé par le règlement aux membres honoraires et aux membres titulaires.

La qualification d'*associé correspondant* est attribuée aux anciens titulaires, aux associés correspondants nationaux et aux associés correspondants étrangers.

Digitized by Google

1882. 16 Juin. M. LEUPOL, Homme de lettres (Associé le 30 décembre 1859, Membre titulaire le 7 février 1862), 1, rue du Tapis-Vert, Nancy.

1885. 2 Fév. M. MAGGIOLO, Recteur honoraire de l'Académie de Nancy (Associé le 7 juin 1838, Membre titulaire le 2 février 1866), Toul (Meurthe-et-Moselle).

II

MEMBRES TITULAIRES.

1854. 17 Nov. M. BENOIT (Ch.), Doyen honoraire de la Faculté des Lettres (Associé le 7 janvier 1847), 9, rue Lepois, Nancy.

1863. 27 Mars. M. LOMBARD (A.), Avocat à la Cour d'appel, Professeur à la Faculté de Droit (Associé le 18 janvier 1861), 82, rue Stanislas, Nancy.

1864. 5 Fév. M. POINCARÉ, Professeur à la Faculté de Médecine (Associé le 1er août 1862), 9, rue de Serre, Nancy.

1872. 2 Août. M. CAMPAUX, Professeur honoraire à la Faculté des Lettres, 5 *bis*, faubourg Saint-Georges, Nancy.

1873. 5 Déc. M. TOURDES (le Dr), Doyen honoraire de la Faculté de Médecine, Associé national de l'Académie de Médecine de France, 2, faubourg Stanislas, Nancy.

1874. 27 Mars. M. LIÉGEOIS, Professeur à la Faculté de Droit (Associé le 23 janv. 1863), 4, rue de la Source, Nancy.

1875. 9 Juillet. M. DUVERNOY, Professeur honoraire du Lycée, 8 *bis*, rue Bailly, Nancy.

1876. 17 Mars. M. FLICHE, Professeur à l'École nationale forestière (Associé le 6 mars 1874), 9, rue Saint-Dizier, Nancy.

10 Nov. M. HECHT (le Dr), Professeur à la Faculté de Médecine, 4, rue Isabey, Nancy.

1877. 2 Fév. M. LEDERLIN, Doyen de la Faculté de Droit, 12 *bis*, faubourg Stanislas, Nancy.

20 Avril. M. VIANSSON, Percepteur des contributions directes (Associé le 22 novembre 1872), 27, rue de la Ravinelle, Nancy.

Digitized by Google

1877. 23 Nov. M. **Bleicher**, Professeur à l'École supérieure de pharmacie, 4, rue de Lorraine, Nancy.

1878. 1er Fév. M. **Lejeune** (Jules), Homme de lettres (Associé le 22 novembre 1872), 22 *bis*, rue de la Ravinelle, Nancy.

21 Juin. M. **Cuvier**, Pasteur (Associé le 22 novembre 1872), 29 *bis*, faubourg Stanislas, Nancy.

1880. 30 Mai. M. J. **Gouy**, ancien Magistrat, 6, place d'Alliance, Nancy.

16 Juill. M. **Mourin**, Recteur de l'Académie, 12, place de l'Académie, Nancy.

1881. 5 Août. M. **de Metz-Noblat** [Antoine] (Associé le 4 juin 1880), 27, rue de la Ravinelle, Nancy.

M. **Druon**, Proviseur honoraire, 2 *bis*, rue Girardet.

M. **Puton**, Inspecteur général des Forêts, Directeur de l'École nationale forestière (Associé le 4 juin 1880), 12, rue Girardet, Nancy.

1882. 4 Août. M. **Chassignet**, Sous-Intendant militaire en retraite (Associé le 5 mai 1882), 18, rue de Boudonville, Nancy.

1883. 2 Mars. M. **Barbier**, Secrétaire général de la Société de géographie de l'Est (Associé le 5 août 1881), 1 *bis*, rue de la Prairie, Nancy.

1884. 18 Janv. M. **Guyot** (Ch.), Professeur à l'École nationale forestière (Associé le 19 janvier 1883), 10, rue Girardet, Nancy.

M. **de Ludre** (le comte), Homme de lettres (Associé le 1er mai 1863), au château de Ludre, commune de Richardménil (Meurthe-et-Moselle).

2 Mai. M. **Favier**, Conservateur de la Bibliothèque publique de la ville (Associé le 7 décembre 1883), 2, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

7 Nov. M. **des Robert** (Ferdinand), Homme de lettres (Associé le 20 avril 1883), 1, Villa de la Pépinière, Nancy.

1885. 23 Janv. M. **Grucker** (Émile), Professeur à la Faculté des Lettres, 59, rue Stanislas, Nancy.

6 Mars. M. **Germain** (Léon), Archéologue (Associé le 15 décembre 1882), 26, rue Héré, Nancy.

15 Mai. M. **Mellier**, Inspecteur d'Académie (Associé le 21 mars 1884), 138, rue Saint-Dizier, Nancy.

Digitized by Google

1887. 21 Janv. M. AUDIAT, Conseiller à la Cour d'appel (Associé le 4 décembre 1885), 35, rue de la Ravinelle, Nancy.

1888. 3 Fév. M. PFISTER, Professeur à la Faculté des Lettres (Associé le 2 juillet 1886), 11, rue du Bastion, Nancy.

21 Déc. M. MILLOT, ancien officier de marine, chargé de cours à la Faculté des Sciences (Associé le 2 mars 1888), 28, rue des Quatre-Églises, Nancy.

M. VACANT (l'abbé), Docteur en théologie, Professeur au grand séminaire de Nancy (Associé le 4 février 1887), 96, rue de Strasbourg, Nancy.

1889. 7 Juin. M. DE MEIXMORON DE DOMBASLE (Associé le 15 juillet 1887), 19, rue de Strasbourg, Nancy.

1890. 10 Janv. M. THOMAS (Gabriel), Conseiller à la Cour d'appel (Associé le 19 mars 1886), 82, rue Stanislas, Nancy.

12 Déc. M. le général HANRION, 49, place de la Carrière, Nancy.

III

ANCIENS MEMBRES TITULAIRES

1837. 13 Avril. M. FRANCK, Membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), Professeur au Collège de France (Titulaire jusqu'au 8 novembre 1838), 32, rue Ballu, Paris.

1854. 3 Nov. M. FAYE, Membre de l'Institut, ancien Recteur de l'Académie, Inspecteur général de l'instruction publique (Titulaire jusqu'au 25 mai 1857), 95, avenue des Champs-Élysées.

2 Fév. M. BURNOUF, Doyen honoraire de Faculté (Titulaire jusqu'au 12 avril 1872), 14, rue d'Alésia, Paris.

M. MÉZIÈRES, Membre de l'Académie française, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris, Député de Meurthe-et-Moselle (Titulaire jusqu'au 6 décembre 1861), 57, boulevard Saint-Michel, Paris.

25 Avril. M. CHAUTARD Doyen honoraire de Faculté (Titulaire jusqu'au 1er décembre 1876), à Croissanville (Calvados).

Digitized by Google

1855. 25 Mai. M. COURNAULT (Édouard), Homme de lettres (Titulaire du 3 février 1860 au 23 avril 1875), 27, rue du Haut-Bourgeois, à Nancy.

1857. 10 Juin. M. DE MARGERIE (A.), Doyen de la Faculté des Lettres à l'Institut catholique (Titulaire du 22 janvier 1858 au 9 février 1877), Lille.

1858. 14 Mai. M. DUCHESNE, Professeur à la Faculté des Lettres de Rennes [Ille-et-Vilaine] (Titulaire du 24 décembre 1858 au 8 novembre 1872), 10, faubourg de Paris, Rennes.

M. LAFON, Professeur à la Faculté des Sciences de Lyon (Titulaire du 7 janvier 1859 au 5 janvier 1866), 5, rue du Juge-de-Paix, Lyon-Fourvières.

1863. 23 Janv. M. CHASLES (Émile), Inspecteur général de l'Instruction publique (Titulaire du 27 mars 1863 jusqu'en 1870), 6, rue Paul-Louis-Courier, à Paris.

1865. 17 Mars. M. JALABERT, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Nancy, Professeur de droit constitutionnel à la Faculté de Droit de Paris (Titulaire jusqu'au 9 janvier 1880), 9, avenue de l'Observatoire, à Paris.

M. DESJARDINS (Albert), Professeur à la Faculté de Droit de Paris (Titulaire du 30 juin 1865 au 24 novembre 1865), 30, rue de Condé, à Paris.

16 Juin. M. ARNAULT DE LA MÉNARDIÈRE, Professeur à la Faculté de Droit de Poitiers (Titulaire du 16 mars 1866 au 7 janvier 1870).

M. VAUGEOIS, Doyen de la Faculté de Droit de Caen (Titulaire du 22 juin 1866 au 3 décembre 1875).

1866. 16 Fév. M. JACQUEMIN, Professeur à l'École supérieure de pharmacie, associé national de l'Académie de médecine de Paris (Titulaire du 8 janvier 1875 au 16 décembre 1887), 39, place de la Carrière, à Nancy.

1867. 3 Juill M. LEFEBVRE, Professeur de physique au Lycée de Versailles (Titulaire du 6 août 1869 au 6 novembre 1874), 18, rue Montbauron, à Versailles.

1872. 12 Avril. M. ADAM, Président de chambre à la Cour d'appel de Rennes (Titulaire jusqu'au 9 novembre 1883), boulevard Sévigné.

Digitized by Google

1872. 2 Nov. M. MICHEL (E.), Artiste-Peintre (Titulaire du 5 décembre 1873 au 7 novembre 1879), 9, avenue de l'Observatoire, à Paris.

1873. 10 Janv. M. PIERROT, Avocat, ancien Magistrat (Titulaire jusqu'au 20 mai 1881), 93, place Saint-Georges, à Nancy.

M. HUGUENY, Professeur honoraire de Faculté (Titulaire jusqu'au 7 novembre 1873), 19, rue des Frères, à Strasbourg (Alsace).

1874. 1er Mai. M. JACQUINET, Inspecteur général honoraire, ancien Recteur (Titulaire jusqu'au 19 novembre 1879), 84, boulevard Montparnasse, à Paris.

1875. 5 Mars. M. ROUSSELOT, Inspecteur d'Académie honoraire (Titulaire jusqu'au 4 janvier 1878), 4, rue Sainte-Sophie, Versailles.

1877. 16 Mars. M. GIGOT, ancien Préfet de Meurthe-et-Moselle (Titulaire jusqu'au 23 novembre 1877), 9, rue du Bel-Respiro, à Paris.

20 Avril. M. DECHARME, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris (Titulaire du 20 avril 1877 au 3 février 1888), 95, boulevard Saint-Michel.

1878. 3 Mai. M. GÉRARD, Recteur de l'Académie de Montpellier (Titulaire jusqu'au 21 avril 1882).

17 Nov. M. DEBIDOUR, Inspecteur général de l'instruction publique (Titulaire du 3 janvier 1879 au 1er mai 1891), 16, rue Nicole, à Paris.

1879. 2 Mai. M. DE GUERLE (E.), ancien Trésorier-Payeur général de Meurthe-et-Moselle (Titulaire du 23 janvier 1880 au 17 juin 1887), Le Vésinet (Seine-et-Oise).

M. MATHIEU (l'abbé), curé-doyen de Saint-Martin, à Pont-à-Mousson (Titulaire du 23 janvier 1880 au 20 juin 1890).

1882. 5 Août. M. BALLOT-BEAUPRÉ, Conseiller à la Cour de cassation (Titulaire jusqu'au 16 décembre 1882), 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris.

M. LORIN, Directeur des Contributions directes (Titulaire jusqu'au 7 novembre 1884), Saint-Lô.

Digitized by Google

IV

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS NATIONAUX (1).

1°

A

Section de Metz.

1872. 22 Nov. M. Marchal, Docteur en médecine, 57, rue Stanislas, Nancy.

M. Didion, Docteur en médecine, 18, rue Saint-Dizier, Nancy.

M. Marcus, ancien Officier du génie, 20, rue des Prisons-militaires, Metz.

M. Pêtre, Directeur de l'École nationale des beaux-arts et du dessin de Bourges.

B

1839. 14 Nov. M. Clesse, Homme de lettres, à Commercy.

1846. 18 Mai. M. Salmon, Conseiller honoraire à la Cour de cassation, Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), 168, boulevard Saint-Germain, à Paris.

1847. 17 Juin. M. Le Brun, Naturaliste, à Gerbéviller (Meurthe-et-Moselle).

1856. 10 Déc. M. Bénard (l'abbé), Aumônier de la chapelle ducale de Lorraine, 9, rue du Point-du-Jour, à Nancy.

1858. 14 Mai. M. Cournault (Charles), Artiste-Peintre, 16, rue de la Rivière, à Malzéville (près Nancy).

M. Bloch, Manufacturier, à Tomblaine (Meurthe-et-Moselle).

(1) La liste des Associés-correspondants nationaux est partagée en deux catégories, conformément à l'article 1er du Règlement.

La première catégorie comprend les membres qui appartiennent à la circonscription de l'ancienne Lorraine ; la seconde, ceux qui n'appartiennent pas à cette circonscription.

Digitized by Google

1859. 13 Mai. M. **Clarinval**, Colonel d'artillerie en retraite, 77, rue d'Arrès, à Bordeaux.

1861. 18 Janv. M. **Chapellier**, bibliothécaire de la ville, 13, rue Rualménil, à Épinal.

21 Juin. M. **de Puymaigre** (le comte), Homme de lettres, rue de l'Université, 17, à Paris.

1862. 21 Fév. M. **Bretagne**, ancien directeur des contributions directes, 7, rue de la Pépinière, à Nancy.

1863. 1er Nov. M. **Clère**, Sculpteur, 33, rue de Laval, à Paris.

1864. 24 Juill. M. **Lambert**, Professeur au Lycée de La Roche-sur-Yon.

1865. 30 Mars. M. **Bonvalot**, ancien Conseiller à la Cour d'appel de Dijon, 3, rue Cassette, à Paris.

5 Mai. M. **Gérardin**, Professeur à la Faculté de Droit de Paris, 49, rue Madame.

1867. 15 Fév. M. **Gérardin** (Charles-Auguste), Inspecteur des établissements insalubres, 89, rue de Rennes, à Paris.

29 Mars. M. **d'Arbois de Jubainville** (Alexandre), Conservateur des Forêts, 6, rue Claude-Gelée, à Épinal.

21 Juin. **Doyotte** (l'abbé), de la Compagnie de Jésus, Curé de Notre-Dame du Haut-Mont, à Mouveaux (Nord).

21 Déc. M. **Dubois** (Charles), Homme de lettres, 4, place Vaudémont, à Nancy.

1871. 19 Mai. M. **Liétard**, Docteur en médecine, à Plombières (Vosges).

1872. 15 Mars. M. **Cuny** (A.), Architecte, 13, Grande-Rue, à Nancy.

1874. 6 Mars. M. **Hyver** (l'abbé), vicaire général honoraire d'Alger, 5, rue du Parc, Meudon (Seine-et-Oise).

18 Déc. M. **Depautaine**, Docteur en médecine, à Gondrecourt (Meuse).

1875. 9 Juill. M. **Rouyer**, Archéologue, à Thiaucourt (Meurthe-et-Moselle).

1877. 16 Fév. M. **Jouve** (Louis), Bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal, 85, rue Boileau, à Paris.

7 Déc. M. **Grand'Eury**, Ingénieur civil des mines, Correspondant de l'Institut, 23, cours Saint-André, à Saint-Étienne.

1879. 2 Mai. M. **Caspar**, professeur et compositeur de musique à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

1879. 2 Mai. M. **Peiffer**, ancien Officier supérieur d'artillerie, 135, rue Saint-Dizier, à Nancy.

M. **Gley**, ancien Professeur au Collège d'Épinal, 5, rue de la Calandre.

1881. 20 Janv. M. **de Bizemont** (le comte), Capitaine de frégate, 214, boulevard Saint-Germain, à Paris.

M. **Quintard** (Léopold), Homme de lettres, 30, rue Saint-Michel, à Nancy.

6 Mai. M. **Broilliard**, Conservateur des forêts à Dijon.

1882. 5 Mai. M. **Fournier**, Docteur en médecine à Rambervillers (Vosges).

1883. 16 Mars. M. **Bardy**, Pharmacien à Saint-Dié (Vosges).

15 Juin. M. **de Warren** (le vicomte Lucien), 3, place de l'Arsenal, à Nancy.

1884. 18 Janv. M. **Jacquot** (Albert), Luthier, 17, rue Gambetta, à Nancy.

18 Juill. M. **Dinago**, Conseiller de Préfecture à Vesoul.

13 Déc. M. **Haillant**, Avoué, Secrétaire perpétuel de la Société d'émulation des Vosges, 17, rue du Quartier, à Épinal.

1885. 20 Mars. M. **Clesse**, Notaire honoraire, à Conflans (Meurthe-et-Moselle).

15 Mai. M. **Bouvier** (Félix), Chef de Division au Ministère des Finances, 64 *bis*, rue de Monceau, Paris.

20 Nov. M. **Benoit** (Arthur), Homme de lettres, à Berthelming (Lorraine).

M. **Thirion** (Maurice), Professeur d'histoire au Lycée, 2, rue de Lorraine, à Nancy.

M. **Wohlgemuth**, Maître de conférences à la Faculté des Sciences, Directeur de l'École professionnelle de l'Est, 17, rue des Jardiniers, à Nancy.

18 Déc. M. **Netter** (A.), Docteur en médecine, Bibliothécaire universitaire, 39, rue Saint-Nicolas, à Nancy.

1886. 19 Mars. M. **Tisserand**, Vétérinaire, 3, rue Gilbert, à Nancy.

1887. 4 Févr. M. **Krantz** (Émile), Doyen de la Faculté des Lettres, 6, rue des Dominicains, à Nancy.

1888. 18 Févr. M. **Mathieu de Vienne**, Chef d'escadron au 8e régiment d'artillerie, 1, rue d'Alliance, à Nancy.

16 Déc. M. **Ambroise** (Émile), Docteur en Droit, Avoué, 16, rue Gambetta, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

1888. 16 Déc. M. BERGER-LEVRAULT (O.), Imprimeur-Éditeur, 7, rue des Glacis, à Nancy.

2 Mars. M. COLLIGNON (le docteur R.), Médecin-major, 42, rue de la Paix, à Cherbourg.

16 Mars. M. SCHLAGDENHAUFFEN, Directeur de l'École supérieure de Pharmacie, 53, rue de Metz, à Nancy.

13 Avril. M. CHAPELIER (l'abbé), Curé de Jeanménil, par Rambervillers (Vosges).

29 Juin. M. HULOT (le baron Ét.), à Sainte-Cécile, près Nancy, et 72, rue de Lille, à Paris.

1889. 3 Mai. M. ROGIE (l'abbé J.), Clerc régulier de la Congrégation de Notre-Sauveur, rue Saint-Victor, à Verdun (Meuse).

5 Juillet. M. BARTHÉLEMY, 22, faubourg des Trois-Maisons, à Nancy.

2 Août M. FRIOT, Docteur en médecine, 29, rue Saint-Nicolas, à Nancy.

6 Déc. M. GANIER (Henry), Juge au Tribunal civil, 5, rue du Montet, à Nancy.

1890. 26 Déc. M. DEMANGE (l'abbé), Directeur de l'École Saint-Léopold, 26, rue de la Pépinière, à Nancy.

M. GALLÉ (Emile), Artiste-Céramiste, 2, avenue de la Garenne, à Nancy.

1891. 10 Avril. M. MASSON (Ernest), Homme de lettres, à La Trinité près Nancy.

2°

1839. 10 Janv. M. BOILEAU, ancien Colonel d'artillerie, Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), 7, rue de la Bibliothèque, à Versailles.

1845. 13 Déc. M. HERMITE, Membre de l'Institut (Académie des Sciences), 2, rue de la Sorbonne, à Paris.

1852. 16 Déc. M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (Henri), Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France, 84, boulevard Montparnasse, à Paris.

1855. 25 Mai. M. SÉGUIN, ancien Recteur, 36, rue de La Bruyère, à Paris.

Digitized by Google

1860. 22 Déc. M. LOYSON (l'abbé), Aumônier du Lycée Lakanal, 15, rue Angot, à Bourg-la-Reine (Seine).

1862. 5 Juill. M. PASSY (Frédéric), Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), 8, rue Labordère, à Neuilly (Seine).

1863. 4 Déc. M. FOUCAUX, Professeur de sanscrit au Collège de France, 23, rue de Sèvres, à Paris.

1864. 15 Juill. M. MILLIEN (Achille), Littérateur, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

2 Déc. M. MÉNANT, Conseiller à la Cour d'appel de Rouen.

1865. 6 Janv. M. DE RIBBE, Avocat, 6, rue Mazarine, à Aix (Bouches-du-Rhône).

M. SIMON (Jules), Membre de l'Académie française, Sénateur, 8, place de la Madeleine, à Paris.

1866. 20 Avr. M. DE ROSNY (Léon), Professeur à l'École spéciale des langues orientales, 47, avenue Duquesne, à Paris.

6 Juill. M. DE BROGLIE (le duc Albert), Membre de l'Académie française, 10, rue de Solférino, à Paris.

23 Nov. M. GALLEAU, Homme de lettres, 53, avenue de Wagram, à Paris.

1867. 15 Mars. Mgr LAVIGERIE, Archevêque d'Alger et de Carthage, Cardinal français.

1868. 17 Janv. M. BOUCHARD (le Dr), Correspondant national de l'Académie de Médecine. Professeur à la Faculté de Médecine, 33, rue du Manège, à Bordeaux.

1869. 19 Févr. M. TERRIEN DE LACOUPERIE, Professeur de chinois, Kennington Road, 326, Londres.

1870. 17 Juin. M. LEHR (Ernest), Docteur en droit, ancien Professeur à l'Académie de Lausanne, Avocat-Conseil de l'ambassade de France en Suisse, les Toises, Lausanne.

15 Juill. M. MALINOWSKI, Professeur en retraite, 9, rue du Portail-Albau, à Cahors.

1871. 17 Mars. M. HOVELACQUE (Abel), Rédacteur en chef de la *Revue de linguistique*, 38, rue du Luxembourg, à Paris.

7 Juill. M. OPPERT, Professeur d'assyriologie au Collège de France, 19, rue Mazarine, à Paris.

1872. 22 Nov. M. PETSCHE, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées 6, boulevard Richard-Lenoir, à Paris.

*

Digitized by Google

1872. 20 Déc. M. **Revoil**, Architecte du Gouvernement, avenue Feuchères, à Nîmes.

1873. 10 Déc. M. **Fano** (le Dr), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, 5, rue d'Abbeville, à Paris.

1874. 19 Juin. M. **Rambaud** (Alfred), Professeur à la Faculté des Lettres, 76, rue d'Assas, à Paris.

4 Déc. M. **Garrigou**, Docteur en médecine, 38, rue Valade, à Toulouse.

1875. 9 Juill. M. **Gravier**, Homme de lettres, 18, rue Alsace-Lorraine, à Rouen.

7 Août. M. **Marmier** (Xavier), Membre de l'Académie française, 1, rue Saint-Thomas-d'Aquin, Paris.

M. **Petitot** (l'abbé), Curé de Mareuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne).

M. **Vinson** (Julien), Professeur d'hindoustani à l'École des langues orientales, 5, rue de Beaune, à Paris.

M. **Comettant** (Oscar), Homme de lettres, 13, faubourg Montmartre, à Paris.

M. **Gaffarel**, Professeur à la Faculté des Lettres, 5, rue Buffon, à Dijon.

M. **Madier de Montjau**, Président de la Société américaine de France, 76, rue Blanche, à Paris.

M. **de Sémallé**, Homme de lettres, 9, rue de l'Ermitage, à Versailles.

1877. 21 Déc. M. **Sachot** (Octave), Homme de lettres, 19, rue du Dragon, à Paris.

1879. 20 Juin. M. **Thomas** (Ambroise), Directeur du Conservatoire national de musique, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), 15, rue du Faubourg-Poissonnière, à Paris.

1880. 2 Mars. M. **Gérard** (A.), Docteur en médecine, Secrétaire général de la Société Linnéenne, à Lyon.

16 Avril. M. **Blier**, Professeur au Lycée de Coutances (Manche), 49, rue Saint-Nicolas.

1880. 16 Avril M. **de Josefowicz**, Ingénieur civil, à Paris.

3 Juin. M. **Glasson**, Professeur à la Faculté de Droit de Paris, Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), 40, rue du Cherche-Midi, à Paris.

1882. 5 Mai. M. **Hanauer** (l'abbé), Archiviste de la ville de Haguenau (Alsace).

Digitized by Google

1882. 1er Déc. M. BABEAU (Albert), Homme de lettres, Correspondant de l'Institut, 8, rue du Cloître-Saint-Étienne, à Troyes.

1883. 16 Mars. M. DENY, Ingénieur, à Mertzwiller (Alsace).

6 Juill. M. DE MARGON (le comte), chef d'escadrons au 8e régiment de chasseurs, à Verdun.

7 Déc. M. ANTOINE, Professeur à la Faculté des Lettres, 42, place de l'École-d'Artillerie, à Toulouse.

1884. 18 Janv. M. MOSSMANN (X.), Archiviste de la ville, rue Saint-Martin, à Colmar (Alsace).

7 Nov. M. D'HAUSSONVILLE (le comte), membre de l'Académie française, 41, rue Saint-Dominique, à Paris.

1885. 28 Fév. M. DIETZ, pasteur à Rothau (Alsace).

1886. 5 Mars. M. FAUDEL, Docteur en médecine, Secrétaire de la Société d'histoire naturelle de Colmar (Alsace).

7 Mai. M. RENDU (Eugène), Inspecteur général honoraire de l'enseignement primaire, 90, rue d'Amsterdam, à Paris.

21 Mai. M. TARDIEU (Ambroise), Homme de lettres, à Herment, près Clermont-Ferrand.

1887. 19 Juill. M. DE RAYNAL, ancien Magistrat, 10, rue Washington, à Paris.

1888. 2 Mars. M. JADART, Secrétaire général de l'Académie de Reims, 15, rue du Couchant.

16 Mars. M. DE MAGNIENVILLE, 15, rue Saint-Lazare, à Compiègne.

27 Avril. M. ALLAIN (l'abbé), Chanoine, Archiviste du diocèse, 25, rue Verdier, à Bordeaux.

1889. 4 Janv. M. FOURNIER (Paul), Professeur à la Faculté de Droit, 25, rue Lesdiguières, à Grenoble.

5 Avril. M. BARTHELÉMY, Docteur en médecine, 21, rue du Paradis-Poissonnière, à Paris.

7 Juin. M. THUREAU-DANGIN (Paul), 11, rue Garancière, à Paris.

1890. 21 Mars. M. CHERVIN (Dr), directeur de l'Institut des bègues, 82, avenue Victor-Hugo, à Paris.

21 Mars. M. COUSIN (Charles), vice-président de la Société des amis des livres, 20, rue de Dunkerque, à Paris.

26 Déc. M. LABOURASSE, Inspecteur primaire en retraite, à Arcis-sur-Aube (Aube).

1891. 6 Fév. M. CHARAUX, Professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble.

Digitized by Google

V

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

1844. 22 Août. M. SAVI (Pierre), Directeur du Jardin botanique de Pise.

1851. 15 Mai. M. KARSTEN, Docteur en philosophie, Recteur de l'Université de Kiel.

1853. 23 Juin. M. VAN DER STRATEN PONTHOZ (le comte), 13, rue de la Loi, à Bruxelles.

1856. 5 Déc. M. BROSSET, Membre de l'Académie impériale, à Saint-Pétersbourg.

M. DE BERG, Conservateur de la Bibliothèque du Jardin impérial botanique de Saint-Pétersbourg.

1857. 9 Janv. M. PAQUES, ancien Professeur à l'Athénée royal de Liége.

1858. 10 Déc. M. DE KUSTER (le baron), Directeur du Jardin impérial botanique de Saint-Pétersbourg.

M. FORCHHAMMER, Professeur à l'Université de Kiel.

1859. 30 Déc. M. NÈVE, Professeur de langues orientales à l'Université de Louvain, 52, rue des Orphelins.

1864. 12 Août. M. COLNET D'HUART, Directeur honoraire de l'Athénée à Bertrange, Luxembourg.

17 Déc. M. MULLER (E.), Conservateur des forêts, membre de la Société royale des sciences à Copenhague (Danemark).

1871. 17 Mars. M. BERNARDAKIS, 26, rue de l'Académie, à Athènes (Grèce).

1875. 6 Août. M. HAYNES, Professeur, 229, Beacon Street, à Boston (États-Unis).

M. SCHMIDT (Waldemar), Professeur à l'Université royale de Copenhague (Danemark).

M. DE HELLWALD (le baron), Officier supérieur autrichien, Rédacteur en chef de la Revue *Das Ausland,* à Cannstatt (Wurtemberg).

M. BLAISE, Professeur, à Luxembourg.

M. CHIL Y NARANJO, Docteur en médecine, à Las Palmas [îles Canaries (Espagne)].

1880. 6 Août. M. RIVIER, Secrétaire général de l'Institut de Droit international, Professeur à l'Université de Bruxelles, 49, avenue de la Toison-d'Or, à Saint-Gilles, Bruxelles.

Digitized by Google

1884. 21 Nov. M. **de Saussure** (Henri), cité 24, à Genève (Suisse).

1888. 18 Avril. M. **Aagaard**, Professeur d'histoire au Collège royal de Frederiksborg, à Hillerod (Danemark).

1889. 5 Juill. M. **Marchal** (le chevalier Edmond), Membre de l'Académie royale de Belgique, 61, rue de la Poste, à Saint-Ioss-ten-Noode, Bruxelles.

1890. 24 Janv. M **Misson** (le baron), Docteur en droit, château de Vieux-Waleffe (province de Liège), Belgique.

1891. 20 Fév. M. **Langsted**, Inspecteur de collège à Copenhague (Danemark).

MEMBRE DONATEUR (1)

M. **Lallement** (Edmond), Professeur de la Faculté de médecine, membre titulaire, décédé le 27 février 1889. Don fait en mémoire de lui par sa famille. 500 fr.

---

(1) Règlement. Article additionnel : Les membres honoraires, titulaires, associés-correspondants peuvent acquérir la qualité de donateur, en versant une somme d'au moins 500 francs. Ces dons forment un capital inaliénable. Les noms des membres donateurs, — que la libéralité ait été faite de leur vivant ou après leur décès — sont inscrits à perpétuité dans les comptes rendus de l'Académie.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Séance publique du 28 mai 1891.

Pages.

Rapport sur les prix de vertu pour le dévouement des mères de famille et la piété filiale, par M. Viansson . . . I
La réforme de l'enseignement primaire dans Meurthe-et-Moselle, par M. Mellier. Discours de réception. . . IX
Réponse du président, M. Puton, au récipiendaire. . . XXIV
Compte rendu de l'année 1890-1891, par M. G. Thomas. XXX

Mémoires dont la Société a voté l'impression.

Les écoles avant et après 1789 dans la Meurthe, la Meuse, la Moselle et les Vosges, par M. Maggiolo . . 1
Éducation et jeunesse de Gaston d'Orléans, par M. H. Druon 129
Le cardinal de Lattier de Bayane d'après ses souvenirs inédits, 1739-1818, par M. F. des Robert 179
De la restauration des tableaux, par M. Ch. de Meixmoron de Dombasle. 276
Michel-Ange, poète. Étude sur l'expression de l'amour platonique dans la poésie italienne du moyen âge et de la Renaissance (xv^{e} et xvi^{e} siècles). 291
Ouvrages imprimés offerts à l'Académie du 1er janvier au 31 décembre 1890. 455
Liste alphabétique des sociétés savantes de la France et de l'étranger en rapport avec l'Académie de Stanislas 1889-1890 465
Publications périodiques adressées à l'Académie. . . . 473
Tableau des membres composant l'Académie de Stanislas, suivant l'ordre de réception 475

Nancy, imprimerie Berger-Levrault et C^{ie}.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

La collection des *Mémoires* de l'Académie de Stanislas forme cinq séries distinctes :

1° *Mémoires de la Société royale des sciences et belles-lettres fondée en 1750 par Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar*; 4 vol. in-12, 1754 à 1759 (très rares).

2° *Précis analytique des travaux de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy*; 12 fascicules ou volumes in-8°, de 1804 (an XII) à 1833 (en partie épuisés).

3° *Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy* (Académie de Stanislas); 35 volumes in-8°, de 1835 à 1866.

4° *Mémoires de l'Académie de Stanislas*; 15 volumes in-8°, de 1867 à 1882.

5° Le volume de 1883 ouvre une cinquième série.

Une table des matières comprises dans les trois premières séries a paru en 1870; elle a été rédigée par M. le docteur Simonin père.

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google